8
3-F
6
31

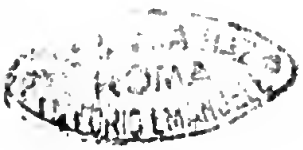

HISTOIRE
DE
FRANCE,
Par le P. DANIEL.

TOME I.

24

BIBLIOTECA NAZ
ROMA
VITTORIO EMANUELE

6.31.F.1

HISTOIRE
DE
FRANCE,
DEPUIS L'ETABLISSEMENT
DE LA
MONARCHIE FRANÇOISE
DANS LES GAULES.

Par le P. G. DANIEL,
DE LA COMPAGNIE DE JESUS.

NOUVELLE EDITION,
Revue, corrigée, & enrichie d'une Table générale des Matières.

TOME PREMIER.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

A AMSTERDAM, chez FR. CHANGUION, J. CATUFFE, & H. UYTWERF.
A LA HAYE, chez P. GOSSE, J. NEAULME, A. MOETJENS, & A. VAN DOLE.
A UTRECHT, chez E. NEAULME.
M. DCC. XLII.

AVERTISSEMENT

DES

BIBLIOTECA NAZ
ROMA
VITTORIO EMANUELE

LIBRAIRES.

S'il ne s'agiſſoit que d'apprendre au Public l'avantage qu'on lui procure, en lui donnant une Edition de *l'Hiſtoire de France du P. Daniel*, plus maniable & incomparablement moins chère que les précédentes, il ſeroit fort inutile

de mettre ici un Avertiſſement. Mais comme nous avons retranché tous les ornemens ſuperflus, & qu'on pourroit ſoupçonner que ce retranchement s'étend juſqu'à des choſes eſſentielles, nous ne pouvons nous diſpenſer de prévenir là-deſſus le Lecteur. Nous déclarons donc, que cette Edition eſt la plus complette qui ait jamais paru: qu'elle comprend tout ce qui ſe trouve dans la dernière de Paris in Quarto: qu'on y a joint la *Comparaiſon de l'Hiſtoire de France*

ce de Mézéray & de celle du P. Daniel, par Mr. Lombard: qu'on y a mis enfin toutes les Cartes, les Plans de Siéges & de Batailles, les Médailles, & les autres Gravures qui ont quelque utilité, & qu'on n'a rejetté que celles qui ne servoient qu'à enchérir le Livre.

Notre Edition a d'ailleurs un avantage considérable sur toutes celles qui l'ont précédée: c'est qu'au lieu d'une Table des Matières particulière pour chaque Volume, on

en a mis une générale pour tout l'Ouvrage, ce qui eſt infiniment plus commode. Cette Table occupe tout le XVI. Tome, à la réſerve de quelques Tables Chronologiques, Tables d'Uſages &c. qui étoient répandues en divers Volumes, & que nous avons placées auſſi dans le XVI., afin que l'on trouvât raſſemblé dans un même lieu, tout ce qui eſt indépendant du fil de l'Hiſtoire.

AU ROI.

SIRE,

Le Sujet de l'Ouvrage que j'ai l'honneur de préſenter à VOTRE MAJESTÉ, *mérite par lui-méme que vous daigniez lui accorder votre protection Royale, & autoriſe la liberté que je prens de le faire paroître ſous votre auguſte Nom. C'eſt l'Hiſtoire de France, c'eſt-à-dire, l'Hiſtoire de vos Ancêtres, qui depuis un grand nombre de ſiècles, ont rempli ſucceſſivement, & ſans aucune interruption, le Trône où vous êtes aſſis aujourd'hui, & où, de l'aveu de toute l'Europe, il eſt de la dernière importance pour ce Royaume, que Dieu vous maintienne pendant une longue ſuite d'années, ſelon les vœux & les eſpérances de tous vos Sujets.*

Un ſecond motif qui m'a encore plus fortement déterminé à apporter aux piés de votre Trône un travail de près de vingt ans, c'eſt le deſir que notre Compagnie a toujours eu, de témoi-

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

gner publiquement & en toute occaſion le très reſpectueux dévouement qu'elle a pour Votre Perſonne Sacrée, & ſa très vive reconnoiſſance pour la bonté dont vous voulez bien l'honorer, en agréant ſes ſervices, & en la comblant de vos graces. Cette conſtante bonté eſt pour elle un grand éloge : elle lui a tenu lieu d'Apologie en bien des rencontres, & elle lui en ſervira pour l'avenir, autant de tems qu'on ſe ſouviendra en France de l'équité, du diſcernement, & de la profonde ſageſſe de LOUIS LE GRAND.

Enfin, SIRE, lorſque j'uſe de la permiſſion que vous m'avez accordée de vous dédier cet Ouvrage, je me ſatisfais moi-même en particulier ſur un point, en me donnant le plaiſir de développer une penſée qui m'eſt ſouvent venue à l'eſprit durant la compoſition de cette Hiſtoire ; ſavoir, qu'entre les plus beaux Règnes qui y ſont contenus, il n'y en a pas un ſeul qui puiſſe être mis en parallèle avec le vôtre, eu égard à un certain aſſemblage de choſes qui rendent les Règnes illuſtres & mémorables, dont les unes ont

ſignalé

ſignalé un Règne, & les autres un autre; mais que je n'ai trouvé raſſemblées que dans le vôtre ſeul.

Ce n'eſt point-là, SIRE, un éloge que je vous prépare: je ſupplie VOTRE MAJESTÉ *de regarder ce que j'avance comme une pure & une ſimple réflexion d'un Hiſtorien, qui compare ce qu'il a lu avec ce qu'il a vu, & de me permettre d'en juſtifier la vérité par des faits dont toute l'Europe a été témoin. Cette comparaiſon que je vais faire ne diminuera rien de la gloire du Règne de vos plus illuſtres Prédéceſſeurs, en relevant celle du vôtre.*

Il y a eu parmi eux des Conquérans: il s'y eſt trouvé de grands Politiques. Il y en a eu qui ſe ſont diſtingués par leur Religion & leur piété. On en a vu s'appliquer à faire fleurir les beaux Arts dans l'Etat, à y cultiver & à y faciliter le Commerce, d'autres à éterniſer leur mémoire par les Ouvrages publics, & à relever la majeſté de leur Trône par la magnificence de leur Maiſon & de leur Cour. Tous ces traits de grandeur que je rencontre, pour ainſi dire, épars çà & là dans les Hiſtoires

de divers Règnes, les Ecrivains qui feront l'Hiſtoire du vôtre, les y trouveront tous réunis.

On y verra, comme dans ceux de Clovis, de Charlemagne, de Philippe Auguſte, de Charles VII, des Conquêtes, des batailles gagnées, des Villes forcées: des Conquêtes, dis-je, non pas dans un Pays tel que l'ancienne Germanie, où une déroute de Barbares diſſipés rendoit Charlemagne maitre d'une vaſte étendue de Forêts & de Campagnes, & de quelques Bourgades paliſſadées, où les Vaincus venoient lui rendre leurs hommages; mais dans des Pays où l'ennemi diſputoit le terrein pié à pié, & où chaque pas coutoit une Victoire; des batailles gagnées, non pas ſur des Peuples qui n'avoient pour guide à la guerre que leur ſeule férocité naturelle, aiſée à déconcerter par l'arrangement & par les marches régulières d'une Armée aguerrie: mais ſur des Troupes auxquelles les Nations les plus belliqueuſes fourniſſoient à l'envi des Chefs les plus habiles & les plus expérimentés: des Villes forcées que la Nature & l'Art ſembloient avoir rendues imprenables;

nables; & ce qui ne s'étoit point vu dans ces prémiers siècles de la Monarchie Françoise, de larges & profondes rivières passées à la nage par des Armées à la vue d'un ennemi préparé; mais effrayé au seul aspect d'une telle bravoure, & vaincu aussi-tôt qu'abordé. Que la rapidité de nos Héros d'autrefois auroit été retardée, s'ils avoient eu des barrières à franchir les unes sur les autres, telles que Mons, Valenciennes, Cambrai, Saint Omer, Namur, Luxembourg, Philisbourg, & tant d'autres! Une Victoire faisoit alors un Conquérant; mais aujourd'hui ce titre coute beaucoup plus cher.

*Si des Héros & des Conquérans nous passons à ceux de nos Rois qui ont excellé dans l'Art de règner, notre Histoire nous présentera un modèle achevé de politique dans la personne de Charles V, surnommé le Sage, qui étant monté sur un Trône chancelant & ébranlé de tous côtés par deux Rois * qui avoient formé le dessein de le renverser, trouva avec le tems & la patience, & par son habileté, le moyen de le raffermir, de conquérir sur ces deux dangereux en-*

* Edouard III, Roi d'Angleterre, Charles le Mauvais Roi de Navarre.

nemis, ce que la témérité de ſon Prédéceſſeur avoit perdu, de diſſiper les factions, de réduire les factieux, & en rétabliſſant l'Autorité Royale dans tous ſes droits, de la maintenir, & de la porter auſſi loin qu'aucun des Rois qui l'avoient précédé.

On ne peut, SIRE, ſe repréſenter ces deux ſituations ſi différentes de ce grand Prince, qu'on ne ſe reſſouvienne de celle où vous fûtes durant votre Minorité, & de celle où vous vous établîtes peu à peu dès que vous commençâtes à gouverner par vous-même, des meſures juſtes & des moyens que vous employâtes pour cet effet, dont le plus général fut le talent de vous attirer d'abord l'eſtime & le reſpect de vos Sujets par une conduite où tout paroiſſoit grand & Royal; talent qui n'eſt pas attaché à la Couronne, mais à la ſupériorité du génie de celui qui la porte, mais talent auſſi néceſſaire au Souverain, qu'il eſt utile aux Peuples, parce que c'eſt par-là que leur eſt inſpiré ſans violence cet eſprit de dépendance & cette parfaite ſoumiſſion qui font la tranquillité, le bonheur, le ſalut des Etats, comme l'indocilité

docilité y produit toutes les miſères.

Tant de ligues depuis formées contre vous, déconcertées par votre vigilance, par votre activité, par votre promptitude à prévenir ceux qui prétendoient vous ſurprendre & vous accabler: tant de projets extraordinaires heureuſement exécutés, & dont aucun n'a jamais manqué, quand vous en avez conduit l'exécution par vous-méme: vos ennemis tant de fois abattus, & qui n'ont à la fin prévalu pendant un tems qu'à la faveur d'un fleau, dont il a plu à Dieu d'affliger votre Royaume, & contre lequel la prudence humaine ne pouvoit ſe précautionner: cette tranquillité où vous avez ſu maintenir vos Etats dans le tems qu'ils étoient, pour ainſi dire, aſſiégés de tous côtés, & par mer & par terre, & qu'on n'épargnoit ni intrigues, ni argent, ni aucune ſorte d'artifice, pour y exciter le trouble & la diviſion: cette union de la Famille Royale, ſi néceſſaire pour le repos du Royaume, & que vous avez toujours conſtamment entretenue par ce tempérament de bonté & d'autorité qui attire au père & au maitre cette tendreſſe

reſpectueuſe & cet attachement ſincère ſi rares parmi les hommes, & encore plus parmi les Princes. Enfin cette paix déja ſi avancée, & que vous êtes ſur le point de conclurre avec les plus redoutables de vos ennemis, & que vos nouvelles Victoires, comme il y a lieu de l'eſpérer, vous feront demander par les autres : paix que vous vous ſerez procurée en temporiſant, en ménageant les conjonctures, & en profitant habilement de celles qu'on ſait que vous penſiez de longue main à faire éclorre. Tout cela, & une infinité d'autres traits de votre Règne, nous montrent un Prince que la ſolidité de ſon eſprit & ſon expérience ont rendu conſommé dans l'Art de règner. Je ne vous mets point ici en parallèle avec Louis XI, quelque rang qu'on lui donne parmi les Princes les plus habiles dans le Gouvernement. Il y avoit dans ſa politique trop de fineſſe, & je l'oſe dire, ſouvent de la baſſeſſe ; au-lieu que dans la vôtre il n'y a jamais eu que de la grandeur.

Mais ce grand Art de gouverner les hommes ſur lequel les Souverains prennent tant de plaiſir à être flatés, ſeroit

comme

comme tout le reſte un avantage aſſez frivole dans un Prince Chrétien, s'il n'y étoit pas accompagné d'un très grand fond de Religion, comme il l'eſt dans vous, SIRE, & comme il l'étoit dans Charles V, ce ſage Prince, avec lequel je viens de vous comparer ſur ce point en particulier.

Oui, SIRE, & il convient à un homme de mon état d'oſer vous le dire : toutes vos autres qualités Royales mériteroient peu ſans cela d'être louées, & ce n'eſt qu'à la faveur du relief que celle-là leur donne, que je me crois en droit de les publier dans l'occaſion que j'ai de le faire ici. C'eſt toujours avec plaiſir que les gens de bien entendent faire votre Eloge là-deſſus, & l'on ne ſauroit trop ſouvent vous préſenter pour Modèle en cette matière aux autres Souverains & aux Grands de votre Cour.

La malignité du libertinage qui refuſe ſi ſouvent de reconnoitre la vertu où elle eſt, ſous prétexte qu'elle paroît quelquefois être où elle n'eſt pas, ne s'eſt jamais émancipée à l'égard de votre Religion: non point par reſpect pour la Majeſté Royale, car ſon inſolence ne

ſe preſcrit pas de bornes ; mais parce qu'en vous étudiant depuis tant d'années, il ne vous a jamais rien vu échapper qui pût lui donner la moindre priſe, jamais une ſeule parole, jamais un ſigne d'approbation à ſes pernicieuſes maximes, ou à ſes ſcandaleuſes railleries, & que quand il a oſé ſe montrer par quelque endroit en votre préſence, il a été auſſi-tôt déconcerté par ce ſérieux plein de majeſté, par lequel, méme ſans rien dire, vous ſavez en cette matière, & en d'autres, faire des leçons efficaces à votre Cour.

C'eſt de cette méme manière que vous êtes venu à bout d'abolir parmi les Princes & parmi la Nobleſſe la plus diſtinguée de votre Royaume un inſigne deſordre, & infiniment injurieux à Dieu ; je veux dire la mode ſcandaleuſe de profaner à tout propos par des juremens ſon Saint Nom, ſi commune juſqu'à votre Règne à la Cour & dans les Armées : elle ſembloit y faire une partie de la politeſſe du Courtiſan & de la bienſéance du langage de l'homme de Guerre. Ce ſcandale a ceſſé par la force de votre exemple, & par l'horreur-

reur que vous avez fait paroître, beaucoup plus que par la ſévérité de vos Edits ; le jurement n'eſt plus le vice des gens de qualité, vous l'avez rendu honteux & infame, & c'eſt aujourd'hui une brutalité. Par-là combien de crimes de moins dans votre Etat ? & de cette eſpèce de crimes qui outragent Dieu le plus directement, qui l'irritent davantage, & qui attirent de ſa part de plus ſévères châtimens ſur les Peuples. Vous avez été en cela, SIRE, le digne imitateur du plus Saint de vos Ancêtres, qui n'eut rien plus à cœur que d'exterminer cette peſte dans ſon Royaume.

Vous l'imitez encore dans la modeſtie & dans le reſpect avec lequel vous paroiſſez au pié des Autels. Cette modeſtie & ce reſpect réveillent dans ceux qui en ſont témoins, la foi de nos Myſtères, en leur mettant ſous les yeux la vivacité de la vôtre, & ils ſont voir de quel eſprit ſont parties les Ordonnances que vous avez publiées, pour faire rendre à Dieu ce qui lui eſt dû dans ſes Temples. Que dirai-je du ſoin que vous avez toujours eu de preſcrire & de faire inſérer certains exercices de Reli-

gion juſques dans les Règlemens qu'on a dreſſés par votre ordre pour former à l'Art Militaire la jeune Nobleſſe, ſoit ſur la Terre, ſoit ſur la Mer, ou pour l'entretien de ceux de vos Sujets, que les bleſſures reçues dans le Service ont mis hors d'état de le continuer? Ces ſoins, ces attentions, ces détails où vous entrez à cet égard pour entretenir partout le culte dû au ſouverain Seigneur, ne nous montrent-ils pas clairement que vous avez toujours ce ſaint objet préſent à l'eſprit dans la conduite de votre Etat?

Mais quels fruits n'avons-nous point vus de cèt eſprit de Religion dont vous êtes animé? N'eſt-ce pas lui qui a mis en action dans tant d'occaſions votre puiſſance, votre autorité Royale, & la gloire de votre Nom?

Que ne pourrois-je point dire de ce qu'il vous a fait faire pour étendre la foi parmi les Nations infidèles, de vos largeſſes pour cet effet, de la protection que vous avez donnée aux Miniſtres de l'Evangile dans les diverſes parties du Monde, où la réputation de LOUIS LE GRAND, *& la haute idée que les Prin-*

Princes étrangers conçurent de ſa perſonne, de ſa ſageſſe, de ſa puiſſance ont frayé le chemin au Chriſtianiſme, & l'ont rendu reſpectable parmi les Peuples les plus fiers, & qui n'avoient eu juſqu'alors que du mépris pour les autres Nations? C'eſt ainſi qu'autrefois un Prince Mahométan, que la Renommée avoit informé des hauts faits de Charlemagne, accorda à ſa conſidération la permiſſion aux Chrétiens de fréquenter les Lieux ſaints, & d'y demeurer. Ceux d'aujourd'hui jouïſſent encore de ce Privilège à l'ombre de votre Nom; mais de Jéruſalem il y a encore bien de vaſtes Mers à paſſer juſqu'au Royaume de Siam, & juſqu'à l'Empire de la Chine; & c'eſt juſques dans ces extrémités du Monde que le Chriſtianiſme a élevé publiquement au vrai Dieu des Autels & des Temples ſous les auſpices de VOTRE MAJESTÉ.

Le Paganiſme aboli dans la Nation Françoiſe a rendu Clovis plus fameux, que la Conquête des Gaules ſur l'Empire Romain. C'eſt un trait qui le diſtingue & le ſépare, pour ainſi dire, de la foule de tant d'autres Conquérans auſſi

vaillans & auſſi heureux que lui ; & c'eſt par la même raiſon que le Titre de Deſtructeur de l'Héréſie dans votre Royaume ſera celui que la poſtérité regardera toujours comme le plus glorieux parmi tous ceux que vous aurez mérités.

Oui, SIRE, la deſtruction du Calviniſme dans la France, où il avoit été ſi longtems redoutable au Souverain même, tant de Temples profanes, abattus ou ſanctifiés par le véritable culte, la Croix plantée ſur les ruïnes de ces Edifices, d'où l'impiété aveugle ſe faiſoit un point de Religion d'exclure juſqu'à ce vénérable ſigne de notre ſalut, ſeront les Monumens les plus durables de la gloire de VOTRE MAJESTÉ, *& qui en conſerveront le plus ſurement la mémoire dans les ſiècles futurs, tandis que les Hiſtoires leur apprendront les ſoins, les peines, les dépenſes & les dangers même que ce grand Ouvrage vous a cauſés. Car qui ne ſait que c'eſt l'Héréſie irritée, ſoutenue de l'ambition & de la jalouſie que l'on conçut de votre puiſſance, qui a excité & entretenu le feu de ces funeſtes guerres, où il s'eſt répandu*

pandu tant de ſang? Mais nous le voyons ſur le point de finir par une paix générale, à la confuſion de ce monſtre, ſans qu'il ait pu malgré tous ſes efforts en tirer aucun avantage, & à votre Gloire, SIRE, par l'affermiſſement du Roi d'Eſpagne votre Petit-Fils ſur un des plus illuſtres Trônes du Monde. C'eſt le ſujet qui les avoit allumées, c'eſt-là, pour ainſi dire, le point-d'honneur de cette paix qui vous la rendra très glorieuſe. C'étoit une bénédiction & un préſent du Ciel qu'on vouloit vous arracher, & que vous avez ſu avec ſon ſecours vous conſerver. Un événement de cette nature ne devoit pas manquer à votre Règne, pour ajouter ce nouveau luſtre à la gloire dont il a plu à Dieu de le combler. Philippe le Bel fit tomber la Couronne de Navarre ſur la téte de ſon Fils; & vous, vous avez mis & ſoutenu ſur celle de votre Petit-Fils la Couronne de la Monarchie de toute l'Eſpagne, & des grands Etats qui en dépendent dans les autres Parties du Monde. Non ſeulement vous reſſemblez à vos Prédéceſſeurs par tous leurs beaux endroits, mais encore, ſi

j'oſe

j'oſe m'exprimer ainſi, c'eſt toujours en grand que Vous nous les retracez.

Ce nouvel objet qui vient de ſe préſenter à moi par occaſion, ne me fera pas, tout éclatant qu'il eſt, détourner encore les yeux de celui que j'ai commencé à enviſager, & que je regarde comme ce qu'il y a de plus grand dans votre Règne, parce que c'eſt ce qui le ſanctifie & ce qui le conſacre.

Le méme zèle qui vous a mis la foudre à la main pour exterminer dans votre Royaume les anciennes erreurs, vous inſpire encore cette vive application avec laquelle vous travaillez à y empécher le progrès des nouvelles. Les Papes & les Aſſemblées du Clergé de France vous en ont ſouvent félicité & remercié: & quiconque aime non ſeulement l'Egliſe, mais l'Etat, doit ſouhaiter que vous en veniez à bout avec un pareil ſuccès.

Je ne puis encore paſſer ſous ſilence ce que tant d'autres ont célébré avant moi, mais qu'on ne peut trop exalter; d'autant qu'on y voit en méme tems & la Religion de VOTRE MAJESTÉ, *& l'uſage qu'elle a ſu faire de ſon autorité Royale.*

Royale. Je parle de la déteſtable fureur des Duels, que nul de vos Prédéceſſeurs n'avoit pu venir à bout de réprimer, & dont votre fermeté inébranlable ſur un point dont vous aviez parfaitement compris l'importance, a délivré votre Royaume. Ah, SIRE, quel titre en votre faveur auprès de Dieu, pour obtenir un jour ſes miſéricordes! Combien d'ames par ce moyen avez-vous enlevé à l'ennemi de leur ſalut! Combien de vaillans Hommes avez-vous conſervé à la Patrie! De combien d'illuſtres Familles avez-vous empêché la deſtruction! & cela ſans que votre Juſtice ait été contrainte de répandre de ſang; car jamais Gouvernement n'a été plus efficace, & en même tems moins ſanguinaire, que le vôtre. La ſeule appréhenſion d'encourir votre diſgrace a contenu la Nobleſſe de votre Royaume: il ne vous en a couté que de la fermeté en quatre ou cinq occaſions où vous vous êtes montré inflexible, parce qu'il y alloit de la gloire de Dieu, du ſalut de vos Sujets, & d'un grand intérêt de votre Etat.

Mais que ne devons-nous point, SIRE,

RE, & que ne devez-vous pas vous-même à cette vertu qu'il a plu à Dieu d'imprimer & d'enraciner ſi profondément dans votre cœur ? Vous & nous lui devons la conſervation de votre ſacrée Perſonne : C'eſt par elle ſeule que vous n'avez pas ſuccombé aux terribles coups par leſquels la divine Providence a jugé à propos de vous éprouver dans ces derniers tems. Quelque force, quelque fermeté d'eſprit que la nature vous ait données, elles n'auroient pu tenir contre la bonté & la tendreſſe de votre cœur dans la perte de tant de têtes ſi chères, ſi la Religion ne fût venue au ſecours, pour vous aider à faire à Dieu de tels ſacrifices qu'il a exigés de vous les uns après les autres. Les derniers devenoient de plus en plus difficiles & douloureux, par ceux qui avoient précédé. C'étoit de nouvelles plaies qui renouvelloient les prémières que le tems n'avoit pas encore fermées : votre Cour, votre Royaume, toute l'Europe l'ont dit d'une commune voix, que c'eſt-là un des plus beaux triomphes que la Religion pût remporter ſur le cœur d'un Roi Chrétien. Charlemagne fut mis autrefois

fois à de pareilles épreuves ; & Dieu a voulu que les deux plus grands Princes qui aient jamais été aſſis ſur le Trône de France, ſe reſſemblaſſent encore par cet endroit.

Il y a en cela, SIRE, quelque choſe de ſi grand & de ſi ſingulier, que je daigne à peine pouſſer plus loin le parallèle que j'ai entrepris de faire entre votre Règne & ceux de vos Prédéceſſeurs. Après ce beau ſpectacle de conſtance & d'héroïſme Chrétien que vous avez donné à l'Univers, & que je lui remets devant les yeux, que pourrois-je lui préſenter qui ne fût infiniment au-deſſous ?

Ainſi je ne m'étendrai point ſur la magnificence de votre Cour, à laquelle notre Hiſtoire ne nous fait rien voir de ſemblable dans les plus brillans Règnes de vos Ancêtres ; ni ſur l'admiration que cauſent aux Etrangers, quand ils aſſiſtent quelquefois aux revues des Troupes de votre Maiſon, les riches équipages & l'air guerrier de cette nombreuſe Garde, qui fait autant un ornement de votre Cour, qu'elle en fait la ſureté. Avant votre Règne, c'étoit pour la plupart la Garde domeſtique

d'un

d'un Roi ; mais depuis que vous l'avez formée, augmentée, disciplinée, on peut dire qu'elle est devenue la Garde & la gloire de tout le Royaume par son nombre, par sa valeur, par les prodiges qu'on lui a vu faire à la guerre, où elle a toujours été la terreur des ennemis, dont les plus fières Troupes n'ont jamais tenu devant elle.

Je laisse tant d'Ouvrages publics, tant de Maisons Royales si superbement bâties, si délicatement ornées, si richement meublées : tant de Villes, les unes fortifiées, les autres construites sur la mer & sur les frontières. Vous seul, je l'ose dire, & je le dis avec la plus exacte vérité, Vous seul avez plus fait en cela, que tous vos Prédécesseurs ensemble depuis la fondation de la Monarchie.

La Capitale du Royaume augmentée, embellie, enrichie, policée, peuplée, rendue différente d'elle-même, & de ce qu'elle étoit avant vous ; ce somptueux Edifice d'un si grand goût, qu'on y a ajouté, pour figurer en quelque façon avec le Palais de nos Rois, & présenter en même tems aux Etrangers qui arrivent à Paris, deux des plus magnifiques

objets

objets qu'il y ait dans toute l'Europe ; Monument qui n'a pu être l'ouvrage que d'une charité Royale, où tant de gens de guerre jouïſſent tranquillement de la récompenſe de leur valeur, & trouvent en même tems tous les moyens de leur ſalut. Philippe Auguſte, un de vos Ancêtres, dont le caractère approchoit le plus du vôtre, avoit conçu un pareil deſſein ; mais il ne l'exécuta pas, comme Charlemagne avoit auſſi formé, & même commencé celui de la communication des deux Mers : mais l'exécution de ces deux nobles projets étoit réſervée au Règne de VOTRE MAJESTE'.

Enfin, SIRE, il n'eſt pas moins de notoriété publique, que ſous nul Règne de vos Prédéceſſeurs, & j'oſe dire encore d'aucun autre Roi ou d'aucun Empereur, on n'a vu les beaux Arts généralement portés à un ſi haut point de perfection que ſous le vôtre. La Peinture, la Sculpture, l'Architecture ont retrouvé par vos ſoins, ce goût pur, ſimple & noble de la ſavante Antiquité ; & cette ſavante Antiquité auroit elle-même de quoi admirer dans une infinité d'ouvrages de divers Arts, mille merveilles

veilles que la France a enfantées de notre tems, où l'invention & l'habileté des Anciens n'arrivérent jamais.

Toutes les Sciences depuis les moindres juſqu'aux plus relevées, ſont parvenues à un ſi haut point, que la décadence en eſt deſormais plus à craindre, que la perfection à eſpérer. Il n'y a plus rien à deſirer en France dans la compoſition des Ouvrages d'eſprit, & dans ceux où l'on traite des Sciences. La pureté du langage, la fineſſe du tour, la délicateſſe & la ſolidité des penſées, le naturel dans le ſtile, l'ordre, la méthode, la clarté, tout cela ſe trouve & ſe ſent, & eſt loué & applaudi comme il le mérite, par-tout où il ſe rencontre.

La Poëſie, l'Eloquence de la Chaire, & l'Eloquence du Barreau, ne montérent jamais plus haut. Dans la Médecine, l'Anatomie, la Chimie, la Phyſique, l'Aſtronomie & dans les autres parties des Mathématiques, on a fait de nos jours des découvertes qu'on n'avoit pas ſeulement entrevues dans les ſiècles paſſés; & pour finir par un des endroits qui a le plus ſignalé votre Règne, l'Art Militaire, ſoit ſur la terre,

ſoit

ſoit ſur la mer, n'a-t-il pas été pouſſé juſqu'à la dernière perfection? n'a-t-il pas été infiniment fécond en inventions & en prodiges? & n'eſt-ce pas par l'admiration que toute l'Europe en conçut, que les Armées & les Flottes de France devinrent l'Ecole Militaire de toutes les Nations?

Je vous l'ai dit d'abord, SIRE, que ce n'étoit point un éloge que je vous préſentois, mais de ſimples réflexions ſur les Règnes de vos Prédéceſſeurs & ſur le vôtre; je crois avoir pleinement juſtifié celle qui comprend toutes les autres: ſavoir que parmi les Règnes qui fourniſſent la plus belle matière à l'Hiſtoire de France, il n'y en a pas un ſeul où l'on trouve raſſemblées autant que dans le vôtre, de ces choſes ſingulières & extraordinaires qui rendent un Règne mémorable, & digne de l'admiration de la poſtérité. Mais de cette réflexion hiſtorique, il en ſuit naturellement une autre: c'eſt que tant de merveilles réunies dans un ſeul Règne, ſuppoſent néceſſairement dans le Prince, un aſſemblage de Vertus & de qualités Royales, duquel il ſeroit difficile de citer beaucoup d'exemples. Si

Si Dieu veut consoler la France de la perte de tant de Princes dont il l'a affligée depuis deux ou trois années, il lui conservera VOTRE MAJESTE', *& laissera votre Royaume jouïr longtems d'un si grand bien, qui seul peut le dédommager de tout le reste. C'est la grace pour laquelle je fais tous les jours des Vœux à l'Autel; & ces Vœux sont l'unique moyen par lequel je puisse satisfaire le zèle que je me sens pour ma Patrie, & pour la sacrée Personne de* VOTRE MAJESTE'. *Je la supplie d'agréer la protestation publique que je fais de ce zèle, & du très profond respect avec lequel je prens la liberté de me dire,*

SIRE,

DE VOTRE MAJESTE',

Le très humble, très obéissant, & très fidèle Sujet & Serviteur, DANIEL, de la Compagnie de JESUS.

PRE-

PREFACE.

UN Auteur fort zélé * pour la gloire de la France, après avoir déploré la diſette où il croit qu'elle eſt de bons Hiſtoriens, donne cet avis à ceux qui penſeroient à travailler de nouveau à notre Hiſtoire. „ Ceux, dit-il, qui „ veulent mettre l'Hiſtoire de France dans un „ meilleur état, doivent d'abord faire préſent „ au Public de quelques diſcours, où ils décou- „ vrent les défauts de toutes nos Hiſtoires, pour „ montrer le ſujet qu'on a de s'en plaindre, & „ pour détromper les gens qui les croyent fort „ accomplies."

* Livre intitulé, *Supplément des Traités de la connoiſſance des Livres.*

Je ne décide point ſur la néceſſité, ou ſur l'utilité de cet avis ; mais je trouve qu'il ſeroit un peu dangereux pour moi de le ſuivre, au moins dans toute ſon étendue. Quelque droite que fût mon intention dans une telle critique, on me ſoupçonneroit toujours de vouloir établir ma réputation aux dépens d'autrui ; & de plus il faudroit que je fuſſe d'un autre rang que je ne ſuis dans la République des Lettres, pour m'y ériger en Juge des Auteurs, pour les citer ainſi tous à mon Tribunal, & pour entreprendre de prononcer ſur leur mérite.

Mais je crois qu'il ne ſera ni contre les loix de la bienſéance, ni contre celles de la modeſtie, en traçant l'idée d'une bonne Hiſtoire, telle que je me la ſuis formée pour me régler dans la compoſition de celle-ci, de faire remarquer certains défauts, qu'on doit éviter dans des Ouvra-

ges de cette nature, & d'en apporter quelquefois des exemples tirés de nos Hiſtoriens, pour faire mieux comprendre ma penſée.

Nous avons dans les Anciens & dans les Modernes pluſieurs Diſſertations ſur la manière d'écrire l'Hiſtoire. J'ai profité de leurs lumières pour m'inſtruire moi-même ; je ne ferai ici guères autre choſe, que de mettre dans un autre ordre leurs judicieuſes réflexions, & de leur donner quelquefois un peu plus d'étendue.

La prémière qualité qu'ils demandent dans un Hiſtorien, eſt la ſincérité & la vérité : c'eſt en effet ſon devoir le plus eſſentiel. Dès-là que c'eſt une Hiſtoire, c'eſt un tiſſu & une ſuite de faits véritables, ou du moins qu'on a droit de regarder comme tels, ſuivant certaines règles, où, malgré qu'on en ait, on eſt obligé de s'en tenir ſur les choſes paſſées.

Une de ces principales règles, eſt le témoignage unanime, ou preſque unanime des Auteurs contemporains ; & cette unanimité ſe rencontre d'ordinaire ſur certains faits publics & connus, ſur une bataille donnée, ſur une victoire remportée, ſur la priſe d'une Ville, ſur la conquête d'une Province, ſur la mort d'un Souverain. Quand ce conſentement des Auteurs eſt tel ſur ces ſortes de faits qui ſe ſont paſſés à la vue de tout un Royaume, on a droit de les rapporter comme indubitables, & nul homme de bon-ſens n'oſeroit les contredire.

Mais il n'en eſt pas de même des détails & de toutes les circonſtances de ces faits, ni ſouvent des reſſorts qu'on a fait jouer, pour produire certains événemens : c'eſt à cet égard que ce qu'on appelle le Pyrrhoniſme de l'Hiſtoire peut être permis. Peu d'Ecrivains ont été témoins des intrigues du Cabinet ; peu ont eu part aux Négociations ; ils rapportent ce qu'on penſoit communément dans le Public, ce qu'on diſoit à la Cour, ce que ceux qui paſſoient pour les plus clairvoyans s'imaginoient avoir découvert : fondemens

demens ſouvent peu ſolides pour prendre ſon parti ſur les cauſes des événemens.

Les Hiſtoriens qui écrivent d'après eux, s'ils n'ont pas découvert de plus ſurs Mémoires, ſont obligés de s'en tenir à ceux qu'ils leur fourniſſent, & d'adopter leur politique, quand ils n'ont point de raiſon particulière de s'en écarter. En cela ils peuvent manquer contre la vérité, en ſuivant de tels guides; mais ce n'eſt pas leur faute. On peut dire le faux, ſans ceſſer d'être ſincère, quand on ne le connoit pas pour tel; & c'eſt en cette matière tout ce qu'on peut ſouhaiter d'un Hiſtorien, qui écrit ce qui s'eſt paſſé pluſieurs ſiècles avant lui. Il ſuffit pour ſa juſtification, qu'il ait pour garants les Ecrivains les moins ſuſpects parmi ceux qui l'ont précédé.

Ce que je dis touchant les véritables cauſes des événemens, on le doit dire à proportion de la plupart de leurs circonſtances. Combien voit-on de relations de Batailles, même de celles qu'on a données de notre tems, qui s'accordent ſur tout? On peut hardiment aſſurer qu'on n'en trouvera pas deux ſemblables, fuſſent-elles faites par les perſonnes mêmes qui y auroient eu le plus de part, & qu'on peut citer comme des témoins oculaires.

Nous avons un exemple remarquable en cette matière dans la fameuſe Bataille de Jarnac, où Louis Prince de Condé fut tué ſous le règne de Charles IX. Le Sieur de Caſtelnau-Mauviſſières, dont nous avons d'excellens Mémoires, & qui étoit à la Bataille, dit que l'Amiral de Coligni & d'Andelot ſon frère, ſachant que le Prince revenoit ſur ſes pas pour les ſoutenir, reçurent avec beaucoup de réſolution le Duc de Montpenſier qui les chargea vivement, & qu'il ne les rompit entièrement que par une ſeconde charge, après qu'ils ſe furent ralliés. Au contraire dans les Mémoires de M. de Tavannes qui étoit auſſi dans l'Armée, il eſt dit que l'Amiral & d'Andelot agirent fort mollement en cette occaſion;

caſion ; & qu'étant venus à la longueur des lances, ils tournérent à gauche, & laiſſérent tomber tout le poids du combat ſur le Prince de Condé qui y périt.

Auquel de ces deux témoins, dont l'autorité doit être d'un ſi grand poids, un Hiſtorien s'en rapportera-t-il? Je crois qu'en cette rencontre & en d'autres ſemblables, où la choſe le mérite, il doit ſe contenter de remarquer la contrariété des deux Relations oppoſées, ſans ſuivre l'une plutôt que l'autre.

Il eſt hors de doute que pour la ſuite d'un Siège, pour l'arrangement d'une Armée ſur le point qu'elle eſt d'en venir aux mains, un Hiſtorien qui cherche la vérité, doit préférer les Mémoires des gens du métier, quand on en a, & on en a pluſieurs; qu'il doit, dis-je, les préférer à tous les autres qui n'ont pas le même titre pour être crus, qui ſouvent embelliſſent l'objet pour traiter ces ſortes de ſujets. Mais c'eſt-là, pour le dire en paſſant, un point ſur lequel il eſt difficile de bien réuſſir; tant eſt confuſe la manière dont les diſpoſitions des Armées & des Batailles ſont rapportées par ceux-là mêmes, qui pouvoient en parler avec le plus d'habileté. Pour moi j'ai ouï dire à des Officiers expérimentés, qu'ils ne comprenoient rien aux Batailles racontées dans nos Hiſtoires. Il y a ſans doute de la faute des Hiſtoriens du tems, qui ont négligé de ſe rendre aſſez intelligibles. Il y en a de la part de nos Hiſtoriens modernes, de ne s'être pas donné la peine d'éclaircir les contemporains, en confrontant leurs diverſes Relations qui s'aident les unes les autres. Mais on doit faire encore une réflexion, c'eſt que les Armées ſe rangeoient, & les Batailles ſe donnoient alors autrement qu'aujourd'hui. Les armes défenſives & offenſives n'étoient pas les mêmes; je ne dis pas ſeulement avant l'invention des armes à feu, mais encore depuis. Par exemple, l'uſage des lances demandoit une toute autre diſpoſition de la Ca-

Cavalerie, que celle dont on uſe à préſent ; la Gendarmerie n'eſcadronnoit point, & même la Cavalerie-légère Françoiſe ne ſe partageoit point non plus en Eſcadrons dans un combat, comme aujourd'hui, avant le règne de Henri II.; mais elle ne formoit que de longs & de ſimples rangs. C'eſt la remarque que fait M. de Tavannes dans ſes Mémoires, au ſujet de la Bataille de Saint Denis ſous Charles IX, où la Cavalerie des deux partis fut encore diſpoſée de cette manière. Il eſt manifeſte que cette diverſité d'uſage demandoit une autre ordonnance, que celle dont on uſe de notre tems ; que c'eſt de-là en partie que vient la difficulté d'entendre les Ecrivains de ce temps-là dans leur manière de décrire les Batailles, & comment en particulier il ſe pouvoit faire que le Prince de Condé & l'Amiral de Coligni, qui n'avoient à la journée de Saint Denis que douze cens chevaux, & dix-huit cens fantaſſins, occupaſſent par une ſi petite Armée rangée en bataille, tout le grand terrein qui eſt entre la Seine & Saint Ouen, où leur droite étoit appuyée, & à Aubervilliers, où ils avoient leur gauche.

Pour revenir au prémier devoir de l'Hiſtorien, ce n'eſt donc pas dans toutes les circonſtances d'un fait, ni toujours dans le récit des cauſes des événemens, qu'on doit attendre de lui la plus exacte vérité. Ce ſeroit ſouvent lui demander l'impoſſible. Il ſuffit qu'il rapporte ce qu'il a trouvé dans les Hiſtoriens contemporains, après en avoir fait un juſte diſcernement, pour ne puiſer que dans les meilleures ſources.

Mais ce qu'on a droit d'exiger de lui, c'eſt qu'il ne s'abandonne point à ſon imagination, & ſur-tout qu'il ne s'émancipe pas juſqu'à feindre des épiſodes romaneſques, pour égayer ſa narration, & varier ſon Hiſtoire. Nous avons un exemple de cette eſpèce d'attentat contre la vérité dans un de nos célèbres Hiſtoriens. * Je me ſouviens que lorſque ſon Hiſtoire de François

* Le Sieur de Varillas.

T. 1. de l'Hiſtoire de François I. L. 6.

çois I. courut manuſcrite, on l'arrachoit des mains de ceux qui l'avoient, pour la lire avec empreſſement. On étoit principalement enchanté de ces beaux endroits, où il racontoit les amours de ce Prince avec Madame de Château-Briant, & la fin infortunée de cette Dame.

Selon lui, l'an 1526, après la priſe du Roi à la Bataille de Pavie, elle s'en retourna en Bretagne. Son mari la reçut dans ſon Château, & l'enferma dans une chambre tapiſſée de noir, où il pouvoit voir ce qui s'y paſſoit ſans être vu. Après avoir gouté aſſez longtems le plaiſir de la voir s'abandonner ſans ceſſe à l'inquiétude, à la crainte, au deſeſpoir, il lui mena au bout de ſix mois deux Chirurgiens, qui après lui avoir ouvert les veines des bras & des jambes, vengérent par ce ſupplice l'infidélité qu'elle avoit eue pour ſon mari.

Par malheur quelques Curieux à qui cette hiſtoriette parut ſuſpecte, allérent fouiller dans les Archives de Château-Briant, & trouvérent que Madame de Château-Briant, qui étoit morte, ſelon l'Auteur, au plus tard en 1526, étoit encore vivante en 1532; * que François I. dans un voyage qu'il fit en Bretagne cette année-là, lui donna le trente-unième de Mai le revenu des Seigneuries de l'Ile de Ruis, & de Suſcinio, & du Château de l'Eſternic; qu'elle ne mourut qu'en 1537, comme on le voit par ſon Epitaphe; & qu'après ſa mort le Roi accorda à ſon mari l'uſufruit de Ruis & de Suſcinio.

* Voyez la nouvelle Hiſt. de Dom Lobineau, Vol. 1. p. 847. & l'Ouvrage du Sieur Even fameux Avocat au Parlement de Rennes ſur l'Hiſtoire de François I. du Sieur de Varillas.

Cette découverte & pluſieurs autres remarques qu'on a faites depuis ſur les Ouvrages de l'Hiſtorien dont je parle, d'ailleurs homme habile dans notre Hiſtoire, & qui écrit bien, le décréditérent beaucoup. C'eſt la punition que méritent ces Ecrivains qui ont plus en vue de récréer leurs Lecteurs, que de les inſtruire.

C'eſt encore pécher contre la vérité de l'Hiſtoire, que d'attribuer ſans fondement aux Acteurs qui paroiſſent ſur la ſcène, des motifs de la

la conduite qu'ils tiennent. Je dis ſans fondement, c'eſt-à-dire, ſans les trouver dans les Ecrivains de leur tems, à moins, comme il arrive quelquefois, que leurs actions & leurs démarches ne ſoient telles, qu'on ne puiſſe raiſonnablement douter qu'elles n'aient eu ces motifs pour principe.

Il en eſt de même des raiſonnemens qu'on fait faire aux Princes ou à leurs Miniſtres dans des Conſeils ſecrets, ou aux Généraux d'Armées dans des Conſeils de Guerre, des ſoupleſſes qu'on attribue aux Ambaſſadeurs dans des Négociations & dans des Traités de paix, pour amener à leur but ceux avec qui ils traitent. „ Quelle „ préſomption, dit M. de Tavannes *, de faire „ des Livres remplis de Conſeils d'Etat & de „ Combats! Les uns ſe ſont faits ſecrets, & par- „ tant non ſûs : les autres mal rapportez. Ces „ Ecrivains font donner des avis aux Conſeillers „ d'Etat à l'aventure, comme ils jugent par l'é- „ vénement qui devoit avoir été; ce qui eſt ſou- „ vent tout au contraire, &c. "

* Dans l'Epitre qui eſt à la tête des Mémoires de Tavannes.

Cette politique outrée règne encore dans tous les Ouvrages de Varillas; & d'Avila s'y abandonne auſſi quelquefois. Ils ont pris pour modèle Corneille Tacite parmi les Anciens, & Guicciardin parmi les Modernes. Celui-ci doit être plus cru que les autres ſur certains points, parce qu'il avoit quelque part aux affaires de ſon tems en Italie; mais très ſouvent tous ces beaux détails, ces rafinemens de politique, ces plans de Négociations ſi bien dreſſés, ſont ſortis de la tête de l'Hiſtorien, qui a raconté non pas ce qui a été dit, mais ce qui a pu être dit. † Ce ſont après tout les Lecteurs eux-mêmes qui gâtent les Hiſtoriens ſur cet article. Ils veulent qu'on fouille dans les ſecrets les plus impénétrables des Princes, ſans quoi leur curioſité & ſouvent leur malignité n'eſt point ſatisfaite. On les ſert ſelon leur goût, & on leur donne des chimères dont ils ſe repaiſſent volontiers.

† *Quidam... opus ſuum fieri populare non putant, niſi mendacio aſperſerint.* Senec. L. 7. Quæſt. Natur.

Qu'on ne s'imagine pas cependant que je prétende ici interdire à l'Hiſtorien la recherche curieuſe des cauſes de certains grands événemens. * Ce ſeroit ôter à l'Hiſtoire ce qu'elle a de plus beau, ce qui en fait l'ame, ce qui la ſoutient, ce qui lui donne de la dignité; ſans cela elle dégénéreroit en Gazette; ce ne ſeroit qu'un ramas de faits ſans liaiſon, dont on ſeroit bientôt laſſé. Je ne prétens exclure que les fictions & les divinations outrées de certains Hiſtoriens modernes. Ils veulent rafiner ſur tout, & rendre raiſon de tout. Or je dis qu'il n'y a point de plus grande marque de la fauſſeté d'une Hiſtoire que celle-là. La raiſon eſt, que parmi les événemens les plus extraordinaires, il y en a beaucoup qui ſont l'effet du pur hazard, & de certaines conjonctures qu'on n'a pu ni dû prévoir. Qu'on interroge là-deſſus les plus habiles Miniſtres d'Etat, & les plus fameux Généraux d'Armée, & ils en conviendront.

* *Non modo caſus eventuſque rerum, ſed ratio etiam cauſaque noſcantur.* Tacit. 14. Annal.

Qu'on faſſe, par exemple, un grand détail des Négociations du Marquis de Roſni avec Jaques Roi d'Angleterre, du tems de Henri IV. Qu'on le faſſe de celles du Préſident Janin au ſujet du Traité de la grande Trève, où les Hollandois furent reconnus par les Eſpagnols pour Etats Souverains. On le peut, & on le doit, parce que ces deux grands Miniſtres ſur l'autorité deſquels on a droit de compter, l'ont fait eux-mêmes ce détail, & qu'ils étoient parfaitement inſtruits des motifs qui faiſoient agir les parties intéreſſées. J'en dis autant des particularités du grand différend qu'il y eut au Concile de Trente touchant la préſéance entre les Ambaſſadeurs de France & d'Eſpagne; parce que Palavicin qui a fait l'Hiſtoire de ce Concile, avoit vu, & cite ſur ce ſujet les Lettres du Pape aux Princes, celles des Princes & des Légats du Concile au Pape, les Mémoires les plus ſecrets des Nonces & des autres Agens du S. Siège dans les diverſes Cours. Il en eſt de même de pluſieurs

ſieurs autres Mémoires faits de bonne main, & qui entrent dans des détails.

Mais qu'on faſſe un Roman de la minorité de Saint Louis, comme a fait Varillas, où il caractériſe les perſonnages, comme s'il avoit vécu le plus intimement avec eux; où il rend raiſon de toutes leurs démarches, comme s'il avoit été de leur Conſeil; où il tranſporte exprès ou par mépriſe des faits éloignés, & les rapproche pour le dénouement des intrigues qu'il raconte; où il fait ſon principal perſonnage qui eſt le Comte Thibaud de Champagne, tuteur de ſes nièces, leſquelles étoient plus âgées que lui, & qui en effet n'étoient que ſes couſines; où il avance ou ſuppoſe avec aſſurance à chaque ligne des choſes qui n'ont tout au plus que de la vraiſemblance, ainſi qu'il a coutume de faire dans tous ſes Ouvrages; c'eſt ce qui n'eſt ni ſupportable, ni pardonnable. Il faut orner l'Hiſtoire, la fournir, la ſoutenir; mais en ſe tenant toujours dans les bornes de la ſincérité. J'aimerois mieux, diſoit Lucien, déplaire en diſant la vérité, que de réjouïr en contant des fauſſetés. En uſer autrement, c'eſt abuſer de la crédulité du Public, & lui tendre des pièges; c'eſt manquer au reſpect qu'on lui doit: en un mot c'eſt lui préſenter des fables ſous le titre d'hiſtoire.

Lucian. de conſcrib. Hiſt.

La partialité & la prévention ſont encore des défauts qui gâtent pluſieurs Hiſtoires, au préjudice de la vérité. Un Hiſtorien en ce point doit être en garde auſſi-bien contre lui-même, que contre les Mémoires qu'il ſe propoſe de ſuivre. Il eſt naturel à un Hiſtorien de ſe laiſſer aller à l'affection qu'il a pour ſa Nation, c'eſt un effet de l'éducation dont on ne peut ſe défaire; mais il doit la modérer: il faut ſur-tout qu'il ſe donne de garde d'une choſe, qui eſt une ſuite de l'attachement qu'il a naturellement pour ſa Patrie, je veux dire d'une certaine antipathie ordinaire entre les Peuples des Etats voiſins à cauſe des maux qu'ils ſe ſont faits de tout tems les

Haud facilè animus verum provident, ubi officiunt odium, amicitia, ira atque miſericordia. Salluſt. in Bel. Catil.

uns aux autres. On s'apperçoit trop de ce foible dans pluſieurs Hiſtoriens. Non ſeulement un Ecrivain ne doit point ſe laiſſer emporter aux invectives ni aux traits injurieux contre une autre Nation; mais encore il doit rendre juſtice au mérite des grands Hommes qui ſe ſont rencontrés en divers tems parmi les Nations ennemies de la ſienne. Les Anglois & les Eſpagnols qui ont été ſi longtems en guerre avec la France, en ont eu de tels & en grand nombre. Il n'y auroit pas d'équité, & il y auroit même de la lâcheté à ne les pas peindre dans une Hiſtoire de France avec leurs couleurs naturelles, & à rabaiſſer leur vertu, parce qu'elle nous a été funeſte en de certains tems. J'ai remarqué que les Hiſtoriens des petits Etats, qui ont, ou qui ont eu autrefois leur Souverain particulier, ſont plus ſujets à ſe laiſſer emporter par cet eſprit national. Les Hiſtoriens de Bretagne ne ſe ſont pas aſſez ménagés à cet égard, & j'ai toujours admiré la hardieſſe du Sieur d'Argentré, de dédier ſon Hiſtoire de Bretagne au Roi Henri III, vu la manière dont il parle en pluſieurs rencontres de la France & des François, au ſujet des différends que nos Rois avoient avec les Ducs de Bretagne.

C'eſt contre les Mémoires qui racontent les guerres civiles, que l'Hiſtorien qui s'en ſert, doit principalement ſe précautionner. C'eſt dans ces ſortes de Mémoires, où la partialité & l'animoſité règnent le plus. Nous en avons tant d'exemples dans une infinité d'Ecrits hiſtoriques publiés depuis le règne de François II. juſqu'à celui de Louis XIII, par les Catholiques & par les Huguenots; & la choſe eſt ſi connue, qu'il ſeroit inutile de faire ſur ce ſujet la critique de quelqu'un d'eux en particulier. C'eſt-là l'effet ordinaire des guerres civiles, & ſur-tout des guerres civiles allumées par le motif ou par le prétexte de la Religion.

La partialité n'a jamais plus paru que dans les Hiſ-

Hiſtoires qui ont été écrites touchant les différends des Papes avec les Empereurs & les autres Souverains ; & il n'y en a guères où l'on ait gardé moins de ménagement de part & d'autre. Les excès de quelques Hiſtoriens en cette matière procédoient non ſeulement de l'attachement pour le parti qu'ils avoient embraſſé, de l'intérêt, de la flatterie, & d'autres motifs ſemblables qui animent des Ecrivains mercénaires ou paſſionnés ; mais encore de certaines maximes autoriſées dans les pays où ils avoient pris naiſſance, & par leſquelles ils décidoient ſur la juſtice ou ſur l'injuſtice des prétentions & de la conduite, ſoit des Papes, ſoit des Souverains. On ſait que les maximes des Ultramontains ſur la juriſdiction ſpirituelle, & ſur la temporelle, ont toujours été très oppoſées à la Juriſprudence des pays d'en-deçà des Alpes. Ainſi il n'eſt point ſurprenant que dans un pays on traitât d'injuſtice & même de tyrannie, ce qui étoit regardé dans un autre comme conforme aux loix de la plus exacte équité.

Comme il y a eu en divers tems de ſemblables différends entre les Rois de France & les Papes, & qui ont fait de l'éclat, ceux qui entreprennent d'écrire notre Hiſtoire, ne peuvent ſe diſpenſer de traiter ces matières, & de les traiter avec exactitude. Je crois qu'il me ſera permis de parler ici de moi en paſſant. Je ſai ce que certaines gens en ont dit dans le monde ſur ce ſujet; ſavoir, qu'un homme de mon état n'étoit guères propre à bien inſtruire ſes Lecteurs ſur ces points de notre Hiſtoire en particulier, & qu'infailliblement je ménagerois les Papes.

Quand ces diſcours me furent rapportés, je demendai deux choſes. La prémière, ſi effectivement je ne devois pas ménager les Papes ; s'ils n'avoient pas la qualité de Chefs de l'Egliſe, & de Vicaires de JESUS-CHRIST ; & ſuppoſé même qu'on n'enviſageât pas ces Titres ſa-

crés dans leur perſonne, s'ils n'étoient pas Souverains; & ſi en cette qualité, ſelon toutes les loix de la bienſéance & du reſpect qu'on leur doit, ils ne méritoient pas d'être ménagés : ſi enfin un Hiſtorien Ultramontain qui toucheroit de telles matières, & les traiteroit ſuivant les maximes de ſon pays, ne ſeroit pas blâmé de ſe déchainer à cette occaſion contre les Empereurs & les autres Souverains ?

Je demandai en ſecond lieu, ſi pour l'intérêt de la vérité, car c'eſt de quoi il s'agit ici, il y avoit plus à craindre de la modération qui convient à un homme de mon état, que de l'emportement de quelques autres Hiſtoriens, qui ſemblent ſe faire un honneur de dégrader les Papes, & de les outrager de gaieté de cœur, ſans garder aucune meſure ?

Je doute qu'il y ait aucune perſonne raiſonnable & ſenſée, je ne dis pas parmi les Catholiques, mais parmi les Proteſtans mêmes, qui ne répondît à ces deux queſtions de la manière dont je crois qu'on y doit répondre. Mais pour ôter tout ombrage à ceux qui pourroient me ſoupçonner de quelque prévarication en cette matière, je vais rendre compte de la manière dont je me ſuis conduit en traitant de ces affaires que l'on regarde comme ſi délicates & ſi difficiles à manier.

Je me ſuis regardé comme François, comme Enfant de l'Egliſe, & comme Hiſtorien. Comme François, j'ai établi dans les occaſions qui s'en ſont préſentées, les Droits légitimes de nos Rois : je me ſuis bien gardé d'y donner la moindre atteinte, & d'autoriſer en aucune manière les prétentions de quelques Papes ſur le Temporel des Souverains. Comme Enfant de l'Egliſe, je n'ai eu garde de me répandre à l'exemple de tant d'autres Ecrivains, en invectives, & en réflexions odieuſes contre le S. Siège. Comme Hiſtorien, je me ſuis borné au devoir que cette qualité m'impoſe, de rapporter ſimplement les faits,

Hiſtoria eſt narratio rei geſtæ, per quam ea

faits, ſans m'ériger en Juriſconſulte, ou raiſonner en Avocat chargé du droit des Parties.

quæ facta ſunt, dignoſcuntur. Iſidor. L. 1. Origin.

C'eſt aux Lecteurs à tirer eux-mêmes les concluſions des Faits & des Mémoires qu'on leur produit, & je n'en ai omis aucun qui me parût d'importance. Je m'explique dans quelques exemples.

C'eſt une grande queſtion entre les partiſans des Papes, & ceux des Empereurs, ſavoir ſi du tems de Charlemagne, de Louis le Débonnaire, & des autres Empereurs François, les Papes avoient le Domaine direct, ou ſeulement le Domaine utile dans Rome, & dans les autres lieux dont Pepin & Charlemagne firent donation au Saint Siège.

Un Hiſtorien entendroit mal ſon métier, s'il s'aviſoit de farcir ſon Hiſtoire de Diſſertations, & je me ſuis bien gardé d'en faire une ſur ce ſujet: mais voici les faits que j'ai rapportés, non point comme des preuves des Droits des Papes ou des Empereurs, mais ſelon qu'ils ſe préſentoient à moi dans la ſuite de la narration, & qu'ils entroient naturellement dans mon Hiſtoire.

Par exemple, j'y marque en divers endroits, que les Romains firent ſerment de fidélité à Charlemagne, à Louis le Débonnaire, & aux autres Empereurs François. Je cite ſur cet article les Auteurs contemporains, une Lettre de Charlemagne au Pape, & même des Hiſtoriens Ultramontains. M'accuſera-t-on pour cela de partialité en faveur des Empereurs contre les Papes?

D'autre part j'ai rapporté hiſtoriquement les prétentions de quelques Papes oppoſées à celles des Empereurs en cette matière. Ai-je dû ſupprimer ces choſes que mon ſujet me préſentoit de lui-même, de peur de paroître partial en faveur des Papes contre les Empereurs & les autres Souverains? De tous ces faits qui concernoient les Papes & les Souverains, je n'ai tiré

nulle induction dans mon Hiſtoire, & je les mets comme je les trouve dans les Livres des Ecrivains, & dans les autres Monumens de ces tems-là. Chacun en fera telle application & tel uſage qu'il voudra, ſelon ſes idées & ſes préjugés. Je ferai ſeulement ici en paſſant une réflexion ſur ce ſujet; c'eſt que ceux de nos Auteurs François qui ont recueilli avec tant de ſoin tout ce qui peut être au deſavantage des Papes en cette matière, ne prennent pas garde qu'en cela même ils ſervent très mal l'Etat. Car les intérêts des Princes ſont fort changés à cet égard. Il eſt aujourd'hui au moins fort indifférent à nos Rois de la troiſième Race que les Empereurs François de la ſeconde Race aient eu, ou n'aient pas eu le Domaine direct de Rome. Au contraire ce ſont les Empereurs de nos tems qui y ſont intéreſſés, c'eſt la Maiſon d'Autriche que cet intérêt regarde. Ainſi établir les droits des anciens Empereurs François, c'eſt travailler pour les Princes de la Maiſon d'Autriche, & par conſéquent pour les ennemis les plus ordinaires de la France. Ce qu'il ne falloit pas omettre, & dont auſſi j'ai fait un détail exact, ce ſont les obligations qu'a le Saint Siège à la France pour ce grand Domaine temporel, dont il eſt aujourd'hui en poſſeſſion.

Autre exemple. Lothaire Roi de Lorraine étant mort ſans laiſſer de fils légitimes, le Roi Charles le Chauve ſon oncle s'empara de cet Etat au préjudice de l'Empereur Louis, frère de Lothaire. Le Pape Adrien II. portoit fort ce Prince, qui rendoit de grands ſervices à l'Egliſe, & qui aſſiégeoit actuellement Barri, que les Saraſins tenoient encore en Italie. Ce Pape écrivit en France des Lettres très offenſantes pour Charles le Chauve, où il lui faiſoit des reproches, des menaces, & le traitoit de parjure & de tyran.

Dans cette occaſion ai-je dû ſuccomber à la tentation de réfléchir avec aigreur ſur cette conduite

duite ſi peu meſurée d'un Pape envers un Roi de France, & invectiver amèrement contre la hauteur avec laquelle quelques Papes ont autrefois traité les Souverains ? Je ne l'ai pas fait ; mais après avoir ſeulement remarqué que les Prédéceſſeurs de ce Pape n'avoient pas coutume d'écrire de ce ſtile aux Empereurs & aux Rois François de leur tems, je rapporte le précis de la Lettre que Hincmar Archevêque de Reims fut chargé par le Roi d'écrire au Pape.

Ce Prélat, ſans ſortir des bornes du reſpect, fit dans ſa Lettre de vives remontrances au Pape ſur la manière dont il lui avoit écrit à lui-même, & ſur celle dont il avoit écrit au Roi. Il lui marque l'indignation du Peuple & des Seigneurs François ſur la conduite qu'il tenoit, ce qu'ils penſoient, & ce qu'ils diſoient ſur l'indépendance des Rois pour leur Temporel, comme tenant leur puiſſance de Dieu, & le peu de cas qu'ils feroient des cenſures qu'on pourroit lancer contre eux dans un différend qui n'étoit point du reſſort du Saint-Siège.

Il me ſemble que de tels Mémoires qui ſe trouvent parmi les monumens de l'Antiquité, étant employés dans une Hiſtoire, valent bien les réflexions chagrines d'un Ecrivain paſſionné ; & que d'ailleurs on ne peut ſe plaindre d'un Hiſtorien qui rapporte ſimplement ce qui s'eſt fait, ce qui s'eſt dit, & ce qui s'eſt écrit ſur le ſujet qu'il traite.

J'en ai uſé de même dans le fameux différend qu'il y eut entre le Pape Boniface VIII, & le Roi Philippe le Bel ; j'y rapporte ce qui ſe paſſoit à Rome, & ce qui ſe paſſoit en France, les coups violens qu'on ſe portoit de part & d'autre, les procédures réciproques, l'origine, la ſuite & l'événement du procès, ſans rien omettre d'important, ni aucuns faits qui puiſſent ſervir à mettre les Lecteurs en état de juger eux-mêmes la cauſe.

En un mot, dans les endroits de mon Hiſtoire

re d'où j'ai tiré les exemples que je viens de rapporter, & dans plusieurs autres de même nature, les loix de la sincérité ont été la règle que j'ai suivie en exposant les choses : mais j'ai cru suivre celles de la prudence dans la manière dont je l'ai fait, en ne m'écartant point du respect qu'on doit aux Puissances Souveraines. Ainsi je ne crains point le reproche d'Historien partial, & j'ai quelque droit de prétendre à la louange d'Ecrivain modéré : quiconque aura la juste idée du caractère de l'Histoire, & du devoir de l'Historien, me rendra justice sur ce point.

La sincérité & l'amour de la vérité sont des qualités si essentielles à un Historien, que sans cela son Histoire devient inutile pour la fin principale qu'on doit se proposer dans cette espèce d'Ouvrage, qui est d'instruire ses Lecteurs sur ce qui s'est passé dans les tems dont on leur parle; & qu'avec cela, quand même d'autres qualités manqueroient à l'Historien, on en peut toujours tirer quelque fruit. Mais quand on s'engage dans une telle carrière, il faut, sur-tout dans le siècle délicat, poli & éclairé où nous vivons, ne se sentir pas tout-à-fait dénué de certains autres talens, sans lesquels l'Historien courroit risque d'avoir le sort de ce mauvais Poëte, qui n'étant lu de personne, disoit pour se consoler, qu'il n'écrivoit que pour lui & pour les Muses. *

Mihi cano & Musis.

Entre autres choses, il faut avoir en commençant, un certain degré de doctrine & de capacité qui ne s'acquiert point en composant.

Outre la Chronologie & la Géographie dont tout Historien doit être parfaitement instruit, pour ne pas tomber dans des fautes très énormes qui le rendroient ridicule, il doit, pour traiter solidement & à fond sa matière, avoir une étendue de connoissance plus vaste, que sa matière ne semble d'abord exiger de lui. Je m'explique. Une Histoire générale, & en particulier l'Histoire de France, a bien des rapports. Depuis

puis l'établiſſement de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules juſqu'à nos tems, notre Hiſtoire tient, pour ainſi dire, aux Hiſtoires de toutes les Nations de l'Europe, & même à celles des autres parties du Monde.

Nos Rois de la prémière Race ne furent pas plutôt établis dans les Gaules, qu'ils eurent des démêlés & des guerres avec les Rois Bourguignons, avec les Oſtrogoths & les Viſigoths, dans les Gaules, en Italie & en Eſpagne. Ils ſe liguérent tantôt avec les Empereurs, & tantôt contre eux. Les Lombards s'étant rendus maîtres de l'Italie, devinrent auſſi-tôt les Ennemis des François, & paſſérent les prémiers les Alpes pour les attaquer.

Nos Rois de la ſeconde Race, ſur-tout depuis que Charlemagne fut ſur le Trône, tournérent leurs armes contre les Lombards, ils firent de grandes conquêtes en Eſpagne contre les Saraſins, ils ſubjuguérent les Nations Germaniques les plus reculées, & furent longtems en guerre ou en négociation avec les Empereurs Grecs.

Sous la troiſième Race, dès le tems de Louïs le Gros, les Anglois commencérent à faire la guerre à la France. Depuis Louis le Jeune juſqu'aux derniers tems, l'animoſité entre les deux Nations a toujours duré ; & il n'y a preſque point de règne qui n'ait été ſignalé par des combats entre les deux Nations. L'Eſpagne, longtems unie d'intérêt avec la France, eut des différends avec elle dès le tems de Philippe le Hardi : les intérêts des deux Nations commencérent à devenir fort oppoſés ſous le règne de Louis XI. Mais depuis que la Maiſon d'Autriche a été élévée ſur le Trône au-delà des Pyrénées, il n'y a eu que des intervalles de paix entre les deux Etats.

Les Croiſades qui commencérent dès le règne de Philippe I. quatrième Roi de la troiſième Race, & les Colonies qu'on a envoyées dans

le

le nouveau Monde ſous les derniers règnes, ne permettent pas à l'Hiſtorien d'ignorer ce qui regarde l'Aſie, l'Afrique, & l'Amérique.

Il eſt évident que pour bien parler des Guerres, des Négociations, des Traités de la France avec tant de Nations différentes, & pour bien débrouiller les intérêts oppoſés, les cauſes & les ſujets de ces Guerres, il faut en avoir lu les Hiſtoires.

La plupart des Auteurs de l'Hiſtoire générale de France qui ont écrit depuis deux ſiècles, ſemblent n'avoir donné une ſérieuſe application à leurs Ouvrages, que quand ils ſont parvenus au règne de Philippe de Valois, & ils ont fort négligé les tems qui l'ont précédé. Sur cela il s'eſt formé un très faux & très injuſte préjugé : ſavoir, que l'Hiſtoire de la prémière Race ne méritoit pas d'être lue; que celle de la ſeconde n'avoit guères de quoi piquer davantage la curioſité; & que même les commencemens de la troiſième étoient fort ſtériles.

Cette idée eſt très mal appuyée, & n'a point d'autre fondement que la négligence, ou pour le dire avec plus de franchiſe, l'ignorance des Hiſtoriens dont je viens de parler. Ce point eſt aſſez important par rapport à notre Hiſtoire, pour mériter d'être éclairci; & ce que je vais dire ſur ce ſujet montrera en même tems combien la Science eſt néceſſaire à un Hiſtorien, & l'obligation où il eſt d'étendre ſes recherches au-delà des Mémoires que les Ecrivains de ſon pays lui fourniſſent.

Il ſeroit à ſouhaiter, dit-on, qu'on pût lire les commencemens de l'Hiſtoire de France avec autant de ſatisfaction, ou du moins avec auſſi peu d'ennui, qu'on lit dans Tite-Live, ceux de l'Hiſtoire Romaine. On a raiſon ſans doute de penſer & de parler de la ſorte, ſi la matière eſt capable de la même régularité & des mêmes agrémens; & en ce cas on a droit d'exiger de ceux

ceux qui y travaillent, une application proportionnée à la dignité de leur ſujet.

Mais pourquoi notre Hiſtoire dans ces prémiers règnes ne ſeroit-elle pas capable de cette régularité & de ces agrémens ? C'eſt, ajoute-t-on, que ces commencemens ne fourniſſent qu'une matière ſi brute, ſi confuſe, des faits ſi incertains, de événemens ſi peu liés, des actions ſi barbares, qu'il ſemble que toute l'adreſſe de l'Art ne ſuffit pas pour débrouiller ce cahos, pour pénétrer ces ténèbres, & pour diſſiper cette eſpèce d'horreur, qui eſt comme répandue ſur tous ces prémiers tems.

Il y a dans cette objection du vrai & du faux. En démêlant l'un d'avec l'autre, on pourra juger ſi le défaut de la matière peut ou ne peut pas ſervir d'excuſe à ceux qui l'auroient miſe en œuvre juſqu'à préſent ſans ſuccès.

On doit conſidérer dans notre Hiſtoire deux ſortes de commencemens ; celui de la Nation Françoiſe, & celui de la Monarchie Françoiſe. Le commencement de la Nation Françoiſe a toujours été très inconnu, & par-là même il étoit très propre à devenir fabuleux, ainſi qu'il eſt arrivé. L'origine ne s'en rencontroit nulle part; on eſt allé juſqu'à la ſource des Fables, juſqu'à la priſe de Troie, pour l'y trouver.

Pluſieurs de nos Hiſtoriens qui ont écrit avant cinq ou ſix cens ans, racontent bonnement & ſérieuſement ces belles antiquités. Nos Modernes communément ne les touchent qu'en peu de mots, & les donnent comme des Fables. On ne peut pas les blâmer d'en parler ; car c'eſt un point ſur lequel il eſt bon au moins de ſavoir ce que l'on dit ; & Tite-Live en a uſé ainſi au commencement de ſon Hiſtoire, en parlant de l'origine du Peuple Romain.

Pour ce qui eſt des commencemens de la Monarchie Françoiſe, il en faut encore diſtinguer de deux ſortes : le commencement de la Monarchie

chie au-delà du Rhin dans la Germanie, & celui qu'elle a eu depuis dans les Gaules.

C'eſt du prémier dont on peut dire avec vérité, qu'on n'en a que des connoiſſances très incertaines & très confuſes, ou plutôt qu'on n'en a preſque point. Les noms de quelques Rois ou de quelques Capitaines François ſe trouvent dans l'Hiſtoire de l'Empire, & dans quelques anciennes Chroniques. On y voit de tems en tems cinq ou ſix lignes qui marquent en paſſant peu de choſe de la Nation, une victoire, une défaite, des excurſions, & rien davantage. Cette ſeule diſette de Mémoires dont il eſt impoſſible de faire quelque choſe de ſuivi, doit ſans doute empêcher d'en entreprendre l'Hiſtoire; je dis l'Hiſtoire, & non pas des Diſſertations & des Ouvrages de Critique ſur ce ſujet, comme * pluſieurs ſavans hommes en ont fait. On ne ſauroit trop éclaircir ces Monumens de l'Antiquité. Mais il faut avouer que ce n'eſt pas répondre à l'attente d'un Lecteur, que de lui préſenter des Tomes ou des Livres entiers avec le titre d'Hiſtoire de France, où pour lier quelques fragmens qui parlent des François, on ne donne en effet rien autre choſe que l'Hiſtoire Romaine. Cela n'a pas peu contribué à faire tomber les Ouvrages de deux ſavans Auteurs †, qui, à en juger par ce qu'ils ont donné de leur Hiſtoire au Public, valoient dans le fond beaucoup mieux que d'autres qui ont eu plus de cours.

* Iſaac Pontan. Maſſon, La Cary, &c.

† M. De Cordemoi. Le P. Jourdan.

Mais dès qu'on eſt arrivé au commencement de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules, ſi l'Hiſtoire ne plait pas autant que l'Hiſtoire Romaine, ce n'eſt plus la matière qui manque; c'eſt ou le diſcernement, ou l'art, ou la diligence de ceux qui la traitent. Car pour comparer enſemble ces deux Hiſtoires, examinons ce qui entre dans l'une & dans l'autre immédiatement après leurs tems obſcurs ou fabuleux. Ces tems obſcurs ou fabuleux finiſſent dans l'Hiſtoire Romaine à la fondation de Rome, & à ſes prémiers

Rois;

Rois; & dans la nôtre, c'eſt à la fondation de la Monarchie en-deçà du Rhin, & au tems de Clovis.

On a communément l'eſprit ſi rempli de la grandeur Romaine, qu'à moins d'une réflexion particulière, on ſe la figure même dans les plus petits commencemens de la Ville de Rome. Quand on entend raconter que Romulus ſortit de Rome avec une Armée contre les Céniniens, les Antennates, & les autres Peuples qui s'étoient ligués pour venger l'enlèvement de leurs filles, on ſe repréſente ce Roi à la tête de pluſieurs milliers d'hommes bien armés, partagés en eſcadrons & en bataillons, qui va attaquer une autre Armée encore plus forte que la ſienne, qui la défait, qui revient avec un plus grand nombre de chariots chargés de dépouilles, pour en faire hommage, & en élever un ſuperbe Trophée à Jupiter Férétrien. Cela ne veut cependant rien dire autre choſe, ſinon que Romulus ſortit d'une petite Bourgade bien plus petite & bien moins peuplée que pluſieurs de nos Bourgs de France; qu'il ſe mit à la tête de trois ou quatre cens hommes au plus, la plupart Bergers ou Bandits; qu'il donna ſur ſix ou ſept cens autres, & les mit en déroute; & qu'aiant enlevé le bouclier & les armes au Chef des Ennemis tué dans le combat, il les vint ſuſpendre à un vieux Chêne ſur le Mont appellé Capitole.

C'eſt-là l'idée qu'il faut avoir de toutes ces Armées conduites d'abord contre les Sabins, les Fidénates, & les autres Ennemis des Romains. Tous ces Peuples détruits ou aſſervis ſous les prémiers Rois de Rome & ſous les prémiers Conſuls, n'avoient pour la plupart que chacun leur petit canton, au milieu duquel étoit une petite Ville mal fortifiée. Ce fut-là pendant pluſieurs années les ſujets des Triomphes, des Ovations, des Supplications que l'on faiſoit en actions de graces à Rome, & dont l'Hiſtoire Romaine eſt remplie, principalement depuis l'établiſſe-

bliſſement du Conſulat. Enfin la République Romaine plus de quatre cens ans après ſa fondation étoit infiniment moins riche, moins puiſſante, & beaucoup moins étendue que la République de Veniſe ne l'eſt aujourd'hui dans la ſeule Italie.

Certainement Clovis, dès ſon entrée dans les Gaules, noûs fournit quelque choſe de bien plus grand. Son prémier coup y fut la deſtruction de l'Empire Romain. Sa prémière Victoire le mit en poſſeſſion de plus de pays & d'un plus grand nombre de Villes conſidérables, que Rome n'en conquit en quatre ſiècles. Et ſans parler de ce qu'il fit depuis au-delà du Rhin, on le voit dans les Gaules abattre les deux Puiſſances qui y dominoient, celle des Viſigoths & celle des Bourguignons; étendre par la défaite des prémiers ſon Domaine juſqu'aux Pyrénées; ſe rendre les autres Tributaires, & devenir en peu d'années un des plus redoutables Monarques de l'Europe. Ses enfans détruiſent le Royaume de Bourgogne & celui de Turinge. Un de ſes petits-fils * impoſe un Tribut aux Saxons, entre dans l'Italie, y fait des Conquêtes ſur l'Empereur, & ſe trouve en état de l'aller attaquer même du côté de Conſtantinople. C'étoit ſur ce pié que ſe trouvoit la France trente-ſept ans ſeulement après la mort de Clovis. Un ſujet tel que celui-là peut-il s'appeller un fond ſtérile pour l'Hiſtoire, & qui n'ait rien qui ſoit capable d'attacher les Lecteurs?

* Théodebert I.

Ceux qui n'ont lu notre ancienne Hiſtoire que dans des Abrégés, ou dans des Compilations mal digérées & peu exactes, ne manqueront pas de dire que tous ces grands événemens ſont rapportés ſans circonſtances, & que ſans détail ils donnent peu de plaiſir; mais ſurement cela eſt très faux. La plupart des actions importantes ſont circonſtanciées dans les anciens Auteurs. A la vérité, ces détails ne ſe trouvent pas tous ramaſſés dans Grégoire de Tours, ou dans Frédégaire; il

Il faut ſe donner quelquefois la peine de les chercher ailleurs ; mais il faut prendre cette peine, quand on ſe charge de la compoſition d'une Hiſtoire.

Par exemple, à l'égard des Batailles de Soiſſons, de Tolbiac, de Poitiers, d'Arles, qui ſe donnérent du tems de Clovis, on en ſait non ſeulement le lieu & le ſuccés, mais encore le tems, le nom des Commandans, & les faits d'armes les plus mémorables. Quelques-unes des Campagnes que les François firent en Italie du tems des enfans de Clovis, ſont rapportées avec exactitude par les Hiſtoriens de l'Empire. Nous n'avons guéres de Batailles données de notre tems, de Campemens, de Marches d'Armées, décrites plus au long & plus en détail, que la Bataille du Caſilin auprès de Capoue, gagnée par le fameux Narſés contre un Général des François d'Auſtraſie; tout ce qui la précéda & toutes ſes ſuites, tout cela, dis-je, eſt raconté dans Agathias Auteur Grec contemporain, avec toutes les particularités qui peuvent en rendre la Relation agréable. Il n'y a qu'à faire valoir ces ſortes de Mémoires autant qu'ils valent, pour en faire quelque choſe de bon.

Ce qui peut contribuer le plus à la beauté d'une Hiſtoire, c'eſt une certaine variété d'objets, d'incidens, d'intrigues, de ligues, d'intérêts oppoſés : ſans cela, un tiſſu de Guerres & de Combats fatigue bientôt l'eſprit. Quelque vive qu'en ſoit la deſcription, elle ennuye, quand elle n'eſt point diverſifiée par d'autres choſes. Le règne de Clovis & celui de ſes enfans ne cèdent en rien ſur cet article à celui de Romulus, & à tous ceux de ſes Succeſſeurs ; ou plutôt ils les ſurpaſſent infiniment, & ouvrent une carrière beaucoup plus belle.

Ce Prince n'a pas plutôt exterminé les Romains dans les Gaules, qu'il trouve en ſon chemin deux Rois puiſſans, Gondebaud Roi de Bourgogne, & Alaric Roi des Viſigoths maitre de

de tout le pays de delà la Loire juſqu'aux Pyrénées, & dont toute l'application eſt à traverſer tous ſes deſſeins. On lui ſuſcite des ennemis au-delà du Rhin. L'Italie unie d'intérêts & de Religion avec les ennemis de ce Prince, n'épargne ni forces, ni artifices pour arrêter ſes progrès. On le voit tantôt occupé à régler ſon Royaume par la Police & par les Loix, tantôt à l'étendre par des Traités ou par des Victoires, tantôt à prendre des meſures pour faire fleurir la Religion. Sous le règne de ſes enfans, les Guerres d'Italie, les Ligues avec les Goths qui y règnoient, ou avec les Empereurs qui vouloient en chaſſer ces Barbares; les Conquêtes de Bourgogne & de Turinge; les bons & les mauvais ſuccès des Guerres d'Eſpagne, la jalouſie & l'ambition des Frères règnans, tous également vaillans & ambitieux, ſont des choſes auſſi belles pour le moins à développer, que celles qui ſe paſſérent chez les Romains ſous les règnes de Numa & de Tullus Hoſtilius, & pluſieurs ſiècles encore après eux.

Que ſi l'on voit dans les commencemens de notre Hiſtoire certaines actions qui font horreur, & qui reſſentent encore beaucoup la barbarie, n'y a-t-il pas trop de délicateſſe à ne pouvoir en ſouffrir le récit? Y a-t-il aucune Hiſtoire qui ne préſente de tems en tems de ces images affreuſes? Et ſans m'écarter de la Romaine que j'ai priſe pour exemple, Romulus ne tua-t-il pas ſon frère Rémus de ſa propre main? Ce brave Horace, ce Libérateur de Rome & l'Auteur de ſa liberté, ne poignarda-t-il pas ſa ſœur après avoir ſauvé ſa Patrie? Non ſeulement on lit cette action dans l'Hiſtoire Romaine, mais même on l'entend réciter ſur le Théatre, ſans le trouver mauvais. Non, encore un coup, ce n'eſt point ici la matière qui manque, c'eſt le défaut de la main qui la touche.

Prenons pour exemple celui de nos Hiſtoriens * qui eſt aujourd'hui le plus accrédité, ou du moins

* Mézérai.

moins celui qu'on lit le plus depuis pluſieurs années. Il n'eſt point étonnant que ſon Hiſtoire ait confirmé le public dans le préjugé où il eſt, que des règnes de nos prémiers Rois on ne peut faire rien d'agréable, & qui attache l'eſprit du Lecteur. Cette partie de ſon Hiſtoire n'eſt qu'un précis mal ordonné de quelques Hiſtoriens modernes qu'il avoit devant les yeux en compoſant. Ce ne ſont que des faits abrégés mis bout à bout, ſans liaiſon & ſans dépendance les uns des autres.

Dans l'Hiſtoire de Clovis en particulier rien n'eſt développé, les intrigues des Princes jaloux des progrès de ce nouveau Conquérant n'y ſont nullement détaillés, ni leurs intérêts démêlés, ni leurs caractères repréſentés, ni les événemens préparés, & tout y eſt eſtropié.

Il en eſt de même des règnes ſuivans. Les négociations de Vitigès Roi des Gots d'Italie, & celles de l'Empereur Juſtinien avec les fils de Clovis, & avec Théodebert petit-fils de ce Prince, l'expédition des François au-delà des Alpes, la jalouſie qu'ils y donnérent aux Gots & aux Grecs, y ſont omiſes, ou touchées ſeulement en paſſant. Il paroît que cet Ecrivain n'avoit nulle connoiſſance de l'Hiſtoire de l'Empire, où l'on trouve tant de choſes propres à enrichir & à embellir beaucoup la nôtre. Or il eſt tout naturel qu'une Hiſtoire ainſi décharnée, ſi j'oſe m'exprimer de la ſorte, ne ſe préſentant aux Lecteurs que comme un ſquélette ſans vie & ſans mouvement, ne ſatisfaſſe pas leur eſprit, qui aime à être remué dans ces ſortes de lectures, à proportion comme il s'attend à l'être au Théatre & dans les Spectacles.

Il ne faut donc pas juger de notre ancienne Hiſtoire, ſur ce qu'on en voit dans l'Hiſtorien dont je parle, ni la regarder comme un champ tout-à-fait ſtérile, parce qu'il ne s'eſt pas donné la peine de tirer d'un tel fond tout ce qu'il pouvoit produire. L'Hiſtoire Romaine & celle d'A-

lexandre le Grand n'auroient pas plus d'attraits pour nous, ſi Tite-Live & Quinte-Curce n'avoient pas ſu mieux traiter leur ſujet.

J'oſe dire, & ce n'eſt pas me louer beaucoup par cette comparaiſon, que l'Hiſtoire de la prémière Race de nos Rois paroîtra toute autre dans mon Ouvrage, que dans celui de cet Hiſtorien; que la ſcène y ſera beaucoup plus animée, & qu'à l'exception des règnes de quatre ou cinq de ces Rois qu'on appelle Fainéans, qui n'occuperont pas plus de deux ou trois pages, j'ai trouvé dans le reſte de quoi la ſoutenir.

Le même Hiſtorien, qui n'avoit pas aſſurément la capacité néceſſaire pour écrire ſolidement notre ancienne Hiſtoire, n'a pas laiſſé de prétendre à l'éloge de Savant, en donnant à ſon Ouvrage un ornement qu'on ne trouve point dans ceux qui l'ont précédé: c'eſt celui des Médailles & des Portraits de nos anciens Rois. Mais il ne pouvoit guère prendre de moyen plus contraire à la fin qu'il ſe propoſoit, que celui-là.

En matière d'anciens Monumens, le diſcernement de celui qui le publie, fait connoître ou ſa ſcience, ou ſon ignorance. Dès qu'on s'y méprend, & qu'on donne pour antique ce qui eſt très récent, & pour ouvrage du tems dont l'on parle, ce qui n'a été fait que pluſieurs ſiècles après, on ſe fait moquer des Connoiſſeurs. Le Sieur de Mézérai a eu ce malheur. Il a rempli ſon Hiſtoire des Médailles de nos Rois depuis Pharamond, leſquelles, dit-il dans le titre même de ſon Livre, *ont été fabriquées ſous chaque Règne*: il doute cependant dans ſa Préface *de quelques-unes des ſiècles les plus éloignés*. Il devoit, s'il avoit eu la moindre teinture de la Science des Médailles, non pas douter de leur vérité, mais prononcer hardiment ſur la fauſſeté, non pas de quelques-unes, mais de toutes celles qu'il produit dans la prémière & la ſeconde Race, & de la plupart de celles qu'il rapporte ſous la troiſième.

Il

Il les apporte toutefois en preuve des faits qu'il avance, & cela contre toutes les règles de la Critique. Car dans quels Cabinets les a-t-il vues? Devoit-il ignorer que ſous la prémière & la ſeconde Race, & fort avant ſous la troiſième, on ne ſavoit en France ce que c'étoit que de faire des Médailles du caractère de celles qu'il produit? Les deſſeins de la plupart de celles qu'il cite, ſont d'un aſſez bon goût, & les tems où il les place étoient des tems de groſſièreté & de barbarie. C'eſt par la même raiſon que les légendes de ces Médailles, dont pluſieurs ſont aſſez ingénieuſes, devoient l'avertir de ſa mépriſe. Les lettres de ces légendes ſont de beaux caractères Romains. Or ce qui nous reſte d'anciens Monumens de nos François en ce genre ſont en caractères purement Gotiques, ou toujours mêlés de Gotiques. A peine en trouve-t-on d'une autre manière, & cet uſage ſoit pour les Médailles, ſoit même pour les Jettons, a duré juſqu'au règne de François I.

J'aurois de quoi faire une Diſſertation entière ſur ce ſujet, ſi je ne la croyois pas ſuperflue; & j'oſe dire que la plupart de ces Médailles des Rois des deux prémières Races, qui ſont tirées en grande partie d'un Livre intitulé, *La France Métallique*, n'ont pas trente années d'âge plus que l'Hiſtoire de Mézérai.

Mais une choſe à quoi les Savans trouveront le plus à redire, c'eſt que ſi cet Hiſtorien étoit curieux d'orner ſon Hiſtoire de ces ſortes d'Antiquités, il auroit pu, en faiſant quelques recherches, ſubſtituer à ces fauſſes Médailles, de véritables Médailles, comprenant ſous ce nom, ſelon l'idée ordinaire, d'anciennes Monnoies. Il y en a un aſſez grand nombre des Rois de la prémière Race au Cabinet des Médailles du Roi, & j'en ai quelques-unes entre les mains qui ſont pour la plupart des tiers de ſols d'or. Il auroit pu encore en trouver quelques-unes de la ſeconde, & faire un peu valoir par-là ſon érudition,

au-lieu que ces fauſſes Médailles ont fait connoitre qu'il n'en avoit pas beaucoup.

Il n'a été guères plus heureux dans les Portraits de nos Rois qu'il a mis à la tête de l'Hiſtoire de leur règne. Il les a tirés, dit-il, d'après les figures de ces Princes qui ſont ſur leurs tombeaux à Saint Germain des Prés & ailleurs; & il croit par cette raiſon nous les donner comme des Copies priſes ſur les Originaux: mais en cela même il ſe trompe encore. Le Tombeau de Clovis & des autres ne ſont point des ouvrages de leur tems. Ils ont été reſtitués, pour parler en termes d'Antiquaires, c'eſt-à-dire rétablis pluſieurs ſiècles après leur mort, comme en conviennent tous ceux qui ſavent l'Hiſtoire, & qui ſe connoiſſent en ces ſortes d'Antiquités. Toutes ces gravures d'imagination amuſent les yeux des enfans, & ne plaiſent pas trop aux gens habiles & raiſonnables.

Il faut donc qu'un Hiſtorien ſoit ſavant dans les Antiquités du Pays dont il fait l'Hiſtoire, pour ne s'y pas méprendre, & ne pas donner des preuves de ſon ignorance dans les choſes-mêmes par leſquelles il fait parade de ſon érudition. Il y a déja longtems qu'un Ancien *. a dit, que quiconque entreprendra d'écrire une Hiſtoire ſans une capacité ſuffiſante, ſuccombera ſous le poids, & fera beaucoup de chutes.

La ſcience de l'Hiſtorien ſe fait ſentir par les remarques qu'il ſème dans ſa narration ſur les mœurs des Peuples dont il fait l'Hiſtoire. Par ce mot de mœurs, on n'entend pas ſeulement le génie de la Nation, mais encore les Coutumes, les Uſages, les Loix, la Juriſprudence, la manière du Gouvernement Civil & Militaire, & autres choſes ſemblables, avec les changemens qui y ſont arrivés dans la ſuite des tems. Ce point me paroît eſſentiel pour la perfection de l'Hiſtoire; mais il demande de l'attention & beaucoup de réflexions, qu'on ne peut faire que quand on poſſède bien ſa matière. Il ne faut qu'un

* *Récentioribus plurimum obfuit, & multorum cauſa errorum exigua rerum antiquitatumque noſtrarum notitia.* Hadri. Valeſ. in Notitia Gall. *Ecce belli civilis ingens o-*

qu'un mot pour faire connoître le défaut de connoiſſance ou de réflexion d'un Hiſtorien à cet égard. Par exemple Varillas dans ſon Hiſtoire de la minorité de Saint Louis, lui donne tout à propos le titre de Majeſté. Ce n'eſt pas parler ſuivant les mœurs du tems, parce que ce titre n'a commencé à être proprement en uſage par rapport à nos Rois, que du tems de Louis XI. Uſer du terme de Colonel dans les Troupes de France avant François I., de celui de Régiment avant Charles IX. ou du moins avant Henri II. c'eſt introduire dans les Hiſtoires de ces tems-là, un langage qui étoit alors inconnu. Donner dans l'Hiſtoire de la prémière & de la ſeconde Race, le nom de Picardie à la Province qui le porte aujourd'hui, celui d'Allemagne au pays d'au-delà du Rhin, au-lieu de celui de Germanie, dont l'Allemagne ne faiſoit qu'une très petite partie; attribuer des Armoiries à nos Rois de la prémière & de la ſeconde Race, & à leurs Officiers; & une infinité d'autres choſes ſemblables qui ont échapé à pluſieurs de nos Hiſtoriens, ne font point d'honneur à leur érudition. Que ſi pour s'accommoder à l'uſage des tems où l'on écrit, & aux idées du commun des Lecteurs, comme il convient quelquefois de le faire, on juge à propos de s'écarter de cette règle, il faut au moins en quelque occaſion faire remarquer quel étoit l'ancien uſage. Par exemple, le titre de Secrétaire d'Etat n'a été donné que ſous Henri II. à cette eſpèce d'Officiers qui portent aujourd'hui ce titre. On les appelloit auparavant Secrétaires du Roi; mais comme ce titre de Secrétaire du Roi cauſeroit aujourd'hui une équivoque, on a pu, & on a dû donner le titre de Secrétaire d'Etat à ces Secrétaires, dont les Rois avant Henri II. ſe ſervoient pour les affaires d'Etat, mais en avertiſſant que ce terme n'étoit pas alors en uſage. Il en eſt de même du titre de Capitaine d'une Place, qu'on appelle aujourd'hui Gouverneur, & quelques autres.

put, quiſquis attigerit, niſi plenus litteris, ſub onere labetur. Petron. Satyricon.

Ce n'eſt point une vaine oſtentation de doctrine, que de citer à la marge d'une Hiſtoire beaucoup d'Auteurs, pour marquer aux Lecteurs les ſources d'où l'on a tiré les choſes qu'on leur raconte. Je regarde au contraire comme une obligation indiſpenſable pour l'Hiſtorien de le faire. Il n'y a point d'Ecrivain qui doive s'attribuer aſſez d'autorité, pour vouloir être cru ſur ſa parole dans ce qu'il rapporte des tems paſſés. La plupart des Auteurs de l'Hiſtoire générale de France, comme du Haillan, Paul Emile, Nicolle Gille, de Serres & de Mézérai, ſe ſont exemptés de ce devoir; & par cette raiſon ceux qui les ont cités eux-mêmes depuis, n'ont pas de fort bons garants.

Je n'ai guères cité que deux ſortes d'Ecrivains, ſavoir les Contemporains ou voiſins des tems dont je parle, & quelques Modernes: mais ces Modernes dont j'emploie le témoignage, doivent avoir pour le moins autant de poids que les Contemporains, par une raiſon: c'eſt qu'ils citent eux-mêmes, & rapportent ſouvent les Actes autentiques ſur leſquels ſont appuyés leurs Relations. Tels ſont, par exemple, Guichenon dans ſon Hiſtoire de Savoie, dont le ſecond Tome contient une infinité d'anciens Actes autentiques; Strada dans ſon Hiſtoire des Pays-Bas, qu'il a compoſée ſur les Archives de la Maiſon de Farnèſe; Palavicin dans ſon Hiſtoire du Concile de Trente, dont les Mémoires originaux lui ont été fournis par l'ordre des Papes; D'Argentré & Lobineau dans leurs Hiſtoires de Bretagne; & pluſieurs autres, dont les Hiſtoires ont de pareils fondemens.

La Citation des Manuſcrits fait encore beaucoup d'honneur à un Auteur. J'en ai vu un aſſez grand nombre; mais je dirai de bonne foi, que cette lecture m'a donné plus de peine qu'elle ne m'a procuré d'avantage. Parmi les choſes qui doivent entrer dans une Hiſtoire générale, j'en ai trouvé peu de conſidérables, qui ne fuſ-

ſent

ſent rapportées dans les Hiſtoriens du tems qu'on a imprimés depuis. Les Lettres de nos Rois & de leurs Miniſtres, dont il y a un très grand nombre à la Bibliothèque Royale, ſeroient un fonds admirable, ſi elles contenoient bien diſtinctement les affaires importantes de l'Etat; mais ce ſont ou de ſimples Lettres de créance, & qui ſuppoſent les inſtructions données aux Ambaſſadeurs qu'on n'a pas, ou elles regardent des choſes qui n'ont point de rapport à l'Hiſtoire, ou elles touchent très brièvement & très obſcurément les affaires dont les Ambaſſadeurs avoient ordre de traiter, parce qu'il n'eſt pas ſûr de confier les ſecrets à des Lettres, & parce que les Princes écrivant à des gens inſtruits, ſe faiſoient entendre à demi mot. Il reſte peu de pièces curieuſes, comme de certaines Négociations, des Traités de Paix, & d'autres ſemblables, où il y ait des détails hiſtoriques, qui n'aient pas été rendus publics. Les nombreux Recueils appellés les Mémoires de Brienne, & les Manuſcrits de Béthune qui ſont à la Bibliothèque du Roi, contiennent une infinité d'excellens Monumens; mais il y a peu de ces détails hiſtoriques dont je parle, qui n'aient pas vu le jour.

Les Lettres des Généraux d'Armées, dont j'ai vu un très grand nombre dans la Bibliothèque de M. le Préſident de Lamoignon, du tems de François I. de Henri II. & de François II. ſeroient utiles pour une Hiſtoire particulière, par exemple, pour celle du Maréchal de Briſſac qui commandoit en Piémont du tems de Henri II. Elles contiennent pluſieurs petits détails; comme le ſuccès d'une ſortie, d'un aſſaut, d'une rencontre entre des Partis, & d'autres choſes ſemblables. Car quand il étoit queſtion des projets d'une Campagne, ou de quelque entrepriſe qu'on minutoit, ceux qui partoient de l'Armée pour aller prendre les ordres de la Cour, étoient ordinairement chargés d'expoſer de bouche ces ſortes de choſes, de peur que les Lettres ne fuſ-

ſent interceptées. Ainſi il n'eſt pas étonnant qu'on trouve peu dans les Manuſcrits non imprimés, de ces ſortes de Mémoires qui feroient plaiſir dans une Hiſtoire.

On ne laiſſe pas d'y trouver de tems en tems quelques faits & quelques circonſtances qui méritent d'être remarquées. On y trouve des dates, on rétablit par ces pièces des noms qui avoient été défigurés dans l'Impreſſion. Par exemple, le nom de l'Evêque de Baionne qui négocia la fameuſe Ligue d'Allemagne entre Henri II. & les Princes Proteſtans, laquelle mit les affaires de Charles V en ſi grand danger, le nom, dis-je, de ce Prélat eſt corrompu dans les Imprimés; on l'appelle en François Du Freſne, & M. de Thou le nomme en Latin *Fraxineus*; mais il s'appelloit De Freſſe, comme je l'ai vu par la ſignature de pluſieurs de ſes Lettres originales. Varillas, qui avoit auſſi eu communication de ces Lettres de la Bibliothèque de M. de Lamoignon, a fait cette remarque particulière avant moi. Il faut pourtant obſerver ce que j'ai appris depuis la prémière Edition de mon Hiſtoire, que *Freſſe* en quelques Provinces ſignifie *Freſne*, & cela diſculpe ceux qui ont appellé l'Evêque en Latin *Fraxineus*; mais ceux qui l'ont appellé du Freſne en François, devoient lui laiſſer le nom de *Freſſe*.

Il eſt donc à propos de lire les Manuſcrits pour une Hiſtoire générale; mais l'utilité n'en eſt pas aujourd'hui à beaucoup près ſi grande à cet égard, que pluſieurs ſe l'imaginent.

Un Hiſtorien doit bien ſe donner de garde d'affecter de faire paroître de l'érudition, dès-là qu'elle peut mettre de la confuſion, de l'embarras, & de l'obſcurité dans ſon Hiſtoire. L'Hiſtorien Mathieu, qui a donné au Public pluſieurs morceaux de notre Hiſtoire, eſt tombé dans ce défaut, en rempliſſant ſes Ouvrages d'une infinité de traits de l'Antiquité qui ne font rien à ſon ſujet. Il doit cependant être lu par ceux qui

qui traitent du règne de Henri IV, parce qu'il étoit Hiſtoriographe de ce Prince, qui prenoit plaiſir à l'inſtruire lui-même de diverſes particularités de ſes avantures.

Le Préſident de Thou n'a pas non plus évité cet écueil. Il s'eſt propoſé pour modèles dans ſon Hiſtoire qui eſt très bien écrite en Latin, les anciens Auteurs du tems de la belle latinité, & il ne pouvoit mieux faire; mais voulant paroître docte juſques dans des minuties, & affectant de s'exprimer toujours comme les Anciens, il n'y a preſque point de page où il ne cauſe de l'embarras à ſes Lecteurs.

Au-lieu d'uſer des chiffres ordinaires auxquels on eſt maintenant accoutumé, il ſe ſert toujours des chiffres Romains, dont la plupart des gens ignorent les combinaiſons. Au-lieu de marquer les jours des mois, comme on le fait ordinairement, il ſe ſert des Calendes, des Ides, des Nones. De ſorte que quand on lit qu'une telle action s'eſt paſſée le quinzième des Calendes de Juillet, ſi le Lecteur veut ſavoir le jour que l'Auteur marque par cette manière de compter, il eſt obligé de recourir à un Calendrier Romain, ou à compter à reculons depuis le prémier de Juillet, qui étoit le jour des Calendes, pour trouver que c'eſt le dix-ſeptième de Juin.

Pour déſigner les Pays & les Villes dont il parle, il ſe ſert des noms qu'on leur donnoit du tems des anciens Empereurs Romains, ou dans les ſiècles les plus reculés. Il appelle Genève *Aurelia II. Allobrogum*, Baſle *Auguſta Rauracorum*, Aoſte Capitale du Val d'Aoſte *Auguſta Prætoria*, Saint Quentin *Auguſta Veromanduorum*, Valladolid *Pincia Carpetanorum*, *Nervii* le Pays de Tournai, *Aulerci* celui du Perche, *Nemetes* ceux de Spire, *Ambarum Ducis* Bar-le-Duc, &c. La plupart des Lecteurs qui ignorent l'ancienne Géographie, ſe trouvent par-là tout dépayſés, & ſe chagrinent contre l'Hiſtorien.

De plus il latiniſe quelquefois les noms Fran-

çois des familles, d'une manière qu'on ne peut les reconnoitre. Par exemple, M. d'Entragues, il l'appelle *Interamnas*, parce qu'Entragues dans ſon étymologie ſignifie un lieu qui eſt entre deux fleuves. Deſmareſts eſt traduit par *Paludanus*, parce que *Palus* en Latin ſignifie un marais. Dubois eſt métamorphoſé en *Sylvius*, parce que *Sylva* ſignifie en Latin un bois. Au contraire il a appellé *Foreſtus* le Sieur de Selves, qui auroit été plus clairement traduit par *Sylvius*, *Strangius* de l'Eſtrange, *Strelonius* de Treſlong, &c.

On ſe trouve fort embarraſſé à deviner ces énigmes, & l'on eſt privé du plaiſir qu'on a à reconnoitre dans une Hiſtoire les noms des familles qui ſubſiſtent encore. Cet embarras a été ſi loin, que comme l'Hiſtoire de M. de Thou étoit en grande réputation, il y eut un Savant qui ſe chargea de faire un Gloſſaire ou Dictionnaire en un Volume in 4°. pour l'intelligence d'une infinité de mots, qu'on n'eût entendu ni en France ni ailleurs ſans ſecours. Il faut donc qu'un Hiſtorien ne s'abandonne pas tant à l'envie de parler doctement, & qu'il préfère à tout la clarté, qui eſt une des meilleures qualités d'une Hiſtoire.

Quand un Hiſtorien croit avoir, pour ainſi dire, un fonds ſuffiſant pour une auſſi grande entrepriſe, que celle de l'Hiſtoire générale d'une Nation, il faut qu'il ſe conſulte encore lui-même, afin de voir s'il a tous les autres moyens requis, pour mettre heureuſement ſon projet en exécution. Quand il s'agit de conſtruire un grand édifice, ce n'eſt pas aſſez d'en avoir les matériaux, il faut ſavoir les mettre en œuvre, & en faire le choix. Avec les plus belles pierres & les bois les mieux choiſis, un Architecte mal-habile fait un bâtiment de fort mauvais goût : un Hiſtorien avec un grand acquis dans l'étude de l'Antiquité & dans la connoiſſance des Livres, s'il ne ſait pas bien manier & bien diſpoſer ſa matière, peut faire une fort méchante Hiſtoire.

La

La compoſition demande beaucoup d'art & de diſcernement; on y peut conſidérer la matière & la forme.

J'entends ici par la matière, les Faits Hiſtoriques ; & c'eſt dans le choix que l'Hiſtorien en fait, que doit paroître ſon diſcernement ; car on ne doit pas mettre dans une Hiſtoire généralement tout ce qui ſe trouve dans les Mémoires que l'on conſulte. On doit ſe régler ſur ce point par l'eſpèce de l'Hiſtoire qu'on écrit.

Il a diverſes eſpèces d'Hiſtoires. Il y a des Hiſtoires générales de toute une Nation, comme l'Hiſtoire de France. Il y en a de particulières d'une Province, d'une Ville, d'une Abbaye, d'une Famille, comme l'Hiſtoire de Bretagne, l'Hiſtoire de Marſeille, l'Hiſtoire de l'Abbaye de Saint Denis, l'Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de Châtillon ſur Marne, &c. Il y a des Mémoires encore plus particuliers, dont l'Auteur même fait la matière, comme les Commentaires de Monluc & les Mémoires du Duc de Guiſe, ou qui ſont écrits par d'autres pour conſerver la mémoire des actions, des négociations, des avantures d'un Seigneur, d'un Général d'Armée, d'un Miniſtre d'Etat, à la gloire deſquels l'Ecrivain a conſacré ſa plume, comme les Mémoires de Tavannes & de Sulli, la Vie du Duc d'Epernon, celle du Maréchal de Matignon. Je ne parle point de certains autres qui ne ſont que des ramas de faits, de dits, de petites Hiſtoires, tels que ſont ceux de Brantôme, où il n'y a aucune régularité, & qui ne plaiſent que par leur variété, & par le ſtile naïf & cavalier dont ils ſont compoſés.

Je dis que le choix des faits dans ces diverſes eſpèces d'Hiſtoires doit être différent. Une Hiſtoire, quelle qu'elle ſoit, doit contenir tout ce qui peut ſe préſenter d'important par rapport à ſon principal objet. Ainſi on doit trouver dans l'Hiſtoire d'une Ville, d'une Abbaye, d'une Famille

mille, tout ce qui s'y eſt paſſé, & tout ce qu'il peut y avoir de conſidérable, pour en donner une parfaite connoiſſance.

Il en eſt à proportion de même des Mémoires qui ont pour but de faire l'Hiſtoire d'une perſonne en particulier ; on n'y doit rien omettre de ce qui mérite d'être rapporté pour faire connoitre ſon caractère, le progrès de ſa fortune, ſes intrigues, ſes traverſes, les occaſions où il s'eſt ſignalé, ſes défauts, ſes vertus, & tout ce qui le peut bien peindre aux yeux du Public; puiſque lui-même, ou ceux qui prennent intérêt à ſa gloire ou à ſes malheurs, ont voulu le donner en ſpectacle à la Poſtérité.

Mais ce qui eſt important dans une Hiſtoire particulière, ne l'eſt pas dans une Hiſtoire générale, d'autant que ce qui appartient au principal objet dans une Hiſtoire particulière, eſt ſouvent de nulle conſéquence dans une Hiſtoire générale. Par exemple, ſi les Mémoires du Sieur De Pontis qui eurent tant de ſuccès quand ils parurent, ſont tout-à-fait dignes de foi, on a dû y mettre tout ce qu'on y a mis. C'eſt une infinité de petites avantures d'un jeune Gentilhomme, lequel ſe pouſſe à la Guerre & à la Cour, bien circonſtanciées & bien racontées, qui font briller le Héros de la pièce, & divertiſſent le Lecteur: mais il eſt viſible que ni les circonſtances des faits qu'on y rapporte, ni la plupart des faits-mêmes ne méritoient pas d'avoir place dans l'Hiſtoire générale du Règne de Louis XIII, ſous lequel elles ſe ſont paſſées. Ce ſont de jolis épiſodes dans l'Hiſtoire que Pontis fait lui-même de ſa vie, mais qu'on regarderoit comme des bagatelles, ſi on les enchaſſoit dans celles d'un Roi.

La raiſon eſt celle que j'ai apportée, ſavoir que Pontis dans ſes Mémoires eſt le principal objet de l'Hiſtoire, & par conſéquent tout ce qui le regarde doit y être rapporté & détaillé ; mais dans une Hiſtoire générale, la grandeur de

la

la matière défend à un Hiſtorien de donner la moindre attention à ces petits détails, qui concernent un particulier.

L'Hiſtoire d'un Royaume ou d'une Nation a pour objet le Prince & l'Etat; c'eſt-là comme le centre où tout doit tendre & ſe rapporter; & les Particuliers ne doivent y avoir part, qu'autant qu'ils ont eu de rapport ou à l'un ou à l'autre.

Les Généraux d'Armées, les Miniſtres d'Etat, les Gouverneurs des Villes n'y ſont placés qu'à cauſe de ces rapports. Si dans la deſcription d'une Bataille on y fait mention de quelque action d'un Officier particulier, ou d'un Soldat; c'eſt que cette action a eu des ſuites pour l'intérêt public, ou qu'elle a quelque choſe de ſi ſingulier que la gloire en rejaillit ſur toute la Nation, ou enfin que le merveilleux qui s'y rencontre, donne tant de plaiſir au Lecteur, que par cela même elle récompenſe l'irrégularité qu'il y a à la rapporter. Ainſi par la même raiſon ce ne ſeroit pas orner, mais gâter une Hiſtoire de cette eſpèce, que d'y inſérer, par exemple, certaines intrigues d'amour, ou des différends & des querelles entre des particuliers, à moins, comme il arrive ſouvent, qu'elles n'euſſent été la cauſe ou l'occaſion de quelque événement conſidérable où l'Etat fût intéreſſé; car alors elles ne ſeroient pas hors d'œuvre, elles ſeroient même eſſentielles à l'Hiſtoire. Tel eſt, par exemple, dans l'Hiſtoire du Règne de Henri III, le manège de la Reine Catherine de Médicis, qui de peur que le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre ne s'uniſſent enſemble contre le Roi, ſe ſervoit de Madame de Sauve, dont ces deux Princes étoient amoureux, pour fomenter la meſintelligence entre eux.

Or il n'y a guère de préceptes qu'on ait plus ſouvent violés, en écrivant notre ancienne Hiſtoire, que celui qui défend ces détails hors de propos. On y a voulu mettre tous les petits

faits que Grégoire de Tours a racontés, l'exil d'un Diacre, le ſupplice d'un Comte ou d'un Duc, le mauvais traitement fait à un Evêque, & mille autres choſes ſemblables, dont on a entrelaſſé les grands événemens. C'eſt-là principalement ce qui fait languir l'Hiſtoire, ce qui fatigue le Lecteur, que ces petits objets ne touchent point, & qui ne peut prendre d'intérêt à ces minuties.

On a encore rempli l'Hiſtoire de la ſeconde Race & des commencemens de la troiſième, des Guerres des Seigneurs particuliers, ſans choix, & ſans diſtinguer celles où l'intérêt du Souverain l'obligeoit à prendre part, de celles dont il ne ſe mêloit point, parce qu'elles lui étoient indifférentes, & uniquement l'effet des animoſités mutuelles que ces petits Tyrans avoient les uns contre les autres, & qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir de réprimer. La priſe d'un petit Château, l'incendie d'une Bourgade, le ravage d'une Terre ne ſont pas des matières fort intéreſſantes, quand ils n'ont nulle ſuite pour le corps de l'Etat; & c'eſt abuſer de la patience des Lecteurs, que de les occuper de pareils récits: ce défaut vient uniquement de ce que ceux qui les ont compilés, n'ont pas eu en écrivant la véritable idée d'une Hiſtoire générale.

Il y a dans notre ancienne Hiſtoire certains autres faits, qui à la vérité regardent les Princes, mais qui ſont d'ailleurs ſi hors du vraiſemblable & ſi abſurdes, qu'un Hiſtorien ne doit pas en faire la moindre mention, même en marquant qu'il doute de leur vérité. Qui ne ſeroit choqué en liſant dans un de nos Hiſtoriens *, que, ſelon quelques Auteurs, Clovis avoit fait le voyage de la Terre-Sainte? Quel effet produit là une chimère auſſi ridicule que celle-là, ſinon de faire rire un Lecteur qui n'eſt pas parfaitement ignorant, & de lui donner un ſouverain mépris pour une Hiſtoire où l'on inſère de pareilles choſes? Pour moi je ne ſai pas l'origine de cette

* *Mézeray.*

te Fable; mais je ſuis le plus trompé du monde, ſi cet Auteur, ou quelque autre qu'il aura copié, ne s'eſt mépris, en attribuant à Clovis ce que notre ancien Hiſtorien dit de Licinius qui étoit Evêque de Tours, lorſque ce Prince s'empara de cette Ville après la défaite d'Alaric. Du tems de cet Evêque, dit l'ancien Hiſtorien, Clovis vint à Tours; *Hujus tempore Clodovæus Rex Turonos venit.* On dit, ajoute-t-il, qu'il alla en Orient, & à Jéruſalem viſiter les Saints-Lieux; *Hic fertur in Oriente fuiſſe, ipſamque adiiſſe Hieroſolymam.* Cela eſt équivoque, & à ne regarder que les termes & la conſtruction de la phraſe, elle pourroit s'entendre également de Clovis & de l'Evêque. Mais eſt-ce une choſe pardonnable, que de donner dans le ſens faux d'une telle équivoque? c'eſt-à-dire attribuer le voyage de la Terre-Sainte à Clovis, au-lieu de l'attribuer à l'Evêque, ſuivant la véritable penſée de l'ancien Hiſtorien? *Greg. Tur. L. 2. c. 39.*

Si un Hiſtorien doit exclure de ſon Hiſtoire, & les petits faits & les faits abſurdes, il doit encore moins y recevoir ceux qui n'y ont nul rapport. A quel propos, par exemple, ajouter à la fin du règne de Clovis, après avoir parlé de ſa ſépulture, *Que le Conſulaire Boëce écrivoit en ce tems-là les douces Conſolations de ſa Philoſophie contre le traitement tyrannique qu'il recevoit de Théodoric Roi des Oſtrogoths*, & diverſes autres choſes ſemblables qui n'ont pas plus de rapport au ſujet qu'on traite? Pluſieurs de nos Hiſtoriens ornent la fin des règnes de nos Rois, de ſemblables rapſodies. Mais on devroit, ce me ſemble, ſe ſouvenir de la différence qu'il y a entre l'Hiſtoire d'une Nation, & une Chronique générale. Les règles de l'une reſſerrent l'Ecrivain dans un ſujet déterminé; au-lieu que l'autre a droit de compiler, de prendre de tous côtés, & de parler de toutes ſortes de ſujets. *Mézerai.*

Ce que je dis ici qu'un Hiſtorien doit ſe borner à ſon ſujet, ſans y coudre des lambeaux d'Hiſtoires

toires qui n'y ont aucun rapport, eſt très véritable & ſans exception ; mais il ne faut pas croire pécher contre ce précepte par de certaines digreſſions, qui contribuent infiniment à la beauté de l'Hiſtoire, & qui pour cette raiſon, & encore plus à cauſe de la liaiſon que les choſes qu'elles contiennent ont avec le ſujet principal, ne devroient pas être appellées de ce nom. Au contraire, manquer à cela, c'eſt priver l'Hiſtoire d'un de ſes plus beaux ornemens. Je me ſers de deux exemples pris de notre Hiſtoire même, pour faire concevoir ma penſée.

Dès que Clovis ſe fut rendu maitre des Gaules juſqu'à la rivière de Loire, auſſi-tôt Théodoric Roi d'Italie ſongea à prendre des meſures pour arrêter les progrès de ce nouveau Conquérant, dont la puiſſance ne pouvoit croître ſans diminuer la ſienne, & lui ôter une eſpèce d'aſcendant qu'il avoit pris ſur tous les autres Rois d'en-deçà des Alpes. On le vit depuis épier toutes les occaſions de ruïner les deſſeins, & de mettre des bornes aux Conquêtes de Clovis.

Théodoric ſoutenant donc un rôle très conſidérable dans notre Hiſtoire, non ſeulement il n'eſt point contre les règles d'en faire un caractère exact, & de donner un précis des voies par leſquelles il étoit monté à une ſi haute puiſſance; mais même ce ſeroit priver le Lecteur d'une ſatisfaction que naturellement il ſouhaite, de bien connoitre un homme dont on lui parle, & dont on l'entretient à tous momens.

Autre exemple. Si-tôt que Théodoric fut mort, les Empereurs de Conſtantinople négociérent avec les Rois François pour chaſſer les Gots d'Italie. Les changemens cauſés par cette mort dans le Gouvernement du Royaume des Gots, furent les cauſes des progrès que l'Empereur & les François firent enſuite au-delà des Alpes. Ne pas développer ces changemens, & manquer à donner une idée diſtincte de l'état de la Monarchie des Gots, n'en dire que deux mots en paſſant,

ſant, ainſi que font la plupart de nos Hiſtoriens, ce n'eſt pas être précis, ni obſerver cette briéveté qu'on demande dans l'Hiſtoire : c'eſt l'eſtropier, c'eſt négliger d'y mettre cette variété qui plait, qui attache & qui pique la curioſité des Lecteurs. Il faut en tout cela ſavoir ſe preſcrire des bornes, tâcher de connoitre & d'obſerver préciſément ce milieu dont parle Horace, duquel on ne peut s'écarter ſans donner ou dans l'excès, ou dans le défaut oppoſé.

C'eſt-là à peu près, ce me ſemble, ce que l'on peut dire ſur la matière de l'Hiſtoire. La forme qu'on y doit donner mérite encore plus de réflexions.

Il faut dans la compoſition d'une Hiſtoire, de l'arrangement, de la préciſion, du ſtile, de l'expreſſion, de la dignité, de la pureté dans le langage, du feu dans la narration, en un mot tout ce qui peut attacher, je ne dis pas un Lecteur curieux qui veut être inſtruit, mais un Lecteur oiſif, qui ne cherche qu'à s'amuſer, ſans lui rien préſenter qui l'arrête, qui le dégoûte, qui le faſſe languir. Il faut pour cet effet que celui qui écrit, ſe mette ſouvent à la place de ceux qui le liront, qu'avec cela il ſoit capable de ſentir ce qu'ils ſentiront, & aſſez ſévère envers lui-même pour ne ſe rien pardonner de ce qui pourroit leur déplaire.

Je donne ici l'idée d'un Ecrivain accompli dans l'Art de compoſer, comme Juvenal donnoit celle d'un Poëte ſans défaut, tel qu'il n'en avoit jamais rencontré, & qu'il ſe figuroit ſeulement : *Et qualem nequeo monſtrare & ſentio tantum.* Un Ecrivain ſeroit bien préſomptueux, s'il prétendoit ſe peindre lui-même dans un tel portrait ; mais il n'eſt pas moins vrai que dès qu'il ſe mêle d'écrire, il doit appliquer tout ſon eſprit à approcher le plus près qu'il lui ſera poſſible de cette idée de perfection.

Le moyen général de réuſſir eſt de ſe propoſer de bons modèles. Nous en avons dans l'Antiquité,

quité, & nous n'en manquons pas dans notre Siècle, où quelques Ecrivains ont traité certains points d'Hiſtoire avec beaucoup d'habileté. Parmi les anciens Hiſtoriens Latins on propoſe d'ordinaire Tite-Live, Jules-Céſar, Corneille-Tacite & Saluſte. Les goûts ſur cela ſont différens. Pour moi j'avoue que je préférerois Tite-Live & Jules-Céſar aux autres. Je ne ſerois pas le ſeul de mon ſentiment, & je pourrois en apporter de bonnes raiſons, s'il s'agiſſoit ici de faire le parallèle de ces excellens Maitres. Mais je crois qu'il en eſt de l'Hiſtoire à peu près comme de la Peinture. Il y a pluſieurs bons Peintres, quoique leurs manières ſoient très différentes les unes des autres; & il y a pluſieurs bons Hiſtoriens, quoiqu'ils ne ſoient pas tous d'un même caractère. Un tableau expoſé à la vue du Public charme tous les Connoiſſeurs : dès-là il eſt certainement bon, ſoit qu'il approche de la manière du Titien, ou de celle de Raphaël, ou de celle du Carache. Un Hiſtorien plait, & on a peine à le quitter dès qu'on a commencé à le lire : c'eſt un bon Ecrivain, ſoit qu'il ſe ſoit moulé ſur Tite-Live, ou ſur Céſar, ou ſur Corneille-Tacite, ou ſur Saluſte.

Mais comme un beau Tableau ne s'attire jamais l'approbation générale de ceux qui ſe connoiſſent en peinture, s'il n'eſt fait dans les règles de l'Art ; de même une Hiſtoire compoſée ſans régularité ne ſe fera jamais lire avec le même plaiſir qu'elle donneroit, ſi les préceptes de l'Art Hiſtorique y étoient bien obſervés. Je ſai qu'il y a des Hiſtoires eſtimées, où l'Art n'a eu preſque aucune part. Telle eſt celle de Philippe de Comines : mais il faut remarquer que tout ſon prix lui vient de la matière & des judicieuſes réflexions de l'Auteur, & qu'elle ſeroit encore dans un bien plus haut degré d'eſtime, s'il avoit pu ou voulu lui donner une forme plus régulière.

Il y a certainement des règles pour la compoſition

ſition d'une Hiſtoire, comme il y en a pour la compoſition d'une Harangue, d'une Pièce de Théatre & d'un Poëme Epique. Peu de nos Hiſtoriens les ont ſues, ou ſe ſont mis en peine de les obſerver. C'eſt ſans doute une des raiſons qui font qu'on en eſt ſi fort dégoûté; car quoique tout le monde ne ſache pas en particulier les préceptes d'un Art, la plupart néanmoins ſont capables de ſentir le mauvais effet que produit dans un Ouvrage l'ignorance de ces préceptes, ou le peu de ſoin qu'on a eu de les ſuivre.

Un des plus eſſentiels eſt celui qui regarde l'arrangement & la diſpoſition des matières, dont la fin & l'effet eſt une certaine clarté qui ſe répand dans tout l'Ouvrage, & qui ne ſe trouve point dans nos Hiſtoires générales de France. Il y a au contraire un certain embarras qui fatigue, & qui ne laiſſe rien que de confus dans la mémoire. De-là vient qu'on n'y rencontre ni le plaiſir, ni l'utilité de l'Hiſtoire, qui conſiſtent, l'un à s'entretenir agréablement dans la lecture des choſes paſſées, & l'autre à les retenir.

C'eſt en ce point capital qu'il faut tâcher d'imiter les Anciens & pluſieurs Ecrivains modernes, comme d'Avila, Strada & quelques autres qui vivent encore aujourd'hui, & qu'on ne ſauroit trop lire, pour ſe tourner l'eſprit, & ſe faire l'imagination à prendre cette manière rangée d'écrire & de compoſer, qui met chaque choſe en ſa place, & qu'Horace a exprimé il y a longtems en ces Vers :

Ordinis hæc virtus erit & Venus, aut ego fallor,
Ut jam nunc dicat, jam nunc debentia dici,
Pleraque differat, & præſens in tempus omittat.

Cette règle regarde l'Hiſtoire autant que le Poëme dont parle cet Auteur. Car il n'eſt pas toujours à propos de mettre les faits bout à bout ſuivant l'ordre des tems, & cet ordre même

trop

trop ſcrupuleuſement obſervé met de la confuſion dans l'Hiſtoire.

Cette confuſion eſt ſenſible dans notre Hiſtoire de la prémière & de la ſeconde Race, lorſque l'Empire François ſe partageoit entre pluſieurs Souverains. Nos Hiſtoriens, à l'exemple de Grégoire de Tours, ne font que paſſer & repaſſer du Royaume de Paris dans celui de Soiſſons, de celui de Soiſſons dans celui d'Auſtraſie, & de là dans le Royaume de Bourgogne. Ce ſont comme autant d'Hiſtoires différentes, qui étant ainſi mal liées les unes avec les autres, partagent & diſſipent trop l'attention du Lecteur, à qui on ne raconte rien qu'à bâtons rompus, & dont l'eſprit ſe brouille par cette multiplicité de différens objets qu'on lui préſente.

Pour remédier à cet inconvénient, il faut réfléchir ſur les faits qu'on doit raconter. Il y en a de deux ſortes; ſavoir, les plus importans par rapport au Prince & à l'Etat; & d'autres qui le ſont moins, mais qui méritent cependant de n'être pas oubliés. Les prémiers ont ordinairement de la liaiſon avec ce qui s'eſt paſſé dans les autres Etats; & dès-là il ne faut pas ſéparer dans la narration ce qui regarde ces divers Etats, mais il faut joindre ces faits, les entrelaſſer les uns avec les autres; & alors par cette dépendandance réciproque, ils ont entre eux leur place naturelle, ils vont au même but, ils compoſent un même tout; c'eſt une même Hiſtoire, ce ne ſont plus pluſieurs Hiſtoires couſues enſemble; & cette ordonnance les range dans la mémoire du Lecteur, d'une manière à être plus facilement retenus.

Pour les faits moins importans, & qui par conſéquent ne demandent pas beaucoup d'étendue, c'eſt à l'adreſſe de l'Hiſtorien de leur trouver place dans le corps de la narration, & de les y enchâſſer comme en paſſant, ſans en interrompre le fil. On vient à bout par ces moyens de mettre dans l'Hiſtoire une eſpèce d'unité, qui

n'y

n'y eſt pas moins requiſe que dans un Roman, dans une Pièce de Théatre, & dans un Poëme Epique.

Dans notre Hiſtoire de la troiſième Race, on eſt délivré de cet embarras de pluſieurs Souverains, qui donnent preſque autant de peine à un Hiſtorien, pour mettre cette unité dans ſon Hiſtoire, que s'il faiſoit celle de pluſieurs Nations différentes; mais il n'eſt pas pour cela exempt de toute la difficulté de l'arrangement.

Il doit toujours ſe ſouvenir de la différence qu'il y a entre des Annales & une Hiſtoire régulière. Dans des Annales ou dans une Chronique l'arrangement des matières eſt déterminé par la Chronologie. On y range par années ce qui s'eſt paſſé dans chaque année. On place, par exemple, dans une les diſpoſitions à un certain événement; dans la ſuivante, l'événement même; & dans la troiſième, les ſuites de l'événement. Si l'on obſervoit cette méthode dans une Hiſtoire, elle ſeroit très ſèche & fort ennuyeuſe. Un Epiſode ainſi partagé & interrompu par d'autres faits qui n'y ont point de rapport, perd tout ſon agrément. L'eſprit aime naturellement à voir l'effet joint à ſa cauſe, & qu'on le ſatisfaſſe au-plutôt ſur ce qu'on lui fait eſpérer. Il faut en ces occaſions qui ſont fort fréquentes dans l'Hiſtoire, avoir plus d'égard à la ſuite des choſes qu'à l'ordre des tems, & ne point craindre d'empiéter ſur une année, pour unir des choſes qu'il ne convient point de ſéparer.

Mais il arrive quelquefois qu'une affaire importante, une négociation, par exemple, dure pluſieurs années; qu'une conjuration ſe trame de loin; que les intrigues de ceux qui la forment ſont tantôt déconcertées, & tantôt ſe racommodent, & qu'elle n'éclate que longtems après. Doit-on alors ſuivre cette même méthode? & afin de ne pas laiſſer perdre de vue un point d'Hiſtoire qu'on a commencé à traiter, doit-on laiſſer en arrière les faits de deux ou trois années,

nées, pour y revenir, après avoir conduit juſqu'à la fin celui dont il s'agit ? Il me ſemble que non, & qu'en ce cas il eſt à propos d'en uſer autrement. Mais il faut prendre garde à ne pas rompre trop bruſquement le fil de la narration commencée. Il faut amener la choſe juſqu'à quelque conjoncture, qui ſoit, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, la fin de quelque choſe, & qui ſerve comme d'entrepôt à l'eſprit du Lecteur, & pour m'expliquer dans l'exemple de la conjuration, on peut s'arrêter au tems qu'elle a été diſſipée, mais en faiſant entendre qu'elle ſe renouera : & après avoir traité les autres événemens, l'Hiſtorien doit retrouver un chemin qui le ramène naturellement au ſujet qu'il a quitté.

On doit en uſer à proportion de même, quand pluſieurs choſes conſidérables ſe préſentent enſemble ſans dépendance les unes des autres; par exemple, une guerre ſur les frontières des Pays-Bas, une autre du côté des Pyrénées, une troiſième au-delà des Alpes, & en même tems une négociation pour la paix, comme il arrive quelquefois dans notre Hiſtoire. La diſpoſition de tant de faits qui ſe croiſent de la ſorte, eſt difficile, ſur-tout quand on eſt obligé d'en couper quelques-uns, pour ne pas laiſſer trop loin les autres; & il faut principalement obſerver, quand on reprend ceux qu'on a commencés ſans les finir, de rappeller en général dans une tranſition l'idée de ce qu'on en a déja dit, pour remettre le Lecteur ſur les voies, & lui faire reprendre ſans peine le fil de la narration qu'on a été contraint d'interrompre.

Après tout, on ne peut donner ſur ce point une règle, une méthode générale. Il faut avoir toujours en vue la clarté de l'Hiſtoire & la ſatisfaction du Lecteur, ſe mettre, comme je l'ai déja dit, à ſa place en compoſant, & juger par-là ce qu'il faut dire en tel endroit, & ce qu'il faut dire en un autre.

Ut jam nunc dicat, jam nunc debentia dici.

C'eſt beaucoup que d'avoir le talent de donner à ſa matière cet arrangement qui raſſemble une ſi grande multitude de différens objets avec ordre, & met chacun dans la place qui lui convient; mais ce n'eſt pas aſſez de les bien ranger, il faut les orner. L'ordonnance d'un Tableau peut être fort belle, & le coloris mauvais, les figures eſtropiées ou mal proportionnées, & ne préſenter aux yeux rien que de ſec ou de monſtrueux: c'eſt ce qui arrivera à tout Ecrivain dans une Hiſtoire, s'il n'a pas de ſtile, ou s'il ne ſait pas prendre celui qui eſt propre à ce genre d'Ouvrage.

On peut dire de preſque tous les Hiſtoriens qui ont écrit notre Hiſtoire générale en François, & on le peut dire, ſans leur faire injuſtice, qu'ils ne ſont rien moins qu'eſtimables par cet endroit. Tout homme qui aura un peu de goût, ne lira pas deux pages de ſuite de leurs Ouvrages, qu'il ne remarque ce défaut. Le meilleur moyen pour s'en convaincre, eſt de faire la comparaiſon de leur manière d'écrire avec celle que l'on voit dans diverſes Hiſtoires particulières, qui ont été écrites depuis trente ou quarante années, où le diſcours marche, pour ainſi dire, tout d'un autre pas, que celui des Ecrivains dont je parle: ce qui vient d'un certain tour, d'un certain aſſortiſſement de choſes, de penſées, d'expreſſions, de réflexions, de tranſitions, qui font ce je ne ſai quoi, qu'on appelle ſtile, dont il eſt autant difficile d'expliquer les perfections ou les vices, qu'il eſt aiſé de les ſentir à ceux qui ſont capables de ce ſentiment.

Le ſtile de l'Hiſtoire doit être noble, mais ſimple & naturel. C'eſt dans ce ſtile que Céſar a écrit ſes beaux Commentaires. Il doit être encore vif, net & précis. Si Mézérai avoit eu l'idée de la nobleſſe & de la dignité qui convient à l'Hiſtoire, il auroit retranché de la ſienne bien des

des quolibets, des proverbes, de mauvaiſes plaiſanteries, quantité d'expreſſions baſſes & du ſtile familier.

La ſimplicité exclud les figures & les amplifications de Rhétorique, les métaphores & les comparaiſons trop fréquentes. Rien n'eſt plus ennuyant, qu'un Hiſtorien qui écrit en Orateur. L'Hiſtoire a ſon éloquence particulière, bien différente de celle de la Chaire & du Barreau : elle conſiſte à bien caractériſer ſes perſonnages, à bien repréſenter les actions, à bien peindre les mœurs & les paſſions, non pas par des diſcours, mais par les choſes mêmes qui en ſont les effets, & tout au plus par des réflexions courtes & vives qui naiſſent du fond du ſujet, & qui ne doivent pas être trop fréquentes.

La préciſion auſſi-bien que la ſimplicité de l'Hiſtoire n'admet guères les lieux-communs, quoique pluſieurs Hiſtoriens ſemblent s'être fait une loi de commencer chaque livre, & quelquefois chaque chapitre de leur Hiſtoire par quelque ſemblable trait. Rien n'impatiente plus un Lecteur, que ces préambules qu'il ne cherche point, & qu'il n'attend point. Il faut qu'ils ſoient beaux & courts, pour ne point produire cet effet ; mais il eſt certain qu'ils doivent être rares.

Les Exordes en matière d'Hiſtoire, encore plus qu'en matière de Diſcours Académiques, ne doivent point être tirés de loin. Un plan court & net de la ſcène qu'on va ouvrir, ſi elle a quelque choſe de grand, communément eſt le meilleur & le plus beau début qu'on puiſſe faire. Au défaut de cela, une réflexion judicieuſe & ſolide ſur ce qui a déja été dit, par rapport à ce que l'on va dire, qui tienne lieu d'une pure tranſition, ſuffit pour commencer le livre ou le règne ſuivant ; ſouvent même la continuation toute ſimple de la narration n'a pas mauvaiſe grace. Le ſujet dont on a l'eſprit rempli, fournit de lui-même mille différentes manières : il faut, pour

pour varier, uſer tantôt des unes, & tantôt des autres.

Le ſtile doit être naturel, c'eſt-à-dire, ſans nulle affectation. L'art & l'eſprit doivent régner dans tout l'Ouvrage; mais ſans ſe montrer, pour ainſi dire. Une Hiſtoire ſemée par-tout d'antithèſes & de tours ingénieux, éblouït par tant de brillans. Elle plait d'abord, & fatigue dans la ſuite. Nous voulons qu'on nous entretienne dans un Livre comme dans une converſation, c'eſt-à-dire, d'une manière naturelle. On prend plaiſir à entendre un homme qui raconte bien, & ce bien conſiſte dans cette manière naturelle. Il deviendroit inſupportable, ſi ſon diſcours marchoit toujours en cadence. En un mot, ce n'eſt point ainſi qu'ont écrit Céſar & Tite-Live. Virgile qu'on peut regarder comme le plus excellent modèle de la narration, n'a pas cru, tout Poëte qu'il étoit, qu'il lui fût permis de faire dans ſon Eneïde cette grande & continuelle dépenſe d'eſprit, & le bon-ſens l'a modéré dans ce point comme dans tous les autres. Ces traits vifs ont un bon effet, quand on ne les entaſſe pas les uns ſur les autres. Ils animent une narration, ils donnent la pointe à une réflexion miſe à propos, ils relèvent un caractère & la peinture qu'on fait d'un perſonnage. En cela, comme en toute autre choſe, il ne faut ni du trop, ni du trop peu.

Si oratio perderet gratiam ſimplicis & inaffectati coloris, perderet & fidem. Fab. Quint. L. 9. c. 4.

Non dicere ornatius quam ſimplex ratio veritatis ferat. Cic. L. 1. de Orat.

Ceux qui ont écrit de l'Art Oratoire, après avoir fait le partage du diſcours de l'Orateur en Exorde, en Narration, en Confirmation & en Péroraiſon, donnent pour les principales qualités de la Narration d'être courte & nette; & ces qualités conviennent auſſi à la Narration dans l'Hiſtoire.

La briéveté de la Narration ne conſiſte pas à ne lui donner que peu d'étendue, mais à ne lui donner qu'une juſte étendue; ſans cette juſte étendue elle ne ſeroit pas courte, mais eſtropiée. Le retranchement des digreſſions, des circonſtances

Circumciſa expo-

ſitio rei, quæ ſupervacuis caret. Fab. L. 4. c. 1.

ſtances ou inutiles ou peu importantes, des réflexions trop fréquentes, des raiſonnemens politiques ſans beaucoup de fondement ; une expreſſion ſerrée ſans phraſes, ſans périphraſes, ſans certains tours forcés que prend un Auteur qui n'eſt point maitre de ſon ſtile, c'eſt-là ce qui en fait la briéveté & la préciſion.

Nihil eſt in Hiſtoria, pura & illuſtri brevitate dulcius. Cic. in Brut.

La netteté vient encore d'une expreſſion bien rangée, exempte d'équivoques, qui n'eſt point interrompue par des parenthèſes, ni embarraſſée par des phraſes entortillées, ni par des périodes trop longues. C'eſt ce qui fait encore eſtimer la traduction de Plutarque d'Amiot. Son ſiècle ne profita pas de ſon exemple. Ceux-mêmes, qui ſous le règne de Louis XIII, & de notre tems, ont d'abord travaillé à perfectionner notre Langue, n'ont pas évité tous ces défauts dont je viens de parler : mais aujourd'hui le goût a prévalu dans ce point comme dans les autres, & non ſeulement dans l'Hiſtoire, mais encore dans quelque Ouvrage que ce ſoit ; juſques dans les Livres de Philoſophie & de Théologie on veut de la netteté, ſous peine pour l'Auteur de n'être lu de perſonne.

L'art des tranſitions, qui ſont la continuité de la Narration, n'eſt pas le plus aiſé à attraper : elles ſont dans un corps d'Hiſtoire comme les jointures & les ligamens dans le corps humain. Des faits mis bout à bout comme des membres approchés les uns des autres ſans liaiſon, ne feroient point un tout, mais un amas informe.

Comme la tranſition eſt pour lier ce qui précède avec ce qui ſuit, elle doit avoir rapport à l'un & à l'autre. C'eſt, s'il m'eſt encore permis d'uſer de cette comparaiſon, comme un pont qui doit toucher aux deux rivages. La tranſition ſera d'autant meilleure, que ce rapport ſera plus naturel & moins recherché. Il y a mille manières de paſſer d'un ſujet à un autre ; il faut éviter celles qui ſont uſées & triviales, ou du ſtile familier : on en voit beaucoup de cette ſorte dans les

les Ecrivains de notre Hiſtoire générale. Celles-ci, par exemple, * *Ne vous travaillez donc pas à débrouiller toutes ces menues factions que les Auteurs de ces tems-là nous ont laiſſées bien confuſes ; mais remarquez*, &c. *Vous ne lirez plus ci-après des cruautés ſi fréquentes. Mais avant que de paſſer à la ſeconde (Race) voyons un peu quel fut l'état de la France ſous les Mérovingiens. Vous avez lu n'a guères comme le Neuſtrien & le Germanique ſe faiſoient la guerre.* Ces eſpèces de colloques de l'Hiſtorien avec le Lecteur ne conviennent point à la majeſté de l'Hiſtoire.

* Mézérai dans les règnes de Chilpéric, de Clotaire II. de Childeric III. de Louis le Débonnaire, de Charles le Chauve.

Les tranſitions ne doivent point être ſi marquées, ſi ce n'eſt qu'elles ne ſoient en même tems relevées par quelque réflexion judicieuſe ſur ce que l'on a dit, & ſur ce que l'on va dire ; il ne faut pas même affecter d'en mettre par-tout ; & il ſied bien quelquefois après avoir terminé la narration d'un fait, de paſſer ſimplement à la narration d'un autre fait ; car la variété de la narration demande qu'on ne parle pas toujours ſur le même ton, & un ſtile trop gêné gêne le Lecteur même. L'effet des tranſitions, quand elles ſont juſtes & naturelles, eſt de le conduire aiſément d'un lieu à un autre, d'intrigue en intrigue, d'événement en événement ; de l'engager à ſuivre ſans le fatiguer, & d'enchainer tellement les choſes, qu'après avoir été ſatisfait ſur l'une, il veuille de lui-même paſſer à l'autre.

On met le Lecteur dans cette diſpoſition, quand dans les tranſitions ou dans le corps de la narration, on jette les ſemences des incidens qui doivent ſuivre. C'eſt un précepte du Poëme Epique, du Dramatique & du Roman, que cette préparation d'Epiſodes ; & c'en eſt un auſſi dans la compoſition de l'Hiſtoire, avec cette différence qu'on a beaucoup plus de liberté dans le Poëme & dans le Roman, parce que la fiction y eſt permiſe, au-lieu qu'elle ne l'eſt pas dans l'Hiſtoire. Cette préparation conſiſte à faire entendre en général, que de l'incident qu'on ra-

conte, ou que l'on touche, il en doit naitre un autre qui embarraſſera la ſcène. Par-là on pique la curioſité du Lecteur, & on le met dans l'impatience de voir développer à ſes yeux ce qu'on ne lui a fait entrevoir qu'en gros & en paſſant. L'art ſur ce point conſiſte à ne lui montrer d'abord qu'autant qu'il le faut pour cet effet, ce qu'on lui préſentera dans la ſuite plus en détail.

Pour finir ces réflexions ſur le ſtile Hiſtorique, je dirai encore en général, qu'il eſt ſi différent de tous les autres ſtiles, qu'il n'eſt jamais meilleur, que lorſqu'il eſt plus éloigné du ſtile Oratoire, du ſtile Académique, du ſtile qu'on appelle Didactique; & que ſi l'Hiſtorien s'eſt jamais exercé dans quelques-uns de ces divers ſtiles, il doit être extrêmement en garde contre lui-même, pour n'y pas retomber en écrivant une Hiſtoire.

Si l'Hiſtorien eſt capable de donner toutes ces graces à ſa narration, il doit encore être en état de lui en donner une autre; c'eſt celle du langage. Cette grace eſt différente de celle du ſtile; car nous liſons encore avec plaiſir les Commentaires de Montluc, parce que le ſtile en eſt léger, vif & naïf, quoique le langage en ſoit ſurranné. La plupart des Ecrivains de notre Hiſtoire générale n'ont pas eu ce talent; & l'on voit bien que le Sieur de Mézérai n'étoit pas encore de l'Académie Françoiſe, lorſqu'il compoſa ſon Hiſtoire: car il auroit ſans doute appris en une ſi bonne Ecole à écrire plus purement, plus correctement & plus dans le génie de notre Langue, qu'il n'a fait. Il eſt en ce genre beaucoup au-deſſous du médiocre. Son Abrégé eſt plus ſupportable par cet endroit; mais il l'eſt moins par pluſieurs autres.

Tout ce que j'ai dit juſqu'à préſent regarde, pour ainſi dire, le fond de l'Hiſtoire, tant pour ſa matière que pour ſa forme. Il ne me reſte à parler que de certains ornemens dont on a coutume

tume de l'embellir. Les principaux ſont les Harangues, les Sentences & les Portraits, c'eſt-à-dire les caractères de ceux qui y paroiſſent avec plus de diſtinction.

Touchant les Harangues, je penſe, & je ne ſuis pas le prémier à le penſer, qu'elles ne ſont pas trop bien placées dans une Hiſtoire. Je parle de ces Harangues dans les formes qui ſe font au ſujet d'une délibération ſur des affaires d'Etat, ou par un Général d'Armée à la tête de ſes Troupes, pour les animer à bien combattre. Je ſai que Tite-Live & quelques autres anciens Hiſtoriens en ont donné l'exemple; mais je n'en ſuis pas plus porté à approuver cet uſage. Ma raiſon eſt, qu'il eſt contraire à une qualité eſſentielle de l'Hiſtoire, je veux dire, à la vérité: car certainement la plupart de ces Harangues ſont feintes, & une production toute pure de l'eſprit de l'Hiſtorien. Ce ne ſont que des Proſopopées, pour parler en termes de Rhétoricien & de Poëte, où l'on fait dire à celui qui y parle, ce qu'il a pu dire dans la conjoncture où il s'eſt trouvé.

Livius, Thucydides interſerunt conciones quæ numquam ab iis quibus ſunt attributæ, cognitæ fuerunt. Scal. Poët. L. 1.

On peut donc, & même je crois que l'on doit ſur le point dont je parle, ne pas ſuivre l'exemple de quelques anciens Hiſtoriens; parce que la raiſon doit toujours en ces ſortes de matières l'emporter ſur l'autorité. Cicéron paroît avoir été de ce ſentiment en parlant des Harangues que Thucydide a inſérées dans ſon Hiſtoire. * *Je les eſtime fort*, dit-il, *& quand je le voudrois, je ne pourrois pas en faire de ſi belles: mais quand je le pourrois, je ne le voudrois pas.* Et le Bocalini dans ſon Parnaſſe dit aſſez plaiſamment, qu'un vieillard aiant été rencontré liſant un Madrigal ſous un Laurier avec des lunettes, il fut jugé au Sénat de ce pays-là, que la choſe étoit ſcandaleuſe: ſur quoi le vieillard fut condamné tout d'une voix, pour expier cette indécence, à lire une des Harangues de l'Hiſtoire de Guichardin.

De Thucydide, Orationes quas interpoſuit, laudare ſoleo: ſed imitari, neque poſſim, ſi velim, neque velim, ſi poſſim. Cic. de Clar. Orat.

Bocalini Ragguagli di Parnaſſo.

Les Sentences, les Maximes, les Epiphonèmes qui renferment un grand ſens, donnent ſans

doute du relief à une Hiſtoire, pourvu qu'ils ſoient bien à leur place, qu'ils ne ſoient point trop fréquens, qu'il n'y ait rien d'affecté, & qu'ils naiſſent, pour ainſi dire, ſous la plume de l'Ecrivain. Strada dans ſa belle Hiſtoire des Pays-Bas me paroît avoir un peu trop fait parade de cette eſpèce d'ornement, juſqu'à mettre ſes Sentences & ſes Epiphonèmes en caractères différens du reſte du Texte, & à en faire une Table ſéparée. Il faut que l'Hiſtoire enſeigne; mais l'Hiſtorien doit éviter de prendre l'air & le ton de Docteur. C'eſt ſuivant cette penſée qu'un des plus ſavans & des plus polis Ecrivains * de notre ſiècle, dans un Ouvrage compoſé durant ſa jeuneſſe, dit au ſujet d'Achillès-Tatius Auteur du Roman de Clitophon & de Leucppé „ que „ cet Auteur ne ſavoit pas que les Sentences „ ſont un grand ornement de l'Hiſtoire, pour„ vu qu'elles n'y ſoient pas propoſées ſentenci„ euſement; qu'autrement elles deviennent des „ leçons magiſtrales, qui rebutent l'eſprit du „ Lecteur. "

* M. Huet, *dans l'Origine des Romans.*

Auſſi, quand je dis que les Sentences ne doivent point être trop fréquentes dans une Hiſtoire, je parle des Sentences expreſſes & marquées. Le ſtile de l'Hiſtoire doit être grave & plein de ſuc, & par conſéquent ſentencieux: mais il le doit être en ſon eſpèce, à la manière de celui de Cicéron dans tous les genres d'écrire où ce grand eſprit s'eſt exercé. Tout y eſt plein de Sentences, ſans qu'on les apperçoive: elles ſont naturelles & naturellement placées: elles n'y ſont point l'ornement du Diſcours; mais, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, elles en ſont comme le corps & la ſubſtance.

Le ſtile de Tite-Live eſt encore de ce caractère. On y trouve peu de Sentences & de Maximes avec le tour qui les fait paroître telles: mais dans le fond, il en eſt ſi rempli, qu'on en a fait de nos tems un juſte Volume avec ce titre, *Tite-Live réduit en Maximes*. C'eſt ſuivant cette idée

idée que Pétrone a dit avec beaucoup de délicateſſe, *que les Sentences dans un Ouvrage ne doivent point, pour ainſi dire, avoir l'air de broderie, mais qu'il faut les y déguiſer de telle ſorte, qu'elles donnent de la couleur & du relief au Diſcours, ſans en avoir elles-mêmes.*

Curandum eſt ne Sententiæ emineant extra corpus Orationis expreſſæ, ſed intexto veſtibus colore niteant. Petronii Satyricon.

Enfin, quant à ce qui regarde ce qu'on appelle les Portraits, il eſt certain qu'un Hiſtorien ne doit pas manquer de bien caractériſer les perſonnes qui ont le plus de part dans ſon Hiſtoire: je dis ceux qui y ont le plus de part; car pour les autres, comme on ne prend guères d'intérêt à ce qui les touche, il ſeroit non ſeulement inutile, mais même contre les règles d'interrompre la narration pour les peindre. Il en eſt de l'Hiſtoire comme de la Scène, toute l'attention eſt pour les principaux Acteurs.

Il faut que les Portraits ſoient enchâſſés dans l'Hiſtoire à propos, & d'une manière naturelle: autrement ils paroiſſent poſtiches & hors d'œuvre; car on peut dire qu'ils ſont plutôt une partie qu'un embelliſſement de l'Hiſtoire. On doit ſe donner de garde de les faire tous, pour ainſi dire, ſur le même moule: il faut en varier le tour & les traits; & ſur-tout faire en ſorte que ces traits quand on les raſſemble, s'accordent avec l'idée qu'on s'eſt formée des perſonnages qu'ils repréſentent, en liſant la ſuite de l'Hiſtoire.

M. de Saint Evremont fait ſur cette matière une réflexion, ſur laquelle j'en ferai une autre.

Tome VII. des Oeuvres mêlées.

Entre les avantages qu'il attribue aux anciens Hiſtoriens par-deſſus les nôtres, il dit „ qu'ils „ ont plus de délicateſſe dans l'expreſſion des „ Portraits de ceux dont ils parlent, & une ma„ nière qui les caractériſe davantage, ne ſe con„ tentant pas de marquer les vertus & les vices, „ mais même exprimant la manière & la diffé„ rence du même vice, ou de la même vertu, „ qui ſe rencontre dans pluſieurs.

Enſuite réduiſant lui-même en pratique cette idée dans des exemples de ſon tems, il conti-

nue ainſi. „ Il y a, dit-il, des différences dé-
„ licates entre des qualités qui ſemblent les mê-
„ mes, que nous découvrons mal-aiſément. Le
„ courage du Maréchal de Châtillon étoit une
„ intrépidité lente & pareſſeuſe. Celui du Ma-
„ réchal de la Meilleraye avoit une ardeur fort
„ propre à preſſer un Siège, & un emportement
„ qui le troubloit dans les Combats de campa-
„ gne. La valeur du Maréchal de Rantzau é-
„ toit admirable pour les grandes actions....mais
„ on eût dit qu'elle tenoit au-deſſous d'elle les
„ périls communs, à la voir ſi nonchalante. Cel-
„ le du Maréchal de Gaſſion plus vive & plus a-
„ giſſante, pouvoit être utile à tous momens.
„ Il n'y avoit point de jour qu'elle ne donnât à
„ nos Troupes quelques avantages ſur nos en-
„ nemis..... Ce Maréchal ſi avanturier pour les
„ Partis, ſi bruſque à charger les Arrière-Gar-
„ des, craignoit un engagement entier, occupé
„ de la penſée des événemens, lorſqu'il falloit
„ agir plutôt que penſer. La rêverie de M. de
„ Turenne, ſon eſprit retiré en lui-même, plein
„ de ſes projets & de ſa conduite, l'eût fait paſ-
„ ſer pour timide, irréſolu, incertain, quoi-
„ qu'il donnât une Bataille avec autant de facili-
„ té, que Mr. de Gaſſion alloit à une eſcarmou-
„ che. Le naturel ardent de M. le Prince l'a
„ fait croire impétueux dans les combats, lui
„ qui ſe poſſédoit mieux qu'homme du monde
„ dans la chaleur de l'action.

Je ne ſai ſi l'Hiſtoire ancienne ou la moderne pourroient nous fournir un ſeul endroit qui égalât la beauté de celui-ci ; mais je trouve cette idée impraticable au regard des ſiècles paſſés. Un caractère auſſi exact & auſſi marqué que ceux-là, ſuppoſe néceſſairement que celui qui le fait, a fréquenté ceux dont il parle, ou du moins qu'il a ſu en détail le jugement que les plus habiles de la Cour ou de l'Armée en portoient, ou enfin qu'il l'a appris des Ecrivains du tems, qui ſe ſont donné la peine de faire un tel portrait avec

vec cette étude & cette exactitude extrême. Ainſi ceux qui écriront un jour l'Hiſtoire de Louis XIII & de Louis le Grand, devront orner leur Ouvrage des caractères de ces Généraux d'Armée, qu'ils trouveront dans M. de Saint-Evremont tout faits & tout finis. Mais je tiens que communément il eſt impoſſible de faire rien de ſemblable ſur les Monumens Hiſtoriques que nous avons. La raiſon eſt que pour l'ordinaire ces Monumens ne rapportent que des faits, ſur leſquels un Hiſtorien peut bien conclure, par exemple, le courage, ou la prudence, ou la politique d'un Prince ou d'un Général; mais ſouvent ils ne nous conduiſent en aucune manière à la connoiſſance de ces différences délicates qui ſe rencontrent entre la valeur d'un Capitaine, & la valeur d'un autre Capitaine. Si le bonheur avoit fait gagner au Maréchal de Gaſſion une ou deux grandes Batailles, & que M. de Saint-Evremont n'eût pas marqué ce qu'il en ſavoit d'ailleurs, on auroit dans cent ans loué le courage & la conduite du Maréchal de Gaſſion en général; mais on n'y auroit jamais mis ni dû mettre ces reſtrictions.

Ainſi je ne crois point les Ecrivains de notre ancienne Hiſtoire fort blâmables en ce point. Ils le ſont plus en ce que preſque toujours par affection pour la Nation, ils flattent les portraits de nos anciens Rois, & en font encore plus communément de très faux des ennemis de la France. Alaric qui fut tué à la Bataille de Vouillay, ſelon la plupart de ces Ecrivains, étoit un Roi mépriſable; mais en effet c'étoit un aſſez grand Prince. Théodoric Roi d'Italie n'eſt ſouvent repréſenté que comme un Hérétique, que comme un Tyran, qui faiſoit mourir injuſtement les Sénateurs de Rome; & on ne veut pas croire ce que dit Jornandès de la grande défaite des François par l'Armée de ce Roi auprès d'Arles: mais toutefois, ſans faire tort à Clovis, qui étoit un très grand Prince, & à en juger par tout ce que

l'Hiſtoire nous fournit ſur l'un & ſur l'autre, Théodoric ne lui étoit aſſurément inférieur en rien.

A quoi bon ces affectations ou ces préjugés dont on s'entête ? La Nation perd-elle de ſon luſtre & de ſa gloire, pour avoir eu autrefois des Rois qui avoient de grands défauts, ou qui, tout grands Princes qu'ils étoient, pouvoient avoir des égaux ou des ſupérieurs en mérite ?

Je finis ici mes réflexions, que j'ai peut-être même un peu trop pouſſées. Je l'ai fait pour m'inſtruire moi-même, plutôt que pour inſtruire les autres ; & je n'ai que trop ſenti la difficulté qu'il y avoit à remplir l'idée que je me ſuis formée. J'ai tâché au moins de mettre de la clarté, de l'arrangement, & de la préciſion dans ce que j'ai écrit ; qualités qui manquent aſſurément dans la plupart de nos Hiſtoires générales.

Au reſte, ſi je n'exprime pas toute cette idée dans mon Ouvrage, même dès le commencement, ce ne ſera ni manque de matière, ainſi que je l'ai dit d'abord, ni faute de ſecours pour la compoſition de notre Hiſtoire. Nous en avons aujourd'hui de grands, qui facilitent beaucoup l'excécution d'une telle entrepriſe. Si nous manquons de bons Hiſtoriens, nous avons de ſavans & d'exacts Compilateurs & d'excellens Critiques. La Compilation de Meſſieurs Ducheſne eſt un tréſor ineſtimable pour notre ancienne Hiſtoire, auſſi-bien que la Bibliothèque des Manuſcrits du Père Labbe, & quelques autres dont j'ai tâché de profiter.

Etienne Paſquier, dans ſes *Recherches de la France*, a fait beaucoup de réflexions très judicieuſes ſur les règnes de nos prémiers Rois. Les Ouvrages de pluſieurs ſavans Religieux de l'Ordre de Saint Benoit, en joignant la Critique avec la Compilation, nous inſtruiſent de beaucoup de particularités, qui ornent & qui aſſurent quantité de faits hiſtoriques. Tels ſont ceux du ſavant Dom Mabillon & de Dom Luc d'Aché-

d'Achéri: le prémier m'a fourni entre autres choſes l'Hiſtoire Anecdote de l'Abbé Vala par Paſcaſe Radbert, où j'ai trouvé avec un grand détail les intrigues & la conſpiration des Fils de l'Empereur Louis le Débonnaire contre ce Prince. Si j'avois découvert beaucoup d'autres pièces, je pourrois dire que notre ancienne Hiſtoire ne ſe liroit pas avec moins d'agrément, que celle des tems les plus connus.

Bollandus & les autres Jéſuites d'Anvers qui l'ont aidé, ou qui lui ont ſuccédé dans la continuation de ſon grand Ouvrage des Vies des Saints; le Père Sirmond, dans ſes Conciles des Gaules; le Père la Cari, dans ſon Ouvrage des Colonies Gauloiſes, ſont des ſources fécondes d'Epoques pour la prémière & pour la ſeconde Race de nos Rois. L'Hiſtoire Latine de M. de Valois & ſa Notice des Gaules, ſont des Livres pleins d'érudition, deſquels on ne ſauroit ſe paſſer, & qui épargnent beaucoup de travail.

Je ne parle point ici d'une infinité d'Hiſtoires particulières des Provinces & des Villes, dont pluſieurs cependant doivent être lues avec plus de précaution, que la plupart des Ouvrages dont je viens de parler.

M. l'Abbé de Louvois, avec la bonté & l'honnêteté que tout le monde lui connoit, m'a fourni les Manuſcrits de la Bibliothèque du Roi que je lui ai demandés. J'ai trouvé dans celle de M. le Préſident de Lamoignon, & dans celle de M. Foucault Conſeiller d'Etat pluſieurs pièces curieuſes & originales, qu'ils ont bien voulu me communiquer. M. le Préſident Nicolaï m'a fait la même grace pour les Extraits des Mémoriaux de la Chambre des Comptes de Paris, qu'il a fait faire autrefois en un grand nombre de Volumes, & pour les Originaux mêmes des Mémoriaux, quand j'en ai eu beſoin. M. Rouſſeau Auditeur des Comptes m'a auſſi prêté pluſieurs Manuſcrits collationnés ſur les Originaux. J'ai les mêmes obligations à M. l'Abbé Baluze, qui ou-

outre les ſecours que j'ai tirés de ſa curieuſe Bibliothèque, & de ſes Ouvrages imprimés, m'a fait connoitre ſon penchant à faire plaiſir, en me délivrant quelquefois de la peine de déchiffrer certains Manuſcrits très difficiles à lire, à quoi il avoit une facilité merveilleuſe par l'uſage de ces ſortes de lectures. Je ne dois pas non plus oublier ici M. le Cardinal de Rohan & M. l'Abbé d'Eſtrées, qui par leur inclination bienfaiſante, & par le plaiſir qu'ils prennent à obliger ceux qui travaillent pour le Public, m'ont rendu le maitre de leurs Bibliothèques auſſi nombreuſes que choiſies, où j'ai trouvé de quoi enrichir mon Hiſtoire; & ont bien voulu encore par d'autres moyens faciliter mon travail dans divers Ouvrages qui y ont du rapport, & qui pourront paroître dans la ſuite, ſi Dieu me laiſſe le tems de les achever.

Il me reſte pour mettre fin à cette Préface, d'avertir les Lecteurs, de quelques points particuliers qui regardent mon Ouvrage. 1°. Je l'ai conduit juſqu'à la mort de Henri IV, qui arriva en 1610: ainſi cette Hiſtoire ne va que douze ans au-delà de celle de Mézérai, qui a fini la ſienne à la Paix de Vervins en l'an 1598. Une des raiſons qui m'a empêché d'aller plus avant, eſt qu'il ne convient guères, je ne dis pas d'écrire, mais de publier l'Hiſtoire de ſon tems, ou du tems trop proche du ſien. Il eſt difficile à un Hiſtorien, quand il y a encore des perſonnes vivantes qui peuvent ſe trouver intéreſſées dans ſon Hiſtoire, d'obſerver le beau précepte que Cicéron lui preſcrit, & qui conſiſte non ſeulement à n'oſer rien dire de faux, mais encore à oſer dire tout ce qu'il ſait de vrai, quand ces vérités doivent entrer dans le ſujet qu'il traite.

Ne quid falſi dicere audeat, ne quid veri non audeat. L. 2. de Orat. n. 62.

2°. Je ne vois pas trop ſur quoi ſondés les Ecrivains de notre Hiſtoire générale ont fixé le nombre des Rois de France de la prémière Race à vingt & un. Par exemple, en faiſant l'Hiſtoire

toire du dernier règne de cette Race, ils mettent pour titre, *Childeric III. vingt & unième Roi*, (en comptant depuis Pharamond): mais les autres Rois qui règnoient en même tems que ceux qu'ils mettent en ligne de compte, n'étoient-ils pas auſſi Rois de France? Ils s'intituloient tous également Rois des François. Le Royaume de Soiſſons, le Royaume d'Orléans, appellé dans la ſuite le Royaume de Bourgogne, n'étoient pas moins dans la France que celui de Paris.

On dira peut-être que Paris étant la Capitale, celui qui y règnoit doit être regardé comme ſeul Roi de France. Mais de quel Etat Paris étoit-il la Ville capitale? Il l'étoit ſans doute de tout l'Empire François du tems de Clovis, parce que ce Prince y faiſoit ſa réſidence ordinaire: mais après que cet Empire fut partagé, il ne l'étoit plus. Il l'étoit ſeulement du Royaume de Paris, comme Soiſſons l'étoit du Royaume de Soiſſons, comme Orléans l'étoit du Royaume de Bourgogne, & Metz du Royaume de Metz ou d'Auſtraſie.

En ſuppoſant même ce fondement qui eſt faux, ſavoir qu'après le partage de l'Empire François, Paris en étoit toujours la Capitale, les Hiſtoriens dont il s'agit ne trouveroient pas encore leur compte: car après la mort de Caribert petit-fils de Clovis, ſes trois frères, ſavoir Gontran Roi de Bourgogne, Chilpéric Roi de Soiſſons, & Sigebert Roi d'Auſtraſie furent tous trois Rois de Paris, dont ils poſſédérent chacun une partie. Il falloit donc faire l'honneur à tous ces Princes de les compter parmi les Rois de France: il falloit au moins le faire à Gontran, qui après la mort de tous ſes frères fut ſeul maître de Paris.

Il s'enſuit de-là qu'il eſt contre l'Hiſtoire de compter ſeulement vingt & un Rois de France dans la prémière Race; & c'eſt ſans nulle raiſon, & même contre toute raiſon qu'on les fixe à ce

nombre. C'eſt comme ſi dans la liſte des anciens Rois d'Eſpagne, on ne comptoit que les Rois de Caſtille, quoiqu'il y eût alors des Rois d'Arragon, des Rois de Navarre, des Rois de Portugal, &c.

On doit ici ajouter ce qui regarde cette nouvelle Edition de l'Hiſtoire de France. On peut compter parmi ſes avantages la commodité du Volume; & c'eſt ſur ce qu'ont ſouhaité pluſieurs perſonnes de tout état, qu'on a donné cette forme à la nouvelle Edition.

On y a fait quelques corrections des fautes d'impreſſion qui étoient dans la prémière Edition.

De plus, on y a fait divers changemens ſur quelques articles ſur leſquels certaines mépriſes avoient échappé, choſe inévitable dans le récit d'un million de faits, qui entrent dans la compoſition d'un Ouvrage de cette étendue. On y trouvera auſſi diverſes additions tirées principalement des Mémoires de quelques familles, qu'on a fournis à l'Auteur, qui s'eſt fait un plaiſir de leur faire ce juſte honneur, après avoir examiné la vérité des faits.

On a mis au haut des pages les années où les choſes qu'on rapporte ſont arrivées; ce qu'on n'avoit point jugé à propos de faire dans la prémière Edition, par la raiſon que dans pluſieurs endroits de l'Hiſtoire, la méthode oblige de traiter tout de ſuite des matières, qui occupent quelquefois deux & trois années. Pluſieurs Lecteurs ſe ſont plaints de l'omiſſion de ces années au haut des pages, & l'on a cru devoir les ſatisfaire ſur ce point; & quand le fait rapporté ne quadre pas avec l'année marquée au haut de la page, on y a ſuppléé en marquant dans le texte ou à la marge l'époque du fait dont il s'agit.

Pluſieurs auroient encore ſouhaité que l'on eût fait des Sommaires de chaque règne, & des Sommaires aux marges pour les principaux faits: on l'a fait dans cette Edition, où l'on a mis les Som-

Sommaires à la tête de chaque règne ; on les a mis auſſi aux marges.

Cette Edition eſt beaucoup plus ornée que la prémière. Comme il étoit très important de faire bien connoître l'état des Gaules, lorſque Clovis en fit la conquête, on a mis pour cet effet une Carte du Pays, où l'on a marqué les divers Etats qui s'y étoient formés aux dépens de l'Empire Romain, comme le Royaume des Bourguignons, celui des Viſigoths, & ce qui reſtoit aux Romains. On y a marqué auſſi quelques lieux fameux dans l'Hiſtoire par les batailles qui y furent données par les François ; la France Germanique au-delà du Rhin, & les principaux Peuples qui la bornoient.

On a fait graver le Tombeau de la Reine Brunehaut, qui eſt dans une Abbaye auprès d'Autun, & l'on a montré par des raiſons aſſez vraiſemblables, que c'étoit le véritable Tombeau de cette fameuſe Reine, dont les belles & les mauvaiſes actions, & la fin deſaſtreuſe occupent une aſſez grande place dans l'Hiſtoire de la prémière Race de nos Rois.

On y trouvera auſſi le plan de l'arrangement de l'Armée Françoiſe & de l'Armée Romaine pour la Bataille du Caſilin, qui ſe donna ſous la prémière Race, où Narſès, ce grand Capitaine du tems de l'Empereur Juſtinien, tailla en pièces une nombreuſe Armée de François aſſez près de Capoue. On a fait graver, non pas la Bataille, mais l'arrangement des deux Armées, pour montrer que les François n'agiſſoient pas alors dans ces occaſions par leur ſeule impétuoſité naturelle, comme pluſieurs ſe l'imaginent, mais qu'ils ſavoient ranger avec méthode une Armée en bataille. On auroit donné le plan de quelques autres actions ſemblables, ſi on en avoit pu trouver un détail auſſi exact que celui de la Bataille du Caſilin. Il eſt tiré d'un Hiſtorien de l'Empire proche de ces tems-là, qui ſemble s'être parti-

cu-

ticulièrement appliqué à donner une idée très nette & très exacte de tout ce qui ſe paſſa en cette rencontre.

C'eſt par la même raiſon que l'on a pareillement repréſenté la diſpoſition du Camp de Henri IV à la journée d'Arques, où le Duc de Maienne attaqua ce Prince dans ſes retranchemens. Le Comte d'Auvergne, dit depuis Duc d'Angoulême, qui y étoit, en a fait un détail fort exact, qui a été confronté ſur les lieux & ſur le plan qui y a été levé par un habile Ingénieur.

On a encore enrichi cette Edition de pluſieurs Médailles, tant de celles de nos Rois de la troiſième Race, que de celles des Rois de la ſeconde & de la prémière Race.

On y verra la belle Médaille de Louis le Grand où eſt repréſenté l'aveu autentique de la part du Roi d'Eſpagne, du droit que l'Ambaſſadeur de France a toujours eu de précéder l'Ambaſſadeur de ce Prince. Cette Médaille qui fut frappée en 1662, eſt ici repréſentée au ſujet des grandes conteſtations qu'il y eut ſur ce point au Concile de Trente.

La Médaille de Henri IV pour la Bataille d'Ivri, où il défit l'Armée de la Ligue commandée par le Duc de Maienne.

Celles que ce Prince fit frapper à l'occaſion du renouvellement de l'Alliance avec les Suiſſes.

Celles du Cardinal de Bourbon ſous le nom de Charles X, reconnu pour Roi par les Ligueurs.

Celle de Henri III, & au revers la Reine Catherine de Médicis.

Celle de Charles IX, à ſon entrée à Paris.

Une autre du même Prince après le maſſacre de la S. Barthélemi.

La Médaille de François II. ſur ſon mariage avec Marie Stuart Reine d'Ecoſſe.

La Médaille de Henri II. ſur ſes conquêtes, où l'on voit, comme dans quelques autres, le

bon

bon goût en matière de Médailles renaitre ſous ce règne en France.

Une autre du même Prince ſur les ſuccès de ſes armes en Italie, en Allemagne, &c.

La Médaille de la fameuſe Ducheſſe de Valentinois.

La Médaille de François I. où il prend le titre de Duc de Milan.

Une Monnoie de Louis XII, où il ſe donne les titres de Roi des deux Siciles, de Jéruſalem, & de Duc de Milan.

Une autre du même Prince où il prend le titre de Seigneur de Gènes, *Januæ Dominus.*

Une de Charles VIII, dont les inſcriptions ſont en François, contre l'ordinaire.

D'autres où il prend le titre de Roi de Jéruſalem, &c.

Une de Charles de Bourgogne, dit le Hardi ou le Téméraire, du tems de Louis XI.

Médaille de Charles VII, dans le goût de ce tems-là.

Médaille du Roi Philippe de Valois & de la Reine ſon épouſe, par laquelle on voit la fauſſeté de ce qui a été avancé par un ſavant Antiquaire, qu'avant Louis XII on ne voit point de Médailles de nos Rois repréſentés en buſte.

Une Monnoie frappée à Rome à l'honneur de Charles d'Anjou Roi de Sicile, frère de Saint Louis, avec le titre de Sénateur de Rome.

Pluſieurs Médailles de nos Rois de la prémière Race, qui ne ſont pas de pure imagination, comme celles qui ont été rapportées par Mézérai, dont on a déja parlé, mais tirées ſur les Originaux qui ſont au Cabinet des Médailles du Roi, & en d'autres. Ces Médailles ſont beaucoup plus conſidérables par leurs Inſcriptions que par l'or, dont elles ſont pour la plupart, ou par les figures qui y ſont groſſièrement repréſentées. Ces Inſcriptions ſont dans le goût de l'An-

l'Antique : non pas que les François fuſſent alors fort délicats en cette matière ; mais c'eſt qu'ils prenoient pour modèles les Médailles ou Monnoies Romaines, qui avoient cours dans les Gaules.

Ainſi l'on voit, par exemple, ſur quelques Médailles de Clotaire I. la ſimplicité des anciennes Médailles ; d'un côté le buſte de ce Prince avec cette Légende, *Clotarius Rex* ; & au revers une Victoire avec cette Inſcription, *Victoria Gothica.*

Mais les plus curieuſes ſont celles de Théodebert I. où ce Prince ſe faiſoit repréſenter avec tous les ornemens d'un Empereur, & où il ſe donnoit le titre d'*Auguſtus* & de *perpetuus Auguſtus*, comme faiſoient les Empereurs Romains, & encore alors les Empereurs d'Orient. On rapporte dans l'Hiſtoire les raiſons pour leſquelles ce Prince affectoit ces titres & ces ornemens.

Plaiſe à Dieu que cet Ouvrage, dont la matière eſt ſi intéreſſante, ſoit auſſi tel pour la forme, qu'il puiſſe occuper utilement une infinité de jeunes gens, & les détourner de la lecture de tant de mauvais Livres que notre ſiècle a produits au préjudice de la Religion & des bonnes Mœurs ! C'eſt la grace que j'ai ſouvent demandée à Dieu, en compoſant cette Hiſtoire.

PREFACE HISTORIQUE SUR L'HISTOIRE DE FRANCE.

LEs Paradoxes en matière d'Hiſtoire ne furent jamais de mon goût : mais je crois que l'on peut propoſer les nouvelles penſées qui viennent quelquefois en méditant ſur les anciens Auteurs, quand on les trouve bien appuyées. Celles que je vais expoſer dans cette Préface Hiſtorique, me paroiſſent être telles, & mériter quelque attention. Je la partage en trois Articles. Dans le prémier, je traiterai de la fondation de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules. C'eſt un préliminaire eſſentiel à mon Hiſtoire : car comme je prétens, contre le ſentiment de tous nos Hiſtoriens, que c'eſt Clovis qui a fondé l'Empire François en-deçà du Rhin, & qui y a établi & fixé la Nation, & que tous ſes Prédéceſſeurs juſqu'à lui avoient toujours été chaſſés des Gaules par les Romains, je ne puis me diſpenſer de rendre compte des raiſons qui m'ont déterminé à m'écarter de la route ordinaire ſur ce point, & à commencer l'Hiſtoire de France par Clovis.

Dans le ſecond Article j'examinerai un autre fait qui a précédé la fondation de la Monarchie dans les Gaules, ſuppoſé qu'il fût véritable, & que tous nos Hiſtoriens ont regardé comme tel. C'eſt la dépoſition du Roi Childéric père de Clovis, & l'élection du Comte Giles Général de l'Armée Romaine, pour être mis ſur le Trône par les

les François. J'eſpère montrer que cet épiſode qu'on a inſéré dans notre Hiſtoire, eſt une pure Fable.

Enfin dans le troiſième Article, je propoſerai une queſtion importante, ſavoir ſi l'Empire François, dès qu'il fut établi dans les Gaules, fut un Etat héréditaire, & non élective. Je montrerai qu'il fut héréditaire & non élective ſous la prémière Race; qu'il y eut du changement à cet égard ſous la ſeconde; mais qu'il redevint héréditaire ſous la troiſième : & que par conſéquent ce droit de ſucceſſion, dont les deſcendans de Hugues Capet jouïſſent depuis près de huit ſiècles, eſt auſſi ancien que l'établiſſement de la Monarchie dans les Gaules.

ARTICLE PREMIER.

Fondateur de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules.

Pour entrer d'abord en matière, j'appelle Fondateur de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules, celui de nos Rois qui s'y eſt fait un Etat, qui n'en a point été chaſſé par les Romains, mais qui s'y eſt maintenu en poſſeſſion de ſes conquêtes, & les a laiſſées comme un héritage à ſa poſtérité. Peu de nos Hiſtoriens ont attribué cette gloire à Pharamond. Nul de ceux qui ont écrit quelques ſiècles après Grégoire de Tours & Frédégaire, n'héſite à en faire honneur à Clodion ſon ſucceſſeur. Tous parlent enſuite de Mérovée & de Childéric, comme de deux Princes déja établis dans les Gaules, qui n'ont fait qu'étendre les limites du Royaume de France; & nos Modernes les ont ſuivis aveuglément. Je crois pouvoir montrer que nul de ces Rois avant Clovis, n'eſt demeuré en poſſeſſion d'aucune partie de ce qu'on appelle aujourd'hui le Royaume de France, & que Clovis a été non ſeulement le prémier Roi Chrétien des François, mais encore le prémier Roi

Roi des François dans les Gaules. C'eſt ce que j'eſpère rendre au moins très vraiſemblable par les plus juſtes règles de la Critique, à ceux qui liront ſans prévention ce que je vais dire ſur ce ſujet.

J'établis ma propoſition, prémièrement ſur le ſilence des Auteurs ou contemporains, ou preſque contemporains, touchant l'établiſſement de ce nouvel Etat dans les Gaules avant Clovis. En ſecond lieu, ſur pluſieurs témoignages de ces mêmes Auteurs, qui ſuppoſent manifeſtement le contraire de ce qui eſt devenu inſenſiblement le ſentiment univerſel que je prétends combattre. Et enfin ſur la qualité des Ecrivains, qui dans les ſiècles ſuivans ont publié un fait de cette importance, dont on n'avoit point parlé avant eux.

Le ſilence des anciens Auteurs.

Ni Proſper, ni l'Evêque Idace, ni Apollinaire, ni Procope, ni Grégoire de Tours, ni Frédégaire, ni Marius de Lauſane, ni aucun autre Ancien, n'ont fait mention d'un nouvel Etat fondé dans les Gaules par Pharamond, ou par Clodion, ou par Mérovée, ou par Childéric. Un Argument négatif de cette nature, qui conſiſte en une induction auſſi étendue que celle-ci, eſt d'une grande force en matière d'Hiſtoire, quand on n'y peut oppoſer que l'autorité de quelques Ecrivains qui ont écrit trois ou quatre cens ans après le tems du fait dont il s'agit, & dont la ſeule lecture perſuade ceux qui les liſent, qu'ils ont parlé là-deſſus ſans diſcernement & ſans nul égard à la vérité.. Cette dernière circonſtance ſe prouvera en ſon lieu. Le reſte de la propoſition demeurera conſtant, tandis qu'on ne produira rien qui le détruiſe; de quoi je penſe être ſûr. Mais les réflexions que je vais faire ſur la nature du fait dont il eſt queſtion, doivent, ce me ſemble, faire une grande impreſſion ſur tout eſprit libre de préjugé.

Car de quoi s'agit-il ici ? Il s'agit d'un Royaume qui s'étendoit depuis le Rhin juſqu'à la rivière de Somme au moins; (il y en a même qui l'étendent

tendent juſqu'à la Seine, & d'autres juſqu'à la Loire) d'un Etat gouverné ſucceſſivement pendant plus de ſoixante ans par quatre Princes * qui étoient tous des Héros, qui avoient de nombreuſes & de formidables Armées, qui faiſoient des ſiéges, prenoient des Villes conſidérables, gagnoient des batailles, qui étoient la terreur des Romains, à qui ils avoient enlevé tout ce grand Pays. Or qu'un démembrement de l'Empire, tel que celui-là, ne ſoit point marqué dans l'Hiſtoire de l'Empire, où tant d'autres, & de beaucoup moins conſidérables le ſont en cent endroits : que les Auteurs de diverſes Nations, qui ont fait l'Hiſtoire ou les Chroniques de ces ſoixante ans, n'aient jamais parlé de ce nouvel Etat naiſſant ou ſe fortifiant au milieu des terres de l'Empire, cela eſt hors du vraiſemblable.

* Pharamond, Clodion, Mérovée, Childéric.

D'abord que les Viſigots ſe ſont fixés au-delà de la Loire, & les Bourguignons dans les Villes du Rhône & de la Saône, tous les Ecrivains contemporains tant Romains que Gaulois font en mille rencontres mention du Royaume des Viſigots, & du Royaume de Bourgogne dans les Gaules : on n'oublie pas celui des Suèves dans un coin de l'Eſpagne ; & il n'eſt parlé nulle part de celui des François en-deçà du Rhin juſqu'au tems de Clovis. On raconte en pluſieurs endroits leurs courſes dans les Gaules ; mais on ne dit rien de leur établiſſement avant le règne de ce Prince. Peut-on faire cette réflexion ſans ſe convaincre que cet Etat dont on ne parloit point, n'étoit point encore ? & que s'il eût été ſous des Rois du caractère dont on nous dépeint Clodion, Mérovée & Childéric, aſſurément il en eût été ſouvent fait mention pendant l'eſpace de plus de cinquante ans qu'il auroit duré ſous leur gouvernement ?

Si-tôt que Clovis eſt entré dans les Gaules, on le voit allié par des mariages, par des Traités de Ligue, tantôt avec les Bourguignons, tantôt avec les Gots : ces Traités ſont marqués dans les

les Hiſtoires de ces Nations, dans les Ecrivains de l'Empire, & dans les Ecrivains Gaulois; & on n'y en verra pas un ſeul fait avec Pharamond, avec Clodion, avec Mérovée, avec Childéric : que cela veut-il dire?

Le fameux Sidoine Apollinaire dans une infinité de Lettres & de Pièces de vers que nous avons de lui, touche tous les plus conſidérables événemens de ſon tems; il y parle des affaires & des guerres des Gots & des Bourguignons établis dès-lors dans les Gaules, de leurs Rois, de leurs combats : il nous marque les excurſions que les François faiſoient de tems en tems en paſſant le Rhin, les repréſailles des Romains ſur eux au-delà de cette rivière; & il ne nous dit pas un ſeul mot de ce prétendu Royaume, qui étoit déja ſi étendu, & ſi floriſſant, ſi nous en croyons nos Hiſtoriens des ſiècles ſuivans. Ce brave Mérovée qui aſſiégea & prit Paris, & fit tant d'autres conquêtes, qui fut l'amour & l'admiration de ſes peuples, a été le ſeul ſur lequel Apollinaire n'ait pas daigné faire un vers, ni dire une ſeule parole. Nul Capitaine Romain ou Gaulois ne s'eſt ſignalé, ou en le battant, ou du moins en lui réſiſtant, & n'a donné à ce Poëte qui écrivoit ſur toutes ſortes de ſujets & à toutes les perſonnes diſtinguées de ſon tems, nulle occaſion de faire la moindre alluſion aux victoires, ni aux déroutes de ce Prince, ni à ce nouvel Etat placé dans une des plus belles parties des Gaules. Mais allons par degrés, & de cet argument négatif que je viens de déduire, paſſons à un autre qui a quelque choſe de plus.

Argument tiré de la Chronique de Proſper.

Proſper nous marque dans ſa Chronique le Pays où Pharamond, Clodion & Mérovée règnérent, & il les marque d'une manière à lever tout ſcrupule à quiconque ne veut pas chicaner dans une matière telle qu'eſt celle que nous traitons. La vingt-ſixième année d'Honorius, dit-il, Pharamond règne dans la France, *Pharamondus regnat in Francia.*

La

La cinquième année du jeune Théodoſe, Clodion règne dans la France, *Clodius regnat in Francia.*

La vingt-cinquième année du même Empereur, Mérovée règne dans la France, *Meroveus regnat in Francia.*

Pour peu qu'on ait d'uſage des Auteurs Latins qui ont écrit depuis que les François ont été connus des Romains, on ſait que le nom de *Francia* ne ſe donnoit pas au Pays qui le porte aujourd'hui, mais à celui que les François habitoient le long des bords du Rhin de l'autre côté de ce fleuve. Il n'eſt pas beſoin de raiſonner pour le prouver, & on le peut voir à l'œil dans ce qu'on appelle les *Tables Peutingeriennes* imprimées à Ausbourg, au commencement du ſiècle précédent, par les ſoins du ſavant Monſieur Velſer. Ce ſont des eſpèces de Cartes Géographiques, où les chemins d'une Ville ou d'une Colonie à une autre, ſont marqués depuis notre Océan, juſqu'aux Indes. Elles ont été faites, ſelon quelques-uns, dès le tems d'Ammien Marcellin, c'eſt-à-dire, ſous l'empire de Conſtance, ou de Valens; & ſelon d'autres, du tems de Théodoſe le Jeune. On voit dans ces Cartes les bords du Rhin au-delà depuis ſon embouchure en remontant, inſcrits de ce nom, *Francia.* Or je demande, ſi, ſuppoſé que Pharamond, Clodion ou Mérovée ſe fuſſent fait un Royaume dans les Gaules, où leur Capitale eût été ou Cambrai, ou Amiens, ſi, dis-je, Proſper n'en eût pas parlé autrement, s'il n'eût pas plutôt marqué qu'ils règnoient dans cette partie des Gaules, où leurs Succeſſeurs ont régné depuis, & où eux-mêmes avoient, ſelon les Hiſtoires des anciens Moines, choiſi le ſiège de leur Empire, mépriſant les Bourgades paliſſadées de leur France, en comparaiſon des Villes murées & fortifiées, dont ils s'étoient ſaiſis dans les Gaules. Je ne ſai ſi je me flatte, mais cette preuve me paroît bien forte.

Mais

Mais examinons ce que les anciens Auteurs ont écrit en particulier de ces prémiers Rois des François, & ſur-tout de Clodion, de Mérovée & de Childéric. Car pour ce qui eſt de Pharamond, il y en a très peu, ainſi que je l'ai dit, qui lui faſſent honneur de la fondation de la Monarchie dans les Gaules. Je vais d'abord me propoſer en manière d'objection, ce qui ſe dit là-deſſus en faveur de Clodion; & on jugera ſi mes réponſes ne ſont pas de nouvelles preuves de mon ſentiment.

Argumens poſitifs.

Voici donc l'objection que l'on peut faire. Le Roi Clodion, ſelon Grégoire de Tours * qui l'appelle *Clogion*, s'empara de Cambrai & du Pays d'alentour, juſqu'à la rivière de Somme. *Clogio autem miſſis exploratoribus ad Urbem Cameracum, perluſtrata omnia ipſe ſecutus, Romanos proterit, civitatem apprehendit, in qua paucum tempus reſidens uſque Suminam fluvium occupavit.* J'ajoute pour fortifier cette objection, que pluſieurs Auteurs contemporains font mention, auſſi-bien que Grégoire de Tours, de cette expédition; & entre autres l'Evêque d'Auvergne Apollinaire, dans le Panégyrique de l'Empereur Majorien, auquel il parle de la ſorte :

* L. 2. c. 9.

Pugnaſtis pariter; Francus qua Cloio patentes
Atrebatum campos pervaſerat.

Proſper *, Caſſiodore †, l'Evêque Idace ‡, s'accordent ſur ce point avec Grégoire de Tours & Apollinaire. Mais tous ajoutent ce que Grégoire de Tours n'a pas ajouté, qu'Aëtius Général de l'Armée Romaine, ſous lequel Majorien ſervoit alors, défit Clodion, & reprit ſur lui tout ce qu'il avoit enlevé à l'Empire Romain en-deçà du Rhin. *Pars Galliarum*, dit Proſper, *propinqua Rheno quam Franci poſſidendam occupaverant, Aëtii Comitis armis recepta.* Caſſiodore en dit autant dans ſa Chronique.

* In Chronico.

† In Chronico.

‡ In Chronico.

Aëtius remporta cette Victoire ſous le Conſulat

lat de Félix & de Taurus, c'eſt-à-dire, l'an de Notre-Seigneur 428, & le prémier du règne de Clodion. De ſorte que ce Prince commença ſon règne par cette conquête ; mais à peine la garda-t-il quelques mois.

* In Chronico.

* L'Evêque Idace dit de plus, qu'Aëtius, après avoir défait les François, leur accorda la paix. *Superatis per Aëtium in certamine Francis, & in pace ſuſceptis.*

Savoir maintenant ſi Apollinaire, Idace & Proſper parlent de la même expédition ou de pluſieurs différentes, cela m'importe peu ; puiſque quelque parti que l'on prenne ſur ce point de Critique, on voit toujours Clodion battu, chaſſé, demandant la paix.

Sur quoi donc prétend-on que Clodion ſe fit un Etat dans les Gaules ? L'unique fondement de tous nos Hiſtoriens François a été ce qu'en a dit Grégoire de Tours, que ce Roi s'étoit rendu maitre de Cambrai & des Pays d'alentour. Il ne dit pas qu'il y ſoit demeuré, & les Auteurs contemporains diſent expreſſément qu'il en a été chaſſé. Sur cela ſeul cependant Adon, plus de quatre cens ans après Proſper, & près de trois cens ans après Grégoire de Tours, fait Cambrai la Capitale du Royaume de Clodion. Le Moine Roricon, que la ſeule lecture de ſon Hiſtoire pleine de fables & de chimères, & ſon ſtile même doivent faire regarder comme un homme tout à fait frivole, a jugé à propos de lui faire tenir ſa Cour à Amiens. Mais Marianus Scotus Moine de l'Abbaye de Fulde en Allemagne, parlant de Clodion plus de ſix ſiècles après ſa mort, eſt encore bien plus libéral envers lui ; car il ſoumet à ſon Empire une partie de ce que nous appellons aujourd'hui la Hollande, & toutes les belles & fertiles Provinces qui s'étendent depuis là juſqu'à la rivière de Loire, dont il lui donne les bords pour limites de ſon Royaume. † La plu-

† Cela ſe voit dans Marianus imprimé ; mais M. de Va-

plupart de nos Hiſtoriens modernes, par impatience de voir un Monarque François règner endeçà du Rhin, ont donné, les uns plus, les autres moins dans ces contes, & n'ont pas héſité à reconnoitre Clodion pour le Fondateur de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules; on voit avec quel fondement. Paſſons à Mérovée.

Je dis encore, que Mérovée n'a point règné en-deçà du Rhin. Nul Auteur n'a parlé de ſon entrée dans les Gaules pour s'y établir: & tout ce que nos Hiſtoriens François on dit de lui à cet égard, ſuppoſe leur faux ſyſtème de l'établiſſement de Clodion.

Si Mérovée avoit règné en-deçà du Rhin, & que ſon Royaume eût eu pour bornes ou la Loire, ou la Seine, ou la Somme, Grégoire de Tours n'auroit-il pas été mieux inſtruit ſur ſon chapitre qu'il ne l'étoit? Car parlant de lui, il ne dit que ce ſeul mot: Quelques-uns diſent qu'il étoit de la Famille de Clodion: *De hujus ſtirpe quidam Meroveum Regem fuiſſe adſerunt.* La plupart prétendent qu'il étoit à la tête des François dans l'Armée d'Aëtius, à la fameuſe & ſanglante bataille que ce Général Romain, alors confédéré avec les Gots & les autres Barbares, gagna ſur Attila. Il y avoit ſans doute à ce combat un Roi François. Grégoire de Tours le dit expreſſément. * Priſcus, ſurnommé le Rhéteur, raconte qu'une des raiſons qui déterminérent Attila à tourner ſes armes du côté de l'Occident, fut la mort du Roi des François, dont deux fils ſe diſputoient l'un à l'autre la poſſeſſion du Royaume de leur père; que l'ainé avoit appellé Attila à ſon ſecours, & que le cadet s'étoit mis ſous la protection des Romains; que lui-même l'avoit vu à Rome, d'où l'Empereur avoit renvoyé

* L. 2. c. 7. Hiſtor. Byſantin.

Valois, dans les Additions au troiſième Tome de l'Hiſtoire de France, dit qu'Iſaac Voſſius avoit un ancien Manuſcrit de cet Auteur, où il n'eſt nullement parlé des Victoires de Clodion.

voyé ce jeune Prince comblé de préſens & d'honneurs, & qu'Aëtius l'avoit même adopté. Cette relation ne nommant ni l'un ni l'autre de ces deux Princes, doit nous empêcher de décider, comme font preſque tous nos Hiſtoriens, ce qu'on ne peut pas ſavoir d'ailleurs, ſi c'étoit Mérovée qui étoit dans l'Armée d'Aëtius, ou ſon frère qui lui diſputoit le Royaume; ou ſi peut-être Mérovée ne fut pas un troiſième concurrent qui enleva la Couronne aux deux fils de Clodion: car pluſieurs Anciens ont écrit que Mérovée n'étoit pas fils de Clodion. Il paroît aſſez vraiſemblable qu'il fut la ſouche de cette nouvelle Lignée de Rois, que nous appellons les Rois de la prémière Race, & que ce fut pour cela même qu'elle fut appellée la Race Mérovingienne.

Quoi qu'il en ſoit (car de quelque manière que ce point ſe décide, le ſujet que je traite en eſt fort indépendant) Sidoine Apollinaire ne fait point venir de delà la Loire, ou de delà la Seine, ou de delà la Somme, ni de Cambrai, ni de la Gaule Belgique, les François qui ſe trouvérent à la bataille d'Aëtius & d'Attila; mais il les fait venir de delà le Rhin. Ce n'eſt point dans la Forêt d'Ardennes, où les François abattent des arbres pour faire des bateaux à paſſer l'Eſcaut, ou la Meuſe, ou la Somme; c'eſt dans la Forêt Hercynie qu'on les coupe, & au-delà du Rhin qu'on fait les Vaiſſeaux, afin de paſſer ce fleuve.

*Bructerus, Uluoſa, quem vel * Nicer abluit unda,*
Prorumpit Francus: cecidit cito ſecta Bipenni
Hercynia in Lintres, & Rhenum texuit alno.

In Panegyrico Aviti. * Al. Vicer.

Je demande ce que cela veut dire, & ſi ce que dit ici Apollinaire, ſuppoſe que les François étoient établis dans les Gaules?

Le même Auteur, dans le même Panégyrique de l'Empereur Avitus, parle des courſes que les

les François & les Allemands, ſous l'empire de Maxime, & après la mort d'Aëtius, faiſoient dans la prémière Germanie, c'eſt-à-dire, vers Maience, Spire, Wormes, Strasbourg; & dans la ſeconde Belgique, c'eſt-à-dire, vers Arras, Cambrai, Tournai: & par cela même il nous fait entendre clairement que les François n'étoient encore maitres ni de l'un ni de l'autre, & qu'ils paſſoient le Rhin pour faire leurs excurſions dans ces frontières de l'Empire Romain. Voici comme il s'exprime.

Francus Germanum primum, Belgamque ſecundum
Sternebat; Rhenum que ferox Alemanne bibebas
Romanis ripis.

Enſuite il décrit, comme Avitus aiant le commandement de l'Armée de l'Empire, les repouſſa au-delà du Rhin, juſqu'à la rivière d'Elbe, & les obligea d'envoyer des Ambaſſadeurs pour demander la paix.

Legas, qui veniam poſcant Alemanne, furoris
Saxonis incurſus ceſſat, Chattumque paluſtri
Alligat Albis aqua.

Par ce mot de *Chattum*, il ſignifie les François dont les Cattes faiſoient partie.

Selon cet Auteur qui nous fournit le plus de lumières en cette matière, le Vahal qui eſt un bras du Rhin, & qui ſéparoit du Pays des Belges l'Ile des Bataves nommée aujourd'hui l'Ile de Bétau, étoit alors la frontière de l'Empire & des Sicambres, c'eſt-à-dire, des François qui s'y étoient poſtés. C'eſt ce qu'il exprime dans une Requête en vers qu'il préſenta à l'Empereur Majorien.

Sic ripæ duplicis tumore fracto
Detonſus Vabalim bibat Sicamber.

In carmine ad Consentium Narbonenſem.

Et dans une autre Pièce de vers écrite à un de ſes amis, qu'il loue entre autres choſes, de ſavoir beaucoup de langues, & de l'eſtime que les Barbares même avoient pour lui ; de ſorte, lui dit-il, que par le reſpect qu'ils ont pour votre vertu, vous pourriez aller impunément & ſans crainte, très avant dans leur Pays ; dans cet endroit, dis-je, il nous marque où étoient encore alors placés les François, & ſur quels fleuves ils demeuroient.

* Al. Vicrum, le Vect, le Vahal, le Véſer, l'Elbe.

*Tu Tuncrum * & Vabalim, Viſurgin, Albim,*
Francorum & penitiſſimas paludes
Intrares venerantibus Sicambris,
Solis moribus inter arma tutus.

Je ne rapporte point d'autres endroits de Sidoine Apollinaire contemporain de Childéric & de Clovis, où cet Auteur, témoin le plus irréprochable que l'on puiſſe citer ſur ces matières, ſuppoſe toujours les François au-delà du Rhin dans le tems qu'il écrivoit : Et ſon témoignage eſt ſi fort là-deſſus, qu'Hadrien de Valois dans ſa ſavante Critique ſur notre ancienne Hiſtoire dit, qu'il ne peut aſſez s'étonner de ce que cet Auteur met toujours les François dans l'ancienne France entre le Rhin & l'Elbe, & non point autre part, comme ſi de ſon tems ils n'euſſent pas déja été établis dans les Gaules. *Non poſſum non mirari*, dit-il, *quod Francos, quos nunc Sicambros nunc Caſtos appellat, in Francia veteri inter Rhenum & Albim tantum, nec uſquam alibi ponat Sidonius, quaſi Franci ætate ejus nondum in Gallia ſedem cœpiſſent.* C'eſt la réflexion d'Hadrien de Valois, voici les miennes.

Valeſius T. 1. L. 1.

La prémière eſt, que par cet aveu j'ai pour moi Sidoine Apollinaire, un des plus beaux eſprits & des plus ſavans hommes de ſon tems, le mieux inſtruit de la ſituation des affaires des Gaules & de la Germanie, tous ſes Ouvrages en font foi ; qui parle, en quantité d'endroits, des François,

&

& ſur-tout dans les Panégyriques qu'il fit pour trois Empereurs, de l'un deſquels il avoit épouſé la fille; en un mot, témoin oculaire de ce qu'il dit de cette Nation, & avec qui nul Ecrivain ne peut entrer en concurrence ſur la matière dont il s'agit.

La ſeconde réflexion eſt, qu'Hadrien de Valois devoit conclure comme moi des paſſages d'Apollinaire, que les François en ce tems-là n'étoient point encore établis dans les Gaules; & qu'il l'auroit certainement conclu ſans le commun & faux préjugé où il étoit, ſavoir que Clodion s'étoit déja établi ſur la rivière de Somme avec les François : préjugé dont il ſe ſeroit défait, s'il avoit pris pour guide, comme il devoit, Sidoine Apollinaire, dont l'autorité doit l'emporter ſur tout autre, & par ſon caractère, & par ſa qualité d'Auteur contemporain.

Tout cela regarde le tems de Mérovée. Il ne me reſte plus qu'à parler de Childéric.

Suppoſé que ce qu'on nous raconte de Childéric fils de Mérovée, & père de Clovis, ſoit véritable, ce fut un homme à grandes avantures, s'il en fut jamais. Etant encore enfant il fut enlevé par les Huns, & ſauvé par un brave François nommé Viomade, des mains de ceux qui l'emmenoient en captivité. A peine fut-il monté ſur le Trône après la mort de ſon père, qu'il en fut renverſé par ceux que ſes grandes qualités d'eſprit & de corps lui avoient le plus étroitement attachés. Infiniment bien fait de ſa perſonne, & d'un cœur un peu trop tendre, il prenoit de l'amour auſſi aiſément qu'il en donnoit. Les principaux de la Nation autant ſenſibles à l'outrage, que leurs femmes l'avoient été à ſes attraits & à ſes pourſuites, conſpirérent contre lui; & il fallut céder à leur fureur. Il ſe retira chez Baſin Roi de Turinge, où il ne devint bientôt que trop agréable à la Reine Baſine. Les François élevérent ſur le Trône à ſa place le Comte Giles, Gouverneur des Gaules & Général des Ar- Greg. Tur. L. 2.

mées de l'Empire. Ce choix bizarre fut un effet de l'adreſſe & de la politique de Viomade toujours fidèle à Childéric, quoique pour n'être pas ſuſpect, il blâmât hautement ſes excès. Il prévoyoit ce qui arriva, que les François ne pourroient pas s'accommoder longtems d'un Maître Romain : & il ſut ſi bien profiter du crédit qu'il s'étoit acquis ſur l'eſprit de ce nouveau Roi, qu'il l'engagea ſans qu'il s'en apperçût, à ſe rendre inſupportable aux François, par les tributs dont il les chargeoit, & par les mauvais traitemens qu'il leur faiſoit ; de manière qu'ils commencérent à ſouhaiter leur ancien Prince & à le redemander.

Viomade aiant ainſi diſpoſé toutes choſes, envoya à Childéric la moitié d'une pièce d'or qu'ils avoient rompue en deux, & dont ils avoient gardé chacun une moitié. C'étoit le ſignal dont ils étoient convenus, & qui faiſoit connoître au Prince exilé qu'il étoit tems de paroître, & de ſe montrer à ſes Sujets. Si-tôt qu'on le ſut ſur les frontières, on alla en foule au-devant de lui; & en moins de rien il ſe trouva à la tête d'une Armée nombreuſe qu'il mena contre le Comte Giles, qui s'avançoit pour diſſiper ce commencement de ſédition. Childéric le chargea ſi à propos & avec tant de vigueur, qu'il le défit entièrement, & ſe remit par cette ſeule Victoire en poſſeſſion du Royaume, d'où il avoit été chaſſé huit ans auparavant.

La Reine de Turinge n'eut pas plutôt appris l'heureux ſuccès de ſes affaires, que, comme une nouvelle Hélène, elle quitta ſon mari pour ſuivre la fortune de ſon amant, & le vint trouver en France. Childéric à qui des ſoins plus importans avoient fait oublier ſes anciens attachemens, fut fort ſurpris de la voir arriver, & lui demanda ce qui l'amenoit. Elle ne lui répondit point autre choſe, ſinon que ſi elle connoiſſoit un plus grand Héros & un plus galant homme que lui, elle l'iroit chercher au bout du monde.

Il n'en fallut pas davantage pour réveiller ſes prémiers feux, & pour le déterminer à l'épouſer, comme il fit, apparemment ſans trop conſulter le Roi de Turinge, dont l'Hiſtoire ne marque pas le reſſentiment: & ce fut de ce mariage que nâquit le grand Clovis.

Cependant Childéric, pour tenir toujours les François en haleine, pour ſe venger du Comte Giles, & pour lui ôter toute eſpérance de remonter ſur le Trône, qu'il avoit ſi longtems poſſédé, pénétra bien avant dans les Gaules avec de nombreuſes Troupes; & pouſſa, en les ravageant, juſqu'à la rivière de Loire. Il défit d'autres Barbares auprès d'Orléans, d'où il partit auſſi-tôt pour venir attaquer Angers, qu'il prit & pilla. Enſuite s'étant joint avec Odoacre, qui commandoit une Armée de Saxons, ils firent la guerre aux Allemands, qui s'étoient jettés ſur une partie de l'Italie, & ils ſe rendirent maitres de leur Pays. Après toutes ces expéditions, Childéric mourut la vingt-quatrième année de ſon règne, vers l'an 481.

C'eſt-là à peu près ce que raconte de ce Prince le prémier de nos Hiſtoriens. Il fut enterré auprès de Tournai en un lieu qui eſt maintenant renfermé dans la Ville, où l'on trouva ſon tombeau l'an 1653. Voyons maintenant ſi de la narration de Grégoire de Tours, on peut conclure que Childéric ait régné en-deçà du Rhin.

An 481. Greg. Turon. L. 2.

En le voyant s'avancer juſqu'à Orléans & à Angers, il ſeroit aſſez naturel de croire que ſon Royaume étoit en-deçà du Rhin, ſi on en jugeoit par la manière dont on fait aujourd'hui la guerre. Mais ce n'eſt pas ſur ce pié qu'il faut juger des expéditions des François de ce tems-là, non plus que de celles des autres Barbares. Sans parler des Huns, des Alains, des Vandales, des Gépides, & des autres, dont les Armées innombrables ont parcouru une grande partie de l'Europe, il n'étoit point extraordinaire aux Peuples de la Germanie de faire des excurſions à deux &

Aurel. Victor, &c.

trois cens lieues de leur Pays; & l'Hiſtoire Romaine nous apprend en plus d'un endroit, que les François forçant les paſſages du Rhin, ſe répandoient quelquefois juſqu'aux extrémités des Gaules. On les avoit vus ſous l'empire de Gallien aller porter la déſolation juſqu'en Eſpagne : & telle fut l'expédition de Childéric, quand il alla juſqu'à Angers.

Cet Odoacre Roi ou Duc des Saxons, que Grégoire de Tours dit s'être rencontré en même tems que Childéric, à Orléans, & à Angers, n'eſt-il pas une preuve de ce que je dis ? Avoit-il ſon Royaume en-deçà du Rhin ? N'étoit-il pas venu de la Germanie ? Garda-t-il ce qu'il avoit pris ? Enfin, ce qui confirme que ce n'étoit-là qu'une excurſion de Barbares, c'eſt que Childéric ne garda ni Orléans, ni Angers, ni aucune Place entre la Seine & la Loire, ni entre la Seine & la Somme; puiſque ſelon ceux-là mêmes, qui ſuppoſent Childéric établi dans les Gaules, la prémière conquête de ſon fils Clovis, fut le Pays d'entre la Somme & la Seine. *In diebus illis*, dit Hincmar, *dilatavit Rex Clodovicus regnum ſuum uſque Sequanam.*

In Vitâ ſancti Rimegii.

Mais ce qu'il y a ſur-tout à remarquer ici, c'eſt qu'après le pillage d'Angers, Childéric & Odoacre repaſſérent le Rhin, & firent enſemble ligue contre les Allemands qui s'étoient jettés dans l'Italie, & les ſubjuguérent. *Odoacrius*, dit Grégoire de Tours, *cum Childerico fœdus iniit, Alamannoſque, qui Italiam pervaſerant, ſubjugarunt.* Car il eſt manifeſte que cela ne ſe fit pas en-deçà du Rhin. Childéric mourut quelque tems après. *His ita geſtis mortuo Childerico, &c.*

L. 2. c. 29.

Ainſi donc le règne de Childéric dans les Gaules, n'eſt pas mieux prouvé que celui de ſes Prédéceſſeurs. On ne peut l'appuyer ni ſur l'autorité d'aucun Hiſtorien contemporain, ni même ſur celle de Grégoire de Tours, dont le texte étant bien examiné, fait plutôt concevoir tout le contraire. Il paroît donc vrai qu'avant Clovis, nul

nul Roi des François ne s'eſt établi dans les Gaules. C'eſt tout ce que j'ai prétendu conclure.

Je vais appuyer toutes ces réflexions par les témoignages de quelques anciens Hiſtoriens, qui nous marquent aſſez clairement l'Epoque du règne des François dans les Gaules ; ce ſeront les dernières preuves de ma propoſition. Autres Argumens poſitifs.

Le prémier eſt Procope de Céſarée qui vivoit ſous l'empire de Juſtinien, c'eſt-à-dire, peu d'années après Clovis : il étoit Secrétaire du Grand Béliſaire, qu'il accompagna dans ſes expéditions militaires, dont il a laiſſé l'Hiſtoire à la poſtérité. Ce que je vais dire eſt tiré du prémier Livre de la Guerre des Gots. Cap. 21.

„ Le Rhin, dit-il, ſe jette dans l'Océan. Il „ y a auſſi dans ces quartiers-là beaucoup de Ma„ rais, où les Germains demeuroient autrefois : „ c'étoit une Nation barbare, & alors peu con„ ſidérable, *Et initio parum ſpectata* : ce ſont „ ceux à qui l'on donne aujourd'hui le nom „ de François, *qui Franci nunc vocitantur.*

(Cela s'accorde parfaitement avec ce que nous en a dit Sidonius, dans les vers que j'ai déja cités :

Sic ripæ duplicis tumore fracto
Detonſus Vahalim bibat Sicamber...
Francorum & penitiſſimas paludes
Intrares venerantibus Sicambris.)

„ Les Arboriques, continue Procope, qui a„ vec le reſte des Gaules, auſſi-bien que l'Eſpa„ gne, étoient de l'Empire Romain, touchoient „ au Pays de ces Barbares : *His finitimi Arbori„ chi accolæ erant.*

(Cela nous apprend la demeure de ces Arboriques, qui occupoient le Pays ſitué entre la Meuſe & l'Eſcaut, & celui qui eſt entre la Meuſe & le Vahal.

„ Après ces Germains, vers l'Orient, ſont „ les Thoringiens, autres Barbares, à qui Au-

„ guſte Céſar permit de s'habituer dans cet en-
„ droit. Aſſez près delà en tournant vers le Mi-
„ di, étoit le Pays des Bourguignons: *Burgun-*
„ *diones.*

(Avant qu'ils fuſſent entrés dans les Gaules.)

„ Et puis les Suèves & les Allemans, Nations
„ courageuſes & peuplées, tous gens libres, &
„ qui demeurent depuis longtems en ces lieux-
„ là. Dans la ſuite du tems, les Viſigots aiant
„ forcé les frontières de l'Empire Romain, ſe
„ jettérent dans les Eſpagnes & dans la partie
„ des Gaules qui eſt au-delà du Rhône, & s'en
„ rendirent les maitres. Il faut ſavoir que les
„ Arboriques combattoient alors pour les Ro-
„ mains. Les Germains, c'eſt-à-dire les Fran-
„ çois, vouloient les aſſujettir, parce qu'à cauſe
„ du voiſinage ce Pays étoit à leur bienſéance,
„ & que les habitans avoient quitté leurs mœurs
„ & leurs coutumes anciennes. Les François
„ faiſoient continuellement des courſes ſur eux,
„ & les attaquoient avec toutes leurs forces: mais
„ les Arboriques, gens braves & affectionnés
„ aux Romains, ſe défendirent toujours vigou-
„ reuſement, & n'en purent jamais être forcés.
„ *Cumque bis vim inferre Germani non poſſent.*

(Voilà les excurſions des François ſous nos prémiers Rois clairement marquées, & les tentatives qu'ils firent inutilement tant de fois pour s'emparer du Pays.)

„ Les Germains donc ne pouvant venir à bout
„ de ces généreux voiſins par la force des ar-
„ mes, ils les priérent de vouloir bien les re-
„ garder comme leurs amis, & même que les
„ deux Peuples puſſent s'unir par des mariages.
„ Les Arboriques acceptérent ces offres ſans
„ beaucoup de peine. *Quas non inviti conditiones*
„ *Arborichi mox accepere.*

(La raiſon que Procope va apporter de l'union des deux Peuples, marque évidemment le tems où elle ſe fit.)

„ Les Arboriques, dit-il, acceptérent volon-
„ tiers

„ tiers ces conditions, parce que les uns & les „ autres étoient Chrétiens ; *Erant enim utrique „ Chriſtiani.*"

Or les François, comme perſonne ne l'ignore, ne furent Chrétiens que ſous le règne de Clovis : donc cette union ne ſe fit que ſous le règne de Clovis. Juſqu'alors les Arboriques fidèles aux Romains, avoient arrêté les François, quand ils avoient voulu ſortir des marécages où ils habitoient au-delà du Rhin ; ou, quand ils avoient forcé cette barrière, & fait quelques courſes dans le Pays, ils les avoient obligés à repaſſer bientôt après. Ce n'eſt donc que ſous Clovis, que les François unis de Religion & d'intérêt aux Arboriques, enlevérent ce qui reſtoit des Gaules aux Romains, ainſi que Procope le dira bientôt en termes exprès.

Une ſeule difficulté ſe préſente ici à réſoudre ; c'eſt que lorſque Clovis & les François paſſérent le Rhin & défirent l'Armée Romaine auprès de Soiſſons, ils n'étoient pas encore Chrétiens. Cela eſt vrai : mais je réponds que quand Procope ſe ſeroit mépris dans une circonſtance d'une Hiſtoire, qu'il ne touche qu'en paſſant & par occaſion, cette mépriſe ne devroit pas être tirée à conſéquence pour le reſte ; & qu'il ne ſeroit pas moins vrai pour cela, que, ſelon lui, les François avant Clovis avoient toujours été repouſſés des Gaules, toutes les fois qu'ils avoient tenté de s'en emparer. Mais on peut fort bien entendre Procope ſans lui attribuer cette faute. Clovis n'entra pas dans les Gaules par le Pays des Arboriques, mais vraiſemblablement par Cologne, où l'Hiſtoire nous apprend que Sigebert, Prince du Sang de Clovis, règnoit de ſon tems ; & marchant entre le Rhin & la Meuſe, il vint au travers de la Forêt d'Ardennes attaquer à Soiſſons Syagrius Général des Romains. Après l'avoir vaincu & s'être rendu maitre du Pays, il ſe fit Chrétien avec la plus grande partie de ſon Peuple. Poſté comme il étoit ſur l'Eſcaut il te-

noit les Arboriques enfermés entre lui & les autres François qui étoient au-delà du Vahal : il les coupoit, & leur rendoit très difficile la communication avec les Romains. Ce fut alors que commencérent les Traités entre les uns & les autres ; & auſſi-tôt après ſuivit l'union des Nations qui les rendirent très puiſſantes. *Eo pacto in unam coaliti gentem potentiſſimi evaſerunt.*

„ De ſorte, continue Procope, que les Sol-
„ dats Romains, qui étoient en garniſon aux
„ extrémités de la Gaule, c'eſt-à-dire, vers la
„ Mer, le Rhin, & la Loire,) ne pouvant re-
„ tourner à Rome, & ne voulant point ſe réfu-
„ gier chez les Ariens leurs ennemis, (c'eſt-à-
„ dire, en Italie, dont Odoacre Roi des Eru-
„ les Arien s'étoit emparé, ils ſe rendirent avec
„ leurs Etendarts & le reſte du Pays, aux Arbo-
„ riques, & aux François. *Seipſi cum ſignis &*
„ *Regionem quam ante ſervabant, Arborichis &*
„ *Germanis permiſerunt.*"

Voilà le prémier établiſſement de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules, très nettement marqué ſous le règne de Clovis.

„ Il faut faire attention à ce qui ſuit. Tandis que
„ l'Empire Romain ſubſiſta, les Empereurs furent
„ maitres des Gaules juſqu'au Rhin, (c'eſt ain-
„ ſi que Grotius a lu dans les Manuſcrits Grecs
„ dont il s'eſt ſervi pour ſa traduction.) Mais
„ ſi-tôt qu'Odoacre eut pris Rome, il céda aux
„ Viſigots la partie des Gaules, &c.") Or Odoacre ne fut maitre de l'Italie que du tems de Childéric, & cinq ou ſix ans avant le règne de Clovis : donc au tems de Childéric les Romains tenoient les Gaules juſqu'au Rhin : & par conſéquent les François n'étoient point en poſſeſſion de ce qu'ils avoient pris ſous Clodion en-deçà.

Le ſecond témoignage eſt de Grégoire de Tours, & me paroît convainquant. Il eſt tiré du prémier Chapitre du cinquième Livre de ſon Hiſtoire, où chagrin de la guerre civile extrêmement allumée entre Sigebert & Chilpéric, tous deux

deux petits-fils de Clovis, il leur parle de la ſorte.

„ Plût à Dieu, Princes, que vous ne fiſſiez la „ guerre que comme vos Ancêtres, & qu'en en- „ tretenant la paix entre vous, vous vous ren- „ diſſiez redoutables à vos voiſins ! Souvenez- „ vous de Clovis, celui qui a commencé à con- „ quérir ce que vous poſſédez : *Caput victoria- „ rum veſtrarum*, combien il a défait de Rois, „ dompté de Nations, ſubjugué de Pays ; & „ pour faire tout cela, il n'avoit, ni or, ni ar- „ gent, au-lieu que vous avez de grands tré- „ ſorss ; *Et cum hoc faceret, neque aurum, neque „ argentum, ſicut nunc in theſauris veſtris, habe- „ bat*.... Vous avez des magaſins de blé, de „ vin, d'huile, de l'or & de l'argent en abon- „ dance, &c. ". Sur cet endroit de Grégoire de Tours, on peut faire les remarques ſuivantes.

Sigebert étoit Roi d'Auſtraſie, & avoit pour Capitale de ſon Royaume la Ville de Metz. Il poſſédoit les Pays des environs du Rhin, de la Moſelle & de la Meuſe. Chilpéric étoit Roi de Soiſſons, & avoit pour ſon partage ce qu'on appelle aujourd'hui la Picardie, une partie des Pays-Bas & de la Champagne. Si la plus grande partie de ces Pays avoit été poſſédée, comme on le ſuppoſe, par Clodion, par Mérovée, par Childéric, comment eſt-ce que Clovis auroit commencé à en faire la conquête, *Caput victoriarum veſtrarum ?* Mais s'il avoit reçu tout cela, ou preſque tout cela de ſes Ancêtres, comment ſe peut-il faire qu'il n'eût ni or, ni argent, ni magaſins? N'avoir ni or, ni argent, ni magaſins de blé & de vin, cela convient parfaitement à un Prince barbare, qui paſſe le Rhin pour venir s'établir dans les Gaules, & nullement à un Roi déja établi dans ce fertile Pays, que ſes Ancêtres poſſédoient depuis cinquante ans ?

Enfin le troiſième témoignage, par lequel je finis mes preuves, eſt celui de Jonas diſciple de Saint Rovetius Hiſt. Monaſt.

S. Joan. Reomaenſis. Saint Colomban, dans la vie de Saint Jean Fondateur de l'Abbaye de Montier-Saint-Jean. Il compoſoit cette Vie ſous Clotaire III, ſur les Mémoires d'un autre Auteur anonyme encore plus proche du tems de Clovis.

Il écrit donc que ce Saint étoit déja au monde dès le tems des Empereurs Valentinien & Marcien; qu'il vécut juſqu'au règne de Juſtinien. Et parlant de ce qui arriva entre ces deux époques, il dit ces paroles : *Quo etiam tempore Franci cum Clodovæo Rege, poſtpoſitâ Republicâ, militari manu terminos Romanorum irrumpentes Galliam invaſerunt.* En ce tems-là les François mépriſant la République Romaine franchirent les limites de l'Empire, ſe jettérent dans les Gaules, & les envahirent ſous la conduite du Roi Clovis.

Ces paroles aſſurément ne ſuppoſent pas que Clovis fût déja dans les Gaules : & d'ailleurs on ſait que du tems des Empereurs que je viens de nommer, & même de tout tems, les épithètes ordinaires du Rhin, par rapport aux Peuples de la Germanie, étoient *Limes Gallicus*, *terminus Romanorum*, *Rheni limes*, *&c.*

Dans la même Hiſtoire du Montier-Saint-Jean, il y a une autre choſe remarquable, qui confirme parfaitement ce que Procope nous a appris de l'union des Arboriques à l'Empire de Clovis ſitôt qu'il fut Chrétien, & de la capitulation que les Garniſons Romaines firent alors en ſe rendant à lui.

Clovis dans une donation qu'il fait de quelques Terres à ce Monaſtère, parle en ces termes : „ Le ſaint homme Jean mit ce Monaſtère ſous „ notre protection, *primo noſtro ſuſceptæ Chriſtia-* „ *nitatis anno*, *atque ſubjugationis Gallorum*, la „ prémière année de notre Chriſtianiſme, qui fut „ celle que les Gaulois furent ſubjugués. "

Je dis que cela s'accorde admirablement avec le témoignage de Procope : car on ne peut pas entendre ces dernières paroles de l'entrée de Clovis dans les Gaules, parce qu'elle précéda

ſon

ſon Baptême de pluſieurs années; ni des conquêtes qu'il fit ſur les Viſigoths ou ſur les Bourguignons, parce qu'elles ne ſe firent que longtems après ſon Baptême: mais cela s'entend très bien de la reddition des Places que les Garniſons Romaines lui remirent entre les mains, ainſi que le raconte Procope, & de la ſoumiſſion des Arboriques, qui ſe donnérent à lui, ſi-tôt qu'il fut Chrétien. Clovis compta que la Gaule étoit ſubjuguée, quand les Romains & les Arboriques eurent mis bas les armes. *Primo noſtro ſuſceptæ Chriſtianitatis anno atque ſubjugationis Gallorum.*

Au reſte cette donation de Clovis n'a rien qui puiſſe la faire paſſer pour une pièce ſuſpecte. Le Père Rovère Jéſuite, qui a fait cette Hiſtoire du Montier-Saint-Jean, a eu un ſcrupule, ſur ce que ce Monaſtère étant dans le Diocèſe de Langres, & cette Ville étant alors du Royaume de Bourgogne, Clovis ne pouvoit pas lui avoir fait une donation des Terres qui ne lui appartenoient pas.

Cet Auteur ne ſe tire pas fort bien de cet embarras, mais c'eſt faute d'avoir fait une réflexion; ſavoir, que quoique Montier-Saint-Jean fût du Diocèſe de Langres, il eſt cependant fort éloigné de cette Ville, & beaucoup plus près d'Auxerre qui étoit du Royaume de Clovis, comme on le voit par le prémier Concile d'Orléans, où Théodoſe Evêque d'Auxerre aſſiſta du vivant du Roi Gondebaud, & dans le tems que ce Prince étoit rentré en poſſeſſion de tout ſon Royaume de Bourgogne.

M. Pérard, dans ſon Recueil de pièces pour l'Hiſtoire de Bourgogne, nous aſſure que l'Original de cette donation eſt à la Chambre des Comptes de Dijon.

Il ne me reſte plus ici que deux ou trois objections à réſoudre, dont la ſolution ne me fera pas beaucoup de peine.

Objections & Réponſes.

La prémière objection eſt la découverte que l'on fit en 1653, du Tombeau de Childéric à Tour-

Tournai. Une grande partie des précieux monumens qui s'y étoient conſervés, ſe gardent aujourd'hui dans la Bibliothèque du Roi.

Ce ſont entre autres choſes quantité d'abeilles d'or, un ſtyle d'or avec des tablettes, un globe de cryſtal, la figure d'une tête de bœuf d'or, des médailles d'or & d'argent des Empereurs qui avoient gouverné l'Empire devant & pendant le règne de ce Prince, des anneaux d'or, ſur un deſquels on voit un cachet où ſa figure eſt empreinte. Le viſage en eſt beau & ſans poil; les cheveux, à la manière des Rois des François de ce tems-là, ſont longs, en treſſe, ſéparés au front & rejettés derrière le dos: autour de la figure ſe lit le nom de Childéric. Quelques oſſemens qui ſe trouvérent aſſez entiers, marquoient une grande & haute taille d'environ ſix piés, qui jointe à un beau viſage & à un grand courage, a pu fournir à la Fable dequoi embellir la vie de ce Roi, de tous les incidens romaneſques dont j'ai parlé.

On peut donc m'objecter que ce Tombeau de Childéric trouvé à Tournai, eſt une marque que les François étoient dès-lors en poſſeſſion de ce pays-là.

Cette objection eſt foible: elle prouve ſeulement que Childéric eſt venu dans les Gaules, ce que je ne nie pas, & qu'il eſt mort dans une de ces expéditions, que lui & ſes prédéceſſeurs faiſoient de tems en tems en-deçà du Rhin. Il fut ſurpris de la mort dans la Gaule Belgique, où ſes Soldats l'enterrérent dans un grand chemin qui conduiſoit à Tournai; de même que le grand Alaric, ſe retirant après le pillage de la Ville de Rome, fut enterré par ſon Armée à l'endroit-même où elle campoit: c'étoit la manière ordinaire des Barbares.

Quand je dis que Childéric fut enterré dans le grand chemin qui conduiſoit à Tournai, je ne parle pas ſans garant. Marchantius, le ſavant Monſieur Chifflet, dans l'Ouvrage qu'il a fait ſur

L. 1. Flandriæ.

ſur la découverte de ce Tombeau, & Vendelin, homme auſſi très habile dans les Antiquités des Pays-Bas, nous aſſurent de cette circonſtance.

Au reſte, je ne crois pas que ce fut au retour de l'excurſion que Childéric avoit faite juſqu'au-delà de la Loire, qu'il mourut : car nous avons vu qu'il avoit depuis repaſſé le Rhin, & que s'étant ligué avec le Roi des Saxons, ils firent enſemble la guerre aux Allemands. Il me paroît donc plus véritable qu'il revenoit dans les Gaules pour quelque nouvelle entrepriſe, lorſqu'il mourut auprès de Tournai.

La ſeconde objection paroîtra d'abord avoir plus de force : c'eſt que dès le tems que Clovis vint attaquer Syagrius Général de l'Armée Romaine, il y avoit dans les Gaules de petits Rois parens de Clovis ; & en particulier un certain Ranacaire Roi de Cambrai, qui, comme dit Grégoire de Tours, vint avec Clovis marquer le Champ de bataille, où les deux Armées en vinrent aux mains. L. 2. c. 27.

Quelques-uns de nos Hiſtoriens ont fort raiſonné là-deſſus, & ont cru que ce Ranacaire étoit un fils, ou un petit-fils de Clodion, qui malgré la violence & l'uſurpation de Mérovée, s'étoit conſervé ce Pays, où il règnoit ſur une partie des François. Si cela eſt ainſi, il eſt manifeſte que Clodion s'étoit fixé dans les Gaules, & que Clovis n'eſt pas Fondateur de la Monarchie, comme je prétens qu'il l'a été.

Mais ceux qui raiſonnent de la ſorte, ne le font que ſur le préjugé commun que je combats; & ſur ce qu'ils ſuppoſent que Grégoire de Tours a dit ou a cru qu'avant Clovis, les Rois des François étoient établis dans les Gaules, ce qu'il ne dit nulle part : car, comme j'ai déja remarqué, il ne fait mention que de leurs excurſions, ſans ajouter ni qu'ils ſoient demeurés dans les Gaules, ni qu'ils s'en ſoient retirés.

Grégoire de Tours dit donc que Clovis s'approcha de Soiſſons, avec Ranacaire ſon parent, qui

qui étoit auſſi Roi, *qui & ipſe regnum tenebat* ; Non pas qu'il fût dès-lors Roi de Cambrai, comme il le fut depuis : l'Hiſtorien ne le dit point du tout ; mais c'eſt qu'il l'étoit au-delà du Rhin.

Les François étoient compoſés de pluſieurs Peuples : on comprenoit ſous ce nom les Bructères, les Cattes, les Camaves, les Anſivariens, & pluſieurs autres, dont les Cantons, comme le remarque fort vraiſemblablement Vignier *, étoient gouvernés chacun par leurs Chefs, ou leurs Rois, mais avec quelque dépendance d'un plus grand, qui portoit le nom de Roi de toute la Nation.

* De Origine Francorum.

Un Poëte Saxon, en parlant de ſon Pays, du tems de Charlemagne, dit que ces Peuples de Germanie avoient autant de Rois, ou de Chefs, que de Cantons.

Sed variis diviſa modis plebs omnis habebat
Quot pagos, tot penè duces.

Euménius dans le Panégyrique de Conſtantin, parle des Rois des François au nombre pluriel : *Reges ipſos Franciæ non dubitaſti ultimis punire cruciatibus.* Nazarius auſſi, Ammien Marcellin, Claudien, Sulpice, &c. Ceux que Claudien * appelle *Reges*, ſavoir Marcomire & Sunnon, Sulpice les appelle *Francorum Subregulos*, c'eſt-à-dire, des Rois ſubalternes. Mais je ſuis très perſuadé que tous ces Rois des François, Marcomire, Sunnon, Ricomer, Théodème, & les autres dont il eſt parlé dans ces anciens Auteurs, n'étoient pas tous d'une même Famille, & ne commandoient pas à la même partie de la Nation.

* L. 1. de Laud. Stiliconis.

Pour revenir à ceux dont il eſt fait mention dans Grégoire de Tours du tems de Clovis, ces petits Princes ſuivirent ce Roi dans les Gaules, à condition de s'y faire de petits Etats plus conſidérables que ceux qu'ils avoient au-delà du Rhin. Ranacaire ſe fit Roi de Cambrai ; & ſi nous

nous en croyons Hincmar, dans la Vie de Saint Remi, il ſemble donner à entendre, que ce ne fut qu'après le Baptême de Clovis, que ce Prince demeurant toujours attaché aux erreurs du Paganiſme, établit ſa demeure en ce quartier-là, avec une partie des François de l'Armée qui n'avoient pas jugé à propos de ſe convertir. *Multi denique de Francorum exercitu necdum ad fidem converſi cum Regis parente Raganario ultra Sumnam fluvium aliquandiu degerunt, donec &c.*

On voit encore un Sigebert ſurnommé *le Boiteux*, Roi de Cologne; un autre nommé Rénomer, Roi du Pays du Maine; un autre nommé Cararic, portant la même qualité, ſans que Grégoire de Tours nous diſe le quartier des Gaules où étoit ſa demeure, comme il marque celui où règnoient les autres. Cararic étoit à la bataille de Soiſſons, auſſi-bien que Ranacaire.

Celui-ci donc fut Roi de Cambrai, comme Rénomer fut Roi du Maine, c'eſt-à-dire, après avoir paſſé le Rhin avec Clovis: car comment ce Rénomer qui règnoit dans le Maine, auroit-il pu s'y maintenir au milieu de toutes les Provinces qui appartenoient aux Romains, s'il y avoit été avant que Clovis eût pouſſé juſques-là ſes conquêtes? Cette ſeule réflexion montre la vérité de ce que je dis, que ces petits Rois ne furent Rois dans les Gaules, qu'après les conquêtes de Clovis.

Ainſi tout ces petits Rois ne m'embarraſſent point: ils font au contraire bien de la peine dans l'opinion commune; & ſi l'on y prend garde, on verra qu'ils ont donné lieu à mille vaines conjectures, qui n'ont fait qu'embrouiller nos Hiſtoires, & en multiplier les difficultés.

La troiſième objection eſt fondée ſur un paſſage de Grégoire de Tours, *Livre 2. chapitre 9.* où après avoir rapporté ce qu'il pouvoit ſavoir touchant les Rois des François, Prédéceſſeurs de Clovis, & avoir cité l'Hiſtoire de Sulpice, celle de Frigéridus & celle d'Oroſius, il ajoute une eſpèce

eſpèce de tradition., ſelon laquelle les François étoient venus de la Pannonie: *Tradunt multi eoſdem de Pannonia fuiſſe digreſſos ; & primùm quidem littora Rheni amnis incoluiſſe* *, *debinc tranſacto Rheno Turingiam tranſmeaſſe, ibique juxta pagos, vel civitates reges crinitos ſuper ſe creaviſſe.* Pluſieurs, dit-il, racontent que les François ſont venus de la Pannonie ; que d'abord ils s'arrêtérent ſur les rives du Rhin ; qu'enſuite aiant paſſé ce fleuve, ils avoient été vers la Turinge, & que là ils s'étoient fait des Rois chevelus en divers Cantons ou Cités.

* Al. Incubuiſſe.

Ce paſſage eſt embarraſſant ; parce que pour venir de la Pannonie en Turinge, il ne faut point paſſer le Rhin, ce Pays étant entre la Pannonie & le Rhin. Eſt-ce, dit-on, que Grégoire de Tours étoit ſi ignorant dans la Géographie, qu'il pût tomber dans une telle faute ? On a peine à en convenir.

Comme on étoit dans cet embarras, il ſe trouva un Manuſcrit, qui, au-lieu de *Toringiam*, avoit *Tungriam.* On crut par-là avoir trouvé le dénouement. On ſoutint donc, que, ſelon Grégoire de Tours, les François avoient d'abord paſſé de la Pannonie, ſur les bords du Rhin ; qu'enſuite ils avoient paſſé le Rhin, & étoient venus établir leur Royaume dans la Tongrie, c'eſt-à-dire, dans le Pays de Tongres au Pays de Liège, & que c'étoit de là que Clodion étoit venu juſques dans l'Artois ; qu'il avoit pouſſé ſes conquêtes juſqu'à la Somme, &c.

C'eſt-là le ſyſtème de Vignier, de Vendelin, du Père Jourdan, & de pluſieurs autres, tout à fait contraire au mien, ſelon lequel je ſoutiens que les Rois François ſont toujours demeurés au-delà du Rhin juſqu'à Clovis.

C'eſt un tréſor pour un Docte, qu'une découverte de cette nature, quand elle fonde un nouveau ſyſtème qui a quelque choſe de ſpécieux : mais il faudroit avant que de la ſoutenir, en examiner la ſolidité, & il n'y en a ici aucune.

Pré-

Prémièrement, c'eſt une pure tradition que Grégoire de Tours rapporte comme fort incertaine : *Tradunt multi*, *&c.* Il n'en fait point ſon ſentiment ; & il eſt clair que ce n'eſt pas celui des Auteurs qu'il cite, ſelon leſquels, dans les textes qu'il en rapporte, les François étoient toujours au-delà du Rhin, d'où ils faiſoient des irruptions dans les Gaules, & chez qui les Généraux Romains alloient de tems en tems porter la guerre, en paſſant le Rhin ; & cela ſous l'Empire d'Honorius, c'eſt-à-dire, du tems de Pharamond.

Ainſi, quand il ſeroit vral que les François, un ſiècle ou deux auparavant, fuſſent venus de la Pannonie dans le Pays de Tongres ; ſi depuis on ne les trouve qu'au-delà du Rhin ; ſi, ſelon tous ces Auteurs contemporains, on va attaquer & châtier leurs Ducs ou leurs Rois au-delà de ce fleuve ; ſi on ne voit pas dans ces mêmes Auteurs le moindre veſtige du Royaume des François dans le Pays de Tongres ; quel fondement ces deux lignes de Grégoire de Tours donnent-elles au ſyſtème d'un Royaume des François établis en-deçà du Rhin ?

Secondement, tout ce que j'ai rapporté d'Apollinaire, de Procope, de Grégoire de Tours, détruit entièrement cette idée.

Troiſièmement, *Tongria* eſt un mot qu'on n'a jamais lu dans les anciens Hiſtoriens. On y voit bien celui de *Tongri* ; mais *Tongria* ne ſe trouvera ni dans aucun autre endroit de Grégoire de Tours, ni dans les Auteurs qui l'ont précédé, ni dans ceux qui l'ont ſuivi ; au-lieu que celui de *Toringia* ſe voit par-tout.

Mais oublions tous ces raiſonnemens, & pluſieurs autres que je pourrois faire ; laiſſons les argumens dont Monſieur de Valois a fortement réfuté ce ſyſtème, quoiqu'il tienne comme les autres, que Clodion & ſes ſucceſſeurs ont règné en-deçà du Rhin. Venons au fait du Manuſcrit.

Ce

Ce Manuſcrit l'emportera-t-il contre l'autorité de tant d'autres, où l'on voit tout le contraire ? Ceux qui ont fait valoir cette découverte, ont-ils fait une réflexion ? ſavoir, que depuis plus de mille ans que Grégoire de Tours a écrit, on a toujours lu *Toringiam* en cet endroit, & jamais *Tongriam*.

Frédégaire, qui écrivoit peu de tems après Grégoire de Tours, dit, en ſe ſervant des paroles-mêmes de cet Hiſtorien dont il fait l'Epitome, que Clodion demeuroit *in termino Toringorum*. L'Auteur du Livre, qui a pour titre, *Geſta Regum Francorum*, parle tout de même, & ajoute expreſſément que Clodion paſſa le Rhin pour venir dans le Pays d'Artois. Le Moine Roricon, Hincmar dans la Vie de Saint Remi, & tous les autres Copiſtes de Grégoire de Tours, employent le même terme. Ils ont donc lu dans les Manuſcrits qu'on avoit de cet Auteur, il y a mille ans, il y a huit cens ans, il y a ſix cens ans, de la même manière qu'on lit aujourd'hui dans nos Livres imprimés.

Ainſi le Manuſcrit de Morel, où l'on voit *Tungriam*, n'a ce mot que par la correction de quelque demi-Savant, que le paſſage de Grégoire de Tours embaraſſoit. Mais, dira-t-on, peut-on croire que Grégoire de Tours n'ait pas ſu que pour venir de Pannonie en Turinge, il ne falloit pas paſſer le Rhin ? Monſieur de Valois, pour éluder cette difficulté, fait une autre correction au paſſage, & dit qu'il faut lire dans Grégoire de Tours, *Debinc tranſacto Mœno*, & non pas *Rheno*, après avoir paſſé le Mœin. Cela vaut mieux; mais après tout, c'eſt deviner, & contredire encore tous les Manuſcrits. Pour moi, voici ma penſée là-deſſus.

Je dis que Grégoire de Tours rapporte là une tradition ſans l'examiner, ni ſavoir ce qu'il y avoit de vrai ou de faux; & que cette tradition avoit quelque fondement, même en ce qu'elle avoit de faux.

Vignier

Vignier, dans ſon Traité de l'origine des anciens François, rapporte une inſcription trouvée dans les ruïnes de la vieille Bude en Pannonie, où il eſt dit qu'une légion de Sicambriens fonda en ce lieu-là une Ville qu'elle appella Sicambrie de ſon nom.

Il y avoit, au rapport de Corneille Tacite, * des Sicambres dans ces quartiers-là au ſervice de l'Empereur Tibère. Il y avoit des Bataves dans le même Pays au ſervice de l'Empereur Hadrien, ſelon le témoignage de l'Hiſtorien Dion. On voit dans les anciens Géographes, un Peuple proche de là, appellé *Brenci*. Les Sicambres & les Bataves étoient compris ſous le nom de François, comme les Bruchtères, les Camaves, & les autres qui habitoient le long des bords du bas Rhin & du Vahal. Le mot *Brenci* a beaucoup de rapport à *Franci*.

* L. 4. Annal.

Voilà ce qui a pu être le fondement de la tradition qui faiſoit venir les François de la Pannonie, toute fauſſe qu'elle étoit en ce point-là. La multitude des Nations barbares qui inondérent l'Empire au cinquième ſiècle de l'Egliſe, la diverſité & la multiplicité de leurs noms, & l'obſcurité de leur origine donnoient alors occaſion à toutes ces conjectures que l'on faiſoit ſur leurs anciennes demeures.

Pour l'autre point, ſavoir que les François fuſſent venus vers la Turinge en paſſant le Rhin, c'eſt ce qui paroît difficile à comprendre; & c'eſt pourtant ce qu'il y avoit de vrai dans cette tradition, & ce qui étoit arrivé trois cens ans avant que Grégoire de Tours écrivît ſon Hiſtoire.

Euménius dans le Panégyrique de Conſtance, & Zoſime ſur la fin du prémier Livre de ſon Hiſtoire, racontent que l'Empereur Probus aiant vaincu les François, agréa la propoſition qu'ils lui firent de leur donner des terres pour habiter; qu'il leur en accorda ſur le bord du Pont-Euxin, où ils furent tranſportés; qu'auſſi-tôt après leur arrivée s'étant révoltés, ils s'emparé-

rent de quantité de Navires, qu'ils trouvérent au bord de la Mer; que ces Avanturiers s'embarquérent, & ravagérent toutes les côtes d'Asie, de Grèce, d'Afrique, de Sicile, prirent & pillérent Syracuse, pénétrérent dans l'Océan, & s'en revinrent enfin dans leur Pays.

Pour y rentrer, ils traversérent les Gaules, vinrent se reposer sur les bords du Rhin; c'est ce que dit Grégoire de Tours, *Littora Rheni amnis incubuisse:* & ensuite ils passérent vers la Turinge, qui étoit la frontière du Pays des François de ce côté-là. *Debinc transacto Rheno Toringiam transmeasse.* C'est ainsi, ce me semble, que se doit entendre la tradition dont parle Grégoire de Tours, si toutefois elle vaut la peine d'être expliquée. Disons un mot de ceux qui ont écrit depuis lui, & qui ont placé les François dans les Gaules avant Clovis.

De l'autorité des Ecrivains qui placent les François dans les Gaules avant Clovis.

Ce sont ceux-là-mêmes qui trouvent l'origine de notre Nation dans la Ville de Troie; & qui racontent sérieusement, qu'après la prise de cette Ville par les Grecs, une partie des habitans passa en Italie sous la conduite d'Enée; qu'une autre partie au nombre de douze mille, alla s'établir vers les Palus-Méotides, où elle bâtit une Ville appellée Sicambrie; que les François demeurérent là jusqu'au règne de Valentinien; & que ce fut du tems de cet Empereur, qu'ils s'approchérent du Rhin; après quoi suit l'Histoire de l'établissement de Clodion dans les Gaules.

Le commencement de cette Histoire est une pure fable, & est plein d'absurdités. Le tems du départ des François de Sicambrie, & de leur arrivée sur le Rhin du tems de Valentinien, est une fausseté visible; l'Histoire Romaine faisant mention des François, comme d'habitans de la Germanie, dès le tems de l'Empereur Gallien. Peut-on après cela faire fonds sur ce qui suit l'établissement de ces mêmes François dans les Gaules sous Clodion, que l'Histoire Romaine dit expres-

preſſément en avoir été chaſſés par Aëtius Général de l'Armée de l'Empire ?

En un mot, tous ces Ecrivains ont gloſé ſur Grégoire de Tours, qui parle de l'entrée de Clodion dans les Gaules, & qui paſſant ſous ſilence la défaite de ce Prince par Aëtius, que nous apprenons par l'Hiſtoire de l'Empire, leur a donné lieu de croire qu'il s'y étoit établi. A cette fauſſeté ces Ecrivains, pluſieurs ſiècles après Grégoire de Tours, en ont ajouté une infinité d'autres dont tout le monde convient, & qui doivent faire compter pour rien leur autorité ſur le point dont il s'agit.

Au ſujet de mon nouveau ſyſtème, il y a eu des gens qui ſe ſont imaginé que je retranchois quatre de nos Rois de la prémière Race, ſavoir Pharamond, Clodion, Mérovée & Childéric; & ils ont preſque regardé ce retranchement comme un attentat. C'eſt ainſi que l'on prononce, quand on juge ſans avoir donné la moindre attention aux choſes dont on entreprend de juger. Je n'ai point ôté à la prémière Race les quatre Rois dont il s'agit; mais je les fais règner dans la France au-delà du Rhin. Qu'ils aient règné dans cette France, ou dans les Gaules, ils n'en ſont pas moins Rois des François, & n'appartiennent pas moins à la prémière Race. Si ceux qui, comme la plupart de nos Hiſtoriens, font règner Pharamond ſur les François au-delà du Rhin, ne ſont pas cenſés l'ôter à la prémière Race, pourquoi m'accuſera-t-on de le lui ôter, parce que je le fais règner comme eux au-delà de ce fleuve, auſſi-bien que ſes prémiers Succeſſeurs?

Voilà, ce me ſemble, mon opinion aſſez ſolidement établie, ſelon laquelle Clovis eſt le prémier des Rois des François qui ait fixé la demeure de la Nation dans les Gaules, où tous ſes Prédéceſſeurs n'avoient fait que des excurſions, ſans pouvoir s'y établir, aiant toujours été repouſſés par les Romains : & c'eſt la raiſon pourquoi en entreprenant d'écrire l'Hiſtoire de Fran-

ce depuis l'établiſſement de la Monarchie dans les Gaules, je la commence par Clovis.

Ceux qui ont trouvé mauvais que je ne commençaſſe pas mon Hiſtoire par Pharamond, comme ont fait les autres qui ont écrit avant moi l'Hiſtoire de France, auront encore de quoi ſe ſatisfaire ſur un point: c'eſt que dans ce prémier Article de ma Préface Hiſtorique, & dans le ſuivant, ils trouveront tout ce qu'il y a de plus conſidérable & de non fabuleux dans les règnes de Pharamond, de Clodion, de Mérovée & de Childéric: car j'y ai touché tous les faits les plus importans & les plus ſurs des règnes de ces quatre Princes, & je n'y ai rien omis que les fables qui ne ſervent qu'à gâter une Hiſtoire.

ARTICLE SECOND.

De la dépoſition du Roi Childéric père de Clovis, & de l'élection du Comte Gilles Général de l'Armée Romaine, pour être mis en ſa place ſur le Trône des François.

L. 2. c. 12. „ Les François, dit Grégoire de Tours, a-
„ près avoir chaſſé Childéric à cauſe de ſes ex-
„ ceſſives débauches, élurent d'un commun con-
„ ſentement le Comte Gilles pour leur Roi: c'é-
„ toit celui qui commandoit l'Armée Romaine
„ dans les Gaules."

Je n'ai preſque contre ce fait que des conjectures & des argumens négatifs; mais peut-être feront-ils ſur l'eſprit des Lecteurs, quand ils les auront examinés, le même effet qu'ils ont fait ſur le mien: je les toucherai en deux mots.

On ne peut guères voir rien de plus extraordinaire que cette élection d'un Général de l'Armée Romaine par des François, tels qu'étoient ceux dont je parle; Paiens, jaloux de leur liberté & de la gloire de leur Nation; auſſi différens des Romains par leurs mœurs, leur police, leurs coutumes, que par leur Religion; leurs

En-

Ennemis déclarés, & qui ne cherchoient depuis longtems qu'à leur enlever une partie des Gaules. Une telle élection conſidérée en elle-même paroît quelque choſe à peu près d'auſſi bizarre, que nous l'auroit paru, il y a quelques années, la conduite des Turcs, ſi après avoir dépoſé Mahomet IV, ils avoient élevé ſur le Trône d'Orient le Prince Charles de Lorraine, qui commandoit alors les Troupes de l'Empereur en Hongrie.

Plus cet incident étoit ſingulier, & plus devoit-il être marqué dans l'Hiſtoire de l'Empire : on n'y en dit pas néanmoins un ſeul mot. C'étoit dans un tems où l'on étoit à Rome dans des défiances continuelles des Généraux d'Armées, ſur-tout des Armées des Gaules. Toutes leurs démarches étoient ſuſpectes. Aëtius, Prédéceſſeur du Comte Gilles, avoit été poignardé ſur le ſoupçon de quelque intelligence qu'il avoit avec les Vandales. D'autres avant lui avoient eu un ſort pareil pour de ſemblables raiſons. Le Comte Gilles étoit Gaulois de Nation, aimé des Peuples, & Capitaine expérimenté. Quel plus grand ſujet de défiance eût pu donner ce Général, que d'unir en ſa perſonne au commandement des Armées des Gaules, qu'on ſuppoſe qu'il garda toujours, l'autorité royale ſur un Peuple belliqueux, redoutable depuis longtems à l'Empire, & qui, commandé & diſcipliné par un Chef de cette importance, ſeroit devenu invincible ? Le Tyran Magnence, qui avec le ſecours des Saxons & des François, avoit voulu envahir l'Empire du tems de l'Empereur Conſtance, étoit un exemple qu'on ne devoit pas avoir encore oublié.

Priſcus Rhetor. Idacius in Chronico.

Cette démarche étoit extrêmement délicate pour ce Comte, ſuppoſé qu'il voulût demeurer dans le devoir. C'étoit ſous la tyrannie du Patrice Ricimer, qui créoit & faiſoit périr les Empereurs les uns après les autres, ſelon qu'il s'en accommodoit, ou qu'il s'en ennuyoit. Et certainement au cas que le Comte Gilles eût été

tenté de monter sur le Trône de l'Empire, il avoit par-là la plus belle occasion du monde de se faire proclamer Empereur. Est-il donc possible qu'un événement si surprenant & en même tems si public, qui devoit naturellement causer tant d'inquiétude, faire naitre tant de soupçons, donner lieu à tant d'intrigues, tenir toute la Cour en suspens, eût échappé à tous ceux qui ont écrit l'Histoire de l'Empire de ce tems-là ?

Le règne de ce Général Romain fut un règne de huit ans, autre circonstance remarquable. Pendant ce tems-là il commanda toujours les Armées de l'Empire. Enfin au bout de ces huit ans les François se révoltérent contre lui, l'abandonnérent ; & le voilà réduit à sa seule qualité de Général de l'Armée Romaine dans les Gaules. Voilà encore de grandes révolutions & des avantures bien extraordinaires, pour avoir été oubliées par tous les Historiens contemporains ou voisins de ce tems-là.

Ma seconde réflexion sur ce fait, c'est que le Comte Gilles n'est pas un homme obscur & inconnu aux Historiens : plusieurs en ont parlé ; mais ils ne l'ont jamais traité que de Comte, ou Général de l'Armée Romaine dans les Gaules ; & aucun d'eux n'a fait la moindre allusion à sa qualité de Roi.

Dans la Vie de Saint Martin écrite en vers par Paulin, (qui n'est pas Saint Paulin de Nole, comme quelques-uns l'ont cru, mais un autre de même nom & de même siècle,) on voit le Comte Gilles soutenir avec courage le siège d'Arles contre Théodoric Roi des Visigoths, & le lui faire lever après une vigoureuse sortie & une grande défaite. On n'en fait honneur ni aux François, ni au Roi des François.

L. 6.

Peut-être, dira-t-on, ne l'étoit-il pas encore ; cette action ne s'étant faite qu'un an après que Childéric fut monté sur le Trône. Il est pourtant impossible sans cela, & même avec cela, de trouver les huit ans de règne que lui donne Grégoire

L. 2. c. 12.

goire de Tours : car Childéric commença à règner en 458, & le Comte Gilles mourut en 463. Mais il devoit être Roi au moins lorſqu'il accompagna l'Empereur Majorien en Eſpagne pour l'expédition d'Afrique, que l'incendie des Vaiſſeaux fit manquer. Cependant Sidoine Apollinaire faiſant un long dénombrement des diverſes Nations que Majorien avoit alors dans ſon Armée, ne nomme ni les François, ni le Roi des François. On n'y voit ni le nom de *Franci*, ni ceux de *Bructeri*, de *Chatti*, de *Sicambri*, ni aucun des autres que cet Ecrivain & les Hiſtoriens de ce tems-là ont coutume de donner aux François.

Idacius in Chronico. Priſcus Rhetor. An. 400.

Baſtarna, Suevus,
Pannonius, Neurus, Chunus, Geta, Dacus, Alanus,
Bellonotbus, Rugus, Burgundio, Veſus, Alites,
Biſalta, Oſtrogotbus, Procruſtes, Sarmata, Moſchus,
Poſt aquilas venêre tuas.

Si le Comte Gilles étoit alors Roi, n'auroit-il pas eu une Armée entière de François ſous ſon commandement ? Et auroit-il quitté ſon Royaume, ſans amener avec lui les principaux Capitaines & les meilleures Troupes, dans un tems où il devoit tout appréhender de l'inconſtance de la Nation ?

Priſque le Rhéteur, que j'ai déja cité en une autre occaſion, où il nous apprend des particularités ſi importantes des enfans de Clodion que nul autre n'avoit rapportées, nous marque encore une choſe bien conſidérable du Comte Gilles dont nous parlons ; il l'appelle en Grec Νεγίδιος, au-lieu de Αεγίδιος. Il dit que ce Comte irrité contre les Romains d'Italie, c'eſt-à-dire, contre Ricimer qui avoit fait périr l'Empereur Majorien, lui donna de grandes inquiétudes : „ parce, dit-il, que ce Capitaine étoit à la tête

Priſcus Rhetor.

„ d'une groſſe Armée qui avoit ſuivi Majorien „ en Eſpagne, & dont il eût vengé la mort, ſi „ les Gots n'euſſent fait diverſion dans les Gau- „ les, & ne l'euſſent obligé à venir défendre la „ frontière de l'Empire contre eux, où ce Gé- „ néral fit des merveilles. " On ne voit en tout cela qu'un Général Romain, & pas la moindre apparence d'un Roi des François : c'étoit cependant là un endroit tout propre à marquer cette circonſtance.

Mais le Comte Gilles étoit Roi des François, ſi jamais il l'a été, lorſque, ſelon Idace, il remporta ſur les Gots une grande Victoire dans la Province Armorique, où Frédéric frère de Théodoric Roi des Viſigoths fut tué. Idace, qui lui donne en cette occaſion la qualité de Comte & de Général de l'une & de l'autre Milice Romaine, & nous apprend avec cela que c'étoit un grand homme de bien, paſſe ſous ſilence ſa qualité de Roi. Il fait mention encore de ce Capitaine en deux autres endroits; & enfin en rapportant ſa mort, il en parle comme d'un homme dont la conduite & le courage ſervoient ſeuls de barrière aux Gots, pour les empêcher d'entrer dans les terres de l'Empire. *Quo deſiſtente mox Gothi regiones invadunt, quas Romano nomini tuebatur.*

An. 462. In Chronico.

Mais ce qui eſt remarquable, & ce qui paſſe l'argument négatif, c'eſt que ſelon l'Evêque Idace, qui écrivoit ce qui ſe paſſoit de ſon tems, ce Comte meurt la troiſième année de l'Empereur Sévère, c'eſt-à-dire, cinq ans après que Childéric eut ſuccédé au Royaume des François par la mort de ſon père Mérovée. Où trouver donc ces huit ans que Grégoire de Tours donne au règne du Comte Gilles? Je ne ſai ſi je me trompe; mais il me ſemble que cet aſſemblage de preuves que j'ai réunies ici, font une démonſtration morale contre ce Paradoxe Hiſtorique, d'un Général Romain élu Roi par les François de ce tems-là.

An. 463.

Pour moi je me perſuade que cette Hiſtoire apo-

apocryphe n'a été reçue juſqu'à préſent ſans contredit par nos Ecrivains de l'Hiſtoire de France, que parce qu'elle ſervoit à égayer un peu la triſte ſtérilité de ces prémiers règnes, qu'on s'étoit mis en tête ſans nul fondement raiſonnable, de placer en-deçà du Rhin.

Ma penſée donc eſt que ce que Grégoire de Tours a écrit là-deſſus, n'eſt point autre choſe que l'extrait ou l'abrégé de quelque Roman qui couroit de ſon tems, & qu'il a pris pour une véritable Hiſtoire du règne de Childéric, qui règnoit au-delà du Rhin près de cent cinquante ans avant qu'il écrivît la ſiennne.

Car ſi l'on y prend garde, tout eſt ici romaneſque. Childéric encore enfant mené en captivité, & puis ſauvé par Viomade; le caractère qu'on lui donne d'un Prince également brave & amoureux; ſa retraite chez le Roi de Turinge, après avoir été chaſſé de ſon Trône par ſes Sujets; ſes amours avec la Reine de Turinge; cette Reine qui après le rétabliſſement de ce Prince, quitte ſon mari & ſon Royaume pour venir chercher ſon Amant; cette piéce d'or partagée en deux, dont Childéric avoit gardé une moitié, & dont l'autre moitié lui fut renvoyée par ſon fidèle Viomade, pour lui faire entendre qu'il étoit tems de revenir dans ſes Etats; ſans parler des viſions qu'on prétend qu'il eut la prémière nuit de ſes noces, que ceux qui l'ont fait règner en-deçà du Rhin ont ajoutées au petit conte de Grégoire de Tours. Tout cela ſans doute a tout l'air d'un Roman, & je crois que bien des gens penſeront comme moi là-deſſus.

On pouvoit alors impunément embellir de ces ſortes d'épiſodes l'Hiſtoire des François, par la raiſon qu'ils étoient encore dans la France, c'eſt-à-dire, au-delà du Rhin, ſans avoir que très peu de commerce avec les Gaulois; & on ne commença à ſavoir d'eux quelque choſe de bien certain, qu'après que Clovis ſe fut établi dans les Gaules. Alors on étoit inſtruit de ce qui ſe paſ-

ſoit parmi eux, comme on ſavoit ce qui ſe paſſoit chez les Bourguignons & chez les Viſigots, les négociations de leurs Rois, leurs alliances, leurs mariages, leurs intérêts dans les Gaules. Ce n'eſt que depuis ce tems-là que notre Hiſtoire commence à ſe débrouiller, & à ouvrir une ſcène digne de ceux qui veulent s'en inſtruire.

Ainſi les deux faits que je viens d'établir dans ces deux Articles ſe ſervent de preuve l'un à l'autre. L'ignorance profonde où l'on a été dans les Gaules touchant les affaires des François juſqu'au tems de Clovis, marque qu'ils n'y étoient pas établis avant ce tems-là; & par cette raiſon même qu'ils n'y étoient pas encore établis, on ne doit pas recevoir comme des vérités, des faits qui les regardent, auſſi peu vraiſemblables que celui que je viens de combattre. Ce fait d'ailleurs étoit ſi important, qu'il auroit dû être marqué par-tout; & néanmoins il ne l'eſt nulle part, que plus de cent cinquante ans après qu'on prétend qu'il s'eſt paſſé. Enfin les Epoques ne s'accordent point du tout avec la Chronologie des Auteurs contemporains.

Je finis par une réflexion que je ſupplie les Lecteurs de faire avec moi: que quand il s'agit de faits pareils à ceux que je viens de traiter, on doit moins régler ſon jugement ſur la force de chaque preuve priſe en particulier, que ſur l'aſſemblage de toutes ces mêmes preuves. En des matières de cette nature, les argumens pris ſéparément n'ont pour la plupart que de la probabilité; mais tous ramaſſés enſemble, & ſoutenus les uns par les autres, font un autre effet ſur l'eſprit, & forment une démonſtration morale, capable de convaincre ceux qui ſans prévention cherchent la vérité de bonne foi, & ſont bien aiſes de la voir quand elle ſe préſente.

AR-

ARTICLE TROISIEME.

Où l'on examine ſi le Royaume de France depuis l'établiſſement de la Monarchie dans les Gaules, a été un Etat héréditaire, ou un Etat électif.

Du Haillan, celui des Auteurs de notre Hiſtoire générale, qui au récit des faits hiſtoriques a le plus ajouté de réflexions, s'explique ainſi ſur ce ſujet. „ Après la mort de Clodion le Chevelu, Mérovée fut élu Roi par les François, qui „ ſe réſervérent cette puiſſance d'élire & bannir „ & chaſſer leurs Rois. Et bien que les enfans „ aient ſuccédé quelquefois à leurs pères, & les „ frères à leurs frères, ce n'a été par droit héréditaire, ains par l'élection & conſentement „ des François, qui ſe trouvant bien d'un Roi, ont „ voulu, en récompenſe des biens reçus de lui, „ élire & recevoir pour Roi, ſon fils ou ſon frère. Et en un autre endroit: „ Par ces exemples & P. 124. „ autres ſemblables dont l'Hiſtoire de France eſt „ pleine, on lira que les Rois François jadis „ étoient électifs, & non héréditaires; & encore depuis qu'ils ſe ſont attribué la poſſeſſion „ héréditaire d'icelui, rejettant l'élection que le „ Peuple en faiſoit, eſt demeuré une forme d'élection qui ſe fait à leur Sacre & Couronnement à Rheims, auquel les Pairs de France au „ nom de l'Egliſe, de la Nobleſſe, & du Peuple „ éliſent le Roi là préſent. Mais cette forme „ d'élection n'eſt qu'une ombre de l'ancienne. " C'eſt-là le ſentiment de cet Hiſtorien ſur ce ſujet.

D'autres au contraire prétendent que l'Empire François étoit dès-lors héréditaire comme aujourd'hui; que les enfans des Rois, ſelon le droit de la Nation, ſuccédoient à leurs pères; qu'au défaut des enfans mâles, les frères ſuccédoient, & au défaut de ceux-là, que c'étoient les parens les plus proches. Je crois cette ſeconde opinion très vraie, & celle de du Haillan très fauſſe, au moins pour la prémière Race; car il me paroît

qu'il y eut du changement pour la ſeconde.

1. Preuve. L. 3. c. 1. Defuncto igitur Clodovæo, quatuor filii ejus, Theodoricus Clodomirus, Childebertus, atque Clotarius regnum ejus accipiunt, & inter ſe æquâ lance dividunt.

La prémière preuve de ma propoſition eſt la manière dont notre ancien Hiſtorien s'exprime ſur le partage que les enfans de Clovis firent de l'Empire François après ſa mort. *Clovis étant mort*, dit Grégoire de Tours, *ſes quatre fils Thierri, Clodomir, Childebert & Clotaire partagérent entre eux ſon Royaume.* Il n'y a là nulle mention d'élection; au contraire, il eſt expreſſément marqué que ce ſont les enfans qui partagent eux-mêmes entre eux la ſucceſſion de leur père. Certainement rien n'eſt plus conforme à la ſucceſſion héréditaire que ce partage, & rien ne paroît s'accorder moins avec une élection. Si l'élection y étoit intervenue, elle auroit apparemment tombé ſur un ſeul: c'eſt-là l'uſage ordinaire des Etats électifs. Mais ſuppoſons que les François comptant pour rien l'affoibliſſement de la Monarchie, & pluſieurs autres inconvéniens, euſſent réſolu de la partager, il auroit au moins fallu que d'abord les Seigneurs euſſent fait eux-mêmes le partage de l'Etat en quatre Royaumes, & qu'enſuite chaque Royaume eût élu ſon Roi. Or il ne paroît dans l'Hiſtoire nul veſtige de cela, ni en cette occaſion, ni en d'autres pareilles; & au contraire, l'Hiſtorien dit expreſſément que ce furent les fils de Clovis qui firent eux-mêmes les partages entre eux.

2. Preuve.

Je tire une ſeconde preuve de la manière dont ſe fit le partage du même Empire François entre les fils de Clotaire I. Ce Prince avoit réuni en ſa perſonne toute la Monarchie Françoiſe, & laiſſa auſſi quatre fils. Chilpéric le cadet ſe ſaiſit de la Ville de Paris, prétendant s'aſſurer par-là la partie du Royaume qu'on appelloit le Royaume de Paris. Mais, dit Grégoire de Tours, ſes trois frères unis enſemble le chaſſérent de Paris, & en vinrent à un partage légitime qu'ils firent entre eux. *Inter ſe diviſionem legitimam faciunt:* & le ſort donna à Caribert le Royaume de Paris, *deditque ſors Gariberto regnum Childeberti, ſedem-*

ſedemque habere Pariſiis; à *Gontran le Royaume d'Orléans, qui avoit été autrefois le partage de Clodomir ; à Chilpéric celui de Soiſſons, qui avoit appartenu à Clotaire ſon père ; & à Sigebert le Royaume de Thierri, qui avoit pour Capitale la Ville de Metz. Outre cette manière de partager, qui n'eſt, comme j'ai dit, nullement propre aux élections faites par le Peuple, outre que ce ſont encore les Princes eux-mêmes qui font ce partage entre eux, il eſt ici marqué expreſſément qu'ils tirérent au ſort ; peut-on rien voir qui reſſente moins l'élection ?

Troiſième preuve. Gontran Roi de Bourgogne étant demeuré ſeul après la mort de ſes trois frères, ſe ſaiſit d'une partie du Royaume de Chilpéric & de quelque partie de celui de Sigebert, qu'il prétendoit lui appartenir en vertu d'un Traité qu'il avoit fait avec ces deux Princes ſes frères. Ce Prince n'avoit point d'enfans mâles, mais il avoit deux neveux, Childebert Roi d'Auſtraſie, fils de Sigebert, & Clotaire II. fils de Chilpéric. Il fit un Traité avec Childebert par lequel il le faiſoit héritier de tous ſes Etats, à quelque peu de choſe près qu'il ſongeoit à laiſſer à Clotaire ; & en effet Childebert après ſa mort ſe mit en poſſeſſion du Royaume de Bourgogne. Eſt-ce-là la conduite d'un Roi qui poſſède un Royaume électif? Les Peuples ne ſe ſeroient-ils pas oppoſés à un Traité qui eût violé ſi ouvertement leurs droits ? Et il ne faut pas dire que ce fut-là une uſurpation de Gontran : c'étoit un bon & ſaint Prince, qui n'étoit ni fort vaillant ni fort ambitieux, & dont le gouvernement même étoit foible. 3. Preuve.

La quatrième preuve eſt, que les fils des Rois de la prémière Race étoient appellés Rois, même 4. Preuve.

* Guntramno regnum Clodomeris ac tenere ſedem Aurelianenſem, Chilperico verò regnum Clotarii patris ejus, cathedramque Sueſſionum habere, Sigeberto quoque regnum Theodorici ſedemque habere Metenſem.

me ſans avoir été aſſociés au Trône par leur père. Cela ſe voit en pluſieurs endroits de notre Hiſtoire, & même dès leur naiſſance ils portoient le titre de Roi. C'eſt ce que nous apprend la 39. formule du 1. Livre de Marculphe, dont le titre eſt, *Ut pro nativitate Regis, ingenui relaxentur.* Et dans cette formule le Roi ordonne que pour obtenir de Dieu une longue vie au Prince nouveau-né, on donne la liberté à un certain nombre d'Eſclaves des Maiſons Royales. Rien ne montre mieux que la naiſſance donnoit aux fils des Rois, par elle-même, droit à la Royauté.

5. Preuve. Une cinquième preuve eſt, ce que dit l'Hiſtorien Agathias, en parlant de la mort de Théobalde Roi de la France Auſtraſienne, qui n'avoit point laiſſé d'enfans mâles. Cet Auteur dit que

L. 2. *la Loi du Pays après la mort de Théodebalde appelloit à la Couronne Childebert & Clotaire* ſes deux grands-oncles, *comme ſes plus proches parens.* C'étoit donc la Loi & la proximité du Sang, & non pas l'élection, qui régloit alors la ſucceſſion de l'Empire des François.

Mais il y a ſur cela un préjugé, qui me paroît fonder une démonſtration dans une matière telle qu'eſt celle dont il s'agit; c'eſt que pendant plus de trois cens ans la Couronne s'eſt conſervée dans la même Famille, tant au-delà qu'en-deçà du Rhin. Car depuis Pharamond qui commença à règner vers l'an 420, juſqu'à l'an 751 ou 752 que Childéric III fut dépoſé, & que Pepin Chef de la ſeconde Race prit le titre de Roi, il y a 331 ans. Que ſi ſuivant l'idée de du Haillan le Royaume avoit été purement élective, & que toutes les autres Familles illuſtres parmi les François euſſent eu droit d'y prétendre, il eſt manifeſte qu'elles n'euſſent pas laiſſé celle-ci ſi longtems en poſſeſſion de cet avantage & de cet honneur: outre la preſcription qui étoit à craindre, les intérêts particuliers de toutes ces Familles y étoient trop contraires.

C'eſt

C'eſt par cette raiſon qu'en Pologne qui eſt un Royaume électif, nous avons vu de nos tems les Familles monter ſur le Trône les unes après les autres ; c'eſt ce qu'on a vu dans d'autres Etats d'Europe tandis qu'ils ont été électifs. Au contraire dans l'Empire François ſous la prémière Race, non ſeulement on ne voit point de différentes Familles ſur le Trône, mais ce qui eſt encore très remarquable, on ne les voit point faire de tentative pour y monter. On trouve ſous Thierri I. Roi d'Auſtraſie fils de Clovis, un Avanturier nommé Mondéric qui prend la qualité de Roi ; mais ce n'eſt qu'en ſe diſant de la Famille Royale. Un Gondebaud du tems des petits-fils de Clovis vient de Conſtantinople, & ſe fait proclamer Roi à Brive-la-Gaillarde ; mais c'eſt en ſe diſant fils de Clotaire I. Cet exemple montre que la ſeule naiſſance donnoit droit à la ſucceſſion du Roi mort. Car ſi l'élection étoit néceſſaire pour avoir droit à la Couronne, Gondebaud, quand même il auroit été certainement fils de Clotaire, n'y auroit pas eu même un droit apparent, puiſqu'après la mort de Clotaire, on n'avoit eu nul égard à lui dans l'élection des Succeſſeurs de ce Prince.

Gregor. Turon. l. 5. c. 4. L. 7. c. 10.

Un ſeul Grimoald, Maire du Palais d'Auſtraſie, oſe faire prendre le titre de Roi d'Auſtraſie à ſon fils : auſſi-tôt il ſe fait un ſoulèvement général contre tous les deux. On ſe ſaiſit du père & on l'envoie en priſon à Paris où il mourut, le fils eſt chaſſé ou tué, & on remet ce Royaume dans la Famille Royale.

Si le Royaume de France avoit été électif, qui auroit empêché les Maires du Palais de ſe faire élire ? Ils eurent ſous pluſieurs Rois la puiſſance toute entière entre les mains. Maitres des Armées, des Finances, des Charges, ils diſpoſoient abſolument de tout, il ne leur manquoit que le nom de Roi & la Couronne. Que ne ſe faiſoient-ils élire à la mort de quelqu'un de ces Rois, au-lieu d'élever à leur place, comme ils faiſoient, les

6. Preuve.

les frères ou les enfans de ces Princes, encore tout jeunes & incapables de gouverner ?

Cette raiſon de leur incapacité à cauſe de leur âge, ne devoit-elle pas ſuffire pour les exclure d'un Trône électif, vu principalement que la France avoit ſur ſes frontières tant de Peuples, ou ennemis, ou tributaires, très difficiles à contenir dans la ſoumiſſion ?

On voit par la ſuite de l'Hiſtoire les deſcendans de Pepin I. du nom, juſqu'à Pepin III. qui fut enfin Roi, prendre des meſures pour monter ſur le Trône, & cela pendant l'eſpace de plus de cent ans. Pourquoi tant de précautions, tant d'artifices, tant de modeſtie affectée ? Rien ne leur étoit plus aiſé, vu le grand nombre d'amis & de ſerviteurs qu'ils avoient, que de ſe faire élire Rois, ſi le Royaume avoit été électif.

Pepin père de Charles-Martel s'empara du Royaume d'Auſtraſie, & s'en fit Duc ſans dépendance du Roi de France ; mais il n'oſa jamais prendre le titre de Roi. Charles-Martel ſon fils étant devenu maitre abſolu de ce Duché, garda non ſeulement la même conduite ; mais même il fut obligé, pour s'accommoder à l'inclination des François Auſtraſiens, d'y rétablir un Roi de la Race Mérovingienne, qui s'appelloit Clotaire, & cela après trente-ſept ans d'interrègne dans cette partie de l'Empire François. Peut-on rien alléguer de plus convainquant, pour prouver que ces Princes avoient par leur naiſſance un droit inconteſtable à la Couronne ?

Le même Charles-Martel, après la mort de ce Clotaire, reconnut Thierri de Chelles, non ſeulement pour Roi de Neuſtrie & de Bourgogne, mais encore pour Roi d'Auſtraſie. Thierri étant mort, il ne jugea pas à propos de donner à la France, même un phantôme de Roi, comme il avoit fait juſqu'alors : mais auſſi il ſe garda bien de prendre lui-même le titre de Roi, & de dater les Actes publics des années de ſon gouvernement, comme faiſoient les Rois de France. On a des

Chartes.

Chartes de ce tems-là, & une entre autres de Charles-Martel même, datée en ces termes: *La cinquième année d'après la mort du Roi Thierri*; & c'eſt par ces ſortes de Chartes que l'on prouve cet interrègne général dans tout l'Empire François, que le Père Sirmond & le Père Petau ont découvert les prémiers dans notre Hiſtoire.

Pepin, fils de Charles-Martel, fit mettre ſur le Trône Childéric III. C'eſt celui qu'il détrôna lui-même quelque tems après, en s'emparant de la Couronne. Que ne ſe faiſoit-il élire d'abord, ſi le Royaume étoit élective?

Mais non, les François depuis longtems s'étoient volontairement ſoumis à la Famille règnante. Grégoire de Tours nous le fait aſſez clairement entendre, quoique ſur une ſimple tradition, en ces termes: „ Pluſieurs diſent que les „ François, après s'être établis ſur les confins „ de la Turinge, avoient créé pour les gouver„ ner, des Rois chevelus de la prémière & de „ la plus noble Famille qui fût parmi eux, de „ laquelle étoit Clovis." Et cela eſt ſi vrai que tous les petits Rois François qui paſſérent le Rhin avec lui, étoient tous ſes parens, & qu'on n'en nomme aucun qui ne le fût. Ranacaire Roi de Cambrai, Reinomer Roi du Maine, Sigebert Roi de Cologne, & Cararic, tous étoient de la Famille de Clovis, n'étant permis à perſonne qu'à ceux de cette Famille, depuis que la Nation s'y étoit ſoumiſe, de prendre le nom de Roi. Ce que Grégoire de Tours ne rapporte que comme une tradition reçue parmi les François, Saint Grégoire le Grand le dit affirmativement. C'eſt la naiſſance, dit-il, qui fait les Rois chez les François auſſi-bien que chez les Perſes. *In Perſarum Francorumque terra Reges ex genere prodeunt.* Ce ſaint Pape vivoit du tems des petits-fils de Clovis.

7. Preuve. L. 2. c. 9.

Homil. 10. in Evangel.

Enfin, ce que du Haillan avance pour rendre ſon ſyſtème vraiſemblable, ne ſe peut pas ſoutenir,

tenir, ſavoir que cette ſucceſſion continue venoit de l'affection des Peuples, qui reconnoiſſoient dans la perſonne des enfans les bienfaits qu'ils avoient reçus de leur père. Car, par exemple, Clotaire II. qui fut reconnu pour Roi à l'âge de quatre ou cinq mois par les François du Royaume de Neuſtrie, étoit fils de Chilpéric I. & de Frédegonde, tous deux infiniment haïs de leurs Sujets: de ſorte que par la raiſon contraire à celle que du Haillan apporte, il devoit être entièrement exclus de la ſucceſſion du Royaume, qui lui fut néanmoins déféré. Toutes ces réflexions me paroiſſent être des preuves invincibles de mon ſentiment, & rendre l'autre inſoutenable.

Le défaut du raiſonnement de l'Hiſtorien que je réfute, conſiſte principalement en ce qu'il prouve le droit que les Peuples avoient, ſelon lui, à l'élection de leurs Rois, par de certains faits très peu propres à le prouver.

Le prémier eſt la dépoſition chimérique de Childéric père de Clovis, & l'élection du Comte Gilles Général de l'Armée Romaine en ſa place: le ſecond eſt l'offre que les François du Royaume de Soiſſons vinrent faire à Sigebert Roi d'Auſtraſie, de ſe ſoumettre à lui dans le tems qu'il tenoit ſon frère Chilpéric I. aſſiégé dans Tournai, ſans aucune apparence qu'il pût lui échapper. Il ajoute la dépoſition de Childéric III, & l'élévation de Pepin Chef de la ſeconde Race, & puis l'élection de Hugues Capet Chef de la troiſième, à la place de Charles Duc de la Baſſe-Lorraine. Tous ces faits & d'autres pareils, où dans la plupart la violence eſt manifeſte, ne prouvent en aucune manière par eux-mêmes le droit des Peuples pour la dépoſition ou l'élection de leurs Rois. Combien de fois les Peuples ſoulevés par les Grands, ou par les ennemis d'un Etat, ont-ils exercé ces violences contre les Rois les plus légitimes & les plus inconteſtablement héréditaires?

Ne ſeroit-ce pas très mal raiſonner, que de conclure des fameux exemples d'Angleterre que nous

avons

avons vus dans notre ſiècle, & de pluſieurs autres qui ſont marqués dans l'Hiſtoire de cette Ile, que le Royaume d'Angleterre n'eſt pas un Etat héréditaire, mais électif? Ceux que cet Hiſtorien rapporte pour prouver que la France ſous la prémière Race étoit un Royaume électif, ne ſont-ils pas très ſemblables à ceux-ci?

Je ſai bien que quelquefois nos anciens Hiſtoriens ſe ſervent à cette occaſion du mot d'élection: par exemple, le Continuateur de Frédégaire, en parlant de Clovis III, fils de Thierri, dit que les François l'élurent pour Roi, tout enfant qu'il étoit, *Clodovæum filium ejus parvulum elegerunt in regnum.* Mais cette manière de parler ne ſignifie pas une élection, telle qu'elle ſe fait dans un Royaume électif par des ſuffrages dans les formes. Ce terme ſignifie tout au plus le conſentement unanime des Seigneurs dans ces Aſſemblées publiques, où, ſelon la coutume de la Nation, les Rois étoient proclamés: mais un conſentement qui ne ſe refuſoit jamais, & ne pouvoit ſe refuſer, étant fondé ſur la Loi, comme le dit Agathias, & ſur le droit de la naiſſance, comme parle Saint Grégoire. C'étoit comme un renouvellement du choix que la Nation avoit fait autrefois de la Maiſon Royale, pour en être gouvernée; & ce renouvellement ſe faiſoit par un nouveau ſerment de fidélité. Loc. cit.

Je confirme ce que je viens de dire à cet égard par un ancien Cérémonial des Sacres de nos Rois, compoſé, ainſi que le prétend Du Tillet, par le commandement de Louis le Jeune, père de Philippe-Auguſte, & qu'on a continué d'obſerver juſqu'à ces derniers tems. Dans une des Oraiſons que récite l'Archevêque qui ſacre le Roi, il y a ces paroles,* *Multiplie les dons de tes bénédictions ſur cettui ton ſerviteur, lequel par humble dévotion nous éliſons par enſemble au Royaume*: & néanmoins l'Archevêque dans la ſuite de la Cérémonie adreſſant la parole au Roi, ajoute: *Sois ſtable, & retiens longtems l'Etat lequel as tenus juſqu'à préſent par*

* C'eſt la traduction de Du Tillet.

par la ſuggeſtion de ton père, DE DROIT HEREDITAIRE *délegué par l'autorité de Dieu tout-puiſſant*, *&c.* Ce qui montre que ce terme d'*Election* ne ſignifie en ces occaſions, qu'une ſimple acceptation des Peuples, & rien d'oppoſé aux droits & à l'idée que nous avons d'une Couronne héréditaire. Il paroît donc conſtant que le Royaume de France ne fut point électif dans ces prémiers tems; mais qu'il fut parfaitement héréditaire, & qu'il ne l'eſt aujourd'hui que conformément à la prémière inſtitution.

Je n'en dis pas de même de la ſeconde Race, où preſque tout ce que l'on voit, donne l'idée d'un Royaume électif. Il eſt certain prémièrement, que Pepin Chef de cette lignée fut fait Roi par élection, & que par cette élection même, le droit des fils des Rois à la Couronne de leur père fut aboli, c'eſt-à-dire, que la Couronne ceſſa d'être héréditaire; & il eſt queſtion de voir ſi elle le redevint depuis.

Secondement, un Royaume ne devient héréditaire qu'en deux manières. La prémière, lorſqu'un Peuple par un engagement ſolennel ſe ſoumet, non ſeulement à un Roi, mais à la Famille de ce Roi, pour en être gouverné. C'eſt ainſi que, ſelon Grégoire de Tours, *les François après s'être établis ſur les confins de la Turinge, avoient créé, pour les gouverner, des Rois Chevelus de la prémière & de la plus noble Famille qui fût parmi eux, de laquelle étoit Clovis.* C'eſt ainſi que de notre tems en 1660, les Etats du Royaume de Dannemarc aſſurérent cette Couronne à la poſtérité de Fridéric III. Or on ne voit point un pareil engagement des François à l'égard de la ſeconde Race. Pepin fut élu Roi, mais ſans qu'il paroiſſe aucune obligation de la part des François de conſerver la Couronne dans ſa Maiſon: & pour peu qu'on réfléchiſſe ſur ce qui ſe paſſa dans la ſuite, on trouvera le contraire.

Le Pape Etienne étant venu en France pour demander du ſecours contre les Lombards, Pepin

pin qui avoit déja été ſacré par ſaint Boniface Evêque de Maience, le fut de nouveau par ce Pape, qui donna enſuite l'Onction Royale à Charles & à Carloman enfans de Pepin. Après la cérémonie Etienne harangua l'Aſſemblée; & en donnant la bénédiction aux Seigneurs François, les conjura au nom de ſaint Pierre, dont Dieu lui avoit confié l'autorité, de maintenir la Couronne dans la Famille de Pepin, ſous peine d'interdit & d'excommunication; d'autant que Pepin & ſes enfans avoient été élevés ſur le Trône par la divine miſéricorde, & par l'interceſſion des ſaints Apôtres, que leur élection avoit été confirmée, & qu'ils avoient été ſacrés par le Vicaire de Jesus-Christ. Il n'eſt fait là nulle mention d'aucune promeſſe ou ſerment, fait par les Seigneurs François, d'attacher la Couronne à la Famille de Pepin; & s'il y en avoit eu, le Pape n'auroit pas manqué de le leur remettre devant les yeux. Il n'emploie que la voie d'exhortation & les menaces des peines ſpirituelles, appuyées ſur l'aſſurance qu'il leur donnoit que telle étoit la volonté de Dieu, & des Apôtres ſaint Pierre & ſaint Paul.

Voyez la page 991. de Greg. de Tours de l'édition de Dom Ruinart.

Secondement, après la mort de Pepin, dit Eginart, la ſucceſſion du Royaume échéoit à Charles & à Carloman par la volonté de Dieu, *Divino nutu*, qui avoit été déclarée par le Pape. Les François, dans une Aſſemblée générale, les choiſirent tous deux pour leurs Rois à ces conditions; que le Royaume ſeroit partagé en deux parties égales; que Charles auroit la partie que Pepin ſon père avoit gouvernée avant que d'être Roi; & que Carloman auroit celle que ſon oncle Carloman avoit adminiſtrée avant ſa retraite du monde. Les conditions furent acceptées de part & d'autre, ajoute Eginart.

In vita Caroli Magni.

La ſucceſſion à la Couronne vient à ces deux Princes par l'ordre de Dieu, au-lieu que ſaint Grégoire parlant des Rois de la prémière Race dit, qu'elle leur venoit de naiſſance: *Reges ex genere*

genere prodeunt. Ce ſont, ſelon Grégoire de Tours, les quatre fils de Clovis qui partagent entre eux le Royaume; ici ce ſont les Seigneurs François qui règlent les partages. Sous la prémière Race, les quatre fils de Clotaire conviennent des différens lots entre eux, & tirent au ſort; ici tel & tel lot ſont déterminés pour chacun, & on ne les reconnoit pour Rois, qu'à condition que chacun ſe contentera de ce qui lui eſt aſſigné.

Troiſièmement, Pepin, Charlemagne, Louis *le Débonnaire* s'aſſocient leurs enfans, ou leur partagent leur Royaume de leur vivant, avec le conſentement des Aſſemblées ou Diètes de l'Etat; & ils veulent que ces partages ſoient approuvés par les Papes, pour qui ils avoient inſpiré beaucoup de vénération à leurs Sujets. C'étoient autant de précautions qu'ils prenoient pour aſſurer la Couronne à leurs Familles, & qu'ils n'auroient pas priſes, ſi elle fût venue de plein droit à leurs enfans.

Quatrièmement, Carloman frère de Charlemagne étant mort, ce Prince eſt auſſi-tôt élu pour Roi par les Sujets de Carloman qui avoit des enfans, leſquels ſe retirérent en Italie à la Cour du Roi des Lombards.

Cinquièmement, dans la Charte du partage que Charlemagne fit de ſon Etat à ſes trois fils, où il tâcha de prévenir tous les inconvéniens qui pourroient troubler la paix entre eux, & où en cas qu'un des trois mourût, il marque comment les deux autres partageront enſemble l'Etat de leur frère mort, il ajoute ces mots remarquables, *que ſi un des trois a un fils qui ſoit tel*, QUE LE PEUPLE VEUILLE BIEN L'ELIRE POUR SUCCEDER A L'ETAT DE SON PERE, *Nous voulons que ſes deux oncles donnent leur conſentement à l'Election, & qu'ils le laiſſent règner dans la partie de l'Etat que ſon père avoit eue en partage.*

Sixièmement, après la mort & un règne fort court de Louis *le Bègue* petit-fils de Louis *le Débonnaire*,

bonnaire, le Duc Boſon, frère de l'Impératrice Richilde femme de Charles le Chauve, ſe fit élire dans un Concile, Roi d'Arles & de Provence ; & ce Royaume étoit d'une grande étendue. Cet exemple peu de tems après fut imité par Rodolphe Duc de la Bourgogne Transjurane, & il y prit le nom de Roi. Il paroît par tous ces faits, que l'Empire François ſous la ſeconde Race n'étoit plus regardé comme héréditaire.

La ſeconde manière par laquelle un Royaume devient héréditaire, eſt une fort longue ſuite de Princes du même Sang, élevés les uns après les autres ſur le Trône, & qui marque un conſentement unanime des Peuples pour perpétuer la Couronne dans une même branche. Or cela ne ſe trouve point dans la Race Carlovingienne. Car après cinq générations, c'eſt-à-dire, après Carloman fils de Louis *le Bègue*, la Couronne fut tranſportée par Election à Charles *le Gros* Empereur, qui étoit de la branche Germanique de Charlemagne, & auſſi-tôt après à Eudes, & puis à Robert, & enſuite à Rodolphe, qui n'étoient point de la Race maſculine de Pepin.

Charles *le Simple* reconnut lui-même Eudes pour Roi d'une partie de la France, par un accommodement qui ſe fit entre eux : mais ce ne fut pas ſeulement en cette occaſion, où l'on pourroit dire qu'il fut forcé de le faire. Il reconnut Eudes pour tel après la mort de ce Prince. Il lui donne le titre de Roi dans une Charte, *Odo Rex*, & ordonne qu'un anniverſaire fondé par *le dit Roi*, ſe faſſe dans l'Egliſe de S. Corneille de Compiègne. Mabillon in Diplomat. p. 561.

A la vérité, après la mort de ces trois Rois Eudes, Robert, & Rodolphe, on en revint à Louis d'*Outremer* fils de Charles *le Simple* ; & à Louis d'*Outremer*, ſuccédérent Lothaire ſon fils, & Louis V ſon petit-fils : mais deux générations ne ſuffiſent point pour ce titre de longue poſſeſſion dont je parle. Il y en a bien plus aujourd'hui dans la Maiſon d'Autriche pour l'Empire, &

& cependant l'Empire n'y eſt pas encore regardé comme héréditaire.

On peut réſoudre par ces réflexions une queſtion, ſavoir ſi l'élection de Pepin, la dépoſition de Childéric, & l'excluſion du fils de ce Prince furent légitimes. Il n'auroit pas été ſûr d'agiter cette queſtion ſous les règnes des Rois de la ſeconde Race : mais on y peut répondre maintenant ſans conſéquence, nos Rois n'aiant aujourd'hui nul intérêt à ſoutenir la validité de cette élection. Au contraire cette validité ſuppoſeroit une maxime également fauſſe, & pernicieuſe pour les Souverains, ſavoir que les Peuples auroient droit de ſe ſouſtraire à l'obéiſſance de leur Prince légitime & héréditaire, pour s'en choiſir un autre. Suppoſé donc que le Royaume de France fût héréditaire, comme j'ai montré clairement qu'il l'étoit dans la prémière Race, on ne doit point héſiter à dire que Pepin n'y avoit nul droit, & qu'il l'avoit injuſtement envahi ſur celui que la naiſſance en avoit fait le juſte & véritable poſſeſſeur.

On pourroit faire une pareille queſtion au ſujet de Huges Capet, par rapport aux deſcendans de Charlemagne : mais il n'eſt pas difficile d'y ſatisfaire. Je dis donc prémièrement, que quand il ſeroit vrai que Hugues Capet auroit uſurpé le Royaume ſur le légitime Succeſſeur du dernier Roi de la Race Carlovingienne, huit ſiècles de poſſeſſion forment une preſcription contre laquelle il n'y a pas à réclamer; & le conſentement unanime des Peuples rectifieroit parfaitement ce que cette poſſeſſion auroit eu d'abord de vicieux ; d'autant plus qu'il n'y a plus au monde aucun deſcendant de Pepin, Chef de la ſeconde Race. Il ne ſe trouve dans l'Europe, ni même dans tout le Monde, aucun Souverain qui puiſſe produire un ſi bon titre.

Je dis en ſecond lieu, qu'il y a beaucoup de différence à cet égard, entre Pepin & Hugues Capet. Car Pepin s'étoit emparé d'un Trône qui étoit

étoit héréditaire, au moins depuis sa fondation dans les Gaules; & Hugues Capet s'y étoit fait élever par l'élection des Seigneurs, depuis que ce même Trône étoit devenu électif, & n'étoit plus regardé comme héréditaire, bien que quelques Seigneurs, sur-tout en Aquitaine, soutinssent le contraire. Supposé ce préjugé, Hugues Capet pouvoit y prétendre avec d'autant plus de fondement, que Robert son ayeul, & Eudes son grand-oncle avoient été sur le Trône.

Lors donc que Hugues Capet se fit élire Roi, l'élection avoit été introduite en France, & il y avoit plus de droit qu'aucun autre, étant petit-neveu & petit-fils de Roi. De-là il s'ensuit qu'il seroit injuste de traiter Hugues Capet d'usurpateur, comme quelques-uns ont fait, faute de réfléchir sur les choses remarquables que je viens d'exposer. Il y eut une très grande différence entre les conjonctures où il monta sur le Trône, & celles où Pepin s'en empara.

Il est très vraisemblable que Hugues Capet aiant confirmé les Ducs, les Comtes, & d'autres Seigneurs dans leurs usurpations, non seulement pour eux, mais encore pour leur postérité, obtint aussi d'eux le rétablissement du droit successif à la Couronne dans sa Maison: mais comme il se défioit toujours de leurs caprices, il s'associa son fils Robert. Ce Prince en fit dans la suite autant pour son fils Henri, & l'usage de l'association durant jusqu'à Philippe Auguste, lequel jugeant le droit successif suffisamment rétabli par la succession de plusieurs Rois ses Prédécesseurs, qui succédérent de père en fils à Hugues Capet, & dont les règnes, pour la plupart, furent fort longs, ne se mit pas en peine de s'associer Louis VIII, son fils. L'expérience a montré qu'il en avoit bien jugé: car ce droit depuis près de huit cens ans a été observé en France avec encore plus d'exactitude, qu'il ne l'avoit été sous la prémière Race où il fut institué.

32
ANDALES
54
Oder R.
E
NIE
N
52

26
27
28
29
usseldorp
Cologne
Rhin R.
nne
Coblens
Hermestein
ALLEMAGNE
Rhein
Lieues comunes de 25 au degré.
5 10 15 20 25 30
Lieues moyenes de 20 au degré.
5 10 15 20
51

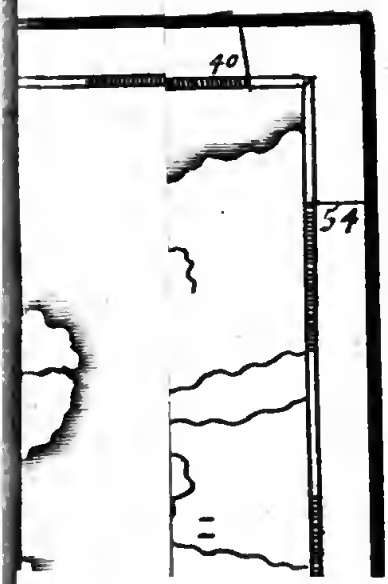
40
54

SOMMAIRE
DU
REGNE
DE
CLOVIS.

COmmencement de la Monarchie Françoiſe. Origine des François dans les Gaules. Leurs premiers Rois. Etat des Gaules du tems de Clovis. Clovis paſſe le Rhin. Bataille de Soiſſons. Défaite des Romains. Conquêtes de Clovis juſques à la Seine. Il publie la Loï Salique. Ce que c'eſt que cette Loi. Invaſion de Baſin Roi de Turinge ſur les Terres des François. Clovis ſe rend maitre de la Turinge. Il épouſe Clotilde nièce du Roi de Bourgogne. Cette Princeſſe travaille à la converſion de ſon mari. Bataille de Tolbiac. Clovis remporte une grande victoire ſur les Allemands. Il entre dans leur Pays & ſe les rend Tributaires. Il ſe fait inſtruire ſur la Religion. Il eſt baptiſé. La Famille Royale & pluſieurs Seigneurs ſont auſſi baptiſés. Clovis travaille à la converſion de ſes Sujets. Théodoric Roi des Oſtrogots entretient la paix entre Clovis & Alaric. Avantures de Théodoric. Il offre ſa médiation à Clovis & à Alaric. Il ſuſpend la guerre entre ces deux Princes. Clovis étend beaucoup ſes Etats. Il déclare la guerre à Gondebaud Roi des Bourguignons. Il le défait. Il l'aſſiège dans Avignon. Il le rend ſon Tributaire. Révolution dans le Royaume de Bourgogne.

gogne. Gondebaud refuſe le tribut à Clovis. Traité de Théodoric avec Clovis contre Gondebaud. Nouvelle victoire de Clovis remportée ſur Gondebaud. Il fait la guerre à Alaric. Bataille de Vouillé où Alaric eſt tué par Clovis. Déroute de l'Armée d'Alaric. Conquêtes de Thierri fils de Clovis. Clovis ſe rend maitre de pluſieurs Provinces. Il reçoit la dignité de Patrice & de Conſul de la part de l'Empereur Anaſtaſe. Il ſe ligue avec lui contre Théodoric. Il fait de Paris la Capitale de ſon Royaume. L'Armée Françoiſe entre dans la Provence. Siège d'Arles. Défaite des François devant cette ville. Clovis fait la paix avec Théodoric. Il entre en Bretagne, dont il s'empare d'une partie. Il ôte le titre de Roi au Prince des Bretons. Il ſe défait de pluſieurs petits Rois & ſe rend maitre de leurs Etats. Il fait bâtir des Egliſes & fonde des Monaſtères. Il aſſemble un Concile à Orléans. Lettre des Evêques du Concile au Roi. Sa mort. Son portrait.

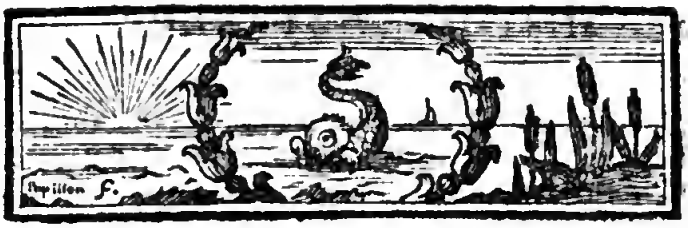

HISTOIRE DE FRANCE.

CLOVIS.

L'EMPIRE Romain étoit de tous côtés en proie aux Barbares, qui démembroient à l'envi ce vaſte corps; & déja les Gaules, qui en faiſoient une des plus conſidérables parties, après avoir été ravagées par-tout, avoient en pluſieurs endroits changé de Maitre : déja les Viſigots & les Bourguignons y avoient fondé des Etats, & y étoient gouvernés par des Rois de leur Nation; lorſque l'an quatre cens quatre-vingt-ſix les François s'étant aſſemblés de l'autre côté du Rhin, franchirent de nouveau cette barrière qu'ils avoient pluſieurs fois forcée, & vinrent enfin jetter en-deçà les fondemens de cette grande & floriſſante Monarchie, à laquelle ils donnérent leur nom, & dont j'entreprens d'écrire l'Hiſtoire.

Commencement de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules.

486.

Dès le tems des Empereurs Valérien & Gallien, les François étoient un Peuple de la Germanie entre l'Elbe, le Rhin & le Nècre : ſous l'empire de Théodoſe le Jeune ces François ha-

Origine des François.

bitoient le bord du Rhin du côté de la Germa-
486. nie depuis Cologne juſques bien au-deſſous de Nimègue, & avoient même donné dès-lors à ce Canton le nom de France: c'eſt tout ce qu'il y a d'aſſuré là-deſſus: les Hiſtoriens Romains continuent d'en parler de la même manière juſqu'au tems de ceux que nous allons voir ſortir de ces mêmes lieux, pour venir établir leur demeure dans les Gaules: il eſt inutile de chercher ailleurs & plus loin leur origine, auſſi-bien que l'étymologie de leur nom par des conjectures pour la plupart très frivoles, & qui ne nous conduiſent à rien de certain.

Leurs prémiers Rois. Sous le règne de l'Empereur Honorius & de ceux qui lui ſuccédérent juſqu'à la domination des Barbares en Italie, les François eurent pour Rois dans la France Germanique Pharamond, Clodion, Mérovée & Childéric. Ils avoient fait en divers tems ſous la conduite de ces Rois pluſieurs tentatives ſur les Gaules; mais toutes leurs expéditions n'avoient preſque été que des ravages & des ſaccagemens, après leſquels, contens du butin qu'ils avoient fait, ou repouſſés par les Armées Romaines, ils ſe retiroient dans leur pays; & ce ne fut que ſous le règne & ſous la conduite du grand Clovis * qu'ils ſe rendirent maitres pour toujours de ces grandes & fertiles Provinces; qu'ils commencérent à y avoir une demeure fixe, & à y former un Royaume, dont ce Prince tranſmit la poſſeſſion à ſes deſcendans.

Proſperi Chronicon.

* Voyez la Préface Hiſtorique.

Ce fut la cinquième année de ſon règne & la vingtième de ſon âge, qu'il entreprit l'exécution de ce grand deſſein. Mais comme les victoires de ce nouveau Conquérant firent changer de face à toutes les Gaules; qu'elles rendirent attentifs à ſes démarches divers Princes qui occupoient les extrémités de ce beau pays, & deſquels il devint en peu de tems le voiſin par la rapidité de ſes conquêtes; qu'elles inquiétérent l'Italie; qu'elles firent même prendre de nouvelles

Gregor. Turon. l. 2. c. 27.

velles meſures aux Empereurs de Conſtantinople ; qu'elles donnérent occaſion à diverſes alliances & à diverſes ligues qui ſe firent contre lui, il eſt à propos pour la clarté de la narration, & pour conduire plus aiſément les lecteurs dans toute la ſuite de cette Hiſtoire, de faire ici briévement un plan de l'état où ſe trouvoit alors l'Europe, au moins dans ſes principales parties. 486.

Etat des Gaules du tems de Clovis.

Les Gaules, en comprenant ſous ce nom tous les pays ſitués entre le Rhin, l'Océan, les Pyrénées & les Alpes, étoient alors partagées entre les Romains, les Viſigots & les Bourguignons. Les Bretons, de concert avec les Romains, tâchoient de ſe maintenir dans une grande partie de la Province qui tire de leur nom celui de Bretagne, qu'elle porte aujourd'hui. Le domaine des Romains s'étendoit le long du Rhin, & comprenoit encore preſque toutes les Provinces renfermées entre ce fleuve, l'Océan & la Loire. Les Bourguignons s'étoient ſaiſis des Places d'entre la Saone & le Rhône, & de pluſieurs villes des deux côtés de ces rivières ; ils poſſédoient la ville de Lyon, celle de Genève; ils s'étendoient dans ce que nous appellons le Dauphiné, dans la Provence entre la Durance & le Rhône, & dans la Savoie, car on donnoit dès-lors ce nom au pays des Allobroges; & les Viſigots occupoient le reſte du pays depuis la rivière de Loire juſqu'aux Alpes & aux Pyrénées. Syagrius gouvernoit ce qui reſtoit à l'Empire dans les Gaules, & le gouvernoit preſque en Souverain, parce que les Barbares étant maîtres de l'Italie, ce Général n'avoit de dépendance que de l'Empereur de Conſtantinople, qui ne pouvoit guères avoir de communication avec lui par terre ni par la mer Méditerranée, dont les Viſigots occupoient les bords.

Ammian. Marcellin. l. 15.

Le jeune Roi Alaric venoit de ſuccéder à Evaric ſon père au Royaume des Viſigots ; & les Rois des Bourguignons Gondebaud & Godégé-

——— file, après avoir fait périr leurs autres frères, é-
486. toient paiſibles poſſeſſeurs de leurs Etats.

Odoacre Roi des Erules avoit enlevé l'Italie à l'Empereur, & règnoit impunément dans cette belle partie de l'Europe, qui avoit toujours été regardée comme le patrimoine des Empereurs Romains. Le grand Théodoric Roi des Oſtrogots l'en chaſſa peu d'années après.

Zénon tenoit le ſiège de l'Empire à Conſtantinople, & eut pour ſucceſſeur Anaſtaſe, qui haïſſant moins les François, qu'il ne haïſſoit Théodoric & les autres peuples qui avoient démembré l'Empire, rechercha dans la ſuite l'amitié de Clovis.

Enfin ce Prince dans ſa France au-delà du Rhin n'eut qu'un voiſin qu'on ſache lui avoir fait de la peine, tandis qu'il étoit occupé en-deçà; ce fut le Roi de Turinge, dont l'Etat bornoit le ſien entre le Septentrion & l'Orient. Les Prédéceſſeurs de Clovis avoient jugé à propos auſſi-bien que lui, de ſe fortifier de ce côté-là; & toutes les autres Places où habitoient leurs Sujets, n'étant que de ſimples Bourgades paliſſadées, cette partie de leur frontière étoit défendue par un Fort plus conſidérable & plus capable de réſiſtance, nommé Diſpargum. C'étoit comme la capitale & le boulevard de tout l'Etat.

Gregor. Turon l. 2. cap. 9.

Clovis paſſe le Rhin.

Telle étoit la ſituation des affaires de l'Europe, & en particulier de celles des Gaules, quand le jeune Roi des François parut ſur les bords du Rhin à la tête d'une Armée formidable, à deſſein d'exterminer pour jamais la Nation & le nom des Romains dans cette partie de l'Empire. Il avoit dans ſon Armée pluſieurs Princes de ſa famille, deux deſquels nommés l'un Ragnachaire, & l'autre Cararic, commandoient chacun un grand Corps de Troupes; un troiſième nommé Sigebert avoit déja attaqué & pris la ville de Cologne, & s'y étoit établi: ce fut vraiſemblablement par-là que Clovis paſſa le Rhin;

Rhin : de là il continua ſa route par la grande forêt d'Ardennes, qui s'étendant alors du Septentrion au Midi entre l'Eſcaut, le Rhin & la Somme, & de l'Orient à l'Occident depuis Trèves juſqu'à Châlons ſur Marne, couvrit longtems ſa marche ; & c'étoit à la faveur de cette forêt, que le Roi Clodion étoit venu autrefois des quartiers du Rhin courir juſques dans le pays d'Artois. 486.

Clovis vint droit à Soiſſons, ſans s'amuſer à attaquer d'autres Places. C'étoit une des plus belles & des plus fortes du pays, le lieu de la réſidence ordinaire de Syagrius Gouverneur des Gaules, & Général des Armées Romaines, qui ſur l'avis du deſſein & de la marche des François, s'étoit mis auſſi-tôt en devoir de leur faire tête, & avoit aſſemblé ſes Troupes. Cap. 27.

Clovis l'aiant trouvé ainſi préparé, l'envoya défier au combat, & chargea ceux qu'il lui députa, de convenir avec lui du champ de bataille. Syagrius, ſoit qu'il crût qu'il y alloit de l'honneur de l'Empire de ne pas refuſer le combat, ſoit qu'il ne ſe vît pas en état de ſoutenir un ſiège dans Soiſſons, reçut le défi, quelque hazardeuſe que dût être cette journée pour les affaires & les intérêts des Romains. Les deux Chefs ne ſongérent donc plus qu'à ſe préparer à la bataille. Les Armées ne furent pas plutôt en préſence, que les Trompettes donnérent de part & d'autre le ſignal du combat. Il commença à l'ordinaire par quelques eſcarmouches qui ſe firent de tous côtés, excepté de celui de Cararic, ce parent de Clovis dont j'ai déja parlé, qui s'étant un peu écarté du reſte de l'Armée avec le Corps qu'il commandoit, regardoit ſans rien faire quel tour les affaires prendroient, pour ſe ranger du côté du plus fort. Clovis s'apperçut de la trahiſon, & prévoyant les fâcheuſes ſuites qu'elle pourroit avoir ſi le reſte de ſes Troupes venoit à en avoir connoiſſance, il prit ſur le champ ſon parti, & aiant *Bataille de Soiſſons.* Cap. 41.

au-plutôt chargé & fait charger les Romains l'épée & la hache à la main par toute ſon Armée, les pouſſa ſi vivement, qu'il les rompit, les mit par-tout en déroute, & engagea par ce ſuccès Cararic à faire ſon devoir auſſi-bien que les autres; de ſorte qu'il crut que Clovis n'avoit rien pénétré de ſon deſſein. Mais il connut longtems après, lorſqu'il lui en couta la vie, que ce jeune Prince, malgré l'ardeur de ſon tempérament & de ſon âge, ſavoit dès-lors diſſimuler ſes plus vifs reſſentimens, quand la néceſſité de ſes affaires le demandoit. Les François firent en peu de tems un ſi grand carnage des Romains, que Syagrius ſe trouvant preſque ſeul, ſe vit obligé à prendre la fuite: il ſe ſauva chez les Viſigots, & alla à Toulouſe ſe jetter entre les bras de leur Roi Alaric. Après cette défaite, Soiſſons ouvrit ſes portes au Vainqueur, qui profitant de ſa victoire, ſoumit à ſon obéiſſance pluſieurs autres Places, dont les Habitans manquant ou de courage, ou de munitions, ou de Soldats, ne ſe crurent pas en état de réſiſter à une Armée victorieuſe.

486. *Ibid.* *Défaite des Romains.* Cap. 27.

Clovis ſe fait livrer Syagrius.

Cependant Clovis ne jugeant pas ſa victoire aſſez complette, ni le parti des Romains entièrement abattu, tandis qu'ils auroient encore un Chef capable de les rallier, & peut-être de liguer contre lui, comme contre un ennemi commun, les autres Princes Barbares qui règnoient dans diverſes parties des Gaules, ainſi qu'Aëtius avoit fait quelque tems auparavant contre Attila; il s'informa curieuſement de la route que Syagrius avoit tenue dans ſa fuite, & ſut qu'il s'étoit retiré chez le Roi des Viſigots, où il ſe tenoit caché. Il envoya ſans tarder quelques Officiers de ſon Armée à Alaric pour lui demander ce Général, avec ordre, en cas de refus, de lui déclarer la guerre.

Cap. 27.

Une conduite ſi fière donna commencement à la jalouſie d'Alaric & à la haine qu'il eut toujours depuis pour Clovis; & ce fut-là la prémière

mière ſemence des différends qui éclatérent dans la ſuite entre ces deux jeunes Princes, & qui furent ſi funeſtes à Alaric. Mais ce Roi, ſoit par timidité, ſoit par prudence, aima mieux ſacrifier le Général Romain & l'abandonner à la diſcrétion du Vainqueur, que d'expoſer ſes Etats aux périls d'une invaſion & aux malheurs d'une dangereuſe guerre. On livra Syagrius aux Envoyés de Clovis, qui après l'avoir tenu quelque tems en priſon, lui fit ſecrettement couper la tête; & par la mort de ce Capitaine, qui paroît avoir été digne d'un plus heureux ſort, il anéantit la Domination Romaine dans les Gaules. Ce fut environ 537 ans après que Jules Céſar en eut fait la conquête par tant de ſanglans combats & une guerre de dix années.

486.

Ibid.

Il pouſſe ſes conquêtes juſques à la Seine.

La mort de Syagrius détermina une des villes qui ne s'étoient pas encore rendues, à reconnoitre Clovis pour leur Maître, & tout le pays juſqu'à la Seine ſe ſoumit à ſon obéiſſance. Il confia le Gouvernement de Melun, poſte alors très important ſur le bord de cette rivière à cauſe du voiſinage des Bourguignons, à Aurélien Gaulois de Nation, qui s'étoit donné à lui, & dont apparemment il s'étoit utilement ſervi, pour engager les peuples à le recevoir. Enfin la rivière de Loire, qui étoit depuis pluſieurs années une des bornes de l'Empire Romain, le fut auſſi de cette conquête de Clovis.

Afin que les François puſſent s'établir dans les Gaules, il falloit ou en chaſſer les anciens Habitans, ou partager avec eux leurs terres. Il eſt certain qu'ils ne les chaſſérent pas: mais d'ailleurs l'Hiſtoire ne nous dit point comment ils s'accommodérent pour les partages, qui certainement ſe firent. Nous n'avons, pour en conjecturer la manière, que l'exemple des autres Nations, qui s'étoient établies dans les Gaules avant eux, ſavoir les Viſigots & les Bourguignons.

Nous voyons par les Loix de ces deux Peu- *Codex Legum.*

ples, que les terres qu'ils occupérent furent partagées en trois: que les Vainqueurs en prirent deux parts pour eux, & laiſſérent la troiſième aux vaincus.

486.

L. 10. Tit. 8. Voici ce que dit la Loi des Viſigots dans l'Article *de la Diviſion des Terres faite entre le Got & le Romain*, c'eſt-à-dire le Gaulois. *Que le Romain ne s'uſurpe rien des deux parts du Got, & que le Got ne s'uſurpe rien du tiers du Romain: mais que le partage qui a été fait entre les parens & les voiſins ne ſoit point changé par leurs héritiers.*

Lex Burgund. Tit. 54. Caſſiodor. L. 2. Epiſt. 16. Les Bourguignons en uſérent de même envers les Gaulois, dont ils envahirent le pays. Théodoric Roi des Oſtrogots avoit gardé la même règle en Italie entre les Oſtrogots & les Originaires du Pays. Ainſi ce n'eſt pas devincr que de dire, que Clovis ſuivant ces exemples, obſerva la même police, au moins à l'égard de ceux qu'il ſubjugua par les armes: car il y eut dans la ſuite d'autres parties des Gaules qui ſe ſoumirent à lui, mais par Traité & en capitulant; & ceux-ci apparemment ne partagérent point leurs Terres avec les François.

Comme ce Prince n'étoit pas moins politique que vaillant, & qu'il vouloit diminuer dans l'eſprit de ſes nouveaux Sujets, Chrétiens pour la plupart, la terreur que leur pouvoit cauſer l'idée d'un Maitre Barbare & Païen auquel ils ſe voyoient aſſervis, il fit après ſa victoire tout ce qui dépendoit de lui pour modérer la licence & les excès de ſes Soldats, qui n'avoient pas les mêmes vues, & ne penſoient pas à avoir les mêmes égards. Comme il ne pouvoit pas empêcher le ravage de la campagne, ni des petites Places mal fermées, ni le pillage des Egliſes les plus expoſées, il conſervoit au moins les grandes villes, campant ou paſſant ſous leurs murailles ſans y entrer: c'eſt ainſi qu'il en uſa à l'égard de la ville de Reims, le long de laquelle il marcha par le chemin qu'on appelloit encore

core pour cela, du tems de l'Archevêque Hincmar, *le Chemin Barbare* * ; & il arriva là une chose dont les suites & les circonstances furent assez singulières, & que nul de nos Historiens n'a manqué de raconter. 486. Hincmar. in vita S. Remigii.

Quelques Soldats s'étant débandés & aiant trouvé moyen d'entrer dans la ville, y pillérent une Eglise, en emportérent quantité de richesses & de Vases sacrés, entre lesquels il y en avoit un d'une grandeur & d'une beauté extraordinaire, duquel S. Remi, alors Evêque de cette ville, eut un extrême regret. Il prit la liberté d'envoyer au Roi quelques-uns de ses Ecclésiastiques pour le ravoir. Clovis les reçut avec beaucoup de bonté, leur donna ordre de le suivre jusqu'à Soissons, où se devoit faire le partage du butin, leur promit de faire ensorte que ce Vase tombât dans son lot, & de le renvoyer à l'Evêque. Lorsque tout le butin fut rassemblé, & qu'on étoit sur le point de tirer au sort, selon la coutume de la Nation, le Roi témoigna qu'on lui feroit plaisir de mettre ce Vase à part & de le lui donner. Tous le lui accordérent à l'instant, excepté un Soldat, qui levant sa franciſque (c'étoit une espèce de hache dont les François se servoient dans le combat) en déchargea un grand coup sur le Vase; en disant insolemment, que le Roi n'auroit rien que ce que le sort lui donneroit. Tout le monde fut surpris & choqué de cette brutalité. Il n'y eut que le Prince qui n'en parut pas ému: il se contenta de prendre le Vase, & de le mettre entre les mains d'un des Ecclésiastiques de S. Rémi pour le reporter à Reims. Gregor. Tur. l. 2. c. 27.

Environ un an après, Clovis fit selon la coutume la revue générale de ses Troupes dans le Champ de Mars, qu'on nommoit ainsi, non pas que ce fût le nom particulier de quelque champ, 487.

* Ce chemin a été depuis renfermé dans la ville, & s'appelle encore aujourd'hui *la Rue Barbastre*.

champ, ces revues ſe faiſant tantôt en un en-
487. droit, tantôt en un autre ; mais, ou à cauſe que Mars chez les Paiens étoit le Dieu de la guerre, ou plutôt à cauſe que la revue ſe faiſoit ordinairement à la fin du mois de Mars : d'où vient que dans la ſuite on l'appella le Champ de Mai ; parce que la coutume étant venue de ſe mettre plus tard en campagne, on ne faiſoit la revue qu'au mois de Mai. Dans cette revue le Roi examinoit l'équipage de chaque Soldat, & voyoit ſi ſes armes étoient en état, ſi elles n'étoient point rouillées, ſi le bouclier étoit bon, ſi la franciſque étoit bien aiguiſée. Etant venu ſur la fin de la revue à ce Soldat, dont il trouva les armes mal en ordre, il l'en reprimanda, & lui aiant arraché ſa franciſque, il la jetta à terre. Le Soldat s'étant baiſſé auſſi-tôt pour la relever, le Roi prit la ſienne & lui en fendit la tête, en lui diſant : *Souviens-toi du Vaſe de Soiſſons.*

Une action de cette nature, & quelques autres ſemblables qui ſe rencontrent dans ces commencemens de notre Hiſtoire, peuvent nous choquer & nous paroître indignes de ceux qui les
Ibid. font ; mais elles n'étoient peut-être pas alors ſi condamnables. Les bienſéances ne ſont pas, & n'ont pas toujours été les mêmes dans tous les tems & dans tous les lieux. Clovis, tout éloigné qu'il eût pu être de faire ces exécutions ſanguinaires de ſa propre main, ſe trouvoit à la tête d'un peuple farouche, chez qui les procédures juridiques n'étoient pas en uſage, comme elles ſont parmi nous aujourd'hui : on y regardoit la punition d'un coupable comme un acte de juſtice, comme une choſe honnête & légitime de quelque manière qu'elle ſe fît. De ſorte qu'une pareille action aiant attiré peu d'années auparavant le mépris & l'indignation des Romains à l'Empereur Valentinien qui tua de ſa propre main Aëtius un de ſes Généraux d'Armée, qu'il trouvoit trop fier & trop hautain à ſon

ſon égard : celle-ci au contraire ne fit, comme le dit l'Hiſtorien, qu'augmenter la ſoumiſſion & le reſpect des François envers Clovis. 487. *Ibid.*

Mais cependant, quelque rude que fût l'humeur de ſes anciens Sujets, toute différente de celle des nouveaux, à qui le long commerce qu'ils avoient eu avec les Romains, avoit fait entièrement perdre toute la barbarie Gauloiſe; il crut qu'il ne ſeroit pas impoſſible de l'adoucir, & le jugea même néceſſaire pour affermir ſon nouvel état, & pour en aſſurer la poſſeſſion à ſes deſcendans. C'eſt ce qui le fit penſer ſérieuſement à y établir des Loix, qui devant être communes en pluſieurs points aux vainqueurs & aux vaincus, les unîſſent enſemble, & n'en fiſſent plus qu'un peuple ſous la conduite & le gouvernement d'un même Souverain.

Les Rois des Bourguignons & des Viſigots, qui en avoient uſé de la ſorte peu de tems après leur établiſſement dans les Gaules, ſervirent en cela de modèle à Clovis : les François ſuivirent ſans peine l'exemple de ces deux peuples, & ſubirent volontiers comme eux ce nouveau joug, pour la conſervation & l'intérêt commun de la Nation.

Ce fut donc alors, vraiſemblablement, que Clovis publia la fameuſe Loi Salique. Je ſai que pluſieurs de nos Hiſtoriens en ont fait honneur à Pharamond ; mais j'écris ici conformément à la penſée d'un de nos plus habiles Critiques. Les raiſons que j'en ai interrompoient trop le fil de mon Hiſtoire : je les rapporterai ailleurs, & quiconque prendra la peine de les lire, verra que ce n'eſt pas ſans de bonnes preuves que je ſuppoſe la vérité du fait que j'avance ici. En ſuppoſant même l'opinion contraire, qui attribue à Pharamond l'inſtitution de la Loi Salique, il paroîtra au moins conſtant par mes réflexions ſur cette Loi, que telle que nous l'avons aujourd'hui, elle fut l'ouvrage de *Il publie la Loi Salique.* *Vide Hadrianum Valeſium l. 3. Rerum Francic.*

487. Clovis, qui la publia dans les Gaules avant ſa converſion au Chriſtianiſme, & qui la réforma depuis en divers Articles, où elle ne s'accommodoit pas aſſez avec la Religion Chrétienne.

Ce que c'eſt que cette Loi.

Bien des gens parlent & entendent parler de la Loi Salique, ſans trop ſavoir ce que c'eſt. Il y a là-deſſus un préjugé populaire; ſavoir, que cette Loi ne regarde uniquement ou principalement que le droit de ſucceſſion à la Couronne de France, en déterminant les qualités de ceux qui y peuvent prétendre. Cette penſée eſt fauſſe en pluſieurs points.

In Editione Lindenbruchii & Pithœana.

De ſoixante & onze Articles dont cette Loi eſt compoſée *, il n'y a que trois ou quatre lignes du ſoixante & deuxième qui aient du rapport à ce ſujet; encore ne regardent-elles pas en particulier la ſucceſſion des mâles à la Couronne, mais elles appartiennent généralement à toutes les familles nobles, dont elles règlent le droit à cet égard auſſi-bien que celui de la famille Royale; en voici les termes. *Pour ce qui eſt de la Terre Salique, que la femme n'ait nulle part à l'héritage, mais que tout aille aux mâles.* On entendoit par le nom de *Terre Salique* les Terres des Nobles de la Nation, & même, ſelon pluſieurs, toutes les Terres de conquête, telles qu'étoient preſque toutes celles de la Monarchie Françoiſe en-deçà du Rhin.

Ce qui a principalement donné lieu à l'idée populaire ſur ce ſujet; a été le grand différend qu'il y eut autrefois touchant la ſucceſſion au Royaume de France entre Philippe Comte de Valois, & Edouard troiſième Roi d'Angleterre, après la mort de Charles le Bel.

Philippe étoit de tous les Princes du Sang le plus proche parent de Charles en ligne maſculine, Edouard étoit le plus proche par les fem-

* Il y a diverſes éditions de la Loi Salique qui ont quelques différences entre elles pour le nombre des Articles, & pour quelques autres points.

femmes, & Philippe étoit plus reculé d'un degré qu'Edouard. Les droits de l'un & de l'autre furent examinés dans une Assemblée des Seigneurs de France, qui, en vertu de cet article de la Loi Salique, jugérent en faveur de Philippe de Valois, & le reconnurent pour légitime successeur de Charles, & héritier de la Couronne, dont il fut mis aussi-tôt en possession. 487.

Outre ce fameux différend, le peu d'usage qu'on fait maintenant du reste de cette Loi, que nos Jurisconsultes ne s'avisent guères de citer sur d'autres sujets, a encore été cause de cette persuasion vulgaire qui la restreint si fort: mais en effet elle comprenoit une infinité d'autres règlemens sur toutes sortes de matières: elle déterminoit les peines du larcin, des incendies, des maléfices, & de toutes les autres violences; elle contenoit plusieurs points de police pour régler les différends & les procès, & pour entretenir la paix & la concorde entre les particuliers, & entre tous les divers membres & les différens ordres de l'Etat.

Elle est écrite en fort méchant Latin, plein de solécismes & de mots barbares latinisés, dont on ne connoit souvent la force & la signification que par la suite du discours, & par la ressemblance qu'ils ont avec des mots Allemands, Flamands ou François, dont quelques-uns sont encore en usage dans le stile de pratique, dans les contrats, dans les baux, dans les ordonnances, ou dans de vieux livres écrits depuis longtems; de sorte qu'il seroit très difficile de l'entendre sans les notes de plusieurs Savans, & en particulier sans celles du fameux Jérôme Bignon, qui fut au dernier siècle un des principaux ornemens d'une de ces heureuses & illustres familles, où la science, l'esprit, la probité semblent n'être pas moins héréditaires, que les grands emplois, & le talent de les soutenir avec éclat & distinction.

Je

487. Je crois que ce que nous avons de la Loi Salique n'eſt qu'un extrait d'un grand Code, qu'on abrégea exprès, afin que les peuples & les Juges pûſſent en apprendre plus aiſément la ſubſtance & ce qu'il y avoit de principal. Ce qui me le perſuade, c'eſt que dans le Livre de la Loi Salique que nous avons, on cite la Loi Salique même & certaines formules, qu'on ne voit point dans tout cet Ecrit. De plus on cite les Malberges ou Aſſemblées dans leſquelles les ordonnances avoient été faites, & ces citations ne ſe font qu'en deux mots avec le nom du lieu où s'eſt tenu la Malberge, ou plutôt dans la plupart, avec les paroles par où commençoit chaque ordonnance, qui ſont tous des mots barbares; & c'eſt encore ce qui ne me laiſſe nul lieu de douter que cette Loi n'eût été d'abord compoſée dans la langue des François, & qu'enſuite on n'en eût traduit en Latin l'abrégé en faveur des Gaulois, auxquels elle devoit être commune en pluſieurs Articles avec les François. C'eſt cet extrait ou abrégé qui eſt venu juſqu'à nous.

Cette notion générale de la Loi Salique n'a pas dû être omiſe à l'entrée de l'Hiſtoire d'une Monarchie dont cette Loi a été le fondement, & à laquelle elle commença de donner la forme d'un Etat réglé. Les Gaulois eurent permiſſion de vivre ſelon leurs Loix; c'eſt-à-dire, ſelon les Loix Romaines : néanmoins, tous tant François que Gaulois eurent la liberté de ſuivre ou la Loi de leur Nation, ou la Loi Salique : mais ils étoient obligés une fois pour toutes de paſſer leur déclaration là-deſſus devant témoins. Cette déclaration étoit enregiſtrée, & il falloit s'y tenir, ainſi qu'on le voit en quelques endroits des Capitulaires de Charlemagne : de ſorte que dans la même Province on ſuivoit diverſes Loix : & comme dans la Bourgogne, après que les François s'en furent rendus maitres, il y avoit des Gaulois, des

Ordonnance de Clotaire II. T. 1. Concil. Gall.

Capitul. 1. anni incerti cap. 48.

des Bourguignons & des François, les Loix de ces trois Nations y étoient en même tems en uſage. Mais pour la punition des crimes par les amendes qui ſont taxées dans la Loi Salique, les Gaulois étoient obligés de s'y conformer. 487.

Clovis eut ſoin d'entretenir la paix avec ſes voiſins pendant trois ou quatre ans après ſes conquêtes des Gaules; c'étoit pour s'y fortifier de plus en plus, & pour s'en aſſurer la poſſeſſion. La publication de ces Loix étoit un des meilleurs moyens qu'il pût prendre pour cela.

Pendant qu'il donnoit ainſi toute ſon application au règlement politique de ſon Etat, & qu'il accoutumoit peu à peu les François à la tranquillité que la paix & l'obſervation des Loix devoit y produire, la perfidie d'un de ſes voiſins l'obligea à reprendre les armes, & l'engagea à une nouvelle guerre.

Ce fut la dixième année de ſon règne, & la cinquième depuis ſon entrée dans les Gaules, qu'il apprit l'invaſion ſubite que Baſin Roi de Turinge venoit de faire ſur les terres des François de delà le Rhin. Ce Roi profitant de l'éloignement de Clovis, & de celui de la plupart des meilleures Troupes de la Nation qui l'avoient ſuivi, força ſans peine les frontières qu'il trouva preſque toutes dégarnies, & fit le dégât dans une grande étendue de pays. Ce fut une néceſſité à ceux qui s'étoient laiſſés ſurprendre, de recevoir la loi du plus fort. On lui demanda la paix, qu'il accorda à de rudes conditions, pour leſquelles il voulut avoir des ôtages, qu'on lui donna tels qu'il ſouhaitoit. Mais ce barbare, qui n'avoit condeſcendu à faire ce Traité que pour empêcher les François de prendre d'autres précautions, n'eut pas plutôt les ôtages en ſon pouvoir, que contre le droit des gens, & contre toutes les loix de la guerre, il les fit inhumainement maſſacrer, & re- 491.

Invaſion de Baſin Roi de Turinge ſur les terres des François. Gregor. Turon. l. 2. c. 27. vers l'an 491. L. 3. c. 7.

recommença ſes hoſtilités avec plus de furie
491. qu'auparavant. Il mit de tous côtés tout à feu & à ſang, & ſatisfit à loiſir ſon humeur ſanguinaire par des cruautés inouïes, qu'il exerça principalement ſur les jeunes gens de l'un & de l'autre ſexe, & qui font horreur à lire & à raconter. Il fit déchiqueter les cuiſſes de pluſieurs jeunes garçons & ſéparer les nerfs de la chair, & enſuite les fit ſuſpendre par ces nerfs aux branches des arbres, les laiſſant mourir lentement en cet état dans les plus horribles douleurs. Il fit attacher par les bras plus de deux cens filles au cou d'autant de chevaux, qui étant ſans ceſſe piqués par des pointes qu'on leur avoit ajuſtées exprès aux flancs, les emportoient en courant de toutes leurs forces au travers des broſſailles & des rochers, & les déchiroient en mille pièces. On en coucha d'autres dans les ornières des chemins battus, où les aiant attachés avec des pieux, on leur faiſoit paſſer ſur le ventre des charrettes chargées, & on les laiſſoit enſuite dans le même lieu, pour être mangés des chiens & des oiſeaux.

Clovis ſe rend maître de la Turinge.

Ceux qui regardent le petit Roman de Childéric * comme une Hiſtoire véritable, pourroient croire avec aſſez de vraiſemblance que ces effroyables cruautés furent les effets de la vengeance du vieux Roi de Turinge, qui n'avoit pu encore juſqu'alors avoir raiſon de l'affront que lui avoit fait Childéric, en lui enlevant ſa femme & en l'épouſant malgré lui; car ils prétendent que c'étoit la mère de Clovis. Mais quelle qu'eût été la cauſe ou le prétexte de ſon irruption, il ne jouït pas longtems du fruit d'une ſi cruelle victoire. L'Armée des François fut bientôt raſſemblée, & repaſſa le Rhin. Clovis entra à ſon tour dans la Turinge, la ravagea, & la conquit toute entière. C'eſt tout ce qu'on ſait de cette expédition, dont les particularités ne ſont point venues juſqu'à

* Voyez la Préface Hiſtorique.

Gregor. Tur. l. 2. c. 27.

qu'à nous. Mais ſoit que Clovis par un accommodement eût rendu depuis la Turinge en ſe contentant de lui impoſer un tribut, ou qu'elle eût été repriſe pendant les guerres qu'il fit ou qu'il ſoutint dans les Gaules; il eſt certain que les enfans de ce Roi de Turinge en étoient encore en poſſeſſion du tems des ſucceſſeurs de Clovis, & qu'ils eurent avec eux bien des démêlés dont il ſera parlé dans la ſuite de de cette Hiſtoire. 491. *Geſta Regum Franc.* c. 10.

Clovis devenu plus redoutable que jamais par cette nouvelle victoire, qui avoit encore plus augmenté ſa réputation que ſon Etat, & après avoir mis ordre à tout pour la ſureté de ſes Sujets, revint dans les Gaules, où il penſa à s'allier par un mariage digne de lui, à la famille de quelqu'un des Princes qui y règnoient.

Depuis qu'il s'étoit établi en-deçà du Rhin, il avoit eu de fréquentes négociations avec Gondebaud Roi des Bourguignons, auprès de qui il avoit preſque toujours un Ambaſſadeur. C'étoit leur intérêt commun qui les engageoit à entretenir cette correſpondance: ils avoient l'un & l'autre pour frontière de leur Royaume celui des Viſigots, dont le Roi étoit beaucoup plus puiſſant qu'eux; parce qu'outre une grande & la plus belle partie des Gaules, il poſſédoit preſque toutes les Eſpagnes. Les Bourguignons avoient eu juſqu'alors beaucoup de peine à ſe maintenir contre cette puiſſance, & en avoient de tems en tems été dangereuſement attaqués. Gregor. Tur. c. 28.

Gondebaud avoit alors à ſa Cour une jeune Nièce nommée Clotilde, dont la beauté & la vertu charmoient les Ambaſſadeurs de Clovis. Ils lui en parlérent pluſieurs fois, & lui perſuadérent enfin de ſe déterminer à cette alliance. Il en fit faire la demande par Aurélien ce Seigneur Gaulois dont j'ai déja parlé, qu'il envoya exprès à Gondebaud pour négocier ce mariage. *Il fait demander en mariage la Princeſſe Clotilde.* Fredegar. c. 18.

Cette

491. Cette propoſition inquiéta & chagrina ce Prince ; qui avoit les mêmes raiſons de ne la pas écouter, que Clovis avoit eu auparavant de la faire. La principale étoit que Gondebaud avoit fait périr ſon frère Chilpéric père de Clotilde, & avoit envahi les Etats & les tréſors qui lui étoient échus en partage de la ſucceſſion du Roi leur père; & que de marier Clotilde à Clovis, c'étoit donner à un Prince vaillant & ambitieux des droits ou du moins des prétentions ſur une partie de ſon Royaume très bien fondées, qui ne manqueroient pas de lui attirer dans quelque tems une dangereuſe guerre.

Toutefois Gondebaud Prince très habile, & qui étoit regardé comme tel par tous les Princes ſes voiſins, diſſimulant ſon chagrin, répondit à l'Ambaſſadeur, que quelque honorable que dût être cette alliance à ſa famille, l'affaire étoit d'aſſez grande importance pour ne la pas conclure ſur le champ, & qu'il la propoſeroit à ſon Conſeil. Il le fit, & expoſa les raiſons qu'il avoit de ne pas conſentir à ce mariage. Tous les comprirent & les approuvérent fort: mais ils lui repréſentérent en même tems les malheurs auxquels ce refus alloit expoſer l'Etat; que par la crainte d'une guerre qui ne ſe feroit pas ſi-tôt, & à laquelle on pourroit ſe préparer à loiſir, en cas qu'on ne pût pas l'éviter, on alloit inceſſamment en avoir une ſur les bras, & que Clovis prendroit aſſurément ce prétexte du mépris qu'on faiſoit de ſa perſonne, pour venir au-plutôt avec une Armée fondre dans le Royaume.

Geſta Regum Franc. c. 12.

Gondebaud, fort incertain ſur le parti qu'il devoit prendre, donna une nouvelle audience à Aurélien; & entre diverſes difficultés qu'il lui fit, il ne manqua pas de lui repréſenter que Clotilde étant Chrétienne & bonne Chrétienne, elle ne pourroit pas ſe réſoudre à épouſer un Roi Paien; & que pour lui il ne la forceroit jamais

mais, ſa répugnance fondée ſur une telle raiſon étant trop honnête & trop juſte. Aurélien qui avoit trouvé moyen de la voir, & de lui parler en particulier malgré la vigilance de ceux que ſon Oncle avoit mis auprès d'elle, répondit ſur le champ : „ Seigneur, cet article, le plus im- „ portant de ceux qui vous arrêtent, ne vous „ doit faire nulle peine. J'ai déja le conſente- „ ment de la Princeſſe : elle n'attend que le vô- „ tre, & vos ordres, pour répondre aux vœux de „ mon Maitre. " 491.

Alors Gondebaud ne put s'empêcher de faire éclater ſa colère : il ne parla toutefois que contre la hardieſſe & l'indiſcrétion de ſa Nièce, d'avoir oſé écouter une propoſition de cette importance ſans ſa participation : mais il ne donnoit point de réponſe poſitive.

L'Ambaſſadeur avoit été averti par Clotilde même, qu'on attendoit de jour à autre le retour d'un Seigneur nommé Arédius, que Gondebaud avoit envoyé en Ambaſſade à Conſtantinople ; que cet homme avoit tout pouvoir ſur ſon eſprit ; qu'il n'étoit nullement bien intentionné pour la maiſon de Chilpéric ſon père ; & qu'il étoit capable lui ſeul de renverſer tout ce qui auroit été fait, ſi elle ſe trouvoit encore à ſon retour dans le Royaume de ſon Oncle. C'eſt pourquoi Aurélien voyant qu'il n'y avoit point de tems à perdre, parla au Roi de Bourgogne d'une manière à lui faire comprendre, que Clovis n'étoit pas un Prince à ſouffrir un affront ; que s'il vouloit entretenir la bonne intelligence qui avoit été juſqu'alors entre les deux Etats, il ne falloit pas qu'il le renvoyât ſans la Princeſſe ; & qu'au reſte il avoit ordre de partir au-plutôt.

Cette déclaration eut ſon effet ; & Gondebaud n'oſant plus reculer, dit à l'Ambaſſadeur qu'il pardonnoit à ſa Nièce en conſidération du Roi des François, la faute qu'elle avoit faite ; qu'il eſtimoit trop l'amitié de ce Prince pour ne

BIBLIOTECA RAZ VITTORIO EMANUELE

ne la pas ménager par tous les moyens qui dépendroient de lui; qu'il eſpéroit que cette nouvelle alliance la feroit croître, & qu'il alloit inceſſamment faire tout préparer pour le départ de Clotilde.

491. Frede-gar. c. 18.

Ibid. En effet, bientôt après Gondebaud conſentit que la Princeſſe fût épouſée au nom de Clovis. Il ordonna les préparatifs pour ſon départ, qui ſe firent fort proprement à Châlons ſur Saone; & aiant fait compter à l'Ambaſſadeur une groſſe ſomme d'argent pour la dot de ſa Nièce, il la fit partir dans une eſpèce de chariot qu'on appelloit une baſterne *, eſcortée de quantité de François qui ſe trouvérent alors à la Cour de Bourgogne.

* Cette voiture étoit tirée par des bœufs pour aller plus doucement.

Ils étoient encore aſſez éloignés des frontières du Royaume de Clovis, lorſque Clotilde reçut avis de l'arrivée d'Arédius auprès de Gondebaud: elle en fit part à Aurélien, & lui dit que s'il vouloit qu'elle arrivât au pays des François, il falloit quitter la baſterne qui alloit trop lentement & monter à cheval; & que ſi l'on ne faiſoit diligence, elle ne ſe croyoit point en ſureté. On prit ce parti, & aiant laiſſé une partie de l'eſcorte avec la baſterne, on marcha à grandes journées juſqu'à ce qu'on eût gagné les frontières du Royaume. La ſuite montra combien cette précaution avoit été prudente & néceſſaire. Car Arédius aiant appris à Marſeille, où il avoit débarqué, tout ce qui s'étoit paſſé, étoit venu fort vîte à la Cour, & avoit tourné tellement l'eſprit du Roi par l'appréhenſion de la vengeance de Clotilde, qui, diſoit-il, n'oublieroit jamais le maſſacre de ſon père Chilpéric, qu'il lui fit prendre à l'inſtant la réſolution de la faire arrêter; & pour cet effet il envoya après elle une groſſe troupe de Cavaliers, avec ordre de la ramener. Les mieux montés allérent aſſez vîte pour atteindre la baſterne, qu'ils inveſtirent; mais ils n'y trouvérent plus Clotilde, & ils apprirent qu'elle étoit déja en lieu d'aſ-

Frede-gar. c. 19.

d'assurance. Ils ne laissérent pas de se saisir de la basterne, où étoient les plus précieux meubles & l'argent, dont Aurélien n'avoit voulu emporter qu'une partie, de peur de se trop charger. C'est tout l'avantage que Gondebaud retira de son inconstance, qui lui couta bien cher quelque tems après. 491. Gregor. Turon. L. 2. c. 28.

Toute cette négociation, dont Grégoire de Tours ne rapporte que la substance, a été mêlée par nos autres Historiens de tant de petits contes, de tant de circonstances si puériles, & si peu vraisemblables, & que nos meilleurs Critiques ont regardé comme telles, que je n'ai pas cru les devoir rapporter. J'ai seulement tâché de faire le discernement de ce qu'il pouvoit y avoir de vrai dans ces différentes relations, qui toutes conviennent pour le fond.

Il épouse Clotilde.

Le péril que la Princesse avoit couru, augmenta encore la joie que Clovis & tous les François eurent de la voir heureusement arrivée. Sa présence ne diminua rien de l'idée qu'on en avoit donnée à ce Prince. Elle fit son entrée à Soissons, qui étoit encore alors la Capitale du Royaume. Elle y fut reçue avec toute la magnificence & toutes les marques d'honneur qui étoient alors en usage; & la cérémonie du Mariage se fit avec les acclamations & les applaudissemens de tout le Peuple.

Les Gaulois, nouvellement soumis à l'empire de Clovis, trouvérent dans cette Fête & dans ce Mariage un sujet de joie tout particulier. Ils voyoient monter sur le Trône de leur Pays une Reine Chrétienne; ce qui diminuoit beaucoup la crainte où ils étoient, qu'avec le tems on ne pensât à les inquiéter sur leur Religion: mais ils remarquoient de plus dans cette Princesse toutes les qualités nécessaires pour gagner le cœur & s'attirer toute la confiance du Roi, & le retirer peut-être des superstitions de l'Idolatrie. Au cas même qu'elle réussît en un si pieux dessein, ils se promettoient un avantage, dont

les

491. les autres Peuples des Gaules conquis par les Barbares étoient privés. Tous ces Barbares, c'eſt-à-dire, les Viſigots & les Bourguignons, étoient Chrétiens ; mais ils étoient en même tems infectés des erreurs d'Arius ; & Clovis venant à ſe convertir par le moyen de Clotilde, devoit aſſûrément être Catholique : car cette Princeſſe avoit le bonheur de l'être, quoiqu'élevée au milieu de l'Arianiſme ; ſoit que ſon père Chilpéric l'eût été auſſi, ce qui n'eſt guères croyable, toute la famille & toute la Nation étant Arienne ; ſoit que durant une eſpèce d'exil, où ſon Oncle Gondebaud l'avoit tenue pendant ſon enfance, elle fût tombée entre les mains de quelque Catholique qui l'avoit inſtruite & affermie dans la vraie Religion : & c'eſt ce qui me paroit de plus vraiſemblable. D'ailleurs il lui avoit été aiſé de s'y conſerver, étant revenue auprès de Gondebaud, qui ne demeuroit lui-même Arien, & qui ne mourut dans cette Religion, que par raiſon d'Etat.

Avitus Viennenſis.

Cette Princeſſe travaille à la converſion de ſon mari.

Quoi qu'il en ſoit, ce fut-là l'affaire à laquelle Clotilde penſa d'abord : & comme une autre Eſther, perſuadée que Dieu ne l'avoit retirée de ſa captivité, & élevée ſi haut, que pour ſervir d'inſtrument à ſa gloire, ſon principal ſoin fut de travailler auſſi-tôt à la converſion de ſon époux, & de profiter pour ce deſſein de ſes prémières tendreſſes.

L. 2. c. 29.

Dans les entretiens qu'elle avoit avec lui, elle faiſoit ſouvent tourner le diſcours ſur la Religion ; & ſelon le rapport de Grégoire de Tours, elle étoit aſſez habile & aſſez inſtruite de la Théologie des Paiens, pour en faire ſentir à ce Prince le ridicule & l'extravagance, & en même tems pour le faire convenir de l'excellence de la Religion Chrétienne. Mais le moment que la providence & la miſécorde de Dieu avoient marqué pour faire de Clovis le prémier Roi très-Chrétien, n'étoit pas encore arrivé. Il falloit qu'une converſion qui

qui devoit avoir tant de ſuites, ſe fit avec éclat, & avec des circonſtances qui convainquiſſent les peuples, que c'étoit un coup du Ciel, & l'ouvrage de la main du Très-haut. Il écoutoit néanmoins aſſez volontiers ces diſcours, qui lui inſpiroient inſenſiblement de l'indifférence pour le culte de ſes Idoles, & diminuoient peu à peu l'éloignement qu'il pouvoit avoir pour la véritable Religion. 491.

Elle accouche d'un Prince.

Cela parut quelque tems après, lorſque la Reine mit au monde un Prince, dont la naiſſance redoubla encore l'affection & l'attachement qu'il avoit eu juſqu'alors pour elle; car s'étant ſervie des témoignages qu'il lui en donna, comme d'une occaſion favorable pour lui demander la permiſſion de le faire baptiſer, & de l'élever dans la Religion Chrétienne, il la lui accorda ſans beaucoup de peine. La cérémonie du Baptême ſe fit avec pompe & magnificence. La Reine eut ſoin ſur-tout que l'Egliſe fût parée, & que tout ſe paſſât avec le plus d'ordre & de reſpect qu'il ſeroit poſſible, afin que la manière majeſtueuſe & auguſte dont cette action ſe feroit, fît impreſſion ſur l'eſprit du Roi, & lui donnât une idée avantageuſe de nos myſtères. Le petit Prince fut nommé Ingomer ſur les fonts de Baptême: mais Dieu, pour éprouver la foi & la conſtance de la ſainte Princeſſe, permit qu'il mourût peu de tems après, aiant encore les habits blancs, dont on avoit coutume en ce tems-là de revêtir les nouveaux baptiſés, & qu'ils continuoient de porter encore quelques jours après leur Baptême.

Gregor. Turon. L. 2. c. 29.

Cette mort fit un très mauvais effet dans l'eſprit du Roi, qui ne put s'empêcher d'en faire des reproches à la Reine, attribuant ce fâcheux accident à la colère de ſes Dieux, & le regardant comme une ſuite funeſte du Baptême, qu'il ſe repentoit d'avoir laiſſé donner à l'enfant. Mais la Reine employa tout ſon eſprit

& toute ſon adreſſe pour l'adoucir, & le rendit ſi raiſonnable là-deſſus, que l'année d'après étant encore accouchée d'un ſecond fils, elle obtint la même permiſſion de le faire baptiſer, & il fut nommé Clodomir au Baptême.

Vers l'an 494.

Elle ne fut pas cependant ſans alarme à cette occaſion; car un accident tout ſemblable à celui qui étoit arrivé à l'ainé, mit encore ce jeune Prince en danger de mort: mais les prières ardentes qu'elle fit à Dieu, en le conjurant, par l'intérêt de ſa gloire, de ne pas donner lieu aux Paiens de blaſphémer ſon ſaint Nom, obtinrent la ſanté de ſon fils, & diſſipérent les nouvelles inquiétudes & les nouveaux chagrins qui commençoient à s'emparer de l'eſprit du Roi, dont la Grace enfin vint auſſi à bout à l'occaſion & de la manière que je vais dire.

Les Allemands, qui n'avoient pas encore donné leur nom à toute cette grande étendue de pays, aujourd'hui ſi peuplée & ſi féconde en vaillans guerriers, faiſoient un Peuple à part qui habitoit la plus grande partie des terres ſituées entre le Mœin, le Rhin & le Danube. Ils étoient dès-lors fameux par leurs excurſions dans les Gaules, par leurs victoires & par leurs défaites. L'exemple des Viſigots, des Bourguignons, & enfin des François, qu'ils voyoient tous ſi bien établis dans diverſes parties de ce fertile pays, les animoit à tenter quelque entrepriſe ſemblable à la leur; mais il n'y avoit plus de place. Il falloit donc chaſſer quelqu'un de ces nouveaux-venus, qui avoient eux-mêmes chaſſé les Romains. Les Viſigots & les Bourguignons s'étoient fortifiés à loiſir dans les Etats qu'ils s'étoient faits chacun de leur côté: celui des François ne faiſoit que de natire, & paroiſſoit le plus aiſé à ébranler. Ce fut en effet de ce côté-là que les Allemands tournérent leurs deſſeins, malgré les Traités d'alliance, ou du moins les Traités de paix qui avoient été faits entre les deux Nations.

Ennodius in Panegyrico Theodorici.

Sui-

Suivant donc ce projet, vers l'an quatre-cens quatre-vingt-quatorze, & le quatorzième du règne de Clovis, une Armée nombreuſe de ce Peuple belliqueux, fortifiée d'un grand corps de Suèves, ſe répandit ſur les bords du Rhin du côté de Cologne. Elle étoit commandée par le Roi de la Nation: nos Hiſtoriens ne le nomment point, & l'on voit ſeulement dans la Vie de S. Severin, que vers ce tems-là les Allemands en eurent un nommé Gibulde. 494.

Fugipius in vitâ S. Severini.

Clovis, quoique cette irruption ne ſe fît pas ſur ſes terres, mais ſeulement dans le voiſinage & ſur celles de Sigebert Roi de Cologne, vit bien qu'un torrent ſi gros & ſi impétueux ne pourroit pas demeurer reſſerré dans des bornes ſi étroites; & autant par le motif de ſon propre intérêt que de celui de ſon parent & de ſon allié, il ſe mit en devoir de s'y oppoſer. Il aſſembla promptement ſes Troupes, & vint à leur tête joindre l'Armée de Sigebert. Ils apprirent que les ennemis avoient paſſé le Rhin à quelques lieues de Cologne, & ils les rencontrérent à Tolbiac (c'eſt aujourd'hui Zule, autrement Zulpick, ou Tulpik, à quatre ou cinq lieues du Rhin dans le Duché de Juliers.) Les deux Armées, qui ſe cherchoient l'une l'autre, en vinrent incontinent aux mains. Le choc fut terrible, par la valeur des deux Nations & par le nombre des combattans. Sigebert ſoutenant avec vigueur les prémières charges des Ennemis, reçut une bleſſure au genouil qui le mit hors de combat; ce qui étonna ſi fort ſes Troupes, qu'elles commencérent à plier. Le deſordre & la terreur ſe communiquérent à celles de Clovis, obligées de ſoutenir ſeules toute la furie des Allemands, dont le ſuccès redoubloit l'ardeur. Tout ſembloit deſeſpéré: mais c'étoit-là la conjoncture où Dieu avoit deſtiné de ſignaler ſa puiſſance & ſa miſéricorde en faveur de ce Prince, & d'exaucer les ferventes prières de la ſainte Reine.

Bataille de Tolbiac.

Greg. Turon. l. 2. c. 37.

495. *Clovis remporte une grande victoire sur les Allemands.*

Quelques-uns de nos Hiſtoriens écrivent que Clovis partant pour cette expédition, déja à demi gagné par Clotilde, lui avoit promis de ſe faire Chrétien, ſi le Dieu qu'elle lui prêchoit l'en faiſoit revenir victorieux. D'autres diſent que ce fut Aurélien, qui combattant à ſon ordinaire auprès de lui en cette journée, & voyant la déroute commencée & ce Prince dans le deſeſpoir réſolu à périr, le fit reſſouvenir du Dieu de Clotilde, de ce qu'elle lui avoit ſouvent dit de ſa toute-puiſſance, & lui conſeilla de l'invoquer dans cette grande extrémité. L'un & l'autre peut être véritable : ce qu'il y a de certain, c'eſt que ce Prince s'étant arrêté tout à coup au milieu de la mêlée, leva les yeux & les mains au Ciel, & s'adreſſant au Dieu de ſa ſainte Epouſe : *Seigneur*, lui dit-il, *dont on m'a cent fois relevé la puiſſance au-deſſus de toutes les puiſſances de la Terre, & de celle des Dieux que j'ai adorés juſqu'à maintenant, daignez m'en donner une marque dans l'extrémité où je me trouve réduit : ſi vous me faites cette grace, je me fais baptiſer au-plutôt pour n'adorer plus deſormais que vous.* A peine eut-il prononcé ces paroles, qui furent entendues d'un aſſez grand nombre de ſes Officiers & de ſes Soldats, qu'il ſe ſentit animé d'un nouveau courage, & s'apperçut d'une ſemblable ardeur que le Dieu qu'il venoit d'invoquer avoit rallumée dans le cœur de tous ceux qui étoient autour de lui. Il les remit en ordre, marcha à l'inſtant à un gros d'Ennemis qui venoient à lui pour l'envelopper ou le rompre, & achever par-là la victoire, qu'on ne leur diſputoit preſque plus ailleurs : il les chargea, & les enfonça, il tomba enſuite ſur d'autres Corps avec le même ſuccès : ce changement ſubit étonna les Ennemis, & fit reprendre cœur aux François, qui ſe ralliérent, & arrêtérent les Allemands en pluſieurs endroits : le combat recommença, & la victoire en un inſtant changea de parti. Ce qui

Gregor. Turon. l. 2. c. 30.

qui l'assûra aux François, fut la mort du Roi des Allemands, qui fut tué dans une de ces dernières charges ; après quoi ils ne rendirent presque plus de combat. On ne voit guères de batailles dans l'Histoire, où Dieu ait paru plus sensiblement le Dieu des Armées que dans celle-ci, par cette révolution inespérée, dont l'humble prière de Clovis fut si promptement suivie. 495. Epist. Theodorici ad Clodovæum apud Cassiodor. l. 2. epist. 41.

Ce Prince, sûr du secours de celui qui lui avoit donné une si signalée victoire, ne manqua pas d'en tirer tout l'avantage qu'il en pouvoit espérer. Il passa le Rhin & ensuite le Mœin, entra dans le pays des Allemands, dissipa tout ce qu'il trouva de rassemblé des Troupes de l'Armée vaincue, dont les débris s'étoient réunis en quelques endroits ; les mena toujours battant jusqu'aux Alpes, appellées autrefois les Alpes Rhétiques ou Rhétiennes, qui sont aujourd'hui les montagnes des Grisons ; & enfin imposa le joug à une Nation jusqu'alors indomptable, dont les Romains n'avoient jamais pu venir à bout, & se la rendit Tributaire. Plusieurs croyent, & il est fort vraisemblable, que ce fut dans cette même expédition, que les Bajoariens ou Bavarois, voisins des Allemands, furent soumis à l'empire des François : au moins verrons-nous bientôt les descendans de Clovis donner des Ducs à la Bavière : & la Préface des anciennes loix de ce pays nous apprend qu'elles furent réformées & mises en écrit par l'ordre de Thierri Roi d'Austrasie : marque visible du droit de Souverain que ce Prince, qui étoit un des fils de Clovis, exerçoit sur cette Nation. *Il entre dans leur pays & se les rend Tributaires.* Præfat. Legum. Bav.

Clovis n'aiant plus d'Ennemis à combattre, & voyant tout paisible & tout soumis dans ses nouvelles conquêtes, ne songea plus qu'à retourner dans son Royaume, pour y exécuter la promesse qu'il avoit faite au vrai Dieu d'une

manière ſi ſolennelle, de ſe faire inſtruire & baptiſer au-plutôt.

495. *Il ſe fait inſtruire dans la Religion Chrétienne.* Vita ſancti Vedaſti autore Alcuino.

Il prit ſa route par la Ville de Toul, où il trouva S. Vaſt, qui vivoit alors dans un Monaſtère de ces quartiers-là, en réputation de grande vertu. Il l'emmena avec lui, ſe fit ſon Catéchumène, & voulut qu'en chemin il commençât de l'inſtruire à fond des myſtères de la Religion Chrétienne. Car c'eſt une circonſtance qu'il eſt à propos de remarquer ici, que Clovis ne différa ſi longtems à quitter ſa fauſſe Religion, que par la crainte qu'il avoit de faire une telle démarche, ſans rencontrer la véritable. *Ce Prince*, dit le ſaint Evêque de Trèves Nicète dans une lettre qu'il écrivoit à Clodoſvinde petite-fille de Clovis, *Ce Prince, homme d'une prudence conſommée, refuſa toujours de ſe rendre aux inſtances de la Reine ſon Epouſe, juſqu'à ce qu'il ſe fût convaincu de la vérité.* De ſorte que le ſecours ſenſible qu'il avoit reçu du Ciel à la bataille de Tolbiac, aiant achevé de le perſuader de la vérité de la Religion Chrétienne, toute ſon application fut depuis à s'en procurer une parfaite connoiſſance, pour s'y affermir de plus en plus.

Apud Andr. du Cheſne Tom. I.

Jamais nouvelle ne cauſa plus de joie à la Reine Clotilde que celle de la défaite des Allemands, avec la circonſtance de la converſion du Roi, & l'aſſurance qu'on lui donna qu'il ſe faiſoit déja inſtruire. Elle partit de Soiſſons, & vint au-devant de lui juſqu'à Reims: elle eut, en attendant qu'il arrivât, pluſieurs conférences avec Remi Evêque de la Ville: ils prirent enſemble des meſures pour preſſer inceſſamment cette grande affaire, & pour engager le Roi à ne pas différer longtems la cérémonie de ſon Baptême.

Cet Evêque étoit déja connu & conſidéré de Clovis, qui, comme nous avons vu, lui donna dès ſon entrée dans les Gaules, & incontinent

Gregor. Turon. l. 2. c. 31.

nent après la défaite de Syagrius, des marques de l'eſtime qu'il faiſoit de ſon mérite & de ſa piété. Il étoit en effet & ſavant & ſaint. Sa ſainteté le faiſoit ſouvent comparer au ſaint Pape Sylveſtre ; & elle éclatoit juſqu'à faire des miracles & juſqu'à reſſuſciter des morts. Ces deux, qualités jointes à un grand talent d'éloquence, lui avoient acquis dans l'eſprit des peuples autant d'autorité que de réputation. Comme néanmoins cette affaire étoit délicate, qu'on n'étoit pas encore parfaitement informé des diſpoſitions du Roi, & encore moins de celles de l'Armée à cet égard; ce n'étoit qu'en ſecret que ces choſes ſe traitoient, & ſans faire paroître aucun empreſſement en public. 495.

Sidonius, l. 9. epiſt. 7.

Le Roi étant arrivé à Reims, & aiant été reçu avec les applaudiſſemens proportionnés à la grandeur de la victoire qu'il venoit de remporter & des conquêtes qu'il avoit faites, le ſaint Evêque lui demanda une audience particulière, qu'il obtint ſans peine. Ce fut là que ſe ſervant de toute l'ardeur de ſon zèle & de toute la force de ſon éloquence, il conjura ce Prince de reconnoitre au-plutôt les bontés de Dieu envers ſa perſonne, de lui faire un hommage public de tout ce qu'il avouoit tenir de lui, de ſa vie, de ſa couronne, de ſa victoire; & enfin d'accomplir la promeſſe qu'il lui avoit faite ſi ſolennellement de renoncer à l'Idolatrie pour embraſſer la véritable Religion.

Il donne audience à ſaint Remi.

Le Roi répondit, qu'il ne délibéroit pas là-deſſus, que c'étoit une choſe conclue ; mais qu'il avoit une Armée & un Peuple à ménager; qu'il avanceroit ou retarderoit de quelque tems ſon Baptême, ſelon qu'il verroit les eſprits des François plus ou moins oppoſés à l'exécution de ce grand deſſein ; & qu'il prenoit actuellement des meſures pour le leur faire agréer, & pour les engager même à ſuivre ſon exemple.

Gregor. Turon. l. 2. c. 31.

En effet, aiant au-plutôt aſſemblé les Soldats & les plus conſidérables de la Nation Françoiſe;

495. il leur remit devant les yeux ce qui s'étoit paſſé à la journée de Tolbiac; leur dit que cette révolution heureuſe & ſubite, qui de vaincus qu'ils étoient, les avoit en un inſtant rendu vainqueurs, étoit un coup du Ciel, & la ſuite de la prière qu'il avoit faite au Dieu des Chrétiens, dont pluſieurs de ceux qui l'écoutoient, & qui étoient auprès de lui dans la bataille, avoient été les témoins; qu'un Dieu ſi puiſſant, qui préſidoit ſi viſiblement à ces grands événemens, qui diſpoſoit ſi abſolument & ſi promptement de la victoire, méritoit ſeul l'encens & l'adoration des hommes; que pour lui en particulier il étoit réſolu d'adreſſer deſormais à ce Dieu ſi grand & ſi puiſſant tous ſes vœux & tous ſes ſacrifices; que ſon deſſein en les aſſemblant, n'avoit été que de leur propoſer de reconnoître tous enſemble pour Maître ſouverain ce Dieu des batailles, ſans plus faire entrer en concurrence avec lui des Divinités, dont ils avoient expérimenté l'impuiſſance, & qui les abandonnoient au beſoin.

Soit que la victoire de Tolbiac eût été effectivement regardée par les Soldats comme un véritable prodige, ainſi qu'elle l'étoit en effet; ſoit que l'eſtime, le reſpect, l'amour qu'ils avoient pour leur Roi, & la manière animée dont il leur parloit renouvellaſſent l'impreſſion, qu'un événement ſi ſurprenant devoit avoir fait ſur l'eſprit des plus incrédules; ſoit que Clovis eût eu ſoin de gagner les plus accrédités des Chefs, & qu'ils ſe fuſſent placés exprès en divers endroits de l'aſſemblée; il s'éleva de tous côtés des voix, & il ſe fit tout-à-coup des acclamations qui interrompirent le diſcours du Prince. La plus grande partie des Soldats commencérent à crier comme de concert : *Nous renonçons aux Dieux mortels, & nous ne voulons plus adorer que l'immortel : nous ne reconnoiſſons plus d'autre Dieu que celui que le ſaint Evêque Remi nous prêche.* *Ibid.*

Le

Le Roi, infiniment content de ce ſuccès, s'étant fait faire ſilence, témoigna en peu de mots la joie extrême qu'il avoit d'un conſentement ſi général de toute la Nation pour un deſſein ſi ſaint & ſi juſte; après quoi il renvoya cette grande aſſemblée; aiant en cette occaſion, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, moins parlé en Roi des François qu'en Prédicateur & en Apôtre de ce même Peuple, avant même que de porter la qualité de Chrétien. 495.

Il eſt baptiſé.

Rien donc n'empêchoit plus l'accompliſſement des vœux de la Reine & du ſaint Prélat, à qui Clovis laiſſa le choix du tems & du lieu de ſon Baptême, auſſi-bien que le ſoin de régler ſelon l'uſage de l'Egliſe Catholique toutes les cérémonies & la pompe avec laquelle il ſe devoit faire. Le lieu fut l'Egliſe de ſaint Martin hors des portes de Reims, & le jour fut celui de Noël. Nicetius in epiſt. ad Clodov.

L'Egliſe & les rues qui y conduiſoient furent magnifiquement parées: on les tendit des plus belles tapiſſeries avec des courtines blanches, couleur fort en uſage en de pareilles cérémonies, comme pour marquer l'effet du Sacrement dans l'ame de ceux qui le reçoivent. Les cierges qui y brûloient en grand nombre étoient compoſés d'une cire mêlée d'eſſences précieuſes qui s'exhaloient avec la flamme, & qui jointe au baume & aux autres matières odoriférantes dont on avoit rempli l'Egliſe, y répandoient une très agréable odeur. L'Hiſtorien qui rapporte ce détail, ne dit rien de la marche du Roi depuis ſon Palais juſqu'à l'Egliſe, ni de toute l'ordonnance de cette Fête, dont le ſpectacle dut être auſſi magnifique qu'il étoit nouveau & touchant. Car il eſt certain que le Roi avec toute ſa famille y parut à la tête de plus de trois mille hommes choiſis dans ſa Cour & dans ſon Armée, du grand nombre de ceux qui avoient demandé le Baptême. Avitus in epiſt. ad Clodov. Greg. Turon. l. 2. c. 31. Ibid.

Le Roi en habit blanc, ſelon l'uſage obſervé

alors dans l'Egliſe, s'avança avec la troupe de
495. trois mille Catéchumènes vêtus de même couleur, juſqu'aux fonts baptiſmaux. Il y trouva
Avitus in epiſt. ad Clodov. ſaint Remi accompagné des Miniſtres de l'Egliſe en habits de cérémonie, & de pluſieurs autres Evêques des Gaules. Le ſaint Prélat l'y reçut avec un diſcours qui marquoit ſa joie & celle des Peuples nouvellement ſoumis à l'Empire des François, & en même tems l'autorité ſpirituelle que lui donnoit ſa qualité de Paſteur ſur celui qu'il recevoit au nombre de ſes ouailles.

Ce fut avec ce ton d'autorité, plus ſoutenue encore par la ſainteté de ſa vie & par l'éminence de ſon caractère, qu'il lui adreſſa ces paroles ſur le point de le baptiſer : *Humiliez-vous*, lui dit-il, *Prince, ſous la toute-puiſſante main du Maître de l'Univers; reſpectez maintenant ſes Temples que vous réduiſiez autrefois en cendres, & réſolvez-vous à jetter au feu ces idoles que vous avez adoré ſi longtems.* Auſſi-tôt lui aiant fait faire ſa profeſſion de foi & confeſſer un Dieu tout-puiſſant en trois Perſonnes, il le baptiſa au nom du Père & du Fils & du Saint Eſprit. Il l'oignit en même tems du ſaint Chrême, en faiſant le Signe de la Croix ſur lui; c'eſt-à-dire qu'il lui adminiſtra le Sacrement de Confirmation, que l'on conféroit alors avec celui du Baptême. Albofiède ſœur de Clovis reçut après lui la grace du même Sacrement, dont elle profita ſi bien, qu'elle ſe conſacra à Dieu, renonçant au mariage pour vivre en perpétuelle virginité. Elle ne fut pas longtems ſans en recevoir la récompenſe, car elle mourut un peu après. Sa mort cauſa une extrême douleur à Clovis, & ſaint Remi tâcha de l'en conſoler, par une Lettre que nos Hiſtoriens ont eu ſoin de nous conſerver.

Epiſt. Remig. ad Clodov.

Lantilde autre ſœur de Clovis s'étoit déja fait Chrétienne quelque tems auparavant; mais par malheur voulant ſe faire inſtruire, elle étoit tom-

tombée entre les mains d'un hérétique, qui au-
lieu de lui communiquer les lumières de la vraie 495.
Foi, l'avoit infectée des erreurs d'Arius. Dieu lui fit la grace de l'éclairer ; elle abjura l'Arianiſme, & entra dans le ſein de l'Egliſe Catholique par l'Onction du ſaint Chrême *, qu'elle reçut en cette même occaſion.

La Famille Royale, & pluſieurs Seigneurs ſont auſſi baptiſés.

On ne fait point mention ici du Baptême du jeune Thierri fils ainé de Clovis, que ce Prince avoit eu avant que d'épouſer Clotilde. Vraiſemblablement il ne fut point baptiſé alors, pour quelque raiſon que rien ne peut nous aider à deviner. Il eſt certain qu'il le fut depuis, s'il ne l'avoit pas été auparavant ; car il étoit Chrétien, lorſqu'après la mort de ſon père il partagea la ſucceſſion avec les trois autres fils de Clovis & de Clotilde. Après le Baptême de la Famille Royale, les Seigneurs & tous les autres à qui on avoit fait l'honneur de les choiſir pour être conſacrés à Dieu par le Sacrement comme les prémices du Peuple François, furent auſſi baptiſés. Ce bonheur s'étendit en peu de tems ſur preſque toute la Nation, qui ſuivit à l'envi l'exemple que lui donnoit ſon Prince, & dont peu demeurérent attachés au culte des Idoles, en comparaiſon de ceux qui ſe convertirent.

Entre autres actions de piété dont Clovis voulut ſanctifier cette heureuſe journée, il donna la liberté à quantité de Captifs qu'il avoit pris

* Cette Onction de la Princeſſe Lantilde pourroit au moins faire douter, ſi ce que dit S. Grégoire Pape l. 9. epiſt. 61. eſt univerſellement vrai, que la manière de recevoir les Ariens à la Communion de l'Egliſe Catholique étoit différente dans l'Egliſe d'Orient & dans l'Egliſe d'Occident, en ce que dans l'Orient ils étoient réconciliés par l'Onction du Saint Chrême, & dans l'Occident par l'Impoſition des mains. La Reine Brunehaud femme de Sigebert Roi d'Auſtraſie, & la Reine Goſwinde femme du Roi Chilpéric, furent auſſi réconciliées par l'Onction comme Lantilde.

pris dans toutes ſes guerres, & dont la délivrance, dit un Evêque de ce tems-là, lui fit autant d'honneur devant les hommes, qu'elle lui acquit de mérite auprès de Dieu.

495. Avitus Viennenſis in ep. ad Clodov.

La nouvelle du Baptême du Roi & de la converſion du Peuple François, répandue bientôt par toute l'Europe, cauſa beaucoup de joie à ceux que leur zèle pour la Religion Catholique rendoit ſenſibles à ſes accroiſſemens. Le Pape Anaſtaſe, qui venoit d'être élevé à Rome ſur le Siège Apoſtolique, lui écrivit pour l'en féliciter, & il lui marquoit dans ſa Lettre l'eſpérance certaine qu'il avoit de rencontrer en ſa perſonne & dans ſa puiſſance un ferme appui de l'Egliſe Catholique.

C'étoit en effet l'unique Souverain ſur lequel il pût compter ſurement alors. Anaſtaſe, Empereur de Conſtantinople, ſuivoit & ſoutenoit avec opiniâtreté l'héréſie d'Eutychès: Théodoric Roi d'Italie, Alaric Roi des Viſigoths dans les Gaules & dans l'Eſpagne, Gondebaud Roi des Bourguignons, Thraſamond Roi des Vandales dans l'Afrique, les Suèves dans la Galice, les Lombards dans la Pannonie, les Gépides dans la Dacie, faiſoient tous profeſſion de l'Arianiſme: les Rois des autres Nations étoient encore idolâtres. Le ſeul Clovis étoit Chrétien & Catholique, & pour cela même digne dès-lors de porter le nom de Très Chrétien, dont lui & ſes ſucceſſeurs ſe ſont toujours fait & ſe font encore tant d'honneur. Il n'eſt pas vrai cependant qu'ils l'aient porté dès-lors, comme ils le portent aujourd'hui, c'eſt-à-dire, comme un titre ſpécial attaché à leur Couronne. Ce fut Louis XI qui le rendit propre à la perſonne de nos Rois, de concert avec le Pape Paul deuxième.

Avitus Evêque de Vienne, qui étoit alors du Royaume de Bourgogne, écrivit auſſi à Clovis ſur le même ſujet. Il lui fit porter ſa Lettre par un jeune homme de qualité, qui étoit ou priſonnier ou en ôtage en Bourgogne, & dont Clovis,

à la prière de l'Empereur Anaſtaſe, avoit fortement ſollicité la délivrance. L'Evêque lui diſoit qu'il avoit obtenu l'agrément du Roi Gondebaud pour le départ de ce jeune Seigneur; mais ſans doute qu'il ne le lui demanda pas pour écrire dans les termes dont il uſa en cette rencontre. Il y en a pluſieurs dans la Lettre, qui pourroient peut-être ſervir à juſtifier la défiance que les Princes de ce tems-là conçurent des Evêques Catholiques de leurs Royaumes, comme des gens auxquels un intérêt de Religion donnoit trop de panchant pour un voiſin, que leurs Souverains avoient ſujet de craindre. Mais nous apprenons par cette Lettre une autre circonſtance conſidérable: c'eſt que dès-lors le Roi de Bourgogne s'étoit fait Vaſſal de Clovis, * & qu'en cette qualité il s'étoit obligé à lui fournir des Troupes, comme il le fit en effet dans la ſuite en une occaſion importante. 495.

L'Evêque de Vienne dans la même Lettre exhortoit Clovis à ne pas borner ſon zèle à l'inſtruction de ſes Sujets, & le conjuroit, puiſque Dieu lui avoit fait la grace d'embraſſer la Religion Chrétienne dans toute ſa pureté, de vouloir bien rendre participans de ce bonheur tant de Nations voiſines de ſon Royaume encore enſévelies dans les ténèbres du Paganiſme. Il lui propoſoit d'y envoyer des Ambaſſadeurs pour ce ſujet, & l'aſſuroit qu'elles ſeroient d'autant plus diſpoſées à recevoir la vérité, qu'on n'y avoit point encore ſemé la méchante doctrine, qui en avoit corrompu tant d'autres dans le même tems qu'on leur donnoit le Baptême, & le nom de Chrétien.

Clovis travaille à la con-

Les bonnes diſpoſitions où Clovis ſe trouvoit alors, ne nous permettent pas de douter qu'il n'écou-

* Ut dirigi ad vos ſervi veſtri Laurentii filium PRINCIPALI ORACULO JUBERETIS. Quod apud dominum meum ſuæ quidem gentis Regem, ſed MILITEM VESTRUM, obtinuiſſe me ſuggero.

coutât volontiers de ſi ſages conſeils, & qu'il ne ſecondât de ſi ſaintes intentions. Il s'appliqua néanmoins encore plus particulièrement à avancer la converſion du reſte de ſes Sujets, & ce fut dans cette vue, & par l'eſtime qu'il avoit conçue de la vertu de ſaint Vaſt, auſſi-bien que par reconnoiſſance des inſtructions qu'il avoit reçues de lui, qu'il le deſtina de concert avec ſaint Remi pour le gouvernement de l'Egliſe d'Arras. Saint Mélaine ſe trouve ſous le même règne avoir été Evêque de Rennes, & ſaint Godard Evêque de Rouen, & pluſieurs autres que la voix du peuple, & le conſentement de l'Egliſe a honorés du même titre de Saints, furent élevés à de pareilles dignités : on ne ſait pas ſi préciſément le tems de leur promotion ; mais on peut aiſément conjecturer par la qualité des Paſteurs, combien les Egliſes du Royaume de Clovis furent alors floriſſantes.

495. *verſion de ſes Sujets.*

Théodoric entretient la paix entre Clovis & Alaric.

Cependant, ces ſaintes occupations auxquelles il conſacra une grande partie de l'Hiver, ne l'empêchoient pas de penſer aux autres affaires importantes de ſon Royaume, & ſur-tout à ce qu'il avoit à craindre, du côté de la Loire, d'Alaric Roi des Gots ennemi couvert de ſa perſonne autant que de la Nation. Ce jeune Prince n'avoit pas oublié la manière haute dont Clovis, après la bataille de Soiſſons, l'avoit forcé de lui remettre entre les mains le Général de l'Armée Romaine qui s'étoit réfugié chez lui. La défaite des Allemands, & la conquête que les François avoient faite de leur pays, avoient redoublé ſon inquiétude & augmenté ſa jalouſie. D'ailleurs Clovis, dont les victoires faiſoient croître la confiance & la fierté, attendoit avec impatience qu'il ſe déclarât. Dans cette diſpoſition d'eſprit de part & d'autre, les moindres mécontentemens devoient produire une rupture ouverte. Ils prétendoient en avoir chacun de leur côté, quoique ſur des ſujets aſſez légers, ainſi que nous le diſent en général ſans rien ſpécifier davan-

vantage les lettres de Théodoric Roi des Oſtrogots, dont l'autorité ſuſpendit pour quelque tems l'effet de ces animoſités. La ſageſſe de ce Prince, ſon âge, ſa réputation lui donnoient beaucoup de pouvoir ſur l'eſprit de ces deux jeunes Rois, juſques-là qu'en leur écrivant, il prenoit à leur égard le nom de père, & leur donnoit celui de fils. Ces qualités, ſelon toutes les apparences, étoient fondées ſur l'adoption par les armes, cérémonie aſſez ordinaire entre les Princes de ce tems-là; & Théodoric lui-même avoit été ainſi adopté par l'Empereur Zénon. 495.

La part que ce fameux Roi & Conquérant d'Italie prit alors, & continua toujours depuis à prendre dans les affaires des Gaules; l'application qu'il eut tant qu'il vécut à balancer la puiſſance de Clovis, tantôt par ſes négociations, tantôt en partageant avec lui ſes conquêtes, tantôt en s'y oppoſant par ſes Armées, demandent que je le faſſe connoître ici un peu plus particuliérement. Voici en peu de mots ce que l'Hiſtoire de l'Empire Romain & celle de la Nation des Gots en apprennent.

Avantures de Théodoric.

Théodoric fut fils naturel de Valamir, & ſelon d'autres de Théodomir: ces deux Princes avec leur troiſième frère Vidémir gouvernoient alors la nombreuſe Nation des Oſtrogots dans la Pannonie, portans tous trois la qualité de Roi chacun dans leur diſtrict. Ils la gouvernérent ainſi tandis qu'ils vécurent, & toujours avec une union entre eux & une intelligence dont on voit peu d'exemples dans l'Hiſtoire. Mécontens de l'Empereur Martien ſur la fin de ſon règne, ils lui firent la guerre, & l'obligérent à leur demander la paix, qu'il acheta d'eux par des préſens conſidérables; à condition néanmoins que pour plus grande aſſurance de leur parole, le jeune Théodoric ſeroit envoyé en ôtage à la Cour de Conſtantinople: ce qui fut exécuté au commencement du règne de Léon, qui

qui ſuccéda à Martien peu de tems après la con-
495. cluſion de ce Traité.

Théodoric n'avoit alors que huit ans, & il en paſſa dix à Conſtantinople. Il profita ſi bien de ce ſéjour, & des ſoins qu'on y eut de ſon éducation, qu'il ne lui reſta preſque plus rien de barbare que le nom. Léon ne l'eut pas plutôt rendu à ſes parens & à ſa Nation, qu'il ſe ſignala par la défaite du Roi des Sarmates qu'il ſurprit, & qu'il tua. Il ſe déclara pour le parti de l'Empereur Zénon ſucceſſeur de Léon, contre Baſiliſcus qui s'étoit emparé du Trône de l'Empire, & il contribua beaucoup à ſon rétabliſſement.

Toutefois, ſoit que Zénon n'eût pas aſſez bien reconnu un ſi grand ſervice, ſoit que les Oſtrogots s'ennuyaſſent de la paix qui les appauvriſſoit, ils recommencérent à diverſes repriſes leurs courſes & leurs ravages ſur les terres de l'Empire, ſous la conduite de Théodoric. Théodémir ſon père ou ſon oncle étant mort le dernier des trois Rois des Oſtrogots, toute la Nation entière le reconnut pour ſon unique Roi. Zénon prit à tâche dans cette occaſion de le gagner, & de ſe l'attacher tellement, qu'il n'eût plus rien à appréhender pour le repos & la ſureté de l'Empire. Il l'envoya féliciter de ſon élévation ſur le Trône des Oſtrogots, & l'invita à venir le voir à Conſtantinople. Il l'y reçut avec tous les honneurs qu'il pouvoit eſpérer : il l'honora de la qualité de Patrice : & pour l'engager à regarder deſormais les intérêts de l'Empire comme les ſiens propres, il le créa Conſul ordinaire, lui accorda l'honneur du triomphe, ſans doute pour quelque victoire qu'il remporta alors ſur les ennemis de l'Empire, & que les Hiſtoriens ne marquent point. Il lui fit élever une ſtatue équeſtre devant la porte du Palais Impérial de Conſtantinople ; lui donna le commandement de la Milice Prétorienne ; &

pour

pour dernière marque d'eſtime & d'amitié, il le déclara ſon fils par une eſpèce d'adoption militaire, qui ne lui donnoit pas à la vérité droit de ſucceſſion à l'Empire, mais qui en faiſoit, ſi l'on peut s'exprimer ainſi, comme le fils honoraire de l'Empereur. 495.

Cependant comme dans la ſuite Théodoric voulut quelque choſe de plus ſolide, & que l'on différoit à lui rendre certaines terres, dont ceux de ſa Nation avoient été autrefois en poſſeſſion, il fit ou laiſſa faire à ſes Oſtrogots quelques deſordres dans l'Illyrie & dans la Thrace juſqu'aux portes de la ville Impériale ; ce qui obligea Zénon de lui abandonner une partie de la Dacie & de la baſſe Mœſie, comme pour la défendre contre les autres Barbares. Il s'y établit & y demeura cinq ans ; mais l'envie de règner avec plus d'éclat, & les défiances qu'il conçut de l'Empereur Grec qui commençoit auſſi à le craindre plus que jamais, le déterminérent à lui propoſer un deſſein, dont ces mutuelles défiances firent bientôt conclure & hâter l'exécution.

Peu d'années auparavant un autre Barbare, nommé Odoacre, à la tête d'une Armée compoſée de Turcilingiens dont il étoit Roi, d'Erules & de quelques autres troupes ramaſſées de divers pays, étoit venu des extrémités de la Pannonie fondre tout à coup dans l'Italie, s'en étoit emparé, avoit détrôné le jeune Empereur Romule plus connu ſous le nom d'Auguſtule, & avoit pris le nom de Roi d'Italie, où il règnoit effectivement en Monarque abſolu.

Théodoric s'offrit à Zénon de l'en aller chaſſer. „ Vous n'avez, lui dit-il, qu'à me donner „ vos ordres, & ſans qu'il en coute rien à vo- „ tre Epargne, je ferai inceſſamment marcher „ mes gens de ce côté-là. Il eſt de votre gloire „ de délivrer l'Italie d'un joug ſi infame. Vous „ m'avez fait l'honneur de me donner le nom „ de votre fils, ne vous ſera-t-il pas plus glo- „ rieux que j'y règne moi-même ſous votre nom „ & Jornandes c. 57.

„ & ſous votre autorité, ſuppoſé que Dieu bé-
495. „ niſſe mon entrepriſe ? & ſi je n'y réuſſis pas,
„ vous ne perdez & vous ne hazardez rien." Zénon accepta l'offre ſur le champ, & fit ſans peine un préſent d'une choſe qui n'étoit plus à lui ; ravi d'ailleurs de voir Conſtantinople délivrée du voiſinage d'une Nation inquiète, commandée par un Chef, dont l'ambition, la prudence & le courage lui faiſoient tout appréhender.

Théodoric, qui n'avoit fait cette propoſition que du conſentement des principaux Capitaines des Oſtrogots, eut bientôt mis ſon Armée en état de partir. Il prit ſa route par Syrmium ; paſſa ſur le ventre à une Armée de Gépides, dont le Roi vouloit lui diſputer le paſſage ; entra en Italie par les Alpes Juliennes ; gagna trois batailles de ſuite contre Odoacre ; l'obligea à ſe renfermer dans Ravenne ; & après un ſiége de trois ans le contraignit à capituler, ce qu'il fit à des conditions tolérables. Mais quelques jours après Théodoric le poignarda de ſa propre main dans un feſtin, ne faiſant en cela, à ce qu'il dit alors pour excuſer une action ſi brutale, que prévenir un pareil deſſein qu'Odoacre avoit formé contre ſa perſonne. Les Oſtrogots firent auſſi-tôt main-baſſe ſur toute la famille & ſur tous les ſoldats d'Odoacre, qui furent preſque tous taillés en pièces.

On peut dire que cet aſſaſſinat avec toutes ſes ſuites, qui rendit Théodoric maître paiſible de toute l'Italie, fut plutôt un effet de ſon ambition que de ſon humeur ; tant il parut depuis éloigné de ces violences, & appliqué à faire quitter à ſes Oſtrogots leurs manières & leurs coutumes barbares ; tant il affecta de ſe diſtinguer dans toute la ſuite de ſon règne, par toutes les vertus qui avoient rendu recommandables les plus illuſtres des Empereurs Romains, c'eſt-à-dire, par la libéralité, par la magnificence, par la douceur, par ſon application au ſoulagement des peuples, & à rendre les villes de ſon Etat

plus

plus belles & plus floriſſantes qu'elles n'avoient jamais été. Il tint cette conduite juſqu'aux dernières années de ſa vie, dont le luſtre fut encore terni alors par la priſon du Pape Jean I. & par la mort de deux hommes des plus diſtingués de leur tems par leur mérite & par leur naiſſance. Ce furent Boëce & Symmaque, qu'il fit mourir ſur de ſimples ſoupçons. Enfin à cela près on peut dire avec vérité, & en lui rendant juſtice, qu'il fut le modèle des Princes de ſon tems, & qu'un peu de politeſſe qui ſe répandit alors dans les Cours des Rois des Gaules, chez les François, les Bourguignons, les Viſigots, venoit de la ſienne, & du commerce que ces Princes, qui l'admiroient tous, entretenoient avec lui. 495.

Il fit même agréer à ſon Armée qu'en prenant la qualité de Roi d'Italie, il prît auſſi l'habillement des Romains. Il crut cependant ne devoir pas ſe donner ce titre ſans l'agrément de Zénon: mais comme il étoit ſur le point de le lui envoyer demander, il apprit ſa mort; & ſans ſe mettre en peine de rendre la même civilité à Anaſtaſe qui avoit ſuccédé à l'Empire, il ſe mit en poſſeſſion tant de ſon nouvel Etat que du nom de Roi. Voilà quel étoit ce Théodoric, qui fut toujours depuis le plus ferme appui des autres Princes de la Nation Gotique, comprenant ſous ce nom les Viſigots des Gaules & des Eſpagnes, qu'il empêcha tant qu'il vécut, ainſi que remarque l'ancien Auteur de l'Hiſtoire des Gots, de ſuccomber entièrement ſous la puiſſance des François.

Un des prémiers traits de ſa politique, fut de ſe faire dès-lors & dans la ſuite des alliances avec tous les Princes ſes voiſins. Il envoya une Ambaſſade à Clovis pour lui demander en mariage Audeflède ſa ſœur, ce que ce Prince lui accorda avec joie. Il avoit eu avant que de venir en Italie, lorſqu'il demeuroit encore dans la Mœſie, deux filles naturelles; il en maria une Gregor. Turon. l. 3. c. 31.

ne à Alaric Roi des Viſigots, & l'autre quelques
495. années après à Sigiſmond fils de Gondebaud Roi de Bourgogne. Il fit auſſi épouſer ſa ſœur Amalfrède, déja veuve d'un autre Prince, à Thraſamond Roi des Vandales en Afrique, & Amalberge ſa nièce & fille d'Amalfrède à Hermanfroi de Turinge.

Aiant ainſi bien établi ſa famille & ſa nation; ſe voyant maitre tranquille d'un fort grand Etat, qui s'étendoit bien au-delà de l'Italie juſques dans la Pannonie & dans la Dalmatie; il ne ſongea plus qu'à jouïr du fruit de ſes travaux, & à faire aimer ſon gouvernement aux peuples qu'il avoit ſoumis à ſon obéiſſance. La paſſion des conquêtes ceſſa d'être ſa paſſion dominante: autant qu'il avoit aimé la guerre, tandis qu'elle lui avoit été ou néceſſaire ou utile, autant s'appliqua-t-il à maintenir la paix, non ſeulement dans ſes Etats, mais encore entre les Princes ſes voiſins. On voit par ſes Lettres, que nous avons parmi celles de Caſſiodore ſon Secrétaire & ſon Miniſtre, que c'étoit-là un de ſes principaux ſoins. Il ſe faiſoit, autant qu'il pouvoit, le médiateur & l'arbitre des différends des Souverains qui régnoient dans les Gaules, dans les Eſpagnes, & dans la Germanie, ſans prendre parti, à moins qu'il n'y fût déterminé par quelque grand intérêt. Il les tenoit toujours par-là dans une eſpèce d'égalité entre eux, & de dépendance à ſon égard. Clovis fut celui dont l'eſprit lui fit le plus de peine à gouverner.

Inter epiſt. Caſſiod. l. 2. ep. 41.

La prémière négociation de cette nature qu'ils eurent enſemble, fut auſſi-tôt après la défaite des Allemands. Comme Clovis en pourſuivoit les reſtes à toute outrance juſques ſur les frontières de Théodoric, ce Prince lui envoya deux Ambaſſadeurs avec une Lettre de compliment ſur la grande victoire qu'il venoit de remporter; où il le prioit en même tems de ne point pouſſer davantage ces malheureux; de ſe contenter de la gloire d'avoir non ſeulement abattu, mais encore

re

re assujetti une Nation aussi fière que celle qu'il venoit de dompter : il ajoutoit que la mort de leur Roi, qui avoit péri dans le combat avec l'élite de ses Troupes, devoit le satisfaire ; qu'il étoit de sa clémence & de sa générosité de donner quartier & d'accorder la vie à ceux qui restoient & qui la lui demandoient : qu'au reste les terres des Gots où il s'étoient réfugiés, devoient leur servir d'asyle ; que ses deux Envoyés lui diroient de bouche le reste de ce qui concernoit cet article ; & qu'ils avoient des choses importantes à lui communiquer sur ce sujet, dont la connoissance ne lui seroit pas inutile, pour tirer de sa victoire tous les avantages qu'il prétendoit. 495.

Je ne sai pourquoi quelques-uns de nos Historiens modernes veulent que Clovis se soit piqué de fierté en cette occasion ; tout les obligeant à croire le contraire. Ce que Théodoric demandoit à Clovis étoit raisonnable. L'honneur des François n'y étoit nullement intéressé. Enfin la guerre d'Allemagne finit avec cette première expédition sans avoir aucune autre suite ; & on ne voit dans l'Histoire, à cette occasion, nul vestige de mécontentement entre les deux Rois. M. de Valois Bussieres.

Mais l'accommodement d'Alaric avec Clovis fut une affaire bien plus difficile à terminer. Ces Princes aigris par les raisons que j'ai touchées, étoient tout disposés à rompre, & à se faire au plutôt l'un à l'autre une sanglante guerre. Théodoric instruit de l'état des choses, & qu'il y avoit dans les deux Cours certains esprits inquiets & ennuyés de la paix, qui faisoient tous leurs efforts pour engager les deux Rois à la rupture, leur envoya des Ambassadeurs pour leur offrir sa médiation. Il représenta à Alaric, qui prétendoit être l'offensé dans cette querelle, qu'il ne falloit pas entre Princes courir aux armes avec tant de précipitation ; qu'il ne s'agissoit dans ce différend ni de violence ouverte, ni de sang répandu ; qu'on ne lui avoit enlevé ni province, ni

Théodoric offre sa médiation à Clovis & à Alaric.

ni ville; que tout rouloit ſur quelques mots choquans qu'il prétendoit qu'on avoit dit de lui ou de ſa Nation; qu'il y devoit penſer plus d'une fois avant que de s'engager à la guerre avec les François, qui depuis pluſieurs années avoient toujours les armes à la main, & qui étoient accoutumés à vaincre; qu'au contraire les Viſigots, tout vaillans qu'ils avoient été autrefois, pourroient bien avoir perdu par une ſi longue paix, une partie de ce courage que le ſeul exercice nourrit & entretient dans toute ſa vigueur; que les Viſigots d'alors n'étoient point ceux qui avoient arrêté Attila dans le cours de ſes victoires; qu'il étoit de la modération & de la prudence de ne pas refuſer les voies d'accommodement, ſuppoſé qu'il y en eût, & qu'il ne deſeſpéroit pas d'en trouver; que ce lui ſeroit une choſe bien fâcheuſe de voir aux mains deux Princes qui le touchoient de près, & dont peut-être l'un des deux ſuccomberoit. Qu'au reſte, il ne devoit nullement douter de la ſincérité de ſes intentions; qu'il faiſoit ſon affaire de cet accommodement; que ſi le Roi des François ne ſe rendoit pas à la raiſon, il prendroit hautement le parti des Viſigots; qu'il auroit ſoin de faire entrer encore d'autres Princes dans cette ligue, qui étonneroit peut-être Clovis. Enfin Théodoric conjuroit ſur-tout Alaric dans ſa Lettre de ne rien précipiter, de lui donner le tems d'envoyer des Ambaſſadeurs au Roi des François; & de déclarer ſes intentions à ceux qui lui parleroient de ſa part, afin qu'ils puſſent régler ſur ſa réponſe les démarches qu'ils devoient faire à la Cour de Bourgogne & dans les autres Cours, pour leſquelles ils avoient auſſi leurs inſtructions ſur cette affaire.

495. Inter epiſt. Caſſiod. l. 3 epiſt. 1.

Il envoie des Ambaſſadeurs à Gondebaud, &

Alaric avoit trop d'intérêt à ménager Théodoric: les propoſitions qu'on lui faiſoit de ſa part étoient trop judicieuſes, & lui étoient en même tems trop avantageuſes, pour refuſer de les écouter. Ainſi les Ambaſſadeurs, ſur la parole

role qu'il leur donna de remettre tous ſes intérêts entre les mains de leur Maître, continuérent leur route vers Gondebaud Roi des Bourguignons. 495. *à quelques autres Princes.*

Ils étoient chargés d'engager ce Prince, dont Théodoric eſtimoit beaucoup la prudence, à ſe faire médiateur avec lui, à joindre ſon autorité avec la ſienne pour arrêter la fougue de ces deux jeunes Rois qui étoient ſur le point de cauſer bien du deſordre, & à envoyer au Roi des François un homme ſage, qui pût de concert avec ceux qu'il envoieroit lui-même, & qu'il feroit venir de la part des autres Princes qui s'intéreſſeroient à cette affaire, la terminer au-plutôt. Les Ambaſſadeurs étoient chargés de lui faire de bouche d'autres propoſitions que la Lettre ne ſpécifie point : c'étoit d'entrer dans la ligue que Théodoric méditoit de faire en cas que Clovis ſe montrât trop difficile, & qu'il refuſât abſolument d'entendre à la paix. On n'en peut pas douter en liſant la Lettre que les mêmes Ambaſſadeurs portérent au Roi des Turingiens, au Roi des Erules, & au Roi des Varniens, peuples ſitués * ſur les frontières de la France Germanique. Cette Lettre, à juger par l'inſcription, étoit écrite en commun à ces trois Princes.

Epiſt. Theodorici apud Caſſiod. l. 1. 45.

Epiſt. 111.

* vide Procop. l. 4. Goth. hiſt.

C'eſt là que Théodoric fait connoître plus ouvertement ſes véritables ſentimens, & que l'on voit que tout neutre qu'il affectoit de paroître dans cette négociation, il étoit, en qualité de membre de la Nation Gotique, pour le moins autant jaloux & inquiet de l'aggrandiſſement des François, & des progrès qu'ils pouvoient faire contre les Viſigots, que zélé pour la paix des Gaules.

Après un exorde de quelques lignes, compoſé, ſelon le ſtile de ce tems-là, de ſentences plus belles pour le ſens que pour l'expreſſion, il leur parloit de la ſorte. „ Je vous prie d'envoyer „ vos Ambaſſadeurs avec les miens & ceux de „ no-

495. „ notre frère le Roi Gondebaud à Clovis Roi
„ des François, pour l'obliger, en lui repré-
„ sentant l'équité de la demande qu'on lui en
„ fait, à quitter le dessein où il est de faire la
„ guerre aux Visigots, & à observer le droit
„ des Gens. Faisons-lui entendre que s'il refu-
„ se de s'en rapporter à des arbitres tels que
„ nous, il nous aura tous sur les bras. Puis-
„ qu'on lui offre de lui faire justice, que veut-
„ il davantage ? Je vous dirai franchement
„ ce que je pense à cet égard : un Prince qui
„ veut agir ainsi par autorité, & qui ne veut
„ avoir nul égard au droit, donne sujet de
„ croire que son but est de renverser les E-
„ tats de tous ses voisins. Il est à propos de
„ réprimer cette ambition dans ses commen-
„ cemens : nous le ferons sans beau coup de
„ difficulté en nous y opposant tous ensem-
„ ble, & il vous sera très difficile de le fai-
„ re, s'il vient vous attaquer tous en parti-
„ culier. Souvenez-vous au reste de l'affec-
„ tion que le feu Roi des Visigots Evaric a tou-
„ jours eue pour vous ; combien vous en avez
„ reçu de graces; combien de fois il a empêché
„ vos voisins de vous faire la guerre. Voilà u-
„ ne occasion de marquer au fils la reconnois-
„ sance que vous conservez pour le père. Ne
„ doutez pas que si le Roi des François vient
„ à bout d'Alaric, il ne tombe aussi-tôt après
„ sur vous. Ainsi quand votre Excellence aura
„ reçu le salut que je vous présente dans ma
„ Lettre, je vous prie d'écouter favorablement
„ mes deux Ambassadeurs, & de faire atten-
„ tion aux choses importantes qu'ils ont ordre
„ de vous communiquer; afin qu'en suivant mes
„ vues que vous verrez aisément être très droi-
„ tes & très sincères, vous n'ayez tous qu'un
„ même sentiment ; & que vous vous détermi-
„ niez à faire plutôt la guerre hors de chez
„ vous, qu'à vous voir obligés de la soutenir
„ dans vos Provinces. "

Les

Les Ambaſſadeurs aiant trouvé ou mis le Roi de Bourgogne & ces trois autres Princes dans les diſpoſitions que leur Maitre ſouhaitoit, paſſérent ſuivant l'ordre qu'ils en avoient à la Cour de Clovis, à qui ils préſentérent auſſi une Lettre de la part de Théodoric. Elle étoit pleine de marques d'eſtime, d'amitié & même de tendreſſe : il y parloit en père commun, affectant beaucoup de deſintéreſſement, & ne faiſant paroître nulle partialité. Il y employoit la plupart des mêmes motifs dont il s'étoit ſervi en écrivant à Alaric. Il le prioit de conſidérer combien les ſujets de leurs différends étoient légers, & combien il étoit facile de les accommoder ; les ſuites funeſtes de la guerre où ils alloient s'engager ; la bonne intelligence que leurs ancêtres avoient toujours conſervée entre eux ; qu'entre parens & alliés, comme ils étoient, il falloit tenter toutes les voies de douceur, avant que d'en venir à répandre tant de ſang. „ Enfin, „ ajoutoit-il, que penſeriez-vous de moi tous „ deux, ſi je ne prenois part à ce qui vous re„ garde? ce ſeroit une honte & un affront pour „ moi de vous voir aux mains ſans m'en inquié„ ter. Ainſi trouvez bon que comme votre pè„ re, & comme votre ami, je prenne la liberté „ de vous menacer l'un & l'autre, & de vous „ déclarer que celui des deux qui contre mon „ eſpérance ne voudra pas écouter la raiſon, „ m'aura pour ennemi ; & non ſeulement moi, „ mais encore tous nos amis communs, qui veu„ lent à quelque prix que ce ſoit voir terminer „ cette querelle à l'amiable. Ecoutez donc, „ je vous prie, les perſonnes que nous envo„ yons tous de concert vers vous ſur ce ſujet, „ & ſuivez plutôt nos conſeils que ceux de „ quelques eſprits brouillons : en vous com„ mettant l'un avec l'autre, ils ne cherchent „ que leurs intérêts ; & moi, en vous accom„ modant enſemble, je n'ai en vue que les „ vôtres

495.

Epiſt. Theodor. ad Luduin. Regem Franc. apud Caſſiod. l. 24.

„ vôtres & que ceux de vos deux Nations. *

495. Ce furent-là les démarches que fit Théodoric pour empêcher cette guerre. Elles ne furent pas inutiles, au moins alors & pour un tems. Soit que Clovis appréhendât en effet d'être attaqué tout à la fois par tant d'ennemis, soit que les conditions de l'accommodement, desquelles l'Hiſtoire ne nous a point inſtruits en détail, fuſſent trop raiſonnables ou trop avantageuſes pour les refuſer; l'accord ſe fit, & la bonne intelligence fut ou parut être rétablie entre les deux Rois.

Procop. l. 1. de bello Goth.

Clovis ſe fit un grand mérite de ſa complaiſance auprès de Théodoric : mais apparemment une autre raiſon ſecrette, & plus forte que toutes celles-là, lui fit prendre le parti de la paix, dont il avoit beſoin pour venir plus facilement à bout d'une affaire, qui étoit de la dernière importance pour ſon nouvel Etat.

Les François à leur entrée dans les Gaules, aiant paſſé le Rhin à Cologne, s'étoient beaucoup étendus ſur la gauche au-delà de la Moſelle en tirant vers Strasbourg. Ils s'étoient rendus maitres de ce que nous appellons aujourd'hui le Duché de Lorraine, & le Duché de Luxembourg. La Champagne juſqu'au Royaume des Bourguignons qui s'étendoit de ce côté-là au-delà de Langres, les pays qui portent maintenant les noms de Picardie, d'Ile de France, de Beauce, de Normandie, du Maine, d'Anjou, tout cela avoit ſubi le joug de ces nouveaux vainqueurs des Romains. En paſſant entre la Meuſe & la Moſelle ils avoient laiſſé à droite cette partie de la Gaule Belgique, qui comprend maintenant le Brabant, le pays de Liège

* Voyez les Notes Chronologiques à la fin du Volume, où je prouve que ces Lettres de Théodoric furent ecrites en cette occaſion, & non pas immédiatement avant la guerre, où Alaric perdit ſon Royaume & la vie.

Liège juſqu'au bras du Rhin appellé le Vahal, & une partie de la Flandre maritime. Après le Baptême de Clovis, Ranacaire, qui étoit un Prince de ſa famille, n'aiant pas voulu ſe faire Chrétien, ſe retira & s'établit au pays de Cambrai, où il fut ſuivi de quelques troupes de François qui demeurérent idolâtres. Il y prit le nom de Roi, ſans doute avec l'agrément de Clovis, à la ſuite duquel il n'avoit paſſé le Rhin qu'à condition d'être dédommagé en-deçà d'une eſpèce de petit Royaume qu'il poſſédoit au-delà *. Tournai étoit auſſi de la Domination Françoiſe; mais elle ne s'étendoit pas plus loin de ce côté-là. 495. Hincmar in vita S. Remig. In vita S. Eleutherii.

Clovis avoit depuis longtems des vues ſur tout ce pays, qui empêchoit l'union de ſes conquêtes avec les terres des François d'au-delà du Vahal. Le courage des peuples belliqueux qui occupoient ce petit eſpace, avoit été de tout tems comme une digue qui couvroit l'Empire Romain, & qui avoit toujours arrêté en cet endroit les irruptions des François. Pendant les troubles du règne de l'Empereur Honorius, ces peuples avoient en quelque façon ſecoué le joug des Romains dont ils n'étoient plus ſecourus, & qui les avoient abandonnés aux ravages des Barbares. Ils s'étoient mis comme en une eſpèce de République indépendante de l'Empire, avec lequel cependant ils entretenoient toujours quelque alliance, & ſe défendoient eux-mêmes contre leurs voiſins. Zozim. l. 6.

Entre les divers peuples de cette contrée qui avoient chacun leur nom particulier, les plus conſidérables étoient les Arboriques. Ils étoient Chrétiens comme la plupart des autres Gaulois, & fort attachés à leur Religion. Si-tôt que Clovis eut reçu le Baptême, comme il ſavoit que la différence de Religion étoit ce qui leur donnoit *Les Arboriques reconnoiſſent Clovis pour leur Roi.* Procop. l. 1. de bello Goth.

* Voyez la Préface Hiſtorique, ſur le Fondateur de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules.

noit le plus d'averſion des François, & les éloi-
495. gnoit de tout commerce avec eux, il leur fit dire qu'il venoit de lever cet obſtacle, & leur repréſenta qu'il étoit étrange qu'eux, qui étoient François d'origine, euſſent une averſion ſi opiniâtre de ce nom & de la Nation : qu'il ne ſongeoit point à les exterminer, ni à leur faire la guerre ; qu'il ne tiendroit qu'à eux de vivre avec lui en bonne intelligence ; & que pour mieux l'entretenir, il falloit que les deux Peuples s'alliaſſent par les mariages, & liaſſent un commerce libre & fréquent entre eux. La négociation réuſſit, la communication devint fort grande en peu de tems ; & inſenſiblement de ces alliances particulières on en vint, ſelon les intentions de Clovis, à propoſer les moyens d'en faire une générale & publique. Elle ſe fit en effet : tous ces Peuples reconnurent Clovis pour leur Roi ; & les deux Nations ainſi unies ſous un même Chef firent un Etat très puiſſant, & redoutable à tous les autres *.

* Eo pacto in unam gentem coaliti potentiſſimi evaſerunt. Ibid.

Les choſes n'en demeurérent pas là. Les Romains, quoique coupés de tous côtés, s'étoient toujours conſervé quelques Places & quelques Châteaux vers les extrémités de la Gaule †, c'eſt-à-dire, vers la mer, ſur les bords du Rhin & de quelques autres rivières : leurs garniſons s'y étoient maintenues pendant pluſieurs années : & c'étoient-là toujours des eſpérances & des reſſources pour l'Empire Romain, en cas de quelque heureuſe révolution. Mais ces Soldats voyant les Arboriques unis ſi ſolennellement aux François, & qu'il n'y avoit plus nul moyen de tenir ni de repaſſer en Italie dont les Barbares étoient les maitres, ils demandérent à capituler avec les François. Les conditions furent qu'on les laiſſeroit vivre, tant eux que leurs habitans, ſelon leurs loix & leurs coutumes particulières ; qu'ils s'habilleroient à leur mode ; & que quand ils iroient à la guerre, ils auroient leurs drapeaux particuliers. Ces conditions furent aiſément

† In extrema Gallia. Ibid.

Ibid.

ment acceptées. Ils remirent leurs Places & leurs étendarts entre les mains des Arboriques & des François; & ainſi tout le Rhin depuis ſon embouchure juſques bien au-deſſus de Straſbourg, & tout le pays ſitué entre cette rivière, la Mer, la Touraine, la Bretagne & le Royaume de Bourgogne, fut entièrement ſoumis à la domination Françoiſe. 495.

Ce fut, comme je crois, en ce même tems, & à cette occaſion, que ſe fit la Loi appellée communément *la Loi Ripuaire*, qui ſe trouve jointe à la Loi Salique dans les Collections de l'ancien Droit Germanique. Cette Loi Ripuaire tiroit ſon nom même de ceux pour qui elle fut faite, que l'on nommoit en Latin *Ripuarii*, & que nos Auteurs appellent en François tantôt Ripuaires, tantôt Ribarols ou Rivarols du mot Latin *ripa*, qui ſignifie rivage; parce qu'ils étoient chargés particulièrement de garder les rivages du Rhin, de quelques autres des principales rivières, & peut-être de la mer même, contre les deſcentes des Barbares; ſoit que ce nom fût particulier aux Soldats qui gardoient ces paſſages, ſoit qu'il fût commun aux Soldats & aux Peuples qui demeuroient le long des bords de la Mer & du Rhin, & peut-être aux Arboriques-mêmes. *Loi Ripuaire.*

Cette Loi en beaucoup de choſes eſt ſemblable à la Loi Salique; on y voit des veſtiges de quelques coutumes des Romains, que ces peuples jugérent à propos de retenir *. Le Ripuaire y eſt traité comme le François; au-lieu que la Loi Salique en quelques endroits condamne les autres Gaulois à de plus groſſes peines que les

* On y voit entre autres coutumes celle qui eſt marquée dans Horace, de toucher l'oreille de celui que l'on menoit devant le Juge pour ſervir de témoin.

... Licet an teſtari? ego vero
Oppono auriculam, rapit in jus.

495. les François pour le même crime, afin de mettre de la différence entre les vaincus & les vainquers. La Loi Ripuaire a auſſi beaucoup d'articles qui ont rapport à la Religion Chrétienne, & elle commence par ces paroles : *Au nom de Notre Seigneur Jéſus-Chriſt.* Les lieux où elle s'obſervoit ſont compris ſous le nom de *Pagus Ripuarius*, le pays des Ripuaires, ou *Ducatus Ripuarius*, Duché des Ripuaires, ce qui ſemble marquer qu'ils avoient un Duc, c'eſt-à-dire, un Chef, un Capitaine, un Commandant particulier, qui les gouvernoit ſous les ordres du Roi des François.

Cette union fut un coup de la dernière importance, pour l'affermiſſement de l'Empire de Clovis. Par-là il n'avoit plus derrière lui ni Romains, ni alliés des Romains, dont il pût ſe défier, & ſe trouvoit en état de ne plus appréhender beaucoup les ligues de ſes voiſins. Auſſi ne s'en mit-il plus deſormais en peine, comme l'expérimenta un des principaux de ceux qui avoient été ſur le point de s'unir contre lui en faveur d'Alaric. C'étoit Gondebaud Roi de Bourgogne, qui, tandis qu'il s'appliquoit à accommoder les affaires d'autrui, ne ſongeoit pas qu'on lui en préparoit de terribles chez lui. Pour mieux développer tout ce qui regarde ce nouvel événement, d'où Clovis ſut tirer des avantages très conſidérables, il eſt beſoin de reprendre les choſes d'un peu plus haut.

Procop. l. 1. de bello Goth.

Gondebaud ſe rend maître du Royaume de Bourgogne.

Gundivic, Roi des Bourguignons, laiſſa en mourant quatre fils ; ſavoir Gondebaud, Gondégéſile, Chilpéric & Gondomar. Le partage des Etats de leur père fut pour eux un ſujet de diviſion & de guerres continuelles, où trois de ces Princes périrent. Les deux cadets Chilpéric & Gondomar, ſoutenus du ſecours des Allemands, déclarérent la guerre aux deux autres & les défirent entièrement auprès d'Autun. Les Princes vaincus échappérent, quoique le bruit de la mort de Gondebaud le plus redoutable des deux

ſe

ſe répandit par-tout. Les vainqueurs s'en allérent à Vienne ſur le Rhône capitale du Royaume de Bourgogne, pour le partager entre eux; & pleins de confiance renvoyérent les Allemands dans leur pays. 495.

Cependant Gondebaud, profitant du faux bruit de ſa mort & de la négligence de ſes frères, ranima ſecrettement les principaux Chefs de ſon parti, qui ralliérent ſes Troupes, & vinrent de divers endroits inveſtir Vienne, lorſque Chilpéric & Gondomar y penſoient le moins. Ils furent encore plus ſurpris quand ils ſurent que Gondebaud, qu'ils avoient cru mort, étoit à leur tête. Il aſſiégea & força la Ville, fit couper la tête à Chilpéric & à ſes deux fils, & la Reine fut jettée dans le Rhône avec une pierre au cou. Il n'y eut de toute cette infortunée famille que deux filles qui échappérent, dont l'une étoit Clotilde, depuis épouſe de Clovis. Gondomar, qui s'étoit retranché dans une Tour de la Ville, aima mieux s'y laiſſer brûler tout vif, que de ſe rendre à ſon barbare frère. De ſorte que Gondebaud, par ces horribles exécutions, ſe trouva maître de tout le Royaume de Bourgogne. Il en fit une aſſez petite part à Gondégéſile, qui choiſit Genève pour en faire ſa Ville capitale. Gregor. Turon. l. 2. c. 28.

Ces deux frères, auparavant ſi unis, n'eurent pas plutôt pris en main chacun la conduite de leur Etat, qu'ils entrérent en défiance l'un de l'autre; & la jalouſie de Gondégéſile alla ſi loin dans la ſuite, qu'il ſollicita ſous-main Clovis de déclarer la guerre à Gondebaud, & lui offrit de ſe faire ſon tributaire, s'il vouloit l'aider à ſe mettre en poſſeſſion de tout le Royaume de Bourgogne.

Clovis ſe ligue avec Gondégéſile contre Gondebaud.

Clovis avoit & des raiſons de politique & des raiſons de juſtice, de ne pas refuſer de telles offres. Outre l'honneur & l'avantage d'un tribut qu'on lui promettoit, les diviſions d'un Royaume puiſſant & voiſin du ſien ne pouvoient gue-

res manquer de lui être utiles pour ſon aggran-
495. diſſement. La mort de ſon beau-père Chilpéric, & la deſtruction de preſque toute la famille de ce malheureux Prince, étoient des crimes demeurés juſqu'alors impunis, & dont la punition ſembloit lui appartenir uniquement. Le droit que la Reine Clotilde avoit au moins à quelque partie de la ſucceſſion de ſon père ; l'inſulte que Gondebaud avoit faite quelques années auparavant aux François de l'eſcorte qui conduiſoit cette Princeſſe hors de Bourgogne, en leur enlevant une partie de ſa dot, & en voulant la faire enlever, toute épouſée qu'elle étoit déja au nom du Roi ; la protection d'un Prince lézé dans le partage inégal que Gondebaud avoit fait par autorité & par violence des Etats de leur père ; enfin le reſſentiment que Clovis conſervoit d'avoir vu ce Roi entrer ſi volontairement dans la ligue formée par Théodoric contre lui pour la défenſe du Roi des Viſigots : tous ces motifs n'étoient que trop puiſſans pour le déterminer à ne pas manquer cette occaſion. Auſſi ne délibéra-t-il pas, & il promit à Gondégéſile d'aller bientôt à ſon ſecours.

Il pardonne aux habitans de Verdun.

Une révolte des habitans de Verdun qui arriva vers ce tems-là, lui donna occaſion d'aſſembler les Troupes, & de couvrir les meſures qu'il prenoit pour un plus grand deſſein. La Ville fut bientôt réduite aux abois ; & les habitans ſe voyant ſur le point de ſubir le châtiment que méritoit leur rebellion, n'eurent pont d'autre parti à prendre que celui de la ſoumiſſion. Ils envoyérent au Roi un ſaint Prêtre nommé Euſpice, qui s'étant jetté à ſes piés, le conjura par le nom & la qualité de Chrétien qu'il portoit, de pardonner à ces malheureux. Le Roi le fit avec une généroſité & une bonté, qui charma ſes nouveaux Sujets & tous les Peuples Catholiques de la Gaule, leſquels gémiſſoient ſous le joug des Gots & des Bourguignons, dont les

In vita S. Maximi.

Prin-

Princes Ariens les traitoient quelquefois avec beaucoup de dureté. 495.

Il déclare la guerre à Gondebaud.

Gondebaud, qui n'ignoroit pas cette inclination de ſes Sujets Catholiques pour Clovis, non plus que l'ambition de ce Prince, voyant qu'il ne congédioit point ſes Troupes après la réduction de Verdun, n'étoit pas ſans inquiétude ; & quoiqu'il n'eût pas le moindre ſoupçon du Traité ſecret de ſon frère Gondégéſile, il pénétra le but de cet armement, & ne douta point qu'il ne le regardât. Clovis en effet lui déclara bientôt la guerre.

Ce fut alors que pluſieurs Evêques Catholiques s'étant aſſemblés pour la fête de ſaint Juſte à Lyon, dont Gondebaud avoit fait quelque tems auparavant ſa Ville capitale, allérent le ſaluer. Ils avoient à leur tête Avitus Evêque de Vienne, & ce Prélat prit la liberté de lui demander une conférence avec les Evêques Ariens ſur les points de Controverſe, qui les ſéparoient des Catholiques. Gondebaud lui répondit bruſquement & avec chagrin ſur cet article : *Si la Religion que vous profeſſez eſt la vraie, d'où vient que les Evêques de votre Communion n'empêchent pas le Roi des François de me faire la guerre, & de s'attacher comme il fait tous mes ennemis ? Comment s'accorde la véritable Religion avec cette ambition inſatiable & cette ſoif du ſang des peuples ? Qu'il faſſe voir par ſes œuvres la vérité de ſa foi.* L'Evêque Avitus lui répliqua avec beaucoup de reſpect en ces termes : *Seigneur, nous ignorons les deſſeins du Roi des François, & les raiſons qu'il prétend avoir de vous faire la guerre ; mais permettez-moi de vous dire que l'Ecriture nous apprend que le renverſement des Royaumes eſt ſouvent la punition du violement de la Loi de Dieu, & qu'il ſuſcite de toutes parts des ennemis à ceux qui ſe déclarent les ſiens.*

Collat. Epiſcop. adverſus Arian. in Spicil. Dacher.

Le Roi ne s'offenſa point de la liberté de cette réponſe : il leur accorda la conférence, & les Ariens y furent fort mal-menés. Il permit

qu'on en tînt une seconde, où il fut lui-même
495. indigné de leur ignorance aussi-bien que de leurs emportemens, & fort ébranlé; jusques-là qu'il recommanda aux Evêques Catholiques de prier
Ibid. Dieu pour lui : mais la politique étouffa ces semences de graces, & le fit mourir Arien. Il ne put s'empêcher encore en cette seconde occasion de se plaindre du Roi des François, qui sollicitoit, disoit-il, son propre frère contre lui.

Gregor. Turon. l. 2. c. 32. Cependant il songeoit tout de bon à se mettre en défense, & à se précautionner contre son ennemi. Il envoya vers son frère Gondégésile pour lui représenter la nécessité qu'il y avoit de remettre à un autre tems la discussion des différends qu'ils avoient entre eux ; & qu'il falloit se réunir pour faire tête à l'ennemi commun, qui venoit leur enlever leur bien en profitant de leurs divisions. Gondégésile reçut favorablement en apparence l'Ambassade de Gondebaud, & fit semblant d'entrer dans ses raisons & dans ses vues, pour l'engager plus surement dans le piège qu'il lui tendoit. On convint du nombre de Troupes que l'on fourniroit de part & d'autre ; & si-tôt que l'on fut Clovis en campagne, les deux frères chacun à la tête de leur Armée s'étant joints proche de Dijon, vinrent au-devant de lui en bataille.

Il le défait. Le combat se donna sur le bord de l'Ousche, petite rivière qui se jette dans la Saône. La victoire ne balança pas longtems ; car Gondégésile, dès que l'affaire fut engagée, au-lieu de soutenir les Troupes de Gondebaud que Clovis fit
Marius in Chronico an. 500. charger avec une grande furie, les prit lui-même en flanc au même moment, & commença à faire un carnage horrible des Bourguignons. L'Armée de Gondebaud fut incontinent mise en
Ibid. déroute, & presque toute taillée en pièces. Ce Prince, ainsi trahi, fut obligé de prendre la fuite, & gagna Avignon, où il se renferma avec ce qu'il put ramasser de ses Troupes. Clovis,

pour-

pourſuivant ſa victoire, laiſſa Gondégéſile aller ſe rendre maitre de diverſes places qui lui ouvrirent leurs portes, & vint mettre le ſiège devant Avignon. 495.

Il l'aſſiége dans Avignon.

Gondebaud s'y défendit quelque tems avec vigueur; mais prévoyant que les vivres, dont il n'avoit pas eu le loiſir de fournir la Place pour un long ſiège, lui manqueroient bientôt, il eut recours à l'artifice pour ſe tirer d'un ſi mauvais pas. Ce Prince, comme on le voit par toute la ſuite de ſon hiſtoire, avoit le talent des reſſources; un eſprit toujours préſent dans ſes plus grands malheurs; & autant de fineſſe & de politique, que de cruauté & de courage. Arédius chef de ſon Conſeil, homme de qualité, adroit & brave (c'eſt ainſi que notre Hiſtorien en parle) s'étoit jetté avec lui dans Avignon. Ils convinrent que ce Seigneur feroit ſemblant de ſe réfugier au camp ennemi, non pas comme deſeſpérant du ſalut de la ville, mais comme un homme mécontent de la Cour & de la conduite du Prince, dont il avoit ſujet d'appréhender la colère; qu'il tâcheroit de s'inſinuer dans les bonnes graces de Clovis, & de le diſpoſer adroitement par le motif de ſes propres intérêts, à mettre l'affaire en négociation, & à la terminer par un accommodement, quel qu'il put être.

Virum illuſtrem Aredium ſtrenuum atque ſapientem. Ibid. Gregor. Turon.

Il ſortit donc de la ville & alla ſe jetter aux piés de Clovis: lui dit qu'il recouroit à ſa clémence & à ſa protection, dans le malheur qu'il avoit eu d'encourir la diſgrace de ſon Maître: que s'il lui faiſoit l'honneur d'agréer ſes ſervices, il eſpéroit de mériter par ſa fidélité & par ſon attachement quelque part dans ſon eſtime & dans ſes bonnes graces.

Le Roi, ravi de voir ſon ennemi privé du ſecours & des conſeils du plus habile de ſes Miniſtres, reçut fort agréablement Arédius & le retint auprès de ſa perſonne. Dans les entretiens qu'il avoit volontiers avec lui non ſeulement pour s'inſtruire de l'état de la ville & des

assiégés, mais encore pour se divertir, (car un
495. des talens de cet homme étoit d'être fort agréa-
Erat enim jocundus in fabulis. Gregor. Turon. Ibid. ble dans la conversation,) il lui laissa entrevoir que la longueur du siège commençoit à l'ennuyer; & c'étoit justement par-là qu'Arédius avoit espéré de réussir. Le Roi l'aiant mis une autre fois là-dessus, & lui aiant commandé de lui dire tout ce qu'il en pensoit, il lui parla de cette manière.

Gregor. Turon. Ibid.

„ Vous êtes trop éclairé, Seigneur, pour a-
„ voir besoin des avis d'autrui, & vous n'avez
„ pas encore eu le tems d'éprouver ma fidéli-
„ té & le zèle que j'ai pour votre gloire, pour
„ devoir vous en rapporter à mes conseils : il
„ n'y a que l'ordre que vous m'en donnez, qui
„ puisse me faire prendre la liberté de vous di-
„ re ce que je pense sur ce sujet. Le ravage
„ que votre Armée fait autour d'Avignon cause
„ un grand dommage à votre ennemi, vos Trou-
„ pes désolent la campagne, vous avez fait cou-
„ per tous les oliviers, arracher les vignes, tout
„ le pays est ruïné : mais le siège n'avance pas
„ beaucoup. La Ville est forte, les assiégés se
„ défendent, & paroissent résolus de soutenir
„ les dernières extrémités : l'Armée cependant
„ se fatigue, & les maladies sont à craindre : les
„ choses sont encore en tel état que vous pou-
„ vez vous faire honneur de votre clémence,
„ en ne jettant pas un Roi malheureux dans le
„ desespoir. Il y a un milieu à prendre, qui n'au-
„ roit rien que de très glorieux pour vous : c'est
„ de lui offrir la paix & le pardon du passé, à
„ condition d'un tribut à perpétuité. S'il l'ac-
„ cepte, c'est une nouvelle victoire que vous
„ remportez sur lui, & qui vous le soumet pour
„ la suite, à fort peu près, comme un Sujet à
„ son Prince. S'il le refuse, vous serez en droit
„ plus que jamais de le pousser à bout. "

Il le rend son tributaire.

Cet avis, fort conforme à l'inclination & à l'impatience du Roi & de ses François, fut écouté; & aiant été examiné dans le Conseil, il fut suivi.

suivi. On envoya un Héraut aux assiégés pour leur proposer une conférence. Gondebaud ne se rendit pas difficile à cette proposition. Il donna des ôtages, & un des Officiers de Clovis fut reçu dans la ville. Le Traité fut fait & signé, par lequel Gondebaud non seulement se soumit au tribut perpétuel, qu'il paya pour la prémière fois avant que l'Armée se fût retirée de devant la Place; mais encore il consentit que son frère Gondégésile démeurât en possession de plusieurs Places, dont il s'étoit rendu maître après la déroute de l'Ousche, & en particulier de la Ville de Vienne. L'Histoire ne marque pas que Clovis s'en fût réservé aucune pour lui. Apparemment il se contenta du grand butin que ses Soldats avoient fait dans la Bourgogne, & du tribut que les deux Rois s'étoient obligés de lui payer, Gondégésile par le Traité qu'il avoit fait avant la guerre, & Gondebaud par celui qu'il venoit de signer à Avignon. 495.

Clovis après cette glorieuse expédition s'en retourna chez lui, laissant seulement à Gondégésile un Corps de cinq mille François, qui, avec les autres Troupes que ce Prince avoit sur pié, étoit plus que suffisant pour le maintenir en possession de ses conquêtes. Mais son peu de précaution, & l'activité de Gondebaud, qui malgré tous ses sermens & tous ses traités n'attendoit que le départ du Roi des François pour se relever de sa chute, firent bientôt changer de face aux affaires; & avant que l'année fût écoulée, il se fit une révolution entière dans le Royaume de Bourgogne. 500.

Révolution dans le Royaume de Bourgogne.

Marii Chronic. Fredegar. c. 25.

Gondebaud aiant fait fort secrettement à Lyon tous les apprêts nécessaires pour un siége, vint tout à coup investir Gondégésile dans Vienne, qui n'en est qu'à cinq ou six lieues, & l'y assiégea. La garnison étoit nombreuse, composée de bonnes Troupes, dont la meilleure partie étoit des François laissés par Clovis à Gondégésile; mais comme la Ville étoit peuplée, les vivres com-

Gondebaud surprend Gondégésile dans Vienne.

500. commencérent à manquer au petit-peuple. Gondégéſile voulant conſerver ſes magaſins pour ſa garniſon, prit l'expédient ordinaire, qui fut de mettre hors de la Ville toutes les bouches inutiles; & ce fut-là la cauſe de ſon malheur.

Gregor. Turon. l. 2. c. 33. Parmi ceux qu'on avoit mis dehors, il ſe trouva un Fontenier qui avoit ſoin d'un Aqueduc, par où l'eau venoit pour les fontaines de la ville. Fâché qu'il étoit de ce qu'on l'avoit chaſſé avec les autres, il vint trouver Gondebaud, & lui propoſa de ſurprendre la place par l'Aqueduc, l'aſſurant qu'il n'y avoit pour cet effet qu'à rompre une groſſe pierre qui le fermoit de ce côté-là. Gondebaud l'écouta, & aiant fait reconnoître & viſiter les lieux, il jugea la choſe non ſeulement poſſible, mais encore aiſée, parce que les aſſiégés ne s'étoient pas aviſés de faire la garde en cet endroit. Il y envoya la nuit un de ſes Capitaines avec des Soldats d'élite, qui s'étant coulés dans l'Aqueduc avec le Fontenier, rompirent une partie de la maçonnerie; & avec des leviers & d'autres inſtrumens renverſérent la groſſe pierre, qui fermoit l'Aqueduc. Cela ſe fit avec ſi peu de bruit, que nul des Habitans & des Soldats de la garniſon n'en entendit rien.

Les Troupes filérent dans la Ville, & s'emparérent de pluſieurs poſtes. Gondebaud, averti de l'état des choſes, fit avancer quelques bataillons proche des murailles & des portes. Ceux de la garniſon qui étoient ſur les remparts s'apperçurent de ces mouvemens, & tirérent beaucoup de fléches ſur les Troupes les plus avancées. Mais les Soldats qui étoient entrés dans la Ville aiant tout d'un coup jetté de grands cris de joie & de victoire, & les Trompettes ſonnant la charge de tous côtés, l'effroi ſaiſit la garniſon & les habitans qui ne ſavoient où courir, ni de quel côté ſe tourner dans cette ſurpriſe. Le carnage commença dans la Ville, tandis que Gondebaud faiſoit rompre les portes à coups de

Ibid.

de haches ; & s'en étant rendu maître, il y fit entrer la plus grande partie de ſon Armée. Ce ne fut point un combat, mais un maſſacre ſans quartier des Habitans & des Soldats. Gondégéſile au milieu de ce trouble & de cette confuſion ſe ſauva dans une Egliſe, & fut tué au pié de l'Autel, avec un de ſes Evêques Ariens qui l'y avoit ſuivi. Ce fut-là la troiſième fois que le cruel Gondebaud ſouilla ſes mains du ſang fraternel dans cette même Ville. 500.

Tandis qu'on faiſoit ainſi main-baſſe ſur tout ce qui ſe préſentoit, les Soldats François s'étant ralliés entre eux, ſe ſaiſirent d'une Tour pour y vendre leur vie bien cher, ou pour obtenir une capitulation tolérable. Gondebaud les fit ſommer de ſe rendre en leur promettant la vie, mais à diſcrétion pour tout le reſte. Eux ne voyant nulle autre iſſue pour ſortir de cette extrémité, ſe rendirent. Le Roi défendit à ſes Soldats de leur faire aucune inſulte, & les envoya à Toulouſe, comme en préſent, ou comme une glorieuſe marque de ſa victoire, à Alaric : après quoi il fit mourir par divers ſupplices pluſieurs Sénateurs de Vienne & quelques-uns des principaux Bourgeois qu'il crut avoir pris volontiers le parti de Gondégéſile, ſe fit reconnoître pour unique Souverain de toute la Bourgogne, & déclara à Clovis qu'il ne lui payeroit plus de tribut. *Il refuſe le tribut à Clovis.*

Mais au milieu de cette ſévérité dont il puniſſoit les principaux des rebelles, il affecta, pour regagner l'affection de ſes autres Sujets, une conduite pleine de douceur & d'équité envers la Nation Gauloiſe dans toute l'étendue du Royaume de Bourgogne. Car ce fut vers ce tems-là qu'il fit de nouvelles Loix, exprès pour modérer la dureté avec laquelle les Bourguignons en uſoient à l'égard des Gaulois, parmi leſquels ils vivoient encore comme dans un pays de conquête, & qu'ils continuoient de traiter comme un peuple vaincu & ſoumis à leur joug, & preſque comme des eſclaves. Gregor. Turon. Ibid.

Ce-

500. Cependant Gondebaud devoit bien s'attendre que ſa conduite envers Gondégéſile, & la déclaration qu'il avoit faite touchant le tribut, auroient extrêmement offenſé Clovis ; & il étoit trop prudent pour faire des démarches ſi hazardeuſes, ſans être aſſuré auparavant du ſecours de ſes voiſins. Le préſent qu'il fit à Alaric des François faits priſonniers à la priſe de Vienne, eſt une marque évidente des liaiſons qu'il avoit avec ce Prince ennemi perſonnel de Clovis. Il eſpéroit par ſon moyen mettre dans ſon parti Théodoric Roi d'Italie, membre & protecteur déclaré de la Nation Gotique : mais Clovis, qui en ſavoit pour le moins autant que lui en matière de politique, rompit toutes ſes meſures.

Quelque zélé qu'eût paru Théodoric peu d'années auparavant pour entretenir la paix & la bonne intelligence entre les Princes qui règnoient dans les Gaules, & quelque jalouſie qu'il eût de l'aggrandiſſement des François, Clovis ne deſeſpéra pas de l'attirer dans ſon parti contre le Roi de Bourgogne. Il lui fit ſes plaintes, lui repréſenta combien ſon reſſentiment étoit juſte, & la néceſſité où Gondebaud le mettoit en lui manquant de parole, & en violant ſi ouvertement ſes ſermens, de recommencer la guerre. La mort indigne de trois frères que ce Prince cruel, étouffant tous les ſentimens de la nature, avoit immolés à ſon ambition, la violence & la trahiſon qu'il avoit faites au dernier contre la foi des Traités, furent vivement expoſées par les Ambaſſadeurs de Clovis, & ils conclurent par lui propoſer une ligue avec ce Prince contre Gondebaud. Ils lui firent voir les grands avantages que l'un & l'autre unis enſemble pourroient tirer de cette ligue, & que leurs intérêts ſe trouvoient joints à la juſtice de la cauſe ; que leurs Etats étant également frontières du Royaume des Bourguignons, les Places de ce Royaume voiſines des Alpes n'étoient pas moins à la bienſéance du Roi d'Italie, que celles

ſes de la Saône & du Rhône à la bienſéance du Roi des François. 500.

Ce motif fut ſans doute celui qui fit le plus d'impreſſion ſur l'eſprit de Théodoric, dont le deſſein fut toujours d'avancer autant qu'il lui ſeroit poſſible du côté des Gaules. De plus Gondebaud, devenu ſeul maitre d'un ſi grand pays, alloit être deſormais pour lui un voiſin redoutable, qu'il étoit utile d'affoiblir. Peut-être enfin qu'il appréhenda que Clovis, avec ſa vigueur & ſon bonheur ordinaire, ne fît tout ſeul ce qu'il lui offroit de faire de concert & conjointement avec lui.

Théodoric prit donc le parti de traiter avec Clovis. Les conditions furent, qu'ils entreroient chacun de leur côté avec leur Armée dans les Terres du Roi de Bourgogne; qu'ils partageroient également les conquêtes qu'ils pourroient faire, ſoit qu'ils les fiſſent enſemble, ſoit qu'ils les fiſſent ſéparément. Que s'il arrivoit que les Oſtrogots, avant que d'être joints par les François, défiſſent le Roi de Bourgogne, ils leur feroient part des fruits de la victoire; mais à condition en ce cas, que les François payeroient une certaine ſomme d'argent aux Oſtrogots, & que pareillement les Oſtrogots la payeroient aux François, ſi ceux-ci avant la jonction battoient les Bourguignons. *Traité de Théodoric avec Clovis.* Procop. l. 1. de bello Goth. c. 12.

Ce Traité embarraſſa fort Gondebaud, qui ſe vit non ſeulement deux puiſſans ennemis ſur les bras, lorſqu'il penſoit n'en avoir qu'un; mais qui par cette ligue fut encore privé du ſecours d'Alaric, ſur qui il avoit compté, & qui n'avoit garde d'entrer dans un parti, contre lequel Théodoric ſe déclaroit ſi ouvertement. Cependant la conduite que ce Prince tint d'abord dans l'exécution du Traité, fit connoitre que les bons offices d'Alaric auprès de lui n'avoient pas été inutiles à Gondebaud; & peu s'en fallut qu'ils ne fuſſent très pernicieux aux François. Le procédé de Théodoric ne fut nullement ſincère, mais plein de fineſſe & d'artifice, plus propre à perdre

500. perdre son allié qu'à abattre son ennemi ; & il parut par la manière dont il se comporta, qu'il souhaitoit encore plus de voir Clovis battu, que Gondebaud dépouillé de ses Etats.

Clovis assemble une nombreuse Armée. Ibid.

Immédiatement après la conclusion du Traité, Clovis assembla en peu de tems une nombreuse Armée; au-lieu que Théodoric ne se disposa à cette expédition qu'avec beaucoup de lenteur, & donna tout le tems au Roi de Bourgogne de se préparer. Il différa ensuite, autant qu'il le put sous divers prétextes, le départ des Troupes qu'il devoit envoyer en Bourgogne. Car depuis qu'il s'étoit rendu paisible possesseur de l'Italie, il commandoit rarement en personne; mais occupé au dedans du gouvernement de son Royaume, il n'agissoit plus guères au dehors que par ses Lieutenans.

Dès que Clovis fut que les Ostrogots étoient en marche, il s'y mit aussi de son côté; mais quand il arriva dans le pays ennemi, les Ostrogots en étoient encore bien loin. Les Généraux de Théodoric avoient ordre de marcher très lentement, de laisser engager le Roi des François; de ne pas passer outre, s'ils apprenoient en chemin qu'il eût été battu; & au contraire de se hâter, supposé qu'ils apprissent la défaite des Bourguignons.

Il met en déroute Gondebaud. Ibid.

Cependant Gondebaud alla avec toutes ses Troupes au devant de celles des François, & ne balança point à leur présenter la bataille, aimant mieux les combattre seuls que joints aux Ostrogots. Clovis ne la refusa point : on ne marque point le lieu où elle se donna ; mais seulement que le combat fut sanglant, fort opiniâtré, le succès longtems douteux; & qu'enfin le Roi de Bourgogne aiant été mis en déroute, jetta le reste de ses Troupes dans les plus fortes Places de son Royaume, où il s'étoit préparé diverses retraites en cas de malheur, & dont Clovis conquit en peu de jours une grande partie.

Les Ostrogots aiant appris cette nouvelle, s'avan-

vancérent à grandes journées. Clovis ſe plaignit aux Généraux de leur peu de diligence, & du danger où ils avoient expoſé leur parti. Ils s'excuſérent ſur la difficulté des chemins & des paſſages des Alpes, & s'offrirent à payer la ſomme dont on étoit convenu, les choſes ſe trouvant dans les conjonctures exprimées par le Traité. 491.

Il fait la guerre à Alaric.

Clovis, qui pénétroit aſſez les mauvaiſes intentions de Théodoric, auroit peut-être eu droit de la refuſer, & de conſerver tout ce qu'il avoit pris, ſans en faire part aux Oſtrogots: mais il aima mieux garder ſa parole; & ſa généroſité étoit pour le moins autant digne de la réflexion de l'ancien Hiſtorien qui nous a appris toutes ces particularités, que la prudence artificieuſe de Théodoric dont il fait l'éloge en cette occaſion, ſur ce que, ſans répandre une ſeule goutte du ſang de ſes Sujets, & aux dépens ſeulement d'une modique ſomme d'argent, il s'acquit la poſſeſſion d'un aſſez grand pays. Ces traits de politique ont leurs beaux & leurs mauvais côtés, & ſuivant les règles ſur leſquelles on les examine, on leur donne le nom de prudence, ou de fineſſe. Quoi qu'il en ſoit, la conduite que Clovis tint dans la ſuite, montre la vérité de ce qu'ajoute le même Hiſtorien; qu'après avoir ainſi abattu la puiſſance du Roi de Bourgogne, à qui il accorda la paix, il ſe mit fort peu en peine de ménager Théodoric; & que, ſans plus craindre ni ſes menaces, ni ſes fineſſes, il mit enfin en exécution le deſſein qu'il méditoit depuis très longtems, de faire la guerre à Alaric Roi des Viſigots. C'eſt une de celles qui lui acquirent le plus de gloire; où il étendit le plus les bornes de ſa domination; & qui cauſa le plus de changement dans les Gaules.

Procop. Ibid.

Ibid.

Alaric étoit petit-fils de Théodoric Roi des Viſigots, qui fut tué au ſervice des Romains à la bataille qu'Aëtius gagna contre Attila; & fils d'Evaric qui lui laiſſa un très grand Royaume, s'étant

487. s'étant ſervi des troubles dont l'Empire Romain fut agité durant ſon règne, pour conquérir dans les Gaules tout le pays depuis la Garonne juſqu'à la Loire, la partie Orientale & la partie Méridionale de la Provence, outre ce qu'il poſſédoit déja entre la Garonne & les Pyrénées, & en Eſpagne.

Iſidor. Hiſp. de orig. Got.

Parallèle de Clovis & d'Alaric.

Alaric étoit monté ſur le Trône des Viſigots, preſque en même tems que Clovis fut élévé ſur celui des François. Ils étoient tous deux à peu près de même âge; mais toute la ſuite de leur vie avoit été juſqu'alors bien différente. Alaric avoit trouvé un bel Etat dans les Gaules, tout conquis & tout ſoumis: Clovis s'en étoit fait un lui-même, l'épée à la main. L'un toujours en paix, l'autre toujours en guerre, ils s'étoient acquis la réputation, celui-ci de grand Capitaine, heureux & victorieux par tout; celui-là de Prince ſage & modéré, qui tandis que les Etats de ſes voiſins étoient continuellement agités de guerres ou civiles ou étrangères, tenoit le ſien en paix & en repos. Tous deux étoient aimés de leur Nation. Tous deux étoient nés artificieux, politiques, diſſimulés; & c'eſt ce qui les empêcha de rompre enſemble plus tôt qu'ils ne firent. Alaric ne manquoit pas de courage, mais il avoit eu peu d'occaſions de le ſignaler; & il n'eut proprement que celle que lui fournit la valeur de ſon ennemi, de périr glorieuſement, & il ne la refuſa pas.

Les choſes cependant n'éclatérent pas tout d'un coup; & cette grande guerre fut précédée de toutes les apparences d'un accommodement & de la plus ſolide paix. Alaric, qui peu d'années auparavant avoit à peine pu être arrêté par les ſages conſeils de Théodoric Roi d'Italie, & qui, ſur quelques paroles de mépris qu'il prétendoit que le Roi des François avoit dites de lui, vouloit alors à toute force lui déclarer la guerre, crut devoir dans les conjonctures préſentes tenir une conduite toute oppoſée. Le bonheur conſtant

Epiſt. Theodoric. ad Alaric.

constant de Clovis à qui tout réussissoit, la grandeur de sa puissance au-delà & au-deçà du Rhin, tous ses Etats unis les uns aux autres depuis que les peuples de l'extrémité de la Gaule Belgique s'étoient soumis à lui de leur plein gré, & que les garnisons Romaines lui avoient remis le peu de Places qui leur restoient sur les rivières & sur la mer; les Troupes nombreuses, aguerries & accoutumées à vaincre qu'il lui voyoit; le Roi de Bourgogne tout récemment dompté & abattu pour la seconde fois; tout cela lui fit comprendre de quelle importance il lui étoit de n'avoir pas un tel ennemi sur les bras, & de lui ôter tous les prétextes de l'attaquer. 500.

Leur entrevue.

Il savoit bien que Clovis n'en manquoit pas. Car sans parler des anciens différends, il y avoit des matières de querelles plus récentes. Les étroites liaisons qu'Alaric avoit entretenues avec le Roi des Bourguignons durant les dernières guerres, & les François faits prisonniers à la prise de Vienne que ce Prince lui avoit envoyés comme à celui qui prenoit le plus de part à sa victoire, paroissoient des sujets de rupture assez plausibles pour Clovis. C'est pourquoi Alaric jugea à propos de lui envoyer des Ambassadeurs pour s'assurer de la disposition de son esprit, & lui fit même demander une entrevue pour s'expliquer plus nettement l'un à l'autre, & pour rétablir entre eux une parfaite intelligence. Clovis le voulut bien. Ils se rendirent tous deux au tems marqué sur les bords de la Loire qui séparoit les deux Etats, & les conférences se tinrent dans une Ile de cette rivière proche d'Amboise. On en a su peu de particularités; car celles que débitent nos Modernes sur l'autorité du Moine Roricon pour en embellir leurs Histoires, ces embuches dressées à Clovis par Alaric au lieu de la conférence, ces satisfactions ridicules proposées par Théodoric pour appaiser Clovis, ont un air de fables trop visible, & sont démenties par le témoignage exprès de l'Evêque de

Gregor. Turon. l. 2. c. 35.

500. de Tours, qui dit formellement que tout ſe paſſa en cette occaſion avec une ſatisfaction mutuelle : *Qu'après que les Rois eurent conféré, ils mangérent enſemble, & ſe retirérent en ſe promettant l'un à l'autre de vivre deſormais en paix & en amitié.* De manière que s'il y eut de la perfidie & de la fourbe du côté d'Alaric, ce ne fut que dans la ſuite & par des menées ſecrettes, en ſe liguant avec ſon beau-père Théodoric, & faiſant ſous-main des préparatifs de guerre pour ſurprendre **Clovis**, **tandis** qu'il l'amuſoit par les apparences d'une ſincère réconciliation. C'eſt en effet ce que Clovis découvrit bientôt, par le moyen de ſon Ambaſſadeur, nommé Paterne, homme extrêmement adroit & clairvoyant, qu'il avoit laiſſé auprès d'Alaric ; & ſur quoi il ne manqua pas avec ſa promptitude ordinaire, de prévenir ſon ennemi.

Ibid. Promiſsâ ſibi amicitiâ pacifici diſceſſerunt.

Fredegar. c. 25.

Mais pour animer encore davantage ſes Sujets à le ſeconder dans cette guerre, il voulut qu'ils la regardaſſent comme une guerre de Religion, où ils alloient, leur diſoit-il, détruire l'Héréſie Arienne, & exterminer les ennemis de la Divinité de JESUS-CHRIST. Ce beau motif, qu'on eut grand ſoin de publier, eut encore un autre effet, qui fut d'augmenter dans l'eſprit d'Alaric la défiance qu'il avoit de ſes Sujets Gaulois, & le penchant que ceux-ci avoient pour le Roi des François.

Gregor. Turon. l. 2. c. 37.

J'ai déja remarqué que les Gaulois des autres Royaumes, autant charmés des grandes qualités de Clovis & de ſon attachement à la Religion Catholique, qu'ils avoient d'averſion pour l'Arianiſme dont leurs Princes faiſoient profeſſion, ſouhaitoient de tout leur cœur l'avoir pour Maître. C'étoit dans le pays d'au-delà de la Loire une ſuite de la cruelle perſécution qu'Avaric père d'Alaric avoit faite autrefois aux Catholiques, & ſur-tout aux Eccléſiaſtiques, dont il exila, empriſonna, & fit mourir un grand nombre ; mais que cependant Alaric n'avoit pas continuée.

Gregor. Turon. l. 2. c. 25.

tinuée. Au contraire il paroît que ſous ſon règne les Catholiques avoient une entière liberté de conſcience, & qu'à l'exemple & apparemment par les conſeils de Théodoric Roi d'Italie, il laiſſoit aſſez en paix les Egliſes de ſa domination. Les peuples y avoient la permiſſion de choiſir leurs Paſteurs, & y furent toujours gouvernés par des Catholiques. Alaric voulut même que ces Evêques l'aidaſſent de leurs avis dans une nouvelle Edition qu'il fit faire du Code Théodoſien, dans lequel il changea & expliqua quelques articles pour les accommoder aux manières & au génie de ſes Sujets. Et de plus ſur la fin de ſon règne, quelques mois avant que Clovis lui déclarât la guerre, il leur accorda la permiſſion de s'aſſembler en Concile à Agde Ville & Evêché de la Province Narbonnoiſe, où ils firent quantité de très beaux Règlemens touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, & ſur-tout pour la régularité des Prêtres & des Clercs. 500. Præf. Conc. Agath.

Mais les défiances d'un Peuple ne ſe diſſipent pas aiſément, en matière de Religion; ou du moins elles reviennent bientôt, pour peu qu'il croye en avoir de nouveaux ſujets; & les habitans de Tours crurent en avoir.

La Ville de Tours étoit une Place des frontières du Royaume d'Alaric; il n'y avoit que la rivière de Loire qui la ſéparât des Terres des François. Quelques années auparavant, Voluſien, Evêque de cette Ville & homme de qualité du pays, avoit été relégué à Toulouſe, où il étoit mort; ſon crime vrai ou prétendu étoit, diſoit-on, une intelligence avec les François. Tout recémment & depuis que l'on recommençoit à parler de guerre, Vérus ſucceſſeur de Voluſien avoit encore été traité de même pour la même raiſon, ou ſous le même prétexte. Le peuple donc qui aimoit ces deux ſaints Evêques, regardoit leur exil comme un renouvellement de perſécution, & ſe confirmoit par-là dans la haine de la domination Gotique, & dans l'inclination Gregor. Turon. l. 2. c. 26. & l. 10.

500. tion qu'ils avoient pour la Françoiſe *. De ſorte que Clovis n'avoit que les Viſigots à vaincre, & étoit déja ſûr du cœur des originaires du pays.

Il profita de ces diſpoſitions, & de l'ardeur que ſes François & ſes autres Sujets avoient fait paroître aux prémiers bruits de cette guerre. Il mit donc toute ſon application à lui donner tout l'air d'une guerre ſainte. La Reine Clotilde lui avoit propoſé autrefois de bâtir à Paris une Egliſe à l'honneur des Apôtres ſaint Pierre & ſaint Paul : il ordonna que pour attirer ſur lui & ſur ſon Armée la protection de ces deux Saints, on commençât inceſſamment à la bâtir ; c'eſt celle de ſainte Géneviève d'aujourd'hui. Il voulut avant que de partir, recevoir la bénédiction de ſaint Remi, qui lui fit eſpérer un heureux ſuccès de ſon entrepriſe. Mais ſur-tout il ſongea à ſe rendre propice auprès de Dieu, le grand ſaint Martin de Tours dès-lors très peu honoré dans les Gaules, & ſaint Hilaire Evêque de Poitiers, qui avoit été durant ſa vie de tous les Evêques Gaulois le plus perſécuté par les Ariens, & celui qui les avoit combattus par-tout avec le plus de conſtance & de ſuccès.

Clovis fait bâtir l'Egliſe de Sainte Géneviéve.

Geſta Reg. Franc. c. 17.

Hincmarus in vita S. Remigii.

Pour cela, comme il devoit paſſer avec ſon Armée ſur les Terres dépendantes de l'Egliſe de Tours, il fit défenſe en partant à tous ſes Soldats ſous peine de la vie de faire aucune violence en ces lieux-là à qui que ce fût, & ordonna ſous la même peine que dans le Territoire de l'Egliſe de S. Martin, on ne prît rien ſans payer, excepté l'eau & l'herbe pour les chevaux. Cet ordre fut gardé avec tant de ſévérité & de rigueur, qu'un Soldat aiant enlevé par force du foin à un payſan, ſous prétexte que du foin, diſoit-il par une mauvaiſe plaiſanterie, n'étoit que

Gregor. Turon. l. 2. c. 37.

* Multi jam tunc ex Gallis habere Francos Dominos ſummo deſiderio cupiebant. Gregor. Turon. l. 2. c. 36.

que de l'herbe, Clovis le fit punir de mort sur le champ ; & ce fut un exemple efficace pour toute l'Armée, qui marcha sans commettre le moindre desordre. 500.

Il envoie des présens au tombeau de S. Martin.

De plus, Clovis aiant passé la Loire sans aucune opposition, envoya des présens au tombeau de S. Martin proche de Tours, & ordonna à ceux qui les portoient d'être attentifs aux paroles de l'Ecriture que l'on chanteroit à l'Office, lorsqu'ils entreroient dans l'Eglise. C'étoit alors la coutume avant les grandes expéditions, de tirer de-là quelque présage ; & l'on regardoit les paroles qu'on entendoit dans ce moment, comme un Oracle, qui prédisoit le bon ou le mauvais succès de l'entreprise. Il ne se pouvoit rien de plus heureux que ce qu'entendirent les Envoyés de Clovis. Le Chœur, quand ils entrérent, chantoit à haute voix ce Verset du Pseaume dix-septième: *Vous m'avez donné des forces pour combattre, & vous avez mis sous mes pieds ceux qui s'élèvent contre moi. Vous m'avez fait voir le dos de mes ennemis, & vous avez exterminé ceux qui me haïssoient.* Aussi-tôt ils se mirent à genoux pour rendre graces à Dieu d'un si bon augure ; & après avoir fait leurs offrandes au Tombeau du Saint, ils s'en retournérent pleins de joie & d'espérance, rendre compte au Roi de ce qu'ils avoient entendu.

Cependant Alaric campoit avec son Armée sous les murailles de Poitiers, résolu d'y attendre le secours que Théodoric lui envoyoit d'Italie par la Provence, & de ne point hazarder la bataille avec les François avant cette jonction. La même raison obligeoit Clovis à faire diligence, & à tâcher par toutes sortes de moyens de combattre Alaric, avant qu'il eût toutes ses Troupes. Procop. l. 1. de Bello Goth.

Pour aller à lui il falloit passer la Vienne, rivière assez grande qui sépare la Touraine du Poitou, & qui va se jetter dans la Loire quelques lieues au-dessus de Saumur. Le déborde-

500. ment ſubit de cette rivière retarda le paſſage de l'Armée Françoiſe, & embarraſſoit Clovis : mais un bonheur que pluſieurs prirent pour un miracle, & que tous regardérent comme une faveur particulière de la divine Providence, le tira d'embarras.

Il préſente la bataille à Alaric. Gregor. Tur. l. 2. c. 37.

Proche du camp de Clovis il y avoit un bois, d'où l'on vit ſortir le matin une biche qui marcha vers la rivière, & découvrit un gué par où elle la paſſa ſans nager. On en donna avis au Roi, qui aiant fait ſonder la Vienne en cet endroit, y trouva un aſſez grand gué pour faire paſſer ſon Armée ; ce qu'il fit ſans tarder, & marcha droit à Poitiers. Il y préſenta la bataille à Alaric, qui ne voulut point ſortir de ſes retranchemens. Clovis pour l'y obliger entra plus avant dans le pays, & y fit le dégât. La choſe lui réuſſit ; car les Viſigots de l'Armée d'Alaric, fâchés de voir ainſi leurs Terres au pillage, commencérent à murmurer ; à dire aſſez haut qu'il avoit peur des François ; que puiſque le ſecours de Théodoric tardoit ſi longtems, il falloit s'en paſſer ; & qu'ils étoient aſſez forts & aſſez braves pour attaquer l'ennemi & le battre.

Procop. l. 1. de Bello Goth.

Bataille de Vouillé.

Ce n'eſt pas-là le prémier exemple, où l'on a vu le Prince ou le Général entrainé au combat par les Soldats, & hazarder tout, faute d'avoir aſſez de fermeté pour ſoutenir des murmures & des reproches de cette nature. Ils étoient d'autant plus ſenſibles à Alaric, qu'un règne auſſi paiſible que le ſien ne lui avoit pas donné lieu d'acquérir la réputation de valeur. Le dépit lui fit donc faire une démarche que la prudence lui défendoit. Il dit à ſes Viſigots qu'il alloit les mener à l'ennemi ; qu'ils ſe ſouvinſſent ſeulement de faire auſſi bien qu'ils le promettoient ; que pour lui ils verroient qu'il feroit ſon devoir, & qu'il n'avoit pas peur. Il marcha donc après Clovis, qui aiant été informé de ſa réſolution, revint au devant de lui, & le rencontra

contra dans la grande campagne de Vouillé, à quelques lieues de Poitiers, où la vaſte étendue du terrein ſe trouva fort propre pour ranger aiſément les deux Armées. 500.

Clovis avoit dans la ſienne outre ſes François, un Corps conſidérable de Bourguignons. Gondebaud s'étoit vraiſemblablement ſervi de cette conjoncture pour rentrer par un Traité dans les Places que Clovis lui avoit enlévées durant la dernière guerre, & par force dans celles que Théodoric avoit eues pour ſa part en la même occaſion; car il eſt certain que Gondebaud fut toujours depuis en poſſeſſion de tout ſon Royaume de Bourgogne, & que cet Etat ne fut uni pour toujours à celui des François que ſous le règne des enfans de Clovis. Ce fut ſans doute en vertu d'un tel Traité, que ce Roi joignit ſes forces aux François contre les Gots. Clovis avoit auſſi reçu un bon nombre de Troupes de Sigebert Roi de Cologne, qui étoient commandées par Clodoric fils de ce Roi. L'Armée d'Alaric étoit compoſée de Viſigots qui en faiſoient la plus grande partie, & de quelques Troupes Gauloiſes, où ſe trouvoient grand nombre de gens de qualité originaires du pays, ſur-tout beaucoup d'Auvergnacs, qui avoient à leur tête Apollinaire fils de ce fameux Sidoine Apollinaire, mort depuis quelques années Evêque d'Auvergne, après avoir été gendre de l'Empereur Avitus, Gouverneur de Rome, Patrice, un des plus beaux eſprits, un des plus vertueux & des plus honnêtes hommes de ſon tems.

Iſidor. Hiſt. Gothor.

Marius Aventic. in Chronico.

Les deux Armées s'étant avancées furent quelque tems en préſence ſans en venir aux mains; mais après le ſignal du combat, ces braves Viſigots qui avoient contraint leur Roi malgré lui à combattre, ſoutinrent à peine les prémiers efforts de l'Armée Françoiſe, & ne furent pas longtems ſans lâcher le pié. Un incident cependant ſuſpendit la déroute entière pour quelques momens. Les deux Rois qui parcouroient les

Gregor. Turon. l. 2. loc. cit.

rangs pour animer leurs Soldats à bien faire, 500. ſe trouvérent à la tête des deux Armées vis-à-vis l'un de l'autre & ſe reconnurent. Ils ne balancérent pas un moment, & s'avancérent en piquant tous deux ſeuls l'un contre l'autre au milieu du champ de bataille.

Alaric eſt tué par Clovis. Ibid. Tout s'arrêta des deux côtés, dans l'attente de l'événement d'un combat ſingulier qui ſembloit devoir décider du ſort des deux Nations. Ils ſe choquérent diverſes fois, & ſe portérent pluſieurs coups qu'ils parérent avec leurs boucliers: mais enfin Clovis ou plus fort, ou plus adroit, ou plus heureux, deſarçonna Alaric, le renverſa de deſſus ſon cheval, & lui porta à l'inſtant un coup, dont il expira ſur le champ. Au moment de cette chute, qui cauſa des mouvemens bien différens dans les deux Armées, deux Cavaliers Viſigots ſe détachérent & vinrent à toutes jambes fondre ſur Clovis, qui avant que de pouvoir être ſecouru des ſiens, fut atteint de deux coups de lance, que lui portérent ces deux Cavaliers, l'un au côté droit, l'autre au côté gauche. La bonté de ſes armes, la vigueur de ſon cheval, & ſa force à ſoutenir un ſi terrible aſ-
Ibid. ſaut ſans être abattu, lui ſauvérent la vie. Aiant piqué ſon cheval, & s'étant débarraſſé, il donna le loiſir d'arriver à quelques-uns de ſes gens, qui tuérent les deux Viſigots.

Déroute de l'Armée d'Alaric. Ibid. Tout cela fut fait en fort peu de tems; & il n'en fallut pas davantage pour mettre entiérement en déroute une Armée qui avoit déja commencé à fuir. Les ſeuls Auvergnacs firent ferme. Ils furent tous taillés en pièces, & Apollinaire avec la plus grande partie de la Nobleſſe qui l'avoit ſuivi, périt ſur le champ de bataille; tandis que les Troupes que Clovis avoit débandées après les fuyards, firent un terrible carnage des Viſigots.

Cette fameuſe bataille ſe donna l'an de Notre-
507. Seigneur cinq cens ſept, la vingt-troiſième année du règne d'Alaric, & la vingt-cinquiéme de celui

celui de Clovis. On la peut regarder preſque comme la dernière de la domination des Viſigots dans les Gaules, d'autant qu'après cette défaite ils ne purent ſauver qu'une petite partie de ce qu'ils y poſſédoient. Car Clovis à qui les victoires ne furent jamais inutiles, aiant perdu fort peu de monde & tué beaucoup d'ennemis, fit un grand détachement de ſon Armée ſous le commandement de Théodoric, ou Thierri, ſon fils ainé; & l'envoya porter la guerre dans tout le pays des Viſigots, qui étoit entre la Dordogne, la Garonne & le Rhône. 507.

Conquêtes de Thierri fils de Clovis.

C'eſt-là la prémière fois que l'Hiſtoire fait mention de ce jeune Héros, qui ſuivant les traces de ſon père, ſe ſignala par la conquête des pays d'Albi, de Rouergue, de l'Auvergne, & généralement de toutes les Places que les Viſigots poſſédoient de ce côté-là, juſqu'aux frontières du Royaume de Bourgogne. Il mit encore le ſiège devant Carcaſſonne Ville du Languedoc, & forte en ce tems-là. Mais Théodoric Roi d'Italie étant venu en perſonne au ſecours de la Place avec une Armée toute fraiche, & beaucoup plus nombreuſe que celle de Thierri, ce Prince fut obligé de lever le ſiège. C'eſt de l'Hiſtorien Procope que nous apprenons ce ſiège, & le ſuccès qu'il eut; mais il ſe trompe groſſièrement, lorſqu'il dit que ce fut auprès de cette ville qu'Alaric fut battu & tué par les François. Grégoire de Tours, preſque auſſi proche de ce tems-là que Procope, & voiſin de Poitiers & des campagnes de Vouillé, où il écrit qu'Alaric fut défait, n'a pu ſe méprendre ſur cet article, & a été ſuivi de tous les Hiſtoriens.

Greg. Turon. loc. cit.

Procop. l. 1. de Bello Goth. c. 12.

Clovis ſe rend maître de pluſieurs Provinces & de Bourdeaux.

Pendant cette expédition du jeune Thierri, Clovis de ſon côté parcouroit en Conquérant, & ſoumit à ſon obéiſſance preſque ſans tirer l'épée, la Touraine, le Poitou, le Limouſin, le Périgord, la Saintonge, l'Angoumois, excepté Angoulême, où il y avoit une groſſe garniſon de Viſigots, & où il ne jugea pas à propos de s'ar-

507. s'arrêter par cette raiſon, de peur de ralentir l'ardeur de ſes Troupes, & de donner le loiſir à l'ennemi de revenir de ſa conſternation. Il finit ſa campagne par la priſe de Bourdeaux, où il paſſa l'Hiver, & fit de nouveaux préparatifs pour ſe mettre en état d'en commencer de bonne heure une nouvelle.

Le repos que Clovis donna à ſes Troupes aïant permis aux Viſigots de ſe reconnoître, ils mirent à leur tête, & ſe choiſirent à Narbonne pour Roi Géſalic fils naturel d'Alaric, qui prit auſſi-tôt poſſeſſion du peu qui leur reſtoit dans les Gaules. Ils le préférérent à Amalaric fils légitime d'Alaric, parce que celui-ci étant fort jeune, ils le crurent moins capable d'empêcher la ruïne entière de la Nation dans les conjonctures fâcheuſes où elle ſe trouvoit. Amalaric ne laiſſa pas d'avoir auſſi ſon parti, à la faveur duquel, & apparemment avec le ſecours de Théodoric ſon grand-père, qui n'aimoit pas Géſalic, & qui le fit périr quelques années après, il s'empara au moins d'une partie de ce qu'Alaric avoit poſſédé en Eſpagne.

Procop. ibid.

Ibid. Hiſtor. Goth.

Il prend Toulouſe & Angoulême.

Le Printems étant venu, Clovis ſe mit en campagne; & commença par le ſiège de Toulouſe capitale du Royaume des Viſigots, la prit, & ſe ſaiſit des tréſors qu'Alaric y avoit amaſſés. Il repaſſa la Dordogne, & vint pour faire le ſiège d'Angoulême, qu'il avoit laiſſée derrière lui l'année dernière pour la raiſon que j'ai dite. Ce Prince toujours heureux, qui s'attendoit que cette Place lui couteroit beaucoup de tems, n'eut que la peine de l'inveſtir. Car au moment qu'il y arrivoit, une grande partie de la muraille étant tombée, les Viſigots qui ſe diſpoſoient à ſe bien défendre, n'eurent point d'autre parti à prendre que de recevoir la loi du Vainqueur.

Gregor. Tur. l. 2. c. 37.

Après cette perte, les Viſigots ſe trouvérent réduits à ſe fortifier dans une partie du Languedoc & de la Provence. Clovis y envoya ſon Armée;

mée : l'Hiſtoire ne dit point à qui il en confia la conduite ; & après avoir mis ordre à tout, il vint à Tours faire ſes dévotions & ſes offrandes à l'Egliſe de S. Martin, à la protection duquel il attribuoit de ſi heureux ſuccès. Une autre raiſon l'obligeoit encore à ſe rendre en cette Ville : c'étoit pour y recevoir les Ambaſſadeurs d'Anaſtaſe Empereur d'Orient, venus pour lui faire un honneur qui marquoit la haute réputation où il étoit dans les pays les plus éloignés, & l'idée qu'on y avoit de ſa perſonne. 507. Ibid.

Il reçoit la dignité de Patrice & de Conſul de la part de l'Empereur Anaſtaſe. Cap. 38.

L'Empereur lui envoyoit par ces Ambaſſadeurs les marques & les ornemens de la dignité de Patrice & de Conſul, qualité dont les Princes de ce tems-là ſe tenoient fort honorés, & que Théodoric Roi d'Italie avoit reçue pluſieurs années auparavant de l'Empereur Zénon. Non ſeulement Clovis accepta avec joie la Robe & le Manteau de Pourpre que les Ambaſſadeurs lui préſentérent; mais encore il voulut qu'on fît une fête à cette occaſion. Il monta à cheval à la porte de l'Egliſe de S. Martin révêtu des ornemens de ſa nouvelle dignité, le Diadême en tête, & marcha ainſi comme en une eſpèce de triomphe par toute la Ville, jettant de tous côtés au peuple, qui étoit accouru en foule à ce ſpectacle, une grande quantité de pièces d'or & d'argent. Il prit dès-lors la qualité d'Auguſte, que quelques-uns de ſes Succeſſeurs ſe donnérent encore depuis, comme on le voit dans des médailles ou monnoies d'or de Childebert & de Théodebert, prémiers de leur nom Rois de France. Ces titres donnés à Clovis, & en particulier celui de Conſul, ont fort exercé nos Critiques. Il eſt certain que Clovis ne fut point Conſul *ordinaire*, comme ceux dont on mettoit les noms dans les Faſtes, pour marquer les années. Il fut ſeulement Conſul *honoraire*, de quoi l'on voit d'autres exemples dans l'Hiſtoire. Il faut en dire à peu près de même de la qualité d'Auguſte, & ne pas s'imaginer que ce fût une

507. véritable association à l'Empire. Pour celle de Patrice elle avoit déja été accordée à Odoacre & à Théodoric Rois d'Italie, & fut depuis donnée à Charlemagne avant qu'il fût Empereur.

Il se ligue avec lui contre Théodoric.

Mais ces honneurs déférés par Anastase à Clovis, n'étoient pas l'unique motif de cette Ambassade. Le principal étoit d'engager ce Prince à continuer vigoureusement la guerre contre les Gots, & à donner de l'occupation à Théodoric, pour l'obliger à laisser en paix l'Empire, où il avoit depuis peu fait une entreprise, qui avoit fort choqué l'Empereur.

Un Barbare nommé Mundon, de la famille d'Attila, aiant ramassé au-delà du Danube un grand nombre de voleurs & de vagabonds, couroit tout le pays & y faisoit de grands ravages. Il s'étoit saisi de la Tour d'Herte, poste avantageux sur le Danube, qui lui servoit de retraite, & où il mettoit tout son butin. Il eut même la hardiesse de prendre le nom de Roi, & commença à donner de l'inquiétude au Comte Sabinien, qui commandoit les milices de la Province. Ce Général marcha contre lui avec quelques Troupes, l'enveloppa & le serra de si près, qu'il ne pouvoit plus lui échapper. Mundon avoit eu recours à Théodoric, dès qu'il sut que l'on songeoit à venir l'attaquer; mais enfin voyant qu'il ne lui venoit aucun secours, il étoit sur le point de se rendre, lorsqu'un des Capitaines de Théodoric, nommé Petza, arriva avec deux mille hommes de pié & cinq cens chevaux, & donna si à propos sur le Comte Sabinien, qu'il le défit, & délivra Mundon, qui se fit avec tous ses gens vassal de Théodoric, en gardant le commandement du petit pays qu'il avoit pris sur les Grecs. Anastase pour s'en venger, envoya une Flotte sur les côtes d'Italie assez forte pour pirater, mais trop foible pour y faire aucune entreprise considérable; & ce fut apparemment avec cette Flotte que vinrent les Ambassadeurs dont j'ai parlé, qui trouvérent

Jornandes de Reb Ger.

Ibid.

Clovis

Clovis fort disposé à la continuation de la guerre, que l'Empereur lui faisoit demander. 507.

Après avoir congédié les Ambassadeurs de l'Empereur, il partit de Tours, & vint à Paris, dont il fit cette année-là la Capitale de son Royaume. Elle en étoit à peu près le centre dans les Gaules, étant presque également éloignée de l'embouchure du Rhin & de Toulouse, qui en faisoient les deux extrémités. Ce fut vraisemblablement de cette Ville-là, & en ce tems-là, que Clovis écrivit aux Evêques des pays nouvellement conquis, une Lettre circulaire, où il voulut bien leur rendre compte de la conduite qu'il avoit tenue dans la guerre contre les Visigots. Rien ne marque plus la piété de ce Prince, & ne fut plus capable de confirmer ces Evêques dans l'espérance qu'ils avoient conçue, que la Religion fleuriroit dans toutes les Gaules, si une fois il y règnoit seul. 508.

Il fait de Paris la capitale de son Royaume.

Apud Sirmondum Tom. 1. Concil. Gall.

Il se faisoit grand honneur dans cette Lettre des ordres qu'il avoit publiés dans son Armée avant que d'entrer sur les Terres des Visigots, & qu'il avoit fait exactement observer touchant la sureté des Eglises & de tous leurs biens, des Couvents des Religieuses, des Maisons des Clercs, & généralement de toutes les personnes consacrées à Dieu. Il ajoutoit, que si par malheur ou autrement, quelques-uns des Officiers ou des Esclaves appartenans aux Eglises, se trouvoient au nombre des prisonniers que les François avoient faits, les Evêques n'avoient qu'à les reclamer, & qu'ils leur seroient rendus; & même que si parmi les Captifs Laïques il y en avoit de distingués par leur vertu & par leur bonne vie, il les feroit aussi rendre aux Evêques qui les lui demanderoient: il y avoit plusieurs autres choses également obligeantes.

On ne peut douter de l'effet que produisit cette Lettre du Roi, & combien elle lui attacha le cœur de ses nouveaux Sujets, déja si prévenus depuis longtems en sa faveur. Cependant

L'Armée Françoise entre dans la Provence.

508. dant l'Armée Françoiſe entra dans la Provence, tandis que Théodoric Roi d'Italie, qui ſoutenoit de toutes ſes forces les reſtes des Viſigots, ſe diſpoſoit auſſi à faire un grand effort de ce côté-là; & il le faiſoit non ſeulement en vue de l'intérêt commun de toute la Nation Gotique, mais encore parce que le peu que les Viſigots conſervoient dans les Gaules du côté des Alpes, étoit comme une barrière qui couvroit l'Italie, dont il ne vouloit pas laiſſer approcher Clovis.

Siége d'Arles. Les François qui n'avoient preſque plus d'ennemis en campagne s'avancérent juſqu'à Arles, & l'aſſiégérent. Cette Ville, une des plus anciennes & des plus conſidérables des Gaules, forte par ſa ſituation ſur la rivière du Rhône, peu éloignée de ſon embouchure, & défendue par une nombreuſe Garniſon, ſoutint vaillamment & longtems les efforts des François. Les Viſigots devenus plus défians que jamais à l'égard des Catholiques, arrêtérent l'Evêque de la Ville S. Céſaire, qu'ils ſoupçonnérent d'intelligence avec les aſſiégeans. Ce qui donna lieu à ce ſoupçon, fut qu'un de ſes Eccléſiaſtiques & ſon parent voyant la Ville fort preſſée, & appréhendant d'y périr, trouva moyen de deſcendre la nuit dans les foſſés, & s'en alla rendre au camp des François. On enferma donc l'Evêque dans le Palais, & on délibéra ſi on le jetteroit dans le Rhône, ou ſi l'on ſe contenteroit de le tenir priſonnier. Les Juifs, qui étoient dans Arles en grand nombre & tous ennemis déclarés de l'Evêque, faiſoient encore plus de bruit que les Viſigots contre lui. Ce zèle apparent des Juifs étoit non ſeulement l'effet de leur haine contre le ſaint Prélat, mais encore un artifice dont ils ſe ſervoient pour cacher le deſſein qu'ils avoient eux-mêmes de livrer la Ville aux François. Un d'eux étant de garde la nuit ſur les murailles, jetta du côté des aſſiégeans une pierre à laquelle étoit attachée une Lettre, où il leur offroit de la part de ceux de ſa Religion de les laiſſer monter

Cyprianus in vitâ S. Cæſarii.

ter ſur le rempart de la Ville par le quartier dont ils avoient la garde, à condition que dans le pillage on épargneroit leurs biens & leurs perſonnes. 508.

La Lettre n'aiant pas été jettée aſſez loin, fut ramaſſée le lendemain par quelqu'un de la Garniſon, & portée au Gouverneur, lequel fit punir de mort le Juif qui l'avoit écrite. Peu s'en fallut qu'on ne fît main-baſſe ſur tous les Juifs, & on leur ôta la garde des poſtes qu'on leur avoit confiés.

Cependant le ſiège étoit pouſſé avec vigueur, & la réſiſtance des aſſiégés n'eût pas encore été longue, ſi le puiſſant ſecours que Théodoric leur avoit fait eſpérer, n'eût enfin paru. C'étoit une nombreuſe Armée commandée par le plus habile Capitaine des Oſtrogots, nommé Hibba. Les François virent bien qu'il falloit ou abandonner l'entrepriſe, ou en venir à une bataille, & ſe préparérent à la donner. Ils n'avoient pu encore s'emparer de la tête d'un pont de bois ſur le Rhône, qui faiſoit la communication de la Ville avec la campagne du côté de l'Orient, & par où ils voyoient bien qu'on avoit deſſein de jetter du monde dans la Place. Celui qui commandoit l'Armée Françoiſe (j'ai déja dit que l'Hiſtoire ne le nomme point) réſolut de faire un dernier effort pour chaſſer les ennemis de ce poſte, & le fit attaquer avec toute la vigueur poſſible. Caſſiod. l. 2. Ep. 10.

Défaite des François devant cette Ville.

Le Général des Oſtrogots qui en connoiſſoit l'importance, fit marcher de ce côté-là une partie de ſes Troupes, ſous la conduite d'un de ſes plus braves Officiers nommé Tulus, auquel une partie de l'Armée Françoiſe fit tête, tandis qu'on donnoit l'aſſaut au pont. La réſiſtance fut grande de part & d'autre: de ſorte que comme on envoyoit toujours de nouvelles Troupes pour ſoutenir celles qui avoient commencé le combat, l'action devint générale. Le choc fut rude, ſur-tout du côté du pont, où Tulus lui- Ibid. Ibid.

même fut dangereuſement bleſſé, en faiſant tout
508. ce qu'on peut attendre du courage d'un vaillant homme, & de la prudence d'un habile Commandant; c'eſt l'éloge que lui donna quelques années après le Roi Athalaric en le créant Patrice. Enfin les François repouſſés de l'attaque du pont, & chargés furieuſement de tous côtés par les Oſtrogots, & par les ſorties que les Viſigots firent en même tems de la Ville, commencérent à plier, & furent mis en déroute. La défaite fut entière, & ſi nous en croyons
Jornandes. l'Hiſtoire des Gots, il y demeura trente mille François ſur la place, ſans compter les priſonniers dont le nombre fut grand, & envers leſquels ſaint Céſaire, qui avoit été remis en liberté après la découverte de la conſpiration des Juifs, exerça ſa charité, lorſque les Gots victorieux les eurent amenés à Arles. Pluſieurs d'entre eux, comme le remarque l'Auteur de
Cyprianus in vitâ S. Cæſarii. la Vie de ce Saint, étoient encore Paiens. Tel fut le ſuccès du ſiége d'Arles, qu'on peut dire avoir été le prémier, & preſque l'unique échec que Clovis ait reçu pendant tout ſon règne.

Caſſiod. l. 3. ep. 32. ep. 44. Auſſi Théodoric en eut-il une joie extrême qu'il marqua dès-lors, & bien plus encore quelque tems après, lorſqu'aiant détrôné Géſalic, il ſe fut rendu maitre de la Province. Car pour reconnoitre la fidélité & le courage que les habitans d'Arles avoient fait paroître en cette occaſion, & en conſidération des pertes qu'ils avoient ſouffertes durant le ſiège, il les exempta de tout tribut pendant quelque tems, leur envoya d'Italie quantité de blé, & employa des ſommes conſidérables de ſon Epargne à faire réparer leurs murailles, & relever leur Tours.

Clovis fait la paix avec Théodoric. La ſuite de cette victoire fut la perte de preſque tout ce que les François avoient pris dans la Province, & dans la Septimanie ou Languedoc. L'année ſuivante les Gots firent des courſes ſur les terres de Clovis. L'état où la défaite
Marius in Chron.

faite d'Arles avoit mis ſes affaires l'expoſoit à cette inſulte, que le Roi de Bourgogne, toujours conſtant dans ſon alliance, vengea en forçant & pillant la Ville de Narbonne. Mais enfin la paix ſe fit entre les deux Princes. Clovis, du conſentement de Théodoric, demeura en poſſeſſion de tout ce qu'il avoit pris, & qu'il tenoit encore. Théodoric, qui ſongeoit bien plus à aggrandir ſon Royaume qu'à ſecourir ſes compatriotes les Viſigots, trouva bientôt après des prétextes pour ſe rendre maître de la Provence & du Languedoc. 508. 509.

Clovis pouſſa encore ſes conquêtes vers la partie Occidentale des Gaules dans la Bretagne Armorique. Il y a beaucoup d'apparence que ce fut ou immédiatement après la défaite d'Alaric, ou enſuite de la paix qu'il fit avec Théodoric, qui ne ſe mit pas en peine de le traverſer dans cette entrepriſe, parce qu'elle ſe faiſoit dans un pays fort éloigné de ſes Etats. *Il entre en Bretagne.*

Ce quartier des Gaules auſſi-bien que les autres étoit habité en partie par les Gaulois, & en partie par d'autres Peuples qui y étoient venus d'ailleurs. Les Bretons habitoient celui-ci, & c'eſt ce qui lui fit donner le nom de petite Bretagne, pour la diſtinguer de l'Ile, d'où cette Colonie avoit paſſé dans les Gaules.

Ils n'y étoient pas entrés en Conquérans, comme les Gots, les Bourguignons & les François dans les autres parties des Gaules; mais aiant été chaſſés par les Anglois & par les Saxons Peuples de Germanie, les Romains, avec qui ils avoient été longtems en bonne intelligence, les y reçurent, & s'en ſervirent pour garder contre les Gots les bords de la rivière de Loïre. Ils y vivoient ſelon leurs Loix, & y avoient un Chef à qui un ancien Auteur donne le nom de Roi. Comme ils étoient Chrétiens pour la plupart, ils avoient auſſi un Evêque qui étoit de leur Nation, & qu'on appelloit l'Evêque des Bretons, & qui n'avoit point

Gildas. Beda. l. 1.

Sidonius Apollinaris l. 1. Epiſt. 7. Jornandes, cap. 45. Conciles de Tours de l'an 461. & 467.

de juriſdiction ſur les originaires du pays.

509. *Dont il s'empare d'une partie.* L. 1. de gloria Martyr. cap. 60.

Ils étoient ſur ce pié-là dans le tems dont je parle, & lorſque Clovis porta ſes armes en Bretagne. Cette expédition n'eſt point marquée dans nos Hiſtoriens parmi les autres de Clovis, excepté dans un endroit de Grégoire de Tours qui y a quelque rapport ; mais il eſt certain qu'elle ſe fit: on le voit par d'autres monumens qui ne permettent pas d'en douter. Il conquit Nantes, Rennes & Vannes; car les Evêques de ces Villes aſſiſtérent au Concile d'Orléans, que ce Prince fit tenir la dernière année de ſon règne. Or c'étoit alors une coutume preſque inviolable dans les Gaules, que les Evêques Sujets d'un Prince n'aſſiſtoient point aux Conciles qui ſe tenoient dans un autre Etat que le ſien, tant à cauſe de la jalouſie réciproque des Souverains, que parce qu'il ne s'y agiſſoit point communément des matières de Foi, mais ſeulement de régler des points de Police Eccléſiaſtique pour le Royaume où le Concile s'aſſembloit. De plus ſaint Mélaine, Evêque de Rennes, étoit un des Conſeillers d'Etat de Clovis.

Vita ſancti Melanii.

Gregor. Turon. l. 5. c. 27. 30. 32.

On voit ſous Chilpéric, qui étoit un des petits-fils de Clovis, que le Comte de Vannes tributaire de la Couronne, & les Bretons dans la guerre qu'ils eurent ſous le règne de ce Prince contre les François, faiſoient des courſes ſur les territoires de Rennes & de Vannes, qui par conſéquent appartenoient au Roi des François.

On trouve même que Clovis étant entré en Bretagne, & s'étant emparé d'une partie du pays, les Bretons eurent recours à ſa clémence; qu'il ſe fit un Traité par lequel les limites des deux Etats furent réglées, & que ce Prince ſe contentant d'une partie de la Bretagne, eut égard aux prières des Bretons, & leur laiſſa le reſte. C'eſt ce que les Evêques dans un Concile de Tours, du tems de Charles le Chauve l'an 849, marquérent dans une Lettre qu'ils écrivirent à Nomenoi Duc des Bretons, à qui le Concile donne

le

le nom de *Prieur de la Nation Bretonne*, & qui avoit reçu dans ſes Etats un Seigneur révolté contre ce Prince. *Vous n'ignorez pas*, lui diſent-ils, *que dès les prémiers commencemens de la domination Françoiſe, certains Territores dont les François s'étoient ſaiſis, leur demeurérent, & qu'ils laiſſérent le reſte aux Bretons, qui les en priérent.* 509. Priorem gentis Britannicæ.

Enfin, Grégoire de Tours dit expreſſément que depuis Clovis les Bretons furent ſous la domination des François, & il ajoute un article du Traité dont je viens de parler, qui fut que les Bretons dès-lors n'eurent plus de Rois, & que leurs Princes ſe contentérent de porter le titre de Comte. En effet, dans la ſuite juſqu'à un certain tems, on ne leur donne plus dans l'Hiſtoire d'autre qualité que celle-là ou celle de Duc. A cela près ils demeurérent maitres chez eux dans toute l'étendue de ce qui leur avoit été laiſſé par Clovis. Ils n'eurent d'ailleurs pour les gouverner que des Princes du Pays, qui ſe dépoſſédoient même ſouvent les uns les autres, ſans que les Rois François ſe mêlaſſent toujours de leurs différends: & il me paroît qu'ils étoient à peu près à l'égard de nos Rois comme les Bavarois, qui reconnoiſſant les Rois de France pour leurs Souverains, étoient néanmoins toujours gouvernés par des Ducs de leur Nation, & vivoient ſelon leurs Loix particulières. *Il ôte le titre de Roi au Prince des Bretons.* L. 4. c. 4.

Cette condition impoſée aux Bretons par Clovis, de ne plus donner le titre de Roi à leurs Princes, étoit une ſuite de la réſolution qu'il avoit priſe de ne le plus laiſſer prendre à aucun de ceux qui étoient ſoumis à ſon Empire, & de ſe le réſerver pour lui ſeul. Il l'abolit parmi les Allemands dès qu'il les eut ſubjugués, & ils n'eurent plus depuis ce tems-là que des Ducs. Il entreprit d'en faire de même à l'égard de quelques Princes François. Il en vint à bout, mais par des moyens qui ternirent beaucoup ſa gloire.

De ce degré d'ambition qui contribue à faire les

509. les Conquérans & les Héros, il y a peu de distance à celui qui en fait d'injuſtes uſurpateurs. C'eſt l'idée que le plus ancien de nos Hiſtoriens nous donne de Clovis en cet endroit de ſon Hiſtoire. Il écrivoit ſous le règne & dans les Etats des petits-fils de ce Prince; & nous avons aujourd'hui moins de raiſon de le flater, que ces Hiſtoriens n'en avoient alors.

Gregor. Turon l. 2. c. 40. & ſeq.

Il ſe défait de pluſieurs petits Rois, & ſe rend maître de leurs Etats.

J'ai dit que lorſqu'il ſe ſaiſit des Gaules, il avoit pluſieurs de ſes parens avec lui, qui portoient le nom de Roi; & que ces Princes pour ſe dédommager des petits Etats qu'ils poſſédoient au-delà du Rhin, s'en étoient fait en-deçà à peu près de même étendue. Ces petits Royaumes étoient tous enclavés dans celui de Clovis: & quoiqu'ils lui fuſſent beaucoup inférieurs en puiſſance, ils ne laiſſoient pas de lui donner de l'inquiétude. Elle alla, dit Grégoire de Tours, juſqu'à lui faire appréhender qu'ils ne le détrônaſſent. Peut-être craignoit-il plus pour ſes enfans que pour lui-même. Mais ce ſeul mot de notre Hiſtorien ne nous laiſſe nul lieu de douter, que la défaite de l'Armée de Clovis devant Arles, & les autres avantages que Théodoric avoit remportés ſur lui, n'euſſent donné occaſion à ces Princes de remuer, & de ſe liguer d'une manière à lui faire tout craindre. Quoi qu'il en ſoit, il ſe défit de tous ces petits Rois les uns après les autres par des voies bien violentes.

L. 2. c. 42.

Sigebert Roi de Cologne étoit le plus puiſſant de tous. Clodoric ſon fils avoit toujours eu beaucoup d'attachement pour Clovis: il l'avoit *ſuivi* dans ſes expéditions militaires, & il ſe trouva à la bataille de Poitiers où Alaric fut défait. Clovis voulant l'empêcher d'entrer dans les mauvais deſſeins dont il ſoupçonnoit Sigebert, lui fit repréſenter ſous main que ce Prince étoit fort âgé, & toujours incommodé de la bleſſure qu'il avoit reçue à la journée de Tolbiac; qu'il ne pouvoit pas vivre encore longtems; & ſe fit aſſurer que s'il demeuroit toujours dans ſes intérêts, il le main-

Cap. 40.

maintiendroit après la mort de ſon père dans la poſſeſſion du Royaume de Cologne. Clodoric promit à Clovis de lui être fidèle, & ne le fut que trop. Car peu de tems après, par le plus horrible de tous les crimes, il fit aſſaſſiner ſon propre père, & donna auſſi-tôt avis à Clovis de cette mort, ſans avouer pourtant qu'il en fût l'auteur. 509.

Cette Intelligence de Clovis avec Clodoric ſuivie ſi promptement de la mort de Sigebert, & la manière confuſe dont il ſemble que l'Hiſtorien affecte de la raconter, ont fait croire à pluſieurs que cet aſſaſſinat avoit été concerté entre Clodoric & Clovis. La choſe me paroît au moins douteuſe: mais ce qui eſt certain, c'eſt que pour s'emparer du pays de ce Prince parricide, Clovis le fit aſſaſſiner lui-même par des gens qu'il envoya vers lui ſous un autre prétexte. En effet, tandis que cela s'exécutoit, il s'étoit avancé ſur l'Eſcaut à portée d'entrer dans le pays de Cologne. Il s'y préſenta dès qu'il eut été averti de la mort de Clodoric, & fit comprendre aux François du pays l'avantage qu'ils auroient de ſe réunir au reſte de la Nation, & de le reconnoitre pour leur Roi. Il ſut ſi bien leur perſuader qu'il n'avoit eu nulle part à la mort ni du père ni du fils, qu'ils le reçurent avec joie; & l'aiant élevé ſur un bouclier, cérémonie ordinaire chez les François dans le couronnement de leurs Rois, ils lui rendirent leurs hommages, & ſe ſoumirent à ſa domination.

Clovis, par la mort de Sigebert & de Clodoric, étoit venu à bout de ce qu'il y avoit de plus difficile dans l'exécution de l'entrepriſe qu'il méditoit. Il marcha incontinent avec des Troupes vers Cararic, (l'Hiſtoire ne nous dit point l'endroit des Gaules où il règnoit) le ſurprit, ſe le fit amener avec un fils qu'il avoit, & faute d'autre prétexte de le dépouiller de ſon bien, lui dit qu'il devoit ſe ſouvenir que vingt-cinq ans auparavant il avoit voulu le trahir à la bataille de Soiſ-

Soiſſons. Il leur accorda cependant la vie, à
509. condition qu'ils ſe feroient couper les cheveux: c'étoit une marque qu'un Prince François renonçoit au Trône, & dont nous verrons bien des exemples dans la ſuite de cette Hiſtoire : Cararic fut auſſi-tôt ordonné Prêtre, & ſon fils Diacre. Mais comme quelque tems après le père s'entretenoit avec ſon fils de leur commun malheur, & gémiſſoit les larmes aux yeux de l'abaiſſement où il ſe voyoit ; ce jeune Prince pour le conſoler, lui répondit en ces termes : „ Ces „ cheveux que l'on m'a coupés ne ſont que des „ feuilles & des branches d'un arbre verd, qui „ repouſſeront avec le tems ; & il ne tiendra pas „ à moi que celui qui nous a mis en cet état, ne „ périſſe bientôt." Ces paroles prononcées avec trop d'imprudence furent entendues de quelque eſpion de Clovis, & lui furent rapportées. Elles coutérent la vie à ces deux malheureux Princes, à qui on envoya ſur le champ couper la tête.

Cette conduite de Clovis fit comprendre à Ranacaire Roi de Cambrai, ce qu'il devoit en attendre lui-même. Ce Prince étoit toujours demeuré Paien. Il s'étoit rendu inſupportable & odieux à ſes Sujets par ſes infames débauches, & par l'attachement qu'il avoit pour un favori nommé Faron, auſſi méchant & auſſi débauché que lui. Il leva donc des Troupes pour ſa ſureté, en réſolution de ſe défendre, ſi on venoit l'attaquer. Mais Clovis n'eut pas beaucoup de peine à trouver des traitres parmi les Sujets de ce Prince, qui s'engagérent à le lui livrer. Com-
Cap. 42. me Ranacaire étoit dans ſon camp où il avoit donné rendez-vous à ſes Troupes qui lui venoient de divers endroits, il fut averti qu'un grand Corps paroiſſoit, & avançoit vers le camp. Il détacha quelques Officiers avec des Soldats pour l'aller reconnoître : ces Officiers étoient du nombre de ceux qui le trahiſſoient ; on lui rapporta

porta que c'étoient de ſes propres Troupes qui venoient le joindre. Mais c'étoit Clovis en perſonne, qui l'inveſtit lorſqu'il y penſoit le moins. Comme il voulut s'enfuir, il fut arrêté par ſes Soldats-mêmes, qui le menérent à Clovis, & le lui préſentérent lié & garotté avec un de ſes fréres, nommé Richiaire. Clovis après leur avoit reproché leur lâcheté & leur mauvaiſe conduite, qui faiſoit deshonneur à la Famille Royale, les tua de ſa propre main. Il fit en même tems préſent aux traitres de bracelets & de baudriers de faux or, qu'ils reçurent comme quelque choſe de fort précieux, & comme des aſſurances de la faveur d'un Prince qu'ils avoient ſi utilement ſervi. Mais s'étant apperçus de la tromperie, comme ils lui en firent leurs plaintes : „ Allez, „ leur répondit-il, vous êtes des infames, qui „ mériteriez d'expirer au milieu des plus horri- „ bles tourmens, pour avoir ainſi trahi votre „ Maitre : retirez-vous. " Réponſe qui auroit fait plus d'honneur à Clovis, s'il n'avoit autant participé à leur crime, qu'il en avoit profité. 509. Ibid.

Rénomer, autre frère de ces malheureux Princes, & Roi du Maine, y fut aſſaſſiné en même tems par des gens que Clovis avoit ſubornés ; ſans parler de quelques autres de même rang, qui étoient tous ſes parens, & qu'il ſacrifia pareillement à ſes ſoupçons & aux intérêts de ſa famille, laquelle par ce moyen n'eut plus de concurrens. Ibid.

Quand il ſeroit vrai, comme quelques-uns l'ont penſé fort vraiſemblablement, que tous ces Princes, nonobſtant leur titre de Roi, avoient quelque dépendance de Clovis comme du Roi général, s'il eſt permis de parler ainſi, & comme du Souverain de toute la Nation Françoiſe, il auroit fallu que leur felonie eût été bien avérée, pour les pouvoir traiter de la ſorte. Mais en ſuppoſant même cela, on ne peut nier que ces exécutions n'aient eu dans la manière dont elles ſe

509. ſe firent, quelque choſe de bien barbare & de bien cruel.

Il fait bâtir des Egliſes & fonde des Monaſtères. Acta ſancti Fridolini.

Ce fut apparemment pour effacer ces affreuſes idées, & pour ſatisfaire à la juſtice de Dieu, qu'il employa vers ce tems-là ſes ſoins & ſes finances à quantité de bonnes œuvres fort utiles à la Religion; qu'il commença, ou acheva de bâtir des Egliſes, & entre autres, ſaint Hilaire de Poitiers; de fonder des Monaſtères; & ſur-tout qu'il ſongea à faire aſſembler un Concile de la plupart des Evêques de ſon Royaume, pour l'établiſſement de quantité de points importans à la Diſcipline Eccléſiaſtique, & au réglement des mœurs de ſes Sujets.

Il aſſemble un Concile à Orléans.

Il choiſit pour cela la Ville d'Orléans comme la plus commode, parce qu'elle étoit ſituée preſque au milieu des autres Egliſes. Ce fut l'année cinq cens onze au mois de Juillet que ſe tint ce Concile, où ſe trouvérent trente-deux Prélats, parmi leſquels il y en avoit pluſieurs que l'Egliſe honora depuis du nom de Saint, comme ſaint Gildard ou Godard Evêque de Rouen, ſaint Mélaine Evêque de Rennes, ſaint Quintien de Rodez. Les Métropolitains de Bourdeaux, de Bourges, de Tours, d'Euſe ou d'Eauſe, dont le droit de Métropole a été dans la ſuite tranſporté à la Ville d'Auſch en Gaſcogne, y aſſiſtérent. Entre pluſieurs beaux Réglemens que fit le Concile, il y en avoit un touchant le droit d'aſyle ou de franchiſe, non ſeulement pour les Egliſes, mais pour les parvis même des Egliſes & pour les maiſons des Evêques: c'étoit un point de police auquel les guerres avoient donné beaucoup d'atteinte, & à quoi il falloit accoutumer les François. Par un autre Canon on régla la condeſcendance dont on devoit uſer à l'égard des Clercs Hérétiques qui paroiſſoient ſe convertir de bonne foi. Cela regardoit principalement les Eccléſiaſtiques Viſigots qui renonçoient à l'Arianiſme. Depuis que Clovis eut conquis le pays d'au-

511.

Can. 1. 2. 3.

d'au-delà de la Loire, ce fut-là le prémier Concile qui fut tenu dans les Gaules & ſous la domination des François. Voici la Lettre que les Evêques écrivirent au Roi avant que de ſe ſéparer. 511.

AU TRÈS GLORIEUX ROI CLOVIS, Fils de l'Egliſe Catholique & leur Seigneur, tous les Evêques qui par ſon ordre ſe ſont trouvés au Concile.

Lettre des Evêques du Concile au Roi. Concil. Gall. Sirmond. Tom. I.

„ COmme c'eſt votre zèle pour la Religion Catholique & pour notre ſainte Foi, qui „ vous a inſpiré de faire aſſembler ce Concile, „ afin que nous y délibéraſſions avec des intentions dignes de notre caractère ſur pluſieurs „ choſes néceſſaires au bien & au ſalut de nos „ Egliſes; nous vous envoyons les réponſes que „ nous avons cru devoir faire ſur tous les points „ que vous nous avez propoſés; afin que ſi vous „ les jugez dignes de votre approbation, vous „ la leur donniez; & que les déciſions de tant „ de ſaints Evêques ſoient rendues plus efficaces, „ par l'autorité & par les ordres d'un ſi grand „ Roi & ſi puiſſant Seigneur. "

Sa mort. Les Evêques obtinrent de Clovis tout ce qu'ils ſouhaitoient là-deſſus; & la Religion, par les meſures qu'il prenoit, alloit être plus floriſſante que jamais dans ſon Royaume: mais la Providence de Dieu, ou peut-être ſa juſtice, l'enleva quelques mois après le Concile d'Orléans, dans la vigueur de ſon âge, l'an de Notre Seigneur 511, au mois de Novembre, en ſa quarante-cinquième année, qui étoit la trentième de ſon règne. Il mourut à Paris, & fut enterré dans l'Egliſe des Apôtres ſaint Pierre & ſaint Paul: c'eſt celle, comme je l'ai déja dit, qui porte aujourd'hui le nom de ſainte Géneviève. Il fut un des Princes de ſon ſiècle qui ſe ſignala le plus par ſa valeur & par ſes conquêtes: grand Capitaine, heureux dans l'exécution des projets qu'il formoit, réglé

Son portrait.

511. réglé dans ſes mœurs, au moins l'Hiſtoire ne lui reproche-t-elle aucun deſordre depuis ſa converſion à la Religion Chrétienne ; appliqué au réglement de ſon Etat, tant pour ce qui regardoit la Police que pour ce qui concernoit la Religion. Prudent, politique, ſachant habilement profiter de toutes les conjonctures propres à augmenter ſa puiſſance : mais d'une ambition qui ne ſe preſcrivoit point de bornes, & qui paſſoit par-deſſus toutes les règles. Le deſir de ſe rendre ſeul & abſolu Monarque de toutes les Gaules, fut ſa paſſion dominante : s'il avoit ſu la modérer, ſa réputation en auroit été plus nette, la fin de ſa vie plus innocente ; & l'on n'auroit point blâmé dans Clovis Chrétien, des cruautés ſi oppoſées à la douceur & à l'humanité, qu'on avoit d'abord admirées dans Clovis encore Paien.

SOMMAIRE

DES REGNES

DE THIERRI, DE CLODOMIR, DE CHILDEBERT ET DE CLOTAIRE.

LEs quatre fils de Clovis partagent ſon Royaume. La Gaule Françoiſe eſt appellée France avant la fin du ſixième ſiècle. La Reine Clotilde entretient la paix dans la Famille Royale. Théodoric enlève quelques Places aux François. La paix ſe fait peu de tems après. Des Pirates Danois font deſcente ſur les terres de Thierri. Ils ſont défaits par Théodebert ſon fils.

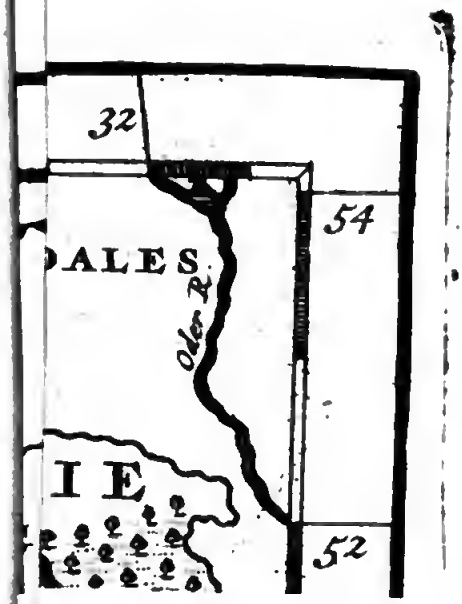
32
54
DALES
Ouse R.
IE
52

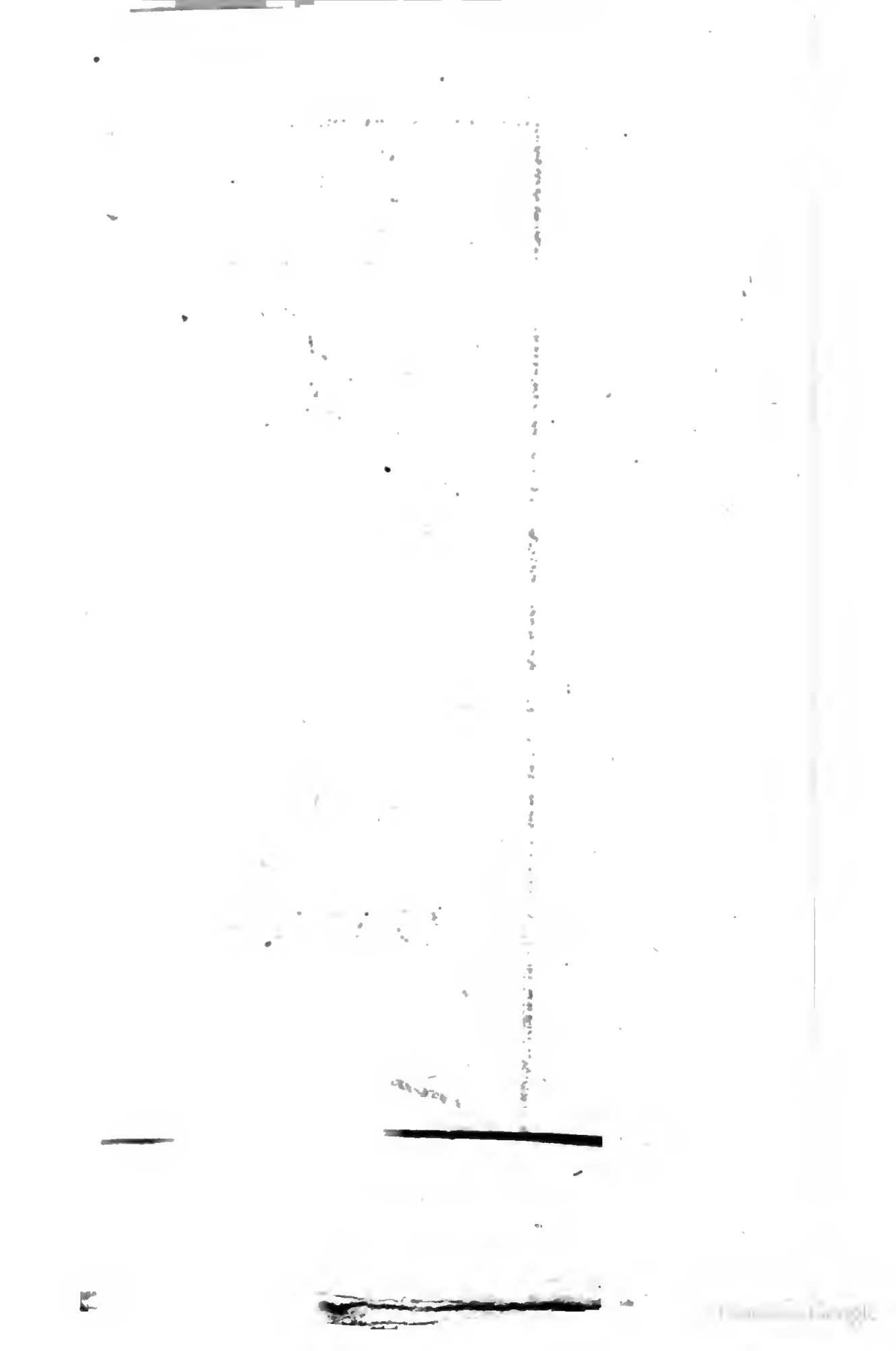

fils. Entrepriſe de Thierri ſur la Turinge. Sigiſmond ſuccède à Gondebaud Roi de Bourgogne. Il fait étrangler ſon fils Sigéric. Il fait pénitence de ce crime. Il eſt battu par les trois fils de Clovis, & livré à Clodomir. Godemar, ſucceſſeur de Sigiſmond, reprend ce que les François avoient pris en Bourgogne. Clodomir fait jetter Sigiſmond, ſa femme & ſes enfans, dans un puits. Sigiſmond eſt mis au nombre des Saints. Godemar perd la bataille de Véſeronce, & Clodomir y eſt tué. Les François taillent en pièces les Bourguignons. Godemar ſe relève encore une fois. Il perd une partie de la Provence. Mort de Théodoric. Sa ſucceſſion eſt partagée entre ſes deux petits-fils. Conquête de la Turinge par Thierri. La Princeſſe Radegonde, nièce du Roi de Turinge, & épouſe de Clotaire, eſt amenée en France. Amalaric épouſe Clotilde ſœur des Rois de France, & la maltraite pour la Religion. Elle en fait des plaintes à ſes frères. Childebert conduit ſon Armée en Languedoc. Il bat Amalaric, & ſe rend maître de Narbonne. Mort d'Amalaric. Thierri fait marcher ſon Armée en Auvergne révoltée contre lui. Childebert & Clotaire attaquent Godemar Roi de Bourgogne. Ils prennent Autun & Vienne. Thierri aſſiège la Capitale d'Auvergne & la prend. Nouveau ſoulèvement en Auvergne réprimé par Thierri. Action barbare de Childebert & de Clotaire. Thierri ſe réconcilie avec ſes deux frères. Théodebert prend pluſieurs Places ſur les Oſtrogots. Il aſſiège Arles & en tire une rançon. Mort de Thierri. Son caractère. Théodebert lui ſuccède.

THIER-

THIERRI, CLODOMIR, CHILDEBERT, CLOTAIRE.

511. *Les quatre fils de Clovis partagent son Royaume.*

CLOVIS en mourant laiſſa quatre fils, ſavoir Thierri, Clodomir, Childebert & Clotaire, qui partagérent entre eux ſon grand Royaume. Ce partage, & encore plus ceux qui ſe firent dans la ſuite, & la manière dont ils ſe firent, montrent, contre le ſentiment de quelques-uns de nos Hiſtoriens, que le Royaume n'étoit point élective, mais héréditaire, ſous la prémière Race. Thierri, né d'une concubine avant le mariage de Clovis avec la Reine Clotilde, eut part à la ſucceſſion comme les autres, & fut même le plus avantagé de tous. Sa qualité d'ainé, ſon âge de vingt-ſix à vingt-ſept ans capable du maniement des affaires, la réputation qu'il s'étoit déja acquiſe dans la guerre, fut ce qui détermina ou le Roi ſon père avant que de mourir, ou ſes frères, à lui laiſſer pour ſa part preſque toutes les frontières du Royaume : ſavoir prémièrement une grande partie de l'Aquitaine; c'eſt-à-dire, le Rouergue, l'Auvergne, le Querci, l'Albigeois, & tout le pays qui ſéparoit le Royaume des François de la Provence & du Languedoc, poſſédés alors par les Gots ſous l'autorité de Théodoric Roi d'Italie. Toutefois il y a lieu de douter ſi cet article entra proprement dans le partage : car c'étoit une conquête que Thierri avoit faite lui-même après la défaite d'Alaric. De plus cette partie de ſon Domaine étoit

Toutes ces Médailles furent frappées à Marſeille, comme on le voit par tous les revers, où ces deux Lettres M. A. ſe trouvent, qui ſont les prémieres lettres de MASSILIA ; & par conſéquent elles furent frappées depuis que la Provence eut été cédée aux François du tems de l'Empereur Juſtinien.

CHLOTARIVS REX
VICTORIA MEA

toit ſi ſéparée du reſte qui lui fut aſſigné, qu'il ſemble qu'il ne l'eût pas eue, ſi elle ne lui eût appartenu par un droit particulier; & il eſt vraiſemblable qu'après qu'il l'eut conquiſe, Clovis la lui avoit donnée comme en propre pour récompenſer & animer ſon courage. 511.

Il eut en ſecond lieu tout le cours du Rhin depuis Bâle juſqu'à Cologne, & ce qui eſt de ce côté-là entre le Rhin & la Moſelle, & entre le Rhin & la Meuſe; il eut auſſi toute la France de delà le Rhin qui s'étendoit juſqu'à la Mer, & confinoit au Royaume de Turinge & à la Saxe, c'eſt-à-dire à la Veſtphalie, qui étoit de l'ancienne Saxe. Enfin outre cela on lui donna ce qu'on appelloit encore alors la prémière Belgique, où étoient les Villes de Trèves, de Metz, de Toul, de Verdun; & une bonne partie de la ſeconde Belgique, ſavoir, Reims, Châlons ſur Marne, & les environs: de ſorte qu'il couvroit le reſte du Royaume des François du côté du Midi contre les Gots, du côté de l'Orient contre les Turingiens & contre les autres Peuples de la Germanie, & entre l'Orient & le Midi contre les Bourguignons. Il choiſit Metz pour la Capitale de ſon Etat. Fredegar. c. 30.

Les trois autres Princes, dont le plus âgé pouvoit avoir au plus ſeize à dix-ſept ans, eurent chacun une partie du reſte du Royaume. Clodomir fut Roi d'Orléans, Childebert de Paris, & Clotaire de Soiſſons. Les Hiſtoriens ne nous ont point marqué plus en particulier les limites de tous ces Etats; le détail que j'ai fait de ceux de Thierri ſe connoit au moins en grande partie par la ſuite & par les circonſtances de l'Hiſtoire. Ibid.

Le Royaume de Paris, qui fut celui de Childebert le troiſième des enfans de Clovis, s'étendoit, ou du moins s'étendit avec le tems le long de la Mer depuis ce que nous appellons aujourd'hui la Picardie, juſques aſſez près des Pyrénées. La baſſe-Bretagne n'en étoit pas, elle avoit ſon Souverain particulier, mais avec quel-

511. que dépendance du Roi de France. Ce Royaume avoit beaucoup moins d'étendue en largeur qu'en longueur, Clotaire Roi de Soiſſons le bornant du côté de la Picardie & de l'Artois, & Clodomir Roi d'Orléans occupant tout le milieu de la France; c'eſt-à-dire, la Beauce, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Berri. Clotaire étoit le cadet de tous, & fut auſſi partagé en cadet; car ſon Royaume ſe trouvoit reſſerré par le pays appellé depuis du nom de Normandie, qui appartenoit au Roi de Paris, par la Champagne, qui étoit du Royaume de Thierri, & par la Mer & l'Eſcaut. *

Qui reçoit de nouveaux noms à cauſe de ce partage.

Cette diviſion du Royaume François fut l'occaſion des nouveaux noms qu'on lui impoſa. On nomma Auſtrie ou Auſtraſie cette partie des Gaules Françoiſes, qui eſt ſituée vers l'Orient entre le Rhin & la Meuſe. Ce nom venoit du mot *Oſt*, quoique corrompu par les François dans l'écriture, qui ſignifioit Oriental; ainſi appelloit-on Oſtrogots les Gots Orientaux. Thierri, qui eut ce pays dans ſon partage, prit le titre de Roi d'Auſtraſie. Dans la ſuite auſſi, on appella Neuſtrie les parties de la France les plus Occiden-

* Bouchet dans ſes Annales d'Aquitaine fait ſans nulle preuve Clodomir maitre du pays qui portoit alors ce nom. Surement il ne l'étoit pas de l'Auvergne qui en faiſoit une partie : car Grégoire de Tours l. 3. c. 2. nous apprend que Thierri, la cinquième année d'après la mort de Clovis, fit Evêque d'Auvergne ſaint Quintien, que les Gots avoient chaſſé de ſon Evêché de Rodez. On voit encore dans le même endroit, que Rodez qui étoit auſſi de l'Aquitaine, avoit été dans le partage de Thierri. Nul Ancien ne donne rien à Clotaire dans le pays aujourd'hui appellé la Normandie, comme font quelques Modernes. La Vie de ſaint Marculphe nous apprend que Childebert y étoit maitre du Cotentin & du Beſſin. Fridegonde, qui écrivoit quatre cens ans après Clotaire, met Rouen dans le Domaine de ce Prince; mais il a ſuivi ſur ce ſujet des Mémoires pleins de fauſſetés ſi viſibles, que ſon autorité ſur cela ne mérite pas qu'on y ait aucun égard.

dentales qui ſont entre la Meuſe & la Loire juſqu'à l'Océan : le reſte garda ſon ancien nom d'Aquitaine & de Bourgogne. 511.

Je ne doute point qu'on n'ait commencé auſſi dès-lors à donner à tous ces pays le nom de France, & je ne ferai nulle difficulté de les appeller deſormais de ce nom. La partie de la Gaule conquiſe par les Bourguignons porta le nom de Bourgogne peu de tems après qu'ils y furent établis, ſans parler des autres Provinces qui ne furent pas longtems ſans perdre le nom de leurs vainqueurs ; & il eſt au moins certain qu'avant la fin de ce ſixième ſiècle la Gaule Françoiſe fut appellée France.

La Gaule Françoiſe eſt appellée France avant la fin du ſixième ſiècle.

Epiſt. Theod. ad Gundeb. Gregor. Tur. Nicetius in epiſt. ad Clodoſvind.

Le partage avantageux de Thierri d'un côté, qui le rendoit infiniment ſupérieur en puiſſance, & de l'autre le jeune âge de ſes trois frères qui ne reſſentirent pas d'abord l'inégalité de ce partage, & qui dans la ſuite n'oſérent pas entreprendre de s'en dédommager, empêchérent longtems ces Princes de ſe faire la guerre les uns aux autres ; mais ce qui contribua le plus à leur union, fut la prudence de la Reine Clotilde qui vécut encore pluſieurs années après Clovis.

Cette ſainte Princeſſe, qui après la mort du Roi ſon mari s'étoit retirée à Tours auprès du Tombeau de Saint Martin, fut toujours comme le nœud de la paix de la Famille Royale. S'il y eut quelques différends de tems en tems, ils furent promptement aſſoupis, & l'on en vint rarement à une rupture entière. Cette intelligence merveilleuſe entre tant de Princes, tous braves & guerriers, cauſa de l'admiration à un Hiſtorien Grec de ces tems-là, qui fait leur éloge, où mêlant quelques fauſſetés à ce qu'il nous raconte de la Nation Françoiſe qu'il ne connoiſſoit pas aſſez, & dont il touchoit l'Hiſtoire en paſſant, il nous dit, ce qui fut preſque toujours vrai pendant pluſieurs années, qu'on ne voyoit point les Rois François en venir à des guerres civiles ;

La Reine Clotilde entretient la paix dans la Famille Royale.

Gregor. Turon. l. 2. c. 43. Agathias l. 1.

511. que dans les occaſions de mécontentement qu'ils pouvoient ſe donner les uns aux autres, ils levoient quelquefois des Armées; mais que quand elles étoient en préſence, c'étoit alors que les négociations commençoient, & qu'ils ne manquoient guères de ſe réconcilier.

Mais je crois encore qu'une des raiſons qui les maintinrent dans cette union, fut la crainte du redoutable ennemi que la Nation avoit dans la perſonne de Théodoric Roi d'Italie & des Oſtrogots, qui après avoir fait périr Géſalic s'étoit rendu maître du Royaume des Viſigots, c'eſt-à-dire du Languedoc, & de ce qu'ils poſſédoient en Provence & en Eſpagne, & y commandoit abſolument au nom du jeune Amalaric fils de ſa fille, & fils légitime d'Alaric.

Théodoric enlève quelques Places aux François. Gregor. Turon. l. 3. c. 21.

Cette réunion de toute la Nation Gotique l'avoit rendu un des plus puiſſans Princes de l'Europe. Il le fit ſentir aux François bientôt après la mort de Clovis : car il ſe ſervit de cette conjoncture pour leur enlever quelque Places voiſines du Languedoc, & en particulier la Ville de Rodez, d'où les Gots chaſſérent l'Evêque ſaint Quintien qu'ils croyoient trop affectionné aux François, & que Thierri fit quelque tems après pour cette raiſon Evêque d'Auvergne.

Vers l'an 512. *La paix ſe fait peu de tems après.*

La guerre néanmoins ne dura pas fort longtems ; & la paix ſe fit à condition que Théodoric garderoit les Places dont il s'étoit emparé ; de ſorte que les Gaules ne furent jamais plus tranquilles qu'alors. Gondebaud Roi de Bourgogne vivoit encore, & laſſé de ces viciſſitudes de bonheur & de malheur, dont ſa vie avoit été étrangement mêlée, il avoit pris le parti de gouverner ſes Sujets en repos, & il le fit juſqu'à ſa mort. Les François & les Gots ſe craignoient les uns les autres, & malgré la fierté que Théodoric avoit fait paroître en rompant d'abord avec Thierri, & en l'obligeant à conclure avec lui un Traité deſavantageux, il n'aimoit point dans

Marius Aventic. in Chronic.

dans le fond à avoir affaire à la Nation Françoiſe. 512.

Cela parut manifeſtement, dans la conduite qu'il garda avec un de ſes propres Sujets, dont il n'étoit pas d'humeur à laiſſer l'audace impunie, & qu'il ſe réſolut néanmoins de ménager principalement par ce motif.

Cet homme s'appelloit Theudis, Oſtrogot de Nation, & un des plus habiles Capitaines de Théodoric, qui lui avoit confié le commandement de ſes Armées en Eſpagne & toute l'autorité du gouvernement de ce pays. Ce Général y devint amoureux d'une Eſpagnole, fille d'un Seigneur riche & puiſſant en terres. Il l'épouſa, & content d'un tel établiſſement & du pouvoir que lui donnoit ſa charge en attendant que la fortune lui préſentât quelque choſe de meilleur, il prit des meſures pour ſe conſerver toujours l'un & l'autre. Pour cela il leva deux mille Soldats Eſpagnols, & s'en fit des Gardes qui ne le quittoient jamais; il s'attacha pluſieurs Seigneurs Viſigots, qui n'étoient pas contens du gouvernement de Théodoric, traita ſecrettement avec les François, & s'aſſura de leur ſecours en cas de beſoin. Théodoric s'apperçut bientôt du deſſein de Theudis, & ne fut pas longtems ſans être inſtruit de tout le reſte. Mais appréhendant une révolte de la part des Viſigots, & craignant de s'engager dans une nouvelle guerre avec les François, il prit le parti de diſſimuler, & déclara Theudis Gouverneur perpétuel de l'Eſpagne, juſqu'à ce que le jeune Amalaric fut en âge de la gouverner par lui-même. Theudis de ſon côté ſauvoit toujours les apparences, exécutoit avec ſoin tous les ordres qu'il recevoit de Théodoric, ne détournoit rien des Tributs que l'Eſpagne payoit tous les ans à ce Prince, & les faiſoit paſſer dans ſon Epargne ſans y manquer: mais de quelques prétextes qu'on ſe ſervît pour l'engager à s'éloigner de ſon Gouvernement, il ne voulut jamais en ſortir, & entretint toujours

Procop. l. 1. de bello Goth. c. 12.

Ibid.

Ibid.

512. correſpondance avec les François, qui d'ailleurs ne cherchoient pas eux-mêmes à rompre avec Théodoric.

Des Pirates Danois font deſcente ſur les terres de Thierri.

La France jouïſſoit ainſi depuis ſept ou huit années des douceurs de la paix, lorſqu'un nouvel ennemi, auquel on ne penſoit pas, vint la troubler. Une Armée de Pirates Danois parut à l'improviſte ſur l'Océan Germanique, & fit deſcente ſur les terres du Roi d'Auſtraſie. Elle entra par l'embouchure de la Meuſe, & porta le ravage & la déſolation juſques dans le pays des Attuariens ſitué entre cette rivière & le Rhin; c'eſt aujourd'hui en partie le Duché de Gueldre.

Vers l'an 520. Geſta Regum Franc. c. 19.

Ils ſont défaits par Théodebert ſon fils.

Le nombre de ces Barbares étoit ſi grand, que Thierri fut obligé d'envoyer contre eux une Armée conſidérable, à la tête de laquelle il mit Théodebert ſon fils, jeune Prince d'environ dix-huit ans. Il fit auſſi équiper promptement quelques Vaiſſeaux, pour les attaquer en même tems ſur la mer & ſur la terre. La Flotte des François & leur Armée de terre joignirent les ennemis comme ils étoient ſur le point de ſe retirer. Les Danois avoient déja chargé leurs Vaiſſeaux d'un grand nombre de captifs & de quantité de butin, & leur Roi nommé Cochiliac étoit encore à terre avec ſes Troupes pour couvrir l'embarquement. Théodebert ne tarda pas à le charger, & le fit avec tant de vigueur & de ſuccès, qu'il le défit, & le tua lui-même. Les Vaiſſeaux François attaquérent en même tems la Flotte Danoiſe plus chargée de butin que munie de Soldats, & on la prit preſque toute. Après quoi le jeune Prince aiant mis en liberté tous les François qu'on emmenoit captifs, & fait rendre aux habitans du pays ce qu'on leur avoit enlevé, s'en retourna comblé de gloire vers le Roi ſon père. Nous le verrons dans la ſuite ſoutenir ces beaux commencemens, & ſe rendre également redoutable aux Gots d'Italie & à l'Empereur d'Orient.

Vers l'an 520. Gregor. Turon. l. 3. c. 3.

Vers l'an 520. ou 521.

Thierri fait des préparatifs

Les préparatifs que le Roi d'Auſtraſie faiſoit pour une guerre plus conſidérable, furent appa-

rem-

remment cauſe qu'il ne marcha pas en perſonne contre les Danois. Il ſongeoit à entrer au-plutôt avec une Armée dans la Turinge, où l'ambition effrénée d'une femme mit tout en combuſtion. Cette femme étoit Amalberge nièce de Théodoric, que ce Prince avoit mariée à Hermanfroi Souverain d'une partie de la Turinge, dont l'autre étoit poſſédée par Baldéric frère d'Hermanfroi. Cette fière Reine ne pouvoit s'accommoder de ce partage, & animoit ſans ceſſe ſon mari à ſe rendre maitre de tout. Il avoit déja fait périr un autre de ſes frères nommé Berthaire, & s'étoit ſaiſi de ſes Etats : mais il avoit peine à ſe réſoudre à un nouveau crime, & laiſſoit règner Baldéric en paix. Amalberge qui lui en faiſoit de continuels reproches, le voyant un jour fort ébranlé, acheva enfin de le déterminer par une eſpèce d'inſulte qu'elle lui fit, & qui marquoit autant l'aſcendant qu'elle avoit pris ſur ſon eſprit, que la foibleſſe de ce Prince & la condeſcendance aveugle qu'il avoit pour les paſſions de ſa femme.

520. ou 521.

Motifs pour entrer dans la Turinge.

Gregor. Turon. l. 3. c. 4.

Elle donna ordre aux Officiers de la table du Roi de ne la couvrir qu'à moitié. Le Roi venant pour dîner, ſurpris de cette nouvelle manière, en demanda la cauſe ; à quoi la Reine répondit fièrement, qu'un Prince qui ſouffroit patiemment de ſe voir privé de la moitié d'un Royaume qu'il devoit poſſéder tout entier, ne devoit pas ſe choquer qu'on ne ſervît ſa table qu'à demi. Là-deſſus lui montrant la facilité de l'entrepriſe pour peu qu'il fût engager les François dans ſon parti, elle le fit enfin réſoudre à déclarer la guerre à ſon frère.

Ibid.

Hermanfroi envoya donc au Roi d'Auſtraſie une perſonne de confiance pour traiter avec lui. Ce Prince, qui ne demandoit pas mieux que d'augmenter ſes Etats d'une partie de la Turinge dont ils étoient frontières, écouta volontiers la propoſition qu'on lui faiſoit ; & le Traité fut conclu à condition de partager également entre

Il ſe ligue avec Hermanfroi contre Baldéric.

eux le Domaine de Baldéric. Thierri peu de tems après entra dans la Turinge avec ſon Armée, & s'y joignit à Hermanfroi. Baldéric, qui avoit eu le tems de ſe mettre en défenſe, les combattit à la tête de la ſienne ; mais il fut défait & tué dans le combat. Tout ſe ſoumit à Hermanfroi, qui pria le Roi d'Auſtraſie de trouver bon qu'il différât l'exécution du Traité, de peur d'aigrir les eſprits des Turingiens ; & il fit ſi bien, qu'il lui perſuada de retirer ſes Troupes de la Turinge, en lui promettant avec ſerment de lui donner dans peu la part des conquêtes qui lui étoit dûe.

Vers l'an 522.

Il eſt trompé par Hermanfroi.

Mais Amalberge n'avoit pas engagé ſon mari en cette guerre criminelle, pour lui en voir partager le fruit avec un autre. Quand Hermanfroi ſe vit paiſible poſſeſſeur de toute la Turinge, il ſe moqua de ſon allié, qui, ſelon le caractère que lui donne un ancien Hiſtorien, n'étant pas moins fin & moins politique, que vaillant & grand Capitaine, diſſimula ſon reſſentiment tandis que Théodoric oncle de la Reine de Turinge vécut ; mais il le fit éclater d'une manière terrible après la mort de ce Prince, ainſi que je le dirai bientôt.

Vir acer & agilis animo, Bello potens & aſtutus ingenio. Autor vitæ Theodoric. Abb. Rhemenſis.

Cependant Clodomir Roi d'Orléans, Childebert Roi de Paris, & Clotaire Roi de Soiſſons, regardoient avec envie ces occaſions que le Roi d'Auſtraſie leur frère, & le jeune Théodebert leur neveu, avoient eu de ſe ſignaler. Ces jeunes Princes étoient tous trois pleins de courage ; mais ils n'avoient pas encore eu lieu de le faire paroître, pour les raiſons que j'ai dites, dont la principale ceſſa vers ce tems là, & leur laiſſa la liberté de faire une guerre qu'ils avoient grande envie & grand intérêt d'entreprendre.

Sigiſmond ſuccède à Gondebaud Roi de Bourgogne.

Gondebaud Roi de Bourgogne étoit mort depuis cinq ou ſix ans. Ce Prince après ſon rétabliſſement dans ſes Etats étoit toujours demeuré attaché à Clovis, dont il redoutoit alors la puiſſance beaucoup plus que celle des Gots. Depuis

puis la mort de Clovis il avoit fait ſa paix avec Théodoric, qui fut bien-aiſe de le détacher par-là d'avec les François, & de le voir au moins neutre. Sigiſmond fils ainé de Gondebaud lui aiant ſuccédé, ſuivit les vues de ſon père en ſe ménageant avec les deux partis. L'alliance qu'il avoit contractée avec Théodoric dont il avoit épouſé la fille, lui répondoit de la protection de ce Prince, & le raſſuroit contre les deſſeins & les entrepriſes des François. Mais la mort de la Reine ſon épouſe, & le deſordre de ſa maiſon qui en fut une ſuite, le priva de cet appui. 522.

Il fait étrangler ſon fils Sigéric. Gregor. Turon. l. 3. c. 5.

En épouſant une ſeconde femme, dont la naiſſance & le nom nous ſont inconnus, il mit le trouble dans ſa famille. Il avoit un fils de ſa prémière femme, nommé Sigéric, déja grand & capable d'appercevoir & de reſſentir la jalouſie d'une belle-mère, mais incapable pour ſon malheur de diſſimuler les chagrins qu'il en recevoit. Ils ne gardoient plus enſemble aucunes meſures: & comme un jour de cérémonie elle paſſoit devant lui vétue à la royale, il ne put s'empêcher de dire tout haut avec indignation, qu'il étoit beau de la voir parée des pierreries de celle qui avoit été ſa maitreſſe & ſa Reine. Parole qui lui couta la vie. Car cette méchante femme, qui avoit de longue main rempli d'ombrages l'eſprit de ſon mari trop crédule, fit ſi bien par des gens ſubornés qu'elle tenoit auprès de lui pour l'exécution de ſes deſſeins, qu'à la fin elle vint à bout de lui perſuader que Sigéric en vouloit à ſa Couronne & à ſa vie; & que s'il ne le prévenoit, il étoit perdu: de ſorte que ſans plus délibérer, & ſans s'éclaircir davantage d'un crime que l'adreſſe des délateurs lui faiſoit paroître évident, il réſolut ſa mort, & le fit étrangler ſecrettement aprés l'avoir fait enyvrer dans un feſtin. Ibid.

Il fait pénitence de ce crime.

Une exécution ſi cruelle & ſi précipitée fit horreur: à peine fut-elle faite, que l'innocence du Prince fut reconnue, Le père, par ſon deſeſpoir & par les tranſports de ſa douleur, fit une ré-

réparation publique à la mémoire de ſon fils. Il
522. ſe retira au Monaſtère d'Agaune appellé aujourd'hui ſaint Maurice, ſur le Rhône entre le Lac de Genève & la Ville de Sion en Valais, qu'il avoit fondé quelques années auparavant, & s'y abandonna pendant pluſieurs mois aux pleurs & à la pénitence.

Cependant les Rois François prévoyant bien que Théodoric, outré de la mort indigne de ſon
Ibid. petit-fils, ne ſe mettoit plus fort en peine de protéger Sigiſmond, crurent cette conjoncture favorable pour faire valoir les prétentions qu'ils avoient ſur le Royaume de Bourgogne.

Cap. 6. Il y a ſujet de croire qu'elles étoient juſtes, puiſque la Reine Clotilde anima elle-même ſes enfans à cette guerre, les faiſant ſouvenir de la manière cruelle dont le Roi ſon père & la Reine ſa mère avoient été maſſacrés par Gondebaud père de Sigiſmond. Elle vint pour cela à Paris, où ſe trouvérent Clodomir, Clotaire & Childebert. Thierri Roi d'Auſtraſie n'y vint pas, & n'entra point dans cette ligue; parce qu'il n'étoit pas fils de la Reine Clotilde, & que par conſéquent il n'avoit pas les mêmes raiſons ni les mêmes droits que les trois autres ſur une partie de la ſucceſſion de Chilpéric père de Clotilde; outre que Sigiſmond prévoyant la tempête, avoit pris de loin des meſures pour empêcher qu'il ne ſe déclarât contre lui. Il y avoit réuſſi en l'engageant dans ſon alliance par le mariage de ſa fille, qu'il lui fit épouſer en ſecondes noces, Thierri aiant perdu quelque tems auparavant ſa première femme.

Gesta Reg. Franc. c. 20.

Il eſt battu par les trois fils de Clovis, & livré à Clodomir.

Par-là il s'ôtoit de deſſus les bras le plus puiſſant de ces quatre Princes: mais Dieu, qui vouloit faire un Saint de Sigiſmond plutôt qu'un Roi glorieux ſur la Terre, rendit ſes précautions inutiles. Les trois frères entrérent en Bourgogne avec leurs Armées jointes enſemble; livrérent la bataille à Sigiſmond & à ſon frère Godemar, qui commandoit avec lui les Bourguignons; les défi-

Gregor. Turon. l. 3. c. 6.

défirent, & les mirent en fuite. Godemar ſe ſauva, & Sigiſmond leur auroit auſſi échapé, ſi Clodomir ravageant tout dans la Bourgogne, n'eût obligé les Bourguignons, ſous peine de voir leur pays entièrement ſaccagé, à lui livrer eux-mêmes leur Roi. 522. Marius Aventic. an. 523.

Cet infortuné Prince fut non ſeulement abandonné, mais encore pourſuivi par ſes propres Sujets, dont un grand nombre ſe joignit aux François pour les conduire par-tout où il pouvoit trouver quelque retraite. Il s'enfuit dans un lieu deſert ſur une montagne que l'Hiſtorien * appelle en Latin *Vereſallis*, ſe coupa les cheveux, & s'y déguiſa en Hermite. On l'y découvrit cependant : quelques Bourguignons l'y vinrent trouver, & faiſant ſemblant d'être touchés de ſon malheur & de l'état pitoyable où ils le voyoient réduit, lui conſeillérent de ſe retirer au Monaſtère de S. Maurice, où il pourroit demeurer caché, & où du moins il ne mourroit pas de faim ; & s'offrirent à l'y conduire ſurement eux-mêmes. Il s'abandonna à eux : mais il ne fut pas plutôt arrivé au Monaſtère, qu'il ſe vit inveſti par les Troupes ennemies. On ſe ſaiſit de lui, & on le conduiſit à Clodomir qui avoit déja en ſa puiſſance la Reine de Bourgogne & deux jeunes Princes ſes fils, l'un nommé Giſclade, & l'autre Gondebaud. Il les envoya tous priſonniers à Orléans, où il ſe rendit bientôt après.

* Paſſio ſancti Sigiſmundi.

Godemar reprend ce que les François avoient pris en Bourgogne.

Les Rois François ne furent pas plutôt revenus chacun dans leur Royaume, que Godemar parut de nouveau à la tête de quelques Troupes qu'il avoit ramaſſées du débris de ſon Armée, reconquit en peu de tems tout ce que les François avoient enlevé du Royaume de Bourgogne, & y prit même la qualité de Roi. Cette révolution ſi ſubite fut, ſelon toutes les apparences, l'effet de quelque meſintelligence entre les trois frères ; au moins voyons-nous que Childebert & Clotaire abandonnérent le deſſein de pouſſer da-

522. vantage la guerre de Bourgogne, & que Clodomir fut le seul des trois qui marcha en campagne l'année d'après.

Clodomir fait jetter Sigismond, sa femme & ses enfans dans un puits. Gregor. Tur. l. 3. 6.

Le prélude en fut bien funeste: car Clodomir avant que de partir pour cette expédition, appréhendant que ces prisonniers ne s'échapassent pendant son absence, prit la résolution de les faire mourir. En-vain le saint homme Avitus, Abbé de Mici auprès d'Orléans, lui demanda grace pour eux au nom de JESUS-CHRIST, lui promettant la victoire de la part de Dieu, s'il vouloit leur accorder la vie, & lui prédisant un funeste sort pour lui & pour les siens, s'il exécutoit un dessein si barbare: il ne put être fléchi. Il prononça l'arrêt de mort contre le père, la mère & les enfans; l'arrêt fut exécuté, & les corps furent ensuite jettés dans un puits. * Ce fut une vengeance étudiée, pour rendre le destin de cette malheureuse famille plus semblable à celui de la maison de la Reine Clotilde, dont le père, la mère & les frères avoient été aussi cruellement traités par Gondebaud père de Sigismond, après qu'il les eut surpris dans la Ville de Vienne; ainsi que je l'ai raconté dans l'Histoire de Clovis.

Le lieu où cette exécution se fit est appellé par le Moine Aimoin du nom de *Calomnia*; & l'on prétend avec beaucoup de vraisemblance que c'est un Village proche d'Orléans nommé aujourd'hui Coulmiers, où il y a une Eglise dédiée sous le nom de S. Sismond ou Sigismond, qui est un Prieuré dépendant de l'Abbaye de Mici appellée maintenant Saint Mesmin.

Telle fut la fin de ce Prince, qui dans la ferveur

* C'étoit une vengeance assez ordinaire parmi les François, de jetter leurs ennemis dans des puits. La Loi Salique ordonne des peines particulières pour cette espèce de crime, tit. 44. & en quelques autres endroits.

veur de la pénitence qu'il fit pour expier le péché qu'il avoit commis dans la mort de ſon fils, demandoit ſouvent à Dieu de lui faire la grace de l'en châtier en cette vie comme il le jugeroit à propos, & de ne pas attendre à l'en punir dans l'autre. Il fut exaucé. Sa vie à cela près avoit toujours été très ſainte. Inſtruit par l'Evêque de Vienne Avitus, il avoit reconnu & abjuré publiquement les erreurs de l'Arianiſme; ce que ſon père Gondebaud n'avoit jamais oſé faire, appréhendant la révolte de ſes Sujets. Il fut après ſa chute, comme un autre David, un parfait modèle de pénitence; & il reçut d'une manière ſi chrétienne & ſi ſoumiſe aux ordres de Dieu, la mort qu'on lui fit ſouffrir, que la voix du peuple le mit depuis au nombre des Saints; & il a toujours été honoré dans l'Egliſe de ce glorieux titre. 522.

Godemar perd la bataille de Véſeronce, & Clodomir y eſt tué. Ibid.

Clodomir cependant ſe voyant abandonné de ſes deux autres frères, & ne ſe croyant pas tout ſeul aſſez fort pour aller forcer Godemar dans la Bourgogne, avoit invité le Roi d'Auſtraſie à ſe joindre à lui, & l'y avoit enfin engagé. Mais ce Prince aiant appris la mort de Sigiſmond, dont j'ai dit qu'il avoit épouſé la fille, proteſta qu'à la vérité il tiendroit la parole qu'il avoit donnée à ſon frère, & qu'il attaqueroit avec lui les Bourguignons; mais que cela ne l'empêcheroit pas de venger la mort de ſon beau-père. Ils ſe mirent donc tous deux en campagne, & la jonction des Armées ſe fit en un lieu nommé Véſeronce aſſez près du Rhône & au-delà de la Ville de Vienne. Godemar y perdit encore la bataille & fut mis en fuite. Clodomir dans la chaleur de la pourſuite emporté par ſon cheval ſe trouva engagé au milieu des fuyards, & s'apperçut qu'il n'avoit preſque perſonne à ſa ſuite. Il s'arrêta, pour attendre quelques-uns de ſes gens. Quelques Bourguignons qui s'étoient ralliés, aiant reconnu ce Prince à ſa longue chevelure & remarqué ſon embarras, lui firent ſigne comme

s'ils avoient été des François. Il avança vers eux : mais dès qu'il fut à portée il fut percé de plusieurs coups & tué sur la place.

524. Ibid.

Les François taillent en pièces les Bourguignons.

Godemar lui aiant fait couper la tête, la fit mettre au bout d'une lance, & marcha fièrement aux François, suivi de quelques bataillons qu'il avoit de nouveau formés, persuadé que cette vue leur feroit tomber les armes des mains. Mais il en arriva tout autrement : la mort de leur Roi victorieux changea leur courage en fureur. Animés du desir de la venger, ils se jettent dans le moment sur ce reste de Bourguignons, les taillent en pièces, courent toute la Bourgogne, y mettent tout à feu & à sang, faisant passer au fil de l'épée, femmes, enfans, vieillards ; & ils ne sortirent point de ce malheureux pays qu'après l'avoir entièrement désolé.

Gesta Regum Franc. c. 21.

La mort de Clodomir est rapportée par Grégoire de Tours de la manière que je viens de la raconter. Frédégaire y ajoute une circonstance, & prétend qu'il fut trahi par les gens du Roi d'Austrasie, qui l'abandonnérent dans la poursuite des ennemis. Cela s'accorde assez avec la parole que Thierri avoit lâchée en partant pour cette guerre, qu'il vengeroit la mort de son beau-père.

Godemar se relève encore une fois.

Quoi qu'il en soit, ce brave Prince à la fleur de son âge, qui ne pouvoit être guères de plus de trente ans, périt au milieu de sa victoire, laissant trois fils en bas âge. L'ainé nommé Théodebalde ou Thibaud, le second appellé Gunthaire, & le troisième Clodoalde, sur lesquels la prédiction du saint Abbé, qui avoit en-vain demandé grace à Clodomir pour Sigismond, fut accomplie dans la suite d'une manière encore plus tragique que sur leur père même, dont la mort si prompte n'avoit déja que trop vérifié cette prédiction.

Les Auteurs de notre Histoire qui ne se sont jamais mis fort en peine d'en lier les événemens,

&

& encore moins de deſcendre dans le détail du gouvernement politique de ce tems-là, nous laiſſent à deviner ce qui arriva du Royaume d'Orléans après la mort de Clodomir. Ils nous diſent bien que la Reine Clotilde ſe chargea de l'éducation des trois jeunes Princes ; mais en même tems ils nous donnent aſſez à entendre qu'elle ne quitta pas pour cela ſa vie privée ; & il paroît qu'elle n'eut jamais la conduite ni la régence de leur Etat. Un Hiſtorien de l'Empire a écrit que les frères de Clodomir ſe ſaiſirent chacun d'une partie de ſon Royaume ; & c'eſt ce qu'il y a de plus vraiſemblable, & ce qui donna lieu à Godemar de ſe relever encore une fois, tandis que ſes ennemis étoient occupés à envahir ce qui étoit à leur bienſéance de la ſucceſſion de leur frère. 524. Agathias. Godemarus iterum regnum recepit. Gregor. Tur. l. 2. c. 6.

Il reconquit ſon Royaume ; c'eſt-à-dire, la plus grande partie de ce que les François avoient pris ſur lui : car on avoit fait en même tems une autre brèche, qu'il ne fut pas en ſon pouvoir de réparer.

Théodoric Roi d'Italie, voyant les François fondre ſur la Bourgogne, jugea à propos d'envoyer une Armée dans la partie de la Provence qui lui appartenoit, de peur qu'il ne leur prît envie, après avoir ſubjugué le Royaume de Bourgogne, de pouſſer leurs conquêtes juſques dans ſes Etats qui en étoient frontières.

Il perd une partie de la Provence.

Le Général de cette Armée étoit ce brave Capitaine Tulus, qui ſe ſignala dans la bataille d'Arles contre les François ſous le règne de Clovis. Il ne fit aucun acte d'hoſtilité ſur les terres de Bourgogne ; mais il ſonda les eſprits des Provençaux d'entre la Durance & le Rhône, ſujets de Sigiſmond, & leur perſuada qu'étant ſur le point de changer de maître, ils trouveroient autant leur compte pour le moins à ſe ſoumettre au Roi d'Italie qu'aux Princes François. De ſorte qu'après la priſe de Sigiſmond ils ſe donnérent à Tulus, qui, ſans coup férir, acquit à ſon Epiſt. Athalar. apud Caſſiod. l. 8. Epiſt. 10.

Mai-

524. Maitre les Villes de Cavaillon, d'Apt, de Carpentras, d'Orange, de Troiſchâteaux, de Gap, dont les Evêques qui avoient ſouſcrit l'an cinq cens dix-ſept au Concile d'Epaone convoqué par l'ordre de Sigiſmond, ſe trouvent depuis avoir ſouſcrit au quatrième Concile d'Arles aſſemblé par la permiſſion & dans le Royaume de Théodoric l'année 524, qui fut celle de la mort de Clodomir.

Mort de Théodoric. Par les réflexions que l'on peut faire ſur l'Hiſtoire de ces tems-là, on voit que les guerres ne finiſſoient pas toujours par des Traités de paix écrits & faits dans les formes. Souvent les deux partis laſſés de la guerre ſe tenoient en repos comme de concert, & demeuroient comme ils ſe trouvoient: & c'eſt ainſi que ſe termina celle-ci entre les Bourguignons & les François. Godemar ne pouvant mieux faire, ſe contenta de ce qui lui reſtoit après leur retraite, & laiſſa aux Gots ce qu'ils avoient pris entre le Rhône & la Durance. Ainſi les Gaules demeurérent aſſez tranquilles près de deux ans, à moins qu'on ne place dans cet intervalle les excurſions de quelques Barbares du Nord, dont il eſt parlé dans la Vie de ſaint Maur Abbé. Ces Barbares exercérent de grandes cruautés, principalement ſur les terres de Clotaire; mais elles n'eurent point d'autres ſuites. Il eſt fait auſſi mention vers ce tems-là de quelques différends entre ce Prince & Childebert, qui ſe terminérent à quelques courſes & à quelques ravages que l'on fit de part & d'autre. Mais la mort du Grand Théodoric Roi d'Italie, qui arriva à Ravenne deux ans après celle de Clodomir, cauſa bien du changement dans les affaires des Gaules & d'Italie, & donna commencement à de grands mouvemens.

Vita ſancti Mauri.

An. 526. *Chronic. Marii.*

Jamais un Prince de ce caractère & de cette puiſſance ne meurt après un long règne, que la ſcène du monde ne change, à moins qu'il n'ait un ſucceſſeur capable de tenir toutes choſes en état, & d'étouffer d'abord toutes les ſemences de

de révolution; ce qui ne ſe trouva pas alors. Ce Prince avoit règné plus de trente-trois ans, gouvernant en maitre abſolu un très vaſte Empire, redouté de tous ſes voiſins, aimé & reſpecté de ſes Sujets. Il n'avoit point d'enfans mâles, mais ſeulement deux petits-fils enfans de deux de ſes filles, l'une deſquelles nommée Amalazunthe avoit été mariée à Eutharic Prince de l'illuſtre famille des Amales dont Théodoric étoit lui-même, & l'autre appellée Théodécuſe qui avoit épouſé Alaric Roi des Viſigots. Ces deux Princes étoient morts du vivant de Théodoric. Le fils d'Alaric & de Théodécuſe étoit le jeune Amalaric, dont j'ai parlé à l'occaſion de la mort de ſon pere tué par Clovis à la bataille de Vouillé. Le fils d'Eutharic & d'Amalazunthe s'appelloit Athalaric. C'étoit à celui-ci que Théodoric avoit toujours deſtiné le Royaume d'Italie ou l'Empire des Oſtrogots; & il avoit conſervé à l'autre le Royaume des Viſigots, dont on ne pouvoit lui diſputer la poſſeſſion depuis la mort de ſon père Alaric. 526.

Sa ſucceſſion eſt partagée entre ſes deux petits-fils.

Le partage de cette ſucceſſion ſe fit à l'amiable. Athalaric, avec l'Italie & tout ce qui en dépendoit du côté de l'Empire d'Orient, eut la Provence dans les Gaules. Amalaric, outre ce qui lui appartenoit au-delà des Pyrénées dans l'Eſpagne, eut en-deçà la Septimanie ou Languedoc, & établit le ſiège de ſon Empire à Narbonne. Quoiqu'Athalaric n'eût que neuf à dix ans, les Oſtrogots cependant ne firent nulle difficulté de le reconnoitre pour leur Roi, & conſentirent que pendant ſa minorité Amalazunthe eût la Régence de l'Etat. Ce fut une des Princeſſes des plus habiles & des plus malheureuſes qui furent jamais, & qui, malgré les furieuſes traverſes que lui cauſérent les plus puiſſans de la Cour & du Royaume, le maintint toujours en paix pendant ſon gouvernement, dont la fin fut la ruïne de toute la Nation Oſtrogotique. Jornandes c. 59. Ibid.

Les deux plus grands ennemis qu'elle eut à crain-

craindre au dehors, furent du côté de l'Orient
526. l'Empereur Juſtinien, qui ſuccéda à ſon oncle l'Empereur Juſtin peu de tems après la mort de Théodoric ; & du côté de l'Occident, Thierri Roi d'Auſtraſie. Le prémier ne fut pas plutôt ſur le Trône, qu'il ſongea à profiter de la minorité d'Athalaric pour reconquérir l'Italie : & le ſecond crut que le tems étoit venu d'unir à l'Empire des François, le peu qui reſtoit aux Gots dans les Gaules. Mais tous deux eurent des raiſons de ne ſe pas ſi-tôt déclarer, & de ne pas attaquer d'abord directement les Oſtrogots.

Juſtinien jugea que dans le deſſein qu'il avoit formé de réunir à l'Empire ces grands & bons pays que les Barbares en avoient démembrés, il falloit commencer par l'Afrique, & tâcher d'y exterminer les Vandales avant que d'en venir aux Gots d'Italie. Il ſe contenta de fomenter les diviſions parmi ceux-ci, & pour cela il entretint toujours des correſpondances avec Amalazunthe, & en même tems avec les plus grands ennemis du gouvernement de cette Princeſſe.

Procop. l. 1. de bello Goth. c. 2.

Pour Thierri, avant que d'attaquer cette puiſſante Nation, il réſolut de détruire ou d'affoiblir les forces d'un Prince qui y avoit été extrêmement attaché de tout tems, & dont il auroit toujours à craindre une diverſion très-incommode à l'extrémité de ſes Etats de la Germanie ; c'étoit Hermanfroi Roi de Turinge. L'infidélité dont nous avons vu que ce Roi avoit uſé à ſon égard quelques années auparavant, en refuſant de lui faire part des conquêtes qu'ils avoient faites enſemble ſur Baldéric frère de ce même Roi, étoit un ſujet de guerre que Thierri avoit toujours tout prêt quand il voudroit s'en ſervir. Il attendit cependant avec patience une conjoncture propre pour le faire ſurement, & elle ſe préſenta vers l'an 531, la meſintelligence
An. 531. étant alors extrême dans l'Italie entre Amalazunthe & les plus puiſſans Seigneurs Oſtrogots : de ſorte qu'elle n'avoit garde alors de ſe brouiller

ler avec les François en faveur d'Hermanfroi.

Thierri engagea Clotaire Roi de Soiſſons à le ſeconder dans cette guerre, & à y venir en perſonne avec ſon Armée. Ce Prince s'étant joint au-delà du Rhin aux Auſtraſiens dont Théodebert fils de Thierri commandoit une partie ſous les ordres de ſon père, ils marchérent tous trois vers la Turinge. Ils y trouvérent Hermanfroi préparé, & qui paroiſſoit réſolu à ſe bien défendre. Il avoit rangé ſon Armée dans une vaſte plaine, & laiſſé devant lui encore un très grand terrein capable de contenir celle des ennemis. Les François s'y rendirent, & s'y mirent en bataille, trouvant le lieu très propre à donner un combat déciſif. 531.

Hermanfroi eſt défait par Thierri. Gregor. Tur. l. 2. c. 7.

Hermanfroi, qui connoiſſoit la puiſſance & la valeur de l'ennemi qui venoit à lui, uſa d'un ſtratagême. Il avoit fait faire pendant la nuit ſur tout le front de ſon Armée quantité de foſſes d'eſpace en eſpace, & les avoit fait recouvrir de gazon, de manière que le champ paroiſſoit tout uni.

Les François voyant qu'Hermanfroi ne s'ébranloit point pour venir à eux, marchérent droit à lui pour l'enfoncer. Les prémiers Eſcadrons ne manquérent pas de donner dans le piège; quantité de chevaux & de Cavaliers furent culbutés dans les foſſés, & écraſés les uns par les autres, ou tués à coups de flèches par les Turingiens, ne pouvant dans cet embarras ſe ſervir de leurs boucliers. Mais le deſordre ne dura pas longtems. Les Princes François en aiant connu la cauſe, firent faire alte aux Troupes qui ſuivoient, & prirent ſur le champ leurs précautions, ſans différer pour cela le combat.

Les foſſes n'étoient pas ſi proches les unes des autres, que quelques Cavaliers ne puſſent marcher de front entre-deux; & elles n'étoient pas ſi cachées, qu'on ne pût s'en appercevoir en y prenant garde. Le Roi de Soiſſons, le Roi d'Auſtraſie & Théodebert aiant fait reconnoître tout le

le champ chacun de leur côté, firent défiler de
531. leur Cavalerie & de leur Infanterie entre toutes ces foſſes en préſence de l'Armée des Turingiens, qui épouvantés de cette hardieſſe, au-lieu de profiter de leur avantage, commencérent à lâcher le pié. Hermanfroi s'enfuit des prémiers; toute l'Armée en déroute le ſuivit auſſi-tôt après; ce ne fut plus un combat, mais un carnage. Pour comble de malheur ils avoient derrière eux, à quelque diſtance de là, la rivière
Ibid. d'Unſtrud ou Unſtrut * qui n'étoit pas guéable. Cet obſtacle donna le tems aux François de joindre la foule des fuyards, qu'ils trouvérent ramaſſés ſur les bords de cette rivière. Hermanfroi même y avoit fait un ralliement, & fit ferme quelque tems; mais il fut encore rompu avec un maſſacre ſi horrible, que le lit de la rivière fut rempli de corps morts, qui ſervirent de pont aux vainqueurs pour la paſſer.

Geſta Reg. Franc. c. 22.

Suivant ce qui étoit fort ordinaire en ce tems-là, & principalement dans ces quartiers de delà le Rhin, où il y avoit très peu de Villes murées, la victoire rendit les vainqueurs maitres de tout le pays. La Ville de Turinge †, qui étoit la Capitale & donnoit le nom au Royaume, fut priſe, miſe au pillage, & réduite en cendres, & les habitans furent menés en eſclavage. La Reine Amalberge, dont l'ambition avoit été la prémière ſource du malheur de ſon mari & de celui de ſes Sujets, ſe ſauva avec ſes enfans chez Théodat ſon frère, qui fut depuis Roi des Oſtrogots.

In Supplem. Fortunati.

Qui le fait jetter du haut d'une mu-

Hermanfroi ſon mari n'eut pas un ſi heureux ſort. Il demeura quelque tems caché; mais Thierri aiant appris où il étoit, lui fit dire qu'il pouvoit venir en aſſurance le trouver à Tolbiac en

* Cette rivière eſt dans ce Canton d'Allemagne qu'on appelle aujourd'hui le pays d'Eichfeld.

† Nous apprenons que la Capitale de cet Etat s'appelloit Turinge, par une Lettre du Pape Grégoire II. *Plebi conſiſtenti Turingi.* T. 1. Concil. Gall. p. 514.

en-deçà du Rhin, où il s'étoit rendu après avoir mis ordre à ſes conquêtes. Hermanfroi vint & y fut bien reçu ; mais comme quelques jours après ils ſe promenoient enſemble ſur les murailles de la Ville, Thierri s'étant un peu écarté, quelqu'un pouſſa Hermanfroi, & le jetta du haut de la muraille dans le foſſé, où il expira ſur le champ. 531. *raille dans le foſſé.*

Thierri eut bien de la peine à ſe diſculper de cette mort, & on ſoupçonna toujours avec beaucoup de vraiſemblance que la choſe s'étoit faite par ſes ordres. Mais ce fut au moins en exécution de ceux de la Juſtice de Dieu, qui vengea par la mort funeſte de ce Prince celle de ſes deux frères, auxquels il avoit ôté les Etats & la vie pour ſatisfaire l'inſatiable ambition de ſa femme, encore plus que la ſienne. Ce ne fut pas-là l'unique occaſion où le Roi d'Auſtraſie fit paroître de la cruauté & de la perfidie enſuite de ſa victoire. Son frère le Roi de Soiſſons penſa périr dans un piège qu'il lui tendit, lorſqu'ils étoient encore enſemble dans Turinge. L'Hiſtoire ne nous marque que le fait, ſans nous en apprendre le motif. *Thierri veut faire périr ſon frère Clotaire.*

Thierri fit entendre à Clotaire qu'il avoit quelque choſe de ſecret à lui communiquer, & qu'il étoit néceſſaire qu'ils euſſent un entretien enſemble ſeul à ſeul. Clotaire, qui ne ſe défioit de rien, vint le trouver chez lui; mais dès la porte de la ſalle il apperçut les piés de quelques Soldats qui étoient cachés derrière une tapiſſerie. Alors entrant en défiance, ſans paroître cependant ni étonné ni ſurpris, il fit ſigne à ſes gens qui étoient demeurés dehors, d'avancer & d'entrer avec lui. Thierri voyant par-là ſon coup manqué, ne parut point non plus déconcerté, & entretint ſon frère de diverſes choſes touchant leurs intérêts communs. Il affecta même de lui marquer plus de cordialité que jamais, & lui fit préſent d'un fort beau baſſin d'argent, qui étoit apparemment quel- Gregor. Tur. c. 7.

quelque pièce du Tréſor du Roi de Turinge *, Clotaire le reçut & l'en remercia avec une égale
531. diſſimulation, prit congé de lui & s'en retourna à ſon camp, bien réſolu de ne plus donner dans de pareilles embuſcades.

Quelques-uns ont conjecturé, mais c'eſt une conjecture toute pure, qu'un deſſein ſi criminel avoit été l'effet d'une jalouſie d'amour. Clotaire dans le pillage de la Turinge avoit fait mettre en aſſurance dans ſa tente une nièce d'Hermanfroi encore toute jeune, mais infiniment belle, dont il fut charmé, & qu'il épouſa en effet dès qu'elle fut en âge. Elle s'appelloit Radegonde; c'eſt elle que ſa qualité de Sainte a rendu beaucoup plus illuſtre encore que celle de Reine de France. A la vérité, il n'eſt pas impoſſible que Thierri eût été pris de la même paſſion que Clotaire. Ces deux faits même ſont rapportés ſi proche l'un de l'autre dans nos anciens Auteurs, qu'ils pourroient, ſelon les régles, fonder l'Epiſode d'un Roman. Mais ce n'eſt pas une raiſon ſuffiſante à un Hiſtorien pour les faire ainſi dépendre l'un de l'autre. Si j'avois quelque parti à prendre là-deſſus, j'aimerois mieux attribuer un projet ſi noir à l'extrême paſſion de régner ſeul

* Cette eſpèce de préſent étoit alors à la mode, comme on le voit par quelques paſſages de Grégoire de Tours, & entre autres par celui du l. 3. chap. 14. où, parmi les préſens que Childebert fit à ſon neveu Théodebert, après que ce jeune Prince eut été élevé ſur le Trône d'Auſtraſie, il y avoit une demi-douzaine de ces ſortes de baſſins; & au l. 6. c. 2. parmi les préſens que Chilpéric envoya à Tibère Conſtantin Empereur de Conſtantinople, il y avoit un baſſin d'or enrichi de pierreries, qui peſoit cinquante livres. L'Hiſtorien même appelle ce baſſin du nom *Miſſorium*, qui ſignifie un préſent que l'on envoie. Siſenande Roi des Viſigots en Eſpagne fit préſent à Dagobert I. d'un autre, qu'Aëtius avoit donné autrefois à Toriſmond; & dans la Vie de S. Martin, il eſt dit que le Tyran Maxime lui fit préſent d'un baſſin de porphyre.

ſeul dans les Gaules, que tous ces Princes avoient héritée de Clovis leur père. Cela paroît dans toute leur conduite. C'étoit l'unique ſource de la mauvaiſe foi dont ils uſérent tant de fois les uns avec les autres, & de cette cruauté inouïe dont nous verrons bientôt encore de nouveaux exemples qui feroient horreur dans des Barbares les plus féroces, & qu'on eſt à plus forte raiſon ſurpris de trouver dans des Princes Chrétiens, qui ne vivoient plus dans les marais & dans les bois de la Germanie. Mais c'étoient des reſtes du génie barbare, que ni le climat ni le Chriſtianiſme n'avoient pu encore tout-à-fait adoucir. Cela n'étoit point particulier aux Rois des François, comme on le voit par tant d'exemples que j'ai rapportés en paſſant, des Rois des Gots, des Bourguignons, & des Turingiens. 531.

La Princeſſe Radegonde eſt amenée en France avec ſon frère.

La Princeſſe Radegonde avoit encore un frère qui fut auſſi amené avec elle en France, & qui fut aſſaſſiné quelques années après par l'ordre de Clotaire, dans le tems qu'il prenoit des meſures pour ſe retirer à la Cour de Conſtantinople auprès d'un couſin germain, qui s'y étoit ſauvé après la bataille d'Unſtrud, & que l'Empereur conſidéroit beaucoup. In Supplement. Fortunati. Gregor. Turon. l. 2. c. 7.

Tandis que le Roi d'Auſtraſie ſoumettoit tout dans la Turinge, & qu'il étendoit de ce côté-là les bornes de ſon Empire, le bruit ſe répandit en Auvergne à l'autre bout de ſes Etats, qu'il avoit été tué dans la bataille contre Hermanfroi. Il n'en fallut pas davantage à Childebert Roi de Paris, pour ſe déterminer à fondre dans cette Province à deſſein de s'en emparer. Il avoit alors une Armée ſur pié, & étoit déja en marche pour la raiſon que je vais dire.

Amalaric épouſe Clotilde ſœur des Rois de France &

Amalaric Roi des Viſigots étant monté ſur le Trône incontinent après la mort de Théodoric ſon grand-père & ſon tuteur, redoutoit la puiſſance des François qui avoit été ſi funeſte à Alaric ſon père. Il ſongea d'abord à ſe les rendre amis;

531. *Il maltraite pour la Religion.* Procop. l. 1. de bello Goth. c. 13. * Procope se méprend lorsqu'il dit qu'elle étoit sœur de Théodebert. Gregor. Turon. l. 3. c. 10.

amis; il fit pour cet effet demander en mariage à Childebert & à Clotaire la Princesse Clotilde leur sœur *, & ils la lui accordérent. La différence de Religion rompit bientôt la bonne intelligence qui devoit être entre le mari & son épouse. Clotilde étoit aussi bonne Catholique, qu'Amalaric étoit obstiné Arien. Il fit tout ce qu'il put pour l'engager à changer de créance, & à communiquer avec ses Ariens; mais voyant qu'il n'y gagnoit rien par la douceur & par les caresses, il employa la rigueur & les moyens les plus violens, jusqu'à l'abandonner aux insultes & aux outrages de la populace. C'étoit principalement lorsque cette pieuse Princesse alloit à l'Eglise, qu'elle se trouvoit exposée à ces insolences: on l'accabloit de malédictions & d'injures, & quelquefois de boue & d'ordures, comme une infame.

Elle en fait des plaintes à ses frères.

Sa patience, & la bonté de la cause pour laquelle elle souffroit, la soutinrent assez longtems au milieu de cette persécution; mais enfin la brutalité d'Amalaric aiant été jusqu'à la frapper & à la blesser, elle ne put s'empêcher de faire des plaintes à ses frères des traitemens qu'on lui faisoit endurer. La manière dont elle s'y prit ne pouvoit être plus touchante. Elle envoya secrettement à Childebert par un homme affidé un mouchoir teint de son sang, avec une Lettre dans laquelle elle lui découvroit l'état déplorable où elle étoit réduite.

Ce spectacle remplit Childebert d'horreur, & eut tout son effet: car il résolut sur le champ d'aller à la tête d'une Armée enlever sa sœur à ces barbares Visigots, & de tirer une vengeance signalée de l'affront qu'ils faisoient à son sang & à toute la Nation Françoise. Il étoit en chemin pour le Languedoc, & passoit par le Berri dont il s'étoit saisi après la mort de Clodomir Roi d'Orléans, lorsqu'on lui apporta le faux avis de celle de son frère le Roi d'Austrasie. Il suspendit pour quelque tems l'ardeur de sa vengeance, pour profiter

fiter de l'occaſion; & tournant tout d'un coup à gauche il marcha droit à la Ville d'Auvergne: c'eſt celle qui porte aujourd'hui le nom de Clermont, & qui a laiſſé celui d'Auvergne au pays dont elle eſt la Capitale. 531.

Où il eſt introduit. Cap. 9.

C'étoit un homme de qualité nommé Arcade, Sénateur de la Ville, qui avoit mandé à Childebert la mort de Thierri. Il l'avoit en même tems aſſuré de ſon attachement, & de ſon crédit ſur l'eſprit des Bourgeois, & qu'il le rendroit maitre de la Place. Childebert en approcha à la faveur d'un brouillard très épais, & aiant trouvé les portes fermées, il donna à Arcade le ſignal dont ils étoient convenus. Celui-ci fit auſſi-tôt rompre la ſerrure d'une des portes, & y introduiſit Childebert avec ſes Troupes.

Il abandonne peu de tems après cette ville.

Mais à peine ce Prince avoit reçu les hommages de ſes nouveaux Sujets, qu'il vint des nouvelles certaines de la victoire complette que Thierri avoit remportée ſur le Roi de Turinge, & qu'il avoit déja repaſſé le Rhin. Ce fut un coup de foudre pour Arcade & pour ſon parti, auſſi-bien que pour Childebert, qui prit ſur le champ la réſolution de ſe retirer & de continuer ſon voyage vers les Etats d'Amalaric, abandonnant cette malheureuſe Ville au reſſentiment de ſon Prince. J'en rapporterai les terribles effets, quand j'aurai raconté la ſuite de l'expédition de Childebert, & ſes autres exploits de cette année.

Il conduit ſon Armée en Languedoc. Cap. 10.

Il conduiſit ſon Armée en Languedoc, & non pas en Eſpagne, comme l'ont écrit quelques-uns trompés par le texte de Grégoire de Tours; ne ſachant pas que la Septimanie ou le Languedoc s'appelloit quelquefois alors du nom d'Eſpagne, parce qu'il étoit ſous la domination d'un Prince qui étoit Roi d'Eſpagne: à peu près de même que la partie des Pays-Bas qui appartient aujourd'hui au Roi d'Eſpagne, s'appelle la Flandre Eſpagnole *. Ama-

* Pour montrer que le pays des Viſigots en-deçà

531. Amalaric averti de la marche des François, assembla aussi une Armée, & les attendit auprès de Narbonne sa Capitale. Il fit cependant équiper quelques vaisseaux où il mit ce qu'il avoit de plus précieux, résolu en cas de malheur de se jetter dedans & de passer en Espagne. Le combat se donna sous les murailles de Narbonne. Il fut très opiniâtré ; mais enfin les François, qui étoient alors en possession de battre tous leurs ennemis, & de les battre par-tout, remportérent la victoire, dont le fruit fut la prise & le pillage de Narbonne, la délivrance de la Reine Clotilde, & la mort d'Amalaric de quelque manière qu'elle soit arrivée; car tous les anciens Historiens convenant du fait, ne s'accordent sur presque aucune des circonstances.

Il bat Amalaric, & se rend maitre de Narbonne.

Procop. l. 1. de bello Goth. c. 13.

Les uns disent qu'après la bataille perdue, Amalaric aiant gagné ses vaisseaux, crut avoir encore assez de tems pour rentrer dans Narbonne, & en enlever une cassette de pierreries qu'il y avoit oubliée ; que cependant il avoit été coupé par un détachement de l'Armée des François, qui se saisit du port avant qu'il eût pu regagner son vaisseau; que se voyant perdu il courut vers une Eglise de Catholiques, pour y trouver un asyle; mais que dans le chemin il fut atteint & tué sur la place d'un coup de lance, par un François qui le poursuivoit. L'Historien Procope le fait mourir dans le combat même. Un autre Ecrivain de l'Histoire des Gots dit qu'Amalaric ne fut pas tué à Narbonne; mais que s'étant sauvé

Gregor. Turon. l. 1. c. 10. Procop. l. 1. de bello Goth. c. 13. Isidor. Hispal.

des Pyrénées s'appelloit quelquefois du nom d'Espagne, voici une preuve convainquante. Grégoire de Tours, l. 2. chap. 26. dit que Volusien Evêque de Tours fut relégué en Espagne par Alaric; & au l. 10. ch. 31. il dit que cet Evêque fut envoyé en exil à Toulouse: donc selon lui le pays de Toulouse s'appelloit alors du nom d'Espagne. *In Hispanias est quasi captivus abductus, sed protinus vitam finiit. l. 2. ch. 26. Apud urbem Tolosam exilio condemnatus, in eo obiit. l. 10. ch. 31.*

vé en Eſpagne, & ſa fuite l'y aiant rendu mépriſable aux ſiens, ils l'avoient tué eux-mêmes. 531.
C'eſt dans cette diverſité ce qui me paroît de plus vraiſemblable, d'autant que ce fait eſt rapporté par un Hiſtorien de la Nation, qui écrivoit en Eſpagne, & peu éloigné de ce tems-là. Il ajoute dans la ſuite de ſon Hiſtoire une circonſtance de la mort du ſucceſſeur d'Amalaric, par laquelle il nous fait aſſez connoitre l'auteur de celle de ce Prince même. Ce ſucceſſeur fut ce Teudis, dont j'ai déja parlé, qui après avoir règné en Eſpagne du tems de Théodoric ſous le nom de Gouverneur, conſerva une grande partie de ſon autorité ſous le règne d'Amalaric; & bien qu'il ne pût pas ſe défendre de le reconnoitre pour ſon Souverain légitime, il eut encore après la mort de ce Prince le crédit & tous les amis néceſſaires pour ſe faire élire Roi des Viſigots. Or lui-même au bout de quelques années d'un gouvernement, où il imita fort la ſage conduite & la modération de ſon ancien maitre Théodoric, aiant été aſſaſſiné dans ſon Palais, il défendit à ſes Sujets en mourant de venger ſa mort ſur celui qui l'avoit poignardé: *Parce*, dit-il, *que Dieu m'a fait ſouffrir par la main de cet aſſaſſin la peine du crime que j'ai commis autrefois, en tuant moi-même le Chef de ma Nation.* Paroles qui ſemblent ſignifier clairement, que c'étoit lui qui avoit tué Amalaric. Ibid.

Childebert après ſon expédition reprit la route de Paris avec la Reine ſa ſœur; mais cette Princeſſe ne gouta pas longtems le plaiſir de la liberté. Elle mourut en chemin, moins de la fatigue du voyage, que de l'altération qu'avoient cauſé dans ſon tempérament les maux qu'elle avoit ſoufferts pour ſa Religion. De manière qu'on la pourroit regarder comme une véritable Martyre. Son corps fut porté à Paris, & inhumé auprès de celui de ſon père le grand Clovis.

Du riche butin que l'Armée Françoiſe fit dans le Languedoc, le Roi ſe réſerva les dépouilles

531. des Egliſes Ariennes, qui conſiſtoient en ſoixante Calices & quinze Patènes de pur or, & vingt Miſſels ou Livres d'Evangiles couverts de lames d'or & ornés de pierres précieuſes. Il en uſa en Prince fort religieux, & voulut que tout celà demeurât en ſon entier pour être employé à l'uſage des Autels dans diverſes Egliſes de ſon Royaume, auxquelles il en fit préſent.

Soit que Childebert après ſa victoire eût abandonné le Languedoc, ſoit que Theudis ſucceſſeur d'Amalaric eût chaſſé les Garniſons Françoiſes, il eſt certain que cette Province fut longtems depuis ſous la Domination des Viſigots; & que ce ne fut que ſous le Miniſtre de Charles-Martel qu'elle fut unie à la Couronne Françoiſe. Mais Childebert fit peu de tems après une conquête plus durable, & contribua beaucoup à mettre pour toujours la famille de Clovis en poſſeſſion d'un nouvel Etat qui lui étoit déja échappé pluſieurs fois, je veux dire le Royaume de Bourgogne.

Clotaire Roi de Soiſſons, Childebert Roi de Paris, & Thierri Roi d'Auſtraſie, tout frères qu'ils étoient, n'avoient guères alors d'autre union que celle que leur ambition leur inſpiroit; c'étoit l'unique raiſon qui les diviſoit, ou les réconcilioit entre eux; toujours prêts, dans l'eſpérance de s'aggrandir, à ſe liguer contre un ennemi commun, mais à condition de devenir enſuite ennemis mortels.

Après l'expédition de Turinge, Clotaire & Childebert ſe trouvérent plus unis que jamais par les défiances qu'ils avoient tous deux conçues de Thierri, qui avoit voulu faire périr Clotaire, & que Childebert avoit offenſé par ſon irruption dans l'Auvergne. Cette intelligence des deux Rois leur fit concevoir le deſſein d'attaquer enſemble la Bourgogne. Mais ſe défiant de leur ainé, ou ne ſe croyant pas aſſez forts ſans ſon ſecours, ils réſolurent de ſe réconcilier avec lui, & lui propoſer d'entrer dans leur ligue. Il

Gregor. Turon. l. 3. c. 11.

les

les refusa, parce qu'il n'osoit lui-même se fiér à eux: ils entreprirent de l'y contraindre en gagnant les principaux Officiers de son Armée, & faisant répandre le bruit parmi ses Soldats que jamais conquête n'avoit été plus nécessaire & plus à la bienséance de la Nation, ni plus capable de les enrichir tous. La chose alla jusqu'à la sédition; de sorte que les Chefs de l'Armée de Thierri lui déclarérent que s'il ne vouloit marcher à leur tête avec les autres François, on ne laisseroit pas de les suivre, & qu'on marcheroit sans lui. 531.

Thierri fait marcher son Armée en Auvergne.

Thierri fort surpris, mais néanmoins sans trop s'étonner, usa en même tems dans cette occasion, de fermeté & de condescendance. Il répondit fièrement à ceux qui lui portérent cette parole, que ce n'étoit pas aux Soldats à donner la loi à leur Général & à leur Roi; qu'il voyoit bien ce qui les tenoit, qu'ils avoient pris goût au butin; que celui qu'ils avoient fait en Turinge devoit les avoir contentés; qu'il ne refusoit pas de leur en fournir de nouveau, mais que ce ne seroit pas en les menant en Bourgogne; qu'il y en avoit ailleurs de tout prêt qui les attendoit, sans qu'il dût leur coûter beaucoup de sang & de fatigues; qu'il avoit des Sujets mutins à châtier en Auvergne, & qu'il vouloit y conduire son Armée pour l'y faire vivre à discrétion. Il le fit en effet au-plutôt; mais la rigueur dont il usa d'abord aiant irrité ce peuple naturellement altier & courageux, il le trouva plus difficile à dompter qu'il n'avoit espéré, & se vit obligé à faire une guerre & des siéges dans les formes, qui l'arrêtérent longtems.

Childebert & Clotaire attaquent Godemar Roi de Bourgogne.

Childebert & Clotaire, qui susciteient apparemment & entretenoient sous-main ces soulèvemens des Auvergnacs, prévirent bien que le Roi d'Austrasie auroit assez d'occupation chez lui pour ne les pas troubler dans leurs desseins; ainsi malgré le refus qu'il avoit fait de se joindre à eux pour faire la guerre au Roi de Bourgogne,

gogne, ils ne laiſſérent pas de l'entreprendre.

531. Godemar Roi de Bourgogne, aſſez ſemblable à ſon père par les viciſſitudes de la bonne & de la mauvaiſe fortune, & par ſon adreſſe à réparer ſes pertes, s'étoit non ſeulement remis en poſſeſſion des Villes que les François lui avoient enlevées dans la dernière guerre, mais encore il s'étoit prudemment ſervi de l'occaſion de la minorité du Roi Athalaric, pour ſe faire rendre celles dont les Oſtrogots s'étoient emparés en Provence entre la Durance & le Rhône. Il repréſenta à la Régente Amalazunthe l'injuſtice dont on avoit uſé à ſon égard; que tandis qu'il étoit accablé par les François ennemis irréconciliables des Gots, Théodoric lui avoit débauché ſes Sujets de Provence, & s'étoit ſaiſi de ſes Places, ſans qu'il lui eût donné le moindre ſujet de mécontentement; que ſi on vouloit les lui rendre, il demeureroit éternellement attaché à la Nation Gotique, & toujours prêt à recevoir & à exécuter les ordres qu'on lui envoieroit de la part de ceux qui la gouvernoient. Godemar repréſentoit toutes ces choſes les armes à la main, offrant néanmoins de congédier ſon Armée, pourvu qu'on le contentât.

Amalazunthe qui avoit en ce tems-là des affaires à démêler avec l'Empereur d'Orient, & à qui on en faiſoit tous les jours chez elle en Italie, ſe fit un honneur de rendre juſtice à Godemar; & lui reſtitua la partie de Provence dont il s'agiſſoit, aux conditions qu'il lui avoit propoſées. C'eſt de quoi le Sénateur Caſſiodore, dont elle écoutoit les conſeils, la loue beaucoup dans une Lettre qu'il écrivoit au Sénat pour le prier de remercier le Prince & cette Princeſſe de la grace qu'ils lui avoient faite en l'honorant de la Charge de Préfet du Prétoire. Ainſi Godemar étoit en poſſeſſion de tout ou preſque tout ce que l'on appelloit le Royaume de Bourgogne, lorſque Childebert & Clotaire vinrent l'attaquer.

L. II. epiſt. 1.

Le

Le ſujet ou le prétexte de cette guerre, s'il y en eut, car alors il n'y en avoit pas toujours, put bien être cette nouvelle union du Roi de Bourgogne avec les Oſtrogots, que l'on regardoit en France comme les plus dangereux ennemis de l'Etat. Les deux Rois François commencérent par le ſiége de la Ville d'Autun qu'ils emportérent, après avoir défait & mis en fuite le Roi de Bourgogne qui étoit venu au ſecours. La priſe de cette Ville leur aiant ouvert le pays, ils s'avancérent juſqu'à Vienne * ſur le Rhône, & la prirent auſſi. Ce furent-là les plus conſidérables conquêtes de cette prémière Campagne, † pendant laquelle le Roi d'Auſtraſie faiſoit de ſon côté la guerre en Auvergne. 532.

Ils prennent Autun & Vienne.

Gregor. Turon. l. 3. c. 11.

Si-tôt qu'il fut entré dans la Province, il mit au pillage tous les lieux par où ſon Armée paſſa, & la terreur ſe répandit par-tout. Etant arrivé devant la Capitale, il la fit inveſtir comme une Ville ennemie, & campa tout à l'entour. Elle avoit fermé ſes portes, non pas pour réſiſter, mais ſeulement pour empêcher que les Soldats n'y entraſſent avant qu'elle eût imploré la miſéricorde du Prince.

Thierri aſſiége la Capitale de l'Auvergne & la prend.

* Grégoire de Tours ne parle que d'Autun, mais les ſouſcriptions du ſecond Concile d'Orléans tenu dans le Domaine de Childebert en 533 l'année d'après, prouvent que la Ville de Vienne avoit auſſi été priſe ſur le Roi de Bourgogne, puiſque Julien Evêque de cette Ville ſouſcrivit à ce Concile.

† C'eſt ſans aſſez de raiſon, que Mr. de Valois & quelques autres font finir la guerre & achever la conquête de Bourgogne par les François dans cette prémière Campagne de l'an 532; car Marius Evêque de Lauſane dit expreſſément que le Royaume de Bourgogne ne fut entièrement ſoumis qu'en l'an 534. De plus, dans le Concile d'Orléans tenu l'an 533 par les ordres de Childebert, on ne voit d'Evêques du Royaume de Bourgogne que celui d'Autun & de Vienne: or ſi toute la Bourgogne eût été ſubjuguée l'année précédente, il y en auroit eu beaucoup d'autres de ce Royaume.

ce. Cependant tout le peuple, avec ſon ſaint
532. Evêque Quintien, proſterné devant les Autels, s'adreſſoit à Dieu en pleurant & en gémiſſant, pour le prier d'appaiſer la colère de celui dont il avoit le cœur entre les mains. Au-lieu de gens armés ſur les murailles de la Ville, on y voyoit du camp le ſaint Prélat à la tête de ſon troupeau marcher en proceſſion, levant tantôt les mains au Ciel, tantôt les portant vers la tente du Prince, que rien de tout cela ne touchoit, & qui avoit pris la réſolution de raſer les murailles de la Ville, & d'y faire entrer ſon Armée par les brèches pour mettre tout à feu & à ſang; mais Dieu écouta ſon ſaint Serviteur.

Comme le Roi dormoit la nuit, il eut une viſion ou un ſonge qui l'épouvanta de telle ſorte, qu'il ſe leva tout hors de lui, & ſortit de ſa tente en courant ſans ſavoir où il alloit. Un de ſes principaux Officiers le ſuivit, & l'aiant fait revenir à lui; comme il eut appris le ſujet de ſa frayeur, il lui dit: „ Seigneur, nous avons af-
„ faire à un Saint, & tous ces Martyrs dont les
„ Egliſes entourent cette Ville, ſont des murail-
„ les plus fortes que celles que vous prétendez
„ renverſer. " Ces paroles firent tout l'effet qu'elles devoient ſur l'eſprit du Roi. Il réſolut ſur le champ de recevoir les ſatisfactions de cette pauvre Ville, quitta la réſolution qu'il avoit priſe d'en faire raſer les murailles, & d'envoyer le ſaint Evêque Quintien en exil, & défendit à ſes Soldats de faire aucun dégât à huit lieues à la ronde.

Ibid.

Il fut reçu dans la Ville avec toutes les ſoumiſſions poſſibles & avec le reſpect d'un peuple conſterné, qui ſe croyoit à la veille de ſa ruïne. Il voulut ſeulement punir le Sénateur Arcade, celui qui avoit fait venir Childebert & l'avoit introduit dans la Ville; mais il s'étoit depuis longtems mis en ſureté & s'étoit retiré à Bourges, Ville du Domaine de Childebert. Sa mère & une ſœur de ſon père, qui étoient de-

Gregor. Turon. l. 3. c. 12.

meu-

meurées dans la Ville, furent chaſſées, & reléguées à Cahors, & tous leurs biens confiſqués. 532.
Quelques autres, qui avoient été de la même intelligence, ſe jettérent dans des Places fortes, en réſolution d'y tenir contre l'Armée du Roi.

Il prend auſſi quelques autres Places dans le Pays.

Il marcha d'abord au Château d'Outre *, où une partie des rebelles s'étoient retirés. Il y trouva tant de réſiſtance, qu'il fut contraint de lever le ſiége, ou plutôt apparemment il en fit ſemblant, pour mieux couvrir l'intelligence qu'il avoit dans la Place. Les aſſiégés voyant l'Armée partie, ne ſongeoient plus qu'à ſe réjouïr ſans plus faire de garde, lorſque le Roi étant revenu ſur ſes pas, ſe ſaiſit d'une des portes, qui lui fut livrée par un domeſtique d'un Prêtre nommé Procule, Tréſorier de l'Egliſe d'Auvergne. Le Château fut pillé; tout ce qui s'y trouva d'Habitans ou de Soldats fut paſſé au fil de l'épée, ou fait eſclave. Entre autres ce Prêtre Procule homme fier & ambitieux, qui avoit été grand perſécuteur de ſon Evêque ſaint Quintien, & qui fort vraiſemblablement ne s'étoit jetté dans cette Place que parce qu'il avoit eu part à la conjuration d'Arcade, ſe ſauva dans l'Egliſe, & y fut aſſommé au pié de l'Autel.

* *Utrenſe Caſtrum*, aujourd'hui *Volore*. Valeſ. in Not. Gall. Gregor. Turon. in vitis PP. c. 4.

De là, l'Armée alla aſſiéger le Fort Méroliac †; c'étoit une Place que ſa ſeule ſituation rendoit imprenable. Elle étoit bâtie ſur un roc élevé de cent piés au-deſſus de la plaine, & eſcarpé tout à l'entour: elle étoit d'une ſi grande étendue, que dans l'enceinte des murailles on y labouroit, & on y recueilloit aſſez de blé pour nourrir les Habitans & la Garniſon; il y avoit un grand étang & des ſources dont l'eau étoit fort bonne: de manière que les aſſiégés, à qui rien ne manquoit, regardoient avec mépris l'Armée Royale campée au pié du rocher. Ils firent

Gregor. Turon. l. 3. c. 13.

Ibid.

† M. de Valois dans ſa Notice des Gaules croit que c'eſt ce qu'on appelle aujourd'hui Oliergue auprès de Tiern.

rent ſortir pendant la nuit un Parti de cinquante
532. hommes pour aller courir la campagne, & faire quelque butin ſur les Ennemis ; & ce fut-là la cauſe de leur perte. Le Roi en aiant été averti, détacha après eux quelques Cavaliers, qui les coupérent, les inveſtirent & les prirent priſonniers. Il profita de ce petit avantage, & dans la difficulté qu'il voyoit à forcer une Place de cette nature, il uſa d'un ſtratagême de guerre dont on s'eſt ſervi pluſieurs fois.

Il fit lier ces priſonniers, & on les conduiſit en cet état juſqu'au pié du roc, aiant chacun derrière eux un Soldat le ſabre à la main ; & il déclara aux aſſiégés, que s'ils ne ſe rendoient ſur le champ, il alloit faire couper la tête à tous ces malheureux. Ce ſpectacle les conſterna, les uns aiant un frère, les autres un fils, les autres quelque parent ou quelque ami dans cette infortunée troupe. La choſe réuſſit au gré du Roi. La Garniſon capitula, & ſortit la liberté & la vie ſauve, & en payant une ſomme d'argent aſſez modique. Le Roi d'Auſtraſie crut avoir tout fait par la priſe d'une Place de cette importance, & que perſonne dans le pays n'oſeroit plus branler. Mais quand le peuple eſt une fois en mouvement, il faut du tems pour lui faire reprendre ſa prémière aſſiette & le remettre dans ſon ancienne tranquillité. A peine Méroliac étoit-il rendu, qu'on vint apporter au Roi la nouvelle d'un nouveau ſoulèvement dans un autre endroit de l'Auvergne. Il étoit d'autant plus dangereux, qu'il avoit un Chef d'importance : c'étoit un Seigneur nommé Mundéric, qui étoit, ou du moins qui ſe diſoit de la Famille Royale de Clovis.

Nouveau ſoulèvement en Auvergne ; Mundéric en eſt le Chef.

Aimoin l. 2. c. 8.

Les Troupes de Thierri avoient entièrement ruïné la campagne ; & les payſans réduits à la dernière néceſſité, ne ſongeoient de leur côté qu'à piller & à trouver de quoi vivre. Ce fut de ces ſortes de gens dont Mundéric fit un petit corps d'Armée, avec laquelle il commença à cou-

Il lève une petite Armée.

courir l'Auvergne ; il eut même la hardieſſe de ſe donner le nom de Roi, qui lui appartenoit, diſoit-il, à plus juſte titre qu'à celui qui le portoit depuis ſi longtems en traitant ſes peuples avec tant de rigueur. 532.

Thierri avant que de faire d'autres démarches avec un ennemi qu'il mépriſoit, lui envoya un Héraut pour lui porter ordre de mettre bas les armes, de venir inceſſamment le trouver, lui promettant ſureté, d'écouter ſes prétentions & de le ſatisfaire, ſi elles étoient juſtes. Mais il n'eut point d'autre réponſe de cet avanturier, ſi-non que c'étoit lui qui étoit Roi, & qu'il n'avoit garde de ſe mettre entre ſes mains. Gregor. Turon. c. 14.

Et ſe jette dans une Place forte, où il eſt aſſiégé.

Sur cette réponſe le Roi fit un détachement de ſon Armée ſous un de ſes Généraux, pour aller forcer ce rebelle. Si-tôt que Mundéric ſut qu'on venoit à lui, comme il ne ſe fioit pas à ſes Troupes pour une bataille, il ſe jetta avec ce qu'il avoit de meilleurs Soldats dans une Place forte dont il s'étoit rendu le maître: nos Hiſtoriens l'appellent en Latin *Victoriacum*. C'eſt le nom qu'on donnoit autrefois à pluſieurs petites Villes de France, que l'on nomme aujourd'hui Vitri. On voit dans un ancien Cartulaire de Brioude, un lieu nommé *Victoriacus*, qui pourroit être le Vitri dont il s'agit ici. Tom. 1. de l'Hiſtoire de la Maiſon d'Auvergne par Mr. Baluſe, vers la fin.

On inveſtit la Place, & le ſiége avoit déja duré ſept jours, pendant leſquels Mundéric fit de vigoureuſes ſorties. Celui qui commandoit le ſiége, dit au Roi que l'affaire étoit plus difficile qu'on n'avoit cru, & que cette Place, défendue par un homme auſſi déterminé que Mundéric, dureroit longtems: c'eſt ce qui obligea Thierri à tenter de nouveau la voie de la négociation. Il appella un de ſes domeſtiques nommé Arégiſile, homme auſſi adroit que hardi & entreprenant: il lui dit qu'il attendoit de lui un ſervice important; qu'il étoit queſtion d'engager Mundéric à ſortir de ſa Place à quelque prix que ce fût; qu'il falloit qu'il ſe ſervît de tout ſon eſprit pour Gregor. Turon. c. 14.

cela; que pourvu qu'il en vînt à bout, quelque
532. moyen qu'il prît, il ſeroit toujours avoué.

Arégiſile lui aiant promis de faire ſon poſſible pour le ſatisfaire, partit auſſi-tôt, & fit demander permiſſion à Mundéric de l'aller trouver pour lui faire de nouvelles propoſitions de la part du Roi. Etant entré dans la Ville, il lui repréſenta la témérité de ſon entrepriſe; que quelque habile qu'il fût, tout ce qu'il pouvoit eſpérer étoit de faire durer le ſiège; que le pis-aller du
Ibid. Roi ſeroit, s'il ne pouvoit pas le forcer, de le réduire par la famine, & qu'étant maitre de la campagne & de tout le pays d'alentour, ce moyen étoit ſûr & infaillible. Qu'il devoit donc ſonger à rentrer dans ſon devoir tandis qu'il y avoit encore lieu à la clémence, & à tâcher de mériter ſa grace en épargnant au Roi la peine & la dépenſe d'une plus longue attaque.

Ce diſcours fit effet ſur l'eſprit de Mundéric, qui avoit déja réfléchi ſur le pas dangereux où il s'étoit engagé. „ Je vois bien, répondit-il à A-
„ régiſile, le péril où je ſuis; mais il vaut mieux
„ pour moi, pour mes enfans, & pour mes a-
„ mis engagés par leur malheur dans mon parti,
„ que nous périſſions ici tous enſemble en com-
„ battant en gens de cœur, que par la main d'un
„ bourreau. Car que pouvons-nous attendre
„ autre choſe d'un Prince qui ne pardonne à per-
„ ſonne ?"

Il ſe rend. „ J'ai ordre de ſa part, reprit Arégiſile, de
„ vous aſſurer du pardon, pourvu que vous lui
„ remettiez la Place; & de vous jurer ſur l'Au-
„ tel, ſi vous l'exigez, que vous ſerez à la Cour
„ ſur le même pié que vous y étiez auparavant.
„ Allons de ce pas à l'Egliſe, & je vous en fe-
„ rai le ſerment." Mundéric après avoir délibéré quelque tems accepta le parti, fit jurer ſur l'Autel à Arégiſile ce qu'il lui avoit promis, & ſortit avec lui du Fort pour aller trouver le Roi.

Thierri le fait aſſaſſiner. En ſortant il tenoit Arégiſile par la main, & trouva à quelque diſtance du Château une grande

de foule de peuple qui attendoit le ſuccès de cette négociation : pluſieurs Soldats s'y étoient mêlés, qui regardoient tous fixement Mundéric. Arégiſile en s'approchant leur demanda en colère, s'ils n'avoient jamais vu Mundéric, qu'ils le regardoient ſi attentivement ? Cette parole étoit le ſignal qu'il leur avoit donné pour mettre Mundéric en pièces. Ils vinrent donc incontinent fondre ſur lui l'épée à la main ; mais ils ne le purent faire ſi promptement, qu'il n'eût le tems de ſe débaraſſer d'Arégiſile qui le voulut ſaiſir, & de lui paſſer au travers du corps une eſpèce de lance qu'il avoit à la main, en lui diſant, *Parjure, tu me fais périr, mais tu périras avant moi* ; & auſſi-tôt tout furieux il ſe jetta avec quelques-uns de ſes gens qui l'avoient ſuivi, au milieu de cette troupe de Soldats dont il étoit inveſti, où il ne ceſſa de tuer & d'abattre à ſes piés tous ceux qu'il put joindre, juſqu'à tant que lui-même percé de pluſieurs coups tomba par terre & expira. Sa mort fit perdre courage à ceux qui étoient dans le Fort. Ils ſe rendirent au Roi ; & par ce moyen l'Auvergne fut pacifiée, & entièrement ſoumiſe. Cet avantage étoit conſidérable pour le Roi d'Auſtraſie ; mais il étoit le fruit d'un parjure & d'un ſacrilège : choſe dont nous verrons beaucoup d'exemples dans la ſuite. 532.

Ainſi finit l'année 532. On vit dès le commencement de la ſuivante l'ambition de deux de nos Rois s'emporter juſqu'à l'action la plus cruelle & la plus barbare qui ſe puiſſe imaginer, & dont je voudrois épargner au Lecteur le récit affreux, ſi je le pouvois ſans manquer contre les règles de l'Hiſtoire. 533. *Action barbare de Childebert & de Clotaire.*

J'ai dit que Clodomir Roi d'Orléans, tué dans la guerre contre les Bourguignons, avoit laiſſé trois fils preſque au berceau, & que leur aieule la Reine Clotilde élevoit à Tours. Son intention étoit, ſi elle l'eût pu, de les faire règner, & de partager entre eux le Royaume de leur père. Gregor. Turon. l. 3. c. 18.

re. Elle ne fit que trop connoître ſon deſſein
533. là-deſſus ; & ſa trop grande tendreſſe ne ſervit qu'à avancer leur père.

Comme un jour elle étoit venue à Paris avec les trois petits Princes, Childebert écrivit de cette Ville à Clotaire Roi de Soiſſons, que la Reine leur mère étoit arrivée avec ſes petits-fils ; qu'il ſavoit avec certitude la paſſion qu'elle avoit de les voir ſur le Trône de leur père ; qu'elle prenoit des meſures pour cela ; qu'il étoit à propos qu'il vînt inceſſamment à Paris, pour délibérer avec lui de ce qu'ils avoient à faire en cette conjoncture. Clotaire partit auſſi-tôt & ſe rendit à Paris.

Cependant Childebert faiſoit ſemblant de n'avoir point d'autres vues, que celles de la Reine ſa mère ; & fit courir le bruit que le voyage du Roi de Soiſſons n'étoit que pour régler de concert les uns avec les autres le partage de la ſucceſſion du feu Roi Clodomir entre ſes trois enfans.

Clotaire étant arrivé & s'étant abouché avec Childebert, ils envoyérent de leur part à la Reine Clotilde demander les jeunes Princes, afin, Ibid. diſoient-ils, de leur donner en cérémonie la qualité de Roi, & de les faire reconnoître & ſaluer comme tels par le peuple de Paris, avant qu'ils allaſſent prendre poſſeſſion chacun de leur Domaine.

La ſainte Princeſſe ne pouvoit recevoir une plus agréable nouvelle. Elle les fit partir ſans délibérer, & leur dit en les embraſſant : „ Allez, mes enfans, j'oublie en ce moment la „ mort funeſte de votre père, puiſque je vais „ avoir la conſolation de vous voir régner en ſa „ place. "

Ibid. Mais ſa joie fut courte ; car ils ne furent pas plutôt arrivés au Palais de Childebert, qu'on arrêta leurs Gouverneurs & toute leur ſuite, & qu'on leur donna à eux-mêmes des Gardes dans un appartement ſéparé, ſans leur permettre d'avoir communication avec qui que ce fût.

La Reine reconnut alors, mais trop tard, la faute qu'elle avoit faite de les avoir amenés à Paris ;

Paris; & ce qui étoit de pis encore, de les avoir avec tant de crédulité mis entre les mains de leurs oncles. Mais elle fut bien plus surprise, lorsque quelques jours après, Arcade ce Sénateur qui avoit livré la Ville d'Auvergne à Childebert, la vint trouver de la part des deux Rois; & lui présenta des ciseaux & une épée nue, lui disant que le sort de ses petits-fils dépendoit du choix qu'elle feroit de l'une de ces deux choses. On lui faisoit entendre par-là, qu'il falloit que ces Princes consentissent à renoncer au Trône en se faisant couper les cheveux, ou à mourir. 533.

Cette proposition jetta la Reine dans une consternation extrême, & s'abandonnant aux reproches, & détestant la perfidie dont on usoit envers ses petits-fils, il lui échapa dans le fort de sa douleur de dire qu'elle aimoit mieux les voir morts, que réduits à la condition de Sujets.

Arcade prenant cela pour sa réponse, va la porter à Childebert & à Clotaire en présence de deux de ces petits Princes, qu'on avoit averti de l'alternative & de l'incertitude de leur sort. Clotaire, sans tarder davantage, prend par le bras l'aîné âgé de dix ans, le jette par terre, & lui enfonce le poignard dans le cœur. L'autre qui n'avoit guères que sept ou huit ans court tout effrayé en criant & en pleurant se jetter aux piés de son oncle Childebert, & le prie en lui serrant les genoux de lui sauver la vie. Ce Prince, tout dur qu'il étoit, fut attendri par les pleurs de ce pauvre enfant; & ne pouvant lui-même retenir ses larmes, conjura Clotaire de ne pas passer outre, & se mit entre lui & le petit Prince. Alors ce furieux levant le poignard sur Childebert, lui dit les yeux tout étincelans de colère : „ C'est toi qui m'as engagé à commettre ce „ crime; & tu recules! Meurs toi-même, ou „ laisse-moi achever ce que j'ai commencé "; & lui arrachant en même tems l'enfant, il l'égorge, & sort de la chambre pour en aller faire autant au troisième. Mais il avoit été caché par des Ibid. Ibid.

perſonnes à qui cette cruelle exécution fit hor-
533. reur; & ce fut apparemment par les gens de Childebert. Clotaire ne put jamais le découvrir; mais il acheva d'aſſouvir ſa rage ſur les Gouverneurs & ſur les domeſtiques qu'on avoit arrêtés avec eux, & qui furent tous aſſaſſinés par ſon ordre. Celui qui avoit échappé étoit Clodoalde, qui prit le parti de ſe faire couper les cheveux, & d'entrer, quand il fut en âge, dans les Ordres ſacrés. C'eſt ſon nom, quoique fort défiguré, que porte maintenant l'Egliſe & le Village de S. Clou auprès de Paris, où il fut enterré, & où il eſt aujourd'hui honoré. Heureux de n'avoir pas été Roi, puiſque cela lui ſervit à ſe faire Saint.

Clotaire & Childebert s'étoient ſaiſis chacun d'une partie du Royaume de Clodomir auſſi-tôt après ſa mort *; & ainſi, s'il y eut encore quelque accord ou quelque convention ſur cela après le meurtre des jeunes Princes, ainſi que le
Cap. 15. dit Grégoire de Tours, ce ne fut que pour régler quelques points particuliers, ou quelques limites, ou quelques échanges qui accommodoient l'un & l'autre, que ce nouveau Traité ſe fit.

Thierri ſe réconcilie avec ſes deux frères.

Il eût été aſſez naturel que Thierri Roi d'Auſtraſie eût reſſenti la mort cruelle & injuſte de ſes neveux, & qu'il en eût tiré vengeance; mais ſans avoir participé au crime, il jouïſſoit d'une partie du fruit, s'étant après la mort de Clodomir emparé de l'Anjou †, & il n'étoit pas d'humeur à le rendre, comme il eût été de ſon devoir

* Grégoire de Tours nous apprend l. 4. c. 12. que Childebert avant la mort des jeunes Princes étoit maître du Berri, qui avoit été aſſurément du Royaume de Clodomir.

† Au moins Théodebert fils de Thierri étoit-il maître de l'Anjou, comme il paroit par la Vie de ſaint Maur. Or on ne voit pas par quelle autre voie cette Province eût pu lui échoir.

voir de le faire, ſi Clodoalde fût rentré dans la ſucceſſion de ſon père. Ainſi, loin de prendre en main la cauſe de ſes neuveux, il ſe réconcilia avec ſes deux frères. Ils ſe donnérent même mutuellement en ôtage, Childebert & lui, pluſieurs enfans de Sénateurs de leur Royaume: mais s'étant de nouveau brouillés, ils firent eſclaves, chacun de leur côté, la plupart de ces jeunes gens, nonobſtant leur qualité; mais pluſieurs d'entre eux trouvérent moyen de s'évader & de regagner leur patrie. 533.

L'union de Thierri avec Clotaire ne fut guéres plus durable. Ils avoient fait enſemble une ligue pour reprendre les Places que les Oſtrogots leur avoient enlevées après la mort de Clovis, &, que Thierri lui-même ſe voyant le plus foible avoit depuis cédées par un Traité à Théodoric. Clotaire, ainſi qu'il en étoit convenu avec Thierri, avoit envoyé une Armée de ce côté-là ſous la conduite de ſon fils ainé Gunthier; & Thierri en avoit pareillement envoyé une autre ſous la conduite de ſon fils Théodebert. Cap. 21.

Gunthier s'avança juſqu'à Rodez, & ſans paſſer plus outre, s'en retourna: l'Hiſtoire n'a point marqué la raiſon de cette retraite. Ainſi Théodebert demeura ſeul à faire la guerre. Il prit cette Place que les Catholiques qui y étoient les plus forts, lui rendirent malgré les Viſigots. Il en prit encore une autre auprès de Béſiers nommée Déas, que les uns croyent être Diou, & les autres Montadié. Il en envoya ſommer une troiſième de ſe rendre, appellée encore aujourd'hui Cabrière, menaçant de bruler tout le pays d'alentour, ſi on ſouffroit l'attaque, & de faire eſclaves tous ceux qui ſe trouveroient dans le Fort. *Théodebert prend pluſieurs Places ſur les Oſtrogots.* Vita ſanct. Dalmatii.

Ce Fort ou ce Château appartenoit à une Dame de qualité nommée Deutérie, de famille Gauloiſe, dont le mari s'étoit retiré à Béſiers. Sur la ſommation de Théodebert, elle lui envoya de ſes gens pour le complimenter, & lui dire qu'on

533. qu'on ne prétendoit point arrêter ſon Armée en défendant la Place contre un Prince invincible comme lui; qu'il pouvoit y venir quand il le jugeroit à propos, & qu'on lui en préſenteroit les clés. Théodebert étant arrivé, Deutérie vint au-devant de lui pour le recevoir, & fit par ſa beauté une conquête de ſon vainqueur. Ce Prince la retint depuis pluſieurs années auprès de lui comme ſa femme; quoiqu'elle eût encore ſon mari, & que lui-même fût marié depuis peu de mois avec la Princeſſe Wiſigarde, fille de Vacon Roi des Lombards.

Jamais les deſordres ne furent plus grands en cette matière, qu'ils l'étoient alors dans les Cours de France; & Théodebert ne faiſoit en cela rien de pis que ſon oncle Clotaire, qui avoit épouſé la femme de Clodomir ſon frère, peu de tems après la mort de ce Prince, quoiqu'il eût déja une autre femme; & il en eut trois pendant quelque tems, dont deux étoient ſœurs. Ces mauvais exemples des Princes étoient ſuivis par les particuliers, & nous voyons dans le troiſième & dans le quatrième Concile d'Orléans des Canons faits exprès pour réprimer ces effroyables ſcandales.

Concil. Aurel. 3. c. 3. Concil. Aurel. 4. c. 27. & in Conc. Tull. an. 550.

Il aſſiège Arles & en tire une rançon.

Théodebert après s'être rendu maître de toutes ces Places entra en Provence, & ſe préſenta devant la Ville d'Arles. Il y avoit très peu de Soldats, mais elle étoit forte; de ſorte que Théodebert n'oſant l'attaquer, & les Habitans appréhendant d'être forcés, ſi on les attaquoit, on convint de part & d'autre que la Ville rachéteroit le pillage de la Campagne, & qu'elle donneroit des ôtages. Les Oſtrogots quelque tems après y jettérent du monde; & même, ſuppoſé que Caſſiodore ne flatte point ſon Roi Athalaric dans l'éloge qu'il en fit au Sénat de Côme, ils préſentérent la bataille aux François, qui ne voulurent point l'accepter.

Gregor. Turon. l. 3. c. 13. Caſſiodor. l. 11. ep. 1.

Cette Armée d'Oſtrogots empêcha les progrès de Théodebert, qui ſe retira en Auvergne pour

y

y paſſer l'Hiver. Thierri, après avoir ſoumis cette Province & puni ſa révolte, en avoit confié le Gouvernement à un Seigneur nommé Sigivalde. Celui-ci qui étoit allié de la Famille Royale, abuſant de ſon autorité, y avoit exercé mille violences, & par lui-même & par ſes domeſtiques qui ne faiſoient que tuer & piller. Convaincu de tant de crimes atroces, Thierri le fit venir à Metz & lui fit couper la tête pour en faire un exemple, & rendre juſtice à ce pauvre peuple, qui depuis deux ou trois ans s'étoit toujours vu accablé de nouvelles miſères; mais pouſſant la ſévérité trop loin, il voulut envelopper Givalde fils de Sigivalde dans le malheur de ſon père, & envoya ordre à Théodebert de l'arrêter & de le faire auſſi mourir. 533.

Théodebert aimoit ce jeune Seigneur, qu'il avoit tenu autrefois ſur les fonts de Baptême. Il l'envoya querir ſecrettement, & lui alant lu l'ordre du Roi, il lui donna le tems de ſe mettre en lieu de ſureté, & lui conſeilla de ne pas paroître en France, tandis que le Roi vivroit. Givalde ſe jetta aux piés du Prince, & après lui avoir marqué la reconnoiſſance que méritoit un ſi bon office, ſe retira à Arles chez les Gots, & de là en Italie. Mais ſon exil ne fut pas long. Thierri tout occupé des grands apprêts qu'il faiſoit pour la conquête de la Provence, que l'état des affaires des Oſtrogots lui eût rendu facile, tomba malade & mourut peu de tems après dans la Ville de Metz, la vingt-troiſième année de ſon règne, n'aiant pas plus de cinquante ans.

Caſſiod. l. 11. ep. 1. Hermanus Contractus in Chron. *Mort de Thierri.*

Ce fut un de ces Princes en qui les vertus & les vices mêlés enſemble méritent beaucoup de louanges, & beaucoup de blâme. Il avoit un eſprit capable de gouverner avec autorité, comme il fit, un auſſi grand Etat que le ſien : il aimoit la guerre, & la faiſoit bien & heureuſement ; mais ſans s'embarraſſer de la juſtice ou de l'injuſtice de celles qu'il entreprenoit. Les Terres qu'il donna à l'Egliſe de Reims & au ſaint Abbé Thierri, 534. *Son caractère.*

In vita ſancti Theodorici Abbatis.

534. Thierri, ſont des marques de ſa piété, mais qui coûtent beaucoup moins aux grands Princes que de modérer leurs convoitiſes. Il aima & honora pluſieurs grands ſerviteurs de Dieu qui vécurent de ſon tems, & en particulier il eut toujours beaucoup de reſpect pour ſaint Nicète Evêque de Trèves, qu'il éleva à cette dignité par l'eſtime qu'il faiſoit de ſa vertu, & comme pour le récompenſer de la franchiſe avec laquelle il le reprenoit quelquefois de ſes déréglemens. Il fit faire une eſpèce de Corps ou de Collection de Droit, qui contenoit les Loix des François, celles des Allemands, & celles des Bavarois; car ſa domination s'étendoit au-delà du Rhin ſur tous ces Peuples, & les Saxons même furent ſes tributaires. Il changea dans ces Loix diverſes choſes, pour les accommoder à certaines coutumes établies parmi ſes Sujets; il y en ajouta d'autres; il en retrancha quelques-unes, principalement celles où il reſtoit encore quelque veſtige de Paganiſme. Du reſte ce fut un Prince ambitieux, violent, artificieux, fourbe & perfide à l'excès. En un mot, il eut pluſieurs de ces qualités qui font un grand Roi, & en même tems beaucoup de celles qui font un méchant homme.

Gregor. Turon. in Libell. de vita Nicet.

Præfat. Leg. Sal.

Gregor. Turon. l. 4. c. 4.

Lorſque la maladie de Thierri commença à paroître dangereuſe, on donna avis de la Cour à Théodebert qu'il y alloit de ſes intérêts les plus eſſentiels d'y venir inceſſamment; qu'on ſavoit que ſes deux oncles, le Roi de Paris & le Roi de Soiſſons, cabaloient déja pour l'exclure du Royaume d'Auſtraſie & pour s'en ſaiſir; & que s'il ne venoit avant la mort du Roi, on ne répondoit pas de ce qui pourroit arriver.

Il faut avouer que la conduite de ces Rois avoit quelque choſe de ſurprenant. Il falloit qu'ils ſe cruſſent tout permis pour leur aggrandiſſement, ou bien que le droit des enfans des Rois à la ſucceſſion de leur père ne fût pas encore tellement établi, qu'il exclût à leur avantage les

frères

frères du Roi mort. Car après la mort de Clodomir, les Provinces qui compoſoient ſon Royaume, ſans avoir égard à ſes enfans, ſe donnérent pour la plupart à Childebert; quelques-unes à Thierri, comme l'Anjou tout-à-fait détaché de ſes autres Etats; & le Maine à Clotaire. Ainſi ces deux Princes voyant le Roi d'Auſtraſie malade, faiſoient leurs brigues pour ſe faire reconnoitre après ſa mort par les Auſtraſiens. Et c'eſt de quoi ceux qui étoient dans les intérêts de Théodebert l'avertirent. 534.

In vita S. Conſtantini Abbatis.

C'étoit à Metz, comme je l'ai dit, que le Roi étoit malade, & Théodebert étoit toujours en Auvergne occupé de ſes nouvelles amours. Néanmoins l'importance de l'affaire dont il s'agiſſoit l'en fit partir promptement; il y laiſſa ſa Maitreſſe, & arriva à Metz quelques jours avant la mort du Roi. Il profita du peu de tems qui lui reſta pour fortifier ſon parti; de ſorte que le Roi étant mort, les efforts & les intrigues de Childebert & de Clotaire n'eurent point d'effet. Les Seigneurs dont les biens relevoient immédiatement de la Couronne, & qui furent depuis appellés du nom de Barons *, firent ſerment de fidélité à Théodebert, & ſe mirent en devoir de le défendre contre quiconque l'attaqueroit. Les deux Rois, que la difficulté de l'entrepriſe avoit déja fort ralentis, s'en déſiſtérent. Théodebert fit tout ce qu'il put de ſon côté pour gagner leur amitié; il leur envoya de riches préſens qu'ils acceptérent, & leur promit ſur-tout de les ſeconder dans la guerre de Bourgogne: ainſi la bonne

Théodebert lui ſuccède. Gregor. Turon. l. 3. c. 23.

Idem, l. 3. c. 24. A Leudibus ſuis deffenſatus eſt.

* Jérôme Bignon, dans ſes Notes ſur les Formules du Moine Marculphe, p. 307. *Leudes*, dit-il, *apud Gregorium Turonenſem ii dicuntur qui fideles Regi ſunt, & nulli præterquam Principi obnoxii ſunt, quos ſequens ætas Barones dixit, &c.* La Note de ce ſavant Magiſtrat, & les preuves dont il l'appuie, montrent la fauſſeté de celle de Vendelin, *In Gloſſario Salico*, qui dit que *Leudes ſunt homines plebei.*

ne intelligence fut parfaitement rétablie entre
534. eux.

Childebert affecta même de convaincre Théodebert de la ſincérité de ſa réconciliation, par les manières tendres & cordiales dont il uſa depuis en ſon endroit. Il le pria de le venir voir à Paris, où il le reçut avec tous les honneurs poſſibles, & lui dit en l'embraſſant, que n'aiant point de fils, il vouloit deſormais lui donner cette qualité, & le regarder comme tel : il lui fit préſent d'armes, de chevaux, & de divers meubles précieux. La ſuite montra qu'il n'y avoit rien en tout cela que de ſincère, & l'union de ces deux Princes fut depuis beaucoup plus étroite, que Clotaire ne l'eût ſouhaité, ainſi que je le dirai bientôt.

SOMMAIRE

DES REGNES

DE CHILDEBERT, DE CLOTAIRE

ET DE THEODEBERT.

Godemar eſt pris, & ſon Royaume de Bourgogne partagé entre Théodebert & ſes oncles. Etat des affaires d'Italie & d'Orient. Amalazunte mère d'Athalaric, Régente du Royaume d'Italie, traite avec Juſtinien. Mort d'Athalaric. Amalazunte fait reconnoitre Théodat Roi d'Italie. Ce Prince la fait arrêter. Enſuite il la fait mourir. Juſtinien veut venger la mort d'Amalazunte. Il envoye des Ambaſſa-

baſſadeurs aux Rois François. Ligue entre Juſtinien & les Rois François. Les Rois de France déclarent la guerre à Théodat. Vitigès eſt mis à la place de Théodat, qui eſt aſſaſſiné. Il épouſe la Princeſſe Matazunte. Il cède la Provence aux Rois François. Il cède auſſi à Théodebert les Alpes Rhétiques. Progrès de Béliſaire en Italie. Vitigès met le ſiège devant Rome & le lève. Il aſſiège Milan avec le ſecours des Rois de France. Négociations entre Juſtinien & Vitigès. Les François entrent en Italie. Ils mettent en déroute les Oſtrogots, & enſuite les Romains. Ils forcent la Ville de Gènes. Théodebert ramène ſon Armée en France. Béliſaire aſſiège Ravenne. Les Rois de France offrent du ſecours à Vitigès. Vitigès ſe rend à Béliſaire, qui le mène à Conſtantinople. Brouilleries entre Clotaire & Childebert. Leur réconciliation. Clotaire & Childebert ſe liguent contre les Viſigots. L'Armée Françoiſe eſt battue à platte couture en Eſpagne. Défaite des Viſigots à Sette. Totila rétablit les affaires des Oſtrogots. Juſtinien cède la Provence aux François. Théodebert refuſe ſa fille à Totila. Il ſe ſaiſit de pluſieurs Places en Italie. Mort de Théodebert. Son caractère. Théodebalde lui ſuccède.

534.

CHILDEBERT, CLOTAIRE, THEODEBERT.

CEPENDANT Théodebert, qui fut un des Rois de la prémière Race le plus accompli, commença un très beau règne par une action bien honteuſe & bien criminelle. Mais que ne

Vers l'an 534.

534. ne fait point la paſſion, quand elle s'eſt une fois emparée du cœur d'un jeune Prince ? Il fit venir Deutérie d'Auvergne, & l'épouſa publiquement, laiſſant là Wiſigarde ſon épouſe légitime, qui demeura cependant toujours en France. Ce commerce ſcandaleux dura ſept ans entiers, pendant leſquels le peuple ne pouvoit s'empêcher d'en murmurer, & il ne finit que par le crime horrible que la jalouſie fit commettre à Deutérie. Elle avoit une fille de ſon légitime mari, qu'elle avoit toujours tenue à la Cour auprès d'elle. Cette fille étant devenue grande & aſſez belle pour effacer ſa mère, elle devint ſa rivale ; au moins Deutérie la regarda-t-elle ainſi. Sa jalouſie alla juſqu'à la faire périr. Elle gagna le Cocher qui menoit quelquefois ſa fille à la promenade ; & comme un jour il la conduiſoit dans une Baſterne * ſur le pont de Verdun, il la fit verſer dans la Meuſe, où elle ſe noya. Le murmure des peuples qui augmentoit, & l'horreur de ce crime, achevérent de détacher Théodebert de cette infame ; il ne la vit plus, & redonna enfin à Wiſigarde la place qui lui étoit dûe ſur le Trône & dans ſon cœur.

Gregor. Turon. l. 3. c. 27.

Cap 26. * J'ai déja dit que c'étoit une eſpèce de chariot.

Godemar eſt pris, & ſon Royaume de Bourgogne partagé entre Théodebert & ſes oncles.

Un des moyens dont Théodebert s'étoit ſervi pour ſe réconcilier avec ſes oncles, avoit été de leur promettre de ſe joindre à eux pour la conquête entière du Royaume de Bourgogne ; ce que le Roi ſon père n'avoit jamais voulu leur accorder. Il ſe mit auſſi-tôt en devoir d'exécuter ſa promeſſe. Cette guerre avoit été interrompue, ou du moins pouſſée fort lentement l'année d'auparavant, d'autant que Childebert étoit toujours en défiance de Thierri, & que Thierri avoit engagé Clotaire à envoyer une partie de ſes Troupes contre les Oſtrogots. Godemar s'étoit ſervi à ſon ordinaire de cette conjoncture pour remettre ſur pié une Armée, & ſe trouvoit encore en état de tenir tête aux deux Rois. Mais la jonction de Théodebert rendit la partie trop inégale ; il

fut

fut attaqué par trop d'endroits & accablé ; & enfin après la perte d'une bataille, il fut pris & enfermé dans un Château où il finit ſes jours ; au moins l'Hiſtoire n'en parle-t-elle plus depuis †.

534. Procop. l. 1. de Bello Goth. c. 13.

Les trois Princes François partagérent entre eux ce Royaume, ainſi qu'un Hiſtorien de la Nation-même nous en aſſure ; & c'eſt ſans aſſez de raiſon que deux * de nos plus habiles Ecrivains ont cru ne pas le devoir ſuivre en cet endroit, perſuadés que la guerre de Bourgogne avoit été achevée, & la conquête de ce Royaume faite dès la prémière année par Clotaire & Childebert, & partagée entre eux deux, ſans que Théodebert y eût eu aucune part. Car outre que cet Auteur étoit du pays, & proche de ce tems-là, nous avons une médaille de Théodebert frappée à Châlons * ſur Saone, qui étoit du Royaume de Bourgogne, preuve invincible qu'il en avoit eu ſa part. De plus Fortunat Auteur contemporain, dans la Vie de Saint Germain Evêque de Paris, écrit que ce Saint n'étant encore qu'Abbé, alla trouver Théodebert à Châlons ſur Saone pour quelques Métairies qui dépendoient de l'Egliſe d'Autun. Or Châlons ſur Saone & Autun étoient du Royaume de Bourgogne. Enfin Théodebert quelques années après envoya dix mille Bourguignons en Italie au ſecours de Vitigès Roi des Oſtro-

Marius Aventic. in chron.

* M. Valois & le P. Jourdan.

* Au cabinet du Roi.

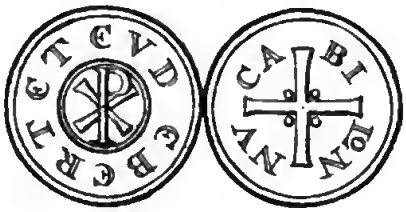

Procop. l. 2. de Bello Goth. c. 12.

† L'Hiſtorien Dupleix dit que Godemar paſſa en Afrique chez les Vandales, mais je ne ſai d'où il a tiré cette particularité.

534. Oſtrogots contre Béliſaire ; ce qu'il n'eût pas pu faire, s'il n'eût été maître d'une partie de la Bourgogne.

Ce fut donc en ce tems-là que le Royaume de Bourgogne fut uni à l'Empire de France, près de cent ans après qu'il eut été fondé dans les Gaules par la Nation Bourguignonne. Cette conquête ajoutoit au Domaine des Rois François non ſeulement preſque tout ce qui porte aujourd'hui le nom de Comté & de Duché de Bourgogne, en y comprenant le Nivernois & quelques autres Villes de ce côté-là ; mais encore elle l'augmentoit de la Savoye & de ce que nous appellons le Dauphiné, de la partie de la Provence qui eſt entre le Rhône & la Durance, des bords du Rhin depuis Bâle juſqu'au-delà de Conſtance, & de preſque tout ce qui eſt entre le Rhône & le Rhin juſqu'aux Alpes.

La Romaine. Les Viſigots. La Turinge. La Bourgogne.

Ce fut la quatrième Puiſſance qui ſuccomba ſous l'effort des armes des François, & dont la deſtruction les rendit plus redoutables que jamais, non ſeulement à leurs voiſins, mais encore à l'Empire même, dont les maîtres furent dans la ſuite obligés de les ménager plus qu'ils n'avoient jamais fait, & de tâcher toujours de les mettre ou de les maintenir dans leurs intérêts.

Etat des affaires d'Italie & d'Orient.

Mais pour mieux entendre les grands & fréquens rapports, que les François commencérent à avoir peu de tems après cette expédition avec l'Empire & avec les Gots d'Italie appellés Oſtrogots, il faut toucher en peu de mots la ſituation où ſe trouvérent les affaires d'Italie & d'Orient dans le tems que Théodebert ſuccéda au Roi Thierri ſon père, qui mourut, comme j'ai dit, lorſqu'il ſe diſpoſoit à conquérir la Provence & ce que les Oſtrogots poſſédoient dans les Gaules juſqu'aux Alpes.

Amalaſunte traite avec l'Empereur

Quelque habile que fût la Princeſſe Amalazunte mère d'Athalaric & Régente du Royaume d'Italie, elle avoit bien de la peine à maintenir ſon autorité ſur un peuple auſſi indocile, & encore auſſi

auſſi barbare qu'étoient les Oſtrogots. Elle fut avertie d'une conſpiration formée contre ſa propre perſonne, & conduite par trois Seigneurs des plus conſidérables de la Nation. Elle la diſſipa en les envoyant tous trois aux extrémités du Royaume, ſous prétexte que leur préſence y étoit néceſſaire pour défendre les frontières contre les entrepriſes des ennemis de l'Etat. Mais comme elle vit que malgré leur éloignement ils entretenoient toujours commerce enſemble, & ne ceſſoient point de cabaler contre elle à la Cour par le moyen de leurs amis & de leurs parens, elle réſolut de les prévenir : mais elle voulut auparavant ſe ménager une reſſource, en cas qu'elle ne réuſſît pas dans un deſſein où elle hazardoit tout. Elle écrivit à Juſtinien, & lui fit demander ſi elle pourroit trouver chez lui un aſyle contre la perſécution de ſes Sujets, & ſi la fille du grand Théodoric pouvoit s'aſſurer de la protection de l'Empereur de Conſtantinople. Juſtinien fut ravi de cette propoſition, qui lui donnoit une ſi belle ouverture pour l'exécution de ſes deſſeins ſur l'Italie. Non ſeulement il écrivit à Amalazunte qu'elle ſeroit reçue à Conſtantinople avec tout l'honneur dû à ſon rang & à ſa naiſſance ; mais même il l'exhorta à ſe mettre au-plutôt en ſureté. Elle lui avoit fait demander, que pour n'être point obligée de faire un ſi long voyage tout d'une traite, il trouvât bon qu'elle s'arrêtât à Epidamne Port du Golfe Adriatique à l'extrémité de la Macédoine, appellé autrement Dyrrachium, & depuis Durazzo. Juſtinien donna ordre qu'on lui préparât là un Palais, & lui fit dire qu'elle y demeureroit autant qu'elle jugeroit à propos, pour paſſer de là à Conſtantinople à ſa commodité.

534. *Juſtinien.*

Procop. l. 1. de Bello Goth. c. 2.

Ibid.

Sur cela elle fit équiper un gros Vaiſſeau, où elle mit une prodigieuſe quantité d'or & d'argent, & tout ce qu'elle avoit de plus précieux. Elle en donna la conduite à un Capitaine homme de confiance, & lui ordonna d'aller à Epidamne,

de ne rien mettre à terre, & d'attendre-là ſes ordres.

534. S'étant donc aſſuré cette retraite au cas qu'elle fût obligée de ſortir d'Italie, ce qu'elle ne vouloit faire qu'à la dernière extrémité, elle appella quelques hommes réſolus, qui lui avoient été de tout tems attachés & fidèles ; leur fit l'ouverture du deſſein qu'elle avoit de ſe défaire de ces trois Chefs de mutins dont l'eſprit brouillon alloit tout perdre ; leur dit qu'elle avoit jetté les yeux ſur eux, comme ſur des perſonnes autant zélées pour ſon ſervice que pour le bien de l'Etat ; & qu'elle mettoit toute ſon eſpérance & le ſalut de la Patrie dans leur adreſſe & dans leur réſolution. Ils acceptérent la commiſſion, toute dangereuſe qu'elle étoit, & exécutérent en effet leurs ordres avec toute la diligence & tout le ſuccès que la Princeſſe pouvoit ſouhaiter. Si-tôt qu'elle en eut eu des avis certains, elle fit revenir ſon Vaiſſeau, rentra dans Ravenne, & gouverna d'une manière plus abſolue que jamais.

Mais elle eut peu de tems après de bien plus grands ſujets d'inquiétude. Elle avoit voulu élever à la manière Romaine, le jeune Roi Athalaric ſon fils, en lui donnant des Précepteurs habiles ; mais les Gots l'avoient obligée de les congédier, ſous prétexte que l'étude & les livres amolliroient le cœur du Prince. Ce défaut d'éducation, l'oiſiveté & la liberté où l'on le laiſſa vivre, firent que n'aiant encore que quatorze ou quinze ans, il ſe trouva tout corrompu de débauches, entièrement gâté à force de boire, & il étoit déja tombé dans une eſpèce de phtiſie qui paroiſſoit mortelle.

Elle traite de nouveau avec Juſtinien.

Amalazunte ne pouvoit plus preſque compter ni ſur la vie de ſon fils, ni ſur ſon affection ; parce que les compagnons des deſordres de ce jeune Prince faiſoient tous leurs efforts pour la lui rendre odieuſe : elle ſavoit d'ailleurs qu'elle étoit plus redoutée qu'aimée des Grands de la Nation, parce qu'elle les tenoit dans le devoir : elle

le prévoyoit l'état fâcheux où elle ſe trouveroit, en cas que le Roi vînt à mourir ; qu'il lui faudroit alors deſcendre du Trône, & ſe voir en bute à ſes ennemis. Toutes ces conſidérations la firent réſoudre à traiter de nouveau avec Juſtinien. 543.

Cependant ce Prince inquiet des délais d'Amalazunte qu'il attendoit toujours à Conſtantinople, & qui ne ſavoit pas encore qu'elle eût fait revenir ſon Vaiſſeau d'Epidamne, avoit fait partir pour l'Italie Alexandre Sénateur de Conſtantinople avec deux autres, ſous prétexte d'aller faire des plaintes de quelques infractions faites au Traité de paix des deux Nations ; mais en effet pour s'inſtruire de l'état des choſes, & de la diſpoſition d'eſprit où étoit cette Princeſſe. Dans une audience ſecrette qu'elle donna à Alexandre, elle convint de nouveau avec lui de ſe retirer à Conſtantinople, & de livrer l'Italie à l'Empereur. Ibid. cap. 3.

Cependant cet Ambaſſadeur de concert avec elle fit ſes plaintes dans le Conſeil touchant le Fort de Lilybée en Sicile, ſoutenant qu'il appartenoit à l'Empereur, & qu'il étoit injuſtement retenu par les Oſtrogots. Il ajouta pluſieurs autres choſes dont l'Empereur témoignoit être fort mécontent. Amalazunte répondit avec fermeté en préſence du Conſeil, & y lut la Lettre qu'elle écrivoit à l'Empereur ſur ce ſujet, dont le contenu étoit : que les choſes deſquelles il ſe plaignoit étoient ſi peu importantes, qu'on voyoit bien qu'il cherchoit à faire querelle à un jeune Prince encore pupile ; que pour le Fort de Lilybée on ne le rendroit pas ; qu'il appartenoit à Athalaric, & que quand il ne lui appartiendroit pas, les bons offices qu'il avoit rendus à l'Empereur pendant la guerre des Vandales, méritoient qu'on le lui cédât. Ibid.

Juſtinien traite en même tems avec Théodat.

Pendant que le Sénateur Alexandre négocioit avec Amalazunte, ſes deux Collègues Hypatius & Démétrius s'étoient abouchés ſecrettement avec le Prince Théodat : il étoit fils d'une ſœur du

du feu Roi Théodoric, & Seigneur de preſque
534. toute la Toſcane où il faiſoit de grandes vexa-
Ibid. tions. Ce Prince pour ſe venger d'Amalazunte qu'il haïſſoit, parce qu'elle ſe ſervoit de tems en tems de ſon autorité pour réprimer ſes violences, s'offrit de vendre cette Province à l'Empereur, à condition d'être reçu dans le Sénat de Conſtantinople avec liberté d'y vivre le reſte de ſes jours : ainſi tout conſpiroit à faire réuſſir les deſſeins de Juſtinien.

Il apprit avec bien de la joie de ſi heureuſes nouvelles, & fit partir un fameux Avocat ou O-
Πέτρος. rateur de Conſtantinople, nommé Pierre, homme d'un talent rare pour la négociation, avec ordre de ratifier en ſecret le Traité fait avec Amalazunte, & en même tems celui qui avoit été auſſi conclu avec Théodat, couvrant encore ſon voyage du prétexte de redemander le Fort de Lilybée.

Mort d'Athalaric. Mais la mort d'Athalaric arrivée ſur ces entrefaites, fit changer de face aux affaires. Amalazunte à qui cette mort, plus prompte qu'on n'avoit cru, n'avoit pas donné le tems d'amener les choſes au point où elle les vouloit conduire, fut obligée de prendre de nouvelles meſures : & voici celles qu'elle prit.

Amalazunte fait reconnoître Théodat Roi d'Italie. Comme elle ne pouvoit ſe réſoudre à quitter le gouvernement d'un État qu'elle n'auroit pu que difficilement retenir, elle ſe détermina à faire un Roi, à condition qu'il lui en laiſſeroit l'autorité & la puiſſance. Elle jetta pour cela les yeux ſur Théodat, dont la meilleure qualité étoit de ſavoir bien le Latin & la Philoſophie de
Cap. 4. Platon ; mais qui ne ſavoit ce que c'étoit que la guerre & le gouvernement, & qu'elle connoiſſoit pour un homme fort lâche, qui n'aimoit que l'oiſiveté & l'argent.

L'aiant fait venir, elle lui dit que la mort du Roi ſon fils ne l'avoit point ſurpriſe, que les Médecins depuis longtems l'avoient aſſurée qu'il ne pouvoit pas aller loin ; que depuis ce tems-là, aiant

aiant eu deſſein de conſerver la Couronne dans la Famille du grand Théodoric, dont lui ſeul reſtoit après la mort du Roi, ſa ſeule crainte avoit toujours été qu'il ne s'en rendît indigne en s'attirant le mépris ou la haine des Oſtrogots; que c'étoit dans cette vue qu'elle avoit quelquefois employé la ſévérité à ſon égard, pour adoucir l'eſprit de ceux qui ſe plaignoient de lui, & pour lui faire prendre une meilleure conduite; qu'elle y avoit réuſſi, & que la modération dont il uſoit depuis quelque tems l'avoit rendu moins deſagréable à la Nation; qu'elle avoit aſſez d'autorité & de pouvoir pour ſe l'aſſocier, & le faire reconnoitre Roi des Oſtrogots; qu'elle avoit déja ménagé toutes choſes pour cet effet; mais qu'elle exigeoit de lui une condition, ſavoir que comme il n'avoit pas encore aſſez d'habileté dans le gouvernement, ni d'expérience dans les affaires, il lui en laiſſât le maniement ſans le communiquer à des Miniſtres, & elle lui demanda ſon ſerment ſur cet article. Il le fit auſſi-tôt en lui donnant toutes les marques poſſibles de reconnoiſſance, pour un bienfait auſſi grand que celui-là, dont il lui étoit uniquement redevable. 534.

Cette Princeſſe étoit trop habile pour compter beaucoup là-deſſus; mais c'étoit tout ce qu'elle pouvoit faire de meilleur dans l'embarras où la mort trop prompte du Roi l'avoit jettée. Elle eſpéroit au moins par-là gagner du tems, & ſe donner le loiſir, au cas qu'on ne lui tînt pas parole, d'exécuter le Traité qu'elle avoit fait avec l'Empereur pour ſa propre ſureté.

Ce Prince la fait arrêter.

Mais Théodat ne lui laiſſa pas ce loiſir. Se reſſouvenant de la manière haute dont elle l'avoit traité lorſqu'il étoit particulier, & étant animé par les parens de ces trois Seigneurs qu'elle avoit fait mourir peu d'années auparavant, il commença par condamner à la mort ſous divers prétextes quelques-uns de ceux qui étoient le plus à elle; & enfin il la fit arrêter elle-même, & la relégua dans un Château de Toſcane, ſi-

tué au milieu du lac Bolsène. Mais appréhendant de s'attirer par-là l'indignation de Justinien, dont il savoit bien qu'Amalazunte étoit fort considérée, il lui envoya une Ambassade de deux Sénateurs Romains, Libérius & Opilion, auxquels il joignit encore quelques personnes considérables, leur donna ordre d'assurer l'Empereur qu'il en usoit bien avec cette Princesse; & il la contraignit d'écrire elle-même à l'Empereur qu'elle étoit contente, & n'avoit aucun sujet de se plaindre.

534. Ibid.

Pierre, l'Envoyé de Justinien, avoit appris en chemin la mort d'Athalaric & l'élection de Théodat, par ceux qu'Amalazunte envoyoit à Constantinople pour en donner avis. Il avoit rencontré aussi quelque tems après les Ambassadeurs de Théodat, avec lesquels il eut quelques entretiens sur l'état présent des choses; & il jugea à propos de s'arrêter à Aulon Ville maritime de Macedoine sur le Golphe Ionien, & d'y attendre de nouvelles instructions de son Maitre pour l'Italie.

Ensuite il la fait mourir.

Théodat ne fut pas servi par ses Ambassadeurs à Constantinople selon son intention. Tous, excepté Opilion, dirent à l'Empereur les choses comme elles étoient, & lui représentérent qu'Amalazunte n'avoit rien fait qui méritât le traitement dont usoit à son égard celui qu'elle avoit élevé sur Trône. Sur quoi Justinien envoya ordre à son Ambassadeur de continuer son voyage avec une lettre pour Amalazunte, par laquelle il l'assuroit de sa protection; & l'Ambassadeur devoit dire à Théodat & déclarer aux Ostrogots le contenu de cette lettre, avec les intentions de son Maitre sur la liberté de la Princesse. Mais Amalazunte n'étoit plus en vie quand il arriva en Italie, Théodat l'aiant fait mourir à la sollicitation de ceux qui l'avoit engagé à la mettre en prison; de manière que l'Envoyé de Justinien n'eut plus rien autre chose à faire qu'à informer Théodat de la colère de l'Empereur, & à le mena-

menacer d'une guerre qui l'alloit perdre. Ce lâche Prince en demeura si épouvanté, que son unique soin fut de tâcher de persuader à l'Ambassadeur qu'il n'étoit point l'auteur de cette mort, & qu'on l'avoit forcé d'y souscrire. 534.

C'est Procope dans son Histoire de la guerre des Gots, qui nous apprend toutes ces choses : mais cet Historien, ou mieux informé ou plus médisant dans son Histoire secrette, dit qu'Amalazunte n'étoit pas morte quand l'Ambassadeur arriva en Italie, & que ce fut lui qui engagea Théodat à la faire mourir : qu'il le fit à l'instigation de l'Impératrice Théodora, qui connoissant les belles qualités d'Amalazunte, fut jalouse de ce que Justinien avoit tant de passion de la voir à Constantinople, & appréhenda qu'elle n'occupât dans l'esprit & peut-être dans le cœur de ce Prince, la place qu'elle-même y avoit tenue jusqu'alors.

Justinien veut venger la mort d'Amalazunte.

Quoi qu'il en soit, l'occasion étoit trop belle, & Justinien, tout fier de la conquête que son Armée sous la conduite de Bélisaire venoit de faire de l'Afrique sur les Vandales, se trouvoit heureux d'avoir pour prétexte de porter ses armes en Italie, la vengeance de la mort injuste d'une Princesse innocente, à qui il avoit promis sa protection ; & il s'y prépara avec toute la diligence possible.

C'est-là où en étoient les choses au commencement du règne de Théodebert, & l'année d'après la conquête du Royaume de Bourgogne. Il faut maintenant que je raconte la part que ce Roi & ses oncles prirent dans cette querelle, & les avantages qu'ils en retirérent.

Il envoie des Ambassadeurs aux Rois François.

L'Empereur Justinien fut un Prince dont la politique contribua autant aux grands succès de ses armes, que le courage & la conduite de ses Généraux. Il étoit neveu par sa mère de l'Empereur Justin, qui l'associa à l'Empire sur la fin de sa vie. Il avoit été employé dans les Armées sous le règne de son prédécesseur ; & lorsque ce Prin-

ce l'associa, il étoit actuellement Chef de la Mi-
534. lice Prétorienne : mais il paroît avoir été moins distingué par les vertus militaires, que par l'art de règner. Il l'étudia avec plus d'application que jamais quand il fut sur le Trône, & sans plus faire la guerre que par ses Lieutenans, il gouverna de son cabinet ses grands Etats. Ce fut avec tant de succès, que peu d'Empereurs Chrétiens l'ont en cela surpassé ou même égalé : il reconquit l'Italie & l'Afrique que ses Prédécesseurs avoient perdues, défendit heureusement ses frontières contre les inondations des Barbares ; & l'on peut dire qu'il fit autant d'honneur à l'Empire en le gouvernant, que les Peuples en avoient fait à sa maison, qui étoit très obscure, en y élevant son oncle, & lui après son oncle. Comme son dessein étoit de recouvrer l'Italie, il pensa à donner de l'occupation aux Ostrogots du côté de l'Occident, tandis qu'il les attaqueroit d'un autre côté avec toutes ses forces. La diversion la plus capable d'obliger les Ostrogots à partager leur attention & leurs Troupes, étoit de leur mettre les François sur les bras. Il envoya des Ambassadeurs aux trois Rois François, pour leur faire part de la résolution qu'il avoit prise de faire la guerre aux Gots d'Italie, & des motifs qui l'y obligeoient, & pour les inviter à se joindre à lui. Les Ambassadeurs leur représentérent, que les Gots avoient été de tout tems les ennemis ou couverts ou déclarés des François ; & qu'outre l'intérêt commun que l'Empereur & la France avoient à les détruire, il étoit question d'abolir dans l'Italie l'hérésie Arienne que ces Barbares y avoient répandue de tous côtés, & qui étoit depuis tant d'années la Religion dominante. Ils accompagnérent la lettre de l'Empereur de fort beaux présens qu'ils firent à ces Princes, & d'une grosse somme d'argent pour les fraix de la guerre, leur en promettant beaucoup plus encore dès que l'Empereur les sauroit en action.

Epist. Justinian. ad Reg. Franc. apud Procop. l. 1. de Bello Goth. c. 5.

Les

Les préſens, l'argent & les promeſſes furent acceptées, & la ligue auſſi-tôt conclue. Grégoire de Tours parle d'un Ambaſſadeur de France nommé Mummol envoyé par Théodebert à Conſtantinople, * & qui étant tombé malade à Patras Ville d'Achaïe, y fut guéri d'une manière miraculeuſe par ſaint André : il eſt fort vraiſemblable que ce Traité fut le ſujet de cette Ambaſſade, & que Mummol n'y alla que pour le ratifier ou le confirmer.

534. *Ligue entre Juſtinien & les Rois François.*

Vers l'an 535.

Cependant Juſtinien avoit fait marcher une Armée par l'Illyrie ſous la conduite du Général Mundus, pour entrer dans la Dalmatie, & commencer la campagne par le ſiége de Salone, tandis que les François attaqueroient la Provence, ou entreroient par les Alpes en Italie ; & Béliſaire qui avoit le commandement général des Armées étoit déja en mer avec une Flotte, où il y avoit ſept mille hommes de débarquement, qui, ſelon le bruit qu'on faiſoit courir, n'étoient deſtinés que pour renforcer les garniſons d'Afrique. Mais il avoit ordre de débarquer en Sicile, qui juſqu'alors avoit été durant la guerre des Vandales comme un entrepos des Flottes de l'Empereur, où elles s'arrêtoient & prenoient des rafraichiſſemens. Ce Général devoit y reconnoitre la diſpoſition des habitans, s'informer de ce que les Gots y avoient de forces, & ſuppoſé qu'il crût l'entrepriſe facile, tâcher de s'en emparer; ſinon de continuer ſa route vers l'Afrique. La Sicile étoit ſi mal gardée, & les habitans ſi mécontens des Oſtrogots, que Béliſaire ne trouva preſque de réſiſtance qu'à Palerme qu'il força de ſe rendre, & en très peu de tems il fut maitre de toute l'Ile.

* Lib. 1. Miracul.

Béliſaire ſe rend maitre de la Sicile.

Le Général Mundus de ſon côté battit les Oſtrogots en Dalmatie, & prit Salone. Mais ſon fils aiant été tué dans un combat, & lui enſuite dans un autre, où les ennemis néanmoins furent défaits, ni les Oſtrogots, ni les Romains n'oſérent plus tenir la campagne. Les prémiers ſe re-

retirérent dans leurs Places fortes; les seconds,
535. ne se fiant pas aux habitans de Salone, abandonnérent la Ville, & n'aiant plus de Général ni presque d'Officiers, se retirérent en desordre sur les terres de l'Empire.

L'avis de la perte de la Sicile & de Salone étant venu à Théodat, le consterna tellement, qu'il déclara à l'Ambassadeur de Justinien, qui étoit demeuré jusqu'alors auprès de lui, qu'il étoit prêt de céder l'Italie & tout son Royaume, pourvu qu'on lui permît de vivre en homme privé, & qu'on lui fît des conditions avantageuses. L'Ambassadeur étant allé à Constantinople porter de si bonnes nouvelles, fut renvoyé aussi-tôt pour conclure entièrement cette affaire, avec ordre à Bélisaire d'entrer incessamment en Italie, & d'en prendre possession au nom de l'Empereur.

Mais la nouvelle de la mort de Mundus & du desordre de l'Armée de l'Empereur en Dalmatie fit changer de résolution à Théodat, qui au retour des Ambassadeurs se moqua d'eux & leur fit insulte.

Les Rois de France déclarent la guerre à Théodat. Gregor. Turon. l. 3. c. 31.

Cependant les Rois de France de leur côté assemblérent leur Armée, comme ils en étoient convenus avec l'Empereur, & envoyérent déclarer la guerre à Théodat pour avoir fait mourir aussi injustement que cruellement la Princesse Amalazunte leur cousine germaine. (Car elle étoit fille de la sœur de Clovis, que Théodoric avoit épousée quelque tems après s'être établi en Italie.) Cette dénonciation étonna fort Théodat & son Conseil, déja trop embarrassés de la guerre qu'il falloit soutenir contre l'Empereur. Il fut
536. résolu de renforcer incessamment les garnisons de Provence. Théodat y envoya ce qu'il avoit de meilleures Troupes, & confia à Marcias bon Capitaine, la défense de toute cette frontière. Comme on vit bien cependant que les Troupes qu'on donnoit à Marcias n'étoient pas capables de tenir contre de si puissans ennemis, on prit le

le parti de la négociation. On ſe réſolut d'acheter des François la paix à quelque prix que ce fût, & de leur offrir, outre une grande ſomme d'argent, tout ce que les Rois d'Italie poſſédoient dans les Gaules, pourvu qu'ils vouluſſent ſe joindre aux Oſtrogots contre l'Empereur. Mais Théodat n'eut pas le tems de conclure ce Traité. 536.

Devenu mépriſable & en même tems ſuſpect à ceux de ſa Nation, par quelques ſoupçons qu'ils eurent qu'il traitoit avec l'Empereur, il fut déclaré dans une aſſemblée des plus conſidérables d'entre les Gots, incapable de défendre l'Etat dans la périlleuſe conjoncture où il ſe trouvoit; & auſſi-tôt ils élevérent à ſa place Vitigès, homme d'une naiſſance obſcure, mais grand Capitaine. Il commença par ſe défaire de Théodat, qui fut pris comme il s'enfuyoit, & tué ſur le champ la troiſième année de ſon règne. C'étoit un Prince qui ne méritoit pas d'être Roi, & qui ne l'eût jamais été fait par Amalazunte, s'il eût mérité de l'être.

Vitigès eſt mis à la place de Théodat qui eſt aſſaſſiné. Procop. l. 1. de Bello Goth. c. 11.

Vitigès marcha à Rome, où il fit arrêter & mettre en lieu de ſureté Theudégéſiſcle fils de Théodat. Il y tint un grand Conſeil de guerre, où il fit comprendre aux Oſtrogots qui le preſſoient de marcher contre Béliſaire, qu'il n'étoit pas encore tems de le faire; qu'on devoit ſe donner la patience de réunir toutes les forces de la Nation; que les meilleures Troupes étoient occupées à garder la Provence contre les François; qu'il falloit avant toutes choſes faire la paix avec cette Nation; & que quand tout ſeroit en ſureté de ce côté-là, il ne ſeroit pas longtems ſans leur faire voir l'ennemi. Ibid.

Il partit peu de tems après de Rome, aiant tâché de faire comprendre au Pape Sylvère, au Sénat & aux principaux du Peuple qu'il avoit aſſemblés, l'intérêt qu'ils avoient tous à demeurer ſous la domination des Oſtrogots, & à ne pas retomber ſous la puiſſance de l'Empereur

d'Orient. Il y laiſſa une garniſon de quatre mille hommes, & prit avec lui pluſieurs Sénateurs pour ſervir d'ôtages & de gages de la fidélité des autres, Il vint à Ravenne, où il épouſa la Princeſſe Matazunte fille d'Amalazunte, pour ſe faire honneur de cette alliance, & regarder par les Oſtrogots comme adopté dans la famille du grand Théodoric ſi chère à toute la Nation. Il s'y fit joindre par toutes les Troupes qui étoient diſperſées en divers endroits, excepté par celles qui étoient ſous le commandement de Marcias en Provence, pour veiller ſur les deſſeins & les démarches des Princes François.

536.

Il épouſe la Princeſſe Matazunte.

La propoſition que Théodat avoit faite à ces Princes, avoit déja un peu ralenti l'ardeur que l'argent & les autres préſens de l'Empereur leur avoient inſpirée contre les Oſtrogots, & les tenoit en balance. Le Comte André étant venu ſur ces entrefaites trouver Théodebert de la part de l'Empereur, le mit dans l'embarras. Entre autres nouveaux témoignages d'amitié qu'il lui apporta de la part de ce Prince, il lui apprit qu'il en avoit été adopté. Cette adoption, comme j'ai déjà dit, étoit une pure marque d'amitié & d'eſtime, qui ne donnoit aucun droit à la ſucceſſion de l'Empereur qui adoptoit. L'Envoyé étoit chargé de lui demander trois mille hommes pour les faire marcher inceſſamment en Italie, afin d'y joindre Brégantinus un des Généraux de l'Armée de l'Empereur. Théodebert récrivit à Juſtinien ; & parmi les titres qu'il lui donnoit au commencement de ſa réponſe, il ajoutoit celui de père, en reconnoiſſance de ſon adoption : mais pour les trois mille hommes, il lui diſoit que deux raiſons l'avoient empêché de les faire partir. La prémière, que le Comte André n'étoit arrivé que le vingtième Septembre, & par conſéquent trop tard pour faire paſſer les Alpes à ſes Troupes. Il ne marquoit point la ſeconde raiſon ; il diſoit ſeulement que le Comte la lui diroit de bouche. Il promettoit en général

Epiſt. Theodeberti ad Juſtinian. apud du Cheſne, p. 62.

ral de donner toujours des marques de l'attachement qu'il avoit pour l'Empire; pourvu que l'Empereur de ſon côté eût l'égard qu'il devoit avoir aux intérêts de ſes Alliés. Cela vouloit dire ſans doute, qu'il falloit que l'Empereur conſentît que les François euſſent quelque part aux conquêtes que l'on feroit en Italie; car, comme nous le verrons dans la ſuite, ce fut toujours le but de Théodebert de pouvoir y mettre le pié. Ainſi tous les ſervices que les François rendirent alors à l'Empereur contre les Oſtrogots, ſe réduiſirent à attirer & à occuper de ce côté-là une partie de leurs Troupes, ſans faire aucune entrepriſe conſidérable. 536.

Il cède la Provence aux Rois François.

Vitigès cependant, averti des négociations de l'Empereur avec les François, fut d'avis de pourſuivre le deſſein de Théodat; & fit conſentir les Oſtrogots, quelque répugnance qu'ils y euſſent, à leur céder la Provence, & toutes les autres Villes qu'ils poſſédoient dans les Gaules, vu l'impoſſibilité qu'il y avoit à ſoutenir en même tems les deux guerres; & il les aſſura que quand il auroit une fois chaſſé les Grecs d'Italie, il trouveroit bien moyen de reprendre ce que la néceſſité l'obligeoit d'abandonner.

Cette réſolution étant priſe, on députa vers les Princes François, pour leur faire les mêmes propoſitions que Théodat leur avoit déja faites. Ils les acceptérent & promirent d'envoyer du ſecours aux Oſtrogots, non pas ouvertement, mais ſous-main, à cauſe du Traité contraire qu'ils avoient fait avec l'Empereur; & dirent que pour la même raiſon ce ne ſeroit pas des François qu'ils envoieroient, mais des Troupes levées chez les autres Peuples qui leur étoient ſoumis. Procop. l. 2. de Bello Goth.

Le Traité étant ſigné de part & d'autre, Marcias qui commandoit pour les Oſtrogots en-deçà des Alpes, retira toutes ſes Troupes tant de Provence que des autres lieux cédés, pour aller joindre Vitigès: & les François partagérent en- Vers l'An 536.

entre eux l'argent que ce Prince leur avoit en-
536. voyé, & tant de belles Villes qui leur avoient couté ſi peu.

Quelques Médailles de ce tems-là, & quelques autres anciens monumens * nous apprennent que Childebert eut Arles dans ſon partage, & que Marſeille fut dans celui de Clotaire.

Vigilius Papa Epiſt. ad Auxanium.

L'Hiſtoire ne nous dit rien plus en détail de cette augmentation de l'Empire des François, qui s'étendit par-là juſqu'aux Alpes maritimes, & juſqu'à la Mer Méditerranée.

Il cède auſſi à Théodebert les Alpes Rhétiques.

Théodebert fit encore une nouvelle acquiſition en cette rencontre. Il s'aviſa de faire valoir un droit qu'il prétendoit avoir ſur une partie des Alpes Rhétiques, aujourd'hui les Montagnes des Griſons, ou du moins ſur les Peuples qui les habitoient. Ce droit étoit, que Clovis ſon aieul, après la bataille de Tolbiac, s'étoit rendu maître de tout le Pays des Allemands, qui demeuroient entre le Rhin, le Mein & le Danube. Une partie de cette Nation s'étoit réfugiée dans ces montagnes, où Théodoric Roi des Gots les reçut, & obtint de Clovis qu'il les laiſſeroit en repos. Ils y étoient demeurés juſques à ce tems-là. Théodebert prétendit qu'étant Souverain du reſ-

* Bouteroue, Recherches curieuſes des Monnoies de France. Le Blanc Traité, Hiſtorique des Monnoies de France. La Vie de ſaint Cyprien Evêque de Toulon.

reſte de la Nation, ceux-ci devoient auſſi le reconnoitre pour leur Roi. Les Oſtrogots qui vouloient la paix avec lui, à quelque prix que ce fût, lui paſſérent encore cet article, & lui abandonnérent ce Pays *. Ainſi le Politique, qui a toujours beaucoup plus en vue l'utile que l'honnête, ſe fait une loi de tirer tous les avantages poſſibles de la diſgrace des malheureux. 536. Agathias l. 1.

Pendant que Vitigès ſe préparoit ainſi à la guerre, Béliſaire la faiſoit actuellement avec beaucoup de ſuccès. Un peu avant la mort de Théodat il avoit pris Naples, où la garniſon avoit été paſſée au fil de l'épée, & la Ville de Cumes, qui étoient les deux uniques Places fortifiées pour la défenſe de la Campagne d'Italie. Enſuite par le moyen des intelligences qu'il avoit dans Rome avec le Pape Sylvère, & quelques autres des principaux habitans, il y fut reçu ſans coup férir; la garniſon que Vitigès y avoit miſe après ſon élection, ne ſe trouvant pas aſſez nombreuſe pour réſiſter en même tems à une Armée, & contenir le peuple déterminé à recevoir les Troupes de l'Empereur; de ſorte qu'elle capitula pour ſe retirer en ſureté. *Progrès de Béliſaire en Italie.*

Ainſi Rome, ſoixante ans après qu'Odoacre Roi des Erules s'en fut rendu maître, revint ſous la domination de l'Empereur d'Orient, le neu-

* Je ſai bien que le Traducteur d'Agathias, M. de Valois, & d'autres Modernes ont entendu cet Hiſtorien en ce ſens, que les Gots avoient obligé les Allemands à quitter les Alpes & à retourner dans leur ancien pays, pour y vivre avec leurs autres compatriotes ſoumis à la domination de Théodebert. Mais il me ſemble qu'en liſant attentivement le Texte Grec de ces Auteurs, il paroît plus vraiſemblable que les Gots cédérent à Théodebert le pays même, c'eſt-à-dire, les Alpes Rhétiques. En effet Procope l. 2. *de Bello Got.* appelle Milan le boulevard de l'Empire contre les François. Or ſi les François n'avoient pas été maîtres des Alpes Rhétiques, ils auroient été fort éloignés de cette Ville.

neuvième de Décembre de l'année 536, qui fut
536. la dixième du règne de Juſtinien *. Le Samnium, la Calabre, la Pouille, & preſque tous les bords de la Mer s'étoient rendus à l'approche de l'Armée Impériale. Béliſaire avoit auſſi envoyé quelques détachemens dans la Toſcane; mais ſa principale application étoit à mettre Rome en état de ſoutenir un ſiège, prévoyant bien que Vitigès feroit de ce côté-là ſes prémiers efforts, dès qu'il auroit raſſemblé toutes ſes forces.

Procop. l. 1. de Bello Goth. c. 14.

Vitigès met le ſiège devant Rome, & le lève.

Ce fut en effet le parti que prit ce nouveau Roi des Oſtrogots, qui après avoir fait de nouvelles levées, tiré une partie des garniſons des Villes les moins expoſées, reçu celles des quartiers d'Italie les plus éloignés qu'il ne pouvoit pas garder, rappellé celles de Provence, ſe trouva à la tête d'une Armée de cent cinquante mille hommes, avec laquelle il alla mettre le ſiège devant Rome, qui fut ſoutenu un an entier par Béliſaire, & enfin levé. Ce ſiège eſt une des plus belles parties de l'Hiſtoire Romaine de ce tems-là. On y voit tout ce que peuvent produire de beau en une occaſion de cette importance, la vaillance, la prudence, la fermeté, la conſtance, l'habileté dans l'art militaire, qualités que Béliſaire enfermé dans la Place pour la défendre, poſſédoit au ſouverain degré, & qui n'étoient guères moindres dans le Roi des Gots qui l'attaquoit. Les particularités en ſont rapportées par l'Hiſtorien Procope, qui y étoit auprès de

* Dans Procope l. 2. *de Bel. Got.* cap. 14. il y a, que Rome ne fut remiſe ſous l'obéiſſance de l'Empereur que l'onzième année de ſon règne, ἐνδέκατον ἔτος. Je crois qu'il faut lire δέκατον au-lieu d'ἐνδέκατον; car Juſtinien ne fut Empereur & aſſocié par ſon oncle Juſtin, que l'an 527, au mois d'Avril ſous le Conſulat de Mavortius; & de-là à 536 au mois de Décembre, il n'y a guères que neuf ans & demi. C'eſt donc la dixième année de Juſtinien, & non pas l'onzième.

de Bélisaire ; mais ce détail m'écarteroit trop de mon sujet, qui ne m'oblige, ou plutôt qui ne me permet de toucher cette guerre, qu'autant qu'il en est besoin pour marquer la part que les François y eurent dans ses commencemens, & dans tout le tems qu'elle dura. 537. L. 2. de Bell. Goth.

Ils en eurent beaucoup dans un grand échec que reçurent les Romains, qui consola un peu Vitigès de la levée du siège de Rome, & des autres malheurs qui la suivirent. Quelque tems avant qu'il le levât, Dacius Evêque de Milan & les principaux Citoyens de cette grande Ville, encore plus considérable en ce tems-là qu'elle ne l'est aujourd'hui, voulurent à l'exemple des Romains secouer le joug des Barbares & de l'Arianisme. Ils firent dire à Bélisaire, que pour peu qu'il leur envoyât de secours, ils étoient en état de mettre leur Ville en liberté, & de chasser les Ostrogots de toute la Ligurie. Bélisaire leur promit de leur en envoyer le plus tôt qu'il lui seroit possible, & il le fit si-tôt que les Ostrogots se furent retirés de devant Rome.

Il détacha mille hommes sous la conduite du Général Mundilas, qui après avoir débarqué à Gènes, passé le Pô auprès de Pavie, mis en déroute un Corps de Gots qui étoient sortis de cette Ville pour le charger, entra dans Milan sans résistance, & y reçut au nom de l'Empereur les hommages de tout le pays. Cap. 12.

Il assiège Milan.

Vitigès ressentit vivement cette perte, mais il ne desespéra pas de la réparer. Il fit avancer un assez grand nombre de Troupes sous le commandement d'un de ses Généraux nommé Vraïa, fils de sa sœur ; & lui ordonna de joindre incessamment dix mille Bourguignons que le Roi Théodebert envoyoit à son secours, & qui devoient se rendre aux environs de Milan. Théodebert satisfaisoit par-là au Traité que lui & ses oncles avoient fait avec Vitigès pour la Provence, & prétendoit ne pas contrevenir à celui qu'il avoit fait

fait avec l'Empereur, avec qui il étoit convenu
537. que les François ne ſe joindroient point aux Gots contre lui, les Bourguignons n'étant pas
Ibid. réputés François; & de plus, pour ſauver encore mieux les apparences, non ſeulement ils ne marchoient point ſous les étendarts de France, mais même ils n'en avoient aucun, allant par troupes & débandés, faiſant ſemblant d'aller d'eux-mêmes en Italie & ſans aveu de leur Prince. Cela ſervit encore à couvrir leur marche; & Mundilas fut fort ſurpris de ſe voir tout d'un coup aſſiégé dans Milan par tant de Troupes, qui arrivoient de tous côtés au camp des Gots.

Il en fut d'autant plus inquiet, qu'il y avoit très peu de vivres dans la Ville, n'aiant pas eu le tems de la ravitailler; & qu'il s'y trouva ren-
538. fermé avec trois cens Soldats ſeulement, aiant diſtribué le reſte dans Bergame, Come, Novare & quelques autres Places qu'il avoit trouvées ſans garniſon, & qui s'étoient données à lui. De ſorte que les habitans de Milan furent obligés de partager les gardes & les autres travaux militaires avec les Soldats.

Ce ſiège fut commencé au milieu de l'Hiver, & continué malgré la rigueur de la ſaiſon. Béliſaire n'eut pas plutôt avis du danger où Milan étoit, qu'il détacha deux de ſes Lieutenans, l'un nommé Martin, & l'autre Uliaris, avec un fort gros Corps de Troupes pour aller au ſecours de la Place. Ils marchérent & ſe campérent ſur le Pô à une journée du camp ennemi, pour délibérer s'ils hazarderoient le paſſage ou non, & laiſſérent couler pluſieurs jours dans cette incertitude. Mundilas aiant ſu leur arrivée, leur envoya un brave Soldat, qui paſſa au travers du camp des Gots, parvint juſqu'au bord de la rivière, & la traverſa à la nage malgré le froid qu'il faiſoit alors,

Etant arrivé au camp des Romains, il expoſa à Martin & à Uliaris l'extrémité où Milan & les Sol-

Soldats de l'Empereur étoient réduits avec leur Général ; de quelle importance il étoit de ne pas laiſſer prendre cette Place, la plus conſidérable d'Italie après Rome, & le boulevard de l'Empire contre les François. Après l'avoir écouté, ils le renvoyérent avec promeſſe de le ſuivre au-plutôt. L'aſſurance qu'il en donna de leur part aux habitans de Milan, les remplit de joie & d'eſpérance. 538.

Mais on ne leur tint pas parole. L'Armée refuſa de paſſer la rivière: au moins Martin l'un des Commandans l'écrivit-il ainſi à Béliſaire, en lui repréſentant en même tems, qu'en effet la partie n'étoit pas égale, & que l'Armée des Gots augmentée de celle des Bourguignons étoit devenue ſi forte, qu'ils ne pouvoient les attaquer ſans témérité avec le peu de monde qu'ils avoient. Ce retardement, & quelques autres obſtacles qui ſurvinrent, furent la cauſe de la perte de cette malheureuſe Ville. Cap. 21.

La diſette des vivres avoit déja réduit la garniſon & les habitans à manger les chiens, les rats, & les autres choſes dont on auroit horreur hors de la néceſſité de mourir de faim. Les aſſiégeans qui en étoient parfaitement informés, firent propoſer à Mundilas de ſe rendre, lui promettant de ne lui faire, ni à ſes Soldats, aucune violence. Il demanda la même capitulation pour les habitans, mais on la lui refuſa.

Sur quoi aiant aſſemblé ſes Soldats, il leur propoſa un expédient pour ſe tirer des mains des Oſtrogots & des Bourguignons, mais qui étoit fort dangereux. „ Pourrons-nous, leur dit-„ il, nous réſoudre à nous rendre priſonniers „ de guerre entre les mains de ces Barbares, & „ à voir égorger à nos yeux tous ces pauvres „ citoyens, qui ne ſont réduits à cette extré-„ mité que pour l'amour & la fidélité qu'ils ont „ eu pour nous ? Mon avis, continua-t-il, eſt „ que nous faſſions tous une ſortie ſur les enne-mis, Ibid.

538. „ mis, qui ne s'attendent à rien moins; & que „ ſans ſonger à rentrer dans la Ville, nous nous „ faſſions l'épée à la main un paſſage au travers „ de leur camp. Peut-être y réuſſirons-nous: „ mais notre pis-aller ſera de périr glorieuſe- „ ment; ce qui, ſelon moi, eſt préférable à une „ dure & honteuſe captivité. "

Cette Ville ſe rend, & eſt entièrement détruite.

Les Soldats abattus & affoiblis de fatigues & de faim, ne ſe ſentirent pas autant de grandeur d'ame que leur Capitaine, & l'obligérent à recevoir les offres des ennemis. La Ville fut donc rendue à diſcrétion; excepté qu'on accordoit la vie au Commandant & aux Soldats pour demeurer priſonniers de guerre. Les vainqueurs uſérent de tout leur droit: non ſeulement ils pillérent la Ville, mais encore ils maſſacrérent tout ce qui s'y trouva d'hommes & d'enfans mâles, dont le nombre monta juſqu'à trois cens mille; toutes les femmes & les filles furent faites eſclaves, & on les donna aux Bourguignons pour récompenſe du ſervice qu'ils avoient rendu au ſiège. Réparatus Préfet du Prétoire fut mis en pièces, & ſes membres déchirés furent jettés aux chiens. La Ville fut raſée & réduite en cendres. Enſuite toutes les autres Villes voiſines ſe rendirent par compoſition, & toute la Ligurie retourna ſous la puiſſance des Gots.

Négociations entre Juſtinien & Vitigès. Cap. 22.

Quelques ſervices que les Bourguignons euſſent rendus à Vitigès au ſiège de Milan, & dans la réduction de toute la Ligurie, ils commirent tant de violences, & parurent ſi peu capables de diſcipline, qu'il aima mieux les congédier que les retenir. Il avoit même expérimenté ſi peu de droiture dans la conduite des Princes François pour l'exécution du Traité, qu'il réſolut de ſe paſſer d'eux, & il les pria ſeulement de demeurer neutres dans les affaires d'Italie, ſans ſe liguer avec l'Empereur. Il fit ſonder le Roi de la Nation des Lombards dans la Pannonie; mais il le trouva tout-à-fait dans les intérêts de ſon ennemi. Il eut enfin recours à Choſroès Roi de

de Perſe, qu'il trouva aſſez diſpoſé à rompre avec l'Empire. Juſtinien en aiant été informé, penſa à finir au-plutôt la guerre d'Italie: & comme durant le ſiège de Rome, où il y eut pour quelque tems une ſuſpenſion d'armes, Vitigès avoit envoyé à Conſtantinople des Ambaſſadeurs pour faire des propoſitions de paix; Juſtinien commença à les écouter plus favorablement, & en les lui renvoyant il promit de nommer des Plénipotentiaires qui ſe rendroient inceſſamment à Ravenne pour traiter avec lui. De ſorte que le reſte de cette année ſe paſſa preſque toute en négociations, qui furent pourtant ſans effet. 538.

Mais l'année ſuivante, la guerre ſe ralluma plus fortement que jamais; & Théodebert fit en Italie un perſonnage, à quoi ni Béliſaire ni Vitigès aſſurément ne s'attendoient pas. 539.

Béliſaire aſſiège Fiéſoli & Oſme.

Ravenne étoit la Capitale du Royaume des Oſtrogots, belle & grande Ville, peuplée, forte, munie de tout. C'étoit là qu'étoient tous les tréſors de Vitigès; les autres Places, dont celle-ci étoit entourée, n'étoient pour la plupart que de petites Villes fortifiées pour la couvrir. C'étoit à la prendre que tendoient tous les projets de Béliſaire, comme à une conquête déciſive qui devoit le rendre maître de toute l'Italie: mais il falloit auparavant ſe ſaiſir de deux poſtes très difficiles à forcer. L'un étoit Fiéſoli, à l'extrémité de la Toſcane entre Rome & Ravenne; & l'autre la Ville d'Oſme dans la Marche d'Ancone, toutes deux bien fortifiées & défendues par une forte garniſon: & Vitigès avoit dit à celui qui commandoit dans Oſme, qu'en lui confiant cette Place il lui mettoit entre les mains les clés de ſon Etat. Béliſaire ſe réſolut à attaquer en même tems ces deux Villes. Il chargea du ſiège de Fiéſoli deux de ſes Lieutenans, Juſtin & Cyprien, & fit en perſonne le ſiège d'Oſme. Il poſta un autre Corps à Dertone, appellée aujourd'hui Tortone, en-deçà du Pô proche de cette rivière, pour obſerver les ennemis qui avoient Cap. 23.

avoient leur Armée aux environs de Milan, &
539. les empêcher de paſſer le Pô ; & en cas qu'on ne pût pas leur fermer le paſſage, c'étoit pour les ſuivre & les côtoyer toujours, & les harceler dans leur marche.

Les François entrent en Italie.

Les choſes étant ainſi diſpoſées, & les deux ſièges formés qui durérent longtems, & où il y eut bien du ſang répandu par la vigoureuſe & opiniâtre réſiſtance des aſſiégés ; Vraïa qui commandoit l'Armée des Gots du côté de Milan, s'approcha de Pavie, paſſa enſuite le Pô, & vint ſe camper aſſez près du Corps d'Armée que Béliſaire avoit poſté à Tortone. Chacun en cet endroit ſe tint dans ſon camp ſans vouloir com-
Cap. 24. battre ; les Généraux Romains ſe contentant de couvrir les deux ſièges ; & le Général des Oſtrogots n'oſant hazarder une bataille, dont le mauvais ſuccès auroit été ſuivi de la perte du reſte de l'Italie. Ils avoient paſſé ainſi quelques mois,
Cap. 25. lorſque la nouvelle vint aux Gots qu'une groſſe Armée de François étoit entrée en Italie.

Ils en furent autant ſurpris que réjouïs, ne doutant pas que les François aiant appris l'extrémité où étoit réduit Vitigès leur allié, ne ſe fuſſent réſolus à venir à ſon ſecours, pour lui aider à chaſſer les Grecs d'Italie. Mais ce n'étoit pas-là tout-à-fait l'intention de Théodebert. Il avoit laiſſé juſqu'alors ces deux Nations ſe battre l'une contre l'autre, ſans ſe mettre fort en peine d'exécuter les Traités de ligue qu'il avoit faits avec les deux partis ; & les ſachant tous deux fort affoiblis par les combats & par les ſièges, il crut que ſurvenant là-deſſus, il pourroit au moins avoir ſa part du pays qui faiſoit le ſujet de leur querelle, & peut-être donner la loi à tous les deux. Il ſe mit à la tête de cent
Ibid. mille hommes preſque toute Infanterie, prit ſon chemin par Suſe, entra dans ce qu'on appelle aujourd'hui le Piémont, & s'avança juſqu'à Pavie ſans faire aucun deſordre, & marchant comme ami dans le pays de ſes Alliés.

L'Hiſto-

L'Hiſtorien Procope fait ici une deſcription des armes de l'Infanterie Françoiſe de ce tems-là, & de leur manière de combattre, qui a aſſez de rapport à celle que Sidoine Apollinaire en avoit faite pluſieurs années auparavant, en décrivant l'irruption qu'ils firent dans les Gaules ſous Clodion. Ils n'ont, dit Procope, ni arc, ni flèche; mais un bouclier à une main, & une hache en l'autre, dont le fer eſt fort gros & à deux tranchans; le manche eſt de bois & fort court: au prémier ſignal du combat, dès qu'ils ſont à portée, chacun lance ſa hache contre le bouclier de celui qu'il attaque, le caſſe, & alors mettant l'épée à la main il ſe jette ſur lui & le tue. 539. Sidon. Carm. 5. Procop. c. 25.

Les François étant donc arrivés auprès de Pavie, les Gots les reçurent avec de grandes démonſtrations d'amitié & de reconnoiſſance, comme un ſecours qui leur venoit le plus à propos du monde; & les Troupes de cette Nation qui gardoient un pont du Pô, que les Romains avoient fait bâtir autrefois aſſez près de cette Ville-là, les laiſſérent paſſer. Mais les François aiant fait en cet endroit main-baſſe ſur la garde du pont, ſe rendirent maitres du paſſage. Ce qui put échapper d'Oſtrogots ſe ſauva à Pavie. Les François allérent de ce pas droit à l'Armée des Gots, qui étoit campée aſſez près de là. Vraïa qui la commandoit, & qui étoit dans la même perſuaſion que les autres Gots, les laiſſa approcher & ſe ranger dans la plaine à meſure que les bataillons arrivoient. Mais il fut bien étonné de les voir marcher à lui en bataille, & charger ſes gens de tous côtés. La ſurpriſe fut ſi grande, & la fuite ſi précipitée, que la plus grande partie ſe ſauva au travers du camp des Romains, comme j'ai dit, poſtés à Tortone pour obſerver l'Armée de Vraïa. *Ils mettent en déroute les Oſtrogots.*

Cela fit croire aux Romains que Béliſaire étoit venu fondre ſur le camp des Gots, & qu'il les avoit mis en déroute: de ſorte qu'ils ſe diſpoſoient *Et enſuite les Romains.*

539. ſoient à l'aller joindre, & donnoient déja ſur les fuyards. Mais ils ſe virent eux-mêmes un moment après chargés avec tant de furie par les François, qu'abandonnant leur camp & jettant leurs armes dans la campagne, ils s'enfuirent à toutes jambes juſques dans la Toſcane, d'où les Généraux donnérent avis à Béliſaire de ce qui leur étoit arrivé.

Appendix ad Marcel. Chronic.

Ils forcent la Ville de Gênes.

Les François ſe répandirent dans la Ligurie & dans l'Emilie, où ils ravagérent tout; & aiant forcé la Ville de Gênes, la ſaccagérent & la ruïnérent. Ces nouvelles inquiétérent fort Béliſaire, qui appréhenda d'avoir bientôt lui-même cette Armée victorieuſe ſur les bras, & encore plus qu'elle n'allât tomber ſur celle qui aſſiégeoit Fiéſoli. Il prit ſes précautions contre un incident ſi imprévu, & cependant écrivit à Théodebert la lettre ſuivante.

Epiſt. Beliſar. ad Theodebert. apud Procop. loc. cit.

„ Il me ſemble, illuſtre Théodebert, que la „ mauvaiſe-foi eſt un vice bien indigne d'un „ Prince auſſi courageux & auſſi puiſſant que „ vous êtes: mais de violer des Traités écrits & „ confirmés par ſerment, tout homme, ne fût-„ il pas Prince, devroit en avoir honte & hor-„ reur. Vous ne pouvez pas nier que vous ne „ terniſſiez votre gloire & votre réputation par „ une action de cette nature. Vous avez fait u-„ ne ligue offenſive avec mon maître contre les „ Oſtrogots; vous vous êtes depuis contenté de „ garder la neutralité; & maintenant vous ve-„ nez nous attaquer avec une Armée. Souve-„ nez-vous, Prince, de la qualité de celui que „ vous outragez par ce procédé, qu'un Empe-„ reur puiſſant ſera bientôt en état de s'en ven-„ ger; contentez-vous de ce que vous poſſédez, „ & en envahiſſant le bien d'autrui ne vous ex-„ poſez pas à perdre peut-être le vôtre ".

Théodebert ramène ſon Armée en France.

Cette lettre, ſelon toutes les apparences, auroit fait peu d'impreſſion ſur l'eſprit de Théodebert Prince infiniment fier, & qui affecta ſurtout de l'être toujours à l'égard de l'Empereur

de

de Conſtantinople : mais un motif plus puiſſant l'obligea, malgré qu'il en eût, de retourner ſur ſes pas. 539.

En entrant en Italie il la trouva toute ruïnée par les marches des Armées, & par les courſes continuelles des deux partis ; de ſorte que le pain commença à lui manquer. Les beſtiaux, dont la campagne n'étoit pas encore entiérement dépeuplée, & dont il faiſoit venir des convois de France, ſuppléoient en quelque façon à cette diſette; mais une telle nourriture toute ſeule, les Soldats ne buvant avec cela que de l'eau, cauſa une diſſenterie dans l'Armée qui faiſoit mourir beaucoup de monde. Après qu'ils eurent défait les Gots & les Romains, ils s'emparérent de leurs magaſins & de leurs proviſions; mais tout cela fut bientôt conſumé, de manière que le Roi jugea à propos de ramener ſon Armée, qui, toute chargée de richeſſes qu'elle étoit, commençoit à murmurer, & dont le tiers avoit péri quand elle rentra en France.

Il laiſſa cependant un de ſes Capitaines nommé Bucelin à la garde de quelques poſtes au-delà des Alpes ; & ce Capitaine continua à faire des courſes dans l'Italie, d'où il faiſoit de tems en tems paſſer quantité de butin en France. Paulus Longobard. l. 2. cap. 2. Gregor. Tur. l. 3. c. 32.

C'eſt-là à quoi aboutit toute cette expédition, dont Théodebert cependant ſe fit un grand honneur, à cauſe de la victoire remportée ſur l'Armée des Gots & ſur celle des Romains, & de la priſe de Gênes. Car il me paroît preſque certain que ce ſont ces victoires qui ſont marquées ſur les médailles que nous avons de ce Prince, qui ont tant exercé les conjectures des Savans de notre tems; & ſur leſquelles j'eſpère dire ailleurs quelque choſe de plus ſolide & de plus vrai que les autres. Ce départ ſubit & ineſpéré raſſura Béliſaire, qui auroit ſans cela été obligé de lever les deux ſiéges qu'il avoit entrepris.

D'autre part Vitigès ſe ſervit de cet incident pour s'excuſer auprès de la garniſon d'Oſme, *Fiéſoli & Oſme ſe rendent.*

qui souffroit beaucoup & qui le pressoit de la
539. secourir. Il lui fit dire que sans l'irruption de
Procop. Théodebert il auroit déja tenté le secours, &
l. 2. c. 26. que les François s'étant retirés, il ne tarderoit pas à marcher de ce côté-là. Il ne le fit pas cependant, ne voyant point d'apparence d'y réussir: ainsi & Osme & Fiésoli se rendirent par capitulation : après quoi Bélisaire aiant réuni ses deux Armées, marcha droit à Ravenne pour l'assiéger.

Bélisaire assiège Ravenne.

Vitigès s'y étoit renfermé, résolu de s'y défendre jusqu'à l'extrémité ; car c'étoit-là sa dernière ressource. Bélisaire prit toutes les mesures possibles pour empêcher qu'il ne lui échappât. Il ordonna au Capitaine Magnus de se poster sur le Pô du côté de Ravenne, pour couper tous les convois qui pourroient venir aux Ostrogots par cette rivière; & Vitalius qu'il avoit fait venir de Dalmatie avec quelques Troupes, eut ordre de demeurer de l'autre côté de la rivière pour le même dessein. Vitigès, qui avoit bien prévu que Bélisaire commenceroit par-là, avoit songé à le prévenir ; & aiant fait ramasser une très grande quantité de blé dans la Ligurie avec toutes sortes d'autres munitions, il avoit fait transporter tout cela dans des bateaux qu'il avoit en grand nombre sur le Pô. Ils étoient en chemin pour venir à Ravenne, & ils y seroient arrivés avant que les détachemens de Bélisaire se fussent rendus maitres des bords de cette rivière; lorsqu'un malheur que la prudence humaine ne pouvoit ni prévoir ni parer, le priva d'un secours si nécessaire.

Tout d'un coup le Pô baissa si prodigieusement, qu'il cessa d'être navigable ; ce qui n'avoit point été vu de mémoire d'homme. Les ennemis survenant là-dessus se saisirent des bateaux; & peu de jours après le fleuve croissant tout de nouveau, & se remettant en son prémier état, en facilita le transport jusques dans le camp des Romains. Ainsi Vitigès, qui ne pouvoit non plus

plus rien attendre du côté de la mer, dont Bélisaire étoit aussi le maitre, se trouva en peu de tems réduit à la dernière extrémité; & regarda cette espèce de prodige, comme une marque que le Ciel étoit prêt de l'abandonner entièrement à sa mauvaise fortune. 539.

Les Rois de France, avertis de l'état fâcheux où étoit Vitigez, espérérent encore pouvoir en tirer quelque avantage. Ils firent marcher une nouvelle Armée du côté des Alpes, & dépêchérent vers ce Roi pour lui offrir du secours. Ceux qu'ils envoyérent, trouvérent moyen de passer au travers du camp des assiégeans, & de se couler dans Ravenne. Bélisaire en fut averti, & pour traverser une Négociation dont il prévoyoit les fâcheuses suites, il fit lui-même demander une conférence à Vitigès, qui l'accepta, & permit à Théodose, Intendant de la Maison de ce Général, d'entrer dans la Ville. *Les Rois de France offrent du secours à Vitigès.*

Les Envoyés de France assurérent Vitigès que leurs maitres étoient entièrement dans ses intérêts, & lui dirent que l'état où ils savoient qu'il étoit, leur donnoit beaucoup d'inquiétude; qu'ils venoient de leur part avec ordre de lui faire offre de toutes les forces des trois Royaumes de France pour le tirer de cette extrémité; qu'il pouvoit compter sur cinq cens mille hommes; que de peur que le retardement n'empirât les affaires, ils avoient toujours fait marcher les Troupes, & qu'une Armée nombreuse étoit sur le point de passer les Alpes; qu'il étoit tems qu'il songeât à éviter la servitude où il étoit prêt de tomber; qu'à moins que de vouloir périr, c'étoit pour lui une nécessité ou de s'accommoder avec l'Empereur, ou de recevoir le secours des François; que l'état où il étoit réduit ne lui permettoit d'espérer que des conditions fort dures du côté de l'Empereur; que peut-être même on ne les exécuteroit pas; & qu'au contraire, pour peu qu'il voulût faire part de l'Italie aux François, il se verroit bientôt en liberté, & en état

d'en chaſſer ces ennemis inſolens, qui n'oſe-
539. roient paroître devant lui, quand il ſeroit uni aux François ; qu'au reſte les Rois leurs maitres ne voyoient pas volontiers l'Empereur ſe rapprocher ſi fort des Gaules; que ſi les Oſtrogots prenoient le parti de ſe réunir avec lui, ils regarderoient cette démarche comme une déclaration de guerre, & qu'ils le prioient de ne pas prendre une réſolution qui ſeroit infailliblement funeſte à toute la Nation Gotique.

Vitigès aiant écouté tout ce diſcours, remercia les Envoyés de la bonne volonté de leurs Maitres, leur promit d'examiner les propoſitions qu'ils venoient de lui faire, & d'y répondre auplutôt.

Il donna enſuite audience à Théodoſe Député de Béliſaire, à qui il expoſa les offres que les Rois de France lui faiſoient, le grand & prompt ſecours qu'il en devoit attendre, & la néceſſité où il eſpéroit que les Troupes de l'Empereur ſeroient bientôt de lever le ſiège, & d'abandonner d'Italie.

Théodoſe employa toute ſon induſtrie & toute ſon éloquence à lui montrer le peu de ſureté qu'il y avoit pour lui à traiter avec les François, & qu'il étoit de ſon avantage & de celui de toute ſa Nation de continuer les négociations com-
Ibid. mencées avec l'Empereur, dont les Envoyés étoient en chemin & arriveroient bientôt. Il lui repréſenta qu'il avoit affaire à un Général dont l'habileté ſuppléeroit au nombre des Troupes, comme les Gots l'avoient aſſez connu par leur propre expérience; que l'Empire étoit plus grand & plus peuplé que la France, & qu'il ne tenoit qu'à l'Empereur d'avoir ſur pié vingt fois plus de Troupes qu'il n'en avoit; que les cinq cens mille François dont on le flattoit, étoient autant deſtinés à ſa ruïne qu'à celle de ſes ennemis; que Béliſaire ſauroit s'en garantir s'ils paſſoient les Alpes, mais que les Gots en ſeroient infailliblement opprimés ; qu'il devoit ſe ſouvenir du Ro-

Royaume de Turinge & de celui de Bourgogne, que les François avoient détruits depuis peu d'années & ſoumis à leur domination; & qu'ils avoient les mêmes deſſeins ſur la Nation des Gots. Je voudrois bien ſavoir, continua-t-il, par quel ſerment & au nom de quel Dieu ils aſſureront le Traité qu'ils vous propoſent. N'avoient-ils pas fait alliance avec vous au commencement de cette guerre ? Ne l'avoient-ils pas jurée par tout ce qu'il y a de plus ſacré ? Et cependant quel ſecours en avez-vous tiré? Avez-vous déja oublié la perfidie dont ils uſérent il y a quelques mois, envers vous & envers nous, lorſque ces traitres chargérent auprès du Pô votre Armée & la nôtre au moment que vous & nous y penſions le moins, & que vous les regardiez comme des amis qui venoient vous ſecourir? Ils ne prennent pas même aujourd'hui la précaution de cacher leur deſſein. Ils vous demandent pour prix de leur ſecours une partie de l'Italie. Ils s'en ſaiſiront, comme ils ont fait de la Provence que vous leur avez cédée, & vous abandonneront enſuite; ou plutôt vous voyant auſſi foible que vous êtes maintenant, ils vous accableront. 539. Ibid.

Vitigès touché de cette remontrance que la conduite paſſée des François, & des faits récens & manifeſtes rendoient plus que plauſible, aſſembla ſon Conſeil & ſes principaux Officiers, & les pria de l'aider à ſe déterminer dans une conjoncture auſſi dangereuſe que celle où ſe trouvoit la Nation. Après avoir tout balancé, la dernière entrepriſe de Théodebert qu'ils avoient encore trop préſente à l'eſprit, leur fit voir ſi peu de ſureté dans la parole des François, qu'ils ne voulurent rien conclure avec eux, & il fut réſolu de continuer à traiter avec l'Empereur.

A en juger par le ſuccès, Vitigès prit mal ſon parti; & en s'appuyant des François, il ne lui auroit pu arriver rien de pis que ce qui lui arriva de la part des Romains. Après le départ des *Vitigès ſe rend à Béliſaire, qui le mène à*

539. Envoyés de France, il y eut de fréquentes négociations, par lesquelles Bélisaire amusoit Vitigès, tandis qu'étant maitre de la campagne il s'emparoit de toutes les Places des Gots par ses Lieutenans. Il s'appliqua plus que jamais à empêcher que rien n'entrât dans Ravenne ; & par une intelligence qu'il eut dans la Place avec un des habitans, & même, comme on le crut alors, avec la Reine Matazunte que Vitigès avoit épousée malgré elle, il fit mettre le feu à un grand Magasin de blé que ce Prince réservoit pour les dernières nécessités de la Ville & de la garnison. Bélisaire gagna encore quelques Gots Commandans de plusieurs postes importans dans les Alpes qui séparent la Provence de la Ligurie, & s'en mit en possession ; & ce qui augmentoit l'importance de ces postes, c'est qu'il fermoit par ce moyen l'Italie aux Troupes Françoises de ce côté-là. A la fin Vitigès se rendit prisonnier, & son règne finit avec le siège. Bélisaire le mena lui-même à Constantinople ; c'est le second Roi captif dont il fit présent à l'Empereur son Maitre, lui aiant quelques années auparavant amené Gimiler Roi des Wandales après la conquête de l'Afrique. Vitigès passa là le reste de ses jours avec la qualité de Patrice, & une fortune capable de satisfaire l'ambition d'un particulier, qui n'auroit pas été Roi auparavant.

Constantinople.

La prompte reddition de Ravenne & de Vitigès, les postes que Bélisaire avoit occupés dans les Alpes, la difficulté de faire subsister une Armée au-delà de ces montagnes sans être maitre des rivières & de quelques Villes considérables, ainsi que Théodebert l'avoit déja expérimenté, empêchérent les François d'entrer une seconde fois en Italie. De sorte que pendant quelque tems ils ne se mêlérent point des guerres qui continuérent entre les Grecs & les Ostrogots après le départ de Vitigès.

Brouilleries entre

Mais il étoit difficile alors, & plus qu'aujourd'hui

d'hui encore, de fixer les eſprits inquiets d'une Nation belliqueuſe, qui ne ſouffre la paix qu'après avoir été bien laſſée de la guerre. N'en aiant donc plus au dehors, ils en commencérent une au dedans du Royaume. Childebert & Clotaire ſe brouillérent enſemble pour des raiſons dont il n'a pus plu aux Hiſtoriens de nous inſtruire, & Clotaire entra ſi avant dans le pays de ſon frère en le ravageant, qu'il vint preſque juſqu'à l'embouchure de la Seine, vis-à-vis du pays de Caux. 539. *Clotaire & Childebert.* Gregor. Turon. l. 3. c. 28. Geſta Regum Franc. c. 25.

Childebert l'y laiſſa engager, & s'étant fait joindre par l'Armée de ſon neveu Théodebert qu'il tenoit attaché à ſon parti, vint l'y enfermer. Clotaire moins fort que ſes ennemis n'oſa hazarder la bataille, & ſe retrancha dans une forêt que l'Auteur *des Faits des Rois de France* appelle *Arelaunum*, aujourd'hui la forêt de Bretone ou de Routot *, proche de la rivière de Seine à l'oppoſite de Caudebec. Il fit abbattre tout autour de ſon camp quantité d'arbres pour en embarraſſer les approches, réſolu de s'y défendre & d'y périr ſi on entreprenoit de l'y forcer. Il y eût péri en effet, tant les forces étoient inégales, ſi le Ciel ne ſe fût déclaré pour lui par une eſpèce de prodige. * Valois in notitia Galliarum. Vita ſancti Audoëni.

Childebert & Théodebert avoient tout préparé pour l'aſſaut, lorſqu'après le lever du Soleil du jour deſtiné à cette action, il ſurvint la plus horrible tempête qu'on eût jamais vue. C'étoit à tous momens des éclairs & des tonnerres épouvantables; une pluye mêlée de grêle & même de pierres, ſi nous en croyons Grégoire de Tours, inondoit tout; les tentes furent renverſées & emportées par le vent & par les torrens, les Cavaliers enlevés de deſſus leurs chevaux, qui tout effarés s'échappoient dans la campagne; les Soldats conſternés ne ſachant où ſe mettre, ſe couvroient la tête de leurs boucliers, pour n'être pas aſſommés par la grêle qui étoit d'une groſſeur extraordinaire. Enfin il y eut en cela quel- Gregor. Turon. l. 3. c. 28.

que choſe de ſi ſingulier, que les deux Rois y reconnurent la main de Dieu, & lui demandérent
539. pardon ſur le champ du deſſein qu'ils avoient formé de faire périr l'un ſon frère, & l'autre ſon oncle. Ce qui fut de ſurprenant, & ce qui confirma les Princes dans la créance que Dieu combattoit pour Clotaire, c'eſt que l'orage ne paſſa point leur camp, & que tout étoit tranquille dans l'autre.

Leur réconciliation.

L'orage étant paſſé, dès que chacun fut un peu revenu de ſa frayeur, Childebert & Théodebert envoyérent faire des propoſitions de paix à Clotaire, qui les accepta, & ſe réconcilia avec eux. Tous nos Hiſtoriens ont regardé cet événement comme un miracle obtenu par les prières de la ſainte Reine Clotilde, qui voyant l'animoſité de ſes fils l'un contre l'autre, & la fureur avec laquelle Childebert marchoit contre Clotaire, ne ſortoit point d'auprès du tombeau de St. Martin, où elle conjuroit ce Saint Protecteur de la France de faire voir ſon pouvoir auprès de Dieu pour la réconciliation de ſes enfans. Elle eut le plaiſir d'apprendre bientôt que Dieu avoit exaucé ſes prières, en recevant les nouvelles de la Paix.

Vers l'an 540.

Une autre marque encore que cette Paix étoit un préſent ſingulier du Ciel, c'eſt qu'elle fut conſtante, & qu'on ne voit pas que ces Princes ſe ſoient jamais brouillés enſemble depuis ce tems-là juſqu'à la mort de Théodebert. L'Egliſe & l'Etat ſentirent les effets de cette bonne intelligence. Il ſe tint l'année ſuivante un Concile à Orléans; ce fut le quatrième aſſemblé en
541. cette Ville depuis Clovis. Il étoit compoſé d'un grand nombre d'Evêques de l'Etat de Childebert dont Orléans faiſoit partie alors, & de celui de Théodebert. On voit par ce Concile, qu'il y avoit encore en ce tems-là en France quelques reſtes de Paganiſme. Le ſeizième Canon eſt contre certains Chrétiens qui faiſoient leurs ſermens en tenant les mains ſur la tête de quelque bête,

Concile d'Orléans.

&

& en invoquant dans cette ridicule cérémonie les noms de quelques Divinités Paiennes. 541.

Le quinzième eſt contre d'autres, qui après le Baptême mangeoient de la chair des animaux immolés aux Idoles. Ce qui fait voir de plus, que non ſeulement il y avoit encore alors des François Paiens mêlés parmi les Chrétiens, mais même que ces ſacrifices criminels n'étoient pas entièrement abolis; & c'eſt peut-être ſans raiſon que quelques-uns de nos Auteurs modernes ſe ſont fâchés contre l'Hiſtorien Procope, de ce qu'il a écrit que les François, dans l'expédition d'Italie que j'ai racontée, uſérent au paſſage du Pô de certaines cérémonies auſſi ſuperſtitieuſes & auſſi paiennes que cruelles. Eſt-il après tout fort ſurprenant que quarante-trois ans après la converſion de Clovis à la Religion Chrétienne, qui ne fut pas embraſſée univerſellement de toute la Nation, il ſe trouvât encore des Paiens qui ſuiviſſent les ſuperſtitions de leurs ancêtres?

Ce fut apparemment en ce même tems que Childebert fit une réviſion de la Loi Salique, & qu'il l'augmenta de certains Articles que Clotaire reçut auſſi dans ſon Royaume, & auxquels il en ajouta lui-même d'autres depuis. *Præfat. Leg. Sal. Epilog. Leg. Sal.*

Clotaire & Childebert ſe liguent contre les Viſigots.

Rien ne marque plus la ſincérité de la réconciliation de ces deux Princes, que cette communication de Loix & d'Ordonnances, qui paſſoient du Royaume de Paris en celui de Soiſſons. Mais autant que cette union fut utile à la France, autant fut-elle fatale aux Viſigots du Languedoc & de l'Eſpagne, contre leſquels Clotaire & Childebert ſe liguérent peu de tems après.

Comme la Nation Gotique étoit voiſine de la Françoiſe & du côté des Alpes & du côté des Pyrénées, & l'unique dont la puiſſance pût donner de l'ombrage à nos Rois, toute leur politique alloit à l'abbattre autant qu'il leur étoit poſſible. Il ſemble par toute la ſuite de l'Hiſtoire de ce tems-là, qu'ils avoient comme partagé ce

ſoin entre eux; que Théodebert Roi d'Auſtraſie
541. s'étoit particulièrement chargé de profiter des occaſions de ruïner les Gots d'Italie, & Childebert Roi de Paris ceux d'Eſpagne. Pour Clotaire Roi de Soiſſons, il n'entroit dans ces deſſeins que par intérêt commun de famille ou de Nation; ſes Etats étant extrêmement éloignés des frontières des Oſtrogots d'Italie & des Viſigots d'Eſpagne.

Childebert qui avoit, douze ans auparavant, remporté tant de gloire à la bataille de Narbonne contre Amalaric, & fait un ſi riche butin dans le Languedoc, forma le deſſein d'aller ſe ſignaler encore en Eſpagne contre la même Nation, & de faire au-delà des Pyrénées quelque choſe de ſemblable à ce que ſon neveu Théodebert avoit fait depuis peu d'années au-delà des Alpes.

Vers l'an 543. Il entra en Eſpagne avec une Armée formidable vers l'an 543. Cette Armée étoit conduite par cinq Rois François, dit un Auteur de ce Pays-là, c'eſt-à-dire, qu'outre Childebert & Clotaire qui y étoient en perſonne, trois jeunes Princes fils de ce dernier, s'y trouvérent auſſi. Car en ce tems-là on donnoit ſouvent le nom de Roi aux enfans des Rois *. Ils prirent Pampelune, ſe répandirent dans l'Eſpagne Tarragonoiſe, qui comprenoit près des deux tiers de l'Eſpagne d'aujourd'hui, & en particulier la Biſcaye, l'Arragon & la Catalogne. Ils la ravagérent toute entière, & vinrent mettre le ſiége devant Sarragoſſe.

Iſidor. Hiſp. Chron. Appendix ad Chronic. Victoris Tununenſis.

L'Armée Françoiſe eſt

Cette Ville ſans garniſon ſe voyant à la veille d'être ſaccagée comme les autres, eut recours au

* Il n'eſt pas extraordinaire aux Auteurs de ce tems-là de donner le nom de Roi aux enfans des Rois: ainſi Sigiſmond fils de Gondebaud Roi de Bourgogne, eſt appellé Roi du vivant de ſon père, comme on le voit dans Avitus, Jornandès, Marius de Lauſane, & en pluſieurs autres exemples.

au Ciel & à la protection de saint Vincent Martyr, son Patron. Le peuple sous le cilice & sous la cendre après un jeûne universel fit en procession tout le tour de la Ville sur les murailles, le Clergé portant en cérémonie la Tunique du Saint qu'ils invoquoient. Les femmes y étoient en deuil, les cheveux épars, comme si elles eussent assisté aux funerailles de leurs maris. Ce spectacle surprit les François, qui ne distinguant pas assez de loin la disposition de cette cérémonie, ne la prirent pas pour une Procession, mais pour une assemblée confuse de peuple qui préparoit quelque maléfice ou quelque charme contre ceux qui les assiégeoient. Un Payſan étant sorti de la Ville tomba entre les mains des François; ils l'interrogérent sur l'état de la Place, & en particulier sur ce que faisoit ce Peuple qu'ils voyoient marcher en foule sur les murailles. Il leur répondit qu'ils portoient en procession une Relique de saint Vincent, en la puissance duquel ils se confioient beaucoup. Les François, dit notre Historien, eurent peur & se retirérent.

543. *battue à platte couture.*

Gregor. Turon. l. 2. c. 29. Isid. Hisp. in Chron.

Mais l'Historien Got nous apprend qu'une autre cause de cette peur fut une Armée de Visigots, que Theudis Roi de cette Nation envoya au secours de la Place sous le commandement du Général Theudiscle, qui aiant donné sur l'Armée Françoise, la défit à platte couture. Il se saisit en même tems de tous les Cols des Pyrenées par où les François pouvoient retourner chez eux, & mit les Rois & tout ce qu'ils purent rassembler de leur défaite dans la nécessité de périr; ce qui fût infailliblement arrivé, si l'avarice du Général Visigot ne leur eût facilité la retraite. Car moyennant une grande somme d'argent qu'on lui compta, il convint avec Childebert de retirer ses Troupes de quelques-uns des passages, & de les laisser libres pendant un jour & une nuit. Le reste des François qui ne purent s'échapper dans cet intervalle de tems, fut passé au fil de l'épée. C'est à quoi se termina cette expédition. *

* Festus Avienus. Marca in Marca Hispanica. Isid. Hisp. Hist. Goth.

543. *Défaite des Visigots à Sette.*

Mais les François eurent l'année d'après en Languedoc leur revanche de la honteuſe déroute d'Eſpagne. Ils attaquérent & prirent la petite Ville de Sette †, ſituée ſur le Cap du même nom, & de laquelle on voit encore aujourd'hui les ruïnes.

Vers l'an 544.

Les Viſigots y aiant fait auſſi-tôt tranſporter par mer leur Armée, reprirent la Place; mais comme le Dimanche qui ſuivit cette repriſe ils ne faiſoient point les gardes accoutumées autour de leur camp, parce que les Soldats pour s'exempter de cette peine, diſoient que d'être ſous les armes c'étoit violer la ſainteté de ce jour, les François les y ſurprirent; & d'autant que dans cette attaque ils ſe trouvérent ſerrés entre l'Armée ennemie & la mer, le carnage en fut ſi grand & ſi univerſel, que pas un ſeul n'échappa, tout fut pris ou tué. Et c'eſt cette victoire que nous voyons marquée ſur diverſes Médailles de Clotaire frappées à Marſeille, dans l'une * deſquelles eſt d'un côté la tête de ce Prince, & ſur le revers

* Voy. ci-deſſus.

† Dans Iſidore de Séville il y a *Septam Oppidum.* Quelques-uns ont prétendu que c'étoit Ceuta en Afrique, cela n'eſt pas ſoutenable. Les Viſigots ne poſſédoient rien en Afrique, dont l'Empereur Juſtinien étoit le maitre. Et les François dont Iſidore de Séville parle ici, ne pouvoient pas avoir pris Ceuta. Ce *Septa* donc eſt la Ville de Sette en Languedoc qui appartenoit aux Viſigots. Strabon appelle le Cap de Sette *Mons Settius:* mais il n'eſt pas ſurprenant qu'en cinq cens ans, ce nom ait été changé en celui de *Septius*, & Settia ou Setta en celui de Septa. Encore aujourd'hui dans quelques Cartes d'Eſpagne le Cap de Sette eſt appellé *Monte Septa*, comme la Ville qui y étoit bâtie eſt appellée par l'ancien Auteur Eſpagnol que je cite *Septa Oppidum.* Bernard Guido Evêque de Lodève, qui vivoit il y a quatre cens ans, dit que la Septimanie tiroit ſon nom du Cap de Sette. Je ne crois pas ſa conjecture véritable; mais elle prouve que de ſon tems le nom de *Septa* ſignifioit en Latin Sette, & cette conjecture ſuppoſe, qu'il avoit lu dans les anciens Auteurs ce même nom pour ſignifier Sette.

revers *Victoria Gothica.* La gloire d'avoir vaincu fut preſque l'unique avantage que les François en retirérent : battus en Eſpagne & vainqueurs en Languedoc, les deux Rois ſe raccommodérent avec les Viſigots, & les laiſſérent en paix. 544.

Cependant les troubles d'Italie continuoient. La fin du règne de Vitigès ne fut pas la fin de la guerre ; mais le départ de Béliſaire fut celle des proſpérités & des victoires de l'Empereur en ce pays-là. L'avarice des Généraux qui y reſtérent pour commander, & leurs jalouſies mutuelles non ſeulement les empêchérent de détruire entièrement la puiſſance des Oſtrogts que Béliſaire avoit mis ſur le penchant de ſa ruïne ; mais encore elles lui donnérent le tems de ſe raffermir, & de devenir tout de nouveau redoutable à l'Empire.

Les Oſtrogots en profitérent mal d'abord, & leurs diviſions ſeules ſuffiſoient pour les perdre. Ils eurent trois Rois les uns après les autres en moins de dix-huit mois, dont les deux prémiers furent aſſaſſinés ; mais enfin ils s'en tinrent au troiſième, & avec raiſon. C'étoit le fameux Totila, que quelques-uns ont appellé Baduila, l'unique ſucceſſeur de Théodoric qui lui ait reſſemblé en équité, en modération, en prudence, en bonheur, en courage, & en habileté dans la guerre.

En très peu de tems il reprit ſur les Romains quantité de Villes & pluſieurs Provinces, gagna des batailles & ſe rendit maitre de Rome, qu'il abandonna après l'avoir pillée, & en avoir abattu une grande partie des murailles. Il emmena avec lui les Sénateurs, en fit ſortir tous les habitans, & la laiſſa en cet état à Béliſaire, que l'Empereur avoit été obligé de renvoyer en Italie pour arrêter la rapidité des victoires de ce nouveau Conquérant. Ce fut dans cette conjoncture que Juſtinien & Totila tâchérent encore chacun de leur côté d'attirer les François dans leur parti,

Totila rétablit les affaires des Oſtrogots. Marius' in Chronico-

parti, ou au moins de les empêcher d'entrer dans le parti contraire.

544. Quelque ceſſion que les Oſtrogots euſſent faite de la Provence aux François, l'Empereur avoit toujours des prétentions ſur ce Pays, parce que ſelon lui ceux qui en avoient ainſi diſpoſé, n'en étoient pas les légitimes maitres, mais des uſurpateurs qui l'avoient injuſtement enlevée à l'Empire Romain; de ſorte qu'en toutes les rencontres où il pouvoit exercer quelque acte de Juriſdiction & de Domaine à cet égard, il ne manquoit pas de le faire. C'eſt dont nous avons un exemple manifeſte dans deux Lettres du Pape Vigile à Auxane Archevêque d'Arles. Ce Prélat, ſi-tôt qu'il fut élevé ſur la Chaire de cette Egliſe à la place de ſaint Céſaire, envoya au Pape un Prêtre & un Diacre avec une Lettre pour lui donner avis de ſon Ordination, & lui demander en même tems le *Pallium*, & quelques autres graces, entre leſquelles étoit la qualité de Vicaire ou Légat du Saint Siège dans les Gaules.

Tom. 1. Conc. Gall.

Epiſt. Vig. ad Auxanium.

Le Pape lui répondit par des complimens ſur ſon exaltation à l'Epiſcopat, & l'exhorta à ſuivre les traces de ſon ſaint Prédéceſſeur; mais pour le *Pallium*, lui diſoit-il, & les autres choſes que vous me demandez, quoique je fuſſe ravi de vous les accorder dès maintenant, je ne puis le faire ſans en avoir informé l'Empereur & obtenu ſon conſentement, ainſi que la raiſon, la fidélité & le reſpect que je lui dois le demandent.

Ce ne fut en effet que dix-huit mois après avoir reçu la Lettre de l'Archevêque, qu'il lui accorda ſur la permiſſion de l'Empereur, le *Pallium* & les autres graces, en l'exhortant à prier Dieu pour la proſpérité de ce Prince & de l'Impératrice; & ſur-tout à faire ſon poſſible pour entretenir la paix entre le *très glorieux Roi Childebert* & *le très clément Empereur Juſtinien*. Cela, ſans doute, fait voir que cet Empereur tâchoit de ſe conſerver encore quelque autorité ſur la Provence.

Mais

Mais soit que les François eussent alors fait demander à l'Empereur une cession entière & dans les formes des droits qu'il pouvoit prétendre sur ce Pays, ainsi que le dit l'Historien Procope, soit que l'Empereur se déterminât de son propre mouvement à la leur faire pour se les attacher, elle se fit. 544. *Justinien cède la Provence aux François.*

Je ne sache pas que depuis ce tems-là les Papes aient demandé à Justinien ou à ses successeurs la permission d'envoyer le *Pallium* aux Evêques d'Arles ; mais saint Grégoire le Grand la demanda à l'Empereur Maurice pour l'envoyer à Syagrius Evêque d'Autun pour une raison semblable. C'est que le Royaume de Bourgogne où étoit cette Ville, avoit été cédé par les Empereurs aux Rois des Bourguignons que les François dépossédérent, & que ces Rois Bourguignons en faisoient une espèce d'hommage aux Empereurs, comme on le voit par les Lettres du Roi Sigismond. Ainsi quoique les François en fussent les maitres, les Empereurs avoient toujours leurs prétentions sur ce Pays, & obligeoient les Papes à ne point donner sans leur permission le *Pallium* aux Evêques. L. 3. de Bello Goth. c. 33. Gregor. l. 7. Epist. 5. ad Brunechild. Inter opera Aviti Vienn.

Après la cession de la Provence, Justinien consentit encore que les Rois François présidassent à Arles aux Jeux du Cirque, comme faisoient les Empereurs ou les Gouverneurs de la Province qui les représentoient; & de plus que la Monnoie d'or marquée aux coins des Rois de France, & empreinte de leur Image, fût reçue dans le commerce par tout l'Empire ; privilège qui n'avoit été jusqu'alors accordé à aucun Prince, non pas même aux Rois de Perse †.

Tandis que l'Empereur Justinien faisoit tout son possible pour n'avoir point les François contre *Théodebert refuse sa fille à Totila.*

† Je donnerai la preuve de ceci dans les Observations Historiques sur les Médailles ou Monnoies des Rois de France de la prémière Race.

tre lui, Totila leur fit une propoſition, qui dans
544. le floriſſant état où il avoit mis les affaires des Oſtrogots, ſembloit ne devoir pas être rejettée. Il envoya demander au Roi de France ſa fille en mariage; on ne dit point auquel des trois, mais je crois que c'étoit Théodebert, qui étoit le plus puiſſant & le plus connu en Italie & à Conſtantinople. Comme les Ambaſſadeurs, en expoſant leurs ordres, avoient donné à leur Maitre le nom de Roi d'Italie, Théodebert répondit qu'il ne reconnoiſſoit point pour Roi d'Italie, celui qui aiant pris Rome, ne l'avoit pu garder; & que ſa fille ne pouvant être deſtinée qu'à un Roi, il ne la lui donneroit pas. Les Ambaſſadeurs s'en retournérent avec cette ſèche réponſe, qui piqua ſi vivement Totila, qu'il s'empara de nouveau de Rome, en fit réparer les brèches, & rétablir les maiſons, y ramena les Sénateurs, y donna des ſpectacles, & la remit dans toute la ſplendeur que la miſère de ſes habitans tant de fois aſſiégés, pris & pillés, put le permettre.

Procop. l. 3. de Bello Goth. c. 37.

Mais ce n'étoit pas-là la principale raiſon qui détermina Théodebert à ce refus. Il vouloit ſuivant ſon ancien deſſein profiter du deſordre des Oſtrogots, & de l'embarras où étoient les Romains par les deux guerres qu'ils avoient à ſoutenir en même tems en Italie, & du côté de la Perſe. Il prit pour cela des meſures plus juſtes qu'il n'avoit fait dans ſa prémière expédition d'Italie.

Il ſe ſaiſit de pluſieurs places en Italie.

Il y fit entrer une Armée ſous la conduite du Général Bucelin, qui tandis que les Oſtrogots & les Romains ſe battoient, ſe ſaiſit de quelques Places de la Ligurie, & de pluſieurs autres juſques dans le pays de Veniſe, qui ſéparoient celles que les Romains tenoient ſur le bord de la mer, d'avec Breſſe, Vérone & les autres dont les Oſtrogots étoient maitres du côté des terres.

Vers l'an 547.

Totila ſurpris de ces conquêtes qui furent fort promptes, s'en ſervit comme d'un motif pour engager l'Empereur à faire la paix, lui repréſentant

Gregor. Tur. l. 3. c. 32. Procop.

tant que les François s'étoient déja saisis d'une partie considérable de l'Italie; que le reste étoit désolé & ruïné, & qu'il étoit tems de cesser de se détruire les uns les autres. Mais l'Empereur avoit résolu d'exterminer les Ostrogots en Italie à quelque prix que ce fût, espérant d'en chasser ensuite aisément les François; c'est ce qui obligea Totila à traiter de nouveau avec eux. On convint que chacun demeureroit en possession de ce qu'il avoit au-delà des Alpes; qu'on ne se regarderoit plus comme ennemis; & que si Totila venoit à bout de pousser les Romains hors de l'Italie, il accommoderoit les François de ce qui seroit le plus à leur bienséance, pour établir entre eux & les Ostrogots une paix sincère & durable. C'étoit-là le point où les François avoient toujours prétendu amener les Gots, & ce qui leur avoit toujours été refusé. Théodebert consentit volontiers à ce Traité, sur lequel il fondoit de grandes espérances de s'aggrandir de plus en plus en Italie. Un des articles de l'accommodement fut, que les François romproient enfin ouvertement avec l'Empereur; & qu'outre le secours qu'ils envoieroient aux Ostrogots en Italie, ils feroient une grande diversion du côté du Danube.

547. l. 4. c. 24.

Agathias l. 1.

Le prétexte de cette rupture fut très spécieux, & eût fait de terribles affaires à l'Empereur, si Théodebert eût eu le loisir de le faire valoir. Il savoit que Justinien parmi les titres qu'il prenoit dans ses Edits & dans d'autres actes semblables, mettoit celui de *Francique*, donnant à entendre par-là qu'il étoit le dompteur & le vainqueur des François, aussi-bien que des Wandales & des autres Peuples dont il se surnommoit. Il demanda raison de cette injure, & entreprit d'obliger Justinien à renoncer à ce titre. Il se prépara pour cela à porter la guerre jusques dans la Thrace & dans l'Illyrie. Comme il étoit maître de la Bavière, & même d'une partie de la Pannonie, ainsi qui le dit lui-même dans une Lettre à l'Empereur

Ibid.

Chez André du Chesne.

pereur Juſtinien, ce deſſein n'avoit rien de fort
547. chimérique. Mais pour en rendre l'exécution plus facile, il ſongea à faire ſa cauſe commune avec les Rois des Gépides & des Lombards, qui occupoient des terres de l'Empire de ce côté-là. Il tâcha de les piquer d'honneur, & leur envoya des Ambaſſadeurs pour leur demander s'ils étoient réſolus de diſſimuler toujours les inſultes publiques que Juſtinien faiſoit à tant de vaillantes Nations, en prenant par-tout les titres de *Gépidique*, & de *Longobardique*, avec autant de faſte, de vanité & de fauſſeté, que celui d'*Alemannique*, & de *Francique* ? Il leur fit dire qu'en ce qui le regardoit en particulier, il étoit réſolu de ne pas ſouffrir plus longtems cet affront; mais qu'il les prioit d'unir leurs forces avec les ſiennes, dans une querelle qui ne les regardoit pas moins que lui.

Mort de Théodebert. Les choſes en étoient là, lorſqu'un accident auſſi imprévu que funeſte lui cauſa la mort au milieu de ces grands préparatifs. Etant un jour à la chaſſe, il vit venir à lui un Buffle ou Taureau ſauvage d'une grandeur extraordinaire ; il s'arrêta pour l'attendre & le percer de ſon javelot; le Buffle étant tout proche de lui ſe détourna, & alla heurter de la tête un arbre qui n'étoit pas fort gros, & le rompit. Dans la chute de l'arbre une des branches donna rudement ſur la tête du Roi, l'abbattit, & le bleſſa ſi dangereuſement, qu'il en mourut le même jour. C'eſt ainſi que l'Hiſtorien qui nous a appris les circonſtances des projets de ce Prince contre l'Empire, nous raconte ſa mort. Grégoire de Tours ne convient pas que cette mort eût été ſi prompte, & ſans nous en marquer la cauſe, il dit ſeulement qu'il fut longtems malade, & que les Médecins employérent en-vain tout leur art pour le guérir.

Agathias l. 1.

Son caractère. Ce fut en l'an 548 que mourut ce Prince, entre quarante-cinq & cinquante ans, après en avoir régné quatorze, digne de vivre & de régner

gner plus longtems. Les Hiſtoriens François ou Gaulois & ceux de l'Empire, les Profanes & les Eccléſiaſtiques, concourent à faire ſon éloge. Perſonne, dit un Hiſtorien de l'Empire, ne fut plus hardi, ni plus intrépide dans les plus grands périls. Jamais Prince de ceux que les Romains & les Grecs appelloient Barbares, n'avoit juſqu'alors ſoutenu la dignité de ſa Couronne & ſon rang comme lui. Toujours recherché & toujours craint de ſes voiſins, & ſur-tout de l'Empereur, à qui il étoit ſur le point d'aller faire mériter ou perdre le ſurnom de Francique, qui lui avoit été donné par ſes flatteurs. Plus la puiſſance de cet Empereur étoit redoutable, plus Théodebert affectoit de la mépriſer, & ce mépris alloit preſque juſqu'à une eſpèce d'inſulte. Car non ſeulement il ſe faiſoit graver dans ſes Médailles avec tous les ornemens des Empereurs, mais encore avec les titres qui juſqu'alors leur avoient été propres dans ces ſortes de monumens, & qui les diſtinguoient de tous les autres Princes. J'en ai vu une * entre autres qui eſt d'or, & d'un volume beaucoup plus grand que celles qui nous reſtent de nos anciens Rois : il y eſt repréſenté de la manière que je viens de dire, avec cette inſcription, qui étoit celle des Empereurs, *Domini Noſtri THEUDEBERTI AUGuſti.* Comme pour faire entendre à Juſtinien, qu'il prenoit cette qualité d'Auguſte avec autant & plus de droit, que cet Empereur s'attribuoit celle de Francique. Marius Evêque de Lauſane, qui vivoit peu de tems après lui, l'appelle le grand Roi des François. Dès le vivant de ſon père Thierri, à l'occaſion de la victoire qu'il remporta ſur les Danois, tout jeune qu'il étoit alors, on lui donnoit le nom de Prince utile, qui vouloit dire, ſelon le Latin barbare de ce tems-là, un Prince brave & capable des plus grandes entrepriſes. Auſſi vaillant que ſon aieul Clovis, que ſon père & ſes oncles, il n'eut rien de cette férocité qui leur fit commettre à tous des actions cruel-

548. Agathias loc. cit.

* Elle eſt dans le Cabinet des Médailles du Collège de Louis le Grand.

In Chron.

548. cruelles : au contraire il étoit bienfaiſant & humain envers tout le monde, juſqu'à racheter de ſon propre argent les priſonniers que ſes Soldats avoient faits à la guerre, pour leur rendre leur liberté. Il avoit gagné le cœur de tous ſes Sujets, & il étoit très ſenſible à leur miſère, comme il le fit paroître à l'égard des habitans de Verdun. Didier Evêque de cette Ville qui avoit été fort perſécuté & envoyé en exil par le Roi Thierri, aiant été rappellé par Théodebert, trouva à ſon retour ſa Ville entièrement ruïnée, & les habitans très pauvres. Il préſenta une requête au Roi, pour le ſupplier de vouloir bien tirer de ſon Tréſor quelque ſomme d'argent, & la donner à intérêt à la Ville de Verdun. Il lui envoya ſept mille ſous d'or, ſomme alors très conſidérable en France, qui furent diſtribués aux principaux Marchands de la Ville, pour les faire profiter par le commerce : ce qui aiant relevé la fortune de pluſieurs, & remis la Ville en meilleur état, l'Evêque alla pour rendre cette ſomme au Roi avec les intérêts. Ce Prince ne la voulut point reprendre, & lui dit cette belle parole : „ Nous ſommes heureux tous deux, „ vous de m'avoir fourni l'occaſion de ſecourir „ des pauvres, & moi de ne l'avoir pas man„ quée ". Sa piété, ſon reſpect pour ſaint Maur, & l'eſtime qu'il faiſoit de ſon Ordre, lui firent demander que ſon nom fût écrit avec celui des Moines dans le Catalogue du Monaſtère que ce Saint bâtit en Anjou ſur le bord de la rivière de Loire. La paſſion qu'il eut pour ſa maitreſſe Deutérie fut une tache de ſa jeuneſſe, qu'une vie plus régulière effaça dans la ſuite. L'Empereur Juſtinien ſe plaignit plus d'une fois de ſon peu de fidélité à obſerver les Traités. Il eſt difficile de le défendre de ce reproche : mais c'eſt un vice dont peu de Rois belliqueux ſe trouvent exempts. Pluſieurs en paroiſſent moins coupables, par la raiſon qu'ils l'ont ſu mieux cacher que lui.

Gregor. Tur. l. 3. c. 34.

Ibid.

Voici

AAVCCCI
O
B

AVCCCA.
B

Voici quelques-unes des Médailles de ce Prince qui vérifient ce que j'en ai dit. 548.

Il ne laiſſa point en mourant d'autres enfans mâles que Théodebalde ou Thibaut qu'il avoit eu de Deuterie, auquel ni Childebert, ni Clotaire n'entreprirent point de diſputer le Royaume d'Auſtraſie. Théodebert à qui l'expérience avoit fait prévoir ce que ſon fils devoit appréhender de ces deux Princes, avoit pris ſes précautions. Il avoit eu longtems pour ſes Miniſtres trois perſonnes également habiles dans le gouvernement & dans la guerre: le prémier s'appelloit le Comte Condon, dont Fortunat Evêque de Poitiers de ce tems-là nous a laiſſé un bel éloge Agathias l. 1. Fortunat. l. 7. c. 16.

Comme tout le monde n'eſt pas fait au ſtile des Médailles, où il y a toujours quelques mots abrégés, voici ces inſcriptions tout du long ſans abbréviation.

1. Médaille, *Dominus Noſter THEUDEBERTUS VICTOR.*

Revers de la Médaille *VICTORIA AUGuſtorum*, dans l'exergue *REmis.* C'eſt-à-dire que la Médaille a été frappée à Reims.

2. Médaille, l'inſcription ſe doit lire de la même façon que dans la prémière.

3. Médaille, la légende eſt effacée, & il n'en reſte que la fin du mot *VICTORia.*

L'inſcription du revers eſt tout du long. Le centre du revers eſt rempli d'une eſpèce de pierre où ſont gravées diverſes lettres qui étant aſſemblées forment le mot *METIS*, c'eſt-à-dire que la Médaille a été frappée à Metz, qui étoit la Capitale du Royaume de Théodebert.

4. Médaille, *Domini Noſtri THEUDEBERTI Perpetui AUGuſti.*

Le revers eſt, *VICTORIA Auguſtorum.* Ce mot *Auguſtorum* comprenoit Théodebert & ſes deux oncles, à la manière des Médailles des Empereurs Romains quand il y en avoit pluſieurs.

5. Médaille, *Dominus Noſter THEUDEBERTUS. C.* Ce *C.* ou ce *G.* car ces deux lettres ſur-tout dans les Médailles du bas Empire ont la même figure, ſignifie ſelon moi *Gothicus*, pour marquer les victoires que Théodebert avoit remportées ſur les Gots.

Le revers, *VICTORIA Auguſtorum Dominorum Noſtrorum RE*, ſignifie *REgum* ou *Remis.*

loge en Vers parmi ſes autres Ouvrages : les
548. deux autres étoient Bucelin, dont j'ai déja parlé, & Leutharis, tous deux frères, Allemands de Nation, parfaitement attachés à la Famille de Théodebert. Ces trois Miniſtres firent reconnoitre le jeune Prince âgé au plus de treize ans *, & maintinrent le peuple dans le devoir : il n'y eut qu'une ſédition, où un nommé Parthénius qu'on regardoit comme l'auteur de quelques nouveaux impôts, fut lapidé par la populace dans la Ville de Trèves : à cela près, tout fut parfaitement paiſible.

* Théodebert épouſa Deutérie au commencement de ſon règne, ſelon Grégoire de Tours. Ce règne ne fut que de quatorze ans, ſelon le même Auteur. Théodebalde ne pouvoit donc avoir que 13 ans, & n'étoit pas encore un homme fait, comme Aimoin le prétend. Procope & Agathias s'accordent avec Grégoire de Tours.

SOMMAIRE

DES REGNES

DE CHILDEBERT, DE CLOTAIRE

ET DE THEODEBALDE.

MOrt de la ſainte Reine Clotilde. Théodebalde envoie des Ambaſſadeurs à l'Empereur. Conteſtation touchant les trois Chapitres, fait du bruit en France. Paix entre l'Empereur & Théodebalde. L'Empereur envoie Narſès en Italie. Totila eſt élu Roi par les Oſtrogots. Il attaque les Romains. Il eſt tué.

tué. Bucelin & Leutharis à la tête d'une Armée des François arrivent sur le Pô. Ils mettent en déroute Fulcaris, un des Généraux de Narsès. Les Gots se joignent aux François. Narsès rassure son Armée. Il se rend maitre de Luques & de Cumes. Ravage des François en Italie. Leutharis est battu par deux Lieutenans de Narsès. L'Armée de Leutharis périt par la peste. Bucelin se campe sur le Casilin. Narsès s'approche des François. Il range son Armée en bataille. Arrangement de l'Armée Françoise. Bataille entre les Impériaux & les François. Les François sont entièrement défaits. Narsès se rend maitre de toute l'Italie. Mort de Théodebalde. Clotaire s'empare du Royaume d'Austrasie. Il soumet les Saxons & les Turingiens. Cramne son fils se révolte contre lui. Childebert entre dans la Champagne. Condamnation des trois Chapitres, à laquelle le Pape Pélage souscrit. Lettre de Pélage à Childebert. Le Pape écrit de nouveau au Roi, & lui envoie sa Profession de foi. Mort de Childebert. Son caractère. Seconde révolte de Cramne. Il est soutenu par Conobert Comte de Bretagne. Clotaire entre en Bretagne avec une Armée. Défaite de Conobert & de Cramne. Mort de Clotaire. Son caractère.

CHILDEBERT, CLOTAIRE, THEODEBALDE.

LA mort de Théodebert fut suivie bientôt après de celle de la sainte Reine Clotilde. Elle mourut à Tours, où elle avoit presque toujours vêcu depuis près de quarante ans. Ce fut une Princesse aussi recommandable par sa patien- 547. *Mort de la Reine Clotilde.*

547. ce que par sa piété & par son zèle, & que les rudes épreuves dont le Ciel purifia sa vertu en divers tems de sa vie, sanctifiérent autant que les grandes choses qu'elle fit pour la gloire de Dieu. Son corps fut porté à Paris, & enterré à côté de Clovis. Clotaire y vint de Soissons pour rendre avec son frère Childebert les derniers devoirs à une Mère, à qui leurs fureurs avoient causé bien des larmes.

Gregor. Turon. l. 4. c. 1.

549. L'Empereur aiant appris la mort de Théodebert, non seulement fut délivré de l'inquiétude que lui donnoient ses grands apprêts de guerre, & les ligues qu'il formoit contre lui; mais encore il espéra ramener le jeune Roi d'Austrasie à son parti, & même se faire céder ce qui avoit été pris par les François en Italie, où un de leurs Généraux nommé Lantachaire avoit été défait & pris dans le combat, depuis la mort de Théodebert.

Procop. l. 4. c. 24.

Marii Chronic.

551. Ce fut donc dans cette espérance & dans ces vues que l'Empereur envoya en France le Sénateur Léontius, dont toutes les propositions se réduisirent en effet à ces deux points; savoir que le Roi s'unît avec l'Empereur contre les Ostrogots, & lui restituât les Places de la Ligurie & du Pays de Venise, dont Théodebert s'étoit emparé durant une guerre, où, disoit-il, l'Empereur ne s'étoit si fort engagé, qu'après s'être cru assuré du secours des François, & d'un secours qu'il avoit acheté par de très grosses sommes d'argent.

Théodebalde envoie des Ambassadeurs à l'Empereur.

Le Roi répondit à l'Ambassadeur, qu'il y avoit depuis longtems des liaisons trop étroites entre la France & les Ostrogots, pour se déclarer contre eux; que pour ce qui étoit des Places d'Italie, on ne les avoit pas enlevées aux Romains, mais que Totila les avoit cédées aux François; que le peu d'argent que le feu Roi avoit laissé dans son Epargne, marquoit bien qu'il ne s'étoit pas fort enrichi des dépouilles de ses voisins; qu'au reste il ne refusoit pas de conférer sur les pré-

Procop. Ibid.

prétentions qu'on pourroit avoir de part & d'autre, & qu'il envoieroit pour ce ſujet des Ambaſſadeurs à l'Empereur. En effet peu de tems après le départ de Léontius, le Roi choiſit Leudard Seigneur François, avec trois autres perſonnes, pour les envoyer en Ambaſſade à Conſtantinople; ce qui aiant été ſu en Italie, le Clergé Catholique de ce pays-là pria le Roi de vouloir bien donner ordre à ſes Ambaſſadeurs d'entrer dans une affaire, qui ſe traitoit actuellement à Conſtantinople, où il s'agiſſoit de l'intérêt de l'Egliſe Univerſelle, de l'honneur & de la vie même du Pape, & de pluſieurs autres Prélats & Eccléſiaſtiques, auxquels on faiſoit les traitemens les plus indignes.

551. Ibid.

Epiſt. Cleric. Ital. Tom. 1. Concil. Gall.

Conteſtation touchant les trois Chapitres.

Cette grande affaire étoit la conteſtation touchant les trois Chapitres, ſi fameuſe dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique du ſixième ſiècle, & qui cauſa de ſi grands mouvemens dans l'Egliſe. Sans m'arrêter à parler ici des intrigues & des reſſorts que produiſirent toutes ces brouilleries, dont l'hiſtoire m'écarteroit trop de mon ſujet, je dirai ſeulement en deux mots de quoi il étoit queſtion : car la choſe dans la ſuite fit du bruit en France, juſqu'à y faire ſoupçonner les Papes d'avoir prévariqué & trahi la cauſe de l'Egliſe, ce qui fit qu'on leur demanda des éclairciſſemens touchant leur conduite & la ſincérité de leur foi.

Il s'agiſſoit donc ſi l'on devoit condamner ou non quelques écrits de Théodoret autrefois Evêque de Cyr, qu'il avoit compoſés plus de cent ans auparavant contre S. Cyrille d'Alexandrie en faveur de Neſtorius ; une Lettre d'Ibas Evêque d'Edeſſe, écrite auſſi contre le même Saint dans le même tems; & enfin la perſonne & les écrits de Théodore Evêque de Mopſueſte, qu'on prétendoit avoir été la ſource empoiſonnée où Neſtorius avoit puiſé ſes erreurs. Ce ſont ces trois points qui faiſoient la matière de la conteſtation, & qu'on a toujours appellés depuis dans l'Hiſtoire, les trois Chapitres, *tria Capitula.*

551. Ce qui faiſoit la difficulté étoit que les deux Evêques Théodoret & Ibas, dont on avoit lu les écrits, & examiné le procès dans le Concile de Calcédoine, y avoient été reconnus pour Orthodoxes, & rétablis dans leurs Egliſes ; & pour ce qui étoit de Théodore de Mopſueſte, on regardoit comme une choſe inouïe de lui faire ſon procès ſi longtems après ſa mort ; vu qu'il avoit fini ſa vie dans le ſein de l'Egliſe, comme un de ſes enfans. La plus grande partie des Catholiques s'oppoſoit à cette condamnation, comme préjudiciable au reſpect que l'on devoit au Concile de Calcédoine, où Ibas & Théodoret avoient été abſous. Ceux qui preſſoient la condamnation des trois Chapitres étoient pour la plupart des Eutychiens, qui ſous prétexte de réunir tous les partis, prétendoient par cette condamnation ôter toute autorité à ce Concile, où Eutychès & ſes erreurs avoient été anathématiſés. L'Impératrice Théodora, qui favoriſoit ces hérétiques, avoit engagé Juſtinien ſous cet appas de la paix de l'Egliſe, à demander au Pape & à tous les Patriarches, la condamnation des trois Chapitres, à quoi il ſe trouvoit beaucoup d'oppoſition. C'eſt-là de quoi on diſputoit actuellement à Conſtantinople.

Les bruits de ces diſputes étoient déja venus juſques en France, mais d'une manière aſſez confuſe. On y ſavoit ſeulement en général que les Neſtoriens & les Eutychiens entroient dans cette affaire, & que ces deux ſectes avoient en vue de tirer tout l'avantage qu'ils pourroient de ces diviſions. Car ſi les trois Chapitres étoient condamnés, les Eutychiens regarderoient cette condamnation comme celle du Concile de Calcédoine. Que s'ils ne l'étoient pas, les Neſtoriens prendroient ce refus de condamnation comme une approbation tacite de leur doctrine, que Théodoret & Ibas paroiſſoient au moins approuver dans leurs écrits, & que Théodore de Mopſueſte avoit très expreſſément enſeignée.

Sur

Sur ces bruits les Evêques de France dans le cinquième Concile d'Orléans tenu par l'ordre de Childebert, avoient tout récemment condamné ces deux héréſies & leurs Auteurs mêmes. C'étoit ſeulement pour montrer l'horreur qu'on en avoit en France, & la conformité des Egliſes des Gaules en matière de Foi avec l'Egliſe Univerſelle ; car il n'y avoit en ce Royaume ni Neſtoriens ni Eutychiens. 549.

Enſuite de ce Concile Aurélien Evêque d'Arles, qui y avoit aſſiſté, écrivit à Conſtantinople au Pape Vigile, pour s'informer s'il étoit vrai, comme on le diſoit, qu'il eût condamné les trois Chapitres. Le Pape ne répondit pas tout à fait directement à ſa demande, parce qu'on ne lui permit pas à Conſtantinople de développer les choſes dans ſa réponſe, comme il l'auroit voulu : mais il le pria ſeulement de ne point ajouter foi à tous les faux bruits, & à certains écrits ſuppoſés qu'on faiſoit courir en France; & l'aſſura qu'il n'avoit rien fait dans tout ce qui s'étoit paſſé juſqu'alors, qui pût préjudicier à aucun des Conciles Généraux, ou aux Decrets des Papes ſes Prédéceſſeurs, ou qui pût bleſſer l'honneur de ceux qui avoient ſouſcrit aux définitions de Foi; qu'il avoit ſeulement anathématiſé tous les écrits contraires à la Foi, & ceux qui avoient traité d'impie la doctrine de S. Cyrille. Il le prioit auſſi de voir le Roi Childebert; de le ſupplier de ſa part de ne point abandonner l'Egliſe & le Saint Siège dans les conjonctures fâcheuſes où l'un & l'autre ſe trouvoient; & de l'engager à écrire au Roi des Oſtrogots, pour l'exhorter à ne point permettre qu'on excitât aucun trouble dans l'Egliſe de Rome. Enfin le Pape prioit l'Evêque d'Arles de communiquer ſa lettre à tous les Evêques de France.

Epiſt. Vigilii ad Aurel.

550. Epiſt. Cler. Ital. ad Legatos Franciæ.

Ce fut quelque tems après ces lettres reçues, que Léontius, cet Ambaſſadeur de l'Empereur dont j'ai parlé, arriva à la Cour de Théodebalde Roi d'Auſtraſie, & que les Ambaſſadeurs de

France ſe diſpoſérent à partir pour Conſtantinople. Les mémoires que le Clergé d'Italie leur adreſſa comme ils étoient ſur le point de partir, leur expliquoient tout ce qui s'étoit paſſé dans l'affaire des trois Chapitres depuis que le Pape avoit été forcé par Juſtinien d'aller à Conſtantinople, toutes les diverſes démarches de ce Pontife, toutes les violences qu'on lui avoit faites auſſi-bien qu'à Dacius Evêque de Milan, & comment ce Prélat avoit déclaré que ſi les Evêques Grecs ſouſcrivoient à certains Edits de l'Empereur qui donnoient atteinte au Concile de Calcédoine, ils pouvoient s'aſſurer que les Evêques de France, de Bourgogne, d'Eſpagne, des Provinces de Ligurie, d'Emilie & de Veniſe ſe ſépareroient de leur Communion. De plus le Clergé d'Italie dans cette lettre prioit les Ambaſſadeurs de prévenir là-deſſus tous les Evêques de France, auxquels ils ſavoient bien qu'on envoyoit de Conſtantinople de fauſſes relations ; de faire en ſorte qu'ils écriviſſent au Pape & à l'Evêque de Milan, pour les conſoler & les fortifier dans la réſolution où ils étoient de ne point ſouffrir qu'on fît aucune innovation. Enfin ils conjuroient les Ambaſſadeurs de ſe ſervir du crédit que leur donneroit leur caractère à la Cour de l'Empereur, pour y ſoutenir la cauſe de Dieu ; & d'y procurer ſur-tout le retour de l'Evêque de Milan, extrêmement néceſſaire à ſon Egliſe après une abſence de pluſieurs années. 550.

Baix entre l'Empereur & Théodebalde.

Le détail de ce qui ſe paſſa dans cette négociation à Conſtantinople, n'eſt point venu juſqu'à nous. Un Hiſtorien contemporain qui étoit à la Cour de Juſtinien nous dit ſeulement en général, que les Ambaſſadeurs y conclurent les affaires pour leſquelles ils étoient venus ; c'eſt-à-dire qu'ils firent la paix avec l'Empereur ; & que les François demeurérent en poſſeſſion de ce qu'ils avoient en Italie, ainſi qu'on le voit par la ſuite de l'Hiſtoire. Il eſt encore certain que ce fut vers le tems que les Ambaſſadeurs arrivérent

Procop. l. 4. de Bello Goth. c. 24.

Cap. 26.

rent à Conſtantinople, qu'on commença à traiter le Pape tout d'une autre manière qu'on n'avoit fait juſqu'alors; que Théodore Evêque de Céſarée le Chef de toute la Faction Eutychienne lui demanda pardon; & qu'enfin l'Empereur caſſa les Edits qu'il avoit faits pour la condamnation des trois Chapitres, remettant, comme il le devoit, la déciſion de cette affaire au jugement d'un Concile Général. De ſorte que ce n'eſt pas ſans une grande vraiſemblance, que nous regarderons cette converſion ſubite de la Cour & de l'Egliſe de Conſtantinople, comme un effet des inſtances que les Ambaſſadeurs François y firent en faveur du Pape. 552.

Quoi qu'il en ſoit, la paix entre l'Empire & la France ne fut pas de longue durée. La ſeule ſituation des Villes que les François avoient en Italie devoit fournir mille occaſions de rupture, tandis que l'Empereur & les Oſtrogots y ſeroient en guerre. Les Troupes des deux partis ne pouvoient marcher les unes contre les autres, ſans paſſer ſous les murailles des Villes Françoiſes, à moins qu'elles ne priſſent de grands détours; & ce fut en effet ce qui commença à brouiller les François avec les Impériaux.

L'Empereur envoie Narſès en Italie.

L'Empereur étoit ennuyé de la guerre d'Italie, où dès que Totila ſe fut mis à la tête de ſa Nation, & en eut rétabli les affaires, ce n'étoit plus qu'une viciſſitude de bons & de mauvais ſuccès, qui ne décidoient rien. Depuis que Béliſaire en eut été rappellé une ſeconde fois, & que le Général Germain qu'on lui avoit donné pour ſucceſſeur fut mort, il n'y avoit plus perſonne en qui les Troupes euſſent aſſez de confiance, & qui eût ſur elles autant d'autorité qu'il en falloit pour les maintenir dans la diſcipline & dans une parfaite obéiſſance. L'Empereur réſolut donc d'y envoyer le fameux Narſès, un des plus ſages, des plus vaillans, des plus habiles & des plus honnêtes hommes de ſon tems, aimé & eſtimé du Soldat, & ſeul capable de remplacer,

placer, pour ne pas dire de surpasser Bélisaire.
552. Il lui donna la plus belle & la plus nombreuse Armée qu'il eût encore envoyée en Italie, & avec cela beaucoup d'argent pour la subsistance des Troupes, & pour faire revenir de l'Armée de Totila quantité de déserteurs, qui s'y étoient jettés faute de paye.

Narsès aiant fait passer son Armée de Salone en Italie par le Golphe, & l'aiant fait reposer quelque tems vers Aquilée, résolut de la conduire droit à Ravenne, où il y avoit garnison Impériale; & de porter de là la guerre dans cette partie de l'Italie qui se retrécit entre les deux Mers. J'ai déja dit que l'Empereur étoit maitre des Places situées sur le bord du Golphe de Venise; que les Gots occupoient celles qui sont à la même hauteur du côté des terres; & que les François s'étoient emparés de celles qui étoient entre deux. Ainsi Narsès ne pouvoit venir à Ravenne que par deux chemins, savoir par le bord de la mer, ou bien prenant à droite par le pays que les François occupoient.

Celui-ci étoit sans comparaison le plus aisé. Car quoique les Romains eussent toujours marché sur leurs terres en côtoyant la mer, il leur eût fallu passer grand nombre de rivières à leur embouchure, & entre autres le Pô; à quoi il y avoit beaucoup de difficulté & de tems à perdre, sur-tout à faire des ponts. Narsès se détermina en effet au prémier, & envoya demander aux François permission de passer avec son Armée
Ibid. sur leurs terres, en vertu de l'alliance qu'on venoit tout récemment de renouveller à Constantinople.

Les François qui appréhendoient plus les progrès des Impériaux en Italie, que les avantages des Ostrogots, s'étoient campés sur la rivière
Ibid. d'Adige assez près de Vérone. Les Députés de Narsès les y trouvérent bien résolus à disputer le passage à l'Armée Impériale, en cas qu'elle prît son chemin de ce côté-là. Toutefois le Général

ral Hamming qui les commandoit, répondit aſſez civilement aux Envoyés, que ſi l'Armée de Narſès n'étoit compoſée que des Troupes de l'Empereur, il lui donneroit volontiers paſſage; mais qu'il avoit avec lui quantité de Barbares qui ravageoient tous les pays par où ils paſſoient, & entre autres un Corps nombreux de Lombards, Nation ennemie des François; qu'ils ne pouvoient ſe réſoudre à les voir chez eux; & qu'ainſi on prioit le Général Romain de prendre un autre chemin. Comme les Envoyés de Narſès faiſoient inſtance, & qu'ils uſérent même de quelques menaces, Hamming le prit auſſi d'un ton plus haut, & leur dit qu'on attendroit leur Armée de pié ferme; qu'on étoit prêt à la bien recevoir; & que pour lui, tandis qu'il auroit un bras pour lancer un javelot, il montreroit aux Romains qu'il ſavoit s'en ſervir. 552.

Narſès s'approche de Totila.

Comme Narſès délibéroit ſur cette réponſe & ſur le parti qu'il avoit à prendre, on lui repréſenta, que quand les François lui accorderoient le paſſage, ou qu'il le forceroit, il lui ſeroit impoſſible de pouſſer juſqu'à Ravenne; parce que Totila aiant prévu ſon deſſein, & appréhendé que les François ne ſe laiſſaſſent gagner, avoit envoyé un de ſes Capitaines nommé Téias à Vérone, avec ordre de ſe retrancher de ce côté-là; qu'il y étoit déja arrivé; qu'il rompoit & embarraſſoit tous les chemins qui conduiſoient au Pô; qu'il faudroit avant toutes choſes faire le ſiège de Vérone, & enſuite forcer Téias dans ſes retranchemens; que c'étoit une affaire fort hazardeuſe, & qui mettroit l'Armée hors d'état de rien entreprendre de plus, le reſte de la Campagne. Tout cela étoit vrai; de ſorte que Narſès prit la réſolution d'aller par le bord de la mer.

S'étant donc aſſuré que la plus grande partie des forces de Totila étoit du côté de Vérone, il commanda qu'on fît partir en toute diligence un grand nombre de chaloupes de l'Armée navale avec quelques vaiſſeaux. Il marcha lui-même

552. avec beaucoup de promptitude ; ſe ſervit des chaloupes pour faire ſes ponts, & des vaiſſeaux pour tranſporter une partie des Troupes ; & de cette manière en très peu de tems l'Armée arriva à Ravenne.

Procop. c. 28. Totila ſurpris de cette diligence s'avança juſqu'à Rome, s'y fit joindre par toutes les Troupes de Téias, excepté deux mille chevaux qui n'avoient pu arriver aſſez tôt, auxquels il envoya ordre de ſuivre le plus promptement qu'ils pourroient. Il apprit en chemin que Narſès avoit forcé le pont de Rimini, où le Gouverneur de la Place, qui étoit ſorti pour lui en diſputer le paſſage, avoit été tué. Il partit peu de tems après de Rome à la tête de ſon Armée pour s'avancer du côté de l'ennemi ; il traverſa toute la Toſcane, & vint camper dans les montagnes de l'Apennin, où Narſès arriva auſſi peu de tems après.

Il l'exhorte à faire ſa paix avec l'Empereur. Ce Général, avant que d'engager davantage les choſes, envoya un de ſes Officiers à Totila pour l'exhorter à faire ſa paix avec l'Empereur, & lui repréſenter qu'il n'étoit pas en état de ſoutenir toutes les forces qui alloient fondre ſur lui. A quoi Totila aiant répondu fièrement, qu'il falloit qu'une bataille décidât de l'Empire d'Italie : *Choiſiſſez donc le jour*, reprit l'Officier ſelon l'ordre qu'il en avoit de Narſès. *Dans huit jours au plus tard*, répondit ſur le champ Totila ; & dès le jour ſuivant il marcha droit au camp des Romains, eſpérant les ſurprendre ; mais il les trouva ſur leurs gardes.

Totila la refuſe.

On eſcarmoucha le reſte de la journée. Narſès pendant la nuit fit occuper une hauteur qui commandoit le champ de bataille, & Totila fit en vain tous ſes efforts le lendemain pour la reprendre. Il rangea tout de nouveau ſon Armée en bataille devant ſon camp, continuant à eſcarmoucher ſans trop s'engager, quelque ſemblant qu'il fît de vouloir combattre ; parce qu'il attendoit les deux mille chevaux, qui n'avoient pu

pu le joindre quand il partit de Rome.

La matinée s'étant passée en ces escarmouches, il envoya dire à Narsès qu'il étoit prêt d'écouter les propositions qu'on lui avoit voulu faire peu de jours auparavant. Narsès lui répondit qu'il n'étoit plus question de paix, quand deux Armées étoient rangées en bataille pour finir la guerre par la victoire. Sur ces entrefaites les deux mille chevaux que Totila attendoit, arrivérent au camp. 552. Cap. 32.

Il y fit rentrer ses Troupes, comme s'il eût voulu s'y retrancher; les fit repaître, & leur aiant aussi-tôt fait reprendre leurs armes, les remit tout de nouveau en bataille. Narsès à qui tous ces stratagêmes n'imposoient point, fit aussi manger ses soldats, mais sans permettre qu'ils quittassent ni leurs armes, ni leurs rangs. Enfin Totila se détermina au combat fatal, où il perit, tué selon quelques-uns dans le combat-même, & selon d'autres dans la déroute de son Armée, qui fut taillée en pièces. *Totila est battu & tué.*

Avec ce Prince tomba l'Empire des Ostrogots, qui ne firent plus depuis que quelques vains efforts pour se relever. Rome & plusieurs autres Villes se rendirent au vainqueur. Valérien, un des Lieutenans de Narsès, mit le siège devant Vérone: la garnison consternée commençoit à capituler, lorsque les François ne voulant pas avoir les Romains si près d'eux, envoyérent dire à ce Capitaine, que s'il entreprenoit de faire des conquêtes de ce côté-là, il auroit affaire au Roi de France, qui avoit des prétentions sur Vérone; ce qui l'empêcha de passer outre. Car Narsès appréhendoit toujours que les François ne vinssent le troubler dans sa victoire. *Rome & plusieurs autres villes se rendent.* Cap. 33.

Cette démarche des François encouragea les Gots, dont les débris aiant passé le Pô, & s'étant rassemblés auprès de Pavie, élurent Téias pour leur Roi, qui trouva dans cette Ville quantité d'argent que Totila y avoit amassé, & offrit de grandes sommes aux Commandans François *Téias est élu Roi des Ostrogots.* Cap. 34.

552. pour les engager à ſe déclarer entièrement pour lui. Ils lui répondirent qu'ils n'avoient point d'ordre ſur cela, & qu'il envoyât à la Cour pour le leur faire donner. Il le fit au-plutôt; mais quelques inſtances que fiſſent les Ambaſſadeurs, ils ne purent rien obtenir ; le jeune Roi d'Auſtraſie, Théodebalde, Prince d'une complexion foible, ne voulant s'engager qu'à la dernière extrémité dans une guerre contre l'Empereur.

Néanmoins l'élection de Téias dont les Oſtrogots eſtimoient infiniment la valeur, & l'eſpérance qu'ils conçurent du ſecours de France, arrêtérent la rapidité des conquêtes de Narſès. Pluſieurs Gouverneurs des Places qui ſongeoient à ſe rendre, & entre autres celui de Tarente qui avoit déja capitulé, apprenant que Téias avoit envoyé des Ambaſſadeurs à la Cour de France, tinrent ferme contre les menaces & les ſollicitations des Romains. Ce nouveau Roi de ſon côté aiant ramaſſé le plus de Troupes qu'il lui fut poſſible, & marché par des chemins écartés avec une prodigieuſe diligence, parut dans la campagne de Rome, lorſqu'on l'y attendoit le moins. Narſès, qui étoit à Rome pour donner ordre aux affaires & au rétabliſſement de cette Capitale, en fut extrêmement ſurpris; & aiant rappellé la plupart des détachemens qu'il avoit faits pour aller ſe ſaiſir de diverſes Places, il marcha lui-même vers l'ennemi.

Ils ſe campérent tous deux aſſez près du Mont Véſuve, & ſi proche l'un de l'autre, que les Soldats d'un camp tuoient à coups de flèches les Soldats de l'autre camp. Il n'y avoit entre deux
Draco. qu'un petit ruiſſeau appellé le Dragon, fort étroit & peu profond; mais dont les bords étoient ſi hauts & ſi eſcarpés, qu'ils ſervoient aux deux camps de retranchemens inacceſſibles. Ils demeurérent ainſi deux mois entiers en préſence, les Gots aiant aiſément des vivres par la mer, ſur le bord de laquelle ils avoient encore en cet endroit quelques Places à eux. Mais la trahiſon de

de celui qui commandoit leur Flotte, & qui la livra toute entière à Narsès, les déconcerta absolument. Les Romains, maitres de la mer, leur coupérent les vivres, & les réduisirent à l'extrémité. Les Ostrogots s'éloignérent un peu de la mer, & se retirérent sur une montagne voisine, où Narsès ne jugea pas à propos de les suivre, prévoyant bien que la même raison qui les avoit obligés de décamper du bord de la mer, ne leur permettroit pas de demeurer longtems en ce lieu-là. 552.

Il attaque les Romains.

En effet, la disette de vivres les obligea bientôt à le quitter; mais ne sachant de quel côté tourner, ils prirent le parti que le desespoir leur inspira, qui fut d'aller fondre sur le camp des Romains, plutôt dans l'espérance de mourir en gens de cœur, que de vaincre. Ils le firent & si subitement, que Narsès malgré sa prévoyance ordinaire se trouva surpris; & ce fut-là une de ces occasions où la valeur du Soldat sauva la réputation du Général. Chacun combattit d'abord au lieu où il se trouva par hazard, & prit & défendit son poste avec toute la vigueur possible sans attendre d'ordre. Les Ostrogots combattoient tous à pié, la Cavalerie aiant quitté ses chevaux, & les Cavaliers aiant été distribués parmi les Fantassins. Narsès fit aussi mettre toute sa Cavalerie à pié, & rangea ses Troupes sur plusieurs lignes, dans la même disposition que Téias avoit rangé les siennes.

Il est tué.

Il n'y eut jamais de combat plus opiniâtré. Téias à la tête d'un petit bataillon, composé des plus déterminés de son Armée, parut au prémier rang, & y fit des prodiges de valeur. Il avoit pris exprès des armes qui le faisoient reconnoitre de l'Armée ennemie & de la sienne pour ce qu'il étoit; & ce fut aussi contre lui que les Romains firent les plus grands efforts, persuadés que sa mort seroit la fin du combat. Il fit & soutint des charges terribles. Il fut obligé souvent de changer de boucliers, ceux dont il se Cap. 35.

552. ſervoit étant en moins de rien percés & couverts de flèches. Il fut aſſailli pluſieurs fois par les plus hardis des ennemis, qui vinrent fondre ſur lui l'épée à la main; mais pas un de ceux qui l'approchérent, ne retourna. Le combat avoit commencé dès le grand matin, & Téias avoit combattu de la ſorte pendant pluſieurs heures; lorſque ne pouvant plus remuer ſon bouclier chargé de douze javelots qu'il y avoit reçus, il appella ſon Ecuyer pour lui en apporter un autre; & au moment qu'il le prenoit, il fut frappé d'une flèche dans la poitrine, & il expira ſur le champ. On lui coupa la tête, & Narſès l'aiant fait mettre au bout d'une pique, la fit voir aux deux Armées. Les Gots n'en furent que plus animés, la nuit ſeule termina le combat, ou plutôt l'interrompit; car il recommença le lendemain dès la pointe du jour, & dura encore juſqu'à la nuit ſuivante, parce qu'on ne recula ni de part ni d'autre.

Alors ce qui reſtoit des plus conſidérables des Oſtrogots, ſe voyant eux & leurs Soldats épuiſés de forces, & laſſés de lutter plus longtems contre leur mauvaiſe fortune, envoyérent dire à Narſès qu'ils étoient tous déterminés à périr plutôt que de ſe rendre priſonniers aux Romains; mais qu'ils le prioient de leur permettre de ſe retirer où ils voudroient, avec ce qu'ils pourroient emporter de leurs biens, après avoir rendu les Villes à leurs vainqueurs.

Narſès traite avec les Oſtrogots.

Narſès ne voulut pas pouſſer à bout de ſi braves gens, & conſidérant qu'il avoit par leur retraite tout ce qu'il prétendoit, il leur accorda leur demande, à condition qu'ils ſortiroient au plutôt d'Italie, & ne reprendroient jamais les armes contre l'Empereur. Le Traité fut ſigné de part & d'autre, excepté que durant qu'on capituloit, un Capitaine Got nommé Indulphe, ne voulant point entendre parler de capitulation, ſortit du camp avec environ mille hommes, gagna le Pô, & s'alla jetter dans Pavie; où aiant ranimé les reſtes de ſa Nation qui demeuroient le long

long des bords de cette rivière, il envoya de nouveau en France demander du ſecours contre les Romains. 552.

Ces Envoyés firent au Roi Théodebalde l'expoſition de l'état pitoyable où leur Nation étoit réduite, & des forces & de la fierté des vainqueurs ; ils ajoutérent que ſi on les abandonnoit, leur ruïne ſeroit un acheminement à la perte non ſeulement des Villes que les François poſſédoient en Italie, mais peut-être encore de ce qu'ils poſſédoient dans les Gaules, ſur leſquelles les Impériaux feroient bientôt valoir leurs anciennes prétentions, comme ils avoient fait pour l'Italie, quoiqu'ils l'euſſent autrefois cédée dans toutes les formes au Roi Théodoric. Le Roi, ſoit pour tenir parole à l'Empereur, ſoit que ſa ſanté qui étoit toujours mauvaiſe, le détournât de ſe charger des ſoins d'une guerre de cette importance, leur répondit qu'il n'avoit pas deſſein de s'y engager. Mais ſes deux Miniſtres Bucelin & Leutharis leur dirent en particulier, comme ils étoient ſur leur départ, qu'ils ne perdiſſent pas courage, & que, quoi que le Roi leur eût dit, ils les ſuivroient de bien près eux-mêmes à la tête d'une Armée, qui feroit bientôt changer de face aux affaires d'Italie. Agathias l. 1. Ibid.

Cette réponſe des Miniſtres ſi oppoſée à celle du Roi avoit été vraiſemblablement concertée, & ſert à confirmer ce que j'ai déja remarqué, & ce qu'a penſé l'Hiſtorien Procope à l'occaſion de l'Ambaſſade que Téias avoit envoyée quelques mois auparavant en cette Cour, où on lui avoit refuſé le ſecours, faute duquel il périt. Il dit que dans les différens perſonnages que les François avoient faits dans tout le cours de cette guerre, ils n'avoient jamais eu en vue de faire plaiſir ni aux Oſtrogots ni aux Romains ; mais que leur but avoit toujours été de ſe rendre maîtres de l'Italie ; de laiſſer pour cela affoiblir les deux partis, afin que quand un des deux ſeroit entièrement abattu, ils puſſent faire la guerre Procop. l. 4. c. 34.

guerre à l'autre par eux-mêmes, & non point
552. comme alliés des Oſtrogots ou des Romains. C'eſt ce qu'ils firent en effet auſſi-tôt après, de la manière que je vais dire.

Il preſſe le ſiège de Cumes.

Les Oſtrogots ne paroiſſoient plus en campagne, & ce qui reſtoit de ceux qui n'avoient pas capitulé avec Narſès, étoit renfermé dans quelques Places fortes, où l'eſpérance du ſecours que les François avoient promis, les ſoutenoit. Narſès apprit effectivement bientôt que l'Armée de France étoit en marche au nombre de ſoixante & quinze mille hommes, partie François, partie Allemands, commandés par Bucelin & Leutharis, qui ne ſe promettoient pas moins que de ſubjuguer toute l'Italie & la Sicile. Cette nouvelle l'obligea de preſſer plus que jamais une entrepriſe, dont il eût été bien aiſé de venir à bout avant que les François euſſent paſſé les Alpes; c'étoit le ſiège de Cumes dans la Campagne d'Italie.

Agathias l. 1.

Il avoit été formé avant la défaite de Téias.
Vers l'an 547. Aligerne frère cadet de ce Roi s'étoit jetté dedans pour la défendre, comme le meilleur poſte qui reſtât de ce côté-là aux Gots, & ſitué ſur un
Ibid. rocher de très difficile accès. Totila & Téias y avoient mis la plus grande partie de leurs tréſors, & tout ce qui leur étoit échu de plus précieux dans le butin d'Italie. La garniſon y étoit nombreuſe, & bien pourvue de toutes les choſes néceſſaires pour une longue défenſe.

Narſès y alla lui-même afin de hâter par ſa préſence le ſiège, où l'on n'omettoit rien de part & d'autre pour bien attaquer & pour ſe bien défendre. Aligerne s'y ſignaloit ſur-tout, non ſeulement par ſon courage, mais encore par ſon adreſſe & par ſa force qui étoit telle, que les Soldats Romains diſtinguoient les flèches qu'il tiroit, par leur vîteſſe, par le bruit qu'elles faiſoient en fendant l'air, & par les fractures & les bleſſures qu'elles cauſoient par-tout où elles donnoient. Pallade, un des Lieutenans-Généraux

raux de Narſès, en fit une funeſte expérience. Aligerne le démêla, comme il donnoit quelques ordres aſſez près de la muraille, couvert de ſon bouclier & d'une très forte cuiraſſe. Il lui tira une flèche, qui aiant traverſé le bouclier & la cuiraſſe, lui paſſa au travers du corps. 552.

Narſès voyant l'obſtination des aſſiégés, que l'eſpérance du ſecours ou d'une diverſion encourageoit, ne ſavoit quel parti prendre. Il avoit remarqué en reconnoiſſant la Place une grande caverne, qu'on prétendoit être celle où autrefois la Sibylle Cumée prononçoit ſes Oracles, & qui s'étendoit ſous le rocher ſur lequel la Ville étoit bâtie. Il eſpéra qu'en faiſant ſaper certains endroits du roc ſur leſquels une partie des murailles portoit, il les pourroit renverſer, & faire par ce moyen une brèche à la Place. Malgré la difficulté de cette entrepriſe, il y fit travailler, & en vint à bout. A meſure que le travail avançoit, il faiſoit ſoutenir la voute par de gros bois plantés debout, qui ſe trouvérent à la fin porter ſeuls tout le poids du rocher & des murailles qui y répondoient. C'étoit alors la manière de faire les mines. Dans tout le tems qu'on fut occupé à cet ouvrage, il fit donner de ce côté-là quantité de faux aſſauts, & faire toujours un grand bruit pour empêcher qu'on n'entendît les travailleurs. Ibid.

Les choſes étant ainſi diſpoſées, il fit jetter tout à l'entour de ces étançons quantité de matières combuſtibles où on mit le feu, & fit tenir ſes gens tout prêts à monter à l'aſſaut. Quand les bois furent conſumés, la voute de la carrière creva, & en même tems une grande partie des murailles & pluſieurs des tours de la Ville s'écroulérent avec un fracas épouvantable. Mais le roc étoit ſi haut & ſi eſcarpé, qu'après la chute de la muraille, le chemin pour aller à la brèche demeura très roide, & très difficile à monter. Narſès nonobſtant cela hazarda l'aſſaut; mais il fut repouſſé deux fois avec grande perte.

Ce-

552. Cependant il apprit que l'Armée Françoiſe avoit paſſé les Alpes Rhétiques, & s'avançoit vers le Pô; & cette nouvelle le détermina à quitter le ſiège de Cumes. Il laiſſa quelques Troupes pour le continuer, donna une grande partie de ſon Armée à Fulcaris Commandant des Erules, pour aller ſe poſter le long du Pô, s'emparer des défilés & de tous les poſtes, d'où il pourroit embarraſſer la marche des ennemis, avec ordre de la retarder le plus qu'il pourroit: lui avec le reſte de l'Armée prit ſa route vers la Toſcane, ou Florence, Piſe, & quelques autres Places ſe rendirent à lui.

Pluſieurs Places ſe rendent à lui.

Ibid.

La ſeule Ville de Luques, qui avoit reçu des Commandans François, l'arrêta; elle capitula néanmoins, & promit de ſe rendre, ſi dans trente jours elle ne recevoit un ſecours capable non ſeulement de la défendre de deſſus ſes murailles, mais encore de faire des ſorties ſur les aſſiégeans. Les Commandans ne doutoient point que l'Armée de France n'arrivât avant ce terme; mais elle ne parut point, & Narſès ſomma la Ville de ſe rendre. Ils ſe moquérent de la ſommation, perſuadés que le ſecours ne pouvoit pas beaucoup tarder.

Il aſſiège Luques.

Ibid.

Pluſieurs des Officiers de Narſès lui conſeillérent de faire couper la tête aux ôtages qu'on lui avoit donnés pour l'aſſurance du Traité: mais ce Général, qui étoit naturellement humain, ne put ſe réſoudre à punir l'infidélité des parjures par la mort des innocens, & ſe contenta d'uſer d'un ſtratagême qui lui réuſſit avec le tems & la patience.

Il fit avancer les ôtages vers les murailles de la Ville, les mains liées derrière le dos, & la tête courbée dans la poſture de gens prêts à recevoir le coup de la mort. Chacun d'eux avoit ſon Soldat derrière lui, le ſabre haut prêt à frapper. Narſès fit encore ſommer une fois les aſſiégés de ſe rendre, leur diſant que s'ils différoient, il alloit ſur le champ faire maſſacrer ces mal-

malheureux. Ce ſpectacle toucha les aſſiégés, car il y avoit parmi ces ôtages pluſieurs perſonnes de conſidération ; mais il ne put les obliger à livrer la Place. Alors Narſès cria aux Soldats de frapper ; ce qu'ils firent, & les abattirent tous à leurs piés, ſans leur faire cependant grand mal. Car on leur avoit mis, par ordre du Général, des bâtons qui leur prenoient depuis l'entredeux des épaules juſqu'à la tête, & qu'on avoit enveloppés de linges, qui empêchérent que le ſabre ne les bleſſât. Eux-mêmes avoient commandement de faire bien les morts : & ils firent en effet ſi bien leur perſonnage, que les aſſiégés ne doutérent pas qu'ils ne le fuſſent. Les murailles retentirent des cris lugubres des parens & des amis de ceux qu'on croyoit morts : leurs filles & leurs femmes y parurent échevelées, ſe déchirant le viſage avec les ongles, & vomiſſant mille injures contre le Général Romain. 552.

Alors Narſès fit dire aux habitans, qu'ils ne devoient pas lui imputer la mort de ces miſérables ; que c'étoient eux-mêmes qui les avoient fait périr par leur perfidie : mais que s'ils vouloient encore ſe rendre, ils les verroient bientôt reſſuſcités. Ils crurent d'abord qu'on inſultoit à leur douleur. Mais comme on le leur répéta pluſieurs fois fort ſérieuſement, ils voulurent voir ce que l'on prétendoit par cette bizarre propoſition, & conſentirent à rendre la Ville, ſi on leur rendoit en vie ceux qu'ils avoient vu aſſommer à coups de ſabre, & qu'ils voyoient étendus ſur la place. Narſès commanda auſſi-tôt à tous ces ôtages de ſe lever, les fit approcher des murailles & reconnoitre par leurs amis, qui à peine s'en rapportoient à leurs yeux, tant ils étoient ſurpris d'une choſe ſi ineſpérée. Pluſieurs à ce moment criérent qu'il falloit ſe rendre, & ne pas pouſſer plus loin la patience d'un ennemi ſi humain. Mais la faction Françoiſe l'emporta.

Sur cela Narſès fit délier les ôtages, les renvoya Ibid.

voya libres dans la Ville, ſans exiger d'eux ni
552. rançon, ni promeſſe ; & montrant ſon épée nue aux aſſiégés : „ Ce ſera cette épée, leur dit-il ; „ qui vous fera rendre malgré vous ; & je lui „ prépare d'autres victimes que celles que vous „ lui avez abandonnées. " Il fit auſſi-tôt éloigner ſes Soldats, pour ſe diſpoſer à recommencer l'attaque.

Les François arrivent ſur le Pô.

Cependant les François étoient arrivés ſur le Pô, mais ſans paſſer outre ; tant pour ſe repoſer, qu'à cauſe du Corps d'Armée envoyé par Narſès de ce côté-là ſous le commandement de Fulcaris Général des Erules, qui s'étoit ſaiſi des paſſages, & poſté ſi avantageuſement, qu'il étoit difficile de le forcer, ou de paſſer en ſa préſence. Cette commiſſion de garder des paſſages n'étoit guères conforme au génie de Fulcaris, homme vif & bouillant, hardi juſqu'à la témérité, capable des plus vigoureuſes entrepriſes, pourvu qu'elles fuſſent ſubites ; mais qu'un campement ſans action fatiguoit & rebutoit. Il garda d'abord exactement les ordres de Narſès de ne rien hazarder, de ne pas envoyer ſes Partis trop loin, de les faire toujours marcher en gros ſans permettre que perſonne ſe débandât. Mais enfin il s'ennuya d'une manière de guerre ſi régulière. Son plaiſir étoit d'aller lui-même en Parti comme un ſimple Capitaine ; d'être toujours à la tête de ceux qui alloient à la petite guerre ; & d'en venir aux mains avec quiconque vouloit l'attendre. Bucelin, Général de l'Armée de France, ne deſeſpéra pas que cet avanturier ne lui fournît bientôt quelque favorable occaſion de le battre. Il l'attendit avec patience, & elle ſe préſenta enfin.

La Ville de Parme, que les Gots tenoient encore depuis la mort de Téias, avoit ouvert ſes portes aux François ſi-tôt qu'ils eurent paru ſur les bords du Pô. Bucelin y avoit mis garniſon, & campoit aſſez près de là. Fulcaris entreprit de faire une excurſion de ce côté-là, & d'aller avec

vec toute ſon Armée ravager le pays juſques ſous les murailles de la Ville. Il ſe mit donc à la tête de ſes Erules & des Légions Romaines qu'il commandoit, & marcha avec plus de promptitude que d'ordre, dans l'eſpérance de ſurprendre l'ennemi. 552.

Bucelin, qui avoit été averti de ſon deſſein & de ſa marche, prit de meilleures meſures pour ſe défendre, que Fulcaris n'en avoit pris pour l'attaquer. Il y avoit proche de la Ville de Parme un amphithéatre, où l'on avoit coutume de donner au peuple le plaiſir de voir combattre des hommes contre des bêtes, reſte des cruels divertiſſemens des Paiens que le Chriſtianiſme n'avoit point encore aboli ; & ce lieu étoit très ſpacieux. Le Général des François y fit cacher un grand nombre de ſes meilleurs Soldats, & diſpoſa encore d'autres embuſcades dans tout le pays d'alentour, ſe tenant prêt à ſortir lui-même de la Ville, ſi-tôt qu'il verroit les ennemis engagés.

Ils mettent en déroute Fulcaris, un des Généraux de Narſès.

Fulcaris vint étourdiment donner dans le piège, & ne voyant point paroître d'ennemis en campagne, avança avec ſes Erules juſqu'auprès de la Ville, où ils commencérent à ſe débander pour aller au pillage. Alors le ſignal aiant été donné aux François embuſqués, ils ſortirent de divers endroits, & vinrent en bon ordre donner ſur les Erules, dont ils firent un très grand carnage. Le reſte de l'Armée, contre laquelle Bucelin fit en même tems marcher une grande partie de la ſienne, fut miſe en déroute. La fuite ſauva la plupart des Légions, & Fulcaris demeura preſque ſeul avec ſes gardes & quelques-uns de ſes Officiers, à ſoutenir le choc des François.

Il ſe jetta avec ſa troupe dans un endroit ſerré, où il avoit à dos un vieux ſépulcre fort élevé, enſorte qu'il ne pouvoit être enveloppé. Il fit ferme en ce lieu-là, & y reſta longtems, tantôt repouſſant les ennemis qui lui donnérent plu-

plusieurs assauts, tantôt s'avançant & chargeant
552. lui-même. Enfin comme quelques-uns de ses gens qui voyoient que la partie étoit trop inégale, & qu'il étoit impossible de résister davantage, lui eurent représenté qu'ils avoient assez fait pour leur honneur, & qu'il étoit tems de songer à la retraite qui n'étoit pas encore impossible : „ Moi m'enfuir, reprit-il, & essuyer „ le reproche que Narsès me fera de ma fol„ le témérité, & d'avoir perdu son Armée! je „ ne puis m'y résoudre : je périrai ici, & je ven„ drai ma vie le plus cher que je pourrai ". En effet il combattit jusqu'à l'extrémité, & jusqu'à ce qu'aiant été forcé & accablé par la multitude, percé déja de plusieurs coups de flèches, il fut abattu d'un coup de hache dont on lui fendit la tête : ceux qui étoient demeurés avec lui furent aussi taillés en pièces.

Les Gots se joignent aux François.

Ce prémier succès enfla beaucoup le cœur des François, & mit en un danger extrême les affaires des Romains. Tous les Gots, qui avec la permission de Narsès après la défaite de Téias, s'étoient déja retirés en grand nombre dans la Ligurie & dans l'Emilie, oubliant les sermens qu'ils avoient faits de ne plus porter les armes contre l'Empereur, vinrent grossir l'Armée de Bucelin. Toutes les Villes de ces Provinces que
Ibid. Narsès n'avoit encore pu soumettre, reçurent garnison Françoise. Enfin Artabane & Jean, que Narsès avoit donnés pour Lieutenans à Fulcaris, se voyant investis de tous côtés de garnisons ennemies qui leur tomboient par-tout sur les bras, se retirérent à Faënza, pour tâcher de gagner Ravenne.

Narsès rassure son Armée.

Cette nouvelle portée à Narsès, qui continuoit le siège de Luques, l'affligea ; mais elle ne l'abattit pas, quelque consternation qu'il vît dans son Armée. Il eut besoin de toute son adresse, de toute sa fermeté, & de toute son autorité, pour la rassurer. Il en assembla les principaux Officiers, & leur représenta que cet accident ne de-

devoit pas les décourager; qu'accoutumés à toujours vaincre, un malheur les étonnoit, mais qu'il falloit ſonger à le réparer; que la plupart de ceux qui étoient demeurés au combat de Parme étoient des Barbares, qui avoient porté la peine de leur imprudence; que les François avoient à la vérité une Armée formidable par le nombre, mais nullement comparable par la bonté des Troupes à l'Armée Romaine; qu'ils s'avançoient dans un pays où ils n'avoient point de magaſins, & où il leur ſeroit impoſſible de ſubſiſter; que lui au contraire avoit pourvu à tout; qu'en cas que les François approchaſſent & l'obligeaſſent à lever le ſiège, il avoit derrière lui des Places où il mettroit ſes Troupes en ſureté; mais qu'il n'en étoit pas réduit là, & qu'il eſpéroit bien avant qu'il fût peu ſe rendre maître de Luques. 552.

Ce diſcours remit un peu les eſprits; mais Narſès avoit plus d'inquiétude qu'il n'en faiſoit paroître. Il étoit extrêmement choqué contre les Commandans, qui après le combat de Parme avoient mené les Troupes à Faënza, en abandonnant les paſſages aux François. Il avoit compté ſur elles pour arrêter l'ennemi, eſpérant les aller joindre après qu'il ſe ſeroit aſſuré de toute la Toſcane par la priſe de Luques; & ſon Armée demeuroit par leur retraite entièrement découverte, & expoſée à la prémière furie des François.

Il envoya donc aux deux Généraux un Officier nommé Etienne, pour leur donner ordre de retourner ſur leurs pas, & de ſe remettre auplutôt dans leurs anciens poſtes du côté de Parme. Etienne partit avec deux cens Cavaliers choiſis, & ne marcha preſque que la nuit, parce que les François s'étoient répandus dans le plat-pays, & faiſoient des courſes de tous côtés. Ils entendoient en paſſant les cris des Payſans que l'on pilloit, & dont on amenoit tous les beſtiaux au camp ennemi. Enfin après bien Ibid.

des

552. des périls & des fatigues ils arrivérent au camp de Faënza, où cet Officier expoſa aux Commandans les ordres de Narſès.

Ceux-ci revenus de leur prémière frayeur, & honteux de leur retraite précipitée, en rejettérent la faute ſur le Munitionaire, qui les avoit laiſſé manquer de vivres, & ſur ce que les Soldats n'avoient point été payés depuis longtems. Etienne, pour leur ôter toute excuſe & tout prétexte de différer leur départ, s'en alla de là à Ravenne, d'où il leur fit fournir tous leurs beſoins, & les vit partir. Il reçut un peu après avis qu'ils s'étoient de nouveau ſaiſis des paſſages, & retourna en porter la nouvelle à Narſès.

Les François firent une faute capitale de n'avoir pas marché droit à Luques, dont ils euſſent au moins fait lever le ſiège ; & en firent encore une plus grande, d'avoir laiſſé revenir les Romains dans leur prémier camp. Narſès en profita, & commença à preſſer le ſiège plus vivement que jamais, à battre les murailles avec toutes ſortes de machines, à faire jetter quantité de flèches enflammées dans la Ville pour y mettre le feu ; & il fit brèche en divers endroits.

Il ſe rend maître de Luques.

Cependant ceux qui avoient été en ôtage dans le camp, & que ce Général avoit traités avec tant d'humanité & d'indulgence, le ſervoient efficacement dans la Ville, en gagnant les habitans, & leur perſuadant de ſe rendre. Les Commandans François n'y vouloient point entendre, & redoubloient de leur côté leurs efforts pour éloigner les Romains des murailles. Ils firent pluſieurs ſorties avec beaucoup de courage, & elles leur auroient mieux réuſſi, ſi les habitans les avoient ſecondés : mais ceux-ci dans le deſeſpoir d'être ſecourus, dans l'eſpérance d'une capitulation favorable, jointe aux ſollicitations ſecrettes qu'on leur faiſoit, voulurent abſolument ſe rendre. Il fallut enfin que les François cé-

cédaſſent. On demanda de nouveau à capituler; & ſur l'aſſurance que Narſès donna d'oublier les infidélités paſſées, on lui rendit la Place après trois mois de ſiège, que l'Armée de France perdit partie à butiner, partie à s'emparer de quelques autres Places, dont la priſe étoit de beaucoup moindre importance, que la délivrance de celle-ci, qui leur ouvroit toute la Toſcane. Narſès fit Gouverneur de Luques un Officier nommé Bonus, homme prudent, auſſi habile à manier les affaires civiles que les militaires; & il lui laiſſa un nombre de Troupes ſuffiſant pour tenir en bride les Oſtrogots, s'il leur prenoit envie de remuer de nouveau. De là il s'en alla à Ravenne, & mit ſon Armée en quartier dans toutes les Places d'alentour juſqu'au Printems prochain. 547. 553.

Il eût pu demeurer encore quelque tems en campagne; & il étoit même en état d'aller préſenter la bataille aux François. Il ne le fit pas cependant; parce qu'il ſavoit que le froid d'Italie leur étoit bien moins incommode que les chaleurs; & que leurs Troupes étoient beaucoup plus en diſpoſition de combattre ſur la fin de l'Automne, où l'on étoit alors, que pendant l'Eté. Mais il faut avouer que le bonheur de ce Général égaloit ſa prudence.

J'ai dit que l'arrivée des François en Italie l'avoit obligé de quitter le ſiège de Cumes, pour aller leur fermer l'entrée de la Toſcane. Il y avoit laiſſé des Troupes, plutôt pour en former le blocus, que pour en pouſſer le ſiège. Il y avoit un an que le brave Aligerne frère de Téias la défendoit. Les François ne ſe promettoient pas moins que de pénétrer juſques-là, malgré Rome & les autres Places de l'Empereur qui ſe trouvoient entre deux. Il y avoit en ce lieu-là ſeul plus de richeſſes ramaſſées, qu'en tout le reſte du pays dont ils s'étoient ſaiſis; & c'étoit ce qu'ils cherchoient plus que toute autre choſe. Aligerne, à qui la grande Armée des François

avoit fait eſpérer une révolution qui pourroit
553. lui être favorable, fit dans la ſuite d'autres ré-
Ibid. flexions. Il vit que les Oſtrogots étoient telle-
Pag. 31. ment affoiblis, qu'ils ne pouvoient pas faire un Corps d'Armée; qu'ils avoient mis toutes leurs Places entre les mains des François; que ceux qu'ils avoient appellés à leur ſecours étoient devenus leurs maitres; & que tout l'avantage qu'ils pouvoient eſpérer, étoit d'être deſormais ſujets de la France plutôt que de l'Empereur. Sur cela il ſe réſolut de traiter avec Narſès, dont il connoiſſoit la générosité, & de ſe rendre indépendant des François, dont il appréhendoit la perfidie.

Aligerne lui remet la Ville de Cumes.

Il fit demander à celui qui commandoit au ſiége, un Paſſeport pour aller trouver lui-même Narſès: ce qui lui fut accordé. On le conduiſit au Port de Ravenne, où ce Général étoit, & il lui remit entre les mains les clés de la Ville de Cumes. Narſès reçut ce préſent avec la joie qu'on peut s'imaginer, & promit à celui qui le lui faiſoit, de ne lui pas donner lieu de s'en repentir. Après avoir tout réglé ſur cet article, & mis garniſon dans la Place, il pria Aligerne de s'en aller à Céſenne, Ville à quelques lieues de Ravenne, de s'y faire voir & de paroître ſur les murailles lorſque l'Armée Françoiſe, qu'il ſavoit devoir bientôt paſſer par-là, s'en approcheroit. Il y alla, s'y montra aux François, & les railla ſur l'expédition de Cumes dont ils s'étoient aviſés trop tard. Ils répondirent à ſes railleries par les injures qu'ils lui dirent: mais cette reddition déconcerta tellement leurs deſſeins, qu'ils délibérérent s'ils s'engageroient plus avant. Ils ſe réſolurent cependant à pourſuivre leur entrepriſe. L'Armée paſſa à Céſenne, & marcha juſqu'aſſez près de Rimini, où Narſès étoit arrivé pour recevoir un Régiment de Varniens, qui étoient auparavant au ſervice des Oſtrogots, & étoient venus avec leur Commandant nommé Théodebalde pour prendre parti

ti dans ſes Troupes. Les Généraux François s'étant arrêtés à quelque diſtance de la Ville, 553. détachérent deux mille hommes, tant Cavalerie qu'Infanterie, pour aller faire le dégât. Ils le firent aux yeux de Narſès, qui les voyoit mettre le feu par-tout, emmener les beſtiaux, ravager la campagne. Il ne put ſouffrir cette inſulte. Il fit monter à cheval trois cens Cavaliers, & ſortit avec eux pour donner ſur les plus avancés qui s'écarteroient. Dès que les François les virent venir à eux en bon ordre, ils ſe retirérent à leur gros, & ſe mirent en bataille, l'Infanterie entre deux aîles de Cavalerie.

Les Romains s'avancérent juſqu'à la portée de l'arc, n'oſant pas enfoncer des gens qui faiſoient ſi bonne contenance, & qui étoient en bien plus grand nombre qu'eux. Ils ſe contentérent de leur tirer quantité de flèches, mais ſans effet, parce que s'étant fort ſerrés, & ſe couvrant de leurs boucliers qui ſe touchoient les uns les autres, (c'eſt ce qui s'appelloit faire la tortue,) les flèches ne portoient point. Outre qu'étant ſur un fort grand front à l'entrée d'un bois, la plupart des flèches tomboient ſur les arbres, & perdoient toute leur force,

Narſès eût bien voulu les obliger à quitter ce poſte; & il s'aviſa pour les y engager, d'un ſtratagême plus ordinaire aux Huns & aux autres Barbares, qu'aux Romains. Il ordonna à ſes gens de faire ſemblant de lâcher le pié, de fuir vers la Ville, & de ſe rallier promptement à un certain ſignal qu'il leur donneroit. Ils exécutérent ces ordres. Les François commencérent à les ſuivre avec d'autant plus d'ardeur, qu'ils avoient reconnu Narſès pendant l'eſcarmouche, & qu'ils eſpéroient le prendre vif ou mort. Une partie de la Cavalerie ſe débanda la prémière après les Romains, & enſuite une partie de l'Infanterie autant qu'elle put ſuivre. Quand Narſès les vit tous fort éloignés du bois en pleine campagne & en deſordre, il donna le

Stratagême de Narſès.

553. P. 34. signal dont on étoit convenu; ſes Troupes où étoient la plupart de ſes gardes, ſe ralliérent en un moment, & ſe partagérent en pluſieurs eſcadrons, vinrent fondre ſur les François tout diſperſés & ſans ordre, qui commencérent à fuir à leur tour. Ils furent pourſuivis juſqu'à la forêt, & une partie de l'Infanterie fut coupée. Il en reſta plus de neuf cens ſur la place: le reſte ſans s'arrêter gagna le gros de l'Armée. Ce fut-là la dernière action de cette Campagne.

554.

Ravages des François en Italie.

555. Le Printems ne fut pas plutôt revenu, que les François qui avoient hiverné dans toute cette partie de l'Italie, qui eſt entre les Alpes & le Mont Apennin, & tout le long du Pô depuis ſa ſource juſqu'à ſon embouchure, ſe mirent en campagne, traverſérent l'Apennin marchant lentement & toujours en bataille; mais ravageant & ruïnant entièrement tous les lieux par où ils paſſoient. Ils s'avancérent juſqu'à Rome faiſant toujours les mêmes deſordres, & occupant par leur marche tout ce travers de l'Italie qui eſt entre les deux mers, la mer de Toſcane d'un côté, & le Golfe de Veniſe de l'autre.

Les deux Généraux de l'Armée, Bucelin & Leutharis, marchérent toujours enſemble juſqu'au Samnium bien au-delà de Rome. Là ils ſe ſéparérent en deux Corps. Bucelin avec la plus grande & la meilleure partie de l'Armée prit à droite le long de la mer de Toſcane, appellée auſſi encore en ce tems-là la mer Tyrrhène, & ſe répandit, en pillant toujours, dans la Lucanie, le Pays des Brutiens juſqu'au détroit qui ſépare le continent d'Italie & la Sicile. Leutharis prit à gauche le long du Golphe de Veniſe, courut toute la Pouille & la Calabre juſqu'à Hydrus, aujourd'hui Otrante, Ville maritime ſituée à l'extrémité de l'Italie à l'oppoſite de la Macédoine.

Agathias l. 2. p. 36. Dans cet effroyable ravage de la plus belle partie de l'Italie, l'Hiſtoire diſtingue fort les François Chrétiens d'avec les Allemands Paiens qui

qui compoſoient la même Armée. Les Chrétiens, malgré la licence que la guerre inſpire au Soldat, avoient beaucoup de reſpect pour les Egliſes ; mais les autres y firent les plus horribles profanations, renverſant les Autels, enlevant & profanant les Vaſes ſacrés, abattant & brûlant les Egliſes mêmes, y tuant ſans miſéricorde ceux qui s'y étoient retirés. Auſſi la vengeance de Dieu ne tarda guères à ſe faire ſentir à ces Troupes ſacrilèges. 555.

Après le Printems, comme les chaleurs commençoient à devenir violentes, Leutharis fut d'avis qu'on s'en retournât dans les quartiers du Pô, pour mettre en ſureté le butin qu'on avoit fait, & envoya à Bucelin pour lui propoſer ſa penſée. Mais il ne la ſuivit pas, diſant qu'il s'étoit obligé par ſerment aux Oſtrogots de livrer bataille à Narſès. Cela étoit vrai; mais il n'ajoutoit pas qu'il avoit fait ce ſerment ſur l'eſpérance qu'ils lui avoient donnée de le faire leur Roi. C'étoit à ſon ambition que cet Allemand ſacrifioit les Troupes & les intérêts de ſon Maître.

Il conſentit toutefois que Leutharis s'en retournât avec ſon Corps d'Armée, & qu'après avoir tranſporté dans les Villes au-delà du Pô toutes les dépouilles qu'il amenoit avec lui, il y demeurât pour empêcher que les ennemis ne fiſſent de ce côté-là quelque entrepriſe ; mais à condition qu'il renvoieroit la plus grande partie de ſes Troupes rejoindre la principale Armée.

Leutharis ſe mit donc en chemin, & arriva dans la Marche d'Ancone, ſans avoir reçu dans toute ſa route le moindre échec. Il campa auprès de la Ville de Fano, & de là, avant que de continuer ſa route, il envoya de ſes coureurs pour battre la campagne, & fit marcher un Corps de trois mille hommes pour écarter & diſſiper les Partis ennemis, qui pourroient incommoder l'Armée. Il avoit raiſon de prendre ces précau-

555. tions plus que jamais ; parce qu'il y avoit proche de là à Pésaro un gros Camp d'ennemis composé en partie de Légions Romaines, & en partie de Huns ; les Légions étoient commandées par Artabane, & les Huns par Uldaque leur Général.

Leutharis est battu par deux Lieutenans de Narsès.

Ces deux Capitaines avoient disposé par-tout des embuscades pour harceler l'Armée Françoise dans son passage, & aiant fait reconnoitre les trois mille hommes qui s'avançoient entre la mer & les rochers dont elle est bordée en ce quartier-là, ils sortirent de la Ville, & les vinrent charger avec tant de furie qu'en un moment ils les défirent & en tuérent beaucoup ; d'autres voulant se sauver sur les rochers, tombérent dans des précipices ; le reste s'enfuit vers le camp, y porta la nouvelle de leur défaite, & que les ennemis venoient l'attaquer.

Leutharis rangea aussi-tôt son Armée en bataille, & s'avança pour les combattre : mais Artabane & Uldaque jugeant la partie trop inégale, se retirérent. Leutharis retourna dans son camp, qu'il ne retrouva pas dans l'état où il l'avoit laissé. Il amenoit en captivité un très grand nombre de prisonniers, pris dans les excursions qu'il avoit faites jusqu'aux extrémités de l'Italie : ces prisonniers voyant l'Armée assez éloignée, se soulevérent contre la garde du camp qui n'étoit pas forte, la mirent en fuite ; & non seulement se sauvérent pour la plupart, mais encore pillérent une grande partie du butin de Leutharis, & se retirérent avec ce qu'ils en purent emporter, dans les Villes & dans les Forts les plus proches qui appartenoient aux Romains.

L'Armée de Leutharis périt par la peste.

Cette perte mit Leutharis au desespoir, & l'obligea à hâter sa marche, de peur de quelque nouvel accident. Il laissa le bord de la mer, gagna l'Apennin, passa enfin le Pô, moins content du butin qu'il lui étoit resté, qu'affligé de la perte de celui qu'on lui avoit enlevé. Mais ses Soldats étant là à couvert & en assurance contre les entre-

trepriſes de leurs ennemis, ne l'étoient pas contre la Juſtice divine, réſolue d'exterminer ces ſacrilèges Profanateurs de ſes Autels. Ils n'y furent pas plutôt arrivés, que la peſte cauſée par les chaleurs exceſſives, & par les grandes fatigues de cette expédition, ſe mit dans l'Armée, & d'une manière ſi terrible, qu'en très peu de tems elle périt preſque toute. Leutharis en fut frappé comme les autres, & ſaiſi d'un furieux délire mourut en ſe mordant & ſe déchirant lui-même. 555. P. 38.

Cependant les Troupes de Narſès avoient été extrêmement diminuées, tant par la longueur des ſiéges de la dernière Campagne, que par le grand nombre des garniſons qu'il n'avoit pu ſe diſpenſer de mettre dans diverſes Places, ou qu'il n'avoit pu retirer des endroits où les Armées ennemies faiſoient leurs courſes. Il étoit obligé malgré lui de ſouffrir ces ravages qu'il ne pouvoit empêcher, eſpérant ſeulement réparer par quelque action avantageuſe aux affaires de l'Empereur, des pertes irréparables pour les peuples. Preſque tout l'Eté s'étant paſſé à empêcher que les ennemis ne ſe ſaiſiſſent de quelque poſte important, qui leur donnât lieu de s'établir au-delà de Rome du côté de la mer, auſſi-bien qu'ils s'étoient établis du côté des Alpes. Mais quand il vit Leutharis retourné au-delà du Pô, il aſſembla ſon Armée auprès de Rome, & Bucelin en aiant eu avis ſe prépara à le combattre.

Bucelin ſe campe ſur le Caſilin.

Une raiſon, entre autres, l'obligeoit de ſe hâter: c'étoit que Narſès depuis quelque tems lui coupoit les vivres, de ſorte que les Soldats manquant ſouvent de pain, donnoient ſur les raiſins qui commençoient à être murs, & dont il y a dans ces quartiers-là une grande abondance. Cela cauſa dans l'Armée une violente diſſenterie, qui emporta beaucoup de Soldats: ainſi Bucelin voyant diminuer ſes Troupes à vue d'œil, réſolut d'en venir aux mains avec Narſès. Mais il auroit fort ſouhaité d'être rejoint auparavant

par les Troupes de Leutharis. Il s'avança dans
555. la Campagne de Rome, & ſe campa à quelques lieues de Capoue ſur le Caſilin, rivière qui ſort des montagnes de l'Apennin, coule en ſerpentant beaucoup vers la mer de Toſcane, & ſe jette avant que d'y arriver dans le Vulturne. Il ſe retrancha en ce lieu-là. Il avoit le fleuve à ſa droite, qui le couvroit ſuffiſamment de ce côté-là. A ſa gauche & à la tête de ſon camp il ſe fit, avec les roues des chariots dont il avoit un prodigieux nombre, une autre eſpèce de retranchement, les aiant fait enfoncer dans la terre juſqu'au moyeu, outre pluſieurs rangs de paliſſades qui le rendoient inacceſſible, & le fermoient de toutes parts excepté en un endroit, où il avoit laiſſé un paſſage aſſez étroit pour faire défiler ſes Troupes, quand il voudroit les faire ſortir hors du camp. Il s'étoit auſſi ſaiſi d'un pont qui étoit ſur la rivière à quelque diſtance de là, & y avoit fait élever une Tour de bois, où il avoit mis des Soldats pour garder ce paſſage. Par toutes ces précautions il avoit prétendu ſe mettre en état de n'être point forcé à combattre, & de le faire quand il le jugeroit à propos, & à la prémière occaſion favorable qui s'en préſenteroit.

Il n'avoit cependant aucune nouvelle des Troupes de ſon frère Leutharis, ce qui l'inquiétoit: mais il ſe croyoit ſans ce renfort en état de battre l'ennemi, dont l'Armée étoit moins nombreuſe que la ſienne de près de la moitié; car il avoit encore trente mille hommes effectifs, & Narſès n'en avoit pas dix-huit mille.

Narſès s'approche des François. Pag. 41.

Narſès de ſon côté, malgré l'inégalité du nombre, ſe confiant en la bonté de ſes Troupes, partit de Rome, & vint ſe camper fort près du camp des François. Quelques jours ſe paſſérent ſans aucune action conſidérable, chacun ſongeant plutôt à ſe précautionner contre la ſurpriſe, qu'à attaquer ſon ennemi; tandis que toute l'Italie étoit en ſuſpens, & dans l'attente de l'événement d'une

d'une bataille, qui ſembloit devoir lui aſſurer un maitre. 555.

Apparemment on n'en fût pas venu là ſi-tôt, parce que le Général François attendoit toujours le détachement que ſon frére devoit lui envoyer des quartiers du Pô; & d'ailleurs Narſès n'étoit pas aſſez fort pour l'attaquer dans ſon camp. Mais comme il arrive quelquefois à la guerre, que peu de choſe engage une grande affaire, un petit choc qu'il y eut hors des retranchemens entre deux Partis, qui ne devoit pas naturellement avoir de ſuite, mit inſenſiblement les deux Armées aux mains. Voici le détail de cette journée, tel que nous le fait avec beaucoup d'exactitude un Hiſtorien de l'Empire.

Agathias l. 2. ibid.

Narſès donna ordre à un Officier Arménien nommé Charanangès, homme de cœur & de conduite, d'attaquer un convoi qui venoit au camp des François. Il le fit, & fort bruſquement; & quoiqu'il n'eût qu'un très petit nombre de Soldats la plupart Cavalerie, il défit l'eſcorte du convoi, & enleva une grande quantité de chariots. Il pourſuivit les François juſqu'au pont, où ils avoient dreſſé la Tour de bois dont j'ai parlé, pour la garde du paſſage; & profitant de leur deſordre, il fit mettre le feu à un des chariots chargés de foin qu'il avoit pris, le fit pouſſer contre la Tour de bois, où le feu s'étant mis, les François furent obligés de l'abandonner, & de ſe retirer au-delà du pont. Les Impériaux continuant de les pourſuivre, ſe rendirent maitres du pont & du paſſage.

Ce poſte étoit de la dernière conſéquence pour la ſureté de l'Armée Françoiſe, pour la commodité des fourages & le tranſport des vivres. Sa perte cauſa une grande alarme dans le camp, & fit réſoudre Bucelin à donner bataille dès ce jour-là même. Il y avoit quelques Allemands qui s'y oppoſoient, ſur les mauvais pronoſtics de leurs Devins; mais ils ne furent point écoutés.

555. Ibid. Narſès aiant appris les mouvemens & le deſſein des François, ſortit de ſon camp à la tête de ſon Armée. Comme il mettoit ſes Troupes en bataille, on lui vint dire qu'un Officier conſidérable des Erules, dont il avoit un aſſez grand corps dans ſon Armée, venoit de commettre une action très butale, en tuant de ſa main un de ſes domeſtiques pour un ſujet fort léger. Ce Général qui faiſoit obſerver une diſcipline très exacte à ſes Soldats, & qui s'étoit mis en poſſeſſion de tenir ces Barbares dans l'ordre auſſibien que tous les autres, dit tout haut qu'il n'en falloit pas davantage pour attirer la colère de Dieu ſur ſon Armée, & qu'il vouloit avant toutes choſes faire juſtice de ce crime. Il ſe fit amener le coupable, qui au-lieu de lui témoigner du regret de ſon emportement & de demander grace, lui parla inſolemment, diſant qu'il étoit maître de ſes gens, & qu'il lui étoit libre de les traiter comme il le jugeroit à propos. Narſès ſans délibérer le fit tuer ſur le champ.

Ce châtiment irrita les Erules, qui firent mine de vouloir quitter l'Armée, & ſe retirérent au camp. Narſès ſans paroitre s'en mettre en peine acheva de diſpoſer tout pour la bataille, & marcha pour s'approcher de l'ennemi. Cependant le Général des Erules faiſant réflexion ſur la démarche qu'il avoit faite, & ſur les conſéquences qu'elle pourroit avoir, repréſenta à ſes gens que leur déſertion dans la conjoncture préſente avoit quelque choſe de honteux, & qu'on ne manqueroit pas de dire qu'ils avoient pris ce prétexte pour éviter de ſe trouver à la bataille. De ſorte qu'il les fit revenir, & envoya prier Narſès de l'attendre. Narſès lui répondit qu'il ne l'attendroit point; mais que s'il venoit, on lui donneroit ſon poſte comme aux autres.

Ibid.

Il range ſon Armée en bataille. ἐς φάλαγγα.

Ce Général rangea ſon Armée en Phalange, c'eſt le terme dont ſe ſert l'Hiſtorien Grec, & qui veut dire là, ainſi qu'il l'explique lui-même, qu'il mit toute ſon Infanterie dans le milieu & toute

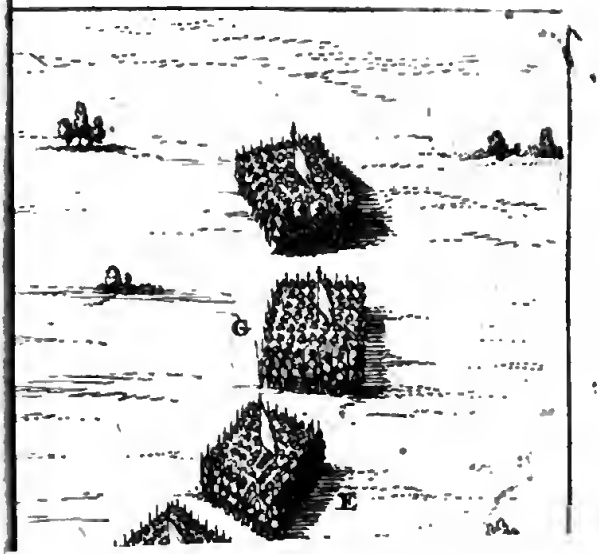
G
E

toute ſa Cavalerie aux deux aîles. A la tête de toute l'Infanterie étoit un très gros bataillon de gens armés de pié en cap, couverts de groſſes cuiraſſes & de caſques très forts qui faiſoient la tortue *, ainſi qu'on parloit alors; c'eſt-à-dire, comme je l'ai déja expliqué en une autre occaſion, qu'étant fort ſerrés & joignant leurs boucliers les uns aux autres, ceux du prémier rang & des côtés s'en couvroient tout le corps, & ceux de l'intérieur du bataillon les mettoient ſur leur tête quand il en étoit beſoin pour recevoir les flèches : ils ſervoient ainſi à toute l'Armée comme d'une muraille très difficile à renverſer. Derrière ce gros étoit rangé le reſte de l'Infanterie ſur deux lignes juſqu'à une vaſte campagne qu'elle avoit à dos : un autre petit Corps d'Infanterie armée ſeulement de l'arc & de la fronde étoit encore au-delà, deſtiné à attacher l'eſcarmouche, & à commencer le combat; & devoit, ſelon l'ordinaire, venir à la débandade par les intervalles des bataillons à la tête de toute l'Armée, faire quelques décharges de flèches & de pierres. Dans le milieu de toute l'Infanterie on avoit laiſſé une place vuide pour les Erules, au cas qu'ils jugeaſſent à propos de venir. Narſès ſe mit à la tête de la Cavalerie de l'aîle droite avec ſes gardes & toute ſa maiſon, & poſta derrière deux petits bois aſſez épais qui flanquoient ſes deux aîles, deux gros de Cavalerie que l'ennemi ne pouvoit pas voir, commandés l'un par Artabane, & l'autre par Valérien, deux Officiers également braves & expérimentés. Telle étoit la diſpoſition de l'Armée de Narſès.

555.

* Συνδεσμον, Teſtudinem.

Les François que la ſurpriſe du pont dont j'ai parlé, avoit déja fait réſoudre à la bataille, furent confirmés dans leur réſolution par l'arrivée de deux Erules qui avoient déſerté dans le moment que leurs compatriotes ſe ſéparoient de l'Armée de Narſès, & qui étant venus à Bucelin, Général de l'Armée Françoiſe, lui apprirent

Agathias. Ibid.

555. cette meſintelligence, & exagérérent extrêmement le trouble qu'elle cauſoit dans l'Armée Impériale, aſſurant que tout y étoit dans la conſternation.

Bucelin range auſſi la ſienne. Cette nouvelle augmenta l'ardeur des François juſqu'à la précipitation. Leur Général cependant, qui étoit ſage & habile, ſe donna le tems de les ranger. Aiant obſervé la diſpoſition de l'Armée Impériale, il partagea en trois Corps la ſienne qui n'étoit que d'Infanterie, Leutharis aiant emmené avec lui preſque toute la Cavalerie. Le Corps du milieu que Bucelin oppoſa à la tortue de Narſès, étoit compoſé de pluſieurs bataillons qui faiſoient un triangle, dont les côtés étoient égaux; manière dont les anciens Romains, & ceux même de ce tems-là ſe ſervoient quelquefois. Ils donnoient à ce triangle le nom de Tête de Porc; parce qu'il approchoit de cette figure; ou le nom de Coin *, parce que ſa pointe étant tournée du côté de l'ennemi, ſon uſage étoit de le fendre, pour ainſi dire, & de le rompre.

Ibid.

* *Cuneus.*

Ce Corps de bataille des François étoit comme flanqué de deux autres, qui ſembloient d'abord deux colonnes preſque parallèles à ſes deux côtés; mais qui s'en éloignoient inſenſiblement, & ſe trouvoient à la fin fort courbées à droite & à gauche : de manière qu'elles occupoient une très grande largeur de terrein, & laiſſoient par derrière de chaque côté un eſpace vuide entre elles & la bataille.

Bataille entre les Impériaux & les François. Après que les François eurent eſſuyé une grêle de flèches & de pierres, par où commença le combat, ils s'avancérent avec furie en jettant des cris & des hurlemens épouvantables. Quand ils furent tout proche de la tortue des Impériaux, ils lancérent, ſelon leur coutume, leurs haches contre les boucliers du prémier rang, pour les caſſer; & mettant à l'inſtant l'épée à la main, l'enfoncérent, & culbutant tout ce qui ſe préſenta devant eux, arrivèrent juſqu'à la prémière

mière ligne, à l'endroit qu'on avoit laiſſé vuide pour poſter les Erules, qui n'étoient pas encore arrivés. De là ils paſſérent juſqu'à la ſeconde ligne, qu'ils rompirent en quelques endroits. De ſorte qu'une partie des François, ſans s'embarraſſer de ce qu'ils laiſſoient derrière, marchérent droit vers le camp des Impériaux pour le piller. 555.

Cette furie avec laquelle les François commençoient un combat, & à quoi rien ne ſe trouvoit capable de réſiſter, étoit ce qui les rendoit invincibles, à moins que la prudence du Général ne ſuppléât au deſordre que cauſoit ce prémier aſſaut, par la terreur qu'il répandoit partout.

Narſès, qui connoiſſoit l'ennemi qu'il avoit à combattre, s'étoit attendu à cette bruſque attaque: ſes Troupes, qui étoient très aguerries, n'en furent point ébranlées, & toutes, hormis celles qui furent rompues d'abord, demeurérent fermes dans leurs poſtes. Il fit cependant étendre ſa Cavalerie à droite & à gauche, & courber inſenſiblement les deux aîles de ſon Armée. Artabane & Valérien aiant fait chacun de leur côté le tour du bois, ſe trouvérent derrière les ennemis, qui ne ſongeoient qu'à avancer, & qui, lorſqu'ils y penſoient le moins, eurent en flanc & à dos la plus grande partie de la Cavalerie Impériale. Parmi cette Cavalerie il y avoit des eſcadrons armés de diverſes manières, les uns de flèches & d'autres de javelots: il y en avoit même qui avoient de longues piques; & tout cela par rapport à l'ennemi qu'ils attaquoient, lequel ne combattant que de près, perdoit tout ſon avantage contre ces armes qui l'atteignoient de loin.

Les François, qui en rompant la tortue s'étoient eux-mêmes mis en deſordre, ſe trouvérent ainſi attaqués à coups de flèches de tous côtés par la Cavalerie, & principalement par Artabane & Valérien, qui s'étant avancés dans les intervalles que j'ai dit qui ſe trouvoient par der-

rière entre le corps de bataille & les deux ailes
555. repliées des François, les tiroient à coup sûr :
Ibid. car les François n'avoient alors pour toutes armes défensives que leurs boucliers, qui ne les couvroient que par devant. Ils n'avoient ni cuirasse ni casque pour la plupart, la coutume n'étant point parmi eux de se charger de cette sorte d'armure.

Les François sont entièrement défaits.

Cependant ceux des François qui s'étoient d'abord ouvert un passage au travers de l'Armée ennemie, & qui couroient au camp Impérial pour le piller, furent rencontrés par Sindual Général des Erules. Ce Général venoit en bataille prendre la place qu'on lui avoit destinée dans l'Armée de Narsès, & tombant sur cette Troupe qui marchoit en tumulte, & qui croyoit même sur la foi des deux déserteurs dont j'ai parlé, que les Erules se joindroient à eux contre les Impériaux, la tailla toute en pièces : de là il vint joindre Narsès, & achever la déroute des François. Il en fut fait un si horrible carnage, que de toute leur Armée composée de près de trente mille hommes effectifs, il ne se sauva que cinq Soldats : tout le reste fut pris ou tué. Ce qui est de plus surprenant, c'est qu'il n'y eut du côté des Romains que quatre-vingts hommes de tués, & presque tous à la prémière charge ; le reste de l'action n'aiant pas été tant un combat, qu'un massacre de gens entourés & comme pris
Ibid. dans des filets sans se pouvoir débarrasser.

Cette Victoire fut pour le moins autant l'effet de la prudence du Général & de ses Lieutenans, que du courage de ses Soldats. Le brave Got Aligerne, dont j'ai déja parlé, s'y signala entre tous les autres. Les Erules qui avoient eu tant de part à la défaite des François, méritérent par-là & obtinrent aisément leur pardon de Narsès. Cette Victoire, une des plus entières & des moins sanglantes pour les vainqueurs qu'on eût jamais vue, rendit ce Capitaine le plus illustre homme de guerre de son tems, & le fit mettre au-dessus de

de Bélisaire même. On en fit dans le camp des Romains des réjouïssances extraordinaires, que le Général fut obligé de modérer ; les Soldats s'abandonnant à la joie, & regardant cette victoire comme le dernier de leurs travaux. 555.

L'Historien Agathias rapporte une Epigramme Grecque gravée sur le bord du Casilin, comme un monument éternel de cette grande journée. On y congratule ce fleuve d'avoir roulé avec ses flots jusques dans la mer Tyrrhène les cadavres des François, que Bucelin avoit conduits en Italie ; & on lui dit que c'est pour lui une espèce de trophée bien glorieux, d'avoir été longtems rougi du sang de ces Barbares. C'est le nom que les Romains & les Grecs donnoient encore aux François.

Narsès se rend maître de toute l'Italie. P. 46. Appendix ad Chronic. Marcell.

La joie fut beaucoup augmentée dans le camp Impérial, par la nouvelle qu'on reçut en même tems de la ruïne de l'autre Armée des François sur le Pô par les maladies, & de la mort du Général Leutharis. Peu de tems après Hamming, autre Commandant François dont j'ai fait mention au commencement de cette guerre, aiant rassemblé quelques Troupes tirées des garnisons, fut encore taillé en pièces par Narsès ; & toutes les Places que les François avoient occupées dans le pays des Vénitiens, & dans la Ligurie, se rendirent. * Un seul Barbare nommé Regnarès, Hun de nation, osa encore se mettre à la tête

* Je n'ajoute pas, comme plusieurs de nos Historiens François, que les Places que les François possédoient dans les Alpes, se rendirent avec celles de la Ligurie & du pays des Vénitiens : parce que je trouve dans la Chronique de Marius de Lausane, que ce ne fut que l'année d'après la mort de Théodebalde & de la défaite de Bucelin, que les François aiant eu leur revanche sur les Romains qu'ils battirent, en furent battus encore une autre fois, & que ce ne fut qu'après cette nouvelle défaite, qu'ils furent entièrement dépouillés de toutes les Villes qui avoient appartenu à Théodebert en Italie.

tête de ſept mille Gots, & ſe jetta dans une Pla-
555. ce forte appellée Campſas, où les Grecs l'aſſié-gérent en-vain pendant pluſieurs mois. Enfin s'étant réſolu à capituler, il eut en perſonne un pour-parler avec Narſès entre le camp & la Place. Ce Barbare y traita Narſès avec une fierté qui fit rompre la conférence. On le renvoya avec indignation & mépris, ſans vouloir l'écouter davantage. Ce traitement qu'il méritoit, l'irrita, & après avoir avancé quelques pas du côté de la Place, il banda ſon arc, & ſe tournant tout à coup vers Narſès, lui tira une flèche, qui par bonheur ne porta point. Alors les gardes du Général coururent ſur le Barbare, & le tuérent lui-même; après quoi la Place ſe rendit. Ainſi tout tournoit à l'avantage de cet heureux Capitaine, qui par ſes Victoires redoublées ſe rendit maitre abſolu de toute l'Italie au-delà des Alpes, où les François ne retournérent de longtems.

Mort de Théodebalde. Gregor. Turon. l. 4. c. 9.

Sur ces entrefaites il ſe fit un grand changement en France, par la mort de Théodebalde Roi d'Auſtraſie, qui tandis que ſes deux Généraux faiſoient la guerre hors du Royaume, languiſſoit depuis longtems d'une paralyſie dont il mourut la ſeptième année de ſon règne, ne laiſſant point d'autres héritiers que ſes deux grands-oncles Childebert & Clotaire.

C'eſt ici que nous voyons pour la prémière fois marquées expreſſément dans l'Hiſtoire deux choſes très conſidérables, touchant le droit de ſucceſſion à la Couronne de France. La prémière, que ce droit étoit dans la Famille Royale de Clovis; la ſeconde, que les ſeuls mâles pouvoient y prétendre; & que ces deux points étoient dès-lors paſſés en Loi. *La Loi du pays*, dit le Continuateur de l'Hiſtoire de Juſtinien, qui écrivoit ſous le ſucceſſeur de ce Prince, *la Loi du pays après la mort de Théodebalde appelloit à la Couronne d'Auſtraſie Childebert & Clotaire comme ſes plus proches parens.... Childebert n'avoit point d'enfans mâles qui puſſent ſuccéder à ſa Couronne*

Agathias l. 2.

ronne après ſa mort : mais Clotaire en avoit quatre, tous vigoureux & braves. Nos Juriſconſultes François ont eu ſoin dans les occaſions de faire valoir ce monument hiſtorique autant qu'il vaut. 555.

Comme les enfans mâles des Rois devoient alors partager entre eux la ſucceſſion de leurs pères; auſſi Childebert & Clotaire en héritant de leur petit-neveu Théodebalde, devoient avoir chacun une partie du Royaume d'Auſtraſie. C'étoit-là, ce ſemble, un droit établi en ce tems-là; mais en ce tems-là auſſi-bien qu'en celui-ci, le droit cédoit ſouvent à l'artifice ou à la violence.

Clotaire s'empare du Royaume d'Auſtraſie.

Lorſque Théodebalde mourut, Childebert ſe trouva extrêmement malade. Clotaire ſe ſervit habilement de la conjoncture, pour faire entendre aux peuples d'Auſtraſie l'intérêt qu'ils avoient de le reconnoitre ſeul pour leur Roi; que ces partages & ces fréquens changemens étoient à charge à la Nation & contre le bien de l'Etat; que quand ſon frère relèveroit de ſa maladie, il ne pourroit pas encore durer longtems; qu'il n'avoit que des filles; que pour lui il avoit des fils dont on connoiſſoit déja le mérite; & que, quoi qu'il arrivât, dans peu toute la Monarchie Françoiſe tomberoit dans ſa famille.

Nul des Seigneurs de la France Auſtraſienne n'oſa s'oppoſer à celui qu'il étoit ſûr d'avoir un jour pour maitre, & chacun ſe fit un mérite de ſon empreſſement à le reconnoitre. Il fallut que Childebert agréât lui-même ces mauvaiſes raiſons. Le chagrin qu'il en eut ne l'empêcha point de ſe faire en public honneur de ſa modération forcée, en faiſant à ſon frère une ceſſion autentique de tous les droits qu'il avoit ſur le Royaume d'Auſtraſie. Mais la conduite qu'il tint dans la ſuite à ſon égard, & l'application qu'il eut à le chagriner & à lui ſuſciter des affaires en toute occaſion, firent aſſez connoitre par quel principe il avoit agi en celle-ci.

Il ſoumet les Saxons &

Clotaire avoit toujours gouverné ſon petit Royaume de Soiſſons avec beaucoup d'autorité, & tenu

555. *les Turingiens.* Gregor. Turon. l. 4. c. 10.

tenu ſes Sujets & ſes enfans dans une ſoumiſſion parfaite. Il trouva bientôt par ſa propre expérience, que les Princes en devenant plus puiſſans, ne deviennent pas toujours ni plus abſolus, ni plus heureux. Les Saxons, qui depuis le règne de Thierri étoient Tributaires de la Nation Françoiſe, ſecouérent le joug; & aiant engagé la Turinge dans leur révolte formérent une groſſe Armée, avec laquelle ils ravagérent une partie de la France Germanique. Clotaire marcha contre eux en perſonne, donna bataille, remporta la victoire, mais en perdant beaucoup de monde, ſoumit les rebelles, & mit tout à feu & à ſang dans la Turinge.

Cette défaite dompta les Saxons pour quelques mois. Mais ce peuple fièr, qui donna toujours beaucoup d'exercice aux Rois de France, ne fut pas plutôt revenu de ſa conſternation, qu'il ſe ſouleva de nouveau, & obligea le Roi à revenir l'année d'après avec une Armée pour le châtier. Il les ſerra de ſi près qu'il les contraignit de recourir à ſa miſéricorde: ils lui demandérent pardon, lui promirent de payer exactement les tributs qu'ils avoient payés à ſes prédéceſſeurs, & de plus grands s'il le leur ordonnoit, pourvu qu'il leur fît grace.

Gregor. Turon. c. 14.

Le Roi ſe laiſſa toucher au regret qu'ils faiſoient paroître de leur faute; mais l'Armée s'y oppoſa, diſant que c'étoient des fourbes & des perfides, qui recommenceroient dès qu'ils verroient les François éloignés; & qu'il falloit les exterminer. Les Saxons firent de nouvelles offres, & conſentirent à donner la moitié de leurs biens pour racheter le pillage. Enfin ils en vinrent juſqu'à prier qu'on leur laiſſât ſeulement la vie & la liberté; mais en-vain. Les Soldats commencérent à crier de tous côtés: *Point de quartier, point de quartier.* La choſe alla ſi loin que le Roi qu'on n'écoutoit plus, & contre lequel la ſédition commençoit à ſe tourner, renvoya les Députés malgré qu'il en eût, & mena ces

ces furieux attaquer le camp des Saxons. La fureur d'un côté & le deſeſpoir de l'autre firent que ce combat fut des plus ſanglans, & le carnage fut égal à l'acharnement avec lequel on ſe battoit. Mais enfin, les François furent repouſſés, & avec une perte qui ne leur permit pas de revenir à un ſecond aſſaut. Le Roi fut obligé d'entendre à un accommodement, dont les Saxons firent eux-mêmes les conditions; après quoi il s'en retourna en France avec le reſte de ſon Armée. Mais il ne fut pas plutôt de retour, qu'on lui apporta la nouvelle d'une autre révolte, qui eut beaucoup plus de ſuite, & qui lui cauſa d'autant plus de chagrin, qu'elle étoit excitée par un de ſes propres enfans, & par celui qu'il avoit le plus tendrement aimé de tous. 556.

De ſept Princes qu'il avoit eus de diverſes femmes, il lui en reſtoit encore cinq; un deſquels extrêmement bien fait, courageux, prudent, & adroit au poſſible, s'étoit attiré par tant de belles qualités ſon cœur & ſa confiance. Il s'appelloit Chramne, nom qui ne fut donné depuis à aucun Prince de la Maiſon Royale; peut-être en exécration de celui qui le porta le premier, & dont la perfidie le fit alors comparer à Abſalon. Pulcher & decorus nimis, & acer & callidus. Geſta Franc. c. 28.

Le Roi ſon père lui avoit confié le gouvernement de l'Auvergne & d'une grande partie des pays de delà la Loire, apparemment comme Clovis avoit fait au Prince Thierri; car le voiſinage des Viſigots du Languedoc, obligeoit les Rois de France à tenir là toujours des Troupes & un Chef d'importance pour les commander. Il lui avoit donné pour ſon conſeil un Seigneur du pays nommé Aſcovinde, homme de bien & homme d'honneur, & d'une ſageſſe proportionnée à l'emploi dont ſon maitre l'avoit honoré. Mais le jeune Prince ne put ſouffrir longtems une perſonne, dont les conſeils ne lui plaiſoient pas toujours, & qui ſembloit prendre encore à ſon égard l'autorité de Gouverneur. Gregor. l. 4. c. 9.

Il

556. Il se livra au contraire à un méchant homme nommé Léon de Poitiers, décrié & odieux par
Cap. 16. son libertinage, par ses débauches & par sa cruauté. Ce méchant favori l'engagea dans toutes
Cap. 13. sortes de desordres. Sa Cour n'étoit composée que d'une jeunesse débordée. Ce n'étoit ni par la naissance, ni par le mérite, qu'on y acquéroit du rang & du crédit. Son Conseil n'étoit composé que de ceux qui étoient de ses plaisirs. Il n'avoit nul ménagement pour les gens de qualité, & leur faisoit souvent des insultes & des violences. Il contraignoit les Sénateurs du pays à donner leurs filles en mariage à des gens de néant, & ensuite il les enlevoit lui-même à leurs maris.

Chramne son fils se révolte contre lui. Gesta Regum Franc. c. 18. Le Roi, sur les fréquentes plaintes qu'on lui en faisoit, le rappella auprès de lui. Mais il n'obéit pas, & épousa même, sans attendre les ordres de son père, la fille d'un homme de qualité de son Gouvernement. Ce fut pour lui une nécessité de soutenir sa desobéissance, de peur de subir le châtiment qu'elle méritoit. Il commença par lever des Troupes; & comme il connoissoit la disposition de son oncle le Roi de Paris à l'égard de Clotaire, il ne manqua pas d'avoir recours à sa protection. Ils traitérent secrettement ensemble par des gens affidés; & Childebert lui promit de le secourir de toutes ses forces. Le Prince aiant reçu cette assurance à Poitiers, où il attendoit la conclusion du Traité, en partit aussi-tôt, s'assura de plusieurs Places par où les Troupes de Clotaire pouvoient venir à lui, entre autres de Limoge, bloqua la Ville de Clermont en Auvergne, qui n'avoit pas voulu se déclarer en sa faveur, & commença à faire des courses de toutes parts.

Appendix ad Marcell. Chronic. Le Roi de Paris de son côté, sans se déclarer encore ouvertement, négocioit sous-main avec les Saxons, pour les engager à une nouvelle révolte; & il y réussit. Clotaire, dans l'embarras où toutes ces méchantes nouvelles le jettoient, mar-

marcha en perſonne contre les Saxons, & envoya contre ſon fils rebelle deux autres de ſes enfans, ſavoir Charibert & Gontran ou Gunthacram ; car c'eſt ainſi qu'il eſt nommé ſur une de ſes médailles. Ces deux Princes entrérent avec leur Armée en Auvergne, & aiant fait lever le blocus de Clermont, prirent la route du Limouſin, où étoit l'Armée des rebelles, pour les aller combattre. 556.

Etant arrivés en un lieu appellé par Grégoire de Tours la montagne noire, ils s'y campérent, & envoyérent de là ſommer leur frère de mettre les armes bas, & de remettre au Roi tout le pays dont il s'étoit emparé. Il répondit qu'il conſervoit pour le Roi tout le reſpect qu'il lui devoit, qu'il ne prétendoit pas ſe ſouſtraire à ſon obéiſſance ; mais que l'état où l'on l'avoit réduit en le pouſſant comme on avoit fait, l'obligeoit à prendre ſes ſuretés. Les Envoyés de Charibert & de Gontran lui dirent qu'en cas qu'il refuſât de ſe ſoumettre, ces Princes avoient ordre de lui livrer bataille. Il l'accepta ſans balancer, & on commença des deux côtés à ſe préparer au combat. Les deux Armées marchérent auſſi-tôt l'une contre l'autre ; mais comme on étoit prêt d'en venir aux mains, il fit un ſi mauvais tems, que les uns & les autres comme de concert ſe retirérent chacun dans leur camp. Gregor. Turon. l. 4. c. 16. Ibid.

Le Prince rebelle, ou ne ſe croyant pas aſſez fort, ou ne ſe fiant pas aſſez à ſes Troupes, ou ne voulant pas abandonner la déciſion de ſon ſort au hazard d'une bataille, ſe contenta d'avoir fait paroître à l'ennemi qu'il ne le craignoit pas, & uſa d'un ſtratagême pour l'éloigner. Il ſuppoſa aux deux Princes un Courier, qui feignit d'arriver de Germanie, & de venir avec empreſſement leur apprendre que le Roi leur père avoit été tué en Saxe. Cette nouvelle les déconcerta; & ſans examiner davantage la vérité, ils prirent en grande hâte le chemin de Bourgogne. Chramne les y ſuivit, aſſiégea & prit Châlons ſur Saône; Cap. 17.

ne; & s'approcha de Dijon, qui refuſa de lui ou-
556. vrir ſes portes, ſans le traiter du reſte en ennemi.

Childebert entre dans la Champagne.

Soit que ce Prince eût été l'auteur du faux bruit de la mort de Clotaire, ſoit qu'il ſe fût ſeulement ſervi de celui qui en couroit déja, cette nouvelle ſe répandit par-tout. Elle vint auſſi à Paris, & fut crue volontiers par Childebert, qui tandis que les Saxons occupoient l'Armée de Clotaire, & qu'ils faiſoient leurs ravages juſqu'au Rhin, étoit entré dans la Champagne, faiſoit le dégât du côté de Reims, & ne deſeſpéroit pas de ſe mettre bientôt en poſſeſſion d'une partie du Royaume d'Auſtraſie.

Nos anciens Hiſtoriens rapportent tout cela d'une manière ſi confuſe, & ſemblent ſi peu s'accorder pour la Chronologie de deux ou trois années, qu'il eſt impoſſible de deviner en quel tems préciſément chaque choſe ſe paſſa durant cette guerre, qui dura au moins trois ou quatre ans. Ils ne diſent même rien du ſuccès de la guerre de Clotaire contre les Saxons, ni de ce que devint l'Armée de Charibert & de Gontran. Ce fut apparemment pendant l'Hiver qui ſuivit la prémière Campagne, que Chramne fit le voyage de Paris dont parle Grégoire de Tours, où il s'aboucha avec ſon oncle, & où ils s'engagérent par ſerment l'un à l'autre à ne point faire de paix avec Clotaire, & de rejetter toutes les propoſitions qu'il en feroit. On ne ſait rien non plus de ce qui ſe fit dans la Campagne ſuivante, qui fut celle de l'an 557, ou 558. Nous apprenons par la Chronique de Marius de Lauſane, que les François perdirent encore en l'an 556 quelque choſe en Italie de ce que Théodebert y avoit conquis: c'étoit ſans doute quelques Places dans les Alpes, que l'on avoit conſervées après la déroute du Caſilin. Mais au défaut de ce détail de guerre, quelques monumens de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de ce tems-là, nous apprennent une choſe qui ſe paſſa au commencement de ces troubles,

Ibid.

bles, & qui mérite bien d'avoir sa place dans l'Histoire de France, vu qu'un des deux Rois y prit grande part. 556.

L'année 533, l'Empereur Justinien voulant voir la fin de l'affaire des trois Chapitres qui troubloit l'Eglise depuis si longtems, fit tenir à Constantinople le cinquième Concile général, malgré le Pape Vigile. Les trois Chapitres y furent enfin condamnés; & le Pape qui refusa de souscrire à cette condamnation, fut envoyé en exil par l'Empereur. Narsès, qui lui étoit favorable, obtint son retour l'année d'après; mais ce Pontife mourut en Sicile comme il revenoit à Rome. *Condamnation des trois Chapitres.*

Il eut pour successeur Pélage Archidiacre de l'Eglise Romaine, homme que l'Empereur Justinien favorisoit beaucoup, jusques-là qu'il avoit offert aux Romains de le faire Pape, même du vivant de Vigile. Pélage, aussi-tôt qu'il eût été élu, avoit souscrit au Concile & à la condamnation des trois Chapitres: ce qui l'avoit rendu tellement suspect & odieux aux Occidentaux, que quand il fut question de se faire sacrer à Rome, il ne se trouva que deux Evêques, celui de Pérouse & celui de Férenti, qui voulussent le faire; & l'on prit à la place du troisième, qui devoit être l'Evêque d'Ostie, un Prêtre de cette même Eglise pour servir de second Assistant dans la cérémonie du Sacre. Le bruit même avoit couru qu'il avoit avancé la mort de son prédécesseur; & ce bruit joint à la souscription dont je viens de parler, fut cause que malgré le crédit & l'autorité de Narsès, quantité de personnes de qualité, de Religieux, & d'autres des plus distingués par leur probité dans l'Italie, refusérent de communiquer avec lui. *Auquelle le Pape Pélage souscrit.* Anastasius Bibliothec. in Pelagio.

Les Eglises où il trouva plus de résistance, furent celles qui avoient été sous la domination de la France pendant la guerre des Gots; c'est-à-dire, celles du Pays de Venise & de la Ligurie. Les mauvais traitemens que l'on faisoit à Constantinople au Pape Vigile, & à quelques autres per- Baron. ad ann. 556.

perſonnes des plus conſidérables de l'Egliſe d'Oc-
556. cident, étoient des motifs bien plauſibles que les François avoient fait valoir alors conformément à leurs intérêts, pour donner à ces Peuples de l'averſion du Gouvernement auſſi-bien que de la perſonne de l'Empereur Juſtinien, & de ſa conduite dans cette affaire qui étoit très odieuſe, & que l'on enviſageoit ordinairement par ſes plus méchans endroits.

Mais les François n'agiſſoient pas ſeulement en cela par des vues politiques ; ils ſuivoient leurs propres préjugés, qui étoient très conformes à ceux des Catholiques d'Italie. L'attachement & le reſpect que la Nation Françoiſe avoit pour les quatre prémiers Conciles Généraux, qu'on lui avoit propoſés comme des règles de Foi infaillibles quelques années auparavant dans le tems de ſa converſion au Chriſtianiſme ; l'horreur qu'on lui avoit dés-lors inſpirée de toute ſorte d'innovation en matière de Religion, comme du caractère le plus ſenſible de l'erreur, & dont on s'étoit le plus ſervi pour la précautionner contre le venin de l'Arianiſme ; tout cela faiſoit parler en France de la ſouſcription du Pape à la condamnation des trois Chapitres, comme d'un attentat commis contre le Concile de Calcédoine ; & la diſcuſſion qu'il falloit faire pour le juſtifier ſur un point ſi délicat, étoit une choſe où il étoit difficile de faire entrer des gens fort prévenus.

Ce Pape engagea Narſès, malgré la répugnance qu'il y avoit, à uſer de contrainte à l'égard des Evêques d'Italie pour les réunir à leur Chef. Mais cela même ne faiſoit pas un bon effet en France, où les ennemis du Pape avoient extrêmement animé Childebert & les Evêques contre lui, en le faiſant paſſer pour un prévaricateur, qui par complaiſance pour l'Empereur Juſtinien avoit trahi la cauſe de l'Egliſe & de la Religion Catholique : c'eſt ce qui fit réſoudre Childebert, qui vouloit voir plus clair dans cette affaire, à lui

lui envoyer un homme de ſa Cour nommé Rufin, pour lui demander prémièrement un éclairciſſement ſur les bruits qui couroient dans le monde touchant ſa conduite dans la ſouſcription à la condamnation des trois Chapitres; & ſecondement ſa Profeſſion de foi; afin qu'on pût être aſſuré en France, que celui qu'on y reconnoitroit pour le Chef viſible de l'Egliſe, n'étoit pas un hérétique. 556.

Rufin étant arrivé à Rome, expoſa au Pape les choſes dont il étoit chargé, & le pria de ſatisfaire le Roi ſon Maitre ſur les deux points qu'il lui marquoit. Le Pape ne différa pas beaucoup à répondre ſur le prémier, ſur lequel il écrivit au Roi la Lettre ſuivante.

A MONSEIGNEUR ET FILS LE TRES glorieux & très excellent Childebert Roi.

PELAGE EVEQUE.

Lettre de Pélage à Childebert. Tom. I. Concil. Gall.

NOUS avons appris par l'illuſtre Seigneur Rufin Envoyé de votre Excellence, que dans les Provinces des Gaules il y a des gens qui ſèment des bruits ſcandaleux, & qui nous accuſent (ce que Dieu ne permette jamais) d'avoir fait quelque choſe contre les intérêts de la Religion Catholique. Vous ſaurez donc, que depuis la mort de l'Impératrice Théodora, l'Egliſe a été délivrée de la frayeur où elle étoit, en voyant agiter en Orient des queſtions ſur les matières de la Foi; & que les choſes qu'on y a traitées depuis ce tems-là n'y ont nul rapport. Il ſeroit trop long de vous marquer en détail dans une Lettre les points dont il s'agiſſoit. Nous vous dirons ſeulement en deux mots, ſelon vos intentions, que nous avons connues par votre Envoyé, ce qui ſuffit pour vous tirer d'inquiétude, & pour lever les mauvais ſoupçons que nos frères les Evêques des Gaules pourroient avoir conçus de nous. C'eſt que nous anathématiſons, & jugeons indignes d'entrer dans la vie éternelle, tous ceux qui s'éloignent le moins du monde de la Foi que le Pape Léon d'heureuſe mé-

556. *moire a enſeignée dans ſes Lettres, & que le Concile de Calcédoine, ſuivant la doctrine de ce ſaint Paſteur, a reçue dans la Définition de Foi qu'il a faite ; Nous anathématiſons, dis-je, tous ceux qui s'en écartent ou dans le ſens, ou dans une parole, ou dans une ſeule ſyllabe. Cela ſeul doit empêcher votre Grandeur, & nos frères les Evêques, d'avoir aucun égard aux fables répandues par certaines perſonnes que le ſcandale réjouït ; & voici la ſource de tout le mal. Votre Père le très clément Empereur aiant exterminé toutes les Héréſies qui avoient eu à Conſtantinople, juſqu'au tems de ſon règne, des Egliſes avec de grands revenus, & toutes ſortes d'ornemens ; & leur aiant ôté tout cela pour le donner aux Catholiques, les ſectateurs obſtinés de ces différentes Héréſies ſe ſont réunis comme en un ſeul parti, & font tous leurs efforts pour mettre le ſchiſme & le trouble dans l'Egliſe. Ce ſont ceux qui dans le tems que nous étions à Conſtantinople, envoyoient des Ecrits en Italie comme en notre nom, & nous y faiſoient dire que la Foi Catholique avoit été corrompue ; & ceux-là mêmes qui en envoyent encore ici d'autres ſans nom contre nous, aiant grand ſoin de ſe cacher. Ce ſont de certains faux Chrétiens de Conſtantinople, la plupart Neſtoriens, qui, ſous prétexte que Neſtorius a admis dans Jéſus-Chriſt deux natures ſéparées & ſans union, ſe vantent malicieuſement de n'être pas fort éloignés de la doctrine du Concile de Calcédoine & du Pape Léon ; quoiqu'il ſoit conſtant que Neſtorius a été condamné par ce ſaint Pape pour cela même ; c'eſt-à-dire, pour avoir enſeigné que les deux natures ſont diviſées en Jéſus-Chriſt. C'eſt-là tout ce que nous avons jugé à propos de faire entendre en peu de paroles à votre Excellence ; afin que conformément à l'ardeur de votre foi, & à l'amour que vous avez pour l'union & la paix de l'Egliſe, vous ne permettiez pas que dans votre Royaume on faſſe aucun fonds ſur des contes & ſur de vains Ecrits. Car ici même ils ont entêté de telle ſorte certains Evêques ſimples & ignorans dans les dogmes de la Foi, qu'ils ne ſont plus capables*

bles d'entendre raiſon, ni de comprendre quel grand bien c'eſt de ne jamais s'écarter de la Foi Catholique, & de réfuter les calomnies dont les Hérétiques tâchent de noircir l'Egliſe. Car ſeroit-il ſupportable qu'on crût que Neſtorius eſt dans des ſentimens orthodoxes, parce qu'il dit que les deux natures en Jéſus-Chriſt ſont ſéparées, c'eſt-à-dire ſans union? Mais la raiſon pourquoi nous avons tant ſouffert de perſécutions à Conſtantinople, eſt celle que nous avons touchée d'abord, ſavoir, que du vivant de l'Impératrice tout nous étoit ſuſpect dans toutes les queſtions qu'on agitoit ſur les matières Eccléſiaſtiques. Car pour le trés clément Empereur votre Père, il ne permettra jamais qu'on faſſe rien contre le decret du Pape Léon & contre la foi du Concile de Calcédoine. Pour ce qui eſt des Reliques tant des ſaints Apôtres, que des ſaints Martyrs, nous vous les avons déja envoyées par les ſerviteurs de Dieu du Monaſtère de Lérins. Nous avons auſſi fait partir celles que vos Ambaſſadeurs nous ont démandées : un Soudiacre de notre Egliſe, nommé Homobone, les portera juſqu'à Arles, pour les remettre entre les mains de notre frère l'Evêque Sapaude. 556.

Le III. *devant les Ides de Décembre, la quinzieme année d'après le Conſulat de Baſile, par Rufin votre Envoyé.*

PELAGE par la miſéricorde de Dieu Evêque de l'Egliſe Catholique de la Ville de Rome, j'ai ſigné cet exemplaire de notre Lettre.

Le Pape eût bien voulu que le Roi ſe fût contenté de cette Lettre pour aſſurance de la pureté de ſa Foi: mais l'Envoyé de France, ſelon ſes inſtructions, fit toujours inſtance pour avoir de lui une Profeſſion de Foi moins générale & plus expreſſe que celle qu'il avoit faite dans ſa Lettre. Le Pape y conſentit enfin. Il écrivit de nouveau au Roi, & ajouta à ſa Lettre une Formule de Foi fort ample, qui commence par ces paroles, *Je crois en un ſeul Dieu, le Fils, & le Saint Eſprit, &c.* & contient toute la doctrine oppoſée aux Héréſies d'Arius, de Sabellius, de

Le Pape écrit de nouveau au Roi, & lui envoie ſa Profeſſion de Foi.

Neſtorius, d'Eutychès, & de quelques autres
556. Hérétiques. Il finit en conjurant le Roi par le zèle qu'il avoit toujours eu pour la Religion, de travailler de tout ſon pouvoir à procurer & à maintenir la paix de l'Egliſe, de réprimer l'audace & l'inſolence des eſprits brouillons, & de lui marquer par-là qu'il lui tient compte de la condeſcendance qu'il a eue de lui envoyer ſa Profeſſion de Foi, & de le ſatisfaire en tout ce qu'il a ſouhaité de lui.

Ces Lettres furent efficaces pour empêcher les Evêques de France d'entrer dans le Schiſme, où demeurérent encore longtems ceux d'Afrique, pluſieurs en Italie dans la Ligurie, dans le Pays de Veniſe, dans la Toſcane, & ailleurs. Il y eut cependant toujours en France un parti ſecret contre le Pape; & ſaint Grégoire le Grand trente ans après écrivit encore à la Reine Brunehaut ſur ce ſujet, la priant de faire tout ſon poſſible pour ramener à l'Egliſe Romaine ceux qui en demeuroient ſéparés, ſous le vain prétexte qu'on n'y avoit pas pour le Concile de Calcédoine tout le reſpect & toute la ſoumiſſion qu'on lui devoit.

L. 7. Epiſt.

Mort de Childebert.

Cette application que Childebert avoit aux choſes de la Religion, ne l'empêchoit pas de pouſſer toujours la guerre contre le Roi ſon frère, & de fomenter la rebellion de ſon neveu. Ce qui l'animoit, étoit l'eſpérance de ſe dédommager du tort qu'on lui avoit fait en l'excluant du partage du Royaume d'Auſtraſie. Mais ſa mort finit cette querelle. Elle arriva l'an 558;
558. qui fut le quarante-ſeptième de ſon règne.

Marius in Chronico.

Son caractère.

Il fut enterré dans l'Egliſe de ſaint Vincent, qu'il avoit fait bâtir; c'eſt aujourd'hui le Monaſtère de ſaint Germain des Prés. La France eſt pleine de ſemblables marques de ſa piété; on y voit encore des Monaſtères en divers endroits, des Hôpitaux, des Egliſes qu'il y a fondées & bâties, entre leſquelles quelques-uns ſans aſſez de fondement comptent l'Egliſe de Notre Dame

Dame de Paris : il l'orna, il l'enrichit, & y fit faire des fenêtres de verre, choſe très rare en ce tems-là, & ce fut la prémière Egliſe de Paris qui eut cet ornement; mais il ne la bâtit pas. 558. Fortunat. l. 2. Carm. 11.

Quatre Conciles tenus à Orléans, un à Arles, & deux à Paris ſous ſon règne & par ſes ordres, font connoître combien il avoit à cœur les choſes de la Religion, & le règlement des mœurs de ſes Peuples. Nous avons un autre monument qui montre ſon zèle pour l'abolition entière du Paganiſme dans ſes Etats, où il y en avoit encore quelques reſtes. C'eſt une Charte rapportée dans les Capitulaires, qu'il fit publier dans toute l'étendue de ſon Domaine, par laquelle il ordonne que ceux qui, après avoir été avertis, conſerveront encore dans leurs champs des Idoles, ou des figures conſacrées au Démon, ne les auront pas abattues, ou auront empêché les Prêtres de les abattre, ſoient contraints à donner caution pour comparoitre en ſa préſence, ou être punis comme des ſacrilèges. Ce Prince étoit modéré, ſage, équitable, affable & éloquent, aimé de ſes Sujets; & Paris reſſentit ſa mort avec beaucoup de douleur. Quelque part qu'il eût eue au crime de la mort des enfans de Clodomir ſes neveux, nous avons vu qu'il fit tout ce qu'il put pour empêcher Clotaire de l'achever. L'ambition l'y avoit fait réſoudre; mais la tendreſſe & la compaſſion ne lui permirent pas de le ſoutenir juſqu'au bout. Enfin la guerre qu'il porta juſqu'au milieu des Eſpagnes, la conquête de la Bourgogne, la bataille de Narbonne qu'il gagna contre Amalaric, ſont des marques inſignes du courage de ce Prince, qui rendent encore plus louables les ſoins qu'il prit de maintenir, autant qu'il le put, ſes Etats en paix pendant un règne auſſi long que le ſien.

Tom. 1. Capitul. Baluzii. P. 6.

Fortunat l. 6. Carm. 4. & 8.

Clotaire, par cette mort, ſe vit unique maître de tout l'Empire François, beaucoup plus étendu encore que du vivant de Clovis, par la conquête du Royaume de Bourgogne & de celui

de Turinge, & par la ceſſion que les Gots avoient faite quelques années auparavant de ce qu'ils poſſédoient en Provence. La guerre civile finit en même tems, & Chramne aiant perdu ſon appui, fut obligé d'avoir recours à la miſéricorde de ſon père, qui lui pardonna. 558.

Seconde révolte de Chramne. Il eſt ſoutenu par Conobert Comte de Bretagne.

Mais cet eſprit inquiet & brouillon s'engageant dans de nouvelles intrigues, irrita de nouveau le Roi contre lui. La diſgrace de la Reine * femme du feu Roi Childebert, qui fut envoyée en exil avec ſes deux filles en ce tems-là, me fait conjecturer que c'étoit avec elle que le jeune Prince prenoit des meſures pour faire une ſeconde révolte. Quoi qu'il en ſoit, comme on penſoit à l'arrêter, il s'échappa de la Cour avec ſa femme & ſes filles, ſe retira chez le Comte de Bretagne, & y demeura quelque tems caché. Il fit ſi bien qu'il l'engagea à prendre hautement ſon parti, & à lever une Armée capable de réſiſter à celle du Roi, s'il entreprenoit de venir l'attaquer. Ce Comte s'appelloit Conomor ou Conobert. Il n'étoit pas Comte de Bretagne, ſi nous en croyons l'Ecrivain moderne de l'Hiſtoire de ce pays; mais ſeulement Comte de Rennes & de Nantes, qui ſelon lui, ſous le foible règne d'Alain prémier du nom, & huitième Roi de Bretagne, s'étoit rendu maitre indépendant & abſolu de ce Canton. Il y a de fortes raiſons qui m'empêchent de ſuivre ce ſentiment.

Gregor. Turon. l. 4. c. 20.

Ibid.

Argentré.

Prémièrement, Grégoire de Tours, Auteur contemporain, lui donne cette qualité de Comte de Bretagne. En ſecond lieu, ce que j'ai dit ſur la fin du règne de Clovis, touchant ſon expédition de Bretagne, prouve clairement que Rennes & Nantes étoient du Royaume de France. Enfin il n'eſt guères vraiſemblable, qu'un Comte de Rennes & de Nantes pût mettre ſur pié une Armée aſſez nombreuſe, pour oppoſer aux

* Elle s'appelloit Ultrogothe.

aux forces d'un Monarque auſſi puiſſant que l'étoit alors Clotaire. Ce Conobert étoit donc ſans doute Comte Souverain de toute la Bretagne, excepté de la partie qui appartenoit aux Rois de France. 558.

Clotaire ſuivi de ſon fils Chilpéric entra en Bretagne avec une Armée, & y trouva ſon fils rebelle & Conobert à la tête de la leur, réſolus de ne pas refuſer la bataille, s'il la leur préſentoit. Les deux Armées ſe trouvérent en préſence proche de la mer, dans une vaſte campagne que l'Hiſtoire ne nomme point. On ſe mit en bataille des deux côtés; mais la nuit qui étoit proche fit remettre la partie au lendemain. *Clotaire entre en Bretagne avec une Armée.* Fortunat. l. 6. Carm. 1. Gregor. Tur. l. 4. c. 20.

Dans cet intervalle le Comte de Bretagne, tout déterminé qu'il étoit à ne pas abandonner le jeune Prince dans ſon malheur, fut effrayé de l'idée de ce qui ſe devoit voir le lendemain, un fils à la tête d'une Armée & les armes à la main contre ſon père. Il alla le trouver, & lui avoua ſa peine. „ Epargnez-vous un crime, lui dit-„ il, que tout le monde déteſtera, & abandon-„ nez-moi vos intérêts; demeurez ici; je con-„ nois le pays, laiſſez-moi exécuter tout ſeul „ le deſſein que j'ai d'attaquer à la faveur des „ ténèbres le camp du Roi; je ſuis ſûr de le dé-„ faire. " Ibid.

Le Prince rejetta cette propoſition, diſant qu'il ne vouloit pas charger un autre de tout le péril dans une affaire qui n'étoit proprement que la ſienne, & fit conſentir de nouveau le Comte à la décider par un combat en plein jour. Dès le grand matin les deux Armées furent rangées, & ne demeurérent pas longtems ſans en venir aux mains. L'Hiſtoire dit que le Roi en commençant le combat s'adreſſa à Dieu, & s'écria, *Seigneur, ſoyez le Juge de ma cauſe & ſecourez David contre Abſalon.* Dieu l'écouta: les Bretons furent mis en déroute; & le Comte lui-même y périt. Chramne voiant tout perdu ne ſongeoit plus qu'à gagner les vaiſſeaux qu'il a- *Défaite de Conobert & de Chramne.*

558. voit tout prêts au bord de la mer; mais aiant voulu dégager ſa femme & ſes filles qui furent inveſties par quelques Troupes du Roi, il fut lui-même pris & enfermé avec elles dans la chaumière d'une pauvre Payſanne, où par un ordre du Roi trop précipité & trop cruel on mit le feu, au milieu duquel ce malheureux Prince périt avec toute ſa famille. Le texte de l'Hiſtorien, obſcur en cet endroit, laiſſe entrevoir une circonſtance qui diminue quelque choſe de la cruauté de cette exécution; car il ſemble dire que le Prince aiant été lié ſur un banc, on l'étrangla avec ſon mouchoir avant qu'on mît le feu à la maiſon. Genre de mort encore moins infame que le crime qui la cauſoit, & qui a rendu exécrable à toute la poſtérité un Prince dont les belles qualités en auroient ſans cela fait un Héros.

Mort de Clotaire. Le Roi après cette funeſte victoire s'en retourna en France, paſſa par Tours où il fit de grands préſens au tombeau de ſaint Martin; & l'année d'après, comme il commençoit à jouïr de la tranquillité qu'il avoit rétablie dans tout ſon Empire, il fut pris de la fièvre étant à la chaſſe dans la forêt de Cuiſe *. Il fut de là porté à Compiègne, où il mourut en la cinquante & unième année de ſon règne, & le lendemain de l'année accomplie depuis la bataille de Bretagne. Un peu avant que de mourir il dit ces paroles, qu'il lui auroit peut-être été plus utile de méditer pendant ſa vie, que d'attendre à les prononcer à ce moment terrible. *Combien grande*, s'écria-t-il en gémiſſant, *doit être la puiſſance de ce Roi du Ciel, qui fait ainſi mourir quand il lui plait les plus grands Rois de la Terre!*

Gregor. Turon. l. 4. c. 21.

Vers l'an 562.

Son caractère. Au retour de ſon expédition de Bretagne, en fai-

* *Cotia ſilva*, qui eſt le mot Latin dont ſe ſert Grégoire de Tours, eſt la forêt de Cuiſe qui faiſoit partie de celle de Compiègne.

faiſant ſes dévotions dans l'Egliſe de ſaint Martin, il avoit fait paroître une vive contrition des péchés de ſa vie paſſée, priant ce grand Saint de lui obtenir de Dieu miſéricorde. Il en avoit grand beſoin. Jamais Prince ſur le Trône de France ne fut plus débordé que lui, & n'eut moins de honte de ſes deſordres: adultère public, il eut à la fois deux ou trois femmes, à qui il donnoit également la qualité de Reine & d'épouſe; fourbe, cruel & ſanguinaire; n'aiant preſque rien de bon que la valeur, l'intrépidité, & le talent pour la guerre, héritage commun à tous les fils de Clovis. Il fut heureux dans ſes entrepriſes; & de cadet qu'il étoit avec un très petit Etat, il devint maître unique de la France & de tous les pays qui en dépendoient. Il fut enterré à Soiſſons, dans l'Egliſe qu'il avoit commencé à y faire bâtir en l'honneur de ſaint Médard. Il laiſſa quatre fils, qui lui reſtoient d'un plus grand nombre qu'il avoit eu de toutes ſes femmes: leurs noms étoient Chilpéric, Caribert, Gontran & Sigebert. 562.

SOMMAIRE

DES REGNES

DE CARIBERT, DE GONTRAN, DE CHILPERIC, ET DE SIGEBERT.

Partage de la Monarchie Françoiſe. Le Roi des Abares ſe jette ſur la France Germanique. Il eſt battu par Sigebert. Chilpéric attaque les Etats de Sigebert. Il eſt battu.

562. *Paix entre Chilpéric & Sigebert. Ce que ſignifioit autrefois le nom de Concubine. Sigebert épouſe Brunebaut & Chilpéric Galſuinde. Mort de Caribert. Audovère, prémière femme de Chilpéric, eſt obligée de ſe retirer dans un Couvent. Mort de Galſuinde. Partage de la ſucceſſion de Caribert. Sigebert eſt battu & pris par le Roi des Abares. Narſès ſollicite Alboin Roi des Lombards de venir s'emparer de l'Italie. Alboin s'en rend maitre en trois ans & demi. Mort de Narſès. Les Lombards font une irruption dans le Royaume de Bourgogne. Mummol Capitaine François défait les Saxons. Sigebert ſurprend la Ville d'Arles, le Roi de Bourgogne la reprend. Chilpéric déclare la guerre à Sigebert. Chilpéric recommence la guerre. Théodebert ſon fils eſt battu & tué. Chilpéric ſe retire à Tournai. Sigebert envoie inveſtir cette Ville. Frédegonde le fait aſſaſſiner. Portrait de ce Prince. Sa femme & ſes enfans ſont arrêtés. Son fils Childebert eſt retiré de la priſon, & reconnu pour Roi à Metz. Mérovée fils de Chilpéric épouſe Brunebaut veuve de Sigebert, ſans le conſentement de ſon père. Chilpéric la renvoie à Metz avec ſes deux filles. Cette Princeſſe lui fait déclarer la guerre. L'Armée de Chilpéric eſt défaite. Mérovée ſe réfugie dans l'Egliſe de ſaint Martin. Il évite pluſieurs pièges qu'on lui tend. Il ſe retire en Auſtraſie. On l'oblige d'en ſortir. Prétextat Evêque de Rouen eſt accuſé de divers crimes. Il eſt condamné & envoyé en exil. Mérovée eſt trahi par les habitans de Térouenne, & aſſaſſiné. Conſpiration contre Chilpéric découverte. Chilpéric perd trois enfans qu'il avoit de Frédegonde. Clovis ſon fils du prémier lit eſt accuſé de les avoir fait empoi-*

empoiſonner. Il eſt arrêté & enſuite poignardé. Frédegonde fait mourir la Reine Audovère mère de Clovis. Le Comte de Bretagne refuſe de rendre hommage à Chilpéric. Les François entrent en Bretagne & y ſont battus. Paix entre Chilpéric & le Comte de Bretagne. Chilpéric charge ſes Peuples d'impôts. La guerre recommence. Traité d'alliance entre Chilpéric & Childebert. Guerre civile dans le Royaume d'Auſtraſie. Le Roi de Bourgogne fait ſa paix avec Chilpéric. Il nait un fils à Chilpéric. Nouvelle ligue entre Chilpéric & Childebert. Bataille de Melun. Trève entre Chilpéric & Gontran. Elle eſt ſuivie de la paix générale. Mariage de Riguntbe fille de Chilpéric, avec le Prince Récarède. Chilpéric eſt aſſaſſiné à Chelles : Son portrait. Situation de Frédegonde après la mort de Chilpéric. Elle envoie des Ambaſſadeurs au Roi de Bourgogne, qui prend ſa défenſe. Tours & Poitiers ſe ſoumettent au Roi de Bourgogne. Conférence entre ce Prince & les Miniſtres d'Auſtraſie. Il rétablit Prétextat dans ſon Evêché de Rouen. Avantures de Gondebaud fils de Clotaire. Le Roi de Bourgogne fait arrêter le Duc Boſon. Gondebaud ſe fait proclamer Roi, & prend poſſeſſion de pluſieurs Places. Il envoie des Ambaſſadeurs au Roi de Bourgogne. Gontran déclare Childebert ſon héritier. Gondebaud ſe ſaiſit de Comminge. Il y eſt aſſiégé par l'Armée de Gontran. Quelques Seigneurs le trahiſſent & le livrent. Il eſt tué. La Ville de Comminge eſt priſe & détruite. Gontran fait enterrer avec pompe les corps de Clovis & de Mérovée. Il aſſemble le ſecond Concile de Mâcon. Guerre entre la France & l'Eſpagne. Les ſuites en ſont fâcheuſes pour Gontran. Le Prin-

ce Récarède ſe rend maitre de pluſieurs Places. Il ſuccède à ſon père, & abjure l'Arianiſme. Didier entre en Languedoc avec une Armée. Il défait les Gots, & il eſt tué. Récarède fait la paix avec le Roi d'Auſtraſie. Il lui demande ſa ſœur Clodoſinde en mariage. Traité d'Andelau entre Gontran & Childebert. Les Eſpagnols mettent en déroute l'Armée de France. Soiſſons ſe donne au Roi d'Auſtraſie. Paix entre le Roi de Bourgogne & celui d'Eſpagne. Action déteſtable d'Alboin. Roſimonde fait tuer Alboin ſon mari. Elle empoiſonne ſon ſecond mari, & eſt elle-même empoiſonnée avec lui. Les Lombards ſont taillés en pièces par les François. Ils choiſiſſent Authoris pour leur Roi. Ligue entre l'Empereur & Childebert. Childebert rompt avec les Lombards. Authoris défait les François en Italie. Il épouſe Théodelinde fille du Duc de Bavière. La ligue ſe renouvelle entre l'Empire & la France. Childebert fait paſſer une nombreuſe Armée en Italie. La diſſenterie s'y met & fait périr beaucoup de monde. Les François repaſſent les Monts. Paix entre les François & les Lombards. Frédegonde fait poignarder Prétextat dans ſon Egliſe. Conjurations dans le Royaume d'Auſtraſie découvertes. Childebert aſſemble un Concile à Metz. L'Evêque de Reims & l'Abbé de ſaint Remi y ſont dépoſés. Mort d'Ingeberge & de Radegonde Reines de France. Le Comte de Bretagne taille en pièces les François. Baptême du jeune Clotaire fils de Chilpéric. Mort de Gontran Roi de Bourgogne. Son caractère. Childebert lui ſuccède. L'Armée de Childebert eſt défaite par Frédegonde près de Trouci. Mort de Childebert. Théodebert & Thierri lui ſuccèdent. Frédegonde met en déroute l'Armée d'Auſtraſie. Sa mort. Brunehaut a la Régence

SENONIC IVITA
M A

gence des Etats de ſes petits-fils. Elle eſt exilée. Defaite de Clotaire à Dormeille. Théodebert envoie une Ambaſſade à l'Empereur Maurice. Théodebert & Thierri ſubjuguent les Gaſcons. Clotaire fait une invaſion dans le Pays entre la Seine & la Loire. Bataille d'Etampes. Paix entre Clotaire, Théodebert & Thierri. Thierri déclare la guerre au Roi d'Auſtraſie. Thierri & Théodebert s'accommodent. La diviſion ſe met de nouveau entre ces deux Rois. Théodebert eſt défait auprès de Teul par Thierri. Il eſt défait une ſeconde fois à Tolbiac. Sa mort. Mort de Thierri. Clotaire travaille à ſe rendre maitre des Royaumes d'Auſtraſie & de Bourgogne. Il s'avance dans la Champagne. Fuite de la Reine Brunehaut. Elle eſt arrêtée. On la fait mourir cruellement. Son caractère.

CARIBERT, GONTRAN, CHILPERIC, SIGEBERT.

TOUTE la puiſſance de la Monarchie Françoiſe réunie dans le ſeul Clovis, enſuite partagée entre ſes quatre ſucceſſeurs, & depuis réunie

562. *Partage de la Monarchie Françoiſe.*

Comme quelques Inſcriptions de ces Médailles ſont à rebours, d'autres mêlées de caractères Gothiques auxquels tout le monde n'eſt pas accoutumé, on mettra ici ces inſcriptions en caractères Romains, & dans leur ſituation naturelle.

1. *Médaille.* CHARIBERTUS REX. *Revers* BANNACIACO FIT, c'eſt-à-dire, faite vraiſemblablement à Bagneux, Maiſon de plaiſance de nos Rois ſous la prémière Race.

2. *Médaille.* MASSILIA, Marſeille. *Le revers* CHEREBERTUS REX.

3. *Médaille.* GUNTACHRAM, c'eſt-à-dire, GONTRAMNUS Rex. *Le revers* SENONI CIVIT. c'eſt-à-dire, frappée à SENS.

nie une seconde fois dans la personne de Clotaire, se voit encore divisée par un partage tout semblable au prémier.

562.

Gregor. Turon. l. 4. c. 22.

Le sort donna à Caribert, l'ainé des quatre Princes fils de Clotaire, le Royaume de Paris; à Gontran, celui d'Orléans: Chilpéric eut celui de Soissons; & Sigebert le cadet de tous celui d'Austrasie.

Ces quatre Royaumes n'eurent pas les mêmes limites qu'ils avoient eu d'abord, la Monarchie s'étant augmentée depuis en-deçà du Rhin de tout le Royaume de Bourgogne & de la Provence, & au-delà du Rhin de toute la Turinge, sans parler de divers Peuples de la Germanie, qui sous les derniers règnes s'étoient faits tributaires de la France. Gontran avec le Royaume d'Orléans eut celui de Bourgogne, qui s'étendoit, comme j'ai dit auparavant, du côté du Rhône & de la Saone, comprenoit une partie de la Provence, & ce que nous appellons aujourd'hui le Dauphiné, la Savoie, la Franche-Comté, presque tout le Duché de Bourgogne, le Nivernois, & une partie de la Champagne. Orléans même cessa d'être la Capitale de son Etat, & Châlons sur Saone devint la Ville Royale. Ce Prince ne fut point nommé Roi d'Orléans, mais Roi de Bourgogne; & tous ses Sujets furent compris sous le nom de Bourguignons, lorsqu'on vouloit les distinguer des autres François.

D'un autre côté on détacha du Royaume d'Orléans la Touraine * pour la donner au Roi de Paris,

La quatrième, MASSILIA Marseille. *Au revers* SIGEBERTUS.

La cinquième est la même.

Dans la prémière est un Calice à deux anses.

Dans la troisième est représenté Gontran dans un Char de Triomphe.

MA qui est comme un V renversé, & qui a la Croix entre les deux, signifie encore Marseille.

* On prouve par le Concile de Tours de l'année 567, que Tours étoit du Royaume de Caribert. Car la

Paris, auſſi-bien que l'Albigeois, qui avoit appartenu juſqu'alors aux Rois d'Auſtraſie, & qui leur fut rendu depuis; Marſeille fut auſſi du Royaume de Paris *; & le Sénonois qui avoit appartenu aux Rois d'Auſtraſie, fut pareillement cédé à Gontran Roi de Bourgogne. 562.

Si Tournai n'avoit pas été juſqu'alors du Royaume de Soiſſons, on l'y ajouta dans ce nouveau partage.

Pour le Royaume de Metz ou d'Auſtraſie, il n'y eut point d'autres changemens que ceux que je viens de dire en parlant des autres, excepté qu'il ſe trouvoit augmenté dans la Germanie de toute la Turinge.

Chilpéric, par une eſpèce de preſſentiment que le ſort ne lui ſeroit pas favorable dans le partage de la ſucceſſion du Roi ſon père, avoit pris des meſures pour en prévenir la déciſion. Le Royaume de Paris étoit celui des quatre parties de la Monarchie Françoiſe qui lui agréoit le plus. Si-tôt que Clotaire eut expiré, il partit promptement de Compiègne, & vint s'emparer de Braine en Champagne, Maiſon de plaiſance ſur la petite rivière de Veſle, où étoit le tréſor du feu Roi Clotaire. Il s'en ſaiſit, & aiant fait largeſſe aux plus conſidérables de la Nation, il vint à leur tête à Paris, s'y aſſit ſur le Trône de ſon oncle Childebert, & s'y fit reconnoitre pour Roi; mais peu de tems après ſes trois frères unis enſemble vinrent avec des Troupes pour l'y aſſiéger, l'obligérent d'en ſortir, de tirer au ſort, & de ſe contenter du Royaume de Soiſſons qui lui échut. Si

Gregor. Turon. l. 4 c. 45. Gregor. Turon. l. 4. c. 22.

la date de ce Concile eſt priſe du règne de ce Prince, *Chariberti Regis anno ſexto.* 2. Ce Concile fut aſſemblé avec la permiſſion de ce Prince, ainſi que l'Epitre le marque, *juxta conniventiam gloriaſſimi Domini Chariberti Regis.*

* Pluſieurs Médailles ou Monnoies de Caribert, frappées à Marſeille, ne laiſſent aucun lieu de douter que cette Ville ne lui ait appartenu.

562. Si les deux cadets Chilpéric & Sigebert avoient été de l'humeur des deux ainés, la France auroit été tranquille & heureuſe ſous leur gouvernement. Caribert Roi de Paris fut un Prince pacifique, ſans ambition, occupé à maintenir ſon Royaume en repos, ſans ſonger à l'étendre. Il le gouverna de cette manière pendant tout ſon règne, qui fut au moins de près de ſix ans. Il a eu le malheur que notre ancien Hiſtorien n'a publié que ſes vices, & ſur-tout ſon incontinence qui fut extrême, & qui le fit excommunier par ſaint Germain Evêque de Paris, après un ſecond & un troiſième mariage contractés du vivant de ſon épouſe légitime. Et c'eſt tout ce que nous en ſaurions, ſi un autre Evêque contemporain n'avoit eu ſoin de ſon côté de nous marquer ſes bonnes qualités. C'étoit, ſelon lui, un Prince ſage, modéré, équitable, zélé pour l'obſervation de la Juſtice & des Loix, dont il avoit une parfaite connoiſſance; libéral, honnnête, d'un viſage & d'un air qui gagnoit ceux qui l'approchoient, d'un eſprit vif & pénétrant, que ſes Miniſtres écoutoient dans ſon Conſeil comme un oracle, & qui faiſoit principalement paroître ſa prudence dans les inſtructions qu'il donnoit à ſes Ambaſſadeurs pour les Cours des Princes où il les envoyoit. Il aimoit les Belles-Lettres, il ſavoit le Latin & le parloit auſſi facilement que le François.

Gregor. Turon. l. 4. c. 26.

Fortunat. l. 6. Carm. 4.

Un Roi de ce caractère étoit en ce tems-là quelque choſe de plus rare qu'un Roi guerrier, les vertus militaires aiant beaucoup moins d'oppoſition avec quelque barbarie qui reſtoit encore dans l'eſprit François, que toutes ces qualités & toutes ces vertus civiles & politiques.

Son ſecond frère Gontran Roi d'Orléans & de Bourgogne, plus règlé que lui dans ſes mœurs, lui étoit beaucoup inférieur en eſprit & en habileté dans le Gouvernement; mais il aimoit la paix comme lui. Il ne fit jamais la guerre qu'il n'y fût contraint ou par les inſultes de ſes voiſins,

sins, ou par les brouilleries de ses frères qui l'y entrainérent souvent malgré qu'il en eût, toujours prêt à les accommoder ensemble, & à s'accommoder avec eux. 562.

Sigebert & Chilpéric au contraire eurent l'humeur trop martiale pour le repos de leurs Sujets. Mais Chilpéric, qui fut presque toujours l'aggresseur dans les différends qu'ils eurent entre eux, est celui qu'on doit regarder comme la cause principale de tous les malheurs & de toutes les guerres civiles dont la France fut désolée sous ces règnes funestes. Une femme qu'il éleva sur le Trône malgré la bassesse de sa naissance, s'étant emparée de son esprit, déja par lui-même trop inquiet, trop violent, & trop ambitieux, lui fit tout oser & tout entreprendre; c'étoit Frédegonde, Reine autant célèbre dans notre Histoire que nos Rois les plus fameux. Elle trouva dans Brunehaut Reine d'Austrasie femme de Sigebert une ennemie qui avoit autant d'esprit, autant d'intrigue, &, selon quelques-uns, autant de méchanceté qu'elle. Il en couta la vie aux deux Rois & à plusieurs Princes de la Maison Royale, sans que les desordres finîssent; parce que ces deux ambitieuses Reines survécurent à leurs maris. Ce sont-là en gros les choses qui concernent les règnes de ces quatre petits-fils du grand Clovis, & que je vais tâcher de débrouiller & de tirer du cahos de nos anciennes Histoires, qui continuent d'être toujours extrêmement confuses. Gesta Franc. c. 31.

Le Roi des Abares se jette sur la France Germanique.

La nouvelle de la mort de Clotaire & de l'entrepriſe de Chilpéric sur le Royaume de Paris, ne fut pas plutôt portée au-delà du Rhin, qu'elle passa jusqu'à un Prince Barbare *, qui après avoir rendu de grands services à l'Empereur Justinien contre d'autres Barbares ennemis de l'Empire, s'étoit de son consentement établi avec sa Nation sur les bords du Danube: c'étoit un reste de celle des Huns qui portoit encore ce nom, mais plus communément celui d'Abares.

* Il s'appelloit Cagan, nom commun aux Rois de cette Nation.

J'ai

562. J'ai remarqué ailleurs, en parlant de l'irruption d'Attila dans les Gaules, que ce qui détermina alors ce Prince à tourner du côté de l'Empire d'Occident avec cette Armée innombrable de Huns qui désola tant de pays, fut la querelle des deux fils du Roi Clodion pour la succession du Royaume de leur père dans la France Germanique. Celui dont je parle ici, qui se regardoit comme le successeur d'Attila, fut poussé par un motif semblable à se jetter sur les terres des François au-delà du Rhin, se proposant aussi de les envahir, ou du moins de les piller à la faveur des divisions qu'il voyoit entre les Princes François : mais les conjonctures ne furent pas les mêmes pour le reste.

Priscus Rhetor. Paul. Diacon. l. 2. c. 10.

Gregor. Turon. l. 3. c. 25.

Comme Chilpéric fut obligé d'abandonner son entreprise de Paris par l'union de ses trois frères, ce commencement de guerre civile n'eut point de suite. C'est pourquoi Sigebert aiant appris les courses du Roi des Abares dans ses Etats, se trouva bientôt en état de l'arrêter. Il alla au-devant de lui dans la Turinge, dont les Peuples révoltés s'étoient joints à ce nouvel ennemi de la Nation Françoise. Il en fallut venir à une bataille. Le Barbare, fier des victoires qu'il avoit remportées en combattant pour l'Empire, & qui l'avoient rendu redoutable à Justinien même, l'accepta sans délibérer.

Il est battu par Sigebert. Fortunat. l. 6. c. 3.

La seule figure de ces Huns avoit dequoi épouvanter des gens moins intrépides que les François. Ils étoient pour la plupart d'une taille qui approchoit de la gigantesque, d'un regard farouche, & d'une laideur à faire peur. Ils avoient de grands cheveux rejettés en derrière, séparés avec des cordons & par tresses, qui rendoient leurs têtes assez semblables à celles de ces Furies qu'on nous dépeint toutes hérissées de serpens. Quand leurs Ambassadeurs parurent pour la prémière fois à Constantinople venant offrir leurs services à Justinien, le peuple en fut effrayé, & on couroit les voir comme des bêtes sau-

ſauvages que l'on promène par le monde & que l'on donne en ſpectacle dans les foires. Sigebert, alors âgé de 26 à 27 ans, jugeant bien que de ce prémier coup dépendoit la réputation & l'autorité dont il avoit beſoin pour maintenir dans la ſoumiſſion ſes Sujets de la Germanie toujours inquiets & mutins, ſe mit à pié aux prémiers rangs, & marchant la hache à la main fit donner le ſignal pour charger de tous côtés. Les François animés par un tel exemple le firent avec tant de réſolution, que l'ennemi enfoncé & renverſé de toutes parts lâcha le pié, on l'accula ſur le bord de la rivière d'Elbe, d'où il envoya demander la paix, que Sigebert lui accorda. 562.

Cependant Chilpéric Roi de Soiſſons ne manqua pas une occaſion ſi favorable de ſe venger de celui qui avoit le plus contribué à lui faire lâcher priſe, & dont le voiſinage l'incommodoit le plus. Vers l'an 563.

Chilpéric attaque les Etats de Sigebert. Gregor. Turon. l. 4. c. 23.

En effet la Ville de Soiſſons, Capitale du Royaume à qui elle donnoit ſon nom, étoit ſituée de la manière du monde la plus deſagréable pour ſon Souverain. Du côté de l'Occident Compiègne qui appartenoit au Roi de Paris, Reims du côté de l'Orient, Laon du côté du Nord, qui étoient toutes deux du Royaume d'Auſtraſie, bloquoient en quelque façon cette Capitale. Sitôt donc qu'il vit Sigebert occupé au-delà du Rhin, il alla mettre le ſiège devant Reims. Il le prit avec quelques autres Places voiſines, & fit le dégât dans toute la Champagne.

Il eſt battu.

Sigebert, que cette nouvelle obligea de conclure plus promptement la paix avec le Roi des Abares, repaſſa le Rhin. Sa préſence raſſura ſa frontière, & il vint à ſon tour mettre le ſiège devant Soiſſons, où Chilpéric qui tenoit la campagne, avoit laiſſé ſon fils Théodebert pour commander en ſon abſence. La Ville fut emportée, Théodebert pris & envoyé priſonnier à Pontyon, Maiſon de plaiſance des Rois d'Auſtraſie Vers l'an 564.

564. sie dans le Pertois du côté de Vitri-le-Brûlé. Ensuite Sigebert défit Chilpéric dans une bataille, & reconquit Reims & toutes les autres Places qui lui avoient été enlevées.

Paix entre Chilpéric & Sigebert. Gregor. Turon. l. 2. c. 23.

Cette guerre ne fut pas non plus de longue durée. La paix se fit par la médiation des deux autres Rois, qui menacérent de se déclarer contre celui qui refuseroit la paix. Sigebert rendit Soissons à Chilpéric, relâcha son fils Théodebert, qu'il avoit traité avec beaucoup de bonté pendant sa prison, & qu'il chargea de présens en le renvoyant. Il lui fit seulement promettre qu'il ne porteroit jamais les armes contre lui.

Ce serment exigé de Théodebert montre assez qu'il n'étoit plus alors enfant, & que par conséquent Chilpéric avoit été marié longtems avant la mort du Roi son père. Caribert & Gontran qui étoient les deux ainés l'avoient été sans doute, & peut-être plus d'une fois, eu égard au nombre des femmes que les Historiens leur donnent dès le commencement de leur règne. Je fais cette réflexion, pour avoir lieu d'en ajouter une autre très importante dans la suite de mon Histoire.

Gregor. Turon. l. 4. & alibi.

A voir la manière dont parlent nos anciens Historiens, on diroit que nos Rois de ce tems-là auroient eu une espèce de Serrail, & qu'ils changeoient de femmes aussi aisément que de domestiques. On ne peut pas disconvenir que les desordres de Clotaire Prémier, de Caribert & de Chilpéric, n'aient été excessifs en cette matière & infiniment scandaleux : il ne faut pas cependant s'imaginer qu'ils aient toujours eu en même tems toutes les femmes que les Historiens joignent dans la liste qu'ils en font.

Mais ce qui est surprenant, c'est que Grégoire de Tours, en faisant l'éloge de la vertu de Gontran, qui en effet a toujours été regardé comme un saint Roi, & en disant que c'étoit un homme de bien, ajoute dans la même ligne, *qu'il eut une Concubine nommée Vénérande.* Cette

Gontramus Rex

diffi-

difficulté-là même a toujours causé de l'embarras dans l'Histoire de Charlemagne, à qui les Historiens contemporains donnent en même tems beaucoup de piété & de vertu, & des concubines.

564. bonus primo Venerandam pro concubina thoro subjuxit. c. 25.

Afin de lever cette difficulté qui se présente quelquefois, il faut savoir que ce nom de concubine, devenu infame avec le tems par l'unique signification que l'usage y a attachée, ne l'a pas toujours été: il a signifié pendant quelques siècles non seulement ce qu'il signifie aujourd'hui, mais encore une femme véritablement mariée, mais sans les solennités & les cérémonies des noces, laquelle communément, faute de dot ou du moins par la bassesse de sa naissance, ne pouvoit selon les Loix Romaines contracter mariage avec des personnes d'un certain rang, & qui pour cela n'étoit pas regardée dans la famille sur le même pié qu'une épouse mariée publiquement & d'une condition égale à celle de son mari. C'est donc en ce sens qu'il faut quelquefois entendre nos anciens Historiens, lorsqu'ils parlent des concubines de nos Rois, & sur-tout à l'égard de Gontran.

Ce que signifioit autrefois le nom de Concubine.

Cependant ce Prince, tout réglé qu'il étoit, se laissoit plus conduire dans ses mariages par les inclinations de son cœur que par les loix de la bienséance, & deshonoroit par-là, aussi-bien que deux de ses autres frères, & son rang & son sang. La chose parut indigne à Sigebert le plus jeune & le plus généreux de tous, & il résolut de ne s'allier que dans une Maison Royale.

Greg. l. 4. c. 7.

Athanagilde Roi des Visigots règnoit alors en Espagne: il avoit deux filles, dont la cadette nommée Brunehaut étoit d'une rare beauté, & passoit pour une des plus accomplies Princesses de l'Europe. Sigebert la fit demander en mariage. Il envoya pour cela en Espagne Gogon Maire du Palais, dignité qui avoit assez de ressemblance avec celle de Préfet du Prétoire dans l'Empi-

Sigebert épouse Brunehaut. Fortunat. l. 7. c. 1. Fredegar. c. 58.

re,

re, & qui fut dans la ſuite ſi funeſte à la Puiſſance Royale.

Vers l'an 565. Le Roi d'Eſpagne écouta volontiers cette propoſition qui fut accompagnée de riches préſens, & l'affaire fut conclue. La Princeſſe partit avec un grand équipage & beaucoup d'argent pour le Roi ſon époux. Elle fut reçue avec toute la magnificence & toute la joie poſſible, & ce qui en fut le comble, c'eſt que cette Princeſſe qui étoit Arienne, s'étant fait inſtruire ſur les inſtances que le Roi lui en fit, embraſſa peu de tems après la Religion Catholique.

Gregor. Turon. l. 4. c. 27.

Chilpéric, touché de l'exemple de ſon frère, ſongea à ſe détacher de ſes indignes amours, & fit demander au Roi d'Eſpagne ſa fille ainée appellée Galſuinde. La négociation ne fut pas ſans difficulté. Les débauches de ce Roi étoient ſi publiques, qu'on les ſavoit dans les Pays étrangers. Le Roi d'Eſpagne témoigna la peine qu'il avoit à expoſer ſa fille aux caprices d'un Prince extrêmement inconſtant, & peut-être aux inſultes & aux outrages d'une infinité de Maitreſſes qui le poſſédoient tour à tour.

Gregor. Turon. l. 4. c. 28.

567.

Et Chilpéric Galſuinde. Fortunat. l. 6. c. 7.

Les Ambaſſadeurs répondirent que leur Maître s'étoit bien attendu qu'on lui feroit cette difficulté; mais qu'ils avoient ordre d'engager ſa parole royale là-deſſus, & d'aſſurer le Roi d'Eſpagne que s'il lui accordoit ſa demande, il éloigneroit de ſa Cour toutes les perſonnes qui pourroient donner le moindre ombrage à la Princeſſe, & que ſeule deſormais elle poſſéderoit ſon cœur. Sur cette promeſſe, malgré les oppoſitions de la Reine & les gémiſſemens de la Princeſſe, la plus intéreſſée, &, comme c'eſt l'ordinaire en ces ſortes d'affaires, la moins écoutée, il fallut qu'elle partît.

Elle quitta donc Tolède avec bien des larmes, & vint à Narbonne qui étoit, comme les autres Villes de Languedoc, du Domaine du Roi ſon père: elle continua ſa route par Poitiers, où

où elle eut le bonheur d'entretenir ſainte Radegonde, qui vivoit encore dans le Monaſtère qu'elle avoit fondé après ſa retraite de la Cour. L'expérience que cette ſainte Reine, autrefois épouſe de Clotaire, avoit fait elle-même des dégouts & des chagrins que cauſe à une perſonne de ce rang, la conduite d'un Prince dominé par ſes paſſions, la rendoit capable d'inſtruire & de fortifier la jeune Princeſſe expoſée à un ſort pareil. De là paſſant vers la Touraine elle prit ſon chemin vers Rouen, où Chilpéric l'attendoit. Ce fut dans cette Ville que les noces ſe firent: elle y reçut le ſerment de fidélité de ſes nouveaux Sujets, ſoit que ce fût alors la coutume d'en uſer ainſi en pareille rencontre, ſoit qu'Athanagilde eût exigé cela de Chilpéric pour attacher davantage les François à ſa fille, & obliger ce Prince à ne point donner à d'autre qu'à elle, le nom & le rang de Reine. 567.

Mort de Caribert.

De plus Chilpéric en l'épouſant lui aſſura une dot ou une eſpèce d'appanage *, & lui donna en propre Bordeaux, Limoge, Cahors, Bigore & la Ville de Béarn, aujourd'hui appellée Leſcar. Il avoit eu tout récemment ces Places & pluſieurs autres de la ſucceſſion de Caribert Roi de Paris, qui étoit mort dans ſa Ville capitale avant que la Princeſſe fût arrivée. Elle ſe fit peu de tems après Catholique à l'exemple de ſa ſœur la Reine d'Auſtraſie, qui avoit beaucoup contribué

* Cette eſpèce de dot ou d'appanage que le mari aſſignoit à ſon épouſe, eſt appellé par Grégoire de Tours, l. 9. cap. 20. *matutinale donum*, & dans le François de ce tems *morganegiba* ou *morgangeba*, & dans les Loix des Lombards *morginga*. On convenoit par contrat de cette dot avant le mariage; comme on le voit par le quinzième formule du l. 2. de Marculphe. Mais la donation ne s'en faiſoit en cérémonie par la mari à ſon épouſe, que le prémier matin d'après les noces, & c'eſt pour cela que Grégoire de Tours l'appelle *matutinale donum*. Voyez ſur cela le Gloſſaire de Du Cange ſur ce mot *marganegeba*.

bué à ce mariage par le desir de l'avoir plus près
567. d'elle. Elle sut d'abord gagner Chilpéric, il l'aimoit tendrement & avoit du respect pour sa vertu: mais cette affection & cette estime ne furent pas de longue durée. Ce Prince inconstant, malgré toutes ses promesses & tous ses sermens, laissa rallumer dans son cœur ses anciens feux, & s'abandonna tout de nouveau à un amour criminel, qui jusqu'à son mariage avec la Princesse d'Espagne n'avoit causé que du scandale, mais qui fut ensuite la source de bien des crimes & de bien des malheurs.

Ibid. Frédegonde, cette femme trop distinguée par son esprit, & même par son courage, qualités qu'elle avoit reçues de la nature en un souverain degré, & dont elle fit rarement un bon usage, s'étoit rendue à diverses reprises maitresse
Gregor. Turon l. 4. c. 29. du cœur & de l'esprit du Prince; toujours aimée, mais non pas toujours avec une égale ardeur. Son crédit avoit diminué quelquefois, mais il n'avoit jamais été entièrement perdu. Une prémière femme légitime, appellée Audouère, & qui porte dans l'Histoire la qualité de Reine, avoit longtems partagé au moins les inclinations du Roi. Trois Princes, qu'elle avoit mis au monde l'un après l'autre, étoient le nœud de cette union, qui paroissoit devoir durer.

Frédegonde cependant étoit venue à bout de la perdre, & s'étoit servie pour cela d'une voie qui ne pouvoit avoir été imaginée que par un esprit aussi artificieux & aussi fourbe que le sien.
Gesta Reg. Franc. c. 31. Chilpéric, incontinent après la paix faite avec Sigebert, l'avoit accompagné au-delà du Rhin contre les Saxons qui s'étoient révoltés. Pendant cette expédition militaire la Reine Audouère étoit accouchée d'une fille, qu'on différa de baptiser jusqu'à ce qu'elle fût relevée: comme tout étoit prêt pour la cérémonie du Baptême, celle qui étoit destinée pour être la marraine tarda à venir, & la Reine parut s'impatienter. Frédegonde qui étoit présente lui dit: „ Qui vous „ obli-

„ oblige, Madame, d'attendre plus longtems? „ faites l'honneur à votre fille de la tenir vous- „ même ſur les fonts. " La Reine le fit & donna dans le piège, ſans que l'Evêque qui baptiſa l'enfant, apparemment gagné par Frédegonde, s'y oppoſât. 567.

Dès-lors, ſelon la coutume de l'Egliſe, cette cérémonie de tenir un enfant ſur les fonts faiſoit contracter entre celle qui la faiſoit & le père de l'enfant une alliance ſpirituelle, qui empêchoit le mariage entre ces deux perſonnes, & qui en rendoit l'uſage illicite ſuppoſé qu'il fût déja contracté. Frédegonde pour qui l'abus des choſes les plus ſaintes n'étoit pas un crime qui l'épouvantât, bien contente d'avoir engagé la Reine dans ce mauvais pas, n'en dit mot juſqu'au retour du Roi. Elle alla au-devant de lui, & après l'avoir ſalué, elle lui dit en riant, qu'il n'avoit plus de femme, & lui raconta ce qui étoit arrivé.

Audouère première femme de Chilpéric eſt obligée de ſe retirer dans un Couvent.

Le Roi, repris de ſa prémière paſſion dans cet entretien, va trouver la Reine, & contrefaiſant l'homme conſterné lui repréſente la faute qu'elle a faite & l'état où elle s'eſt miſe, envoie en exil l'Evêque qui avoit fait le Baptême, & fait entendre à Audouère qu'elle n'avoit point d'autre parti à ſuivre que de ſe retirer dans un Couvent, & d'y prendre le voile. Il fallut bien s'y réſoudre. Elle choiſit un Monaſtère dans le pays du Maine. Le Roi en la quittant, pour lui marquer ſa tendreſſe & ſon regret, lui fit préſent de pluſieurs terres dont elle jouït le reſte de ſa vie, & peu de tems après il déclara Frédegonde Reine de Soiſſons.

Elle fut bientôt dégradée par le mariage qu'il contracta avec la Princeſſe d'Eſpagne: mais auſſi ce fut à faire périr cette Princeſſe qu'elle employa tous ſes ſoins & tous ſes attraits. Chilpéric ne pouvoit ſi bien cacher à la Reine l'attachement qu'il continuoit d'avoir pour Frédegonde, qu'elle ne s'en apperçût. Elle s'en plaignit, & Gregor. Tur. l. 4. c. 28.

567. & lui marqua à elle-même dans les occaſions la peine qu'elle avoit à la ſouffrir. Cette femme impérieuſe & inſolente, ſure de ſon pouvoir ſur l'eſprit du Roi, loin de paroître inquiète de l'averſion de la Reine, s'en faiſoit honneur, lui manquoit continuellement de reſpect, & s'appliquoit à la chagriner en toute occaſion. Les choſes allérent ſi loin, que cette pauvre Princeſſe toute déſolée pria le Roi de lui permettre de retourner en Eſpagne, lui offrant de laiſſer en France tout ce qu'elle y avoit apporté.

Mort de la Reine Galſuinde.

Le Roi néanmoins faiſoit tout ce qu'il pouvoit pour l'adoucir, & à la tendreſſe près il avoit pour elle tous les égards, toute l'honnêteté, & au moins en apparence toute la douceur poſſible; mais enfin peu de tems après on la trouva morte dans ſon lit

Cette mort fit beaucoup parler: quelques miracles même qui ſe firent à ſon tombeau, augmentérent la vénération qu'on avoit eue pour elle pendant ſa vie, & l'horreur qu'on avoit conçue de ceux qu'on ſoupçonnoit de l'avoir fait mourir. Le Roi la pleura; mais quand on le vit peu de tems après redonner le nom & le rang de Reine à Frédégonde, le public les chargea l'un & l'autre de cet attentat, & le bruit conſtant fut que la Princeſſe avoit été étranglée.

On en fut très perſuadé en Eſpagne & en Auſtraſie. Brunehaut ſœur de la Princeſſe envoya à Gontran demander juſtice de cet aſſaſſinat, & anima Sigebert ſon mari à en tirer vengeance. Ses plaintes furent trouvées ſi juſtes, que les Rois ſe liguérent contre Chilpéric & lui firent une rude guerre. Ils s'étoient déja emparés de la plus grande partie de ſes Etats, lorſque la paix ſe fit aſſez bruſquement, à condition que Chilpéric cèderoit à la Reine d'Auſtraſie pour l'appaiſer, les Villes qu'il avoit données comme en appanage à Galſuinde en l'épouſant. Cet avantage tint lieu de vengeance à la Reine d'Auſtraſie, & l'intérêt mit fin à une guerre que la douleur

Gregor. Tur. l. 9. c. 20.

& &

& la haine avoient fait commencer. Ce fut Gontran qui fit cet accord. Ainſi la punition du crime de Chilpéric fut la perte d'une partie conſidérable des Domaines qu'il avoit hérités de Caribert. 552.

Le partage de la ſucceſſion de ce Prince s'étoit fait tranquillement entre ſes trois frères. Gontran eut dans ſa part la forte Ville de Melun, Xaintes, Agen, Périgueux, & leurs dépendances. Sigebert eut Meaux, Châteaudun, Vendôme, une partie du pays d'Etampes, & du pays Chartrain, Avranches, Tours, Poitiers, Albi, Aire, Conſerans. Chilpéric eut les Villes dont j'ai déjà parlé & quelques autres. Ces partages étoient ſi bizarres, & ſont ſi peu exactement marqués dans les anciens Auteurs, qu'il eſt difficile de les déterminer bien juſte. *Partage de la ſucceſſion de Caribert.* Geſta Reg. Franc. c. 31. Gregor. Tur. l. 4. c. 40. l. 6. c. 12.

On voit même qu'après ce partage ces Princes poſſédérent des Villes par moitié, ou en partie, comme Senlis & Marſeille; & parce qu'ils prétendoient tous avoir Paris dans leur lot, on convint de partager cette Ville-là en trois, & que nul d'eux ne pourroit y entrer ſans le conſentement des deux autres, ſous peine de perdre la part qu'il y avoit, & tout ce qui lui étoit échu de la ſucceſſion de leur frère. Ils prirent à témoin de ce Traité S. Polyeucte, St. Hilaire, & St. Martin, les priant de donner leur malédiction à celui qui y contreviendroit. C'eſt ainſi qu'après la mort de Caribert les choſes avoient été réglées, ou plutôt confondues.

Peu de tems après la paix faite entre les Rois, Sigebert fut obligé de ſoutenir une nouvelle guerre contre le Roi des Abares, qui ſuivant ſa prémière politique avoit encore pris le tems de la guerre civile de France pour faire des courſes ſur les terres des François au-delà du Rhin. Sigebert y accourut pour les repouſſer, mais il ne fut pas ſi heureux que la prémière fois: l'Hiſtoire dit que les deux Armées étant en préſence, quelques Magiciens de la Nation des Abares firent *Sigebert eſt battu & pris par le Roi des Abares.* Gregor. Tur. l. 4. c. 29.

Vers l'an 568. des invocations & des enchantemens qui épouvantérent les François ; de ſorte que l'Armée prit la fuite. Le Roi fit en-vain tous ſes efforts pour arrêter les fuyards, & il n'en put venir à bout : mais ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'eſt que ſe battant en retraite avec quelques braves ſoldats qu'il avoit ramaſſés autour de lui, il fut inveſti & enfin pris. Il fut conduit à la tente du vainqueur, où ſoutenant dans ſon malheur ſon

Ibid. caractère & ſa dignité de Roi, non ſeulement il ne fit paroître aucune foibleſſe, nul étonnement, nul chagrin, mais beaucoup de fermeté, de préſence d'eſprit & de liberté. Comme il étoit beau & bien fait, & qu'il avoit affaire à un ennemi généreux, il le charma par ſon ſeul abord. Le Roi des Abares empêcha qu'on ne

Menander protector. pillât ſes équipages, & les lui fit rendre. Sigebert y trouva de quoi faire des préſens à ce Prince, & fut ſi bien le gagner qu'il en obtint ſa liberté, & ils firent enſemble une paix & une amitié qu'ils conſervérent toujours. Sigebert eut peu de jours après occaſion de faire paroître ſa reconnoiſſance & ſa fidélité dans ſes promeſſes. Car les Abares aiant diſette de vivres dans leur retraite, il leur envoya, auſſi-tôt qu'il le ſut, un grand nombre de bœufs, de moutons, & une grande quantité de farines, & eut grand ſoin que rien ne leur manquât juſqu'à ce qu'ils fuſſent arrivés en leur pays.

Tandis que les Abares occupoient ainſi le Roi d'Auſtraſie au-delà du Rhin, un nouvel ennemi que la France n'avoit point encore vu paroître ſur ſes frontières, attaqua le Roi de Bourgogne ; & cette guerre fut à l'égard des François la prémière ſuite de la ſubite révolution qui venoit de ſe faire en Italie. En voici en peu de mots la cauſe & les progrès, qui engagérent tout de nou-

568. ou 569. veau les François à prendre part aux affaires de delà les Alpes, & à y porter de tems en tems la guerre, comme ils avoient fait du tems des Oſtrogots.

Le

Le fameux Narſès, après avoir exterminé ces Barbares & chaſſé les François d'Italie, la gouvernoit en paix avec une grande autorité, craint & reſpecté des Peuples, & chéri de ſon Maitre l'Empereur Juſtinien. Ce Prince étant mort après un long & glorieux règne l'an de Notre-Seigneur 566, Juſtin ſon Succeſſeur n'eut pas pour Narſès les mêmes égards. L'Impératrice Sophie qui haïſſoit ce grand Capitaine, aiant rempli l'eſprit de l'Empereur de ſoupçons contre lui, il ſongea à le rappeller, & envoya pour prendre ſa place, le Général Longin; & l'Impératrice ajoutant l'inſulte à la diſgrace, lui écrivit en ces termes. „ Un Eunuque comme vous ne „ devoit pas être ſi longtems abſent du Palais. „ Il y a trop d'années qu'on vous attend dans „ l'appartement des femmes pour filer avec el- „ les. " On dit que Narſès piqué au vif de cette ſanglante raillerie, lui répondit qu'il alloit lui ourdir une trame dont elle ne verroit jamais le bout. En effet, s'étant retiré à Naples il envoya ſecrettement au Roi des Lombards pour le ſolliciter de venir s'emparer de l'Italie, l'aſſurant qu'il en trouveroit les paſſages ouverts & la conquête facile.

568. ou 569.

Narſès ſollicite Alboin Roi des Lombards de venir s'emparer de l'Italie.

Paul. Diac. l. 2. c. 5.

Cette Nation avoit autrefois ſervi utilement en Italie ſous Narſès contre les Oſtrogots, & avoit ſa demeure dans la Pannonie. Leur Roi s'appelloit Alboin, grand homme de guerre, qui avoit épouſé en prémières noces Clodoſvinde fille de Clotaire I. & ſœur des Rois actuellement règnans en France. Cette Princeſſe, à la ſollicitation de St. Nicète Evêque de Trèves, avoit fait tous ſes efforts pour convertir ſon époux qui étoit Paien; mais elle mourut ſans pouvoir venir à bout d'une ſi ſainte entrepriſe.

Epiſt. Nicet. ad Clodoſvin.

Alboin ne délibéra pas ſur la propoſition de Narſès. Il envoya en Germanie inviter les Saxons à le ſeconder dans ſa conquête: vingt mille avec leurs femmes & leurs enfans prirent peu de tems après le chemin d'Italie, & furent ſui-

vis de plusieurs autres. Sigebert Roi d'Austrasie dont ils étoient tributaires, ne s'opposa point
568. ou 569. à leur départ, ce détachement affoiblissant une Nation qu'il avoit de la peine à tenir dans le devoir : & comme les terres qu'ils quittoient étoient bonnes, il les fit occuper par une Colonie de Suèves, autres Peuples de son Domaine qui demeuroient vers le Danube.

Paul. Diac. Ibid.

Alboin s'en rend maître en trois ans & demi.

Les Lombards partirent donc de leur pays l'année 568, entrèrent en Italie, s'emparèrent de la Ligurie, excepté les Villes de cette Province qui sont sur le bord de la mer, se rendirent maîtres de Milan, prirent Pavie après un siège de trois ans; enfin en trois ans & demi Alboin courut toute l'Italie, & la conquit à la réserve de Rome & de Ravenne.

Mort de Narsès.

Dans cet intervalle Narsès mourut à Rome, apparemment plus chagrin que content du trop grand succès de sa vengeance; car il avoit toujours paru bon Chrétien & homme de bien. Son corps fut porté à Constantinople, où sa mémoire ne reçut aucune flétrissure; ce qui marque que ses intrigues avec les Lombards étoient demeurées secrettes, & quelques-uns même l'en disculpent par cette raison. L'Italie n'eut pas plutôt ces nouveaux maîtres, qu'on s'en apperçut en France. Depuis que Justinien avoit reconquis cette partie de son Empire, il avoit toujours ménagé les François. Vers la fin de son règne, ou vers le commencement de celui de Justin son Successeur, il y avoit eu des démêlés pour quelques postes du côté des Alpes Rhétiques, où le Royaume d'Austrasie touchoit aux terres de l'Empire. On voit quelques vestiges de ces différends dans les Auteurs contemporains ou voisins de ce tems-là, qui ne disent les choses qu'en général. Mais Sigebert avoit depuis fait ou renouvellé un Traité par des Ambassadeurs qu'il avoit envoyés à Constantinople *: & l'on

Gregor. Turon. l. 4. c. 38.

étoit

* Grégoire de Tours dit que ce fut à Justinien que

étoit en paix avec l'Empereur, lorſque les Lombards entrérent en Italie. 568.

Si-tôt que ces Barbares eurent pénétré dans la Ligurie & paſſé le Pô, il s'en fit un détachement qui vint fondre dans le Royaume de Bourgogne. La Savoie & ce qui s'appelle aujourd'hui le Dauphiné, qui en étoient les frontières, ſe trouvérent expoſées à la fureur de ces Barbares. Le Patrice Amé y accourut avec des Troupes pour les empêcher de pénétrer dans le Pays, & on en vint aux mains. Les Bourguignons furent défaits & preſque tous paſſés au fil de l'épée. Le Général même y périt. Les Lombards devenus maitres de la campagne par cette défaite, y commirent de grands excès, & repaſſérent les Alpes chargés de butin, & avec une multitude infinie de priſonniers qu'ils firent eſclaves. C'eſt ce qui obligea le Roi de Bourgogne à donner le commandement de ſon Armée de ce côté-là au plus grand homme de guerre qu'il y eût alors dans l'Empire François, nommé Mummol. Ce Capitaine n'eut pas plutôt ramaſſé les débris des Troupes qui furent fortifiées de quelques autres, que les Lombards revinrent faire une nouvelle irruption dans le Dauphiné aux environs d'Ambrun. Mummol s'approcha avec ſon Armée; mais marchant lentement il leur donna le tems de s'engager dans les montagnes & dans les forêts, dont il fit bruſquement occuper tous les défilés, & en embarraſſa les iſſues de quantité d'arbres qu'il fit abattre. De ſorte que les Lombards ſe trouvérent inveſtis de tous côtés,

ou 569.

Les Lombards font une irruption dans le Royaume de Bourgogne.

Marius in Chron. Gregor. l. 4. c. 36.

Ibid. Cap. 36.

que Sigebert envoya ces Ambaſſadeurs: mais c'eſt une faute de Copiſte. Il faut lire *Juſtinum* au-lieu de *Juſtinianum*. La ſuite du diſcours le démontre; & ce qui ne laiſſe aucun lieu d'en douter, c'eſt que Frédégaire Chap. 64 en copiant & abrégeant cet endroit de Grégoire de Tours, dit que ce fut à Juſtin & non pas à Juſtinien que les Ambaſſadeurs furent envoyés.

568. ou 569. côtés, & étoient assommés à mesure qu'ils paroissoient. La plus grande partie y laissa la vie, quelques-uns furent pris & envoyés au Roi par le Général. Ils furent dispersés dans diverses prisons du Royaume ; & très peu échappérent pour aller porter à leurs compatriotes la nouvelle de leur défaite.

Ibid. Cap. 37. On vit dans cette Armée de Mummol & dans ce combat le prémier exemple, que je sache, d'une chose qui se fit quelques autres fois depuis en France, & qui devint même très ordinaire du tems de Charles-Martel. Deux Evêques, le casque en tête & le sabre à la main, y combattirent & chargérent eux-mêmes l'ennemi avec toute la vigueur possible; c'étoit l'Evêque d'Ambrun & l'Evêque de Gap, l'un nommé Salone & l'autre Sagittaire. Ils étoient tous deux frères, qui vivoient l'un & l'autre dans leur Evêché comme des bandits: ils avoient été dépossés dans un Concile de Lyon pour des violences, des meurtres, des adultères, & ensuite rétablis par ordre du Pape Jean III, auquel ils avoient imposé. Ils furent plusieurs années après dépossés une seconde fois dans un Concile de Châlons sur Saône pour de nouveaux crimes, & mis dans une prison d'où ils se sauvérent, sans qu'on sache ce que Salone devint depuis : car pour Sagittaire nous le reverrons encore dans quelques années l'épée & la fronde à la main combattre contre son Prince, & périr d'une manière digne de son crime & de sa vie scandaleuse.

Gregor. Turon. l. 4. c. 45. Sirmond. Tom. I. Conc.

Ce ne fut pas-là la dernière alarme qui fut donnée à ces Provinces voisines des Alpes. J'ai raconté comment une Armée entière de Saxons invités par les Lombards avoient quitté leur pays, & s'étoient joints à eux dans l'Italie. Ces Saxons forcérent à leur tour les passages des Alpes, entrérent par le Dauphiné & par Nice dans la Provence, pénétrérent jusqu'à Riez, & se campérent auprès d'Establon ou Stoblon, d'où ils firent des courses de tous côtés dans le Pays.

Gregor. Ibid. L. 4. c. 24.

Mum-

Mummol avec ſa vigilance & ſa promptitude ordinaire les ſurprit, lorſqu'ils le croyoient bien loin; les chargea, en tua un très grand nombre ſur la place, & les auroit tous taillés en pièces ſans la nuit qui ſurvint & qui l'obligea à ſe retirer. Les Saxons, malgré l'échec qu'ils avoient déja reçu, parurent le lendemain matin en bataille, prêts à recommencer le combat. Cependant comme on étoit ſur le point d'en venir aux mains, les Généraux de part & d'autre, comme de concert, propoſérent de faire la paix: les Saxons d'un côté jugeant leur perte entière inévitable s'ils perdoient la bataille, & Mummol voyant tout le pays à la diſcrétion de ces Barbares s'il lui arrivoit d'être défait. Il ſe prévalut néanmoins de l'avantage du jour précédent, & ne leur accorda la paix qu'à deux conditions. La prémière, qu'ils laiſſeroient tout le butin qu'ils avoient fait, & remettroient en liberté tous les captifs; & la ſeconde, que comme ils étoient Sujets nés des Rois de France, ils ne porteroient plus les armes contre la Nation, & qu'ils feroient tout leur poſſible pour ſe dégager d'avec les Lombards, afin de rentrer dans le ſervice de France.

568. ou 569. *Mummol Capitaine François défait les Saxons.*

Ibid. Gregor. c. 37. Paul. Diac. l. 3. c. 6.

Cette ſeconde condition fit bien moins de peine aux Saxons que la prémière; parce que les Lombards qui les avoient fait venir, au-lieu de les aſſocier à leurs conquêtes, comme ils le leur avoient promis, les traitoient plutôt en Sujets qu'en Alliés. Aiant donc repaſſé les Alpes, ils leur firent agréer qu'ils ſe retiraſſent dans leur pays avec leurs femmes, leurs enfans & leurs meubles,

L'Hiver étant paſſé, ils ſe diſpoſérent à leur retour en Saxe; ils ſe partagérent en deux Corps, & rentrérent en France par les deux endroits par où ils étoient venus faire leur irruption l'année d'auparavant, c'eſt-à-dire par le Dauphiné & par Nice, & ſe rejoignirent auprès d'Avignon. C'étoit alors le tems de la moiſſon, &

Gregor. c. 37.

les laboureurs n'avoient encore rien retiré dans
568. leurs granges. Les Saxons s'accommodérent
ou 569. dans tout leur chemin de ce qu'ils trouvérent de fourage & de blé dans la campagne en remontant le Rhône, & vinrent enfin pour le paſſer vers Lyon. C'étoit à ce paſſage que le Général Mummol les attendoit. Il les avoit toujours côtoyés dans leur marche, & il avoit été témoin des deſordres qu'ils avoient faits dans la campagne. Quand il fut queſtion de traverſer le Rhône, il ſe trouva poſté ſur l'autre bord, & leur déclara que s'ils entreprenoient de paſſer, il les chargeroit. Ils lui repréſentérent qu'ils ne faiſoient qu'exécuter le Traité qu'ils avoient fait l'année précédente, de repaſſer dans la Germanie pour ſe ſoumettre de nouveau au Roi d'Auſtraſie.

„ Oui, leur dit-il, mais c'eſt après avoir ruï-
„ né le pays du Roi mon maître; vous en avez
„ enlevé les blés, pillé les beſtiaux, brûlé les
„ métairies, coupé les vignes & les oliviers. Je
„ vous déclare que vous n'en ſortirez point,
„ que vous n'ayez dédommagé les intéreſſés,
„ & que ſi vous ne le faites inceſſamment, je
„ ferai main-baſſe ſur vous, ſur vos femmes, &
„ ſur vos enfans, & que je vous ferai tous pé-
„ rir. " Il fallut obéir & payer les deſordres commis dans leur marche, d'une grande partie
570. de l'or monnoyé qu'ils avoient gagné en Italie. Après quoi on leur donna des quartiers d'Hiver
Ibid. en Auvergne, où aïant ſéjourné juſqu'au Printems, & trompé en partant les Auvergnacs à qui ils donnérent quantité de fort beau cuivre doré pour de l'or, le Roi Sigebert les fit conduire dans leurs anciennes demeures. Il fallut s'y battre avec les Suèves, qui s'en étoient mis en poſſeſſion; mais enfin ils s'accommodérent, & convinrent d'y vivre en bonne intelligence les uns avec les autres.

La réputation du Général Mummol, qui s'étoit rendu formidable aux Lombards, les tint quelque

que tems en reſpect, & les empêcha de revenir ſi-tôt ſur les terres du Roi de Bourgogne : mais ce Prince en finiſſant cette guerre ſe trouva embarqué dans une autre. 570.

Sigebert à ſon retour de la guerre des Abares voulut faire uſage des Troupes qu'il avoit ſur pié, & voyant ſon frère occupé à repouſſer les Lombards & les Saxons, prit cette occaſion de faire valoir des prétentions qu'il avoit ſur la Ville d'Arles. Il envoya ordre au Comte Firmin Gouverneur d'Auvergne d'aller en Provence avec tout ce qu'il pourroit y conduire de Troupes de ſon Gouvernement, & il y en fit encore marcher d'autres ſous la conduite d'un autre de ſes Capitaines nommé Eudouard. Ces deux Corps s'étant joints auprès d'Arles, ſurprirent les habitans qui ne s'attendoient à rien moins, & les obligérent à faire ſerment de fidélité au Roi d'Auſtraſie. *Sigebert ſurprend la Ville d'Arles.*

Le Roi de Bourgogne averti de cette inſulte, envoya de ce côté-là le Patrice Celſe. Ce nom de Patrice me paroît avoir été alors affecté aux Gouverneurs de Bourgogne & à ceux de Provence : il venoit apparemment d'Italie, dont ces deux Gouvernemens étoient frontières, & où les Empereurs de Conſtantinople envoyoient autrefois des Généraux honorés de cette qualité. Mais en France elle ne donnoit rien au-deſſus de celle de Duc ou de Gouverneur commandant les Armées. Ibid. Cap. 30.

Celſe pour faire diverſion attaqua d'abord & prit Avignon, & de là avec beaucoup de promptitude alla inveſtir dans Arles même les Troupes Auſtraſiennes, dont les Chefs ſe trouvérent fort embarraſſés.

L'impoſſibilité de demeurer enfermés dans la Place faute de proviſions, les fit réſoudre à en ſortir & à donner bataille à une Armée plus forte que la leur. Ils firent promettre à l'Evêque de la Ville qu'il les recevroit en cas qu'ils fuſſent repouſſés par l'ennemi, & ſur ſa parole ils allé- *Le Roi de Bourgogne la reprend.*

570. rent attaquer Celſe. L'entrepriſe ne leur réuſſit pas, ils furent mis en déroute & vinrent pour ſe réfugier dans la Ville; mais ils en trouvérent les portes fermées, & les habitans ſur les murailles qui les accabloient à coups de pierres, tandis que l'Armée ennemie les perçoit par derrière à coups de javelots: ainſi preſſés de tous côtés la plupart ſe jettérent dans le Rhône, ſe ſervant de leurs boucliers pour ſe ſoutenir ſur l'eau & gagner l'autre bord. Un grand nombre ſe noya; & ceux qui ſe ſauvérent aiant perdu leurs chevaux & leurs équipages, ne remportérent chez eux de cette expédition, que de la honte. Les Auvergnacs y périrent preſque tous, & les deux Généraux ne ſe rendirent après avoir bien combattu, qu'à condition qu'on leur laiſſeroit la vie & la liberté. Le Roi de Bourgogne, content de

Vers l'an 570. cet avantage & d'avoir repris ſa Ville d'Arles, ne pouſſa pas les choſes plus loin, & avec ſa bonté ordinaire & ſuivant ſon humeur pacifique il rendit la Ville d'Avignon à ſon frère, & fit ſa paix avec lui.

Chilpéric déclare la guerre à Sigebert. Chilpéric cependant de ſon côté penſa à profiter de la diviſion de ſes deux frères. Ce Prince, d'ailleurs ennemi du repos, étoit toujours animé par Frédegonde contre le Roi & la Reine d'Auſtraſie; car depuis la mort de la Reine Galſuinde ces deux Princeſſes furent irréconciliables, & ne ceſſérent jamais d'inſpirer leur haine à leurs maris. Chilpéric déclara donc la guerre à Sigebert, & envoya ſon fils Clovis à la tête d'une Armée dans la Touraine & dans le Poitou. Il étoit difficile à Sigebert de ſecourir ces Provinces détachées du reſte de ſes Etats, & qui d'ailleurs étoient fort à la bienſéance de Chilpéric. En effet le jeune Prince emporta les deux Capitales, Tours & Poitiers, & ſe rendit maitre de preſque tout le pays.

Chilpéric n'avoit pas compté que la paix ſe fît ſi aiſément & ſi-tôt entre ſes deux frères: elle s'étoit faite néanmoins, & une des conditions avoit

voit été que Gontran donneroit à Sigebert le Général Mummol pour commander ſes Troupes contre celles de Chilpéric, & qu'il y joindroit une partie des ſiennes. Le Roi de Bourgogne qui avoit appris que les Lombards avoient perdu leur Roi, & qu'ils avoient aſſez d'affaires chez eux pour ne pas venir de longtems l'inquiéter dans la Provence, n'eut pas de peine à accorder à Sigebert cet article. Il fit donc partir ce Capitaine avec la meilleure partie de ſes Troupes, & Sigebert lui donna auſſi le commandement des ſiennes. 570.

Il marcha droit à Tours, & Clovis n'aiant oſé l'attendre, il reprit cette Ville, & fit faire de nouveau le ſerment de fidélité par les habitans au Roi d'Auſtraſie: de là il marcha à Poitiers dont il ſe rendit auſſi le maitre, après avoir défait quelques Troupes du pays; de ſorte que le Prince fut obligé de ſe retirer vers Bourdeaux, où un des Généraux de Sigebert nommé Sigulphe le pourſuivit. Comme preſque toute ſon Armée avoit été diſſipée par l'arrivée & par le ſuccès de Mummol, il fut encore obligé de ſe ſauver de là toujours preſſé par Sigulphe, auquel il échappa néanmoins, & en traverſant l'Anjou preſque ſeul il vint rejoindre ſon père Chilpéric. Cap. 42. 572.

Nouvelle meſintelligence entre Gontran & Sigebert.

Les affaires de ce Roi alloient mal, ſi la meſintelligence qui ſe mit de nouveau entre Gontran & Sigebert ne lui eût donné le tems de ſe reconnoitre, & de ſe remettre en état de réparer ſes pertes. Le ſujet en fut aſſez léger.

L'Evêque de Reims entreprit d'ériger un Evêché à Châteaudun qui étoit du Domaine de Sigebert, & en conſacra Evêque un Prêtre du Diocèſe de Chartres nommé Promote. La Ville de Chartres appartenoit à Gontran, Châteaudun étoit de ce Diocèſe, & l'Evêque porta ſes plaintes au Roi contre l'entrepriſe de l'Evêque de Reims, qui n'avoit nul droit de faire une telle érection dans le Diocèſe d'autrui. Gontran fut pour l'Evêque de Chartres, & Sigebert ſoutint

l'Evêque de Reims. Gontran proposa à Sige-
572. bert de s'en rapporter à une Assemblée d'Evê-
ques; il y consentit & on tint sur ce sujet le qua-
trième Concile de Paris, où se trouvérent plus de
573. trente Evêques, la plupart du Royaume de Gon-
tran. L'Evêque de Chartres & celui de Reims
n'y assistérent point. Le prémier y fit présenter
sa Requête, sur laquelle il gagna son Procès; &
le Concile écrivit à l'Evêque de Reims pour l'o-
bliger à se désister de sa prétention, & lui dé-
clarer que si le Prêtre sacré Evêque entrepre-
noit de faire aucune fonction Episcopale & ne se
Tom. 1. Concil. Gall. soumettoit à son Evêque Diocésain, on l'ex-
communieroit, de quelque puissance qu'il fût
soutenu.

Le Concile écrivit aussi au Roi d'Austrasie, pour le supplier de ne point se faire le protecteur d'une si mauvaise cause : mais malgré le Concile, Promote fut soutenu & demeura Evêque. Toutefois cette brouillerie n'alla pas jusqu'à la guerre entre le Roi de Bourgogne & le Roi d'Austrasie : mais elle empêcha qu'on ne parlât de paix entre Sigebert & Chilpéric, contre ce que le Concile avoit espéré ; & elle donna lieu à Chilpéric en desunissant ses deux frères, de faire la guerre encore plus vivement qu'il n'avoit fait jusqu'alors.

Il avoit envoyé dans la dernière Campagne son second fils Clovis à la tête de ses Troupes, parce qu'il n'avoit pas voulu obliger son ainé Théodebert à violer le serment qu'il avoit fait à son oncle Sigebert de ne plus porter les armes contre lui, lorsqu'il lui donna la liberté après l'avoir pris au siége de Soissons : mais il crut que la conjoncture de ses affaires le devoit faire passer par dessus cette considération, & il engagea ce jeune Prince plein de courage, & qui souffroit une grande violence dans l'observation de son serment, à prendre l'année suivante la conduite de l'Armée.

Théodebert fils Il marcha donc au Printems en Touraine & en Poi-

Poitou, qui étoient alors le théatre de la guerre. Il tailla en pièces auprès de Poitiers l'Armée de Sigebert commandée par le Général Gondebaud qui venoit au ſecours de la Place, il la prit, ravagea toute la Touraine, & ſe rendit maitre de preſque toutes les Places voiſines de la Loire qui étoient de la domination de Sigebert, & qui y étoient fort attachées. Il paſſa de là dans le Limouſin & dans le Querci, où il porta le ravage & la déſolation, ſans épargner ni Egliſes ni Monaſtères, faiſant tout tuer, hommes, femmes, Prêtres; de ſorte que l'Hiſtorien compare les traitemens qu'on fit alors aux Sujets du Roi d'Auſtraſie, avec la perſécution que les Chrétiens ſouffrirent ſous l'empire de Dioclétien. Sigebert, au deſeſpoir de voir ſon Armée défaite & ſes Sujets traités avec tant de cruauté, eut recours à un expédient dont il avoit juſqu'alors fait ſcrupule de ſe ſervir dans les guerres qu'il avoit eues contre ſes frères, & qui mit une autre partie de la France dans le même état où Théodebert avoit déja mis les Provinces de delà la Loire.

573. *de Chilpéric défait l'Armée de Sigebert.* Gregor. Turon. l. cit. c. 42.

Juſques-là Sigebert avoit fait la guerre avec des Troupes la plupart levées en-deçà du Rhin, n'aiant jamais voulu faire entrer en France des Corps conſidérables des Nations qui lui étoient ſujettes au-delà de ce fleuve. Il s'y réſolut cette fois-là, & commença à faire une Armée entière compoſée d'Allemands, de Suèves, de Bavarois, de Turingiens, de Saxons, pour la faire paſſer en France. Cap. 44.

Cette nouvelle conſterna Chilpéric, qui envoya auſſi-tôt des Ambaſſadeurs au Roi de Bourgogne, pour lui repréſenter la déſolation prochaine de la France, l'intérêt qu'il avoit à ſe joindre à lui pour l'empêcher, & que ſi une fois il le laiſſoit ſuccomber, il ſeroit bientôt lui-même la victime de l'ambition & de la cruauté du Roi d'Auſtraſie.

Gontran conçut la grandeur du péril, il en enviſagea les ſuites, & malgré la réſolution qu'il avoit

avoit faite de demeurer neutre, il jugea que dans les circonſtances préſentes il falloit arrêter Sigebert, & conclut une Ligue défenſive avec Chilpéric. Cependant Sigebert aiant reçu ſon Armée de Germanie la joignit avec ſes autres Troupes, & marcha à leur tête juſques ſur le bord de la rivière de Seine. Il falloit la paſſer, & Chilpéric de l'autre côté étoit bien réſolu d'en diſputer le paſſage, qui étoit en effet impoſſible en préſence d'une Armée ennemie. Sigebert dans cet embarras envoya déclarer à Gontran, que s'il ne lui donnoit paſſage ſur ſes terres, il alloit faire tomber ſur ſon Royaume de Bourgogne tout le mal qu'il avoit préparé à Chilpéric. Cette menace lui réuſſit ſi bien, que Gontran intimidé lui livra un des ponts qu'il avoit ſur la Seine; ce que Chilpéric aiant ſu, il fut obligé de quitter les bords de ce fleuve, ſe retira dans le Pays Chartrain, & ſe retrancha auprès du Bourg d'Alluye. *

Vers l'an 574.

Ibid.

* Avallocium.

Paix entre Chilpéric & Sigebert.

Sigebert l'y ſuivit, & ſe mit en diſpoſition de l'y forcer dans ſon camp. Alors Chilpéric ſe voyant perdu ſans reſſource ſi ſon camp étoit forcé, lui envoya faire des propoſitions de paix. Ce Prince auſſi humain que vaillant, touché des malheurs que ces guerres civiles cauſoient à la France, & fâché des deſordres que ſes Troupes Germaniques faiſoient par-tout, entendit volontiers à un accommodement, qui fut que Chilpéric feroit revenir ſon fils Théodebert en-deçà de la Loire, & qu'il rendroit toutes les Places priſes au-delà. Chilpéric y ajouta une condition, ſavoir, que Sigebert ne tireroit nulle vengeance des Peuples qui avoient reçu la loi de Théodebert, & dont il avoit exigé le ſerment de fidélité; vu qu'ils ne l'avoient fait que par force & par contrainte. Sigebert s'y accorda.

Mais ce n'étoit pas-là ce que les Soldats des Troupes Germaniques s'étoient promis. Ils avoient compté en entrant en France, au moins ſur le ravage du Royaume de Soiſſons, & en par-

Tom. I. p.

haut

enterin Les-Autun.

particulier sur le pillage du camp de Chilpéric. Il commençoient à se mutiner, murmurant de ce qu'on les avoit empêchés de combattre, lorsqu'ils étoient sur le point de recueillir le fruit de leurs fatigues & d'une si longue marche. Mais Sigebert étant aussi-tôt monté à cheval alla droit aux mutins, que sa présence déconcerta. Il fit prendre les plus insolens, & les fit lapider à la vue de l'Armée : c'est l'unique exemple que je trouve dans notre Histoire de cette espèce de châtiment pour les Soldats. Il avoit été néanmoins autrefois en usage parmi les Romains. Il ne put empêcher cependant que ces Troupes barbares & mal disciplinées ne pillassent quantité de Bourgs, n'en brulassent plusieurs dans le voisinage de Paris, & qu'ils ne fissent beaucoup d'esclaves, qu'il n'entreprit pas de leur faire rendre. 574.

Chilpéric recommence la guerre.

Cette paix ne dura qu'une année, que Chilpéric employa à faire secrettement des préparatifs de guerre, & à engager de nouveau le Roi de Bourgogne dans ses intérêts, en l'animant contre le Roi d'Austrasie. Il le pria de lui accorder une entrevue touchant leurs intérêts communs, & il le flatta si bien, & lui exagéra tellement la manière haute dont Sigebert l'avoit obligé de lui livrer un pont sur la Seine, qu'il l'engagea à renouveller la Ligue, que la peur qu'il avoit eue de l'Armée de Sigebert lui avoit fait rompre. Ce Traité ne fut pas plutôt conclu que Chilpéric entra subitement en Champagne, & mit tout à feu & à sang jusqu'à Reims. Sigebert, surpris & infiniment offensé de ce procédé, fait revenir ses Troupes de la Germanie, s'avance jusqu'à Paris, & envoie ordre aux Milices de Châteaudun & de Touraine de se joindre ensemble pour aller contre le Prince Théodebert, qui, tandis que son père désoloit la Champagne, se disposoit à passer la Loire pour rentrer dans la Touraine. 575.

Ni les habitans du Canton de Châteaudun, ni ceux de Touraine n'osérent prendre les armes comme le Roi d'Austrasie le leur avoit ordonné, crai-

craignant de voir encore leur pays ravagé par les
575. Troupes de Théodebert : c'eſt ce qui obligea Sigebert d'y envoyer une Armée ſous le commandement de deux de ſes Généraux, Godégéſile & Gontran-Boſon.

Théodebert ſon fils eſt battu & tué.

Le Prince Théodebert marcha au-devant d'eux ſans délibérer ; mais ou par lâcheté, ou par trahiſon, la plus grande partie de ſon Armée déſerta pendant la marche. Le parti le plus ſûr pour lui eût été de ſe retirer ; mais il le regarda comme honteux, & accepta la bataille avec un nombre de Troupes très inférieur à celui des ennemis. Quelques efforts de valeur qu'il pût faire, il ſuccomba, accablé par la multitude ; il y fut tué & trouvé mort après la bataille, au milieu de pluſieurs Seigneurs qui avoient péri avec lui. Son corps dépouillé comme les autres & couvert de bleſſures fut reconnu par un Seigneur nommé Aunolphe, qui le fit laver, le revêtit d'un habit précieux, & le fit tranſporter à Angoulême où il fut enterré.

Ibid. Cap. 51.

Chilpéric ſe retire à Tournai.

Cette perte conſterna Chilpéric ; mais il fut bien plus inquiet encore de la nouvelle qu'il reçut que le Roi de Bourgogne, que la peur avoit repris après cette défaite, l'abandonnoit & faiſoit de nouveau ſa paix avec Sigebert. Il n'oſa plus tenir la campagne, & ſe retira avec la Reine & ſes enfans dans Tournai, où il ſe fortifia, réſolu d'y ſoutenir le ſiége ſi on venoit l'y aſſiéger. Sigebert, maître de la campagne, s'empara de toutes les Villes des environs de Paris, & pouſſa juſqu'à Rouen. Il avoit réſolu pour s'aſſurer mieux de toutes ces Places, d'en chaſſer les habitans, & d'y établir comme des Colonies de ſes Soldats de la France Germanique ; mais il en fut détourné par les plus modérés de ſon Conſeil. De Rouen il vint à Paris, où il fut reçu avec grande joie des habitans de la partie de cette Ville qui lui appartenoit, & avec crainte des autres qui étoient ſujets des Rois de Bourgogne & de Soiſſons, auxquels il ne fit néanmoins aucun mauvais traitement.

Ibid.

Les

Les nouvelles de tous ces avantages portées à Metz à la Reine d'Auſtraſie, la rejouïrent beaucoup : elle ſe voyoit à la veille d'avoir à diſcrétion Chilpéric & Frédegonde, & de pouvoir adoucir en immolant l'un & l'autre à ſa vengeance, le regret qu'elle conſervoit toujours de la mort funeſte & indigne de la Reine Galſuinde ſa ſœur. Elle vint trouver à Paris le Roi ſon mari, & y amena ſes trois enfans, ſavoir le petit Prince Childebert qui n'avoit que cinq ans, Ingunde & Clodoſvinde ſes filles. 575.

Comme ſaint Germain Evêque de Paris ſavoit que cette Princeſſe avoit beaucoup de pouvoir ſur l'eſprit du Roi ſon mari, & que la haine qu'elle portoit à Frédegonde avoit toujours eu grande part dans la guerre, qui n'avoit jamais été plus allumée entre les Rois François, il envoya au-devant d'elle un de ſes Eccléſiaſtiques nommé Gondulphe, avec une Lettre extrêmement touchante ſur les miſères du Royaume déchiré par les guerres & déſolé par-tout, mais principalement aux environs de Paris. Il l'y conjuroit de prendre les ſentimens de la Reine Eſther pour ſon Peuple, & de mériter, comme elle, la loüange de l'avoir ſauvé. Il lui repréſentoit l'énormité du péché des Princes, qui ſont les cauſes des guerres & de la ruïne des peuples. Il lui diſoit avec franchiſe, que le bruit étoit par-tout que c'étoit elle qui animoit le Roi à la guerre ; qu'il avoit peine à ſe le perſuader ; mais qu'elle devoit pour ſon honneur s'appliquer à convaincre le monde de la fauſſeté de ces bruits, en portant efficacement le Roi à donner la paix à ſon frère. Tom. I. Concil. Gall.

Mais les inſtances du ſaint Prélat furent inutiles auprès de la Reine, auſſi-bien que celles qu'il fit immédiatement au Roi. La haine que ce Prince avoit conçue contre ſon frère depuis les derniers ravages qu'il avoit faits dans ſes Etats, alloit juſqu'à vouloir le faire périr & exterminer toute ſa famille ; & il ne le diſſimula point au ſaint Evêque, qui lui dit en gémiſſant : „ Seigneur,

„ Dieu

575. „ Dieu eſt un grand Maitre, qui ne peut approu-
„ ver ces haines & ces vengeances; & ſi outre la
„ victoire vous cherchez à répandre le ſang de
„ votre frère, vous devez appréhender la colè-
„ re du Tout-puiſſant." La ſainte Religieuſe
Vita Radegundis. Radegonde écrivit auſſi de ſon Monaſtère de Poitiers aux deux Rois, pour les engager à mettre bas les armes : mais tout cela fut inutile, & Sigebert ne voulut rien écouter.

Gregor. Turon. l. 4. c. 52. Plus la fortune rit aux Princes, & moins ils ſont capables de ces ſalutaires avis. Tout plioit devant Sigebert: car ſur ces entrefaites pluſieurs Villes du Royaume de Paris & du Royaume de Soiſſons lui envoyérent des Députés pour ſe donner à lui, déclarant qu'ils ne reconnoitroient plus deſormais d'autres maitres.

Sigebert envoie inveſtir cette Ville. Sigebert aiant reçu ces agréables nouvelles, envoya inceſſamment inveſtir Tournai, & partit peu de tems après pour aller recevoir les hommages de ſes nouveaux Sujets au milieu du Royaume de Chilpéric. Il s'avança juſqu'à Vitri, Bourg qui ſubſiſte encore entre Arras & Douai, & ce fut là que tous les Seigneurs du Royaume de Soiſſons vinrent le reconnoitre. L'Hiſtoire en remarque un ſeul nommé Anſoalde, qui malgré un exemple ſi univerſel demeura toujours ferme dans la fidélité qu'il devoit à ſon maitre.

Geſta Reg. Franc. c. 32. Les choſes en étoient là, & Chilpéric aſſiégé dans Tournai ſe voyoit ſans aucune reſſource, lorſque Frédegonde à qui les crimes ne coutoient rien, crut néceſſaire celui qui ſeul pouvoit la tirer de cette extrémité. Elle appelle deux ſcélérats natifs de Térouanne, car elle en avoit toujours de tels auprès de ſa perſonne ; & leur mettant en main deux eſpèces de balonnettes empoiſonnées, leur dit : „ Voilà l'unique mo-
„ yen de ſauver votre Roi & votre Reine, &
„ vous-mêmes, dont la fortune eſt attachée à la
„ mienne: il faut tout riſquer, & à quelque prix
„ que ce ſoit me défaire du Roi d'Auſtraſie. Si
„ vous venez heureuſement à bout de cette en-

„ tre-

„ trepriſe, il n'y a point de fortune trop haute
„ pour vous, & je vous permets d'aſpirer à tout 575.
„ après un ſervice ſi important. Si votre mal-
„ heur veut que vous périſſiez vous-mêmes dans
„ l'exécution, ſongez que c'eſt en ſervant votre
„ Prince, & qu'au moins j'en marquerai ma re-
„ connoiſſance à vos familles. "

Sur cela ces deux déterminés, animés de ces belles eſpérances, ſortent de Tournai & ſe rendent à Vitri, ſe ménagent une audience du Roi, & lorſqu'il y penſoit le moins, attentif aux choſes importantes qu'ils faiſoient ſemblant de commencer à lui dire, ils lui enfoncérent chacun leur baionnette dans les flancs, & il expira ſur le champ. Deux de ſes Courtiſans qui étoient dans la chambre voulurent ſe ſaiſir de ces aſſaſſins; mais l'un de ces deux Seigneurs qui étoit Chambellan, fut lui-même tué & l'autre fort bleſſé. Les Soldats cependant, accourus au bruit de cette ſanglante boucherie, ſe jettérent ſur ces ſcélérats & les mirent en pièces.

Frédegonde le fait aſſaſſiner.

Ainſi mourut Sigebert Roi d'Auſtraſie au plus haut point de ſa proſpérité, à l'âge de quarante ans, après quatorze ans de règne: Prince le plus accompli de ſon tems, & pour les qualités du corps & pour celles de l'ame. Nul de ſes frères ne lui fut comparable: ce que nous l'avons vu faire dans les guerres qui l'occupérent preſque pendant tout ſon règne, la manière dont il ſe comporta étant pris par le Roi des Abares, & celle avec laquelle il ſe retira de ſes mains, la paix qu'il accorda auprès de Chartres à Chilpéric après l'avoir réduit à la dernière extrémité, l'horreur qu'il eut des débauches de ſes frères, l'exemple qu'il leur donna là-deſſus, nous doivent convaincre que les louanges qui lui ſont données par un Evêque de ſon tems ne ſont pas des traits outrés de Panégyriſte, mais de véritables éloges de ſes vertus, de ſon intrépidité dans les plus grands dangers, de ſa grandeur d'ame, de ſa ſageſſe, de ſon humeur bienfaiſante, du talent

Portrait de ce Prince.

Fortunatus l. 7.

575. talent qu'il avoit de gagner les cœurs, & surtout de sa continence, vertu très rare dans les Princes de ce tems-là. La fureur qui l'animoit à perdre son frère, toute criminelle qu'elle étoit, ne venoit après tout que d'une patience lassée & poussée à bout, & d'une trop grande complaisance pour une femme ambitieuse & vindicative par qui il se laissoit trop gouverner : le châtiment en fut prompt & terrible.

Cet accident fit en un moment changer de face aux affaires. Le siége de Tournai fut levé, & les Sujets de Chilpéric rentrérent dans le devoir. Il vint lui-même à un Bourg nommé Lambre, où il fit ensevelir le corps de son frère, qui fut depuis transporté à Soissons dans l'Eglise de saint Médard auprès de celui de son père Clotaire. Mais son plus grand soin fut de prendre ses mesures pour se rendre maitre du Royaume d'Austrasie.

Sa femme & ses enfans sont arrêtés.

Frédegonde n'eut pas plutôt reçu la nouvelle de la mort de Sigebert, qu'elle envoya des Couriers à Paris pour l'annoncer à ceux de sa faction, qui, dans la consternation où elle mit le parti des Austrasiens, se rendirent maitres de la Ville, & arrêtérent, suivant les ordres qu'ils en avoient reçus, la Reine d'Austrasie, avec ses enfans. C'étoit le coup de partie pour Chilpéric, & le moyen sûr de se faire reconnoitre au-plutôt Roi d'Austrasie. Sigulphe, un des Capitaines de Sigebert, s'étoit déja donné à lui. Le Référendaire * du Royaume d'Austrasie, c'est-à-dire, celui qui gardoit le sceau du Roi & scelloit les Ordonnances, nommé Sigon, en avoit fait autant, à condition qu'il auroit la même Charge à la Cour de Chilpéric. D'autres avoient suivi leur

Referendarius.

* *Qui annulum Regis Sigeberti tenuerat*, dit Grégoire de Tours : la Charge de cet Officier étoit de sceller les Ordonnances des Rois, comme on le voit dans la Vie de Saint Ausbert Evêque de Rouen, & par plusieurs anciens Monumens.

leur exemple. Mais un habile & fidèle ſerviteur de Sigebert rompit tous leurs projets, par ſon adreſſe & par ſa réſolution. 575.

Ce fut Gondebaud, un des Généraux de l'Armée d'Auſtraſie, qui aiant gagné ou trompé les Gardes de la priſon où la Reine Brunehaut & ſes enfans étoient renfermés, trouva moyen d'en tirer le petit Prince Childebert, & le fit deſcendre par une fenêtre dans un ſac, dans lequel on le fit ſortir hors des portes de Paris. De là Gondebaud marchant à grandes journées par des chemins écartés, l'emmena heureuſement à Metz, où il le fit reconnoitre pour Roi & ſaluer comme tel le jour de Noël, ce Prince aiant à peine cinq ans.

Son fils Childebert eſt reconnu pour Roi à Metz. Gregor. Tur. l. 5. c. 1. Fredegar. c. 57.

Cependant Chilpéric & Frédegonde arrivérent à Paris, où ils ſe ſaiſirent de toutes les finances de Sigebert & de Brunehaut. Cette Princeſſe fut envoyée à Rouen, où on lui donna des Gardes, n'aiant point néanmoins d'autre priſon que la Ville même; traitement beaucoup moins rude que celui qu'elle devoit attendre, ce ſemble, de Frédegonde : mais elle eut la douleur de ſe voir enlever ſes deux filles, qui furent reléguées à Meaux.

Chilpéric ſans perdre de tems fit partir un de ſes Généraux nommé Rocolène, lui ordonna de prendre dans le Maine toutes les Troupes qu'il y pourroit aſſembler, & d'aller ſe ſaiſir de Tours. Il envoya en même tems le Prince Mérovée ſon troiſième fils pour ſe rendre maitre du Poitou. Gregor. Tur. l. 5. c. 1. & 2.

Le prémier s'étant avancé juſqu'à la rivière de Loire, ſe campa ſur le bord vis-à-vis de Tours, & envoya ſommer la Ville de ſe rendre. Les habitans, qui n'avoient ni garniſon ni munitions, députérent vers le Général pour ſe ſoumettre en obtenant des conditions tolérables. „ La prémière condition, leur dit-il, que je vous de„ mande de la part du Roi, c'eſt que vous me „ livriez ſur le champ Gontran-Boſon :" c'étoit un des deux Capitaines qui commandoient l'Armée 576.

576. mée de Sigebert à la bataille où le Prince Théodebert fut tué, & qui par malheur pour lui se trouva alors à Tours. La manière dont Chilpéric continua toujours de pousser ce Capitaine, ne nous permet pas de douter qu'il n'eût tué de sa main le Prince Théodebert dans le combat, ou qu'il ne l'eût fait tuer, ou du moins qu'il ne l'eût traité après sa mort d'une manière indigne. Les Députés répondirent, qu'il leur demandoit une chose impossible; que cet homme voyant bien qu'il étoit perdu s'il tomboit entre les mains du Roi, étoit sorti de la Ville & s'étoit sauvé dans l'Eglise de S. Martin; que c'étoit un asyle inviolable; que ce seroit irriter le Saint qui y faisoit tous les jours des miracles, & que le jour d'auparavant il avoit encore guéri un Paralytique; & que s'il entreprenoit de profaner ce lieu saint que les Visigots, tout hérétiques qu'ils étoient, avoient toujours respecté lorsqu'ils étoient maîtres de Tours, il attireroit la malédiction de Dieu sur lui, & peut-être sur le Roi même.

Ce droit d'asyle dans les Eglises étoit alors un droit très sacré, dont les Conciles des Gaules recommandoient fort l'observation. Il s'étendoit jusqu'au Parvis des Eglises & aux Maisons des Evêques, & à tous les lieux renfermés dans leurs enceintes. Cette extension s'étoit faite pour ne pas obliger les réfugiés à demeurer toujours dans l'Eglise, où plusieurs choses nécessaires à la vie, comme de dormir & de manger, n'eussent pas pu se faire avec bienséance. Ils avoient la permission de faire venir des vivres dans leur asyle, & c'auroit été violer l'immunité Ecclésiastique que de l'empêcher.

Con. 1. Aurelian. Can. 1. On ne pouvoit les tirer ou les obliger à sortir de là, sans une assurance juridique de la vie & de la rémission entière du crime qu'ils avoient commis, & sans qu'ils fussent sujets à aucune peine. Ce privilège dans la suite donnant occasion à quantité de mauvaises actions par l'espérance de l'impunité, a été insensiblement aboli en certains

tains pays & beaucoup modéré dans les autres, où il ſubſiſte encore, comme en Italie. L'aſyle le plus reſpecté de tout l'Empire François étoit l'Egliſe de S. Martin aux portes de Tours; & on n'auroit oſé le forcer, ſans ſe rendre coupable d'un ſacrilège très ſcandaleux. C'étoit ſur cela que les Tourangeaux, tout conſternés qu'ils étoient de l'approche des Troupes de Chilpéric, repréſentérent au Général l'impoſſibilité qu'il y avoit à lui livrer le criminel qu'il leur demandoit. 576.

Le Général répondit, qu'il ne s'embarraſſoit point de toutes ces dévotions-là; que ſi on n'exécutoit inceſſamment ſes ordres, il alloit ravager tout le pays & faire mettre le feu à la Ville; & ſur le champ il commença à faire abbattre la maiſon où il s'étoit logé au-delà de la rivière, & qui appartenoit à l'Egliſe de S. Martin. Les Manſeaux, qui faiſoient la meilleure partie de ſes Troupes, la pillérent, & ſe mirent à ravager tout le pays d'alentour.

Grégoire, qui étoit alors Evêque de Tours & de la part de qui on faiſoit ces remontrances, nous aſſure que Dieu vengea ſur le champ l'injure faite à S. Martin, & que dans le moment du pillage ce Général fut frappé du mal caduc. Comme cet homme avoit très peu de religion, ce châtiment qu'il ne regardoit pas comme tel, ne l'étonna point: il fit continuer le ravage & enfin paſſa la rivière, entra dans la Ville, marcha à cheval à l'Egliſe pour exécuter lui-même ce que les habitans de Tours avoient refuſé de faire par ſon ordre: mais en entrant dans ce ſaint lieu il fut ſaiſi d'une eſpèce de frayeur qui l'obligea à en ſortir, & qui le mit dans un tel état qu'il ne put rien prendre de toute la journée: il ſe fit tranſporter de là à Poitiers, où il mourut peu de jours après. L. 5. c. 4.

Je ſai que Grégoire de Tours paſſe pour un Auteur fort crédule en matière de miracles. Mais en ſuppoſant ce qui eſt vrai, qu'en ce tems-là &

576. dans les ſiècles ſuivans il y eut un excès de ſimplicité & de crédulité, toujours bien moins dangereuſe que l'extrémité oppoſée dont tant de gens ſe font honneur aujourd'hui, peut-on douter qu'il ne paroiſſe quelque choſe de fort ſurprenant dans ce que je viens de rapporter, eu égard à toutes les circonſtances; & oſeroit-on révoquer en doute un fait raconté par un ſaint Evêque, dont il fut lui-même témoin, & qu'il publioit à la vue de toute une grande Ville où la choſe s'étoit paſſée?

Quoi qu'il en ſoit, cet accident cauſa bien moins de chagrin & d'inquiétude à Chilpéric que la conduite du Prince Mérovée, à qui il avoit confié l'expédition du Poitou, mais dont l'eſprit étoit occupé de penſées bien éloignées de la guerre.

La Reine d'Auſtraſie étoit devenue veuve aſſez jeune, & n'avoit encore rien perdu des attraits qui l'avoient fait préférer à ſon ainée par le feu Roi Sigebert. Fortunat aſſurément n'étoit pas encore Evêque de Poitiers, quand il donna carrière à ſa Muſe ſur la beauté de cette Princeſſe, dont il fait une autre Vénus par la bouche de Vénus même, qu'il fait parler dans ſon Poëme ſur ce ſujet, & qu'il fait deſcendre dans un grand détail.

L. 6. Carm. 6.

Mérovée épouſe Brunehaut veuve de Sigebert.

Mérovée l'avoit vue à Paris dans ſa priſon, & s'en étoit laiſſé charmer: elle de ſon côté ne parut pas inſenſible à la paſſion du Prince, qui dans le mauvais état de ſes affaires pouvoit lui devenir utile. Il ſe pourroit bien faire que cet amour naiſſant fut ce qui détermina Chilpéric à les éloigner l'un de l'autre, à envoyer Mérovée faire la guerre en Poitou, & Brunehaut en exil à Rouen. Mais un tel remède n'eſt pas toujours efficace. Le Prince vint à Tours pendant les Fêtes de Pâques, avec des Troupes qui firent de grands deſordres dans le Pays. Les liaiſons qu'il eut dans la ſuite avec Boſon, qui étoit toujours demeuré dans l'Egliſe de S. Martin, ne laiſſent nul

nul lieu de douter que dès-lors ils n'euſſent pris enſemble quelques meſures. De Tours il fit ſemblant d'aller au pays du Maine pour y voir ſa mère la Reine Audouère, qui s'y étoit retirée dans un Couvent depuis que Chilpéric l'avoit répudiée ; mais on fut bien ſurpris quelques jours après d'apprendre qu'il étoit arrivé à Rouen. Et on le fut encore bien plus à la Cour, lorſque l'on ſut que Brunehaut aiant ſecrettement diſpoſé toutes choſes en attendant l'arrivée du Prince, l'Evêque Prétextat les avoit auſſi-tôt mariés en face d'Egliſe. 576. Gregor. Turon. l. 5. c. 2.

Chilpéric ſur cette nouvelle, dont il fut extrêmement irrité, partit auſſi-tôt de Soiſſons pour venir à Rouen, appréhendant tout des intrigues de Brunehaut, & jugeant que ni le Prince Mérovée ni elle n'auroient pas fait une démarche ſi hardie, ſans qu'ils ſe fuſſent ménagé de quoi la ſoutenir. Et certainement, quoique nos Hiſtoriens qui oublient beaucoup d'autres choſes ne faſſent mention d'aucun parti formé alors en leur faveur dans le Royaume de Chilpéric, & que Grégoire de Tours même ſoutienne que ce qu'on objecta là-deſſus à l'Evêque de Rouen dans un Concile étoit faux, cependant il nous reſte un monument de ce tems-là, ſur lequel on peut ſuppoſer aſſez vraiſemblablement que Mérovée étoit réſolu de ſe faire proclamer Roi, ſi on lui en eût laiſſé le tems. Ce monument eſt une petite pièce de monnoie d'or, où l'on voit le nom & l'image de ce Prince avec le diadême en tête, marques viſibles de la Royauté, que d'ailleurs il n'eut nulle autre occaſion de s'attribuer pendant le reſte de ſa vie. *

* MEROVEUS. Au Revers, MUDULENUS MONEtarius. Ibid.

576. Chilpéric étant donc arrivé à Rouen bien plus tôt qu'on ne l'y attendoit, ſurprit ces deux Amans, qui n'eurent point d'autre voie d'éviter les effets de ſa colère, que de ſe ſauver dans l'Egliſe de S. Martin bâtie ſur les murailles de la Ville. Telle étoit la dévotion & le reſpect qu'on avoit pour ce grand Saint, non ſeulement à Tours dont il avoit été Evêque, & où il avoit été enterré, mais encore par toute la France. C'étoit un aſyle inviolable, & que Chilpéric reſpecta, tout emporté & tout impie qu'il étoit. Il uſa de mille artifices pour les engager à le venir trouver, mais en-vain. Ils ne voulurent jamais ſortir de ce lieu ſaint, qu'il n'eût fait ſerment non ſeulement de ne leur faire aucun mal, mais même de confirmer leur mariage, ſuppoſé qu'il ſe trouvât légitime : ce que Chilpéric ſe réſolut de faire d'autant plus volontiers, qu'il ſavoit qu'un mariage tel que celui-là étoit contre les Canons, qui défendoient au neveu d'épouſer la veuve de ſon oncle.

Concil. Epaon. Can. 30.

Après ce ſerment ils quittérent l'Egliſe de ſaint Martin, & vinrent trouver le Roi qui les reçut avec toutes ſortes de marques de bonté, les embraſſa, les fit manger avec lui; mais peu de jours après il commanda au Prince de le ſuivre à Soiſſons, & il fallut obéir. Depuis ce tems-là il étoit veillé de fort près, & on le gardoit preſque à vue. Cet incident détermina auſſi Chilpéric à finir une négociation qu'il avoit tirée en longueur juſqu'alors.

Chilpéric la renvoie à Metz avec ſes filles.

Le jeune Roi d'Auſtraſie Childebert l'avoit fait prier pluſieurs fois de lui rendre ſa mère & ſes ſœurs, ſans avoir pu rien obtenir. Ces trois Princeſſes étoient comme des ôtages qu'il gardoit pour empêcher les Auſtraſiens & le Roi de Bourgogne de ſe liguer contre lui : mais il ſe perſuada enfin que Brunehaut pourroit avec le tems lui cauſer plus de peine en demeurant dans ſon Royaume, que quand elle ſeroit retournée chez elle; & pour la ſéparer entièrement de

de ſon fils, il conſentit à ſa délivrance & la renvoya à Metz avec ſes deux filles. Selon toutes les apparences, Tours dont Chilpéric étoit déja maitre, & qu'il continua de poſſéder, lui fut cédé pour la rançon de cette Reine. 576.

Cette Princeſſe lui fait déclarer la guerre.

Brunehaut eut moins de joie de ſa liberté, que de chagrin de la diſpoſition où elle vit la Cour de ſon fils en y arrivant. Un Conſeil compoſé des principaux Seigneurs du Royaume s'étoit ſaiſi de toute l'autorité pour gouverner pendant la minorité du Prince, & elle les trouva bien réſolus de ne lui en faire aucune part. Il fallut diſſimuler ; mais au défaut de ce qui pouvoit contenter ſon ambition, elle eut au moins aſſez de crédit pour engager le Conſeil à ſeconder ſa vengeance & ſon animoſité contre Frédegonde, par la guerre qu'elle fit déclarer à Chilpéric, qui commença dès-lors à douter s'il avoit bien fait de la laiſſer aller. Deux des plus conſidérables Seigneurs d'Auſtraſie qui s'étoient donnés à lui après la mort de Sigebert, l'abandonnérent, un deſquels étoit Sigon Référendaire ou Garde des Sceaux, dont j'ai parlé ; l'autre appellé Godin aiant donné avis à la Cour qu'il s'étoit auſſi échappé & qu'il étoit ſur les terres d'Auſtraſie les plus proches de Soiſſons, reçut ordre de ſe mettre à la tête des Troupes de Champagne, & de marcher droit à Soiſſons pour y ſurprendre Frédegonde qui y étoit. Cette priſe auroit dédommagé Brunehaut de tous ſes malheurs paſſés ; mais Frédegonde fut avertie & ſortit promptement avec le Prince Clovis. Mérovée jugea à propos d'y demeurer, & il ne ſouhaitoit rien davantage que d'y être pris par les Troupes d'Auſtraſie. Chilpéric ſur cette nouvelle envoya vers le Général Auſtraſien pour ſavoir le ſujet qu'on avoit de recommencer la guerre, & pour lui en repréſenter les ſuites.

Gregor. Tur. l. cit. c. 3.

Comme on ne répondoit que par de nouvelles hoſtilités & que l'on commençoit à former le ſiège de Soiſſons, il s'avança avec une Armée, at-

taqua celle de Champagne, la défit & entra vic-
576. torieux dans sa Capitale. Ensuite persuadé que ces nouveaux mouvemens n'avoient point d'autre cause, que les intrigues & les correspondances qui continuoient entre le Prince Mérovée & la Reine d'Austrasie, que ce Prince n'étoit demeuré à Soissons que pour s'y laisser prendre avec la Place, il lui donna des Gardes, lui fit ôter toutes ses armes sans le mettre cependant en prison, indéterminé encore sur ce qu'il en devoit faire.

Il envoya aussi-tôt le Prince Clovis en Touraine, qui aiant assemblé une Armée sur les confins de cette Province & de l'Anjou, courut tout le pays, & porta la désolation jusqu'à Xaintes, tandis qu'une autre Armée sous le commandement du Général Didier s'avançoit vers Limoge.

L'Armée de Chilpéric est défaite. Cap. 14.

Cependant le Roi d'Austrasie avoit engagé dans son parti son oncle le Roi de Bourgogne, qui envoya de ce même côté-là le Patrice Mummol avec de nombreuses Troupes. Il présenta la bataille à Didier, qui l'accepta: elle fut extrê-
577. mement opiniâtre & sanglante. L'Armée de Chilpéric fut défaite: il en demeura ving-cinq mille hommes sur la place, & cinq mille de celle de Mummol, qui sans pousser plus loin sa victoire s'en retourna par l'Auvergne en Bourgogne.

Cette perte irrita furieusement Chilpéric contre le Prince Mérovée, qu'il rendoit responsable de tous les mauvais succès, parce qu'il le regardoit comme l'auteur de cette guerre; & Frédegonde, qui fondoit déja de grands desseins pour l'élévation de ses propres enfans sur la perte de ce jeune Prince, ne manquoit pas de profiter de cette disposition & de tous ces soupçons du Roi: enfin Chilpéric à sa persuasion en vint jusqu'à le
Ibid. déshériter. Il le fit mettre en prison, lui fit couper les cheveux, le fit ordonner Prêtre, & malgré qu'il en eût, le fit revêtir de l'habit clérical. Ensuite il l'envoya avec une escorte au Monastère

tère d'Anille *, autrement dit S. Calais, dans le pays du Maine. 577.

* Aninsula.

Il eſt aiſé de s'imaginer la conſternation & le deſeſpoir, où un tel traitement jetta ce jeune Prince deſtiné au Trône par ſa naiſſance. Son malheur néanmoins ne fut pas tout-à-fait ſans reſſource. Comme il approchoit du pays du Maine, Gontran-Boſon, ce Général qui s'étoit retiré & demeuroit toujours dans l'Egliſe de S. Martin, lui envoya ſecrettement un Soudiacre nommé Riculphe, qui aiant trouvé moyen de lui parler, lui conſeilla de ſa part de tâcher à quelque prix que ce fût, de s'échapper des mains de ceux qui le conduiſoient avant que d'arriver au Monaſtère, de gagner la Touraine, & s'il pouvoit, de venir ſe réfugier avec lui, afin de prendre des meſures enſemble pour leur ſureté & leur liberté. Mérovée remercia le Soudiacre du bon ſervice qu'il lui rendoit, le pria d'aller trouver de ſa part un de ſes domeſtiques nommé Gaulen, & de concerter avec lui les moyens de le ſauver. L'affaire réuſſit. Gaulen vint avec des hommes réſolus & bien armés donner ſur l'eſcorte qui n'étoit pas fort nombreuſe, & après l'avoir diſſipée, enleva le Prince, lui donna un habit de Cavalier, & le conduiſit juſqu'à l'Egliſe de S. Martin aux portes de Tours. Mérovée s'y coula pendant qu'on diſoit la grande Meſſe, & après qu'elle fut dite ſe préſenta devant l'Evêque Grégoire & Ragnemode Evêque de Paris qui ſe trouva-là pour-lors, & les pria de lui préſenter des Eulogies, c'eſt-à-dire du Pain-bénit, ou de ce qui reſtoit des pains offerts & non conſacrés, comme à tous les autres qui avoient aſſiſté à la Meſſe.

Mérovée ſe réfugie dans l'Egliſe de S. Martin.

Les deux Evêques, fort ſurpris de cette venue & fort embarraſſés, appréhendant la colère du Roi & de la Reine, lui refuſérent le Pain-bénit. Alors le Prince prenant un ton menaçant leur demanda pourquoi ils le traitoient en excommunié, & dit qu'il alloit faire faire main-baſſe

par ſes gens ſur tous ceux qui ſortiroient de l'E-
577. gliſe. Les deux Prélats intimidés, & pour éviter le mal le plus preſſant, accordérent au Prince ce qu'il demandoit. Cette condeſcendance couta bien cher depuis à la Touraine.

Dans ce même tems un homme de qualité du pays nommé Nicète, qui avoit épouſé la nièce de l'Evêque, étoit ſur le point d'aller à la Cour pour ſes affaires particulières. L'Evêque y envoya avec lui un de ſes Diacres, & le fit porteur de la nouvelle de l'évaſion de Mérovée & de ſa retraite dans l'Egliſe de S. Martin. Frédegonde aiant appris d'eux tout le détail de cet incident, fort en colère contre l'Evêque qui avoit reçu le Prince à ſa Communion, perſuada au Roi que le neveu & le Diacre de cet Evêque n'étoient que des eſpions qui venoient s'inſtruire de la ſituation de la Cour, pour en rendre compte à Mérovée. On les mit en priſon, & enſuite on les mena en exil.

Auſſi-tôt on envoya ordre à l'Evêque de Tours de faire ſortir de l'Egliſe de S. Martin de quelque manière que ce fût le Prince Mérovée, par la raiſon que c'étoit un Apoſtat qui avoit abandonné l'Etat Eccléſiaſtique après l'avoir embraſſé, & qui étoit indigne de jouïr du droit d'aſyle dans l'Egliſe. L'Evêque répondit ce qu'il avoit déja répondu d'autres fois à de ſemblables ordres, que ce ſeroit un ſcandale horrible, ſi on voyoit un Evêque violer lui-même des franchiſes juſqu'alors inviolables, & qu'il prioit le Roi de trouver bon qu'il ne fît rien en cela d'indigne de ſon caractère; & cependant pour déterminer le Prince à ſe retirer de l'Egliſe & du pays, il lui donna avis que le Roi étoit ſur le point de venir lui-même à Tours pour ſe ſaiſir de ſa perſonne, ſans avoir égard au privilège de l'aſyle.

L'avis étoit véritable; mais comme le Roi ſavoit que ſon fils avoit des partiſans dans la Touraine qui étoit toujours affectionnée à ſon légitime maitre le Roi d'Auſtraſie, & qu'il y avoit aux

aux environs de la Ville un aſſez grand nombre de gens armés, il ne ſe preſſa pas de partir, qu'il n'eût aſſemblé quelques Troupes pour entrer avec elles en Touraine : ce qui donna le tems à Mérovée de traiter avec Boſon pour leur retraite. 577.

Ils ne crurent point en trouver de plus ſure que dans le Royaume d'Auſtraſie, où le Prince ne doutoit pas que la Reine ne le reçût avec joie. Tandis qu'il ſe diſpoſoit à l'exécution de ce deſſein, il faiſoit ſans ceſſe des préſens au Tombeau de ſaint Martin. Il y veilloit, il y prioit, & l'objet de toutes ſes prières étoit de demander au Saint qu'il le ſecourût dans l'extrémité où il ſe trouvoit, & ſur-tout qu'il lui fît la grace de n'être pas exclus de la ſucceſſion d'un Royaume qui lui devoit écheoir au moins en partie par le droit de ſa naiſſance.

Chilpéric de ſon côté s'adreſſoit auſſi à ſaint Martin, & appréhendant d'une part de s'attirer ſon indignation en violant le droit d'aſyle attaché à ſes Egliſes, & en même tems ſouhaitant fort d'en enlever ceux qui s'y étoient réfugiés, il s'aviſa d'un expédient qui nous fait connoître les idées que les gens de Cour de ce tems-là avoient en matière de Religion, & la ſimplicité ou plutôt la témérité de leur foi.

Chilpéric écrivit une Lettre à ſaint Martin, où il lui propoſoit cette queſtion en forme de cas de conſcience; ſavoir ſi c'étoit un péché d'entreprendre de retirer de l'Egliſe par force Gontran-Boſon; & le prioit de lui écrire là-deſſus. Il envoya exprès un Diacre, qui mit la Lettre ſur le Tombeau du Saint avec un autre papier blanc, où il eſpéroit que ſaint Martin écriroit ſa réponſe. Le Diacre laiſſa la Lettre & le papier ſur le Tombeau, où retournant trois jours après, il trouva l'un & l'autre comme il les avoit laiſſés, & le papier ſans réponſe & ſans écriture. En aiant rendu compte à Chilpéric, ce Prince envoya à Boſon pour tirer ſerment de lui qu'il ne ſortiroit point de l'aſyle ſans ſa permiſſion. Boſon

son étoit un Capitaine de réputation, & c'étoit
577. pour l'empêcher de suivre la fortune de Mérovée que le Roi vouloit tirer de lui cette parole: il jura tenant la nappe de l'Autel, qu'il ne sortiroit point sans ordre du Roi.

Cependant Mérovée & lui, toujours inquiets de leur sort, n'épargnoient rien pour en découvrir le mystère & s'instruire de l'avenir. Boson s'adressa à une fameuse Magicienne (car de tout tems les hommes, & sur-tout les Grands, ont été les dupes de ces sortes de fourbes,) & il prétendoit que quelques années auparavant, celle-ci avoit prédit précisément l'année, le jour, & jusqu'à l'heure même de la mort du feu Roi Caribert. Il l'envoya donc consulter sur sa destinée, & sur celle du Prince Mérovée. Elle lui répondit que le Roi Chilpéric ne passeroit pas l'année; que Mérovée seroit bientôt maitre de tout le Royaume; qu'il mettroit ses frères en prison; que la sixième année une Ville située sur la Loire le demanderoit pour son Evêque; qu'il le seroit, & qu'après l'avoir gouvernée longtems il mourroit dans une heureuse vieillesse.

Il n'eut pas plutôt reçu cette réponse, qu'il vint trouver l'Evêque de Tours pour lui en faire confidence, & se réjouïr avec lui de cette belle destinée, en l'assurant sur-tout sans hésiter, que dans cinq ou six ans il seroit son successeur. L'Evêque se moqua de lui, & lui dit qu'il étoit bien simple d'espérer d'apprendre la vérité de la bouche du père du mensonge. Mais ce que ce saint Evêque ajoute & écrit de lui-même à cette occasion, est digne de remarque. Il dit que quelques jours après avoir entendu ces folles prédictions, comme il dormoit dans son lit, aiant passé une partie de cette nuit-là en prières dans l'Eglise de saint Martin, il avoit vu en songe un Ange volant en l'air, & qui en passant sur cette même Eglise s'étoit écrié d'une voix terrible & lamentable: „ Hélas! hélas! la main de
Ibid. „ Dieu s'est appesantie sur Chilpéric & sur tous ses

„ ſes fils : nul de ceux qui vivent aujourd'hui ne
„ montera ſur ſon Trône ". Soit que ce fût un 577.
ſonge, ſoit que ce fût une viſion, la choſe arriva. Chilpéric avoit alors quatre fils, que nous verrons tous mourir les uns après les autres.

Tandis que le Prince Mérovée fut en Touraine, il ne s'éloigna jamais beaucoup de l'Egliſe de ſaint Martin, aiant toujours ſon monde alerte & ſur les avenues pour n'être point ſurpris : il alloit ſeulement quelquefois à la chaſſe ou à la promenade aux environs de la Ville de Tours. On ne laiſſa pas de lui tendre pluſieurs pièges, qu'il eut toujours le bonheur d'éviter. Leudaſte, Gouverneur de Tours, qui étoit entièrement dans les intérêts de Frédegonde, n'omit rien pour le ſurprendre, & lui maſſacra un jour une partie de ſes domeſtiques qu'il avoit inveſtis dans un Village, croyant que le Prince y étoit auſſi : de quoi Mérovée fit auſſi-tôt repréſailles ſur le prémier Médecin du Roi qu'il enleva comme il revenoit de la Cour ; il fit piller ſon bagage, & y trouva beaucoup d'or & d'argent dont il avoit grand beſoin.

Il évite pluſieurs pièges qu'on lui tend.

Ibid.

Mais le plus grand péril qu'il courut fut celui où le jetta ſon Confident même Gontran Boſon, homme fourbe & perfide. Frédegonde, dans le tems qu'elle ſembloit le pouſſer plus vivement par complaiſance pour Chilpéric, entretenoit ſecrettement commerce de lettres avec lui, & n'attendoit que le moment favorable pour demander ſa grace. Elle lui fit ſavoir que le moyen le plus court pour cela, étoit d'engager le jeune Prince à quelque partie de chaſſe, où des gens qu'elle auroit tout prêts dans le pays, puſſent à coup ſûr l'aſſaſſiner. Il le fit & le mena à une Maiſon de plaiſance ſur la rivière de Cher nommée Jouay, pour y voler la perdrix : mais le Prince qui étoit toujours dans la défiance, n'aiant pris exprès qu'un habit de chaſſe fort ſimple & ſans aucune marque qui le diſtinguât du commun de ſes gens, ne put être démêlé par les aſſaſſins,

Ibid.

Ibid.

qui craignant de prendre un autre pour lui, n'o-
577. sérent rien entreprendre.

Il se retire en Austrasie.

Boson qui savoit que Frédegonde ne récompensoit les crimes qu'elle ordonnoit, que quand l'exécution en étoit heureuse, jugea qu'après avoir manqué un coup de cette importance, il ne devoit pas desormais faire grand fonds sur sa faveur, & prit le parti de se réfugier avec Mérovée en Austrasie. Ils marchérent en remontant la Loire sans beaucoup de danger, & ne s'en éloignérent que pour couper par Auxerre : cette Ville étoit du Domaine du Roi de Bourgogne. Le Gouverneur aiant eu des nouvelles de la marche du Prince, lui dressa une embuscade à son passage, chargea ses gens, & le prit prisonnier. Le Prince fut encore assez heureux pour se sauver de la prison, & vint se réfugier dans l'Eglise de saint Germain.

Ibid.

Le Gouverneur donna aussi-tôt avis de la chose au Roi Gontran son maitre, qui lui répondit qu'il avoit très mal fait ; qu'il devoit laisser passer son neveu, & faire semblant d'ignorer son passage ; que supposé qu'il eût fait cette prémiére faute, il ne devoit pas en faire une seconde, en le laissant échapper & se réfugier dans l'Eglise de saint Germain, mais qu'il avoit dû le lui envoyer bien escorté. Sur les plaintes que Chilpéric lui fit de cette évasion, il ôta le Gouvernement de l'Auxerrois au Gouverneur, & le condamna à une grosse amende. Le Prince aiant été deux mois dans cet asyle, se sauva & gagna le Royaume d'Austrasie.

Quand il y fut entré, il en fit donner avis à la Reine Brunehaut, qui en eut & beaucoup de joie & beaucoup d'inquiétude. Elle lui permit de venir secrettement à la Cour, où il l'entretint, & la conjura par leur ancienne tendresse de ne le pas abandonner dans sa disgrace. Elle y étoit très portée d'elle-même, car elle l'aimoit toujours ; mais elle n'étoit pas encore alors la maitresse du Gouvernement, comme elle le fut quelques

ques années après; & il y avoit, ainſi que je l'ai déja dit, un Conſeil compoſé de pluſieurs Seigneurs, qui avoient toujours la Régence de l'Etat durant la minorité du jeune Childebert. 577.

Elle fit part à ces Seigneurs de l'arrivée du Prince dans le Royaume, & de l'état où ſa mauvaiſe fortune l'avoit réduit. On n'ignoroit pas les raiſons qu'elle avoit de prendre en main ſa défenſe, & de lui procurer la protection du Roi ſon fils: mais une partie de ces mêmes raiſons faiſoit conclure aux Seigneurs à ne le pas recevoir.

Le mariage de ce Prince avec la Reine le leur faiſoit regarder comme un nouveau Roi qu'ils admettroient dans le Royaume, & dont les intérêts ſeroient bien différens des intérêts de celui dont ils étoient les Tuteurs. Ils conſidéroient que cette démarche alloit attirer à l'Etat une guerre cruelle & opiniâtre; qu'un Prince du caractère de Mérovée ne ſeroit pas d'humeur à ſuivre leurs impreſſions & à ſe gouverner par leurs avis; que s'ils entroient une fois dans ſa querelle, ils ne pourroient pas lui refuſer le commandement des Armées qu'il faudroit avoir ſur pié pour la ſoutenir; que Brunehaut dont ils connoiſſoient l'ambition, ne manqueroit pas une ſi belle occaſion de ſe rendre maitreſſe des affaires & de s'attirer toute la puiſſance; après quoi de Gouverneurs du Royaume & de Tuteurs du Roi, ils deviendroient les eſclaves de la Reine.

Par toutes ces raiſons ils lui déclarérent qu'il n'étoit ni du bien de l'Etat, ni de l'avantage du Roi, de retenir Mérovée dans le Royaume, & qu'il falloit qu'il en ſortît au-plutôt. On s'en tint là, & le Prince fut contraint de ſe retirer. *On l'oblige d'en ſortir.* Gregor. Turon. loc. cit. ann. 577.

Cependant les Troupes que Chilpéric avoit fait marcher vers la Touraine y arrivérent, & en y vivant à diſcrétion punirent cruellement les peuples d'une faute dont ils étoient fort innocens. Mais de peur que Mérovée ne vînt encore Ibid.

core ſe réfugier dans l'Egliſe de ſaint Martin, comme le bruit couroit qu'il en avoit le deſſein, le Commandant de ces Troupes mit des Corps de gardes à toutes les portes, & on n'en ouvroit qu'une petite, par où on laiſſoit paſſer quelques Clercs les uns après les autres, ſeulement pour chanter l'Office. Chilpéric envoya auſſi des Troupes en Champagne où il croyoit que le Prince ſe fût caché, avec défenſe néanmoins de faire aucun acte d'hoſtilité, mais ſeulement pour tâcher de découvrir ſa retraite. Il s'étoit en effet retiré du côté de Reims, où il s'arrêta quelque tems ſans être reconnu.

577. Cap. 19.

Gregor. Turon. c. 9.

Tandis que Chilpéric, ſervant la paſſion de Frédegonde, pourſuivoit ainſi ſon fils à toute outrance, on procédoit juridiquement contre ceux qui avoient eu le plus de liaiſon avec lui. Prétextat Evêque de Rouen, qui avoit fait le mariage du Prince avec la Reine d'Auſtraſie, paroiſſoit un des plus coupables. C'étoit un bon & ſaint Prélat, mais un peu trop ſimple, qui ſe laiſſa engager dans cette mauvaiſe affaire par les careſſes de Brunehaut, & par ſa tendreſſe pour Mérovée, qu'il avoit tenu autrefois ſur les fonts de Baptême. Quoi qu'en diſe l'Evêque de Tours pour le défendre, il y avoit de fâcheuſes préſomptions contre lui; & à en juger même par le rapport qu'il fait du procès, l'injuſtice de Chilpéric n'étoit pas ſi viſible qu'il le prétend.

Prétextat Evêque de Rouen accuſé de divers crimes.

Après que la Reine Brunehaut fut partie de Rouen, & qu'elle fut retournée dans ſes Etats d'Auſtraſie, Chilpéric fut averti que Prétextat faiſoit de grandes largeſſes à bien des gens, & on lui fit entendre que c'étoit pour les gagner en faveur de Mérovée. Sur ces avis le Roi l'appella à la Cour, & dans l'examen qu'il y ſubit, il avoua que Brunehaut lui avoit laiſſé entre les mains quantité de meubles. Le Roi les envoya ſaiſir, & fit arrêter l'Evêque juſqu'au Concile qu'il vouloit aſſembler pour l'y faire juger. Ce Concile

Concile s'assembla en effet quelque tems après à Paris, & se tint dans l'Eglise de saint Pierre, qui est aujourd'hui sainte Geneviève. On y accusa l'Evêque de Rouen, prémièrement d'avoir marié contre la volonté du Roi le Prince Mérovée son fils rebelle, & de l'avoir marié avec la veuve de son oncle, ce qui étoit manifestement contre les Canons: ce fait étoit inconteſtable, & l'Evêque n'eut rien à y répondre. 577.

Secondement, qu'il avoit conspiré avec le jeune Prince contre la vie du Roi, qu'il avoit fait des présens à diverses personnes pour les engager dans la conspiration, qu'il avoit distribué de l'argent à la populace de Rouen pour la débaucher, la faire déclarer en faveur de Mérovée, & le faire Roi. Ce second chef d'accusation aiant été rapporté au peuple qui étoit hors de l'Eglise, y excita tant d'indignation contre l'Evêque, que peu s'en fallut qu'on ne rompît les portes, tous criant qu'on le leur mît entre les mains afin de le lapider & de le mettre en pièces: mais le Roi appaisa le peuple en lui promettant de faire justice.

L'Evêque nia cet article. Aussi-tôt on lui produisit des témoins, qui tenant en main une partie des présens qu'il leur avoit faits: *Voilà*, lui dirent-ils, *ce que vous nous avez donné en nous sollicitant d'entrer dans le parti de Mérovée.* Il avoua qu'il leur avoit fait ces présens; mais il nia que ce fût pour les soulever contre le Roi. Il ajouta qu'ils lui avoient eux-mêmes donné de très beaux chevaux & diverses autres choses, & que c'étoit par pure reconnoissance qu'il leur avoit fait à son tour ces libéralités. On n'alla pas plus loin dans cette prémière séance, & le Roi qui y étoit présent se leva.

Après qu'il se fut retiré, comme les Evêques s'entretenoient ensemble dans la Sacristie, l'Archidiacre de l'Eglise de Paris entra, & leur demanda un moment d'audience de la part du Clergé. Il leur dit en peu de mots, qu'il étoit chargé Ibid.

gé de leur repréſenter l'importance de l'affaire
577. dont il s'agiſſoit ; qu'ils ſe trouvoient dans une conjoncture très délicate; que leur réſolution & leur fermeté leur feroient beaucoup d'honneur en cette occaſion; mais que s'ils abandonnoient leur confrère aux violences de la Cour qui vouloit le perdre, on ne les regarderoit plus deſormais comme des Prêtres du Seigneur, mais comme des gens qui ne ſavoient pas ſoutenir leur rang & leur dignité.

Ibid. Ce compliment fut écouté ; mais perſonne ne vouloit y répondre. Chacun craignoit de s'attirer la perſécution de Frédegonde, qui étoit le prémier mobile de toute cette intrigue, & qui déchargeoit ſur l'Evêque ami de la Reine d'Auſtraſie, une partie de la haine qu'elle portoit à cette Princeſſe. Le ſeul Grégoire Evêque de Tours oſa parler, & s'adreſſant à toute l'Aſſemblée, lui dit : „ Nous ſommes Evêques, nous „ avons tous droit d'inſpirer au Roi des ſenti„ mens de douceur & de bénignité; mais c'eſt à „ vous ", ajouta-t-il en regardant quelques-uns des Evêques en particulier, „ c'eſt à vous qui „ avez plus de part que les autres aux bonnes „ graces du Roi, à lui repréſenter qu'en voulant „ faire périr un Miniſtre du Seigneur, il doit „ craindre de s'attirer la vengeance du Ciel, & „ de perdre ſon Royaume & ſa gloire. "

Tout le monde gardant encore la même contenance ſans rien dire, l'Evêque de Tours continua de parler ſur le même ſujet, & concluoit toujours à ſauver l'Evêque accuſé ; mais ni lui ni l'Archidiacre n'eurent aucune réponſe. Chacun ſe retira, & deux des Evêques allérent auſſitôt faire leur cour aux dépens de celui de Tours, aſſurant le Roi que ce Prélat avoit parlé hautement contre ſes intentions, & que c'étoit un adverſaire déclaré qu'il avoit dans le Concile.

Le Roi ſur le champ l'envoya chercher. L'Evêque étant arrivé peu de tems après au camp ; car Chilpéric ne demeuroit pas dans Paris, mais il

il campoit auprès de cette Ville avec quelques Troupes; il le trouva avec l'Evêque de Bourdeaux & l'Evêque de Paris, le prémier à ſa droite & l'autre à ſa gauche, aiant devant lui une table ſur laquelle il y avoit une collation. S'étant approché, le Roi lui dit d'un ton un peu animé : „ Quoi, vous Evêque, qui en cette „ qualité devez rendre juſtice à tout le monde, „ j'apprens que vous voulez la refuſer à moi-„ même ? Seigneur, répondit l'Evêque avec „ beaucoup de liberté, Si quelqu'un de nous „ pèche contre la juſtice, vous avez le pouvoir „ de nous en punir ; mais ſi vous vous en écar-„ tez vous-même, à qui eſt-ce de prendre la li-„ berté de vous en avertir, ſinon aux Evêques ? „ Nous prenons celle de vous parler, vous nous „ écoutez ſi vous le jugez à propos. Si vous „ n'avez nul égard à nos avis, perſonne de nous „ ne vous condamnera ; mais vous aurez à ré-„ pondre à celui qui a dit qu'il étoit la juſtice „ même. " 577.

Le Roi offenſé, ou faiſant ſemblant de l'être de ce qu'il venoit de lui dire, lui fit pour l'intimider quelques menaces ; mais il n'en eut point d'autre réponſe, ſinon que Dieu connoiſſoit le fond de ſon cœur; qu'il y avoit des Canons dans l'Egliſe, ſelon leſquels tout Roi qu'il étoit il devoit juger, & que s'il entreprenoit de les violer, il en rendroit compte à Dieu. Le Roi ſe radouciſſant tout d'un coup, lui préſenta la main en lui diſant : „ Je jure par le Dieu tout-puiſ-„ ſant, que je ne ferai rien dans cette affaire „ contre les Canons. " Il invita en même tems l'Evêque à faire collation, & le renvoya avec beaucoup de marques d'eſtime & de bonté pour lui.

Mais ce Prélat eut encore un autre aſſaut à ſoutenir. La nuit ſuivante étant rentré chez lui après Matines, il reçut une viſite de la part de Frédegonde. C'étoit un des confidens de cette Princeſſe qui vint lui repréſenter la part qu'elle pre-

577. prenoit dans ce procès, & lui dire qu'elle le prioit de ne lui être point contraire; qu'elle étoit déja assurée des suffrages de tous les autres; qu'il iroit en-vain contre le torrent: & en même tems il lui présenta une bourse pleine d'une grosse somme d'argent, l'assurant que la Reine lui donneroit d'autres marques de sa bienveillance, s'il avoit quelque complaisance pour elle en cette occasion. Il refusa l'argent, & lui dit seulement en général, qu'il ne s'éloigneroit en aucune manière du sentiment de ses confrères, tandis qu'ils jugeroient selon les Canons.

Le lendemain quelques Evêques vinrent encore le trouver de la part de Frédegonde, pour le solliciter de nouveau; mais ils n'en purent point tirer d'autre réponse.

On se rassembla dans l'Eglise de saint Pierre en présence du Roi, pour continuer l'instruction du procès. On accusa l'Evêque de Rouen d'avoir dérobé au Roi de l'or & divers meubles qu'on avoit trouvés chez lui dans des ballots, que le Roi avoit montré quelques jours auparavant aux Evêques, outre des étoffes de drap d'or dont quelques personnes s'étoient trouvées saisies les aiant reçu de l'Evêque.

Prétextat répondit que ces ballots lui avoient été confiés par la Reine d'Austrasie lorsqu'elle partit de Rouen, qu'elle lui avoit depuis envoyé de ses gens pour les emporter, qu'il n'avoit point voulu les leur livrer sans le consentement du Roi; que le Roi lui-même lui avoit permis de les leur remettre entre les mains, parce que cela ne valoit pas la peine de se brouiller de nouveau avec le Roi d'Austrasie; que sur cette permission du Roi, il en avoit déja livré une partie, qu'il attendoit tous les jours qu'on vînt querir le reste: & que pour ce qui étoit des étoffes d'or dont il avoit fait présent à quelques personnes qu'on lui avoit déja confrontées, elles appartenoient au Prince Mérovée; qu'il en avoit disposé sachant qu'il ne le trouveroit pas mauvais,

vais; que c'étoit ſon fils ſpirituel, qu'il l'avoit tenu ſur les fonts de Baptême, & qu'il avoit cru pouvoir en uſer avec cette liberté : mais qu'il étoit abſolument faux qu'il ſe fût ſervi de ces préſens pour débaucher les Sujets du Roi, & qu'on ne le convaincroit jamais de cette perfidie. 577.

Grégoire de Tours nous aſſure que ceux qui l'avoient chargé de ce dernier crime étoient de faux témoins, & on ne voit pas en effet que l'on eût fait grand fonds ſur leur dépoſition. En exceptant cependant cet article, on ne pouvoit convaincre Prétextat d'aucun crime qui méritât la dépoſition ſelon les Canons. Ainſi finit la ſeconde ſéance ; après laquelle Chilpéric aiant appellé quelques-uns de ſes plus zélés confidens, leur dit, qu'il voyoit bien que l'Evêque de Rouen n'étoit pas ſi criminel qu'on vouloit qu'il le fût; que cela le jettoit dans l'embarras; que la Reine étoit ſans ceſſe à le tourmenter pour faire dépoſer ce Prélat, qu'il avoit peine à la chagriner, & qu'il falloit trouver quelque expédient pour terminer cette affaire d'une manière dont elle fût contente. Telle étoit la foibleſſe de ce Prince, de ſe faire ainſi le Miniſtre de la fureur de cette femme.

Voici donc le parti que l'on prit. Ces mêmes Courtiſans vinrent trouver l'Evêque de Rouen, lui parlérent comme des perſonnes convaincues de ſon innocence & touchées de ſon malheur, l'aſſurant cependant qu'ils ſavoient de bonne part que ſa perte étoit conclue; qu'il n'y avoit qu'un ſeul moyen de ſe ſauver, & qu'ils le prioient par l'amitié qu'ils avoient pour lui de s'en ſervir. „ Le Roi, lui dirent-ils, eſt trop engagé „ pour reculer; il s'eſt déclaré votre partie, & „ il n'en aura pas le démenti. Tous les Evê„ ques, excepté celui de Tours, ſont gagnés, & „ ſon ſuffrage ſeul n'eſt pas capable de vous fai„ re abſoudre. Ayez recours à la miſéricorde „ du Roi. Avouez-vous coupable, & demandez-

„ lui

577. „ lui pardon. Votre innocence eſt aſſez connue, „ & le public comprendra aiſément le myſtère „ de votre aveu. Les Evêques & nous, nous „ nous jetterons aux piés du Roi pour deman- „ der votre grace, & nous vous répondons de „ l'obtenir: prenez cette voie unique & ſure de „ vous tirer de cette méchante affaire. "

Le Prélat fut aſſez ſimple pour donner dans ce piège; & dès le lendemain matin, comme on eut aſſemblé les Evêques pour la troiſième fois, le Roi entrant au Concile, Prétextat ſe jetta à ſes piés, lui demanda pardon, confeſſa que l'amitié qu'il avoit eue pour le Prince Mérovée lui avoit fait violer ſes devoirs les plus eſſentiels & la fidélité qu'il devoit à ſon Roi, qu'il étoit coupable des crimes dont on l'avoit accuſé, & qu'il mettoit toute ſon eſpérance dans ſa miſéricorde.

Il eſt condamné & envoyé en exil.

Auſſi-tôt Chilpéric ſe proſternant au milieu de l'Egliſe & ſe tournant vers les Evêques : „ Vous „ avez entendu, leur dit-il, l'aveu du crime de „ la bouche du coupable même ; c'eſt à vous à „ me faire juſtice. " En même tems tous les Evêques ſortirent de leur place & vinrent relever le Roi, qui commanda auſſi-tôt à ſes Gardes de conduire l'Evêque hors de l'Egliſe : après quoi s'en étant retourné à ſon camp il leur envoya un Code de Canons, ſelon quelques-uns deſquels un Evêque convaincu de parjure, ou d'adultère, ou d'homicide, devoit être dépoſé. Le Roi fit demander aux Evêques que la robe de Prétextat fût déchirée en plein Concile, & qu'on récitât ſur lui les malédictions contenues dans le Pſeaume cent-huitième, comme ſur un nouveau Judas, ou que du moins on l'excommuniât pour toujours. Grégoire de Tours ſouſcrivit avec les autres à la condamnation ; mais il s'oppoſa à ces manières nouvelles d'exécration que le Roi demandoit, & on ne s'en ſervit point. L'Evêque ſe ſauva de ſa priſon ; mais il fut repris auſſi-tôt & fort maltraité, & envoyé en exil

à

à une de ces Iles du Cotantin que l'on appelle aujourd'hui Jarſay & Gréneſay. Il ne revint que pluſieurs années après à ſon Egliſe, où il expérimenta les plus horribles effets de la haine de Frédegonde. 577.

Sur ces entrefaites on eut quelques avis à Térouenne, Ville où Frédegonde trouvoit toujours de zélés miniſtres de ſa fureur, que le Prince Mérovée étoit aux environs de Reims; & la choſe ſe trouva véritable.

Mérovée trahi par les habitans de Térouenne & aſſaſſiné.

Sur cela les principaux de Térouenne s'étant aſſemblés, envoyérent quelques-uns d'entre eux à Mérovée, leſquels après lui avoir témoigné le regret qu'ils avoient de voir le fils de leur Roi, & qui devoit un jour l'être lui-même, ainſi perſécuté & pourſuivi par-tout, lui offrirent retraite dans leur pays & les clés de leur Ville, l'aſſurérent que ſi-tôt qu'il y ſeroit arrivé, ils ſe déclareroient hautement, & donneroient l'exemple à beaucoup d'autres Villes fort mécontentes du gouvernement préſent, d'en faire autant.

Une reſſource auſſi peu attendue que celle-là remplit le Prince de joie & d'eſpérance : il congédia incontinent ces Envoyés, les pria de confirmer les habitans de Térouenne dans leur bonne réſolution, & de les aſſurer qu'il ſeroit toute ſa vie reconnoiſſant du ſecours qu'ils lui donnoient dans un ſi preſſant beſoin. Il fit en même tems avertir tous ceux qui avoient ſuivi ſa fortune, & qui avoient la plupart été diſſipés à la déroute d'Auxerre, & s'achemina vers Térouenne accompagné de quelque peu des plus réſolus qui l'avoient rejoint ſur cet avis. Mais s'étant arrêté en chemin pour ſe repoſer dans une maiſon au milieu de la campagne, il fut bien ſurpris de ſe voir inveſti de tous côtés par une troupe conduite par ceux-là-mêmes qui s'étoient venus offrir à lui. Ils forcérent la maiſon, ſe ſaiſirent de ſa perſonne, & envoyérent en même tems donner avis au Roi qu'il étoit entre leurs mains.

mains. Chilpéric n'en eut pas plutôt appris la
577. nouvelle, qu'il monta à cheval, & vint lui-même à grande hâte pour empêcher que le priſonnier ne s'échappât encore une fois : mais en arrivant il le trouva mort d'un coup d'épée au travers du corps.

Le bruit fut que ce malheureux Prince ſe voyant perdu ſans reſſource, & regardant la mort comme un mal moindre que les inſultes de ſes ennemis, ſe l'étoit procuré lui-même, & qu'il avoit obligé ce même domeſtique par qui il avoit été ſauvé quelque tems auparavant des mains de ceux qui le menoient au Monaſtère d'Anille, à lui ôter la vie; mais bien des gens crurent & publiérent qu'il avoit été tué dans cette maiſon par un aſſaſſin que Frédegonde avoit envoyé exprès, & qui s'étoit mêlé dans la troupe de ceux qui l'arrêtérent, & que le bruit dont je viens de parler, n'étoit qu'une adreſſe de cette Reine artificieuſe pour cacher au public ſa cruauté. On ajoutoit que Gontran-Boſon avec qui elle entretenoit toujours des intelligences ſecrettes, étoit entré dans la trahiſon des habitans de Térouenne, auſſi-bien que Gilles Evêque de Reims, qui, quoique Sujet du Roi d'Auſtraſie, étoit fort avant dans les bonnes graces de cette Princeſſe.

Cette mort fut regardée par Chilpéric comme celle d'un ennemi, & non pas comme celle d'un fils: mais Frédegonde dont elle avançoit fort les deſſeins, eut beſoin de modérer la joie qu'elle en eut, pour ne la pas faire trop éclater. Sa prétention étoit de voir un jour ſur le Trône ou en état d'y monter quelqu'un de ſes enfans, & pour cela il falloit exterminer tous ceux que Chilpéric avoit eus de la Reine Audouère. Le Prince Théodebert l'aîné de tous avoit été tué à la bataille qu'il perdit en Touraine contre les Généraux d'Auſtraſie: Mérovée venoit d'être ſacrifié, diſoit-on, à la ſureté du Roi : il ne reſtoit plus que le Prince Clovis, Prince toujours do-

docile & soumis aux ordres de son père: il eût été difficile de l'engager dans un piège pareil, & il falloit ménager sa perte à loisir. 577.

Conspiration contre Chilpéric découverte.

On le fit, & une conspiration qu'on découvrit quelque tems après contre la personne du Roi, contre celle de la Reine & de leurs enfans en faveur de ce Prince, quoique sans sa participation, fut au moins une prémière disposition & un acheminement à l'exécution de ce dessein.

Gregor. Turon. l. 5. c. 49.

Il y avoit eu à Tours peu de tems auparavant un Comte ou un Gouverneur nommé Leudaste, homme de très basse naissance, mais qui par son esprit & par son adresse s'étoit poussé, & avoit obtenu ce Gouvernement sous le règne du Roi Caribert. Après la mort de ce Prince, Sigebert Roi d'Austrasie aiant eu la Ville de Tours dans le partage de la succession, y mit un autre Gouverneur, ce qui obligea Leudaste à se retirer à la Cour de Chilpéric. Pendant la guerre que ces deux Rois se firent, Tours aiant été repris par le Prince Théodebert à qui il s'étoit attaché, on le remit en possession de ce Gouvernement. Sigebert s'en étant encore rendu maitre, Leudaste s'étoit retiré en Bretagne & y étoit demeuré jusqu'après la mort de ce Prince. La même Ville étant encore retombée sous la puissance de Chilpéric, il la confia de nouveau à Leudaste; mais il l'en retira quelque tems après, sur les grandes plaintes qu'on lui fit de ses violences, & principalement sur les Mémoires que l'Evêque de Tours avoit présentés contre lui.

Leudaste connoissant le pouvoir que Frédegonde avoit dans le Gouvernement de l'Etat, s'étoit de tout tems dévoué absolument à elle, & il n'avoit rien omis par cette raison pour surprendre & pour faire périr Mérovée dans le tems qu'il s'étoit réfugié dans l'Eglise de saint Martin. Quand il se vit dépouillé de son Gouvernement & abandonné par la Reine en cette occasion, il tourna ses vues du côté du Prince Clovis, & songea à se l'acquérir par quelque ser-

vice

vice ſignalé. Il ſavoit ſa haine pour Frédegon-
577. de, & que le chemin aſſuré pour parvenir à ſes bonnes graces étoit de la perdre. Il oſa concevoir ce deſſein, & s'en ouvrir à deux Eccléſiaſtiques de l'Egliſe de Tours ſes confidens, gens intriguans, hardis, ambitieux, capables de tout en matière de calomnie, & ennemis de l'Evêque qu'ils vouloient perdre avec la Reine. Ces Eccléſiaſtiques s'appelloient tous deux Riculphe ; l'un étoit Prêtre, & l'autre Soudiacre : la récompenſe du Prêtre devoit être l'Evêché de Tours, & celle du Soudiacre devoit être l'Archidiaconat de cette même Ville.

Ils convinrent que Leudaſte iroit au-plutôt à la Cour, qu'il prendroit ſon tems pour aſſurer le Roi que l'Evêque de Tours (c'étoit toujours Grégoire l'Ecrivain de l'Hiſtoire de France) avoit des intelligences avec le Roi d'Auſtraſie, & penſoit à lui livrer la Ville de Tours ; & de plus, qu'il s'étoit vanté de ſavoir de bonne part que Bertrand Evêque de Bourdeaux avoit un commerce criminel avec la Reine.

Cap. 49. Pour donner plus de couleur au prémier article de l'accuſation, ils s'aviſérent d'un artifice. Le Soudiacre Riculphe s'étoit jetté dans le parti du Gouverneur contre l'Evêque ; il fit ſemblant de revenir à lui après quelques mois, & l'Evêque eut la bonté de le recevoir : auſſi-tôt après ce fourbe lui faiſant une fauſſe confidence, lui dit qu'à la perſuaſion de Leudaſte il avoit imprudemment tenu certains diſcours qui ne manqueroient pas d'être rapportés au Roi, qu'il en appréhendoit de fâcheuſes ſuites, & qu'il le prioit de lui procurer par le crédit qu'il avoit auprès des Rois Childebert & Gontran, une retraite dans le Royaume d'un de ces deux Princes. Gregoire lui répondit qu'il ſe tirât comme il pourroit de cet embarras, qu'il ne feroit aucune démarche auprès du Roi d'Auſtraſie ni auprès du Roi de Bourgogne en ſa faveur, qu'il connoiſſoit l'eſprit ſoupçonneux du Roi, & que la moin-

moindre choſe de cette nature étant ſue à la Cour, ſuffiroit pour l'y rendre ſuſpect & criminel d'Etat. 577.

C'étoit en effet ce qu'avoit prétendu Riculphe, au cas que l'Evêque eût été aſſez imprudent pour donner dans le piège qu'il lui tendoit. Cependant ce calomniateur ſe trouva à la Cour en même tems que Leudaſte, qui ſans tarder alla accuſer l'Evêque au Roi, ajoutant au crime de trahiſon qu'il lui imputoit, que ce Prélat parloit de la Reine d'une manière inſolente & ſcandaleuſe, & publioit que l'Evêque de Bourdeaux étoit ſon amant. Soit que le Roi ſe trouvât alors de mauvaiſe humeur, ſoit que Leudaſte ſe fût exprimé ſur ce ſecond point d'une manière un peu trop crue, ou qu'en rapportant les paroles qu'il attribuoit à l'Evêque, il eût voulu lui-même augmenter le ſoupçon qu'elles pouvoient faire naitre dans l'eſprit du Roi, il en fut très mal reçu, traité d'inſolent, & envoyé ſur le champ en priſon. On arrêta auſſi en même tems le Soudiacre Riculphe, que l'on mit aux fers.

Toutefois le Roi jugea à propos d'approfondir l'affaire, & aiant fait mettre hors de priſon Leudaſte, on arrêta ſur ſa dépoſition l'Archidiacre de Tours nommé Platon, & un ami de l'Evêque nommé Gallien, en préſence deſquels, diſoit Leudaſte, l'Evêque avoit mal parlé de la Reine. On les envoya à cette Princeſſe, & après qu'ils eurent ſubi l'interrogatoire, on leur fit défenſe de s'éloigner de la Cour.

On crut ne devoir pas uſer de la même violence envers l'Evêque, pour ne pas cauſer de ſcandale. Mais ſous prétexte d'un bruit que l'on fit courir exprès, que le Roi de Bourgogne avoit quelque deſſein ſur la Ville de Tours, on y envoya des Troupes ſous le commandement d'un Duc nommé Bérulfe, & l'on mit des Corps de gardes aux portes. C'étoit, diſoit-on, pour prévenir les mauvais deſſeins des ennemis du Roi ſur la Ville; mais c'étoit en effet pour em- Ibid.

pêcher que l'Evêque n'en sortît & ne s'échappât.
577. On eut la malice de lui faire conseiller par quelques faux amis de se retirer en Auvergne, avec ce qu'il pourroit emporter avec lui sans embarras; afin que cette fuite, où l'on s'assuroit bien de le surprendre, fût une preuve du crime qu'on lui imputoit. Apparemment il s'en défia, ou du moins, sûr de son innocence, il ne suivit pas ce conseil.

Ibid. La Cour étoit alors à Soissons. Le Roi y manda les Evêques de son Royaume, & Grégoire de Tours eut aussi ordre de s'y rendre. Il proteste avoir été témoin lui-même d'un miracle qui se fit à cette occasion. Un Artisan nommé Modeste aiant rencontré le Soudiacre Riculphe qu'on avoit mis en liberté, lui dit ces paroles avec zèle & indignation : „ Vous êtes un mal-„ heureux de vous faire ainsi l'accusateur de vo-„ tre Evêque : vous devriez enfin vous taire, „ ou plutôt vous aller jetter à ses piés pour lui „ demander pardon. " Sur le champ Riculphe appelle des témoins, crie que cet homme est envoyé pour le corrompre & l'empêcher de parler, que c'est un ennemi de la Reine, & qui s'oppose à la justification de son innocence. Peu de tems après l'Artisan fut arrêté, on lui donna la question, & on le mit en prison. Comme il y étoit, la nuit entre deux Gardes qui dormoient, il s'adressa à Dieu en lui représentant son innocence, implora le secours de St. Martin & de St. Médard, & tout d'un coup ses chaines tombérent, la porte de la prison s'ouvrit; & nous fumes bien surpris, ajoute Grégoire de Tours, de le voir arriver dans l'Eglise de St. Médard, où nous faisions cette nuit-là une veille.

Ibid. Les Evêques étant pour la plupart arrivés à Solssons, le Roi leur dit qu'il vouloit que le Concile se tînt à Brenne: c'étoit, comme j'ai dit, une Maison Royale sur la petite rivière de Vesle à quelques lieues de Reims. Si-tôt que le Roi y fut arrivé, on s'assembla. L'Evêque de Bourdeaux

deaux accuſa en plein Concile celui de Tours d'avoir chargé la Reine & lui d'un crime auſſi faux qu'il étoit énorme, & il en demanda juſtice. Grégoire de Tours nia le fait, & proteſta que jamais telle calomnie ne lui étoit échappée. 577.

Le Roi voyant la fermeté avec laquelle il ſe défendoit, & étant d'ailleurs bien prévenu en faveur de ſa probité, dit en peu de mots au Concile: „ Le crime qu'on reproche à la Reine re„ tombe ſur moi, & ne peut être véritable ſans „ me couvrir de confuſion: cependant je vous „ laiſſe libres, ou de faire parler les témoins que „ nous avons ici & d'écouter leurs dépoſitions „ contre l'Evêque de Tours, ou de vous en „ rapporter à ſon ſerment. " Tout le monde fut ſurpris de la modération du Roi en une telle occaſion; on la loua hautement, & le Concile l'en remercia. Dès ce moment l'affaire commença à prendre un bon tour pour l'Evêque; on alla aux avis, qui furent que l'Evêque de Tours diroit trois Meſſes à trois différens Autels, & qu'après les avoir dites il feroit ſerment que jamais il n'avoit parlé de la Reine en mauvaiſe part ſur l'article dont il étoit queſtion. Grégoire de Tours acquieſça à ce jugement, & après l'avoir mis en exécution, il fut déclaré innocent. Pour l'autre point, qui regardoit l'intelligence avec le Roi d'Auſtraſie, Chilpéric ne voulut jamais le croire, & on n'en parla point dans le Concile. Les Evêques voyant leur confrère diſculpé, demandérent au Roi juſtice contre les accuſateurs.

Leudaſte s'étoit déja évadé. Le Soudiacre Riculphe fut condamné à la mort: Grégoire obtint du Roi qu'on n'exécuteroit pas cet Arrêt; mais il ne put empêcher qu'il ne fût mis à une horrible queſtion, où il découvrit enfin ce qu'on n'attendoit pas. Savoir, que toute cette intrigue avoit été tramée pour perdre la Reine, quoique l'accuſation eût été faite exprès directement con-

tre l'Evêque de Tours ; qu'on avoit compté que
577. cette accuſation jointe à la faveur dont la Reine honoroit l'Evêque de Bourdeaux, ſuffiroit pour donner au moins des inquiétudes & des ſoupçons au Roi; qu'on avoit eſpéré de la ruïner enſuite entièrement dans ſon eſprit, & de la faire chaſſer de la Cour; que la réſolution avoit été priſe d'aſſaſſiner le Roi & les Princes qu'il avoit eus de la Reine, pour élever le Prince Clovis ſur le Trône, ſous lequel Leudaſte eſpéroit avoir tout pouvoir & être fait Duc.

Frédegonde auroit eu beaucoup plus de joie de la découverte de cette conſpiration, ſi le Prince Clovis y avoit eu quelque part: mais il n'y eut aucune dépoſition contre lui. Il n'eut que le malheur de voir ſon élévation & ſes intérêts confondus par les Conjurés mêmes avec leurs propres avantages; malheur qui n'eſt pas un crime, mais qui en tient ſouvent lieu en ces ſortes de conjonctures, & qui fait toujours au moins une fâcheuſe impreſſion ſur l'eſprit des Princes. Frédegonde étoit bien réſolue de mettre cet accident à profit, quand l'occaſion s'en préſenteroit: mais Dieu ſembla au moins pour quelque tems vouloir confondre les pernicieux projets de cette ame noire, & la punir par les endroits qui lui étoient les plus ſenſibles, & qui l'engageoient à tant de crimes.

Chilpéric perd trois enfans qu'il avoit de Frédegonde.

Elle avoit de Chilpéric trois enfans vivans, le prémier nommé Clodobert âgé de treize à quatorze ans, un autre nommé Samſon qu'elle mit au monde dans le tems que Sigebert Roi d'Auſtraſie la tenoit aſſiégée dans Tournai avec Chilpéric, & le troiſième preſque au berceau nommé Dagobert. C'étoit pour l'élévation de ces trois enfans au préjudice de ceux du prémier lit, qu'elle n'épargnoit ni ſoins, ni crimes, ni vexations des peuples: mais par un juſte jugement de Dieu, ils lui furent tous trois enlevés preſque en même tems.

Jamais le Ciel n'avoit paru plus en colère contre

tre la France, que vers les années 579. & 580. Ce ne furent en divers endroits que tremblemens de terre, qu'inondations de rivières, qu'incendies, & autres ſemblables malheurs publics, qui furent ſuivis d'une diſſenterie très contagieuſe, accompagnée d'accidens qui mettoient la Médecine à bout. Vers 579. & 580.

Chilpéric en fut attaqué, il en réchappa; mais les trois jeunes Princes en moururent. Lorſque Frédegonde en vit un mort, & les deux autres à l'extrémité, elle reconnut la main de Dieu qui la frappoit. Elle alla trouver le Roi ſon mari, & pénétrée de douleur & de componction, elle lui parla de la ſorte:

„ Il y a déja longtems que nous abuſons de „ la bonté & de la patience de Dieu; depuis „ quelque tems il nous châtie, & nous n'en de- „ venons pas meilleurs; nous ſommes ſur le „ point de perdre nos autres enfans; ce ſont les „ larmes des pauvres, les ſoupirs des veuves & „ des orphelins que nous avons opprimés, qui „ attirent ſur nous ces fleaux. Nous regorgeons „ de richeſſes, nos coffres ſont pleins d'or, d'argent, de pierreries; à quoi tout cela nous „ ſert-il, ſi le Ciel nous enlève ce que nous a- „ vons de plus précieux? Tâchons de fléchir la „ colère de Dieu par quelque moyen: le meilleur & qui dépend entièrement de nous, eſt le „ ſoulagement des peuples. Contentons-nous „ de ce qui ſuffiſoit au feu Roi Clotaire. A quoi „ bon tous ces impôts & toutes ces nouvelles „ charges qui accablent nos Sujets? Je vous „ prie, déchirons tous ces nouveaux Edits, & „ qu'il n'en ſoit plus parlé. " Gregor. Tur. l. 5. c. 35.

Chilpéric, qui prenoit toutes les impreſſions que cette femme impérieuſe entreprenoit de lui donner, fut touché de ces paroles, & ſe faiſant apporter pluſieurs Regiſtres qui contenoient les revenus de ſon Epargne, il en fit jetter une grande partie au feu, & envoya par toutes les Provinces ordre à ſes Officiers de ne plus lever

ni établir de nouveaux impôts, fit de grandes largeſſes aux Egliſes & aux Pauvres; mais cela n'empêcha pas que les deux petits Princes ne mouruſſent. Vers 579. & 580.

Dagobert le cadet fut tranſporté de Brenne, où il avoit été malade, à Paris & enterré dans l'Egliſe de St. Denys. Clodobert, qui étoit malade à Soiſſons, expira dans l'Egliſe de St. Médard auprès du ſépulcre du Saint, où on l'avoit porté dans l'eſpérance d'obtenir ſa guériſon. Il fut enterré dans l'Egliſe des ſaints Creſpin & Creſpinien. Fortunat Evêque de Poitiers leur fit à chacun une Epitaphe, que nous avons encore parmi ſes autres Poëſies. L. 9. Carm. 4. & 5.

Mais Frédegonde, ſemblable à Pharaon qui ne reconnoiſſoit Dieu que dans les ſeuls momens où il reſſentoit la peſanteur de ſon bras, ne fut pas longtems dans ces ſentimens de pénitence, que le danger de ſes enfans lui avoit inſpirés: ſa fureur ſe ralluma contre le Prince Clovis, & enragée de ce que la maladie populaire qui avoit enlevé ſes fils, l'avoit épargné à Brenne, où elle l'avoit fait venir exprès pour lui faire prendre le mal, elle réſolut de nouveau ſa perte, & elle en vint à bout. Gregor. Turon. l. 4. c. 40.

Il y eut de la faute & de l'indiſcrétion du côté de ce Prince. Il n'avoit jamais ignoré les mauvaiſes intentions de Frédegonde, & le deſſein qu'elle avoit toujours eu d'élever ſes enfans ſur le Trône à l'excluſion de ceux du prémier lit dont il étoit. Cette injure ne pouvoit pas manquer de lui être infiniment ſenſible, & il étoit difficile de contenir des reſſentimens qui paroiſſoient ſi juſtes: mais la prudence & la politique demandoient qu'il les modérât. Il ne put gagner ſur lui de ſe faire violence. Se voyant ſi près du Trône, il prit des manières conformes à ſa future grandeur, & commença à parler en maitre, & à ne plus trop ſe ménager avec ceux qui lui déplaiſoient. Etant à Chelles où le Roi l'avoit fait venir de Brenne, il lui échappa quelques

ques paroles qui marquoient du reſſentiment, & le deſſein où il étoit de ſe venger un jour de ceux qui en avoient juſqu'alors mal uſé à ſon égard; mais ſur-tout il parla de la Reine en quelques occaſions, d'une manière à faire connoître qu'il la comptoit au nombre de ſes ennemis. Vers 579. & 580.

Elle avoit des eſpions par-tout, & elle n'avoit garde de manquer d'en avoir parmi les confidens de Clovis, qui lui rapportoient tout ce qu'il diſoit d'elle; & elle ne l'apprenoit qu'avec beaucoup de crainte & d'inquiétude.

Clovis ſon fils eſt accuſé de les avoir fait empoiſonner.

Comme elle étoit dans cette agitation d'eſprit, une de ces peſtes du genre-humain, dont la Cour ne manque jamais, vint lui faire contre le Prince la plus horrible calomnie qui pût être inventée; mais qui fut pourtant écoutée, parce qu'elle donnoit occaſion à Frédegonde d'aſſouvir ſa vengeance & ſa fureur. Ce calomniateur, que l'Hiſtoire ne nomme point, l'aſſura que ſes trois fils qu'elle avoit perdus en ſi peu de jours avoient été empoiſonnés par l'ordre de Clovis; que ce Prince étant devenu amoureux d'une des filles du Palais, & cette fille aiant répondu à ſon inclination, ils avoient concerté ce crime l'un avec l'autre, & que c'étoit la mère de la fille qui l'avoit exécuté.

Il eſt arrêté & enſuite poignardé.

Sur une ſi étrange accuſation Frédegonde toute furieuſe envoie enlever cette fille, la fait maltraiter cruellement, & lui fait couper les cheveux qu'on alla attacher par ſon ordre à la porte de l'appartement de Clovis. Elle fait auſſi ſaiſir la mère, & l'aiant ſur le champ fait mettre à la queſtion, elle l'obligea par la force des tourmens à confeſſer un crime qu'elle n'avoit point commis. Enſuite aiant préſenté cette dépoſition au Roi comme il revenoit de la chaſſe, & y aiant joint beaucoup d'autres accuſations, le Prince fut arrêté, & trois jours après tranſporté par l'ordre de Frédegonde au-delà de la Marne au Château de Noiſy, où il fut poignardé. On fit accroire au Roi qu'il s'étoit donné la mort lui-

lui-même, & qu'on avoit trouvé le poignard auprès de lui.

Vers 579. & 580.

Frédegonde fait mourir la Reine Audouère mère de Clovis.

Ce Roi comme enſorcelé par ſa femme, qui ne laiſſoit approcher de lui que des gens qu'elle avoit corrompus, & qui lui étoient tout dévoués, donnoit aveuglément dans tous ces pièges groſſiers, & ne témoigna pas la moindre douleur de la mort de ſon fils. Tous les domeſtiques du Prince furent écartés, & ſon Intendant n'évita le ſupplice qu'à la prière des Evêques qui demandérent ſa grace. Mais Frédegonde n'en demeura pas là: elle accuſa comme complice de ce prétendu crime, la Reine Audouère mère de Clovis, qui s'étoit retirée dans un Monaſtère du Maine, mais qu'elle regardoit toujours comme ſa rivale; & on l'y fit mourir par ſes ordres. Une jeune Princeſſe ſœur de Clovis fut confinée dans un Monaſtère. Enfin cette ſanglante tragédie finit par le ſupplice public de cette malheureuſe femme, qu'on avoit accuſée d'avoir empoiſonné les trois jeunes Princes, & qui avoit à la queſtion accuſé le Prince Clovis: elle fut brûlée toute vive, proteſtant de ſon innocence auſſi-bien que de celle du Prince, & demandant pardon au public de la foibleſſe qu'elle avoit eue d'avouer dans les tourmens, un crime que ni elle ni le Prince n'avoient point commis.

C'eſt ainſi que Chilpéric devenoit lui-même ſon propre bourreau en exterminant toute ſa famille, & qu'il ſembloit par de nouveaux crimes vouloir venger le Ciel de tant d'autres, que Frédegonde lui avoit fait commettre dans toute la ſuite de ſon règne.

Vers l'an 581.

Cette mort du Prince Clovis n'arriva que vers l'an 581, environ trois ans après celle de Mérovée. Il faut maintenant que je touche les autres choſes importantes qui ſe paſſérent en divers endroits de la France pendant cette déſolation de la Maiſon Royale, où l'on vit dans cet eſpace de tems cinq Princes périr malheureuſement,

ment, ou par la fureur, ou en punition de la fureur de Frédegonde.

Vers l'an 581.

Le Conſeil, qui gouvernoit l'Auſtraſie ſous l'autorité & au nom de Childebert, ſongea toujours à appuyer la puiſſance de ce jeune Prince, de celle d'un de ſes deux oncles, contre les entrepriſes de l'autre; & eux de leur côté étoient ravis de l'avoir dans leur parti, quoique par des vues différentes. Gontran Roi de Bourgogne voulut l'avoir dans le ſien, pour entretenir la paix & mettre des bornes aux deſſeins ambitieux de ſon frère. Au contraire Chilpéric ne tâchoit de s'attacher les Auſtraſiens, qu'afin de faire la guerre à Gontran avec plus d'avantage.

577. Cap. 18.

Si-tôt que Gontran ſe vit ſans héritiers, ce qui arriva par la mort de ſes deux fils vers l'an 577, il écrivit à ſon neveu pour lui propoſer une entrevue, & pour faire entre eux une alliance ſincère & durable. Ils ſe rencontrérent à Pontpierre, aujourd'hui petit Village ſur la Meuſe entre la Mothe & Neuchâteau. Gontran embraſſant Childebert & le ſerrant tendrement, lui dit ces paroles: „ Dieu pour punir mes péchés m'a „ enlevé mes fils; mais je veux que deſormais „ vous teniez leur place ". Et auſſi-tôt il le fit aſſeoir dans la chaiſe où il étoit aſſis lui-même, lorſque Childebert étoit entré. „ Mon Royaume, continua-t-il, eſt à vous; il faut que „ mes intérêts ſoient les vôtres, qu'un même „ bouclier nous couvre, & que les mêmes armes „ nous défendent: ſi par hazard Dieu me donne encore des enfans, je ne vous en aimerai „ pas moins, & je vous regarderai toujours comme un d'eux, afin qu'il y ait entre vous & moi „ & nos deux familles une concorde éternelle. „ Je prends Dieu à témoin de ce que je vous „ promets maintenant. "

Childebert, qui n'avoit alors au plus que ſept à huit ans, répondit à cette tendreſſe par toutes les marques de reconnoiſſance dont il étoit capable, & ſes Miniſtres promirent pour lui

au Roi de Bourgogne de ne manquer à rien de
577. leur côté, pour entretenir une parfaite correſpondance entre les deux Royaumes. Les deux Rois ſe firent l'un à l'autre de magnifiques préſens, & après avoir mangé enſemble ſe ſéparérent.

Ibid. c. 25. Les Auſtraſiens ainſi unis avec le Roi de Bourgogne, crurent qu'ils étoient en état de ſe faire craindre de Chilpéric, qui venoit tout récemment de s'emparer de Poitiers. Ils lui envoyérent un Ambaſſadeur de la part de leur Prince pour le ſommer de rendre ce qu'il avoit uſurpé du Royaume d'Auſtraſie, avec ordre, en cas de refus, de lui déclarer la guerre. Chilpéric reçut cette Ambaſſade, & la menace de l'Ambaſſadeur, avec beaucoup de fierté & de mépris : néanmoins on ne paſſa pas outre.

Chilpéric ne rendit point Poitiers, & on ne lui fit point la guerre : apparemment le Roi de Bourgogne toujours porté à la paix ne voulut point s'engager dans cette affaire, & les Auſtraſiens n'oſérent ſeuls attaquer Chilpéric.

Mais ce n'eſt pas conjecturer vainement, ce me ſemble, que de dire que ce fut à leur ſollicitation qu'un nouvel ennemi ſe déclara en ce tems-là contre Chilpéric du côté du Poitou. Ce fut le Comte de Bretagne, qui, quoique d'une puiſſance bien inférieure à la ſienne, ne laiſſa pas de lui donner beaucoup d'inquiétude. Les
Cap. 16. Bretons avoient eu auſſi leurs guerres civiles, cauſées par le partage de la domination. Deux Princes, l'un nommé Maclou * & l'autre Bodic,
* Macliavus. portant l'un & l'autre la qualité de Comte de Bretagne, avoient gouverné ce pays en paix pendant quelques années chacun dans leur canton, & avoient fait ſerment l'un à l'autre, que celui des deux qui ſurvivroit, auroit pour les enfans de l'autre des ſentimens & une conduite de pére. Bodic étoit mort le prémier & avoit laiſſé
Gregor. Turon. l. 5. c. 16. un fils nommé Théodoric, dont le Comte Maclou, malgré ſon ſerment, envahit la Principauté.

té Ce jeune Prince, après avoir erré & demeuré caché quelque tems, parut tout d'un coup à la tête de quelques Troupes Bretonnes, ſurprit ſon ennemi, le tua avec un de ſes fils, & reprit ce qui lui avoit été enlevé. Un autre fils du Comte Maclou, nommé Waroc ou Guereth, ſe mit en poſſeſſion de l'Etat que ſon père avoit poſſédé légitimement, ſans entreprendre de diſputer le reſte qui ne lui appartenoit pas. Il avoit Vannes dans ſon partage, & apparemment tout le reſte de la côte Méridionale de Bretagne en tirant vers l'Occident. 577. Cap. 17.

Le Comte de Bretagne refuſe de rendre hommage à Chilpéric.

L'hommage qu'il étoit obligé de rendre au Roi de France, au moins pour une partie de ſes terres, le chagrinoit. Il refuſa de s'y ſoumettre, & ne ſe mit pas en peine de payer le tribut qu'il devoit pour la Ville de Vannes; ſe ſervant de l'occaſion des troubles domeſtiques de la famille Royale & de la deſunion des Princes François, pour s'affranchir de cette ſujétion.

Chilpéric, pour le mettre à la raiſon, envoya ordre auſſi-tôt à toutes ſes Provinces frontières de Bretagne, à la Touraine, à l'Anjou, au Maine, au territoire de Baieux, de faire entrer leurs Troupes ſur les terres du Comte de Bretagne. Cet ordre & quelques autres ſemblables qu'on a déja pu remarquer dans la ſuite de cette Hiſtoire, nous montrent que les Armées de France étoient alors compoſées de divers Corps de Troupes que fourniſſoit chaque Province, à peu près comme nous voyons aujourd'hui les Armées de l'Empire compoſées des Troupes des Cercles qui fourniſſent chacun leur contingent: le choix du Général dépendoit du Roi, qui leur en envoyoit un ou pluſieurs, ſelon qu'il le jugeoit à propos.

Les François entrent en Bretagne & y font bâtir.

Les François étant entrés en Bretagne y trouvérent le Comte Waroc campé ſur la rivière de Vilaine, & ſe poſtérent vis-à-vis de lui à l'autre bord. Le Comte alant reconnu le camp des François, comme il ſavoit parfaitement le pays,

prit la nuit une partie de ſon Armée, & aiant
578. paſſé à un gué de la rivière, vint donner bruſ-
Cap. 27. quement ſur le quartier des Troupes de Baieux, l'enleva, & fit un très grand carnage ſur-tout des Saxons * de Baieux ; c'eſt ainſi que notre ancien Hiſtorien les appelle : c'étoient des deſcendans de ces Saxons qui ſous l'empire d'Honorius, de Valentinien & des derniers Empereurs d'Occident, faiſoient continuellement des deſcentes dans les pays maritimes des Gaules, entroient quelquefois fort avant dans les terres, & y laiſſoient des eſpèces de Colonies.

* Saxones Bajocaſſinos. Vide & l. 10. c. 9. Gregor. Turon.

Il y en avoit qui s'étoient établis dans le territoire de Nantes, & qui après avoir demeuré longtems dans les ſuperſtitions du Paganiſme, embraſſérent enfin la Religion Chrétienne par les ſoins de Félix Evêque de Nantes, peu de tems avant cette guerre de Bretagne. Et pour ce qui eſt de ces Saxons de Baieux dont il s'agit ici, nous voyons par les Capitulaires de Charles le Chauve petit-fils de Charlemagne, que plus de deux cens cinquante ans après le tems dont nous parlons, il y avoit encore un canton voiſin du Cotentin, du pays d'Avranches, & du territoire de Baieux, appellé Saxe, & qui eſt nommé en Latin *Ot lingua Saxonia.*

Fortunat. l. 3. Carm. 7.

Paix entre Chilpérie & le Comte de Bretagne.

Malgré cet avantage que le Comte de Bretagne avoit remporté ſur les François, il jugea à propos de demander la paix, qu'il conclut trois jours après avec les Généraux de l'Armée, à ces conditions : qu'il feroit ſerment au Roi de lui être fidèle, que pour plus grande aſſurance il donneroit ſon fils en ôtage, qu'il remettroit aux Troupes du Roi la Ville de Vannes, & que ſi le Roi vouloit bien lui en redonner le Gouvernement & la jouïſſance, il ne manqueroit jamais de lui payer tous les ans un tribut & les autres redevances qui y étoient attachées, ſans attendre qu'on le ſommât de le faire. Incontinent après qu'on eut ſigné ce Traité de part & d'autre, les Troupes Françoiſes ſortirent de Bretagne.

Le

Le Roi, dans le ban qu'il avoit fait publier en Touraine & ſur les autres frontières de Bretagne, y avoit compris les pauvres & les jeunes Clercs des Egliſes, même de celle de Tours, qui étoient en âge de porter les armes. Cet ordre étoit contre leurs privilèges auſſi-bien que contre la coutume, & ils n'avoient pas obéi. Ce Roi, qui n'admettoit point de raiſon contre ſes ordres, leur fit payer l'amende * à laquelle on condamnoit ceux qui manquoient de marcher en ces ſortes d'occaſions, ainſi qu'on le voit dans les Capitulaires de Charlemagne † & dans ceux de Charles le Chauve. c

578.

† L. 6. cap. 96. titul. 29. c. 4.

Chilpéric charge ſes peuples d'impôts.

Mais les impôts extraordinaires dont Chilpéric chargea ſes peuples l'année d'après, cauſérent beaucoup plus de deſordres. Il parurent ſi exceſſifs, que pluſieurs habitans des Villes & de la Campagne déſertérent, & aimérent mieux quitter le Royaume en abandonnant leurs biens, que de ſe voir ſans ceſſe expoſés aux vexations de ceux qui étoient prépoſés pour lever ces eſpèces de tailles que l'on avoit miſes ſur toutes les terres. Une de ces charges entre autres étoit de payer par chaque arpent de vignes une certaine quantité de vin ; on payoit auſſi tant pour chaque eſclave qu'on avoit à ſon ſervice : rien n'étoit franc & exempt de tribut. Ce n'eſt pas que ces tributs fuſſent tous injuſtement impoſés ; car les revenus de nos Rois de ces tems-là, & encore longtems après, conſiſtoient pour la plupart en denrées, & ſe levoient à peu près comme on lève au-

579. Gregor. Turon. l. 5. c. 29.

* Le mot de *bannus* ſignifioit les ordres du Roi, par lequel il étoit commandé de prendre les armes pour aller à l'Armée, ou pour venir aux Aſſemblées que le Roi convoquoit pour les affaires publiques. Grégoire de Tours le prend en cet endroit pour l'amende qu'on étoit obligé de payer, quand on n'obéiſſoit pas à ces ſortes de bans. *De pauperibus juſſit bannos exigi.* Ce mot eſt ſouvent pris en ce ſens dans les Capitulaires.

aujourd'hui les dixmes : mais c'eſt que Chilpéric
579. les avoit exceſſivement augmentés.

Il ſe fit à cette occaſion une grande ſédition à Limoge, où celui qui étoit chargé de lever ces tributs eût perdu la vie ſans l'autorité de l'Evêque Ferréol, qui le tira des mains des révoltés. Le peuple pilla les Douanes, les Livres de comptes ; & les Edits furent jettés au feu. L'inſolence des révoltés alla juſqu'aux plus grands excès. Tout aboutit à attirer dans le pays des Troupes, qui y vécurent à diſcrétion. Pluſieurs furent punis du dernier ſupplice. Quelques Abbés & quelques Prêtres qu'on avoit accuſés d'avoir beaucoup contribué à ces troubles, furent fort maltraités ; & enfin on redoubla les impôts ſous le nom d'amende en punition de la révolte.

Le Comte de Bretagne profitant de ces troubles n'eut pas plutôt vu les Troupes Françoiſes hors de ſes Etats, & remis les ſiennes dans Vannes, qu'il fit naitre des difficultés ſur le Traité.
Cap. 27. Il envoya l'Evêque de cette Ville nommé Eone à la Cour de France, pour prier le Roi d'adoucir quelques-unes des conditions. Ce procédé irrita ce Prince de telle manière, qu'après avoir fort mal reçu l'Evêque, il l'envoya en exil.

La guerre recommence. Le Comte de Bretagne pour ſe venger du traitement que l'on faiſoit à ſon Envoyé, entra à main armée dans le pays de Rennes, y mit tout à feu & à ſang, fit quantité de priſonniers, & porta le ravage juſques bien au-delà de Rennes.
Cap 30. Le Roi un peu revenu de ſa colère rappella l'Evêque du lieu où il l'avoit relégué, lui aſſigna pour ſa demeure la Ville d'Angers où il le faiſoit défrayer ; mais avec défenſe de retourner à ſon Evêché, qui ne perdoit rien à l'abſence d'un Paſteur auſſi ſcandaleux que l'étoit celui-là par ſon extrême intempérance. Cependant le Roi aiant appaiſé les troubles du Limoſin, fit rentrer des Troupes en Bretagne, où elles firent ce que le Comte avoit fait ſur les terres de France.

C'étoit à qui feroit le plus de mal des deux côtés.

tés. Les Bretons recommencérent leurs ravages du côté de Rennes, & en firent encore de plus grands dans le territoire de Nantes. En-vain l'Evêque de cette Ville fit repréſenter au Comte de Bretagne, que cette manière de faire la guerre étoit contraire à toutes les loix du Chriſtianiſme, & indigne d'un Prince Chrétien. On fit ſemblant d'écouter ſes remontrances, mais on ne laiſſa pas de continuer comme auparavant. L'Hiſtoire ne nous dit point quand ni comment ce différend fut terminé. Si les Miniſtres du Roi d'Auſtraſie l'avoient fait naître, comme j'ai dit qu'on pouvoit aſſez probablement le conjecturer, peut-être s'appliquérent-ils auſſi à le finir par une nouvelle raiſon d'Etat que je vais dire. 579.

L'alliance étroite qu'ils avoient faite avec le Roi de Bourgogne, ne leur produiſoit aucun avantage. Chilpéric demeuroit toujours maître de Poitiers. L'eſpérance de la ſucceſſion au Royaume de Bourgogne étoit à la vérité un grand intérêt pour le jeune Roi; mais outre que c'étoit un bien encore fort éloigné, & que Chilpéric, au cas qu'il ſurvécût à Gontran, ne manqueroit pas de le lui diſputer, cette raiſon n'étoit plus pour lui un motif de préférer l'alliance de Gontran à celle de Chilpéric: parce que celui-ci aiant auſſi perdu tous ſes fils, il étoit en état auſſi-bien que Gontran d'adopter Childebert & de lui aſſurer ſa ſucceſſion. Enfin une injure qu'il prétendoit avoir reçue de Gontran, lui ſervit au moins d'un prétexte fort ſpécieux pour rompre avec lui, & ſe réunir avec Chilpéric.

J'ai déja remarqué qu'après la mort de Caribert Roi de Paris, ſes trois frères avoient partagé ſon Etat entre eux d'une manière à produire tous les jours des ſujets de guerre, y aiant pluſieurs Villes dont un tenoit la moitié & un autre l'autre moitié; ainſi Marſeille étoit en partie du Domaine de Gontran, & en partie du Domaine de Sigebert père de Childebert. Après la mort funeſte de ce Prince, Gontran avoit demandé L. 6. c. 12.

579. mandé à ſon neveu qu'il lui cédât la partie de cette Ville, qui étoit du Royaume d'Auſtraſie. Le Conſeil du jeune Roi appréhendant d'irriter Gontran dans un tems où à peine on pouvoit réſiſter aux forces de Chilpéric, crut qu'il falloit s'accommoder aux conjonctures, & ne pas refuſer à Gontran ce qu'il pouvoit enlever impunément de force. C'eſt ſur cela que le Roi d'Auſtraſie fit une querelle à ſon oncle le Roi de Bourgogne, prétendant ſe relever de cette tranſaction, & ſur quoi il rompit avec lui pour ſe réunir avec Chilpéric.

Chilpéric étoit alors celui des trois Rois François qui étoit le plus redouté; c'étoit auſſi le plus conſidéré par les Princes étrangers. Il avoit chez eux avec raiſon la réputation de vaillant & de guerrier. Il étoit magnifique juſqu'à faire des Cirques à Paris & à Soiſſons, pour donner des ſpectacles aux peuples à la manière des Romains; il entretenoit grande correſpondance par ſes Ambaſſadeurs avec Leuvigilde Roi d'Eſpagne, & avec Tibère Empereur de Conſtantinople qui avoit ſuccédé à Juſtin II. Grégoire de Tours raconte que dans le tems dont je parle, il ſe trouva à la Cour qui étoit à Nogent, Bourg appellé aujourd'hui ſaint Clou, lorſque les Ambaſſadeurs que Chilpéric avoit envoyés trois ans auparavant à Conſtantinople, y arrivérent en fort mauvais équipage. Comme ils n'avoient oſé prendre terre à Marſeille, à cauſe de la meſintelligence qui étoit entre leur Maitre & le Roi de Bourgogne à qui elle appartenoit, ils avoient été obligés de gagner le port d'Agde qui étoit du domaine des Viſigots d'Eſpagne. Dans ce trajet le vent aiant pouſſé leur vaiſſeau contre les terres, il s'y étoit briſé; une partie de l'équipage y avoit péri, & les Ambaſſadeurs avoient eu beaucoup de peine à ſe ſauver avec ce qu'ils avoient apporté de plus précieux de la part de l'Empereur pour le Roi. Il y avoit entre autres choſes pluſieurs Médailles d'or peſant chacune une livre, où l'on voyoit

L. 5. c. 18.

581. Gregor. L. 6. c. 2.

voyoit d'un côté la tête de l'Empereur avec cette Légende, TIBERIUS CONSTANTINUS PERPETUUS AUGUSTUS : & au revers étoit repréſenté un char de triomphe tiré par quatre chevaux, avec cette inſcription, GLORIA ROMANORUM. Le Roi montra auſſi à l'Evêque de Tours un grand baſſin d'or maſſif enrichi de pierreries, & qui peſoit cinquante livres. C'étoit une pièce qu'il avoit fait faire exprès, voulant, diſoit-il, faire voir aux Etrangers que les François ne cédoient ni en richeſſes, ni en magnificence, même aux Empereurs. 581.

Ce fut donc en ce tems-là que les Ambaſſadeurs du Roi d'Auſtraſie arrivérent à Nogent * pour la négociation dont j'ai parlé. Gilles Evêque de Reims étoit le Chef de l'Ambaſſade, & avoit avec lui les Seigneurs les plus conſidérables du Royaume d'Auſtraſie : car c'étoit la coutume en ce tems-là, & cette coutume dura très longtems en France, d'envoyer enſemble pluſieurs Ambaſſadeurs qui compoſoient comme une eſpèce de Conſeil. La propoſition qu'ils firent à Chilpéric de ſe déclarer contre le Roi de Bourgogne, & de l'obliger à reſtituer la moitié de Marſeille au Roi d'Auſtraſie, fut très favorablement écoutée : mais il éluda celle qu'ils lui firent auſſi de rendre la Ville de Poitiers, en leur diſant qu'il regardoit le Roi d'Auſtraſie comme ſon fils & ſon héritier, & que lui le devoit réciproquement regarder comme ſon père ; que Poitiers lui reviendroit tôt ou tard, & que ſans ſe faire de procès l'un à l'autre, il falloit laiſſer les choſes dans l'état où elles ſe trouvoient. Les Ambaſſadeurs ne firent plus d'inſtance ſur ce point-là, ſignérent le Traité d'alliance, & s'en retournérent comblés d'honneurs & de préſens. Auſſi-tôt après Chilpéric fit partir l'Evêque Leudeuvalde avec quelques autres Seigneurs, pour aller en Auſtraſie confirmer le Traité de Nogent † & en recevoir la ratification du jeune Prince.

Traité d'alliance entre Chilpéric & Childebert.

* Aujourd'hui ſaint Clou.

Cap. 4.

† Saint Clou. L. 6. c. 11.

Ce Traité ne fut pas plutôt conclu, que le Roi

Roi d'Auſtraſie envoya demander au Roi de
581. Bourgogne la partie de Marſeille qu'il prétendoit lui appartenir, le menaçant en cas de refus, d'attaquer pluſieurs autres Places qui le dédommageroient bien de la partie de celle qu'on lui retenoit.

Cependant on n'avoit point encore d'Armée ſur pié ni de part ni d'autre ; mais le Roi d'Auſtraſie commença les hoſtilités par la ſurpriſe de cette partie de Marſeille qui faiſoit le ſujet de la querelle, & dont un de ſes Capitaines nommé Gendulphe s'empara. Depuis ce tems-là, le Roi de Bourgogne & celui d'Auſtraſie ne gardérent plus de meſures enſemble, & commencérent à en uſer par-tout l'un avec l'autre comme ennemis.

Chilpéric n'avoit garde de manquer de profiter d'une ſi belle occaſion. Il fit marcher une Armée ſous la conduite du Général Didier, pour aller aſſiéger Périgueux, qu'il emporta auſſi-bien que la Ville d'Agen, après avoir défait le Duc Réginvalde, qui commandoit dans ces quartiers-là pour le Roi de Bourgogne ; les autres Places moins conſidérables ne tinrent point, & ſe rendirent au vainqueur.

Gregor. Tur. l. 6 c. 12.

Le Roi de Bourgogne voulut faire une diverſion du côté de Tours, & y fit marcher les Milices du Berri ; mais le Duc Bérulfe qui commandoit en Touraine pour Chilpéric, ſe poſta avec ce qu'il put ramaſſer de Troupes ſur la frontière de cette Province, & arrêta celles de Bourgogne, qui ne purent faire autre choſe que quelques ravages ſur cette frontière. De ſorte que tout réuſſiſſoit à Chilpéric. Seulement un de ſes Ducs fut défait par les Gaſcons, dont il avoit voulu empêcher les courſes en-deçà des Pyrénées. Cette défaite ſuppoſe que ce Prince avoit là encore quelque Territoire de ſon Domaine, nonobſtant la ceſſion qu'il avoit faite de Bourdeaux quelques années auparavant à la Reine d'Auſtraſie.

Guerre civile. Les affaires de Bourgogne prenoient un très mau-

mauvais tour, & si Childebert eût agi aussi vivement que Chilpéric, Gontran couroit risque de perdre son Etat : mais une espèce de guerre civile qui s'alluma dans le Royaume d'Austrasie, empêcha ce Prince d'être accablé par ses ennemis. 581. *dans le Royaume d'Austrasie.*

Lupus Duc de Champagne, c'est-à-dire, Gouverneur & Commandant les Armées dans la partie de Champagne, qui obéissoit au Roi d'Austrasie, étoit un homme fort considérable dans ce Royaume, où il avoit eu de grands emplois sous le feu Roi Sigebert : il avoit été son Ministre d'Etat, Général de ses Armées, Gouverneur de Marseille & de tout ce qui lui appartenoit dans la Gaule Narbonnoise. Après la mort de Sigebert il demeura fort attaché à la Reine Brunehaut, & peut-être par-là même devint-il odieux au Conseil qui avoit le Gouvernement de l'Etat : car ce Conseil tenoit toujours pour maxime de ne donner aucune part dans le Gouvernement à cette Princesse, dont ils redoutoient l'esprit hautain & impérieux. Fortunat. l. 7. c. 7. 8. 9.

L'Evêque de Reims dont j'ai parlé, un des plus puissans de ce Conseil, étoit l'ennemi déclaré de ce Seigneur, & n'oublia rien pour le perdre. Ce Duc recevoit mille desagrémens, on lui ôtoit peu à peu tous ses emplois, & enfin le Prélat entreprit de lui faire quitter son Gouvernement de Champagne. Jusques-là Lupus avoit cédé à la puissance de ses ennemis ; mais il ne put se résoudre à perdre ce qui lui restoit, & entreprit de s'y maintenir malgré la Cour. Sur cela on le fait déclarer ennemi de l'Etat, & on vint pour le forcer avec une Armée, qu'il attendit avec des forces très inégales. Gregor. Turon. l. 1. c. 4. & alibi. Gregor. Turon. l. 9. c. 14. l. 6. c. 4.

Ce fut alors que la Reine Brunehaut fit paroître d'une manière bien éclatante la considération & l'amitié qu'elle avoit pour lui, & en même tems une intrépidité au-dessus de son sexe. Elle prit un habit de guerre *, monta à cheval, vint à toutes jambes au champ de bataille, se mit entre

* virilliter se præcingens.

tre les deux Armées sur le point qu'elles étoient
581. d'en venir aux mains, & conjura les Chefs d'épargner le sang de tant de braves hommes, qu'ils alloient sacrifier par le desir d'en faire périr un seul. Un des Généraux de l'Armée de la Cour eut l'insolence de lui dire en l'abordant tout en
Ibid. colère: „ Princesse, retirez-vous, de quoi vous „ mêlez-vous? vous avez assez gouverné du tems „ du feu Roi votre mari, c'est maintenant le „ Roi votre fils qui règne; le soin du Royaume „ nous est confié & non pas à vous. Si vous ne „ vous retirez, je vais vous faire passer mes Es„ cadrons sur le corps. "

La Reine sans s'étonner de cette menace continua ses instances, & fit tant par sa fermeté, par son adresse & par le talent qu'elle avoit de persuader, qu'elle empêcha le combat, donna le tems au Duc Lupus de mettre sa femme en sureté dans la Ville de Laon, & l'obligea enfin à
L. 9. c. 14. céder pour un tems à sa mauvaise fortune. Il se retira dans le Royaume de Bourgogne, où Gontran, qui connoissoit son mérite & qui haïssoit fort l'Evêque de Reims, le traita avec beaucoup de bonté, tandis que ses ennemis profitoient de ses dépouilles. Ses biens furent confisqués au profit du Roi, disoit-on, mais en effet au profit de ceux qui l'en dépouilloient, & qui firent porL. 6. c. 22. ter dans leurs maisons tout ce qui se trouva chez lui d'argent & de meubles précieux.

Le Roi de Bourgogne fait sa paix avec Chilpéric.

Ces troubles domestiques du Royaume d'Austrasie, donnérent le tems au Roi de Bourgogne de se reconnoitre; & il se servit de cette conjoncture pour faire sa paix avec Chilpéric, en le laissant en possession de toutes les Villes qu'il avoit prises.

Chilpéric alla en personne voir ses nouvelles conquêtes, y mit des Gouverneurs, se fit instruire en détail des revenus que ces Villes avoient produits jusqu'alors au Roi de Bourgogne, & fit porter à son Epargne tout l'argent qui se trouva dans les coffres publics. Il échappoit

de

de tems en tems à ce Prince de certaines actions de bonté & d'humanité, qui font croire qu'il n'avoit pas le fond tout-à-fait mauvais, & qu'il auroit été beaucoup meilleur Prince, s'il n'avoit pas été mari de Frédegonde : en voici un exemple. 581.

Le Comte ou Gouverneur de Limoge intercepta une lettre de l'Evêque de Périgueux, où il parloit de Chilpéric d'une manière fort outrageante, & disoit entre autres choses, que depuis qu'il avoit changé de Maitre, il lui sembloit avoir passé du Paradis en Enfer. Cette Lettre aiant été envoyée au Roi, il fait venir l'Evêque, lui montre la lettre, & lui demande si elle est de lui. L'Evêque sans balancer le nie : on lui produit son Diacre qu'on avoit aussi arrêté, qui lui soutient qu'il la lui avoit dictée mot à mot. L'Evêque recuse le témoignage de son Diacre, comme d'un homme qui avoit depuis longtems, disoit-il, de mauvais desseins contre lui, & qui cherchoit toutes les occasions de lui faire perdre son Evêché. Le Diacre soutenant toujours son accusation, & embarrassant fort l'Evêque, le Roi les interrompit, & adressant la parole au Prélat : „ Pardonnez, lui dit-il, à votre Diacre. Je „ vous pardonne moi "; & après l'avoir traité en présence de sa Cour avec beaucoup d'honnêteté, il le renvoya à son Evêché.

Mais le zèle indiscret d'un Officier de guerre de Bourgogne brouilla de nouveau les deux Rois, qui furent sur le point d'en venir encore à une guerre ouverte. Ces deux Princes nonobstant la paix étoient dans une défiance mutuelle, comme deux ennemis particuliers, dont l'un en voudroit à la vie de l'autre. Ils prenoient à cause de cela de grandes précautions chacun de leur côté. Il y avoit des gardes sur tous les ponts des rivières & à tous les passages, où l'on examinoit avec soin tous ceux qui entroient d'un Royaume dans l'autre. Chilpéric en avoit fait mettre depuis peu auprès de Paris sur une rivière que

que notre ancien Hiſtorien appelle en Latin *Urbia*, & qu'un de nos plus habiles Critiques croit
581. fort vraiſemblablement être la petite rivière d'Orge qui paſſe par Savigni & par Juviſi, où, ſelon lui, ces Gardes étoient poſtés ſur le pont, *ad Pontem Urbienſem.* Le Domaine de Gontran s'étendoit juſqu'à Etampes, & ce fut apparemment de cette Ville, que cet Officier nommé Aſclépius vint pendant la nuit inſulter le Corps de Garde, qu'il tailla en pièces; après quoi il fit une courſe dans la campagne prochaine, & la pilla.

Cap. 19. Valeſius in notit. Gall.

582.

La nouvelle n'en fut pas plutôt portée à Chilpéric, qu'il dépêcha des Couriers à tous ſes Comtes & à tous ſes Ducs des frontières, pour leur donner ordre d'aſſembler inceſſamment leurs Troupes, afin d'entrer ſur les terres du Roi de Bourgogne; mais les plus modérés de ſon Conſeil lui repréſentérent les ſuites fâcheuſes d'une réſolution ſi bruſque, & lui conſeillérent de ſe faire honneur d'un peu de patience en cette occaſion; & avant que de porter les choſes à l'extrémité, de s'informer du Roi de Bourgogne ſon frère, ſi c'étoit par ſes ordres que cette inſulte s'étoit faite: Que s'il vouloit la ſoutenir & refuſoit de lui en faire ſatisfaction, alors ſa modération lui ſeroit auſſi glorieuſe, que la trahiſon des Bourguignons les rendroit odieux. Chilpéric ſuivit ce conſeil, & avant que d'en venir aux hoſtilités, il fit partir un Envoyé pour le Royaume de Bourgogne, chargé de demander ſatisfaction, ou de déclarer la guerre. Le Roi de Bourgogne répondit que la choſe s'étoit faite ſans ſes ordres & contre ſon intention, & qu'il offroit au Roi ſon frère toute la ſatisfaction qu'il pouvoit ſouhaiter. Chilpéric fut content de cette réponſe, & les peuples furent délivrés de la crainte d'une nouvelle guerre.

Il nait un fils à Chilpéric.

Mais ce qui acheva de combler de joie Chilpéric au milieu de ſes proſpérités, fut la naiſſance d'un fils qui lui fit oublier la perte de tous les autres.

Cap. 23.

autres. Il en fut ſi réjouï, qu'entre autres marques publiques qu'il donna de ſa joie, il fit ouvrir toutes les priſons, * donna la liberté à tous ceux qui y étoient renfermés, & remit toutes les dettes de ceux qui ſe trouvérent être encore ſes redevables pour les tributs ou impôts de cette année-là. Il ſe fit baptiſer à Paris, & tenir ſur les fonts par l'Evêque Ragnemode le jour de Pâques l'an 583. Il y fut nommé Théodoric ou Thierri : mais comme Chilpéric voulut être de la fête, & que d'ailleurs, ſelon le Traité fait pour le partage de la ſucceſſion du feu Roi Caribert, il n'étoit permis à aucun des Rois d'entrer dans Paris ſans le conſentement des deux autres, ſous peine de la malédiction de S. Polyeucte, de S. Martin & de S. Hilaire, & de perdre le droit ſur le partage qu'on avoit eu dans la ſucceſſion, cela lui cauſa quelque embarras. La ſupériorité qu'il avoit priſe ſur ſon frère le Roi de Bourgogne & ſur ſon neveu le Roi d'Auſtraſie, faiſoit qu'il n'appréhendoit rien de leur côté; mais il craignoit la malédiction des Saints qui avoient été choiſis comme garants du Traité. Il s'aviſa donc d'un expédient pour ſe délivrer de ce ſcrupule. Il entra dans Paris comme en proceſſion, faiſant porter devant lui les Reliques de quantité de Saints. Ce Prince, bizarre à ſon ordinaire dans ſa dévotion qu'il rapportoit toujours à ſes intérêts, ſe figuroit que l'interceſſion de ces Saints pourroit lui rendre propices les autres Saints qu'il offenſoit, ou du moins contrebalancer en ſa faveur leur crédit auprès de Dieu. 582. 583.

Cepen-

† Parmi les Formules de Marculphe, la trente-neuvième a pour titre : *Ut pro nativitate Regis ingenui relaxentur :* Que pour la naiſſance du Roi, c'eſt-à-dire du fils du Roi, on donnoit la liberté à trois eſclaves des deux ſexes des maiſons de campagne du Roi. Cela ſe voit encore par la cinquante deuxième du 2. Livre, & l'ordre étoit adreſſé aux Intendans des Maiſons Royales.

583. Cependant Diname, Gouverneur de Marſeille pour le Roi de Bourgogne, avoit toujours ſur le cœur l'affront qu'on lui avoit fait en ſurprenant ſa Place, & en l'obligeant à en céder la moitié aux Auſtraſiens : il épia longtems l'occaſion de s'en ſaiſir de nouveau, & enfin il en vint à bout.

Le Conſeil d'Auſtraſie en aiant reçu la nouvelle, ne manqua pas d'en donner avis à Chilpéric : & l'Evêque de Reims étant venu le trouver, l'engagea à recommencer la guerre contre le Roi de Bourgogne. Chilpéric n'étoit pas difficile à ébranler là-deſſus : mais ce qu'il y eut d'admirable en cette conférence, eſt que voulant fortifier lui-même les motifs que l'Evêque
Cap. 31. lui apportoit de faire la guerre à ſon frère, il lui dit : „ Vous oubliez la meilleure raiſon de „ toutes : c'eſt que ſi mon neveu le Roi d'Auſ„ traſie veut un peu examiner les circonſtances „ de la mort du feu Roi ſon père, & bien creu„ ſer cette affaire, il trouvera qu'elle a été l'ef„ fet des intrigues du Roi de Bourgogne. " C'étoit-là une de ces hardies calomnies de l'invention de Frédegonde, qui par la hardieſſe avec laquelle elle les diſoit & les faiſoit répandre parmi le peuple, ſe diſculpoit en partie des crimes qu'elle avoit le plus publiquement commis. Mais ſi l'Evêque de Reims fit ſemblant par complaiſance de croire celle-là, le public n'en fut pas la dupe, & il a toujours fait juſtice ſur ce point-là à Gontran & à Frédegonde.

Nouvelle Ligue entre Chilpéric & Childebert. Ibid. Cap. 31. La Ligue aiant donc été renouvellée, le Traité ſigné avec ſerment, & des ôtages donnés de part & d'autre, Chilpéric ſe mit auſſi-tôt en campagne avec ſon Armée, & marcha vers Paris, où il fit le dégât ſur les terres de Gontran. Le Duc Bérulfe aiant auſſi reçu les ordres de Chilpéric pour armer, conduiſit les Troupes de Touraine, du Poitou, de l'Anjou, & celles du Pays Nantois du côté du Berri. Deux autres de ſes Ducs ou Généraux, Didier & Bladaſte, s'approchérent par d'autres endroits de la même Province ; tandis

tandis que le Roi en perſonne aiant fait paſſer ſon Armée au travers de Paris, s'avança juſqu'à Melun, mettant tout à feu & à ſang. Il y fut joint par les Généraux Auſtraſiens; mais ils lui amenérent peu de Troupes, aiant laiſſé l'Armée avec le jeune Roi ſur les frontiéres d'Auſtraſie. 583.

Le Roi de Bourgogne de ſon côté aſſembloit deux Armées, l'une dans le Berri, & l'autre en Bourgogne. Les ennemis lui tenoient en échec deux Places conſidérables, Melun & Bourges. Il mit Bourges en état de faire une longue & vigoureuſe réſiſtance, il donna ordre à l'Armée de Berri forte de quinze mille hommes de marcher vers Melun, & lui-même prit la même route à la tête de celle de Bourgogne. Si-tôt que Chilpéric eut été informé de cette marche, il envoya ordre à tous ſes Généraux qui étoient reſtés ſur les frontiéres du Berri, d'entrer dans cette Province, & de mettre le ſiége devant Bourges, ce qu'ils exécutérent. Il envoya le Général Didier au-devant de l'Armée qui venoit du Berri: la rencontre ſe fit auprés de Melun, & le combat fut ſanglant: il y eut ſept mille hommes tués ſur la place de part & d'autre, ſans qu'aucun des deux partis s'avouât vaincu, & pût ſe dire pleinement victorieux. *Bataille de Melun.*

Le Roi de Bourgogne marcha contre Chilpéric, & s'étant campé fort près de lui, il fit attaquer ſon camp un ſoir fort tard, lui enleva quelques quartiers, & lui tua beaucoup de monde. Chilpéric étonné de ces mauvais ſuccès, & Gontran voulant toujours la paix, ils entrérent dès le ſendemain matin en négociation, convinrent d'une trêve, & de remettre leurs intérêts au jugement de quelques Seigneurs & de quelques Evêques qu'on choiſiroit dans les deux partis, pour terminer tous ces différends à l'amiable. *Trêve entre Chilpéric & Gontran.* Ibid.

Pendant que tout cela ſe paſſoit auprés de Melun, le jeune Roi d'Auſtraſie étoit dans ſon camp encore ſur ſes terres. Quand on y entendit les mauvaiſes nouvelles de la défaite des Troupes Ibid.

de Chilpéric, & du Traité de trève signé sans y
583. comprendre les Austrasiens, il s'y fit une sédition contre les Ministres, qui trahissoient, disoit-on, les intérêts du Roi, qui vendoient son Royaume, laissant Chilpéric en possession de Poitiers, pour satisfaire la haine qu'ils avoient contre le Roi de Bourgogne. Les Soldats s'animant ainsi les uns les autres coururent en armes à la tente du Roi pour y égorger les Ministres, qui furent obligés de se sauver. L'Evêque de Reims monta au plus vîte à cheval, & passa au travers de la grêle des pierres qu'on faisoit voler après lui, & les chevaux de ceux de ses gens qui le suivirent aiant crevé dans la route, il arriva seul à Reims tout effrayé & en très mauvais équipage.

Elle est suivie de la paix générale.

La trève étant signée entre les deux Rois, Chilpéric envoya ordre à ceux qui assiégeoient Bourges de lever le siège. Tout ce que produisit cette guerre fut la désolation entière de tout le pays où les Troupes passérent. Jamais il n'y eut plus de desordre & moins de discipline dans les Armées. On pilloit également amis & ennemis, maisons, granges, Eglises. Les Officiers aussi-bien que les Soldats enlevoient tout ce qui se trouvoit sous leur main : de sorte que Chilpéric, pour faire un exemple qui donnât de la terreur, tua de sa propre main le Comte ou Gouverneur de Rouen, qu'il surprit faisant de pareilles violences. Ce ravage fut suivi d'une telle mortalité sur les bêtes, qu'à peine voyoit-on en France dans l'espace de plusieurs lieues un cheval ou une vache. Enfin après tant de maux publics, la Paix générale se fit l'an 584. Le Roi de Bourgogne, nonobstant les avantages qu'il avoit remportés dans la dernière Campagne, céda de nouveau dans les formes au Roi d'Austrasie, la partie de Marseille qui avoit été cause de la guerre. Ainsi souvent les guerres produisent peu d'avantages aux Princes, & causent toujours bien du mal aux peuples.

584. Ibid.

Cap. 33.

En

En ce même tems-là le mariage de la Princeſſe Rigunthe fille de Chilpéric fut conclu avec le Prince Récarède fils cadet du Roi d'Eſpagne, après une longue négociation qui ſouffrit de grandes difficultés pour les raiſons que je vais dire. 584.

L'Eſpagne auſſi-bien que la France étoit alors agitée de guerres civiles, & le ſort de la famille de Leuvigilde qui y règnoit, avoit quelque choſe d'aſſez ſemblable à celui de la Maiſon Royale de France. Ce Roi, un des plus illuſtres que l'Eſpagne ait eu, avoit épouſé en ſecondes noces Goſvinde femme d'Athanagilde ſon prédéceſſeur; elle lui tint lieu d'une autre Frédegonde, & l'arma contre ſon propre fils juſqu'à le faire périr. Ce fils étoit le Prince Herménigilde qu'il avoit aſſocié à ſon Royaume auſſi-bien que ſon cadet le Prince Récarède, & lui avoit donné Séville, ou ſelon d'autres Mérida, pour y tenir ſa Cour ſéparée de la ſienne qu'il tenoit à Tolède. Herménigilde avoit épouſé la Princeſſe Ingonde nièce de Chilpéric, fille de Brunehaut & ſœur du jeune Roi d'Auſtraſie Childebert. Cette alliance, ſur laquelle Leuvigilde avoit beaucoup compté pour établir ſolidement ſa puiſſance & celle de ſa Maiſon dans toutes les Eſpagnes, fut ce qui lui donna le plus d'inquiétude depuis que ſon fils ſe fut brouillé avec lui : un faux zèle de Religion fut cauſe de cette rupture.

Goſvinde entêtée de l'Arianiſme n'oublia rien pour pervertir la Princeſſe Ingonde, & tandis qu'elle l'eut auprès d'elle, elle y employa toutes les careſſes poſſibles, & toute l'autorité que lui donnoit ſur elle la qualité d'aieule ; car Goſvinde étoit mère de Brunehaut : mais elle ne gagna rien. La Princeſſe refuſa toujours de renoncer à ſa Religion, & ſouffrit conſtamment les plus mauvais traitemens qui ſuccédérent aux amitiés & aux careſſes. Et c'eſt une choſe très remarquable, que dans le commencement de la Monarchie & du Chriſtianiſme des François, deux Princeſſes du Sang de France aiant été mariées à

584. deux Princes d'Eſpagne, & deux Princeſſes Eſpagnoles aiant été mariées à deux Rois François, les unes aient tenu une conduite ſi oppoſée à celle des autres en matière de Religion : car les deux Eſpagnoles Ariennes de Religion, ſavoir Brunehaut qui épouſa Sigebert Roi d'Auſtraſie, & ſa ſœur Galſuinde qui épouſa Chilpéric, ne furent pas plutôt en France, qu'elles ſe convertirent à la Religion Catholique de leur plein gré : & au contraire les deux Princeſſes Françoiſes, ſavoir Ingonde, dont je parle, qui avoit épouſé Herménigilde, & ſa tante Clotilde qui avoit épouſé Amalaric, tinrent toujours ferme dans leur foi, & ſouffrirent généreuſement une eſpèce de martyre par les mauvais traitemens qu'on leur fit, ſans pouvoir être ébranlées.

Ingonde fit plus encore, car elle convertit ſon mari Herménigilde, qui ſans rien ménager abjura hautement l'Arianiſme & ſe fit Catholique. Goſvinde ne manqua pas une ſi belle occaſion de le perdre, en irritant le Roi ſon père contre lui. Les ſuites de ces pernicieuſes intrigues furent funeſtes. Herménigilde s'engagea inſenſiblement à une révolte ouverte contre ſon père, & elle a été blâmée avec raiſon par Grégoire de Tours même. Pour la ſoutenir il eut recours aux Grecs qui poſſédoient encore quelque partie de l'Eſpagne, & puis à Ariamire Roi de Galice ; & celui-ci prit ſa défenſe ſi fort à cœur, qu'il envoya en France un Ambaſſadeur exprès au Roi de Bourgogne, pour le ſolliciter de protéger auſſi ce Prince de toutes ſes forces.

Leuvigilde, qui appréhendoit fort une telle Ligue, tâchoit par toutes ſortes de moyens d'entretenir Chilpéric dans ſon parti. C'étoit celui qu'il craignoit le plus, parce qu'il étoit plus guerrier que le Roi de Bourgogne, & que Childebert étoit encore tout jeune. Il lui envoya pluſieurs fois des Ambaſſadeurs ſur ce ſujet, & pour ſe
Cap. 43. l'attacher davantage, il lui demanda la Princeſſe Rigunthe ſa fille en mariage pour ſon ſecond fils le

le Prince Récarède. Chilpéric affecta de faire beaucoup de difficultés ſur cette propoſition, à cauſe de la manière dont ſa nièce Ingonde avoit été traitée par la Reine Goſvinde. Mais enfin il y conſentit, le mariage fut conclu; & dans cet intervalle Chilpéric ſe déclara ſi hautement pour le Roi d'Eſpagne, qu'il arrêta les Ambaſſadeurs du Roi de Galice, lorſqu'ils paſſoient ſur ſes terres pour aller de la part de leur Maitre trouver le Roi de Bourgogne, & rompit par-là toutes les meſures d'Herménigilde, qui ſuccomba & fut pris par ſon père & mis en priſon. 584.

Mais cette année-là même fut fatale à Chilpéric: il vit mourir ce fils dont j'ai parlé, & dont la naiſſance lui avoit cauſé tant de joie; la réunion ſubite du Roi d'Auſtraſie avec celui de Bourgogne, & la guerre qu'ils lui déclarérent de concert, le mirent dans le même danger où il avoit mis le Roi de Bourgogne l'année d'auparavant; il fut obligé à ſe tenir ſur la défenſive, à ſe retirer avec tous ſes tréſors à Cambrai; il ordonna à tous ſes Comtes & à tous ſes Ducs d'en faire autant chacun dans leurs Places; il ſe montra ſeulement de tems en tems à la tête d'une Armée, lui fit faire divers mouvemens ſans rien entreprendre, & ſe cantonna ſur ſes terres, lui qui juſqu'alors avoit preſque toujours été l'aſſaillant.

Enfin ces fâcheux revers furent comme les avant-coureurs de ſa mort funeſte. Il étoit venu à Chelles, Maiſon de plaiſance où il alloit ſouvent. Un ſoir au retour de la chaſſe comme il deſcendoit de cheval, s'appuyant de la main ſur l'épaule d'un de ſes Courtiſans, un aſſaſſin qui s'étoit mêlé dans la troupe, lui donna deux coups de poignard, l'un ſous une des aiſſelles, & l'autre dans le ventre, dont il expira ſur le champ, ſans qu'on pût arrêter ce ſcélérat, qui ſe ſauva à la faveur des ténèbres, & qui ſeul auroit pu, preſſé par la rigueur des tourmens, découvrir l'auteur de cet attentat. *Chilpéric eſt aſſaſſiné à Chelles.*

Grégoire de Tours ou ne le ſavoit pas, ou n'a

584. osé le dire dans son Histoire. On en chargea dans la suite la Reine d'Austrasie ; mais ce fut dans le tems de son malheur, où l'on entreprenoit de la rendre responsable de tout ce qui s'étoit fait de mal dans les trois Royaumes de France, & où on lui imposa alors plusieurs crimes, dont assurément elle étoit très innocente. Frédegaire qui écrivoit quelque tems après Grégoire de Tours, a suivi ce sentiment; il dit expressément que ce fut un nommé Faucon envoyé par Brunehaut, qui assassina Chilpéric. Il n'y avoit rien en cela qui fût trop contre la vraisemblance. Ce Roi passoit constamment pour avoir été l'auteur de la mort de sa femme la Reine Galsuinde, sœur de Brunehaut. Frédegonde femme de Chilpéric avoit fait assassiner le Roi d'Austrasie, mari de Brunehaut. Actuellement Chilpéric étoit en guerre avec Childebert, fils de cette Reine. Leur haine mutuelle étoit publique & paroissoit irréconciliable. Il n'en faut pas tant pour donner cours à un bruit de cette nature.

Gesta Regum Franc. c. 35.

L'Auteur du Livre intitulé *Les Faits des Rois de France*, attribue ce crime à Frédegonde même, & circonstancie ainsi ce fait. Le Roi, dit-il, étant à Chelles sur le point de monter à cheval pour aller à la chasse du côté de Paris, entra dans l'appartement de la Reine, où il la trouva se lavant le visage. Il lui donna par derrière en badinant, un petit coup d'une baguette qu'il avoit à la main. Elle, pensant que c'étoit un Seigneur de la Cour nommé Landri, qui depuis quelque tems étoit fort libre avec elle, répondit à cette caresse d'une manière qui fit comprendre au Roi jusqu'à quel point alloit cette familiarité. Il se retira brusquement, en laissant assez appercevoir sur son visage à Frédegonde l'impression que cette parole avoit faite sur son esprit. Le Roi ne fut pas plutôt parti pour la chasse, qu'elle fit venir Landri, & lui exposa ce qui venoit d'arriver, & le danger où ils étoient l'un & l'autre. Le parti qu'ils prirent fut de prévenir le

le Roi, & de le faire périr avant qu'il pût les faire périr lui-même; & auſſi-tôt ils donnérent le ſoin de l'exécution à ce ſcélerat, qui s'en acquitta de la manière que j'ai dite. Des gens apoſtés par Frédegonde publiérent que cet aſſaſſin avoit été envoyé par Childebert Roi d'Auſtraſie, qui s'étoit un peu auparavant ligué avec le Roi de Bourgogne contre lui. C'eſt ainſi que l'Auteur que j'ai cité raconte la choſe. 584.

C'eſt-là un de ces faits dont la vérité n'a jamais été parfaitement éclaircie : mais il n'eſt pas difficile de juſtifier la Providence à cet égard, après la patience avec laquelle elle avoit ſi longtems ſouffert les deſordres & les crimes de ce Prince. L'Evêque de Tours dit nettement que ce fut le Néron * & l'Hérode de ſon tems. C'eſt par la cruauté qu'il prétend que Chilpéric reſſembloit à ces Princes, & ſur-tout au ſecond, à cauſe du carnage qu'il fit dans ſa Famille, en faiſant périr deux de ſes propres enfans : mais ce vice étoit peut-être moins de ſon fond, que l'effet de l'aſcendant qu'il avoit laiſſé prendre ſur ſon eſprit à Frédegonde, qui le gouvernoit abſolument & le faiſoit ſervir à toutes ſes paſſions. Ses vices propres furent une ambition démeſurée qui mit toute la France en combuſtion ; un cœur impitoyable envers ſes peuples qu'il accabla d'impôts, & qu'il épuiſa, aimant l'argent, les meubles précieux, & affectant beaucoup de magnificence ; une incontinence extrême, au moins juſqu'au tems que Frédegonde aiant été déclarée Reine, ſembla fixer ſa paſſion, qui auparavant n'avoit point de bornes ; une impiété ſcandaleuſe, excepté lorſque la crainte d'irriter contre lui S. Martin le portoit juſqu'à la ſuperſtition. Son plus grand plaiſir étoit de railler les Evêques, d'en médire, & de ſe déchainer contre leur trop grande puiſſance, ne pouvant ſouffrir qu'on fît aucune largeſſe aux Egliſes. Vain & préſomptueux à l'excès, il ſe diſoit ſans façon le plus ſage Prince de ſon tems. Il entreprenoit

Son Portrait.

* Nero noſtri temporis, & Herodes. L. 6. c. 46.

Ibid.

584. L. 5. c. 45. de juger les affaires de Religion ; & un jour à l'occaſion des diſputes de l'Arianiſme il concerta un Edit, par lequel il ordonnoit que deſormais en parlant de Dieu, on ne ſe ſervît plus du terme de Trinité ni de celui de Perſonnes, mais ſeulement de celui de Dieu, diſant que les noms de Perſonnes dont on uſe en parlant des hommes, étoit indigne de Dieu : & cet Edit eût été publié, ſi l'Evêque de Tours & Salvius Evêque d'Albi ne lui euſſent fait là-deſſus de fortes remontrances. Il ſe piquoit beaucoup d'eſprit & de politeſſe. Il compoſa deux ou trois Volumes, où entre autres ouvrages il y avoit de fort méchans vers, ainſi que nous en aſſure le même Evêque de Tours, & qui devoient être bien méchans, s'ils étoient pires que les vers qu'on eſtimoit beaucoup en ce tems-là, comme ceux de Fortunat & de quelques autres. Il ajouta quatre lettres à l'alphabet Gaulois, & ordonna dans toutes les Provinces non ſeulement de les inſérer dans les livres où l'on apprenoit à lire aux enfans ; mais encore d'effacer avec la pierre-ponce les endroits des anciens livres où ces lettres euſſent dû avoir place, ſi elles avoient été inventées lorſqu'on les avoit écrits, & de les corriger ſuivant cette ſorte d'orthographe. Cette Ordonnance ſelon toutes les apparences n'eut pas d'exécution. *

C'eſt-là le portrait que l'Evêque de Tours nous a laiſſé de Chilpéric. L'éloge qu'en fait celui de Poitiers dans quelques Pièces de vers qu'il adreſſe à ce Prince même, eſt ſi général & ſi vague, que l'idée qu'en donne le Poëte ne ſuffit pas pour détruire celle qu'en donne l'Hiſtorien. Il n'eut pas plutôt expiré que toute la Cour partit de Chelles, & le corps de ce malheureux Prince demeura là abandonné, ſans que perſonne

Fortunat l. 9. Carm. n, 2, 3.

* On examinera dans une Diſſertation particulière ce que c'étoit que ces lettres ajoutées à l'alphabet.

ne ſongeât ſeulement à l'enſevelir. Le ſeul Malulphe Evêque de Senlis touché de compaſſion lui rendit ce dernier devoir, & après avoir prié Dieu auprès de lui toute la nuit, le fit tranſporter dans un bateau, & conduire par eau juſqu'à Paris, où il fut enterré au Fauxbourg dans l'Egliſe de ſaint Vincent, aujourd'hui ſaint Germain des Prés. 584.

Situation de Frédegonde après la mort de Chilpéric.

Si la mort de Chilpéric fut le crime de Frédegonde, il fallut qu'elle le jugeât abſolument néceſſaire à ſa propre ſureté, vu l'état où cette mort la réduiſoit. Elle étoit en horreur à ſes Sujets pour ſes cruautés, pour ſon avarice & ſes violences; en exécration au Roi & à la Reine d'Auſtraſie qui regardoient dans ſa perſonne, l'un la meurtrière de ſon père, l'autre de ſon mari & de ſa ſœur, de laquelle elle avoit envahi la place ſur le Trône; haïe ou du moins appréhendée du Roi de Bourgogne, qui aiant vu dans l'aſſaſſinat de deux Rois ſes frères violer le caractère ſacré de la Royauté ſi reſpecté de tout tems par les François, lors même qu'ils étoient encore barbares, étoit dans une continuelle inquiétude qu'il ne diſſimuloit pas; peu aſſurée de la bonne volonté des Grands qui l'avoient toujours ſervie beaucoup plus par crainte que par affection; n'aiant pour toute reſſource & pour tout ſoutien de ſa fortune chancellante, qu'un fils de quatre mois: telle étoit la ſituation où ſe trouva Frédegonde après la mort de Chilpéric.

Etant venue de Chelles à Paris, elle implora la protection de Ragnemode Evêque de cette Ville. Il la reçut dans ſa Cathédrale comme dans un refuge contre ce qu'elle pouvoit appréhender ſoit du peuple, ſoit des deux Rois, & elle y mit en ſureté tous les tréſors qu'elle avoit amaſſés, & qu'elle tenoit en réſerve depuis longtems dans cette Capitale. Il n'en arriva pas ainſi des autres tréſors que le feu Roi avoit amaſſés à Chelles: car ſi-tôt que ceux qui en avoient la garde le virent mort, ils les enlevérent & les

Gregor. Turon. l. 7. c. 4.

584. portérent au Roi d'Auſtraſie qui ſe trouva alors à Meaux. Parmi les pièces précieuſes de ce tréſor étoit ce beau baſſin d'or enrichi de pierreries, dont j'ai parlé, que Chilpéric prenoit plaiſir à montrer pour faire paroître ſa magnificence.

Mais l'embarras de Frédegonde dans ſon aſyle étoit ſur les meſures qu'elle avoit à prendre pour en ſortir, pour ſe ménager une retraite ſure & honorable, & pour conſerver à ſon fils, s'il y avoit moyen, au moins une partie du Royaume de ſon père; car elle s'attendoit bien que le Roi de Bourgogne & celui d'Auſtraſie ſeroient bientôt à Paris avec leurs Armées, pour ſe ſaiſir de la partie de cette Ville qui avoit appartenu à Chilpéric, & pour s'emparer enſuite de tout le reſte du Royaume.

Elle conſulta ceux qui l'avoient ſuivie dans cette révolution ſubite de fortune, pour délibérer ſur ce qu'il y avoit à faire. On convint qu'il n'y avoit pour elle nulle ſureté à traiter avec le Roi ni avec la Reine d'Auſtraſie, dont la haine irréconciliable ne lui permettoit pas d'eſpérer rien de favorable; & l'on réſolut de ſe jetter entre les bras du Roi de Bourgogne dont on connoiſſoit la bonté & la douceur, & qui n'avoit pas de ſi violens motifs de haine contre la Maiſon de Chilpéric.

Gregor. Turon. l. 7. c. 5.

Elle envoie des Ambaſſadeurs au Roi de Bourgogne.

Frédegonde envoya donc promptement vers ce Prince quelques-uns de ceux à qui elle ſe fioit le plus. Ils lui firent un détail touchant la mort déplorable de leur Roi, & lui dirent: „ Seigneur, nous venons de la part de la Reine „ vous offrir le Royaume qui n'a plus de Maître: elle vous prie de venir à Paris, afin qu'elle puiſſe remettre entre vos bras un petit Prince de quatre mois qu'elle n'oſe confier à d'autre: pour elle, elle ne ſonge plus à règner, „ mais ſeulement à ſe mettre au nombre de vos „ Sujets."

Le Roi de Bourgogne, touché de ce diſcours, ne

ne put s'empêcher de verſer des larmes. Il renvoya les Ambaſſadeurs avec de bonnes eſpérances, & leur dit qu'il les ſuivroit inceſſamment à la tête de ſon Armée. Il arriva en effet bientôt après eux à Paris, où il fut reçu; & dans le moment qu'il y entroit, le Roi d'Auſtraſie ſe préſenta de l'autre côté de la Ville pour y entrer auſſi. Mais Frédegonde par ſes Emiſſaires avoit tellement tourné l'eſprit des Pariſiens, qu'ils lui fermérent les portes, & ne voulurent point lui en permettre l'entrée. 584. Ibid.

Jamais cette Reine ne fit plus d'uſage de ſon eſprit & de ſon adreſſe, qu'en cette occaſion. Elle ſut ſi bien gagner le Roi de Bourgogne, & lui fit ſi bien comprendre qu'il étoit de ſa clémence, de ſon honneur & de ſon avantage de ſe déclarer protecteur du petit Prince qui avoit recours à lui comme au ſeul qui pouvoit & qui devoit lui tenir lieu de père, qu'elle le mit entiérement dans ſes intérêts, & l'anima contre le Roi d'Auſtraſie juſqu'à le faire rompre ouvertement avec lui.

Childebert ſe voyant exclus de Paris, avoit ſeulement obtenu que quelques-uns de ſes Miniſtres entraſſent pour aller de ſa part trouver le Roi de Bourgogne; mais ils en furent très mal reçus. Cela ne les empêcha pas de lui repréſenter les injures & les inſultes que lui & le Roi d'Auſtraſie avoient ſi ſouvent reçues de Chilpéric, & comment ce Prince faiſoit tout de hauteur, ſans avoir nul égard au droit & à la Juſtice. „ Souvenez-vous, Seigneur, ajoutérent-ils, des „ marques de tendreſſe que vous donnâtes au „ Roi notre Maitre après la mort funeſte du Roi „ ſon père, de tant de Traités que vous avez „ faits depuis avec lui, & de celui que vous avez encore ſigné cette année, par lequel vous „ vous êtes réciproquement engagés à ne vous „ ſéparer jamais l'un de l'autre." Cap. 6.

A cette dernière parole, le Roi de Bourgogne les regardant d'un œil plein d'indignation: „ Vous

584. „ êtes, leur dit-il, des misérables & des perfi-
„ des", & tirant en même tems des papiers que Frédegonde lui avoit mis en main : „ Voyez, „ continua-t-il, & reconnoissez vos signatures;" (c'étoit l'original d'un Traité qu'ils avoient signé tout récemment avec Chilpéric, pour renverser le Roi de Bourgogne de son Trône, & partager ses Etats entre les deux Rois,) „ & a-
„ près cela vous avez le front de me demander „ que je me déclare en faveur de mon neveu „ dont vous séduisez la jeunesse, & que vous a-
„ vez rendu mon ennemi ?"

Les Ambassadeurs tout confus, & n'aiant rien à alléguer pour justifier leur propre conduite, ne laissérent pas de lui repliquer, „ Que quand il „ croiroit le Roi leur maitre indigne de sa bien-
„ veillance & de ses faveurs, il ne pouvoit au „ moins se dispenser de lui faire justice sur ses „ prétentions légitimes : Que représentant le feu „ Roi son père, il devoit avoir part à la succes-
„ sion de son oncle le Roi Caribert; que par ce „ titre il avoit droit à une partie de Paris & à „ plusieurs autres Places, dont on s'étoit déja sai-
„ si contre toute sorte d'équité."

„ Je sai, reprit le Roi de Bourgogne, ce que „ la justice me permet là-dessus, & je veux bien „ vous en rendre compte. Souvenez-vous que „ dans le partage qui fut fait entre mes deux „ frères & moi, nous fîmes un serment, & mi-
„ mes une condition qu'il n'y avoit qu'à bien „ garder pour établir entre nous une paix parfai-
„ te, ainsi que je le souhaitois; nous jurâmes „ qu'aucun de nous n'entreroit dans Paris sans „ le consentement des deux autres ; nous prî-
„ mes à témoins les saints Martyrs Polyeucte, „ Hilaire & Martin, & nous les fîmes garants „ de ce Traité. Mon frère le feu Roi d'Austra-
„ sie le viola le prémier en cet article ; & je „ crains fort que sa mort funeste n'ait été la pu-
„ nition de son parjure. Chilpéric l'imita de-
„ puis dans cette même faute, & le Ciel s'en est

„ vengé

„ vengé d'une manière toute ſemblable. Par le
„ Traité, toute la ſucceſſion de mon frère le Roi 584.
„ Caribert m'eſt dévolue: car outre le ſerment
„ que nous avions fait, la peine de celui qui le
„ violeroit, étoit que par la ſeule infraction il ſe-
„ roit privé de tout droit ſur la ſucceſſion. Ils
„ étoient donc déchus de ce droit l'un & l'au-
„ tre, & la ſucceſſion n'appartient à perſonne
„ qu'à moi, & je trouverai moyen de la bien
„ garder." Après avoir parlé de la ſorte, il commanda aux Ambaſſadeurs de ſe retirer & d'aller porter ſa réponſe à leur maitre.

A peine ces Ambaſſadeurs eurent-ils rendu Cap. 21
compte au Roi d'Auſtraſie du mauvais ſuccès de leur négociation, qu'il en renvoya d'autres. Ils obtinrent encore une autre Audience, où ils ne firent qu'invectiver contre Frédegonde, & leur concluſion fut que la cauſe de cette méchante femme devoit être ſéparée de celle de ſon fils; que le Roi de Bourgogne étoit louable de la généroſité qu'il faiſoit paroître en prenant la protection de ce jeune Prince, mais qu'il étoit de ſa juſtice d'abandonner un monſtre tel que Frédegonde aux ſupplices qu'elle méritoit; que leur Maitre le conjuroit d'avoir égard aux juſtes reſſentimens que devoit produire la mort d'un père, celles d'une tante, d'un oncle, de deux couſins-germains que cette barbare avoit fait périr; & qu'il eſpéroit qu'on la lui livreroit, pour exercer ſur elle la vengeance que tant & de ſi horribles crimes méritoient.

Le Roi de Bourgogne ne fit point d'autre réponſe à cette véhémente déclamation, ſinon qu'il ne croyoit pas qu'il lui convînt dans les conjonctures préſentes d'agir en maitre abſolu; qu'il avoit un Conſeil compoſé en partie de ſes Miniſtres & en partie de ceux du jeune Prince, qu'aſſurément une telle propoſition n'y ſeroit pas bien reçue, & qu'il falloit remettre à un autre tems la diſcuſſion de toutes ces accuſations.

Qui prend ſa défenſe.

Cette conduite du Roi de Bourgogne, qui non

non seulement prenoit la défense de Frédegonde, mais encore s'étudioit à lui donner & en public & en particulier tant de marques de considération, fit un grand effet sur l'esprit des François en faveur de cette Princesse. Les Seigneurs du Royaume, & entre autres un nommé Ansoval- de qui étoit un des plus considérables, vinrent se rendre auprès d'elle & de son fils, & grossir leur Cour. Le Roi de Bourgogne donna dès-lors le nom de Clotaire au jeune Prince, même avant qu'il fût baptisé. On fit prêter en son nom & au nom de Gontran le serment de fidélité par toutes les Villes du Domaine de Chilpéric. On songea à soulager les peuples, & sur les plaintes que plusieurs particuliers firent des dommages qu'ils avoient soufferts sous le règne précédent, par l'injustice de quelques Officiers de la Cour qui abusoient de l'autorité Royale, on les dédommagea en leur faisant restituer les biens qu'on leur avoit injustement enlevés. Les Eglises rentrérent en possession des droits & des biens dont on les avoit dépouillées. Enfin la libéralité de Gontran, sa bonté, sa douceur, sa charité envers les pauvres, lui firent donner mille bénédictions.

584. Ibid. L. 7. c. 7.

Cela n'empêchoit pas qu'il ne fût toujours sur ses gardes, sachant qu'il y avoit à la Cour bien des gens dont il devoit se défier. Il ne paroissoit jamais en public, & n'alloit ni à la promenade ni à l'Eglise sans être accompagné de Gardes bien armés; & un jour durant l'Office Divin, après que le Diacre eut fait faire silence, & averti le peuple qu'on alloit commencer la Messe, il harangua toute l'Assemblée. Il représenta l'application qu'il apportoit au règlement & au soulagement du Royaume; qu'il n'avoit en vue que le bien public; qu'il n'avoit point d'enfans, mais seulement des neveux qu'il avoit adoptés pour en faire ses successeurs; qu'il ne prenoit le Gouvernement du Royaume de son neveu Clotaire que pour quelques années, afin d'y rétablir

l'ordre

l'ordre & la vigueur des Loix; qu'il eſpéroit que pendant ce tems-là il y trouveroit de la fidélité & de la ſureté pour ſa perſonne; que les parricides commis dans celle de ſes deux frères ſeroient pour lui de grands ſujets d'inquiétude, s'il n'étoit bien perſuadé que tout le monde en avoit horreur; & qu'enfin ils devoient juger par tout ce qu'il avoit fait juſqu'à préſent, que le bonheur de la France étoit attaché à la conſervation de ſa propre perſonne; & qu'il leur demandoit leur affection. 584.

Cette harangue fut ſuivie de l'applaudiſſement & des acclamations de tous ceux qui l'entendirent, & tout le peuple comme de concert commença à faire des vœux & à prier Dieu tout haut pour la conſervation du Prince. Ibid. Cap. 8.

Cependant il avoit envoyé pluſieurs de ſes Comtes en diverſes Provinces, non ſeulement pour s'aſſurer des Places qui avoient été poſſédées par Chilpéric, mais encore de toutes celles que le Roi d'Auſtraſie Sigebert avoit eues de la ſucceſſion du Roi Caribert; car étant pour la plupart éloignées de l'Auſtraſie & enclavées dans les deux autres Royaumes François, elles ne pouvoient être ſecourues par les Auſtraſiens.

Les Tourangeaux & les Poitevins, qui avoient eu pendant quelque tems Sigebert pour maitre, avoient une extrême envie de ſe remettre ſous la domination de ſon fils Childebert; mais le Roi de Bourgogne, ſur l'avis qu'il eut des meſures que la Ville de Tours prenoit pour cela, fit marcher promptement les Milices du Berri de ce côté-là, pour y faire le dégât.

Tours & Poitiers ſe ſoumettent au Roi de Bourgogne. Cap. 12.

Les Tourangeaux, faute de forces capables d'empêcher la ruïne entière de leur pays, ſe ſoumirent, & envoyérent témoigner au Roi d'Auſtraſie le regret qu'ils avoient de ſe voir contraints de s'abandonner à un autre maitre; mais qu'ils étoient obligés de ſubir pour un tems la loi du plus fort.

Gararic, un des Ducs ou Généraux du Roi d'Auſ-

d'Auſtraſie, s'étoit ſaiſi de Limoge au nom de ce
584. Prince auſſi-tôt après la mort de Chilpéric, & de là étant venu à Poitiers, il y avoit été reçu avec joie des habitans. Comme il avoit eu avis que Tours ſongeoit auſſi à ſe ſoumettre à Childebert, il avoit envoyé un de ſes Officiers pour conſerver les bourgeois dans leur bonne volonté; mais il trouva la Ville rendue au Général de Bourgogne : & Grégoire de Tours qui ſavoit l'état des choſes, écrivit en même tems à l'Evêque de Poitiers & aux habitans, qu'il leur conſeilloit de prendre le parti que les Tourangeaux avoient pris, de céder à la force; que leur réſiſtance attireroit le ravage de la Province; que cette querelle entre l'oncle & le neveu ne ſeroit pas d'une longue durée, & que le Roi de Bourgogne étoit regardé comme le père & le tuteur de ſes deux neveux, & comme le Chef de tout l'Empire François, preſque comme Clotaire I. l'avoit été après la mort de tous ſes frères.

Cap. 13. Ils ne ſuivirent pas ce conſeil retenus par l'autorité de Gararic, qui après les avoir fortifiés dans la réſolution de demeurer attachés au Roi d'Auſtraſie, partit pour aller aſſembler quelques Troupes à deſſein de venir les ſoutenir. Il laiſſa pour commander dans la Place le Chambellan
* Eberonem. de Childebert nommé Evron * ; mais le Comte d'Orléans qui s'étoit rendu maitre de Tours, aiant fait avancer en Poitou ſon Armée compoſée des Troupes de Berri & de Touraine, n'eut pas plutôt fait mettre le feu à quelques maiſons des Fauxbourgs de Poitiers, que des Députés vinrent le trouver, & le priérent de ſurſeoir ces exécutions militaires, juſqu'à ce qu'on ſût le réſultat d'une nouvelle conférence que le Roi d'Auſtraſie étoit ſur le point d'avoir avec le Roi de Bourgogne. Le Comte aiant répondu qu'il avoit ordre d'obliger la Ville à ſe ſoumettre par quelque moyen que ce fût, & qu'il l'alloit exécuter, il fallut capituler ſans délai & ſe rendre:

les

les gens du Roi d'Auſtraſie furent obligés de ſe retirer, & les bourgeois firent au Roi de Bourgogne le ſerment de fidélité, qu'ils ne gardérent pas longtems. 584.

Conférence entre ce Prince & les Miniſtres d'Auſtraſie.

Il y eut en effet, nonobſtant toutes ces hoſtilités, encore une conférence à Paris entre le Roi de Bourgogne & les Miniſtres d'Auſtraſie, qui étant tous fort deſagréables à ce Prince, ne firent rien autre choſe que de l'aigrir de plus en plus. Il reçut fort mal le compliment de l'Evêque de Reims, auquel il ne répondit que par des reproches de ſon peu de ſincérité, de ſes parjures, & des violences qu'il avoit fait exercer ſur ſes Sujets : ce qui obligea ce Prélat à ſe taire, & à laiſſer parler ſes autres Collègues. Ils firent encore les mêmes propoſitions qu'ils avoient faites l'autre fois touchant la reſtitution des Places, dont le feu Roi d'Auſtraſie Sigebert avoit été mis en poſſeſſion après la mort de Caribert, & demandérent de nouveau qu'on leur livrât Frédegonde. Cap. 14.

Sur le prémier article le Roi de Bourgogne répondit comme la prémière fois, que ces Places lui appartenoient par le Traité paſſé entre lui & ſes frères après la mort de Caribert. Et ſur ce qui concernoit Frédegonde, il ne leur dit rien autre choſe, ſinon qu'il ne la croyoit pas coupable de tous les crimes dont on l'accuſoit ; & qu'aiant un fils Roi, on ne pouvoit pas la livrer au Roi d'Auſtraſie.

Gontran-Boſon, ce Général Auſtraſien dont j'ai parlé en racontant le triſte ſort du Prince Mérovée, étoit du nombre des Ambaſſadeurs. Il voulut s'approcher du Roi, comme pour lui dire quelque choſe à l'oreille. Le Roi le prévint, & lui dit tout en colère : „ Je vous trouve bien hardi d'oſer ſeulement paroître devant moi, vous qui m'avez été chercher un ennemi juſqu'à Conſtantinople, & qui l'avez fait venir en France exprès pour me faire la guerre. " Il parloit d'un certain Gondebaud, dont

584. dont je rapporterai bientôt les avantures fort extraordinaires, & qui en effet étoit actuellement à la tête de quelques Troupes, & avoit fait soulever plusieurs Villes en sa faveur contre le Roi de Bourgogne.

Boson se défendit de ce reproche, & offrit au Roi de prouver son innocence dans un combat singulier contre quiconque il lui plairoit de nommer pour soutenir cette accusation. Ensuite perdant le respect, il commença à railler sur ce sujet, d'une manière qui fit rire l'Assemblée.

Un autre des Ambassadeurs encore plus insolent, aiant pris la parole & l'adressant au Roi, lui dit: „ Seigneur, nous perdons ici le tems: „ vous êtes déterminé à refuser la justice que le „ Roi notre maitre vous demande; nous nous „ en allons, en vous assurant que l'on sait bien „ où sont encore les poignards qui ont percé le „ flanc de vos deux frères; on les verra teints „ de votre sang plutôt que vous ne pensez. Et aussi-tôt il sortit avec les autres. "

Cette brutale & horrible menace outra le Roi, & peu s'en fallut qu'il ne les fît massacrer; mais il se contenta de les chasser avec infamie de son Palais. Ils furent poursuivis par le peuple qui les chargea d'injures & de boue, & qui les auroit mis en pièces, s'ils n'avoient été très prompts à se retirer.

Il étoit impossible que toutes ces divisions, & un changement de domination si subit & si tumultueux, ne causât bien du desordre dans toute la France. Il y avoit eu quelques semaines auparavant une petite guerre entre les Orléanois joints à ceux du Pays Blésois, & ceux de Châteaudun: les prémiers avoient été les aggresseurs, & avoient ravagé tous les environs de cette Place. Les habitans de Châteaudun aiant fait venir à leur secours ceux du Pays Chartrain, avoient fait de sanglantes represailles sur leurs ennemis; & la querelle auroit eu plus de suite, sans

la

la prudence des Comtes ou Gouverneurs du Pays, qui ſe firent médiateurs & accommodérent les différends. 584.

Il rétablit Prétextat dans ſon Evêché.

Prétextat Evêque de Rouen prit auſſi cette conjoncture pour revenir de ſon exil à ſon Evêché. Il vint ſe jetter aux piés du Roi, pour le prier de faire la réviſion de ſon procès dans un Concile. Comme le Roi étoit ſur le point de lui accorder ce qu'il lui demandoit, Frédegonde s'y oppoſa, diſant qu'il avoit été jugé canoniquement & condamné par quarante-cinq Evêques. Le Roi touché de compaſſion pour ce Prélat, qui étoit relégué depuis ſept ans, & ne voulant pas auſſi aller directement contre la déciſion des Evêques, demanda à l'Evêque de Paris qui ſe trouva préſent, quel avoit été le jugement du Concile ? L'Evêque répondit, que le Concile ne l'avoit point dépoſé, mais ſeulement mis en pénitence; & que celle qu'il avoit faite avoit été longue & rude. Sur cela le Roi lui accorda ſa grace, le traita avec bonté, & le renvoya à ſon Evêché, où il étoit extrêmement ſouhaité; ce qui déplut fort à Frédegonde. Cap. 16.

Elle reçut encore une nouvelle qui ne lui cauſa pas moins de chagrin ; en voici l'occaſion. Chilpéric quelques ſemaines avant ſa mort avoit fait partir pour l'Eſpagne la Princeſſe Rigunthe ſa fille, deſtinée au Prince Récarède. Il fallut tout le poids de l'autorité paternelle & royale pour l'obliger à ce voyage : le ſouvenir de la perſécution qu'on avoit faite en Eſpagne à ſa tante Clotilde & à ſa couſine-germaine Ingonde, pour leur faire quitter leur Religion, lui étoit toujours préſent à l'eſprit ; & elle ſe regardoit comme une nouvelle victime, qu'on immoloit encore aux intérêts de l'Etat. On lui donna une eſcorte de quatre mille hommes, à cauſe des diviſions qu'il y avoit entre le Roi ſon père & les Rois de Bourgogne & d'Auſtraſie, qui n'approuvoient point ce mariage. Cette marche ruïna preſque tout le pays par où elle ſe fit, L. 6. c. 45.

la

la licence des Troupes étant alors extrême. Enfin la Princeſſe arriva à Toulouſe où elle voulut
584. ſéjourner quelques jours, différant tant qu'elle pouvoit de paſſer les Pyrenées.

L. 7. c. 9. Elle prit pour prétexte de ſon retardement le deſordre de ſon équipage, que les habits des gens de ſa ſuite s'étoient la plupart gâtés dans la route, & qu'il falloit leur en faire faire d'autres, de peur que les Eſpagnols les voyant arriver ſi mal équipés, n'euſſent pas l'idée qu'ils devroient avoir de la magnificence de la Nation. Ce fut pendant ce ſéjour à Toulouſe, qu'arriva la nouvelle de la mort de Chilpéric. Cet accident fit ſuſpendre le voyage, & rompit dans la ſuite le mariage même; mais il jetta la Princeſſe dans de grandes alarmes, & lui attira de fort mauvais traitemens.

Didier, un des Généraux François que Chilpéric avoit le plus employé dans les guerres qu'il avoit eues contre ſes frères, commandoit en ce pays-là. Il étoit mécontent de Frédegonde, & il prit cette occaſion de lui faire inſulte dans la perſonne de la Princeſſe ſa fille. Cette Reine qui aimoit éperduement ſes enfans, & qui vouloit adoucir par toutes ſortes de moyens le chagrin que ce mariage cauſoit à la jeune Princeſſe, lui avoit en partant fait des préſens magnifiques. Outre les ſommes immenſes d'or & d'argent monnoyé qu'elle lui donna, elle fit charger pour emmener avec elle cinquante grands chariots de nipes & de meubles très précieux; de ſorte que le Roi lui-même tout étonné crut qu'on avoit épuiſé le Tréſor Royal & enlevé les meubles de toutes ſes Maiſons: mais Frédegonde lui dit, qu'il n'y avoit rien là qui ne fût à elle; que c'étoit le fruit de ſon ménage & de ſes épargnes; & qu'elle n'avoit touché ni au Tréſor Royal, ni aux meubles du Roi.

P. 9. Le Duc Didier aiant donc appris la mort du Roi, entra dans Toulouſe avec des Soldats, ſe ſaiſit de tous les tréſors de la Princeſſe, les fit ren-

renfermer dans une maiſon de la Ville, y mit le ſcellé & une bonne garde. Il fit régler la dépenſe qu'elle devoit faire par jour, qui fut très modique, & toujours ſur le même pié juſqu'à ce qu'elle s'en retournât à Paris. Elle reçut bientôt ordre d'y revenir de la part de ſa mère & du Roi Gontran, contre qui ce Duc Didier & quelques autres eſprits brouillons avoient depuis quelque tems tramé une très dangereuſe conſpiration. 584.

La dureté du Gouvernement de Chilpéric, le peu de fermeté de celui de Gontran, & la minorité du Roi d'Auſtraſie, avoient fait naitre la penſée à divers Seigneurs des trois Royaumes de ſe donner un nouveau Maitre, pour le gouverner, plutôt que pour en être gouvernés. Le plus conſidérable des conjurés du Royaume de Chilpéric étoit ce Duc Didier, Gouverneur du pays de Toulouſe : le fameux Duc Mummol étoit à la tête de ceux de Bourgogne : le Duc Boſon ſe fit le Chef de ceux d'Auſtraſie, de concert avec une partie du Conſeil du jeune Roi ; & par leurs intrigues un nouveau Roi parut en France lorſqu'on y penſoit le moins.

Avantures de Gondebaud fils de Clotaire.

C'étoit un homme qui prétendoit ſe faire reconnoitre pour fils du feu Roi Clotaire I. & par conſéquent entrer au moins en partage du Royaume avec les autres Princes François. Il s'appelloit Gondebaud. Ce n'étoit point un de ces fourbes, qui à la faveur de quelque reſſemblance de viſage ont eu quelquefois la hardieſſe de s'attribuer la qualité de Prince, de quoi l'Hiſtoire nous fournit de tems en tems des exemples. Celui dont je parle paſſoit aſſez conſtamment pour être fils de Clotaire, & voici ſes avantures.

Sa mère le fit très bien élever, & lui laiſſa croitre ſa chevelure, qu'elle lui entretenoit toujours fort longue, à la façon des enfans de la Maiſon Royale. Elle fut diſgraciée, & après ſa diſgrace elle ſe retira dans le Royaume du Roi de L. 6. c. 24.

de Paris Childebert I. Un jour elle vint trouver
584. ce Prince avec ſon fils, & lui dit en le lui préſentant: „ Seigneur, voilà un enfant qui a l'hon„ neur d'être votre neveu. J'ai eu le malheur „ d'encourir la diſgrace du Roi ſon père, il en „ porte la peine, & ce Prince ne peut le ſouf„ frir. Je le mets ſous votre protection, c'eſt „ votre ſang, & vous ne pouvez le méconnoi„ tre. " Childebert, qui n'avoit point d'enfans, le reçut, le prit en amitié & le retint à ſa Cour.

Clotaire que cette eſpèce d'adoption n'accommodoit point, & qui avoit des vues ſur la ſucceſſion de Childebert en faveur de ſes autres enfans, lui envoya faire de grandes plaintes ſur ce qu'il regardoit comme ſon neveu un enfant qui ne l'étoit point; & il le preſſa ſi fort de le lui mettre entre les mains, qu'enfin il le lui envoya. Il ne fut pas plutôt arrivé, que Clotaire déclara qu'il n'étoit point ſon fils, & lui fit couper les cheveux, ſans lui faire néanmoins d'autre mal.

Après la mort de Clotaire il trouva encore accès auprès de Caribert Roi de Paris, qui n'aiant point non plus de fils, le reçut comme avoit fait Childebert, (ce qui marque au moins que les préſomptions étoient grandes en faveur de cet enfant.) Mais Sigebert Roi d'Auſtraſie & frère de Caribert, par le même intérêt qui avoit fait agir Clotaire I. obtint à force de prières que ſon frère le lui remît entre les mains; il lui fit couper les cheveux & le relégua à Cologne. Etant devenu grand il s'échappa de cette Ville, ſe retira en Italie auprès de Narſès qui y commandoit pour l'Empereur; il y laiſſa croitre ſes cheveux, y reprit la qualité de fils du Roi de France, s'y maria, eut des enfans; étant de là paſſé à la Cour de Conſtantinople, il y fut bien reçu, & s'y fit conſidérer.

Pluſieurs années ſe paſſérent, pendant leſquelles la France fut preſque toujours troublée de guerres civiles, & par ces ſanglantes tragédies qui

qui désolérent les Familles Royales d'Austrasie & de Soissons. Vers l'an 581, le jeune Roi d'Austrasie Childebert aiant rompu avec le Roi de Bourgogne, lui débaucha Mummol, qu'il fit Gouverneur d'Avignon. Ce fut là que ce Duc concerta avec Gontran-Boson & avec le Duc Didier, d'engager Gondebaud à venir de Constantinople en France, & à faire valoir ses prétentions sur la succession du feu Roi Clotaire. Vers l'an 581. Cap. 1. L. 7. c. 9.

Boson se chargea d'aller faire à Constantinople cette proposition à Gondebaud, qui l'écouta. Car l'éclat d'une Couronne brille toujours d'une manière dont on se laisse volontiers éblouïr. Il renvoya Boson avec assurance de le suivre bientôt, & après avoir amassé tout ce qu'il put d'argent, s'embarqua & vint prendre terre à Marseille. L'Evêque Théodore l'y reçut, l'y logea, & lui fournit des chevaux pour aller joindre le Duc Mummol à Avignon. L. 6. c. 26. Cap. 25.

Le Duc Boson le plus grand fourbe qui fut jamais, & qui dans notre Histoire, où il est souvent fait mention de lui paroît toujours avec ce caractère, tenté à la vue de la prodigieuse quantité d'or & d'argent que Gondebaud avoit laissée à Marseille, le trahit; il fit arrêter l'Evêque comme un criminel d'Etat, qui avoit introduit dans le Royaume un Etranger, venu, disoit-il, en France pour y brouiller en faveur de l'Empereur de Constantinople. L'Evêque, surpris de cette conduite, protesta qu'il n'avoit rien fait en cela que par l'ordre de ceux auxquels il devoit obéir, & produisit pour sa justification une Lettre signée des plus considérables du Conseil du Roi d'Austrasie, qui l'autorisoient à faire tout ce qu'il avoit fait. Boson, sans s'embarrasser de tout cela, partagea avec le Gouverneur de Marseille le trésor de Gondebaud. Celui-ci fort consterné de cette trahison, se retira dans une des Iles qui sont proche de Marseille, pour voir de là quel tour les choses prendroient, s'il Ibid.

y auroit lieu de pourſuivre ſon entrepriſe, où
Vers l'an 581. s'il s'en retourneroit à Conſtantinople.

Le Duc Boſon, après cette perfidie, partit pour la Ville d'Auvergne, où étoit le Roi d'Auſtraſie, dont il étoit Sujet. Ce Prince ſembloit ne point entrer dans toutes ces affaires, & délibéroit cependant avec ſon Conſeil de l'uſage
583. qu'on pourroit faire de Gondebaud contre le Roi de Bourgogne; car ces deux Rois continuoient d'être mal enſemble: mais il ne ſavoit pas qu'une partie de ceux de ſon Conſeil le trahiſſoit lui-même, & penſoit à mettre Gondebaud en ſa place. Boſon reprit quelque tems après le chemin de Provence: ce qui aiant été ſu du Roi de Bourgogne, il lui fit dreſſer une embuſcade ſur le chemin, dans laquelle il tomba, & fut pris avec ſa femme & ſes enfans.

Le Roi de Bourgogne l'aiant fait venir en ſa préſence, lui dit qu'il n'avoit qu'à ſe préparer à ſubir la peine que ſes crimes méritoient; qu'il étoit très bien informé de tout; que c'étoit lui qui avoit fait venir Gondebaud en France pour troubler ſon Royaume; que c'étoit le motif du voyage qu'il avoit fait deux ans auparavant à Conſtantinople, & qu'il lui en coûteroit la tête. Le Duc nia tout, ſe défendit par la conduite qu'il avoit tenue à l'égard de Gondebaud & de l'Evêque Théodore, qu'il avoit lui-même arrêté & livré au Gouverneur de Marſeille, pour avoir reçu cet Etranger; que c'étoit le Duc Mummol qui étoit ſeul coupable de toute cette intrigue; que pour lui, il n'y avoit eu nulle part.

Toutes ces raiſons & toutes ces défenſes ne l'auroient pas ſauvé, s'il n'eût fait au Roi de Bourgogne une autre propoſition, qui fut de s'engager à lui mettre entre les mains le Duc Mummol. „ Seigneur, lui dit-il, c'eſt votre Su-
„ jet, que vous avez comblé de biens & d'hon-
„ neurs, & qui par la plus noire des ingratitu-
„ des s'eſt jetté dans le parti de vos ennemis.

„ Je

„ Je me fais fort de vous le livrer; retenez mon
„ fils auprès de vous pour gage de ma parole, & 583.
„ de la fidélité que je prétens avoir à vous ſer-
„ vir en cette occaſion. ”

Le Roi qui haïſſoit & craignoit Mummol beaucoup plus que Boſon, écouta cette propoſition, & après avoir concerté les moyens dont il faudroit ſe ſervir pour exécuter ce deſſein, il le laiſſa aller en retenant ſon fils en ôtage. Boſon pour mieux couvrir ſa trahiſon ne prit avec lui que des Auvergnacs & quelques Soldats du Vellai, tous Sujets du Roi d'Auſtraſie, ſous la protection duquel Mummol s'étoit mis, & il s'avança avec eux juſqu'au bord du Rhône à l'oppoſite d'Avignon.

Mummol, qui avoit eu avis ou qui ſe doutoit Ibid.
de cette trahiſon, tendit un autre piège à ſon ennemi. Il fit attacher au rivage du Rhône pluſieurs bateaux dont les planches de la plupart qui paroiſſoient fort bien jointes, n'étoient cependant attachées les unes aux autres que par des chevilles très foibles. Boſon y entra avec ſes gens; mais le mouvement & la rapidité du fleuve & le poids de la charge faiſant incontinent entr'ouvrir le fond & les côtés des bateaux, ils coulérent à fond: pluſieurs des gens de Boſon furent noyés, d'autres ſe ſauvérent à la nage, le bateau ſeul qui le portoit lui-même ſe trouva plus fort, & il arriva à l'autre bord avec ceux qu'il avoit avec lui.

Boſon s'étant approché de la Ville, Mummol parut ſur les murailles, & lui envoya demander s'il venoit comme ami, ou comme ennemi. Il répondit qu'il n'avoit aucun mauvais deſſein, mais qu'il le prioit de ſortir, & qu'il avoit une affaire de conſéquence à lui communiquer. Avignon eſt dans le conflans du Rhône & de la petite rivière de Sorgue. Mummol pour rendre la Ville plus inacceſſible, avoit fait creuſer un foſſé de communication entre ces deux rivières, de ſorte qu'Avignon étoit alors tout entouré d'eau.

583. Ce foſſé pouvoit ſe paſſer à cheval en pluſieurs endroits; mais Mummol y avoit fait faire exprès d'eſpace en eſpace des foſſes très profondes : il parut à l'autre bord, & conſentit que Boſon paſſât avec un de ſes gens. Ils entrérent tous deux dans le foſſé; mais ils n'eurent pas avancé trois pas, qu'ils tombérent dans une des foſſes. Celui que Boſon menoit avec lui, chargé du poids de ſes armes, enfonça d'abord, & ne parut plus. Boſon eut aſſez de forces pour ſe ſoutenir quelque tems ſur l'eau, & donner le loiſir à un autre de ſes gens de venir à ſon ſecours, & de le tirer du péril. Après ces trahiſons ainſi découvertes de part & d'autre, on ne parla plus de conférence, & on ſe retira en ſe diſant beaucoup d'injures les uns aux autres.

Boſon étant retourné à la Cour de Bourgogne, perſuada au Roi de lui donner des Troupes pour forcer Mummol dans Avignon : il l'y aſſiégea; mais le Roi d'Auſtraſie aiant fait marcher promptement au ſecours un de ſes Généraux, le ſiége fut levé.

Tout cela arriva ſur la fin du règne de Chilpéric, dont la mort, comme on l'a vu, brouilla extrêmement le Roi d'Auſtraſie avec le Roi de Bourgogne & avec Frédegonde, & donna à celui-ci une grande ſupériorité. Cette meſintelligence fut cauſe du rétabliſſement des affaires de Gondebaud, & le remit ſur la ſcène : car les partiſans qu'il avoit dans le Conſeil d'Auſtraſie aiant fait entendre au jeune Roi, que Gondebaud avoit pluſieurs intelligences dans le Royaume de Gontran & dans celui de Frédegonde, & que ſa ſeule préſence y ſuſciteroit bien des affaires à l'un & à l'autre, il fut réſolu qu'on lui donneroit des Troupes.

Gondebaud ſe fait proclamer Roi, & prend poſ-

On le fit venir en Auvergne, & on le mit à la tête d'une Armée que Mummol commandoit ſous lui. Il entra dans le Limouſin, & s'y fit proclamer Roi à Brive-la-gaillarde, où, ſelon la manière ordinaire des François, il fut élevé ſur un

un Bouclier par les Soldats, qui lui firent faire trois fois le tour du camp. On dit qu'à la troisième il tomba de deſſus le Bouclier; ce qui fut regardé comme un ſiniſtre préſage. Le Poitou s'étant alors révolté contre le Roi de Bourgogne, Gondebaud marcha de ce côté-là: mais il apprit en chemin qu'il avoit été prevenu, & que l'Armée de Bourgogne avoit ſoumis les rebelles. Il tourna donc du côté des autres Villes qui avoient été du Royaume de Chilpéric, & preſque toutes lui ouvrirent leurs portes. Celles qui avoient été autrefois du Royaume d'Auſtraſie, faiſoient ſerment de fidélité au nom de Childebert, ainſi qu'on en étoit convenu; les autres au nom de Gondebaud même, qui ſe faiſoit reconnoitre comme légitime héritier de Chilpéric. Entre pluſieurs Places dont il prit poſſeſſion, les plus conſidérables furent Angoulême, Périgueux, Cahors, Bourdeaux, Toulouſe, où quelques Seigneurs des plus puiſſans & pluſieurs Evêques prirent ouvertement ſon parti; & parmi ceux-ci fut Sagittaire, cet Evêque de Gap que nous avons déja vu combattre dans l'Armée de France contre les Lombards, & qui avoit parole de Gondebaud & de Mummol, d'être fait Evêque de Toulouſe.

584. *Poſſeſſion de pluſieurs Places.* Gregor. Turon. l. 7. c. 10. Cap. 26.

Ce nouveau Roi à qui les ſuccès & la promptitude de ſes conquêtes faiſoient croitre les eſpérances, oſa envoyer des Ambaſſadeurs au Roi de Bourgogne, pour lui propoſer un accommodement, & lui demander la ceſſion de toutes les Villes qui avoient été du Royaume de Chilpéric. Il leur fit donner des baguettes ou des cannes bénites: c'étoit comme une eſpèce de ſauve-garde inviolable en France, & qui donnoit entrée libre dans le pays ennemi à ceux qui les portoient. Ils eurent aſſez peu de diſcrétion pour s'ouvrir à d'autres ſur le ſujet de leur députation avant que d'avoir vu le Roi, qui en ayant été averti, les fit ſurprendre, lorſqu'ils n'a-

Ibid. Cap. 28. *Il envoie des Ambaſſadeurs au Roi de Bourgogne.*

585. Cap. 32.

585. n'avoient pas en main leurs cannes bénites, & ſe les fit amener chargés de chaines. Ils lui avouérent qu'ils avoient été envoyés par Gondebaud, pour le ſommer de lui remettre entre les mains la part qu'il prétendroit lui être due du Royaume du feu Roi Clotaire ſon père; que ſi on ne lui donnoit la ſatisfaction qu'il demandoit, on le verroit bientôt entrer dans le Royaume de Bourgogne avec une Armée, & que tout ce qu'il y avoit de plus braves gens & de meilleures Troupes au-delà de la Dordogne juſqu'aux Pyrénées s'étoient déclarées pour lui.

Le Roi de Bourgogne étoit informé de tout ce détail; mais pour tirer d'eux de plus grandes lumières, il les fit appliquer à la queſtion, dans
Cap. 32. laquelle ils confeſſérent que le ſujet du voyage que Boſon avoit fait à Conſtantinople quelque tems auparavant, avoit été pour traiter avec Gondebaud, & que c'étoit lui qui l'avoit engagé à venir en France ſe mettre à la tête du parti que lui & quelques autres Ducs avoient formé; & qu'enfin il ſongea non ſeulement à ſe ſaiſir du Royaume du feu Roi Chilpéric, mais encore qu'il avoit des intelligences avec pluſieurs Seigneurs d'Auſtraſie qui ſouhaitoient l'avoir pour Roi.

Ce dernier article de la dépoſition étoit le plus important, & le Roi de Bourgogne ne manqua pas d'en tirer avantage. Il écrivit à ſon neveu le jeune Roi d'Auſtraſie, le conjurant de le venir trouver ſans retardement, qu'il avoit des choſes de la dernière conſéquence à lui communiquer; qu'il n'eût aucun égard aux différends qu'ils avoient enſemble; qu'il ſe fiât à ſa parole, & qu'il auroit tout ſujet d'être content de lui.

Cap. 33. Le Roi d'Auſtraſie connoiſſant la bonté & la droiture de ſon oncle, ne fit nulle difficulté de l'aller trouver, & n'écouta point ceux qui pour des intérêts particuliers voulurent empêcher cette entrevue. Le Roi de Bourgogne lui expoſa tout

tout ce qu'il avoit appris, & voulut qu'il entendît de la propre bouche des prisonniers ce qu'il venoit de lui dire. On les fit comparoître, ils confirmérent leur déposition, & ajoutérent même que cette conspiration étoit connue à la plupart des Seigneurs d'Austrasie. Aussi y en eut-il plusieurs, qui se doutant bien de quoi il s'agissoit, s'excusérent de suivre le Roi, dans la crainte d'être arrêtés. 585.

Gontran déclare Childebert son héritier.

Alors Gontran à la vue de toute sa Cour renouvella à Childebert les protestations d'amitié qu'il lui avoit faites autrefois, lui mit en main son javelot qui lui servoit de Sceptre, en l'assurant qu'il seroit son unique héritier, qu'il lui faisoit dès maintenant donation de tout son Royaume à l'exclusion de tout autre, & que pour lui donner un témoignage effectif de sa bonne volonté, il lui cédoit en présence de tout le monde toutes les Places qui avoient été du Royaume d'Austrasie du tems de Sigebert, & qu'il pouvoit quand il voudroit en aller prendre possession.

Ensuite il lui parla en particulier, & lui fit concevoir combien il étoit de son intérêt de demeurer bien uni avec lui; qu'on s'appliquoit à les brouiller ensemble, dans la seule vue de les perdre tous deux: l'avertit qu'il avoit auprès de lui des Ministres qui le trahissoient; que l'Evêque de Reims étoit le plus dangereux de tous; que c'étoit un homme sans conscience, & connu pour tel par le feu Roi Sigebert. Il lui marqua tous ceux dont il devoit se donner de garde; ceux qu'il devoit éloigner; ceux qu'il devoit approcher de sa personne, & mettre dans les principaux Emplois: qu'il devoit se défier de la Reine Brunehaut sa mère, autant que d'aucun autre; que cette femme ambitieuse, ennuyée de n'avoir point de part aux affaires, prenoit toutes les occasions qui se présentoient de brouiller; qu'elle entretenoit intelligence avec Gondebaud. Il le conjura de n'avoir aucun commerce avec cet

homme ennemi de la Famille Royale; mais sur-
585. tout de tenir très secret l'entretien qu'ils venoient d'avoir ensemble.

Ce jeune Prince étoit dans sa quinzième année, déja capable de connoître ses véritables intérêts, aiant beaucoup d'esprit & de sagesse; il reçut ces avis comme il devoit, & sut en profiter.

Le Roi de Bourgogne après cet entretien le mena à son Armée, le fit voir à ses Soldats & à ses Généraux : „ C'est-là mon fils, leur dit-il, „ qui n'est plus un enfant; c'est lui que je vous „ destine pour Roi : j'entends que vous le re„ gardiez desormais comme tel, & qu'un choix „ aussi sage que celui que je fais, mette fin aux „ inquiétudes & aux intrigues de certains esprits „ brouillons qui ne me sont pas inconnus. " Ils passérent ainsi trois jours ensemble en festins & en divertissemens, après lesquels ils se séparérent parfaitement contens l'un de l'autre.

Cette union de Gontran & de Childebert déconcerta fort les affaires de Gondebaud, qui ne pouvoit plus compter sur une diversion de la part des Austrasiens, ni sur les intrigues des Seigneurs de ce Royaume, ni même sur une grande partie de ses Troupes, qui lui aient été données par le Roi d'Austrasie, le quittérent quand ils eurent appris l'accommodement des deux Rois. Le Duc Didier qui l'avoit rendu maitre
Ibid. de Toulouse, abandonna son parti, & fit sa paix
Cap 34. avec le Roi de Bourgogne; & ce Prince fit marcher aussi-tôt une grande Armée vers la Garonne.

Gondebaud se saisit de Comminge.

Sur la nouvelle de cette marche, Gondebaud qui étoit campé en-deçà de cette rivière, la passa avec ses Troupes pour s'approcher des Pyrénées, & se saisit de la Ville de Comminge, réIbid. solu d'y attendre l'ennemi, & d'y tenir ferme s'il entreprenoit de l'assiéger. On étoit alors au commencement du Carême de l'an 585. Cette Ville étoit forte par sa situation sur le sommet d'une

d'une montagne, & nullement commandée. On deſcendoit par un chemin creuſé ſous terre au-dedans de la montagne, juſqu'à la rivière qui paſſoit au pié, ſans qu'on pût empêcher cette communication. Il remplit la Ville de vivres & de toutes ſortes de munitions, & de tout ce qui étoit néceſſaire pour faire une longue réſiſtance. 585.

Pour le tirer de là, ou du moins pour tâcher d'avoir quelques lumières ſur ſes deſſeins & ſur ſes intrigues, le Roi de Bourgogne fit contrefaire des Lettres, & les lui fit rendre comme venant de la Reine d'Auſtraſie. On lui conſeilloit dans ſes Lettres de ſéparer ſon Armée, de la mettre dans des quartiers, & de venir lui-même prendre le ſien à Bourdeaux.

Il reconnut apparemment le ſtratagême, & ſans répondre, il perſiſta dans la réſolution qu'il avoit priſe. Mais comme il appréhendoit que les vivres, quelque quantité qu'il en eût, ne vinſſent à lui manquer avec le tems, ſi on s'obſtinoit à l'aſſiéger ou à le bloquer dans cette Place, il convint avec l'Evêque d'en faire ſortir les Bourgeois, ſous prétexte d'une revue; & dès qu'ils en furent dehors, il fit fermer les portes. Il ſe trouva dans les maiſons des particuliers tant de blé & de vin, qu'avec ce qu'on y avoit fait entrer auparavant pour la ſubſiſtance de la garniſon, il y avoit de quoi ſoutenir un ſiége de pluſieurs années.

Il y eſt aſſiégé par l'Armée de Gontran.

Cependant l'Armée de Gontran, qui s'étoit arrêtée ſur la rivière de Dordogne pour voir quelle route prendroit celle de Gondebaud, s'avança juſqu'à la Garonne. Le Duc Leudégiſile qui la commandoit, & croyoit trouver les ennemis campés à l'autre bord, fut bien ſurpris de ne voir rien paroître. Il fit paſſer quelque Cavalerie à la nage pour aller à la découverte; elle ne découvrit rien que des bagages, des chameaux & des chevaux chargés qui n'avoient pu ſuivre, & qu'on avoit abandonnés. Quantité d'argent qu'ils trouvérent parmi ces bagages, étoit une

585. marque de la précipitation avec laquelle s'étoit fait cette retraite. On ſut donc que Gondebaud s'étoit jetté dans Comminge avec Sagittaire, autrefois Evêque de Gap, Mummol & quelques autres Seigneurs du Royaume de Chilpéric. On fit de grands ravages dans le pays d'alentour, dont les habitans retirés dans les montagnes ſe vengeoient en tuant tous les Soldats qui s'écartoient du camp; & enfin on forma le ſiège de la Place.

Le Duc Leudégiſile qui prévoyoit de grandes difficultés dans ce ſiège, uſoit de toutes ſortes d'artifices pour gagner la garniſon. Des Soldats par ſon ordre ſe coulant le long de la montagne, s'approchoient à couvert des retranchemens, & là diſoient mille injures à Gondebaud, qu'ils appelloient Ballomer (c'étoit le nom qu'on lui donnoit en France,) lui reprochoient qu'il étoit fils d'un miſérable artiſan de la Cour de Clotaire, & l'inſolence qu'il avoit de ſe dire Prince de la Famille Royale. Ils railloient de la ſimplicité de tant de braves gens, d'expoſer leur vie pour un fourbe & un avanturier, & les exhortoient à s'en défaire eux-mêmes au-plutôt.

Gondebaud, n'aiant point d'autre voie pour ôter aux Soldats des deux partis, des impreſſions qui lui étoient ſi deſavantageuſes, entroit quelquefois lui-même en converſation avec ceux qui lui diſoient ces injures, & leur racontoit toute ſon Hiſtoire. Il leur diſoit qu'il y avoit à la Cour grand nombre de perſonnes, qui pouvoient témoigner qu'il étoit fils du Roi Clotaire; que la Reine Radegonde qui vivoit encore dans le Monaſtère de Poitiers, & Ingeltrude dans celui de Tours, ſavoient la vérité de ce fait, & qu'on pouvoit les en croire; qu'il ne penſoit à rien moins qu'à revenir en France, lorſque le Duc Boſon étoit venu exprès à Conſtantinople pour l'en ſolliciter, en lui diſant que la Famille de Clovis étoit ſur le point d'être éteinte, que Caribert étoit mort ſans enfans mâles, que Gontran

tran & Chilpéric n'en avoient point non plus, que Sigebert Roi d'Auſtraſie avoit été aſſaſſiné, & n'avoit laiſſé qu'un fils tout jeune & incapable de maintenir le Royaume dans la Famille de Clovis, au cas que ſes oncles vinſſent à manquer; qu'il avoit été appellé par tous les Seigneurs d'Auſtraſie qui l'avoient reconnu pour fils de Clotaire; qu'il n'avoit ſuivi le Duc Boſon en France, qu'après s'être aſſuré de tout ce qu'il lui diſoit de la part des Seigneurs François, en lui faiſant faire ſerment dans douze Egliſes de Conſtantinople, que ſi le Roi de Bourgogne vouloit le reconnoitre pour ſon frère, il s'accommoderoit volontiers avec lui, & que ſi les François aſſemblés ordonnoient qu'il ſortît du Royaume, il s'en retourneroit à Conſtantinople, & ne s'obſtineroit pas à entretenir la guerre civile en France. 585.

Mais le ſort de Gondebaud dépendoit plus d'une vigoureuſe réſiſtance, que de ces Apologies. Il y avoit déja quinze jours que la Place étoit aſſiégée, pendant leſquels Leudégiſile avoit fait avancer auprès des murailles les machines alors en uſage pour les battre Le peu qu'en dit ici notre Hiſtorien, donne aſſez à entendre qu'elles étoient ſemblables à celles des Romains; que les François ſe ſervoient comme eux de Tortues ou de Galeries couvertes, pour faire jouer contre les murailles cette longue & groſſe poutre ferrée par le bout, à qui on avoit donné le nom de Bélier, & qui par le moyen des cables où elle étoit ſuſpendue, étoit pouſſée contre la muraille pour la rompre & l'abattre. Cap. 37. Ibid.

Leudégiſile fit donc avancer ces machines; & après avoir comblé une partie du foſſé, commença à battre la muraille, mais avec peu de ſuccès. Les aſſiégés aiant fait un amas de groſſes pierres ſur les remparts, en firent tomber une ſi grande quantité ſur la Tortue, qu'ils la rompirent; ils jettérent en même tems beaucoup de feux d'artifice qui y mirent le feu en divers

585. endroits; de sorte que la nuit étant survenue, les assiégeans furent obligés de se retirer après avoir inutilement perdu beaucoup de monde.

Le lendemain Leudégisile entreprit de combler avec des fascines un grand creux, qui servoit comme de fossé à la Ville du côté de l'Orient: mais ce travail ne lui réussit pas non plus, & il fut encore obligé de quitter cette attaque: les ennemis paroissoient toujours sur les murailles avec beaucoup de résolution, & entre autres l'Evêque de Gap ne les quittoit presque jamais; il étoit toujours sous les armes, & se servoit de la fronde avec beaucoup d'adresse contre les assiégeans.

La force de la Place auroit fait échouer cette entreprise & maintenu le parti de Gondebaud, s'il n'avoit point eu avec lui des traitres. Le Duc Bladaste, un de ceux qui s'étoient enfermés dans la Place, déserta & s'alla rendre au camp de Leudégisile.

Quelques Seigneurs le trahissent & le livrent.

Il le fit de concert avec Mummol & les autres Seigneurs du même parti; car aussi-tôt après ils firent entrer en cachette dans la Ville des gens du Camp, qui traitérent avec eux de la part de Leudégisile pour lui livrer Gondebaud. Sagittaire, Mummol & tous les plus considérables étoient de cette conspiration. Mummol, le plus coupable de tous & le plus haï du Roi de Bourgogne, qui l'avoit autrefois comblé d'honneur en le faisant Patrice ou Duc de Provence & Général de ses Armées, fit jurer Leudégisile qu'il employeroit tout son crédit pour lui obtenir sa grace, & qu'au cas qu'il ne pût pas en venir à bout, il lui procureroit une retraite. Après avoir pris cette précaution, il alla avec les autres trouver Gondebaud. „ Vous savez, lui „ dit-il, combien nous avons eu jusqu'à présent „ d'attachement pour votre personne & à vos „ intérêts; c'est avec le même zèle que nous „ vous donnons un conseil qui nous paroît le „ meilleur pour vous & pour nous dans les con-

„ jonc-

„ jonctures où nous nous trouvons. Vous avez
„ plusieurs fois souhaité d'avoir une entrevue a- 585.
„ vec votre frère le Roi de Bourgogne: nous
„ savons par le Général qui nous assiège, que
„ ce Prince ne veut pas vous perdre ; nous cro-
„ yons que vous devez vous accommoder avec
„ lui : nous avons déja bien avancé cette négo-
„ ciation, & notre pensée est de rendre la Vil-
„ le sans attendre à la dernière extrémité. "

On peut juger de la consternation où une telle proposition mit Gondebaud : il eut beau leur représenter que c'étoient eux qui l'avoient appellé en France, qu'il s'étoit fié sur leur parole; qu'il avoit attaché sa fortune à la leur, & qu'il n'avoit pas eu plus d'envie de règner, que de les faire grands eux-mêmes, & de reconnoître par ses libéralités & ses récompenses, les services qu'ils lui auroient rendus. Ils lui répondirent, que c'étoit une affaire conclue, & que les plus grands Seigneurs du camp du Roi de Bourgogne l'attendoient à la porte de la Ville pour le recevoir ; qu'au reste ils lui juroient par tout ce qu'il y avoit de plus sacré, qu'on ne lui feroit aucun mal. Il fallut céder, car il vit bien que les gens à qui il avoit à faire, en viendroient à la violence. Comme il étoit sur le point de sortir de la Ville, Mummol eut la brutalité de lui redemander un fort beau baudrier brodé d'or, & une très belle épée dont il lui avoit fait présent lui-même, & que ce Prince portoit actuellement, & l'obligea à les lui rendre. Ils trouvérent à la porte de la Ville le Comte de Berri nommé Ollon & le Duc Boson, qui étoit demeuré jusqu'alors au service du Roi de Bourgogne: & Mummol leur aiant remis Gondebaud entre les mains, rentra dans la Ville.

A quelque distance des murailles, comme ils marchoient en descendant la montagne par un chemin assez roide, le Comte de Berri poussa si rudement Gondebaud, qu'il le fit tomber, & se mit aussi-tôt à crier: *Voilà Ballomer par terre, qui* *Il est tué.* Cap. 38.

ſe dit le frère du Roi, & en même tems fondit
585. ſur lui avec la lance qu'il tenoit à ſa main. Une cotte de maille dont Gondebaud s'étoit armé, l'empêcha d'être percé du coup. Il ſe releva & ſe ſauva vers la Ville; mais le Duc Boſon l'atteignit d'une groſſe pierre, qui l'aiant frappé à la tête, le fit tomber mort ſur le champ: les Soldats coururent auſſi-tôt ſur lui & le percérent de pluſieurs coups, lui arrachérent les cheveux qui étoient la marque de ſa naiſſance Royale, firent mille inſultes à ſon corps, & lui aiant attaché une corde aux piés, le trainérent par tout le camp. Ainſi finit l'infortuné Gondebaud, après avoir fait pendant deux ou trois ans le perſonnage de Roi. La manière dont il conduiſit ſes affaires pendant cet intervalle de tems, fait voir qu'il ne manquoit ni de courage ni de prudence, & que s'il n'avoit eu affaire à des perfides, il auroit été un ennemi très redoutable pour le Roi de Bourgogne.

La Ville de Comminge eſt priſe & détruite.

Après cette trahiſon, Mummol & les autres Chefs ſe ſaiſirent pendant la nuit de tout l'or & de tout l'argent qu'on avoit amaſſé pour la ſubſiſtance des Troupes, & le lendemain matin ils introduiſirent dans la Ville l'Armée de Leudégiſile, comme ils en étoient convenus avec lui. Ils abandonnérent la Place à la fureur du Soldat: tout fut mis au pillage, la garniſon paſſée au fil de l'épée, & toutes les maiſons & les Egliſes furent tellement raſées, que ce n'étoit plus que des monceaux de pierres & de poutres à demi brûlées, ſans autre apparence de Ville.

Enſuite Leudégiſile revint à ſon camp, où il régala Mummol, l'Evêque de Gap, & tous ceux à qui il avoit obligation de la priſe de Comminge; ce qui ne l'empêcha pas, en donnant avis au Roi de Bourgogne ſon Maitre de tout ce qui s'étoit paſſé, de lui demander ſes ordres touchant ceux qui s'étoient rendus à lui. Le Roi lui répondit, qu'il falloit au-plutôt ſe défaire de ces ſcélérats, qui, tandis qu'ils ſeroient au monde,

de, ne ceſſeroient de brouiller & de cabaler dans ſon Etat. Deux d'entre eux, l'un nommé Waddon & l'autre Cariulfe, plus défians que les autres, auſſi-tôt après la reddition de la Place, avoient pris congé de Leudégiſile, en lui laiſſant cependant comme en ôtage & pour aſſurance de la fidélité qu'ils vouloient garder au Roi de Bourgogne, chacun un de leurs fils. 585.

Si-tôt que Leudégiſile eut eu réponſe du Roi, il fit ſous-main ſoulever quelques Soldats contre Mummol, qui après s'être longtems défendu en deſeſpéré dans une maiſon où il s'étoit jetté, fut tué de deux coups de lance au moment qu'il en ſortoit pour ſe faire paſſage au travers de ceux qui l'attaquoient. L'Evêque de Gap tâchant de gagner la forêt pour s'y cacher, fut pourſuivi par un Soldat qui lui coupa la tête d'un coup de ſabre. Une choſe en tout cela paroît ſurprenante, que tous ces Seigneurs qui n'avoient, à en juger par leur conduite, ni conſcience ni honneur, fiſſent un ſi grand fonds pour leur ſureté, ſur les ſermens qu'ils obligeoient leurs ennemis à faire ſur les Autels, eux qui les violoient à tout moment, & qui les voyoient violer ſans difficulté à tous leurs ſemblables.

Ces exécutions rétablirent la tranquillité dans les Etats de Gontran. Il étoit retourné quelque tems auparavant à Châlons ſur-Saone; mais avant qu'il partît de Paris, il fit deux choſes qui mortifiérent beaucoup Frédegonde. Prémièrement, il lui donna un Conſeil compoſé des principaux Seigneurs du Royaume, pour gouverner avec elle pendant la minorité de ſon fils. En ſecond lieu, il l'obligea à quitter Paris pour les mêmes raiſons, pour leſquelles il n'y voyoit pas volontiers autrefois Chilpéric. Et ces raiſons étoient, que Paris lui appartenoit en partie, & qu'il appréhendoit que Frédegonde ne s'acquît trop de crédit dans cette Capitale de l'Empire François. Elle ſe retira au Vaudreuil, Maiſon Royale à quatre lieues de Rouen vers l'embouchure de la

rivière d'Eure dans la Seine. Elle y fut ſuivie des plus conſidérables Seigneurs de la Cour du feu Roi Chilpéric ; ils l'y laiſſérent avec l'Evêque Mélaine, qu'elle avoit fait élire par le peuple de Rouen à la place de Prétextat, & qui au retour de ce Prélat exilé fut obligé de lui rendre ſon Egliſe. Elle leur recommanda quand ils prirent congé d'elle, d'avoir grand ſoin du petit Prince Clotaire ſon fils, qui eut permiſſion de demeurer encore quelque tems à Paris : mais triſte & outrée de ce qu'on lui ôtoit ainſi une partie de l'autorité qu'elle prétendoit avoir toute entière dans le Gouvernement de l'Etat, & ſoupçonnant la Reine d'Auſtraſie d'avoir fait ſuggérer ce deſſein au Roi de Bourgogne, elle réſolut de s'en venger.

585.

Cap. 20.

Sa vengeance alloit ordinairement à la mort de ſes ennemis, ſur quoi elle n'avoit guères coutume de beaucoup délibérer : elle engagea un de ſes domeſtiques à ſe charger de celle de la Reine d'Auſtraſie ; mais la conſpiration fut découverte.

Cependant Gontran étant à Châlons, jugea à propos de faire recherche des auteurs de la mort de Chilpéric. Il preſſa Frédegonde de lui communiquer là-deſſus ce qu'elle pouvoit avoir de lumières. Elle lui accuſa le Duc Bérulfe, qui étoit Chambellan de Chilpéric quand ce Prince fut tué. Soit que cette accuſation fût véritable, ſoit qu'elle ne le fût pas, il y avoit de la vengeance du côté de Frédegonde,

Cap. 21.

Incontinent après la mort de Chilpéric, elle avoit prié ce Duc de demeurer dans ſon parti, & de ne la point abandonner ; mais lui la croyant perdue, la quitta. Elle ſoutint ſon accuſation, & ajouta de plus que ce Duc avoit emporté avec lui en Touraine beaucoup d'argent appartenant à ſon Maitre. Le Duc n'entreprit point de ſe défendre, & ſe retira au plus vîte dans l'Egliſe de ſaint Martin de Tours, de laquelle il fut tiré par

par adreſſe, enſuite maſſacré, & tous ſes biens confiſqués. 585.

La conduite de ce Duc, le ſilence de Grégoire de Tours qui n'accuſe point Frédegonde de ce crime, quoiqu'il en raconte pluſieurs autres d'elle avec beaucoup de liberté, le grand intérêt qu'elle avoit à la conſervation du Roi ſon mari, ſont des preuves qui me paroiſſent la diſculper ſuffiſamment contre le témoignage de l'Auteur dont j'ai parlé : cet Auteur n'écrivoit que deux cens après, & c'eſt le prémier qui raconte ſes intrigues & ſes amours avec Landri. Gontran ne la crut jamais coupable de ce parricide, quelque effort que fît Childebert pour le lui perſuader. Nous verrons un jour Clotaire II. fils de Frédegonde en charger à ſon tour Brunehaut, mère de Childebert. C'étoient des récriminations continuelles de part & d'autre, & ces deux femmes étoient ſi décriées par leur ambition, que rien en cette matière ne paroiſſoit incroyable aux peuples, auxquels leurs ennemis vouloient les rendre odieuſes. Geſta Reg. Franc.

Si la guerre qui ſe faiſoit pendant ce tems-là au-delà de la Garonne contre Gondebaud avoit eu une autre iſſue, Frédegonde étoit bien réſolue de s'en ſervir pour ſecouer le joug du Roi de Bourgogne, dont l'autorité qu'elle avoit été obligée de lui laiſſer prendre d'abord, la gênoit beaucoup. La Princeſſe Rigunthe ſa fille qui étoit demeurée à Toulouſe, & qu'on ne parloit plus de marier avec le Prince d'Eſpagne, lui fut un prétexte plauſible d'envoyer en ce pays-là un de ſes Confidens, qui ſous prétexte d'aller querir la Princeſſe pour la ramener auprès de ſa mère, fut chargé de parler ou de faire parler à Gondebaud, afin de l'attirer dans ſon parti, & l'engager par des propoſitions très avantageuſes à ſe rendre auprès d'elle; mais il le trouva aſſiégé dans Comminge, & ſes affaires en très mauvais état. Sa mort, qui arriva peu de tems après, ne laiſſa nul lieu d'agir de ce côté-là. Ainſi Frédegon-

degonde, faute de prétextes & de moyens de re-
585. muer, fut obligée de se tenir en repos dans sa retraite de Vaudreuil, & de tâcher de se maintenir dans l'esprit du Roi de Bourgogne.

Gregor. Tur. l. 8. c. 1. 2. 9. Un des moyens qu'elle employa pour gagner ce bon Prince, fut de le prier de vouloir bien tenir son fils sur les fonts de Baptême. Il n'y avoit guères alors de lien plus fort que celui-là, & de plus capable d'attacher sur-tout un Roi aussi religieux que Gontran, à la protection du petit Prince. On avoit d'abord proposé de faire cette cérémonie le jour de Noël de l'année 584, & puis on le remit à Pâques : enfin elle fut remise encore vers la Fête de saint Jean, & on convint qu'elle se feroit à Paris.

Le Roi de Bourgogne s'y rendit, & il eut le plaisir pendant son voyage de se voir reçu partout avec la joie & l'applaudissement des peuples, principalement à Orléans, où il gagna tout le monde par ses manières populaires & pleines de bonté. Plusieurs Evêques & Seigneurs qui avoient suivi le parti de Gondebaud, prirent cette occasion pour venir se jetter à ses piés, & lui demander leur grace : il l'accorda à la plupart, & à quelques-uns à la prière de Grégoire de Tours, pour qui il avoit beaucoup de considération : mais en arrivant à Paris, il n'y trouva point le petit Prince. Apparemment Frédegonde & les Seigneurs qui étoient chargés de la tutèle, eurent quelque nouvelle raison de défiance, & d'appréhender que le Roi de Bourgogne ne voulût se saisir de l'enfant : il s'en offensa fort. „ Je vois bien, dit-il, pourquoi l'on me
Cap. 9. „ cache le fils de Frédegonde : on a peur que „ je ne connoisse qu'il n'est pas fils de mon frè„ re Chilpéric, mais de quelque Seigneur Fran„ çois : je déclare donc que je ne le regarde point „ pour mon neveu, à moins qu'on ne m'en don„ ne des preuves indubitables. "

Ces paroles rapportées à Frédegonde lui donnérent d'étranges inquiétudes. Elle vint trouver

ver le Roi, pour le prier de ne point ſe laiſſer aller à des ſoupçons ſi injurieux & ſi honteux 585.
pour elle, & l'aſſura qu'elle lui donneroit les plus ſages & les plus gens de bien du Royaume, pour caution de la fidélité qu'elle avoit toujours eue pour ſon mari. „ Je les veux voir, ces témoins, „ repartit le Roi, & avoir leur ſerment ſur ce „ que vous m'aſſurez, & de quoi votre con„ duite me donne tant de ſujet de douter. " Elle le lui promit, & engagea trois Evêques & trois cens des plus irréprochables perſonnes du Royaume de jurer en préſence de ce Prince, qu'ils n'avoient jamais eu lieu de ſoupçonner d'elle ce que ſes ennemis lui imputoient pour la perdre. Le Roi s'en contenta, & agréa les raiſons ou les prétextes qu'on lui apporta de différer le Baptême, qui ne ſe fit que ſix ans après. Mais il fit alors une autre recherche, qui ne dut être guères agréable à Frédegonde.

Depuis qu'il étoit à Paris, il avoit ſouvent parlé de la mort deſaſtreuſe de ſes deux neveux les Princes Mérovée & Clovis, dont il paroiſſoit fort touché ; & on lui avoit ſouvent ouï dire, que ce ſeroit pour lui une grande conſolation de ſavoir où l'on avoit enterré leurs corps, pour leur rendre au moins les honneurs dûs à leur naiſſance. Sur cela un Pêcheur de la rivière de Marne L. 8. c. 10.
lui fut préſenté, & lui dit que pourvu qu'il fût ſûr d'être à couvert de la haine de Frédegonde, il apprendroit au Roi ce qu'il ſouhaitoit ſavoir du corps du Prince Clovis. Le Roi lui promit & ſa protection, & une bonne récompenſe. Il lui apprit donc que le corps de ce Prince avoit été d'abord enterré à Noiſi ſous la piſcine d'une Chapelle, mais que Frédegonde l'avoit fait déterrer & jetter dans la Marne; que le courant de l'eau l'avoit porté dans un filet qu'il avoit tendu pour prendre du poiſſon; qu'il l'avoit reconnu à ſa grande chevelure, & qu'il l'avoit enterré ſur le bord de la rivière en un endroit qu'il marqua.

Le Roi, ſous prétexte d'aller à la chaſſe de ce côté-

585. côté-là, arriva au lieu qu'on lui avoit désigné, y trouva en effet le corps du Prince; &, ce qui est surprenant, il étoit entier & sans corruption, excepté qu'une partie de sa chevelure sur laquelle la tête étoit appuyée, s'en étoit détachée, & le reste des cheveux ne laissoit nul lieu de douter que ce ne fût le corps de ce Prince. Aussitôt le Roi ordonna à l'Evêque de Paris qu'on préparât de magnifiques funerailles, & tout le Clergé avec les cérémonies ordinaires, & avec une très grande affluence de peuple, transporta le corps à l'Eglise de S. Vincent *. L'Evêque de Chartres fut chargé de faire venir aussi de Champagne le corps du Prince Mérovée, qu'on enterra avec la même pompe à côté de son frère.

Gontran fait enterrer avec pompe les corps de Clovis & de Mérovée. Ibid.

Gontran retourna peu de tems après à Châlons, & donna de là ses ordres pour assembler le second Concile de Mâcon, & y faire condamner quelques-uns des Evêques qui avoient favorisé le parti de Gondebaud, & entre autres Théodore Evêque de Marseille, qui l'avoit reçu chez lui à son débarquement, & lui avoit donné des chevaux pour le conduire à Avignon, où le Duc Mummol, le Chef principal des conjurés, l'attendoit.

Il assemble le second Concile de Mâcon. Cap. 12.

Cet Evêque, selon Grégoire de Tours, étoit un Saint, jusqu'à faire des miracles. Il s'étoit trouvé fort mêlé dans les différends du Roi de Bourgogne & du Roi d'Austrasie touchant la Ville de Marseille, mais toujours en faveur du second, qui étoit son Maitre; & à cause de cela il avoit été fort persécuté par les Gouverneurs ou Ducs qui demeuroient dans la Place de la part du Roi de Bourgogne : car il paroît que dans ce partage de la Ville, le Roi de Bourgogne avoit le droit d'y nommer le Gouverneur, & le Roi d'Austrasie celui d'y nommer l'Evêque.

On étoit convenu avec le Roi d'Austrasie qu'il envoieroit les Evêques de son Royaume à ce Concile. Nul d'eux cependant n'y paroissoit. C'est ce qui obligea le Roi de Bourgogne d'envoyer

* Aujourd'hui S. Germain des Prés.

voyer à Coblentz où le Roi d'Auſtraſie demeuroit alors, pour s'informer des cauſes de ce retardement, & pour découvrir s'il n'y avoit point quelques eſprits brouillons auprès de lui, qui tâchaſſent de ſemer la diſcorde entre les deux Cours. 585.

L'Envoyé de Gontran nommé Félix aiant préſenté la Lettre de ſon Maitre, & expoſé le ſujet de ſon voyage, le Roi fut quelque tems ſans dire mot; & puis aiant tiré à part l'Envoyé, il lui dit que ſon intention étoit de vivre en bonne intelligence avec le Roi de Bourgogne ſon oncle, qu'il regardoit comme ſon père; mais auſſi qu'il le prioit de ne rien faire de ſon côté qui dût l'obliger à rompre avec lui; que l'Evêque de Marſeille étoit ſon Sujet & un homme fort attaché à lui, pour qui il avoit beaucoup de conſidération; qu'on le tenoit priſonnier à la Cour de Bourgogne, & qu'on ſe diſpoſoit à le faire juger par un Concile; qu'il ne pouvoit pas lui refuſer ſa protection, & que ſi on le maltraitoit, il ne pourroit s'empêcher de prendre hautement ſa défenſe.

L'Envoyé, après l'avoir encore entretenu ſur quelques autres affaires dont il étoit chargé, prit congé de lui & s'en retourna à Mâcon, où le Concile ſe tint, ſans que les Evêques d'Auſtraſie s'y rendiſſent: car excepté un ou deux dont on pourroit douter, un Député de l'Evêque d'Avignon, & Théodore de Marſeille, qu'on y conduiſit de la Cour de Bourgogne, on n'en voit dans les ſouſcriptions aucun qui fût du Domaine de Childebert.

On n'y parla point de faire le procès à cet Evêque, qui fut mis en liberté, & y eut ſa place avec les autres: mais Urſicin Evêque de Cahors, qui fut accuſé & convaincu d'avoir reçu Gondebaud dans ſa Ville, fut excommunié & condamné à une pénitence de trois ans, pendant leſquels il eut défenſe de ſe faire raſer la barbe & couper les cheveux, de boire du vin & de manger

ger de la viande, d'ordonner des Clercs, de don-
585. ner les Eulogies, qui étoient une eſpèce de pain-bénit, de bénir le ſaint Crême, de conſacrer les Egliſes, & de célébrer la Meſſe ; & c'étoit particulièrement en ce dernier point que conſiſtoit ſon excommunication : car il eut ordre non ſeulement de demeurer dans ſon Diocèſe, mais encore d'y faire ſes fonctions ordinaires, excepté dans les points marqués ; & même il ſouſcrivit en ſon rang à ce Concile, ce qui paroît fort extraordinaire.

Quatre autres Evêques furent encore déférés au Concile ; Fauſtinien Evêque d'Acqs, Bertrand Evêque de Bourdeaux, Pallade Evêque de Xaintes, & un autre nommée Oréſius, dont le Siège n'eſt point marqué, mais que je crois être le même qu'Oreſte de Bazas, dont on voit la ſouſcription avec celles des autres Evêques de ce Concile. Fauſtinien avoit été pourvu de l'Evêché d'Acqs par Gondebaud, & ſacré par l'Evêque de Bourdeaux, par celui de Xaintes, & par celui de Bazas : il fut dépoſé, & Nicète qui avoit été nommé par Chilpéric fort peu avant ſa mort, fut mis à ſa place. On fit cependant la grace à Fauſtinien de le regarder comme Evêque, & il ſouſcrivit au Concile après tous les autres avec deux Prélats qui n'avoient point de Siège. Bertrand de Bourdeaux, Pallade de Xaintes, & Oreſte de Bazas furent condamnés à lui fournir pour ſon entretien durant ſa vie une penſion de cent écus d'or, qu'ils devoient lui payer tous les ans chacun à leur tour. C'eſt-là tout ce qui ſe traita dans le Concile par rapport aux affaires d'Etat : car on y fit pluſieurs autres règlemens, & il y a peu de Conciles des Gaules dont les Canons nous faſſent connoître tant d'uſages & de pratiques de l'Egliſe de ce tems-là.

Cap. 20. La douceur dont on uſa dans le Concile à l'égard des Evêques coupables d'intelligence avec Gondebaud, fut en partie l'effet d'une dangereuſe maladie où le Roi de Bourgogne tomba

vers

vers ce tems-là ; & cette maladie, ſelon Grégoire de Tours, étoit la punition du deſſein qu'il avoit conçu d'envoyer pluſieurs de ces Prélats en exil. Il y avoit alors des Saints parmi les Evêques de France, mais il s'en falloit beaucoup qu'ils ne le fuſſent tous : & la ſainteté de leur caractère plutôt que celle de leurs perſonnes, fut preſque toujours à ce bon Prince une raiſon de les ménager, même dans les plus grandes fautes. Tout ceci ſe paſſa vers la fin de l'année 585. La ſuivante vit une rude guerre s'allumer entre la France & l'Eſpagne; en voici le ſujet. 585. Tom. 1. Concil. Gall.

Guerre entre la France & l'Eſpagne.

Le Prince Herménigilde, comme j'ai déja dit, avoit été pris après ſa défaite & mis en priſon : quelque tems après on lui fendit la tête d'un coup de hache par l'ordre de ſon père, pour n'avoir pas voulu recevoir le jour de Pâques de cette même année, la Communion de la main d'un Evêque Arien ; & il avoit ainſi expié par un glorieux martyre le crime de ſa révolte. La Princeſſe Ingunde, avec ſon fils tout jeune nommé Athanagilde, avoit été miſe d'abord entre les mains des Généraux de l'Empereur en Eſpagne, ou pour ſa propre ſureté, ou comme un ôtage de la fidélité & de l'attachement d'Herménigilde à leur parti, & elle y étoit demeurée après la mort de ſon mari.

Le Roi de Bourgogne, qui dès le commencement de ces troubles d'Eſpagne avoit été ſollicité de prendre la protection d'Herménigilde, n'avoit oſé le faire, par la crainte de Chilpéric que Leuvigilde ſut toujours maintenir dans ſes intérêts : mais le voyant mort, & aiant fait une alliance étroite avec ſon neveu le Roi d'Auſtraſie, il reprit aiſément le deſſein de cette guerre. Ce fut à la ſollicitation de la Reine d'Auſtraſie, qui vouloit venger la mort de ſon gendre, & les mauvais traitemens dont on avoit uſé à l'égard de la Princeſſe Ingunde ſa fille; vengeance qu'elle n'avoit pu encore prendre juſqu'alors, n'étant pas maitreſſe des affaires : mais elle

le

le devint cette année-là par la mort de Vendelin,
585. qui étoit comme le prémier Miniſtre de Childe-
Cap. 21. bert. Elle s'empara alors de l'eſprit de ce jeune Prince, & lui perſuada de caſſer le Conſeil, qui avoit eu l'adminiſtration de l'Etat durant ſa minorité; lui diſant qu'étant âgé de quinze ans, & qu'aiant beaucoup d'eſprit & de ſageſſe, il pouvoit deſormais, aidé des lumières d'une mère qui le chériſſoit, gouverner ſeul ſon Etat.

Les Auſtraſiens extrêmement éloignés des frontières d'Eſpagne, ne pouvoient pas aiſément par eux-mêmes y faire la guerre; & d'ailleurs ils étoient preſſés par l'Empereur Maurice de la porter en Italie contre les Lombards. Ces deux guer-
Cap. 28. res furent pendant longtems les principales ou preſque les uniques affaires importantes de l'Empire François. Celle d'Eſpagne continua pendant pluſieurs années. Celle d'Italie ſe fit à diverſes repriſes. Je vais raconter ce qui regarde la prémière, & je dirai enſuite les divers événemens de l'autre.

Le Roi de Bourgogne ſe chargea donc de la guerre d'Eſpagne, où il ne fut aidé par celui d'Auſtraſie, que de quelques Troupes d'Auvergne. Le Roi des Gots en étant averti, ſongea à ſe mettre en état de la ſoutenir, ou à l'éviter. Il ſavoit que Frédegonde étoit toujours dans les mêmes diſpoſitions à l'égard de la Reine d'Auſtraſie, & qu'il la trouveroit toute prête à le ſervir contre cette ennemie. Il entretenoit intelligence avec Amélius Evêque de Bigore, & avec une Dame de qualité nommée Leuba, belle-mère du Duc Bladaſte, un de ceux qui avoient ſoutenu le ſiège de Comminge avec Gondebaud, & qui avoit obtenu depuis peu ſa grace du Roi de Bourgogne par le crédit de l'Evêque de Tours. Il ſe ſervit de ces deux perſonnes pour faire paſſer ſes Envoyés juſqu'à la Cour de Frédegonde.

Leurs inſtructions ſe réduiſoient à deux articles; le prémier, à engager cette Princeſſe à ſe
Ibid. défaire au-plutôt du Roi d'Auſtraſie & de la Rei-

ne

ne Brunehaut ſa mère ; le ſecond, à lui perſuader de faire tous ſes efforts pour porter le Roi de Bourgogne à la paix. Ils l'aſſurérent que l'argent ne lui manqueroit point, & que le Roi leur Maitre lui en fourniroit autant qu'il en ſeroit néceſſaire. 585.

Le prémier expédient étoit le plus court; & le plus conforme au génie de Frédegonde : elle avoit toujours des gens propres à l'exécution de ces horribles deſſeins; mais les deux qu'elle choiſit pour celui-ci, furent ſurpris comme ils étoient déja en chemin, & arrêtés à l'occaſion d'une Lettre du Roi d'Eſpagne, qui fut interceptée & portée au Roi de Bourgogne: & ce Prince, au Printems de l'an 585, fit marcher ſes Troupes vers les terres d'Eſpagne. Cap. 29.

Les ſuites en ſont fâcheuſes pour Gontran. Gregor. Turon. l. 8. c. 30.

Elles étoient ſi nombreuſes, qu'il ne ſe promettoit pas moins que d'enlever tout le Languedoc aux Gots dans cette prémière expédition. Il y fit entrer trois Corps d'Armée par trois différens endroits. Les Troupes des Provinces ſituées ſur les bords de la Seine, de la Saone & du Rhône, avec toutes les autres du Royaume de Bourgogne, marchérent le long de ces deux dernières rivières, & s'avancérent en ravageant tout le pays juſqu'à Nîmes. Celles du Berri, de la Xaintonge & de l'Angoumois en firent autant à l'autre bout de la Province juſqu'à Carcaſſonne, qui leur ouvrit ſes portes : mais les habitans, qui avoient eſpéré par cette reddition volontaire, éviter le pillage de leur Ville, voyant qu'on les traitoit comme des gens pris par force, coururent aux armes, donnérent ſur les Soldats, qui ne penſoient qu'à piller, les chaſſérent, tuérent le Général nommé Térentiole, qui avoit été quelques tems auparavant Comte de Limoge, & lui coupérent la tête, qu'ils portérent en triomphe ſur leurs murailles.

Nicète Duc d'Auvergne, qui avec ſon Armée avoit pris ſa route par le Rouergue, & avoit ordre de faire des ſiéges tandis que les deux autres Ar-

585. Armées feroient le ravage, inveſtit diverſes Places, mais en-vain ; car il les trouva toutes en bon état, bien fortifiées & bien munies. Il ne put prendre qu'un ſeul Fort qui capitula, & qui fut pillé contre les articles de la Capitulation.

Après cela il fallut penſer à ſe retirer avant la mi-Août, le pays entièrement déſolé ne pouvant fournir des vivres pour la ſubſiſtance des Armées. Ce fut alors que les Gots, qui n'aiant pas encore aſſez de monde pour tenir la campagne s'étoient renfermés dans leurs Villes, en ſortirent pour harceler les François durant leur retraite. Ils avoient des partis & des embuſcades par-tout. Ceux-mêmes des quartiers de Toulouſe, Ville qui étoit de la dépendance de Clotaire fils de Frédegonde, irrités de ce qu'on les avoit pillés en paſſant auſſi-bien que les ennemis, donnérent auſſi ſur les Bourguignons ; de ſorte que cette ſeule retraite couta plus de cinq mille hommes au Roi de Bourgogne.

Les François n'avoient pas été plus heureux ſur la mer que ſur la terre. Tandis qu'ils entroient en Languedoc avec leurs trois Armées, ils avoient envoyé des Vaiſſeaux ſur les côtes du Royaume de Galice, duquel Leuvigilde s'étoit rendu maitre depuis un an, après avoir ſubjugué les Suèves qui y avoient règné juſqu'alors. Cette Flotte fut ſurpriſe par celle de ce Prince ; preſque tous les Vaiſſeaux furent pris, & tout ce qui étoit deſſus paſſé au fil de l'épée : peu de Soldats & de Matelots ſe ſauvérent dans des chaloupes, & gagnérent avec peine les côtes de France pour y venir annoncer un nouveau malheur. Les Armées étant rentrées ſur les terres de France, ils y continuérent leur pillage comme dans le pays ennemi. Ce n'étoit par-tout que meurtres, que brigandages, qu'incendies. Les Egliſes furent pillées comme les maiſons particulières. En un mot, les excès furent ſi horribles, que Gontran, indigné du mauvais ſuccès de l'entrepriſe & de la licence des Soldats, réſolut de faire faire le

le procès aux Généraux-mêmes, qui se réfugiérent à Autun dans l'Eglise de S. Symphorien. 585.

Le Roi y vint pour la Fête de ce Saint, qui se célébroit le 22 d'Août. Il y nomma quatre Evêques pour Commissaires, & quelques Seigneurs des plus sages de sa Cour, pour faire rendre compte aux Généraux de leur conduite. Ils Ibid. étoient sortis de leur asyle, sur la sommation qu'on leur en avoit faite de la part du Roi; mais à condition qu'on les entendroit, & qu'ils auroient la liberté entière de parler pour se justifier.

Le Roi, quand ils parurent devant lui, leur fit de grands reproches sur tous les desordres que les Troupes avoient commis, mais principalement sur les incendies & le pillage des Eglises, sur la manière indigne dont on avoit traité les Reliques des saints Martyrs en quelques endroits, pour emporter l'or, l'argent & les pierres précieuses de leurs Châsses; sur les mauvais traitemens qu'on avoit faits aux Prêtres & aux Ecclésiastiques. „ Faut-il s'étonner, ajouta-t-il, si „ nos guerres ont des succès malheureux? elles „ sont plus contre Dieu que contre les ennemis „ de l'Etat. Nous brûlons les Eglises que nos „ ancêtres ont bâties, nous trempons nos mains „ dans le sang des Ministres de l'Autel, pour „ lesquels ils avoient tant de respect & de véné„ ration. Je suis responsable à Dieu de tous ces „ desordres, & pour en détourner le châtiment „ de dessus ma tête, assurément je n'épargnerai „ pas les vôtres. "

Après ce discours, celui des Généraux qui étoit chargé de répondre pour tous les autres, aiant eu permission de parler, commença par Ibid. louer les sentimens de piété que le Roi faisoit paroître; son zèle pour la conservation des Eglises & des personnes consacrées à Dieu; sa compassion & sa libéralité envers les pauvres; sa juste indignation à l'occasion des desordres commis dans la dernière Campagne : mais il montra en

même tems que ce n'étoit point la faute des Gé-
585. néraux; que depuis longtems il n'y avoit nulle discipline dans les Armées, que le Soldat étoit en possession de mépriser les ordres des Ducs & des Comtes qui défendoient le pillage dans les
* Senior. marches; que si un Seigneur * commandant ses Vassaux se mettoit en devoir de les contenir, il n'étoit pas en sureté de sa vie; que si l'on entreprenoit de faire quelques exemples de sévérité, aussi-tôt on voyoit des séditions dans le camp; & qu'enfin ce qui empêchoit que les Généraux ne fussent maitres de leurs Troupes à cet égard, & en état de se faire craindre, c'étoit qu'on ne craignoit pas le Roi lui-même, & que les peuples abusoient de sa trop grande bonté.

Il y avoit de la vérité dans cette défense; car la vigueur manquoit assurément au Gouverne-
Ibid. ment de Gontran. Ce que nous avons vu jusqu'à présent de la conduite des grands Seigneurs de cet Etat, le montre autant que la licence des Soldats. L'issue de ce jugement en fut encore une marque. Quelque colère & quelque sévérité que ce Prince eût affecté de faire paroître en le commençant, tout aboutit à des ordres généraux de tenir la main à l'exécution des Ordonnances qu'il avoit faites pour la discipline des Troupes, & à déclarer que dans la suite il ne pardonneroit ni aux Chefs ni aux particuliers. Mais une autre raison l'obligea encore à user en cette occasion de ménagement envers ces Seigneurs; ce fut la nouvelle qui lui vint, comme il étoit actuellement au Conseil à délibérer sur cette affaire, que les Gots avoient fait une irruption sur ses terres.

Le Prince Récarède se rend maitre de plusieurs Places. L. 8. c. 35. 38. & 45.

Grégoire de Tours parle à diverses repriſes de quelques Ambassades que Leuvigilde Roi d'Espagne envoya vers ce tems-là en France, & qui furent sans effet; soit que ce Prince, qui étoit un des plus habiles hommes de son tems, voulut sincerement la paix; soit qu'il en fît semblant pour amuser les François, afin de les surpren-

dre;

dre, & il les surprit en effet. Car après qu'ils se furent retirés du Languedoc sans y avoir fait aucun progrès, & tandis que le Roi de Bourgogne, ne songeant à rien moins, tenoit à Autun l'Assemblée dont je viens de parler, le Prince Récarède fils du Roi d'Espagne passa les Pyrénées avec une Armée, se rendit maitre de diverses Places, partie par composition, partie par force, & entre autres d'une qui portoit alors le nom de *Tête de Bélier*. Il ravagea tout aux environs de Toulouse, vint ensuite mettre le siège devant Ugerne, Place très forte sur le bord du Rhône (quelques-uns croyent que c'est Beaucaire), & il l'emporta après une vigoureuse attaque.

585.

Joan. Biclar. in Chronic. Gregor. Turon. c. 30. Isid. Hisp. in Chron.

Ce furent ces fâcheuses nouvelles que le Roi de Bourgogne reçut à Autun au mois d'Août de l'année 585. Sur cela il fit partir promptement le Duc Leudégisile, celui qui avoit pris Gondebaud & la Ville de Comminge, & lui donna le commandement des Troupes dans tout le Territoire d'Arles, à la place du Duc Aigilane qui y avoit commandé pendant l'expédition du Languedoc. Le Duc Nicète, Gouverneur d'Auvergne, fit aussi avancer de ce côté-là les Troupes qu'il avoit sous ses ordres. Leur présence rassura les peuples, & arrêta les courses des Gots Espagnols. Le Prince Récarède se retira à Nîmes, & de là repassa en Espagne, où peu de tems après il monta sur le Trône, le Roi Leuvigilde son père étant mort cette même année-là.

Il succède à son père & abjure l'Arianisme.

Récarède, Prince aussi sage, aussi brave & aussi heureux que son père, se mit en état de soutenir la guerre de France avec autant de succès qu'il l'avoit commencée, au cas qu'il ne pût pas faire la paix avec honneur. Il souhaitoit la conclure pour exécuter avec moins d'inquiétude le dessein qu'il avoit formé dès le vivant de son prédécesseur, de se faire Catholique, & d'engager toute sa Nation à renoncer à l'Arianisme. Il envoya des Ambassadeurs en France sur ce sujet,

Gregor. Turon. l. 8. c. 38.

585. peu de tems après la mort de ſon père, mais on ne put convenir de rien; ce qui l'obligea de venir à Narbonne au mois de Décembre, & de faire encore des courſes ſur les terres de France; après quoi il s'en retourna en Eſpagne, où il abjura publiquement l'héréſie Arienne avec l'applaudiſſement de ſes Sujets, qui ſuivirent preſque tous ſon exemple.

Concil. Tolet. 3. Gregor. Tur. c. 43.

Cependant Frédegonde entretenoit toujours de ſecrettes correſpondances avec lui, au moins l'en ſoupçonnoit-on fort à la Cour de Bourgogne. On arrêta même quelque tems après Pallade, cet Evêque de Xaintes accuſé au Concile de Mâcon d'avoir favoriſé Gondebaud, & qu'on diſoit avoir reçu chez lui, & fait paſſer à la Cour de Frédegonde quelques perſonnes envoyées de la part du Roi d'Eſpagne pour traiter avec elle. Néanmoins, ſoit qu'il fût coupable ou qu'il ne le fût pas, il ne put être convaincu par celui qui l'accuſoit. Mais un aſſaſſin envoyé par Frédegonde, qui fut ſurpris dans la Chapelle du Roi de Bourgogne, lorſque ce Prince y entroit pour entendre Matines, fit connoître les mauvais deſſeins de cette méchante femme, & ne laiſſa nul lieu de douter qu'elle n'eût encore alors des intelligences avec les ennemis.

Quoique la guerre durât entre la France & l'Eſpagne, les négociations pour la paix ne laiſſoient pas de continuer, & il y eut preſque toujours pendant ce tems-là des Ambaſſadeurs d'Eſpagne à la Cour de France, qui ſe ſuccédoient les uns aux autres, pour faire de nouvelles propoſitions, mais toujours en-vain. La ſource de la guerre & le prétexte de s'y opiniâtrer étoient les mauvais traitemens qu'on avoit faits en Eſpagne à la Princeſſe Ingunde, & la mort du Prince Herménigilde ſon mari. Mais il paroît que la véritable cauſe étoit l'envie que le Roi de Bourgogne avoit de chaſſer les Viſigots hors des Gaules, & de donner à la France les Pyrénées pour limites.

Dans

Dans cette vue, dès le commencement de la Campagne, il fit entrer en Languedoc le Général Didier, fameux Capitaine dont j'ai déja parlé diverſes fois, qui, après avoir commandé pluſieurs Armées ſous le règne de Chilpéric, avoit embraſſé le parti de Gondebaud, étoit enſuite rentré des prémiers dans ſon devoir, & commandoit alors pour le Roi de Bourgogne dans le pays d'Albi. Cette Ville avoit été de tout tems du Domaine des Rois d'Auſtraſie, & Gontran voulut bien la céder de nouveau cette année à ſon neveu Childebert. Didier ne s'y crut pas en ſureté; il ſavoit qu'il étoit haï de ce Prince & des Auſtraſiens, dont il avoit autrefois défait l'Armée, du tems du feu Roi Sigebert, dans ce même pays-là. Il paſſa avec toute ſa famille & tout ce qu'il put emporter de ſes biens, dans le Territoire de Toulouſe; & ce fut comme pour le dédommager, que le Roi de Bourgogne l'honora du commandement de l'Armée de Languedoc, lui donnant pour Lieutenant le Comte Auſtrovalde. 585. Gregor. Turon. l. 8. c. 30. 587.

Didier s'avança vers Carcaſſone, d'où les Gots ſortirent pour le combattre. Il les attaqua & les défit; mais dans la chaleur de la pourſuite, s'étant trop écarté avec un aſſez petit nombre de Cavaliers des mieux montés, que le reſte de la Cavalerie n'avoit pu ſuivre, il fut enveloppé par un corps de Troupes qui s'étoient ralliées, & tué ſur la place avec preſque tous ſes gens. Joan. Biclar. in Chronic.

Le Roi d'Eſpagne, qui ſoutenoit bien cette guerre, mais qui la ſoutenoit ſur ſes terres, ſans pouvoir en eſpérer aucun avantage conſidérable, continuoit de demander toujours la paix, qu'on lui refuſoit auſſi toujours. Il s'aviſa de faire une nouvelle tentative, & réſolut de traiter non ſeulement avec le Roi de Bourgogne, mais encore avec celui d'Auſtraſie. L. 9. c. 1.

Une des choſes qui marque le plus la prudence & la modération de ce Prince, eſt l'union qu'il avoit avec la Reine Goſvinde ſa belle-mère. Elle étoit Arienne, & par-deſſus tout cela

infiniment impérieuſe. Cependant il la conſidé-
587. ra toujours beaucoup, & la traitoit comme ſa
Gregor. propre mère. Ce fut par ſon conſeil qu'il en-
Turon. l. voya des Ambaſſadeurs en Auſtraſie. Goſvinde
8. c. 28. étoit mère de la Reine Brunehaut, mais fort brouillée avec elle, à cauſe d'Ingunde & d'Herménigilde dont elle avoit cauſé la perte.

La mort d'Ingunde, qui mourut en Afrique dans le tems qu'on l'envoyoit à Conſtantinople par l'ordre de l'Empereur Maurice, avoit encore aigri les eſprits; cependant Goſvinde faiſant les prémières démarches pour la réconciliation auprès de ſa fille, il y eut lieu d'eſpérer qu'elle ſe pourroit faire, & l'on ne fut pas trompé.

On fit donc partir des Ambaſſadeurs pour les
L. 8. c. 1. deux Cours. Ceux qui étoient deſtinés pour la Cour de Bourgogne, eurent ordre de Gontran d'aller à Mâcon, & de lui envoyer de là les nouvelles propoſitions qu'ils avoient à lui faire. Ils le firent; mais toute la réponſe fut, qu'ils n'avoient qu'à retourner en Eſpagne, & qu'on ne les écouteroit pas davantage. Cette conduite irrita furieuſement le Roi d'Eſpagne, & les deux Rois s'animérent tellement l'un contre l'autre, que quelque reſte de commerce qui étoit encore entre le Languedoc & les Etats de Gontran, fut entièrement défendu de part & d'autre.

La négociation des autres Ambaſſadeurs réuſſit mieux à la Cour d'Auſtraſie. Ils firent entendre d'abord, que le Roi leur Maître les envoyoit pour le diſculper de la mort de la Princeſſe Ingunde, à laquelle il n'avoit eu nulle part, non plus qu'en tout ce qui avoit précédé ou ſuivi ſon enlèvement d'Eſpagne; qu'ils étoient chargés d'en faire ſerment en ſon nom, & d'en donner telle autre preuve qu'il plairoit au Roi d'Auſtraſie; & ils accompagnérent leur compliment du préſent d'une groſſe ſomme d'or.

Récarède fait la paix avec le Roi

Le Roi d'Auſtraſie & la Reine ſa mère témoignérent aux Ambaſſadeurs qu'ils étoient ſatisfaits de la proteſtation qu'ils leur faiſoient de la part du

du Roi leur Maitre; qu'ils vouloient oublier tout le paſſé, & vivre deſormais avec lui comme avec leur ami & leur allié. Ce qui facilita cette paix, & ce qui fit même que le Roi de Bourgogne n'en ſut pas ſi mauvais gré à ſon neveu, fut la guerre que les Auſtraſiens faiſoient alors en Italie, dont je parlerai bientôt, où ils eurent beſoin de toutes leurs Troupes. 587. *d'Auſtraſie.*

Les Ambaſſadeurs voyant un ſi heureux ſuccès de leur négociation, crurent pouvoir faire encore une autre propoſition, ſelon l'ordre qu'ils en avoient, au cas qu'ils viſſent quelque apparence à la faire recevoir. Ils ajoutérent donc, que le Roi d'Eſpagne leur avoit ordonné de demander pour lui en mariage la Princeſſe Clodoſinde ſœur du Roi; que leur Maitre étoit maintenant Catholique, & qu'il n'y avoit plus lieu de craindre les diviſions & les deſordres que la diverſité de Religion avoit cauſé juſqu'alors entre les Princes d'Eſpagne & les Princeſſes Françoiſes leurs épouſes; que leur Maitre ſouhaitoit avec paſſion leur alliance, & que ce ſeroit le gage d'une parfaite réconciliation entre les deux Familles & les deux Etats. *Il lui demande ſa ſœur Clodoſinde en mariage.*

Le Roi répondit, qu'il n'avoit de ſon côté aucune répugnance à ſatisfaire le Roi d'Eſpagne ſur cet article, & que dès maintenant il y conſentoit; mais qu'il ne pouvoit rien conclure ſans la participation de ſon oncle le Roi de Bourgogne à qui il avoit de très grandes obligations, avec qui il étoit convenu de lui faire part de toutes les affaires importantes de ſon Etat; & qu'il traiteroit au-plutôt de celle-là avec lui, pour en rendre compte au Roi d'Eſpagne. Les Ambaſſadeurs aiant reçu cette réponſe, & des préſens du Roi & de la Reine-Mère, retournérent en Eſpagne. En effet, le Roi d'Auſtraſie peu de tems après fit propoſer ce mariage au Roi de Bourgogne, & en fit un des articles d'une négociation importante, que la Reine Brunehaut avoit commencée l'année d'auparavant en perſon-

ne avec ce Prince. En voici l'occaſion & le ſu-
587. jet.

Gregor. Turon. l. 7. c. 13. Le Roi de Bourgogne, après la mort de ſes trois frères, dont l'ainé n'avoit point laiſſé de fils, & les deux autres n'en avoient laiſſé que chacun un en bas âge, fut toujours conſidéré en quelque façon comme le Monarque univerſel de l'Empire François, ou du moins comme le tuteur des deux jeunes Princes : ce qui n'empêchoit pas toutefois les Seigneurs d'Auſtraſie, de maintenir dans l'obéiſſance de Childebert la plus grande partie des Villes qui avoient obéi à Sigebert ſon père. Les Seigneurs du Royaume de Soiſſons & du reſte du pays où Chilpéric avoit régné, en faiſoient autant en faveur de ſon fils le petit Prince Clotaire. Mais on avoit de grands égards, ou du moins on faiſoit toujours ſemblant d'en avoir beaucoup pour les volontés de Gontran ; & s'il arrivoit qu'il ſe trouvât choqué de quelque choſe, on avoit grand ſoin de l'appaiſer.

Les Auſtraſiens, qui en avoient ſouvent mal uſé à ſon égard du vivant de Chilpéric, s'appliquérent plus que jamais à le gagner, quand ils virent après la mort de ce Roi, qu'il prenoit la protection de Frédegonde & de ſon fils Clotaitaire, appréhendant qu'il ne fît ce petit Prince ſon héritier au préjudice de Childebert. Gontran par cette habile démarche, à laquelle il ſe détermina malgré l'averſion qu'il avoit pour Frédegonde, tint toujours en reſpect les deux jeunes Princes & leurs mères, & il continua dans la ſuite d'uſer de cette politique, malgré les nouveaux & les grands ſujets de haine que lui donna Frédegonde, par les mauvais deſſeins qu'elle forma pluſieurs fois contre ſa perſonne. On voyoit bien néanmoins que ſon inclination étoit pour Childebert, dont les belles qualités & la reconnoiſſance le charmoient.

Gregor. Tur. l. 8. c. 37. On avoit marié ce jeune Prince de très bonne heure, & il paroît par toute la ſuite de l'Hiſtoire que

que c'étoit la coutume d'en uſer ainſi alors dans la Famille Royale. En ſorte qu'à dix-ſept ans il avoit déja deux fils, l'un qu'on nomma Théodebert, & l'autre Thierri. Gontran en eut une joie extrême : il envoya à cette occaſion des Ambaſſadeurs & des préſens à Childebert, & dit publiquement que ces enfans étoient des dons de Dieu, qui vouloit perpétuer la lignée de Clovis. La Reine Brunehaut prit cette agréable conjoncture pour propoſer le Traité dont je parle. 587.

Traité d'Andelau entre Gontran & Childebert.

Il fut fait principalement pour aſſurer la ſucceſſion de Gontran à Childebert, & pour ôter tous les ſujets de brouilleries que la mort précipitée de Chilpéric avoit cauſés, moins pour le partage de la ſucceſſion de ce Prince, que pour celle de ſes deux autres frères morts avant lui. Chacun en avoit enlevé de ſon côté ce qu'il avoit pu, & s'en étoit mis en poſſeſſion, ſelon qu'il étoit plus ou moins fort, en divers endroits de la France. Ce qui fut réglé par ce Traité, peut ſe réduire à dix ou onze articles.

On convint I. que Gontran demeureroit en poſſeſſion de la partie de la Ville & du Territoire de Paris, que Sigebert Roi d'Auſtraſie avoit poſſédée après la mort du Roi Caribert ; que Châteaudun & Vendôme lui reſteroient avec la partie du pays d'Etampes & du pays Chartrain que Sigebert avoit auſſi poſſédée ; & qu'on ne lui diſputeroit rien de tout ce qu'il avoit eu de la ſucceſſion de Caribert, du vivant du feu Roi Sigebert. L. 9. c. 20.

II. Que Childebert ſeroit mis ou demeureroit en poſſeſſion de Meaux, de Tours, de Poitiers, d'Avranches, d'Aire, de Conſerans, de Baionne, d'Albi, & de deux portions de Senlis.

III. Que celui de ces deux Princes qui mourroit ſans enfans mâles, feroit l'autre l'héritier unique de ſon Etat.

IV. Que Childebert venant à ſurvivre à ſon oncle Gontran, la Princeſſe Clotilde ſa couſine & fille de Gontran, jouïroit paiſiblement de tous

les biens que ſon père lui avoit donnés, & qu'il
587. pourroit encore lui donner dans la ſuite ; qu'elle auroit liberté entière d'en diſpoſer comme elle le jugeroit à propos, ſans que les donations qu'elle en feroit, puſſent être ni caſſées ni révoquées; qu'il la protégeroit & prendroit en main ſes intérêts.

V. Qu'en cas que Childebert mourût le prémier, Gontran regarderoit Théodebert & Thierri, & les autres enfans que Childebert pourroit avoir dans la ſuite, comme ſes propres enfans ; qu'il ne démembreroit rien de leur Etat ; qu'il protégeroit la Reine Brunehaut comme ſa propre ſœur, & la Princeſſe Clodoſinde ſœur de Childebert, & la Reine Faileube ſa femme, comme ſes propres filles ; qu'elles jouïroient en paix de tous leurs revenus, & qu'elles pourroient en diſpoſer à leur volonté.

VI. Les Villes de Bordeaux, de Limoges, de Cahors, de Béarn (c'eſt-à-dire la Ville de Leſcar) & Bigorre avoient été données comme en dot ou en appanage à la Princeſſe Galſuinde ſœur de Brunehaut, lorſqu'elle épouſa Chilpéric, & étoient dévolues après la mort de cette Princeſſe à Brunehaut, par un jugement de Gontran même qui fut pris pour arbitre de cette affaire : mais il étoit ſurvenu des difficultés là-deſſus. Par cet article du Traité on convint que Brunehaut jouïroit de Cahors & de ſes dépendances ; que Gontran ſa vie durant auroit la poſſeſſion pleine & entière des quatre autres Villes, & qu'après ſa mort elles retourneroient à Brunehaut & à ſes héritiers.

VII. Que Senlis ſeroit tout entier à Childebert, & qu'il dédommageroit Gontran, à qui appartenoit la troiſième partie de cette Ville, en lui faiſant la ceſſion d'une troiſième partie qu'il poſſédoit de la Ville de Roſſon. Il y a vers Soiſſons un Bourg nommé Roſſon-le-Long, & un autre vers Beauvais appellé Roſſon ſur Aronde : c'étoit apparemment un de ces deux Bourgs qui étoit

étoit alors une Ville, dont il s'agiſſoit dans cet article. 587.

VIII. Que les Vaſſaux de Gontran, qui depuis la mort de Clotaire ſon père étoient paſſés dans le Royaume d'Auſtraſie ſans ſa permiſſion, ſeroient contraints de revenir dans le ſien; & que pareillement ceux de Childebert qui auroient paſſé dans celui de Gontran, retourneroient ſous leur ancien Prince.

IX. Que les donations faites par les deux Rois aux Egliſes ou à leurs Vaſſaux, qui par cet accord changeroient de Maitre en quelques endroits, ſeroient confirmées.

X. Que les Sujets de Gontran pourroient ſans être inquiétés, joüir des biens qu'ils auroient légitimement acquis dans le Royaume de Childebert, & que pareillement les Sujets de Childebert joüiroient de ceux qu'ils poſſéderoient à juſte titre dans celui de Gontran; & que ſi l'on avoit fait quelque tort à quelques-uns d'eux durant les troubles du Royaume, on écouteroit leurs plaintes, & qu'on les ſatisferoit.

XI. Que les Sujets de l'un auroient liberté d'entrer dans le Royaume de l'autre, ſoit pour y traiter des affaires publiques, ſoit pour leurs affaires particulières, ſans aucun empêchement; mais que ni de part ni d'autre on ne ſolliciteroit point les Vaſſaux pour les engager à quitter leur légitime Prince; qu'on ne les receyroit point, & qu'on les lui renvoieroit, ſuppoſé qu'ils le quittaſſent ſans ſa permiſſion.

On voit à la fin de ce Traité le ſerment que les deux Rois firent de l'obſerver fidélement. Grégoire de Tours fut chargé avec un autre Evêque nommé Félix, de le porter au Roi de Bourgogne, pour y mettre la dernière main Ils arrivérent à Châlons ſur Saône, & eurent audience du Prince, qui ne les reçut pas fort bien.

Car l'Evêque de Tours lui aiant fait ſon compliment de la part de ſon Maitre, principalement ſur les grandes obligations qu'il lui avoit. „ Et

587. „ moi, reprit le Roi de Bourgogne, je ne lui „ ſuis guères obligé : vous venez me demander „ la ratification d'un Traité que votre Maitre a „ déja violé. On ne m'a point encore dédom- „ magé de la ceſſion que j'ai faite de mes droits „ ſur Senlis. J'avois de plus ſouhaité qu'on en „ fît ſortir certaines gens qui me déplaiſoient, & „ on ne l'a pas fait. "

L'Evêque répondit que c'étoit l'intention de ſon Maître, que tout ce qui avoit été réglé s'exécutât ; qu'on n'attendoit que les Députés de Bourgogne pour expédier l'affaire de Senlis ; & que pour ce qui regardoit les perſonnes qu'il vouloit qu'on en chaſſât, il n'avoit qu'à envoyer leurs noms, & qu'on ſuivroit ſur cela les ordres qu'il donneroit. Le Roi de Bourgogne ſatisfait de cette réponſe ſe fit lire le Traité, le ſigna, & fit ſerment de l'obſerver avec toute l'exactitude poſſible.

Quand cette affaire fut achevée, le Roi continuant de s'entretenir avec les Ambaſſadeurs, dit en raillant à l'Evêque Félix : „ Où eſt main- „ tenant la négociation dont vous vous êtes „ chargé ? La réconciliation eſt-elle faite entre „ la Reine d'Auſtraſie votre Maitreſſe & Fréde- „ gonde ? " Car ce Prince n'appréhendoit rien tant que l'union de ces deux dangereux eſprits, qui lui auroient fait bien des affaires ſi elles avoient jamais pu ſe réunir.

L'Evêque répondit qu'il ne s'en étoit jamais mêlé, & que le Roi ne devoit avoir de lui aucun ſoupçon là-deſſus. L'Evêque de Tours prit la parole, & dit qu'il y avoit des preuves certaines que jamais elles n'avoient été plus mal enſemble qu'elles étoient alors. „ Mais, Seigneur, ajou- „ ta-t-il, je ne ſai ſi le Roi mon Maitre n'auroit „ point ſujet de ſe plaindre ſur ce point-là mê- „ me : car à en juger par la manière dont vous „ recevez ceux qui vous viennent de la part de „ la Reine Frédegonde, & par celle dont nous „ avons été reçus, on croiroit qu'elle a beau-

„ coup

„ coup plus de part que le Roi mon Maitre
„ dans vos bonnes graces. Il n'ignore pas non 587.
„ plus le deſſein que vous avez de donner dans
„ votre Teſtament au petit Prince Clotaire quel-
„ ques Places de votre Etat ; ce ſont-là des
„ marques que vous ne haïſſez ni la mère ni le
„ fils. "

Sur cela ce bon Prince ſourit aux Ambaſſadeurs, & leur parla d'une manière tout-à-fait cordiale ſur le chapitre de ſon neveu Childebert. Il leur dit qu'il ne devoit pas prendre ombrage de la manière dont il uſoit envers Frédegonde ; qu'il ſe croyoit obligé de la ménager en certaines choſes ; qu'on devoit bien penſer qu'une Princeſſe qui avoit voulu attenter plus d'une fois à ſa vie, ne ſeroit jamais l'objet de ſa tendreſſe ; qu'il étoit vrai qu'il donnoit par ſon Teſtament quelques Places à ſon neveu Clotaire, mais qu'il ne lui en donnoit que deux ou trois, & ſeulement pour marquer qu'il ne l'avoit pas entièrement deshérité ; qu'enfin ſon cœur & ſes bienfaits ne ſeroient jamais guères partagés.

L'Evêque Félix voyant le Roi dans ces bonnes diſpoſitions, lui dit qu'il avoit ordre de lui faire deux propoſitions ; la prémière, de lui demander du ſecours pour la guerre d'Italie contre les Lombards, que le Roi leur Maitre, allié dans cette guerre avec l'Empereur, prétendoit chaſſer des Places qui y avoient appartenu au feu Roi Sigebert ; la ſeconde, de trouver bon qu'on accordât au Roi d'Eſpagne la Princeſſe Clodoſinde qu'il faiſoit demander en mariage ; & que le Roi d'Auſtraſie avoit différé à répondre ſur cet article juſqu'à ce qu'il eût ſu ſes intentions.

Le Roi de Bourgogne répondit ſur la prémière demande, qu'il n'en feroit rien, & qu'il ne pouvoit ſe réſoudre à envoyer des Troupes en Italie, pour les faire périr par la peſte qui y ravageoit tout. Pour le ſecond point, il dit que ce mariage n'étoit point de ſon goût ; qu'il étoit de l'honneur de la France, & en particulier de

celui du Roi d'Auſtraſie, de venger la mort de la Princeſſe Ingunde ; mais qu'après tout il laiſſoit
587. la choſe à la diſpoſition de ſon neveu ; & que s'il croyoit ce mariage avantageux pour lui, il ne trouveroit pas mauvais qu'il le conclût. Les Ambaſſadeurs après avoir terminé encore quelques autres affaires moins importantes, après avoir été régalés & avoir reçu du Roi de beaux préſens & de grandes marques de ſa bonté, s'en retournérent. Ce Traité fut appellé le Traité d'Andelau, du lieu où il avoit été projetté entre la Reine Brunehaut & le Roi de Bourgogne, l'an 587, au mois de Novembre ; c'eſt apparemment Andelot en Champagne, ou Andlau en Alſace, autrefois Ville Impériale. Mais la deſtinée de Récarède n'étoit point de s'allier avec la Famille Royale de France.

La Princeſſe Rigunthe fille de Chilpéric lui avoit été promiſe il y avoit quelques années, & elle étoit déja en chemin pour l'Eſpagne, comme nous avons vu, lorſque la mort de Chilpéric qui ſurvint, fit prendre d'autres meſures ; & pour ce qui eſt de Clodoſinde, le mariage ne ſe fit point non plus, & l'on voulut apparemment avoir cette complaiſance pour le Roi de Bourgogne. Cette Princeſſe fut promiſe à deux Rois, à Récarède Roi d'Eſpagne, & à Autharis Roi des Lombards, ſans épouſer ni l'un ni l'autre *, & l'Hiſtoire ne nous apprend point ce qu'elle

* Herman & Sigebert diſent que le mariage de Récarède & de Clodoſinde ſe fit : mais ni les Auteurs Eſpagnols ou Viſigots, ni Grégoire de Tours n'en diſent rien ; & l'on voit pour la preuve du contraire, la Reine d'Eſpagne nommée Baddon avec le Roi Récarède ſon mari, ſouſcrire à une Formule de Foi dans le troiſième Concile de Tolède l'année 627 de l'Ere Eſpagnole, c'eſt-à-dire, l'an 589, qui ſeroit le tems du mariage de Clodoſinde, s'il s'étoit fait : & de plus il eſt certain par Grégoire de Tours l. 9. c. 28. que Clodoſinde étoit encore en France cette même année-là.

qu'elle devint. Au reſte, il y a lieu de douter
ſi dans cette occaſion le Roi d'Auſtraſie ne mé- 587.
nagea point une trève entre les Rois d'Eſpagne
& de Bourgogne. Jean Evêque de Gironne, au-
trement dit l'Abbé de Biclare, Auteur Eſpagnol
& contemporain, qui nous a laiſſé une Chroni-
que aſſez exacte, où il marque par années les
guerres des François avec les Eſpagnols, ne mar-
que aucun acte d'hoſtilité entre les deux Nations
pendant la ſeconde année de Récarède, qui ré-
pond à peu près à l'an de Notre-Seigneur 588,
à la vingt-ſeptième année du règne du Roi de
Bourgogne, & à la treizième de celui de Chil-
debert. Mais la ſuivante fut très funeſte aux
François dans le Languedoc.

Le Duc Didier aiant été tué à la journée de
Carcaſſone, le Comte Auſtrevalde qui comman-
doit ſous lui en cette occaſion fut fait Duc en
ſa place, & envoyé avec une Armée en Langue-
doc dès le commencement de la Campagne ſui-
vante. Il y entra, s'y rendit maître de Carcaſ-
ſone, & obligea les peuples de la dépendance
de cette Ville à faire ſerment de fidélité au Roi
de Bourgogne: il fut ſuivi d'une plus grande Gregor.
Armée commandée par le Duc Boſon, différent Turon. l.
de celui dont j'ai parlé tant de fois, & il avoit 9. c. 31.
le commandement général. Celui-ci, jaloux des
ſuccès du Duc Auſtrevalde, le maltraita en ar- 589.
rivant, ſur ce qu'il étoit entré dans Carcaſſone
ſans ſes ordres, & avant qu'il fût arrivé. Il cam-
pa aſſez près de cette Ville avec ſon Corps d'Ar-
mée, compoſée de Troupes de la Xaintonge,
du Périgord, de Bourdeaux, d'Agen & de Tou-
louſe, avec leſquelles il ſe diſpoſoit à attaquer
les principales Places du Languedoc. Cette meſ-
intelligence des Chefs vint à la connoiſſance Joan.
des ennemis, qui beaucoup moins forts que les Biclar.
François, eurent recours au ſtratagême. Clau-
de Duc de Luſitanie étoit à la tête de quelques
Troupes Eſpagnoles, pour tâcher de s'oppoſer
aux prémiers efforts des François. Il fut qu'en-
flés

589. flés de leur prémier avantage, & que ſe fiant ſur leur grand nombre; ils ſe divertiſſoient dans leur camp, & y faiſoient grande chère. Il eſpéra pouvoir les y ſurprendre : il s'en approcha avec l'Armée, qui à peu de diſtance du camp des François, s'arrêta & ſe rangea en bataille. De plus il mit en avant quelques détachemens en embuſcade, & arriva à la tête du ſien, lorſque les François s'y attendoient le moins. Il donna avec beaucoup de réſolution, enleva quelques Quartiers; mais enfin le Duc Boſon aiant promptement rangé quelques Troupes, vint l'attaquer. Claude fit ferme quelque tems, puis il commença à ſe battre en retraite.

Les Eſpagnols mettent en déroute l'Armée de France.

Le Duc Boſon dont les Troupes augmentoient à chaque moment, le ſuivit, & comptoit déja ſur la défaite de ce petit Corps; lorſqu'engagé dans l'embuſcade où le Général Eſpagnol l'avoit attiré, il ſe vit chargé de tous côtés, de front par l'Armée ennemie, & en flanc par les Troupes embuſquées qui mirent les ſiennes en déroute. Il en demeura cinq mille ſur la place, & trois mille furent faits priſonniers. Deux Hiſtoriens Eſpagnols diſent que l'Armée Françoiſe étoit de ſoixante mille hommes : l'un des deux ne donne que trois cens hommes au Duc de Luſitanie, ce qui doit s'entendre de ceux qui donnérent ſur le camp, & qui furent ſecondés par un beaucoup plus grand nombre d'autres, que le Général François n'avoit pas crû être ſi proche. L'autre ajoute, que ce fut la plus belle victoire qui eût jamais été remportée par ceux de ſon pays; & les Viſigots Catholiques la regardérent comme une récompenſe de la converſion de leur Prince à la véritable Religion, & de l'application qu'il avoit à l'étendre dans tout ſon Etat.

Joan. Biclar. Iſid. Hiſpal.

Gregor. Turon. l. 9. c. 32.

La nouvelle de cette défaite chagrina extraordinairement le Roi de Bourgogne, dont les Généraux, pour ſe diſculper, lui remplirent l'eſprit de ſoupçons contre le Roi d'Auſtraſie & contre la

la Reine Brunehaut. Il s'imagina qu'ils l'avoient trahi, & qu'ils avoient fait avorter tous ses desseins par les avis donnés aux Espagnols ; que la jalousie qu'ils avoient de sa puissance, leur avoit fait faire la paix avec eux ; qu'ils n'appréhendoient rien tant que de lui voir chasser les Espagnols du Languedoc, & de l'en voir le maître ; & qu'ils avoient empêché par leurs intrigues, que les autres Villes ne se rendissent à la vue de ses grandes forces, comme avoit fait Carcassone. 589.

Soissons se donne au Roi d'Austrasie. Cap. 36.

Ces soupçons furent augmentés par une autre nouvelle qu'il apprit. La Ville de Soissons, autrefois la Capitale & la demeure ordinaire de Chilpéric, voyant que Frédegonde avec le petit Prince Clotaire son fils continuoit toujours de demeurer au Vaudreuil ou à Rouen, résolut de se donner au Roi d'Austrasie ; & les habitans lui envoyérent demander le Prince Théodebert son fils, âgé de trois ou quatre ans, pour le faire leur Roi, en l'assurant qu'ils n'en auroient jamais d'autre. Childebert reçut ces Envoyés à Strasbourg avec ceux de Meaux, qui étoient déja à lui, & ne balança pas à accepter leur offre : il fit incontinent la Maison du petit Prince, lui donna un Gouverneur, tous les Officiers d'un Roi, des Comtes, des Maires, & l'envoya à Soissons, où il fut reçu avec tous les honneurs qu'on rend à un Roi. Gontran fut fort peu embarrassé de l'affaire de Soissons par rapport aux intérêts de Frédegonde ; mais il s'imagina, & cette Reine n'eut pas beaucoup de peine à le lui persuader, qu'on vouloit par-là approcher Théodebert de Paris ; que le dessein de son père & de Brunehaut étoit de l'y faire déclarer Roi, de se saisir de cette Ville, & de se frayer ainsi un chemin à la Monarchie universelle de l'Empire François. On lui persuada encore que la Reine Brunehaut entretenoit des correspondances à Constantinople avec un des fils de Gondebaud, Cap. 31.

&

& qu'elle le faiſoit ſolliciter de venir en France
589. pour ſe marier avec lui.

Le Roi de Bourgogne agité de ces inquiétudes, envoya des Troupes ſur toutes ſes frontières ; il mit des gardes à tous les paſſages, pour empêcher que perſonne du Royaume d'Auſtraſie n'entrât dans celui de Bourgogne, & rompit tout commerce avec les Auſtraſiens. Il convoqua un Concile pour le prémier jour de Novembre, afin de s'y plaindre en préſence des Evêques, de la conduite de ſon neveu & de la Reine Brunehaut, & pour y prendre avec eux des meſures pour ſa ſureté & celle de ſon Etat.

La Reine Brunehaut, qui ne penſoit à rien moins qu'à tout ce que s'imaginoit le Roi de Bourgogne, avoit fait faire peu auparavant un fort beau Bouclier couvert de lames d'or & orné de pierres precieuſes, & deux Vaſes d'un bois fort rare, enrichis auſſi de pierreries, qu'elle
Cap. 28. deſtinoit au Roi d'Eſpagne, comme au futur époux de ſa fille Clodoſinde. Elle envoya ces préſens par un Seigneur de ſa Cour nommé Ebrégéſile, qui avoit été ſouvent en Ambaſſade en Eſpagne. Comme il paſſoit ſur les terres de l'Etat de Bourgogne, on en donna avis au Roi, & on lui fit entendre que ces préſens étoient deſtinés au fils de Gondebaud. Le Roi fit arrêter Ebrégéſile, qui lui expliqua le ſujet & le but de ſon voyage, l'aſſurant que ni le Roi ni la Reine d'Auſtraſie n'avoient nulle mauvaiſe intention ; après quoi il eut permiſſion de le continuer.

Le Roi d'Auſtraſie n'eut pas plutôt appris les mauvaiſes impreſſions que l'on donnoit à ſon oncle contre lui, qu'il s'empreſſa de les lui ôter. Il n'eut pas beaucoup de peine, ce bon Prince quittant ſes ſoupçons auſſi aiſément qu'il les prenoit. Il crut Childebert ſur ſa parole, & Brunehaut ſur ſon ſerment, touchant les points qui l'inquiétoient.

Une grande partie des Evêques qui étoient déja

déja en chemin pour ſe rendre à l'Aſſemblée où l'on devoit traiter de ces affaires, s'en retournérent à leurs Diocèſes, & le commerce fut rétabli entre les deux Royaumes. 589.

Paix entre le Roi de Bourgogne & celui d'Eſpagne.

Enfin les mauvais ſuccès de la dernière Campagne obligerent le Roi de Bourgogne à s'accommoder avec le Roi d'Eſpagne, & la paix fut aiſément conclue avec ce Prince qui la ſouhaitoit depuis longtems.

Le Concile de Narbonne qu'il fit tenir au mois de Novembre de cette année, où l'Evêque de Carcaſſone ſouſcrivit, eſt une marque que ce Prince étoit rentré en poſſeſſion de cette Ville, ſoit par le Traité, ſoit par la défaite des François dont je viens de parler. En un mot, il n'eſt plus fait mention de cette guerre. Je viens à celle d'Italie, qui occupoit déja depuis quelques années les François Auſtraſiens contre les Lombards. Ces deux Nations eurent en divers tems des démêlés l'une avec l'autre, dont je n'ai point parlé, pour ne point interrompre le fil des autres affaires. Je vais les reprendre ici, & les mettre tout de ſuite.

Action déteſtable d'Alboin.

J'ai déja raconté comment dans les prémières années du Règne de Gontran, ces Barbares ſous la conduite de leur Roi Alboin ſubjuguérent en moins de quatre ans preſque toute l'Italie, & y firent ſuccéder leur domination à celle des Oſtrogots. La mort de ce Prince arrêta leurs progrès, & elle arriva d'une manière qu'il ne devoit pas attendre au milieu d'une Nation qui le chériſſoit, l'eſtimoit & le reſpectoit infiniment. Etant à Vérone, & y donnant un grand repas aux principaux de ſes Capitaines, il commanda dans la chaleur de la débauche, qu'on lui apportât une coupe faite du crâne du Roi des Gépides, qu'il avoit autrefois vaincu en bataille, & tué de ſa propre main. Il y but le prémier, & enſuite il y préſenta à boire à la Reine Roſimonde ſa femme, & fille de ce Roi. Paul. Diac. l. 1. c. 28.

Roſimonde fait

La vue de cet objet ranima tous les ſentimens de

de vengeance, que le tems n'avoit que ralentis dans le cœur de cette Princeſſe. Elle ſe poſſéda néanmoins aſſez pour n'en faire rien paroître: mais la journée ne ſe paſſa pas qu'elle n'engageât un Officier de l'Armée à la venger par la mort de ſon mari, ce qu'elle fit en ſe proſtituant à lui. Le lendemain après dîné, comme ce Prince dormoit dans ſa chambre, elle fit défendre à tout le monde d'en approcher, de peur qu'on ne le réveillât. Elle avoit cependant, ſans qu'il s'en fût apperçu, trouvé moyen de lier la garde de ſon épée avec le fourreau d'une manière qu'il étoit impoſſible de la tirer. Elle introduiſit l'Officier dans la chambre, & cela ne ſe put faire ſans que le bruit de la porte réveillât le Roi, qui voyant venir ſur lui cet Officier l'épée à la main, ſe jetta auſſi-tôt ſur la ſienne, & n'aiant pu la tirer du fourreau, il ſe ſaiſit d'une chaiſe dont il ſe défendit quelque tems: mais enfin il fut percé de pluſieurs coups, & tué ſur la place. Roſimonde eut permiſſion de Longin Général de l'Empereur, de ſe retirer à Ravenne avec de grandes richeſſes, accompagnée du Capitaine des Gardes d'Alboin, qui avoit de concert avec elle introduit l'aſſaſſin, qu'elle épouſa pour récompenſe de ſon crime.

589.

tuer Alboin ſon mari.

Elle empoiſonne ſon ſecond mari, & eſt elle-même empoiſonnée avec lui.

Quelque tems après aiant empoiſonné ce ſecond mari, qui s'en apperçut en prenant la liqueur empoiſonnée, & qui l'obligea le poignard à la main à boire le reſte de la coupe, elle mourut & lui auſſi; ſe ſervant ainſi de bourreau l'un à l'autre, en punition du parricide qui leur avoit été commun à tous deux.

Paul. Longobard.

Les Lombards après la mort d'Alboin mirent ſur le Trône un homme des plus qualifiés de la Nation, nommé Clèbe; mais s'étant rendu odieux par ſa cruauté, il fut tué par un de ſes domeſtiques, après dix-huit mois de règne. Enſuite il y eut une eſpèce d'Anarchie, les Gouverneurs des principales Places, au nombre de trente-cinq, s'étant rendus maitres chacun de leur Canton.

Cette

Cette nouvelle forme du Gouvernement n'avoit pas été plutôt établie, que cinq de ces Gouverneurs ou Ducs s'étoient ligués enſemble pour faire une nouvelle irruption en France. Trois y entrérent du côté d'Ambrun & de Gap avec des Troupes ſi nombreuſes, qu'après avoir ruïné tout le pays, pris ou ravagé quelques Villes qui n'étoient pas en état de défenſe, ils vinrent en même tems mettre le ſiége devant Grenoble & devant Valence : mais le brave Mummol qu'on ne manqua pas de leur oppoſer, comme on avoit fait dans les autres excurſions, aïant promptement aſſemblé une Armée, vint tomber ſur eux, les obligea à lever les deux ſiéges, les attaqua, les défit, les contraignit d'abandonner preſque tout leur butin, & de repaſſer promptement les Alpes avant que les neiges en euſſent fermé les avenues. Les deux autres Ducs Lombards eurent un ſort tout ſemblable : ils étoient entrés par le Val d'Aoſte, & s'étoient avancés vers le Lac de Genève, où après avoir fait de grands ravages, ils furent taillés en piéces par l'Armée de Bourgogne.

574. *Les Lombards ſont taillés en piéces par les François.*

574. Ibid.

Fredegar. c 68. Marius in Chronico.

Ces défaites ôtérent l'envie aux Lombards de rentrer ſur les terres de France, & on ne les y vit plus depuis. Mais on jugea à propos de les aller châtier juſques chez eux. Les François d'Auſtraſie entrérent en Italie du côté de Trente, y prirent une Place forte nommée Anagnin, qu'ils abandonnérent après l'avoir pillée, battirent un Corps de Lombards, ſe ſaiſirent de la Ville de Trente; mais le Duc de ce Canton aïant ſurpris le Général François, le défit à ſon tour, reprit la Ville, & enleva aux François tout le butin qu'ils avoient fait.

Gontran de ſon côté avoit fait entrer une Armée dans le Val d'Aoſte & le Pays de Suze, que les Lombards avoient depuis peu enlevé aux Romains, & les preſſa ſi vivement, qu'ils lui demandérent la paix en lui cédant ces deux Villes avec leurs Territoires, dont il demeura en poſſeſ-

Fredegar. Chronic. c. 45.

574. feſſion. Le Pape Pélage porta fort impatiemment cette paix ; car ces ſuccès des François lui avoient fait eſpérer qu'ils pourroient chaſſer d'Italie les Lombards qui y exerçoient une cruelle tyrannie. Il en marqua ſon chagrin, dans une Lettre à Aunachaire Evêque d'Auxerre, à qui il reprochoit auſſi-bien qu'aux autres Evêques de France, leur peu de zèle pour la Religion, de n'oſer détourner leurs Princes du Traité qu'ils avoient fait avec ces Barbares : mais il ne gagna rien, l'Empereur Tibère ne faiſant pas de ſon côté d'aſſez grands efforts pour engager les François à le ſeconder.

Paul. Longob. l. 3. c. 16.

Tom. I. Concil. Gall.

Les Lombards choiſiſſent Autharis pour leur Roi.

L'Anarchie des Lombards ſous les trente-cinq Ducs dura dix ans, après leſquels voyant que l'Empereur Maurice penſoit tout de bon à reconquérir l'Italie, ils convinrent tous entre eux de ſe créer un Roi, & élurent Autharis fils de leur dernier Prince. Tous les Ducs ſe cottiſérent pour lui aſſigner un revenu, avec lequel il pût ſoutenir ſon rang de Roi, & lui donnérent chacun la moitié des terres & des biens qu'ils poſſédoient. Ils ajoutérent à ſon nom celui de Flavius, pour le rendre plus auguſte & plus reſpectable. C'étoit le nom de la Famille du grand Conſtantin, & tous les ſucceſſeurs d'Autharis le prirent auſſi dans la ſuite.

Ibid. Ce choix étoit très prudent. Autharis fut un homme d'ordre & de conduite, & un Prince ſage, brave, appliqué à établir & à maintenir le repos & la ſureté de ſes Sujets. Il le falloit tel, dans la conjoncture où ſe trouvoit alors la Nation.

Depuis l'entrée & les conquêtes des Lombards en cette partie de l'Italie, tout ce que les Romains avoient pu faire, avoit été de s'y conſerver Rome & Ravenne ; qui enfin euſſent ſuccombé, ſi l'Empereur Maurice, plus guerrier que Juſtin & Tibère ſes deux prédéceſſeurs, ne ſe fût mis au-plutôt en devoir de les ſecourir.

Depuis longtems le Patrice Longin, en ſuccédant

dant à Narsès dans le Gouvernement d'Italie, avoit établi sa demeure à Ravenne, & y avoit pris le nouveau titre d'Exarque, que ses successeurs gardérent depuis. L'Empereur commença par mettre en sa place le Patrice Smaragde, habile Capitaine, & capable de ranimer les Peuples par l'espérance d'un Gouvernement plus heureux sous un nouveau Général; & ensuite il prit pour ruïner les Lombards en Italie, les mêmes mésures que Justinien avoit prises pour détruire le Royaume des Gots, & qui lui avoient si bien réussi. 574.

Prémièrement il travailla à les diviser, & l'Exarque trouva moyen dans la suite d'attirer dans son parti un des trente-cinq Ducs nommé Droctulfe, qui étoit maitre de la Ville de Berselle, située sur le Pô, & peu éloignée de Parme. Ce Duc n'étoit pas Lombard naturel, mais de la Nation des Suèves, & servit depuis utilement les Romains. Secondement l'Empereur envoya en France des Ambassadeurs au Roi d'Austrasie, pour l'engager à faire une diversion en sa faveur du côté des Alpes, & lui fit présent d'une grosse somme d'argent pour les fraix de cètte entreprise. Ce furent ces raisons qui obligérent les Lombards à se réunir sous un seul Souverain, & à élire Autharis pour leur Roi.

Paul Longob. l. 3. c. 18.

Gregor. Turon. l. 6. c. 42.

Childebert * conclut une Ligue avec l'Empereur, & lui fit savoir peu de tems après, qu'il faisoit déja marcher quelques Troupes en Italie pour joindre à celles de l'Exarque: il l'assura que si-tôt que la saison le permettroit, il feroit passer

Ligue entre l'Empereur & Childebert. Epist. Childeberti ad Patriarcham.

* La bonne intelligence de Maurice avec nos Rois nous est marquée par une Médaille d'or, qui fut frappée à Vienne à l'honneur de cet Empereur. D'un côté est la tête de Maurice avec cette légende, Dominus Noster MAURICIUS Perpetuus AUgustus; & au revers est le *Labarum* avec l'A & l'Ω. & avec cette Inscription: VIENNA DE OFFICINA LAURENTI. C'étoit le nom du Monétaire.

574. passer les Alpes à une puissante Armée, & le pria de donner ordre à l'Exarque de se mettre au-plutôt en état d'agir de son côté contre les Lombards avec toute la vigueur possible.

Childebert qui n'avoit alors que quatorze à quinze ans, mais qui étoit déja d'un esprit mûr, & d'ailleurs grand & robuste pour son âge, voulut marcher lui-même au Printems à la tête de son Armée en Italie. Il n'y eut pas plutôt paru, que les Lombards songérent à conjurer la tempête qui les alloit perdre. Ils lui envoyérent demander la paix, lui firent toutes les soumissions possibles, l'assurérent qu'ils ne feroient jamais rien contre ses intérêts, & qu'ils seroient à lui contre tous ses ennemis : ils ajoutérent à cela tant d'argent

584. & tant de présens, & se rendirent si faciles à toutes les demandes qu'il leur fit, qu'il se laissa gagner, & fit payer la paix aux Lombards d'Italie à plus haut prix qu'il n'avoit vendu son secours à l'Empereur. Il s'en retourna après s'être montré seulement au-delà des Alpes, & envoya une partie de son Armée à son oncle Gontran pour la guerre d'Espagne. Cette retraite eut de fâcheuses suites pour l'Exarque, qui avoit compté sur la diversion des François. Autharis aussi-tôt après alla assiéger Berselle, où le Duc Droctulfe se défendit longtems avec beaucoup de courage ; mais enfin il fallut se rendre. Il capitula, & eut permission de se retirer à Ravenne. Autharis fit raser les murailles de Berselle, & ensuite, pour avoir le moyen de mieux établir l'autorité de son nouveau régne, il fit une trêve de deux ou trois ans avec l'Exarque.

Paul. Longob. c. 17.

Cap. 18.

L'Empereur fort mécontent de cette infidélité de Childebert, lui écrivit pour lui en faire des reproches, & pour lui redemander l'argent qu'on ne lui avoit donné qu'à des conditions qu'il n'avoit point exécutées. Ce Prince n'aiant point de raisons qu'il pût honnêtement lui alléguer pour se défendre de ces reproches, & d'ailleurs ne se met-

mettant guères en peine de la colère de l'Empereur, ne lui fit point de réponſe. 584.

Malgré ce mépris choquant, l'Empereur qui avoit toujours en tête ſon deſſein d'Italie, qu'il lui étoit impoſſible d'exécuter ſans le ſecours des François, envoya durant la trève des Ambaſſadeurs au Roi d'Auſtraſie, pour le ſolliciter de nouveau à prendre ſon parti contre les Lombards *. Les affaires d'Eſpagne lui avoient fourni un moyen de renouer cette négociation; & la Princeſſe Ingunde, ſœur de Childebert & nièce de Gontran, laquelle avoit été l'occaſion de la guerre d'Eſpagne, fut auſſi, au moins pendant quelque tems, un des motifs de celle d'Italie.

Childebert rompe avec les Lombards.

Si-tôt que l'Empereur eût ſu la mort du Prince d'Eſpagne Herménigilde, il envoya ordre qu'on fît tranſporter à Conſtantinople cette Princeſſe, que ſes Généraux avoient entre leurs mains: elle fut en effet embarquée; mais elle mourut en chemin, ainſi que je l'ai dit. On cela quelque tems cette mort, & on fit courir le bruit qu'Ingunde étoit arrivée à la Cour de Conſtantinople. Les Ambaſſadeurs de Maurice, ſoit qu'ils fuſſent la fauſſeté de ce fait, ſoit qu'ils l'ignoraſſent, agirent toujours à la Cour d'Auſtraſie, en ſuppoſant que la Princeſſe étoit au pouvoir de l'Empereur, & ſe ſervirent de ce motif auprès de Brunehaut & de Childebert, pour les engager à tenir parole à leur Maitre. La choſe leur réuſſit. Brunehaut, qui aimoit tendrement ſa fille, détermina Childebert à rompre avec les Lombards, & ſi-tôt que la trève que l'Exarque avoit faite avec Autharis fut expirée, il fit paſſer

Gregor. Turon. l. 8. c. 18. Paul. Longob. l. 3. c. 22.

* Dans les Livres imprimés de Paul Diacre, il y a *Childebertus legationem ad Imperatorem Mauritium direxit;* mais Gruter dans ſes Notes ſur cet Auteur, dit que de bons Manuſcrits diſent que ce fut l'Empereur Maurice qui ſollicita de nouveau les François à ſe liguer avec lui. *Imperator Mauritius direxit ad Childebertum.*

584. ſer les Alpes à une nombreuſe Armée de François & d'Allemands ſes Sujets, qui avoient chacun un Général de leur Nation.

Autharis vint au-devant d'eux avec la ſienne, mais il n'eut pas la peine de les combattre: la jalouſie des Généraux & des deux Nations dont cette Armée étoit compoſée, la tint dans l'inaction, & après s'être bien fatiguée, elle rentra en France ſans avoir fait la moindre entrepriſe.

Tandis que les choſes alloient ſi mal en Italie, on reçut des nouvelles certaines en France que la Princeſſe Ingunde étoit morte à Carthage, & qu'on avoit tranſporté le petit Prince Athanagilde ſon fils à Conſtantinople *. Peu de tems après l'Empereur Maurice écrivit à Childebert, pour ſe plaindre à ſon ordinaire du peu d'avantage qu'il retiroit de l'alliance des François, & des dépenſes qu'il faiſoit en-vain pour l'entretenir. Il exhortoit ce Prince à tenir ſa parole, & à faire voir par les effets qu'il avoit à cœur les affaires de l'Empire. Cette Lettre n'empêcha pas qu'on ne reçût les Ambaſſadeurs des Lombards à la Cour d'Auſtraſie, & qu'on n'écoutât leurs propoſitions. Car quelque peu de ſuccès que les François euſſent en Italie, c'étoit toujours une fâcheuſe diverſion pour le Roi des Lombards: ainſi malgré les avantages qu'il avoit

* Dans la Lettre que la Reine Brunehaut écrit au fils de l'Empereur, & dans celle qu'elle écrit au Patriarche de Conſtantinople, elle ſuppoſe qu'Athanagilde ſon petit-fils a été tranſporté *ad Urbem Rhegium*: ce *Rhegium* eſt *Regio*, Ville en Italie. Suppoſé que le Manuſcrit de M. du Chesne ſoit exact, M. de Valois & quelques autres n'auroient pas dû écrire que ce jeune Prince avoit été conduit à Conſtantinople, comme s'il y avoit eu *ad Urbem Regium*. J'ai peine cependant à n'être pas de leur avis; parce que dans la Lettre écrite au Patriarche de Conſtantinople, on lit ces paroles, & *ibidem retineri apud piiſſimum patrem noſtrum Auguſtum*, ce qui marque aſſez clairement que c'étoit à Conſtantinople.

avoit remportés par ſes Lieutenans ſur l'Empereur, à qui il venoit d'enlever encore quelques Places, il voulut à quelque prix que ce fût ſe réunir avec les François. Il envoya donc à Childebert une magnifique Ambaſſade avec de beaux préſens, pour le prier que les deux Nations vécuſſent en paix l'une avec l'autre, & que pour rendre cette paix plus ſolide, il voulût bien lui donner en mariage la Princeſſe Clodoſinde ſa ſœur. Childebert conſentit à tout, & lui promit la Princeſſe. 584.

Ce fut apparemment contre le conſeil & contre l'inclination de la Reine Brunehaut, qu'il fit ce Traité: il ne prenoit pas autant d'intérêt qu'elle aux malheurs du petit Prince Athanagilde; mais elle fit ſi bien, que ce Traité fut preſque auſſi-tôt rompu que conclu. Les Ambaſſadeurs d'Eſpagne dont j'ai parlé auparavant, étoient arrivés pour faire une ſemblable propoſition de la part de Récarède; ils détruiſirent tout ce qu'avoient fait les Lombards, & Clodoſinde fut accordée à Récarède. Cap. 28. Cap. 29.

Après ce manque de foi, il n'y eut plus rien à ménager avec les Lombards. Childebert fit ſavoir à l'Empereur qu'il alloit tout de bon ſe mettre en action, & entrer en Italie pour les attaquer. Il le fit: mais Autharis étant venu au-devant des François, & leur aiant livré bataille, ils furent taillés en pièces. La défaite fut ſi ſanglante, que notre Hiſtorien, ſans entrer dans le détail, dit en général que ce fut une des plus grandes que la Nation eût jamais ſouffertes: elle arriva l'an 588, la treizième année du règne de Childebert. 588. *Autharis défait les François en Italie.* Paul. Longob. l. 3. c. 30. Gregor. Tur. l. 9. c. 25.

Autharis profitant de cette heureuſe conjoncture, penſa à ſuſciter des affaires au Roi d'Auſtraſie, pour l'empêcher de revenir l'attaquer au moins avec de ſi grandes forces, & pour ſe venger en même tems de l'affront qu'on lui avoit fait en lui préférant le Roi d'Eſpagne pour le mariage de la Princeſſe Clodoſinde. Il envoya

588. Paul. Longob. c. 31. Chronic. Fredeg. c. 34.

ſecrettement des Ambaſſadeurs à Garibalde Duc de Bavière, pour l'engager à ſecouer le joug des François, & lui demander à cette condition ſa fille Théodelinde en mariage. Cette Princeſſe avoit été peu d'années auparavant promiſe à Childebert; mais la Reine Brunehaut, je ne ſai par quelle raiſon, avoit empêché ce mariage. Le Duc de Bavière, qui apparemment en avoit encore le chagrin ſur le cœur, conſentit ſans balancer aux propoſitions qu'on lui fit de la part d'Autharis. Si-tôt que ce Prince en eut eu avis, il deſtina vers le Duc de Bavière une nouvelle Ambaſſade, compoſée de quelques-uns de ſes confidens, & s'étant déguiſé il partit lui-même avec eux. Il donna au plus qualifié le titre de Chef ou d'Ancien * de l'Ambaſſade, & ne prit pour lui que la qualité de ſecond Ambaſſadeur. Etant arrivés à la Cour de Bavière, quand le prémier Ambaſſadeur eut fait au Duc ſon compliment de la part de ſon Maitre, Autharis s'avança, & lui dit, que le Roi lui avoit donné en particulier ordre de voir la Princeſſe Théodelinde, afin qu'il pût lui rendre exactement compte des belles qualités que la renommée lui attribuoit. Le Duc la fit venir, & après quelques momens d'entretien, Autharis en le remerciant lui dit, qu'il répondoit que le Roi des Lombards ſeroit content d'une telle épouſe, & le peuple d'une telle Reine. Il ajouta qu'il y avoit une coutume parmi les Lombards, que la Reine étant à table avec les Seigneurs, elle leur préſentoit la coupe après avoir bu, & qu'il le prioit qu'elle voulût bien commencer dès ce moment à leur faire cet honneur.

* Senior.

Le Duc aiant fait apporter à boire, la Princeſſe préſente la coupe au Chef de l'Ambaſſade, & enſuite à Autharis, qui en la lui rendant lui toucha la main ſans qu'aucun autre s'en fût apperçu: mais elle vit bien que cela s'étoit fait à deſſein, d'autant plus qu'Autharis baiſa auſſi-tôt ſa main qui avoit touché celle de la Princeſſe.

Ibid.

Elle

Elle en rougit, ſans néanmoins en dire mot, ſinon qu'elle en fit auſſi-tôt après confidence à ſa Gouvernante: celle-ci ſoupçonna ce que ce pouvoit être, & lui conſeilla toutefois de n'en rien dire au Duc ſon père. „ Vous êtes heureuſe, „ lui dit-elle, ſi ma conjecture eſt vraie, d'a- „ voir pour époux un Prince qui paroît auſſi ac- „ compli que celui-là. " On ne fut pas longtems ſans en être aſſuré: car aiant pris congé du Duc, ſi-tôt qu'il eut atteint la frontière, il dit aux Bavarois qui l'accompagnoient, qu'ils priſſent garde à ce qu'il alloit faire. Alors ſe levant ſur ſes étriers, il lança avec beaucoup d'adreſſe & de force une petite hache qu'il avoit à la main contre un arbre, où elle s'enfonça fort avant. „ Dites, ajouta-t-il, en ſe tournant vers les Ba- „ varois, au Duc & à la Princeſſe ce que vous „ venez de voir: c'eſt la manière dont Autharis „ ſait ſe ſervir de ſes armes; " & en même tems il piqua, les laiſſant fort aſſurés que ce galant Ambaſſadeur étoit le Prince lui-même. 588.

Il épouſe Théodelinde fille du Duc de Bavière.

Mais peu s'en fallut que les belles eſpérances d'un mariage qui fut très heureux dans la ſuite, ne s'évanouïſſent. Le Roi d'Auſtraſie informé de toutes ces menées, donna ſecrettement ordre à ſes Troupes de Germanie de ſe tenir prêtes à marcher, & vint bruſquement fondre dans la Bavière, lorſque le Duc s'y attendoit le moins. Il y fit de grands ravages, & penſa prendre la Princeſſe Théodelinde: elle échappa néanmoins avec Gondoalde ſon frère, qui la conduiſit en Italie, où elle épouſa Autharis dès qu'elle y fut arrivée.

Cependant la défaite des François n'avoit fait que les animer davantage contre les Lombards. Ils n'entrérent pas toutefois en Italie l'année ſuivante, qui ſe paſſa à traiter avec l'Empereur, & à faire de nouveaux préparatifs. Le Roi d'Auſtraſie attendoit avec impatience le retour des Ambaſſadeurs qu'il avoit envoyés à Conſtantinople, pour convenir des moyens de faire une

Campagne plus heureuſe. Ils avoient en allant
588. relâché à Carthage, où ils avoient reçu une grande inſulte. Car pendant le ſéjour qu'ils y firent pour attendre le vent favorable, un de leurs domeſtiques aiant enlevé à un Marchand une pièce de je ne ſai quelle marchandiſe, & étant preſſé par ce Marchand de la lui rendre, il le tua d'un coup d'épée, & ſe retira dans le quartier des Ambaſſadeurs, ſans rien dire de ce qui lui étoit arrivé. Le Gouverneur averti de cet homicide vint avec des Soldats inveſtir la maiſon, & demander qu'on lui mît le criminel entre les mains. Les Ambaſſadeurs ſurpris de cette émeute, demandérent qu'il leur fût permis de s'inſtruire du fait, & de parler au Gouverneur. On leur envoya aſſurance qu'on ne leur feroit aucun mal; mais deux d'entre eux ne furent pas plutôt hors de leur logis, que la populace les maſſacra. Le troiſième nommé le Duc
589. Grippon, voyant cette violence, ſe mit en armes avec ſes domeſtiques, réſolu de vendre ſa vie bien cher, ſi on venoit le forcer. Il envoya dire au Gouverneur qu'il ſeroit reſponſable de ce qui s'étoit déja paſſé, & de ce qui étoit ſur le point d'arriver; qu'il ſavoit bien qu'il étoit envoyé de la part du Roi de France pour négocier avec les Romains, & le grand intérêt qu'ils avoient à ménager l'amitié de ſon Maitre; que la violence qui venoit de ſe commettre contre ſes Collègues, alloit allumer une guerre funeſte à la République, & qu'on en auroit raiſon.

Gregor. Turon. l. 10. c. 2.

Ibid.

Le Gouverneur fort inquiet vint lui-même trouver l'Ambaſſadeur, fit tout ce qu'il put pour l'appaiſer, & après lui avoir fait comprendre que c'étoit l'effet ſubit d'une émeute populaire qu'il n'avoit pas pu prévoir, il le pria de ne pas le charger à Conſtantinople d'un crime qu'il déteſtoit, & dont il n'étoit point coupable.

La Ligue ſe renouvelle entre l'Em.

L'Ambaſſadeur, après avoir fait rendre les derniers devoirs aux morts, partit pour la Cour de l'Empereur, où il commença par ſe plaindre de l'af-

l'assassinat de Carthage. L'Empereur lui en témoigna un extrême chagrin, & lui promit de faire faire au Roi son Maître une satisfaction dont il seroit content. Il présenta à l'Empereur des Lettres du Roi d'Austrasie & de la Reine Brunehaut, qui écrivoient aussi au père de l'Empereur, à l'Impératrice, à l'Evêque de Constantinople, & aux principaux du Conseil Impérial. Nous avons toutes ces Lettres dans les Recueils de Messieurs du Chesne. Ce ne sont guères que des Lettres de créance, qui marquent en général, que l'Ambassadeur est envoyé pour faire alliance avec l'Empereur & lui proposer diverses choses pour l'utilité des deux Etats. L'Ambassadeur porta aussi des Lettres du Roi & de la Reine Brunehaut au jeune Prince Athanagilde, où en lui marquant l'un & l'autre beaucoup de tendresse, ils l'assuroient que l'Ambassadeur étoit chargé de traiter avec l'Empereur sur ce qui le regardoit. On ne sait pourtant ce que devint à la fin ce jeune Prince; mais la Ligue se renouvella entre l'Empire & la France. 589. *pire & la France.*

L'Ambassadeur revenu à la Cour d'Austrasie rendit compte au Roi de tout ce qui s'étoit passé, & peu de jours après arrivérent de la part de l'Empereur des Envoyés, qui amenoient avec eux douze hommes de ceux qu'on avoit cru les plus coupables dans l'affaire de Carthage. Ils les présentérent piés & mains liés au Roi, lui disant, selon l'ordre qu'ils en avoient de l'Empereur, qu'il en feroit telle justice qu'il voudroit, & qu'il pouvoit les condamner à la mort ou à une amende pécuniaire au profit de son Epargne, s'il le jugeoit à propos. Le Roi répondit qu'il ne connoissoit point les gens qu'on lui envoyoit; qu'on avoit peut-être substitué de misérables esclaves à la place de ceux qui avoient commis le crime; qu'il vouloit qu'on informât des coupables sur les lieux en présence de ceux qu'il députeroit pour cela; que si le Gouverneur l'étoit lui-même, il falloit qu'on en fît justice, *Ibid.*

589. & qu'il envoieroit à Conſtantinople déclarer à l'Empereur ſes intentions ſur cette affaire. Il remit ces douze hommes entre les mains des Ambaſſadeurs Grecs, & ne laiſſa pas de ſe diſpoſer à faire vigoureuſement la guerre en Italie, tandis que l'Empereur y feroit entrer ſes Troupes du côté de l'Orient.

Childebert fait paſſer une nombreuſe Armée en Italie. Ibid. Paul. Longob. c. 32.

En effet Childebert fit paſſer au-plutôt les Alpes à une nombreuſe Armée, commandée par vingt Officiers-Généraux choiſis, dont trois nommés Audovalde, Olon & Cédin, furent mis à la tête pour commander les divers Corps qui devoient agir en même tems en différens endroits.

Ces Troupes, avant que de ſortir du Royaume, y commirent à leur ordinaire bien des déſordres, ſur-tout du côté de Metz, qui ſe trouva ſur la route de celles de Champagne que conduiſoit le Duc Audovalde. L'Armée paſſa le

590. Gregor. Turon. l. 10. c. 3. Rhin, & prit ſa route vers les Alpes Rhétiques, aujourd'hui les montagnes des Griſons. Quand on fut à l'entrée d'Italie, le Duc Audovalde prit à droite, & s'avança juſqu'à Milan, & campa auprès de cette Ville. Le Général Olon s'étant approché d'une Place forte appellée par les Hiſtoriens Biltion, ſoit pour la reconnoître, ſoit pour la ſommer de ſe rendre, reçut un coup de flèche ſous une des mammelles, & fut tué ſur la place. C'eſt apparemment ce Duc Olon que j'ai nommé auparavant au nombre des aſſaſſins du malheureux Gondebaud, qui périrent preſque tous de mort violente.

Paul. Longob. c. 32. Autharis ne ſe voyant point en état de tenir la campagne contre de ſi grandes forces, avoit mis ſes Troupes dans toutes les Places fortes de ſon Etat, & s'étoit lui-même enfermé dans Pavie, ſe contentant de fatiguer l'ennemi par les Partis qu'il envoyoit de tous côtés, qui coupoient les convois, & tomboient à tous momens ſur les François lorſqu'ils s'écartoient du camp.

Néanmoins Audovalde, après avoir campé quel-

quelques jours auprès de Milan, ſut qu'un aſſez gros corps de Troupes ennemies paroiſſoit peu loin de ſon camp, & qu'il étoit retranché ſur le bord d'un étang, d'où ſortoit un petit ruiſſeau très profond qui les couvroit. 590.

Il fit avancer une partie de ſon Armée pour les attaquer, mais il fut arrêté par le ruiſſeau. Tandis qu'il cherchoit un endroit commode à le paſſer, il parut ſur l'autre bord un Lombard armé de pié en cap, tenant à ſa main une eſpèce de ſponton, qui bravant & défiant les François au combat, cria tout haut, que le jour étoit venu où l'on verroit à laquelle des deux Nations Dieu accorderoit la victoire. Sur quoi quelques Soldats François ſe détachérent, paſſérent le ruiſſeau à la nage, allérent inveſtir le Lombard, qui s'étant mis en défenſe fut tué. Gregor. Turon. l. 10. c. 3.

Cependant le Général faiſoit défiler l'Armée par des gués qu'on avoit trouvés, mais les Lombards ne l'attendirent pas. Dès qu'ils s'étoient apperçus qu'on venoit à eux, ils avoient fait marcher leurs bagages, qu'ils ſuivirent ſans tarder : de ſorte que les François ne trouvérent que la place de leur camp entiérement vuide, ſans pouvoir faire aucun butin ni aucun priſonnier.

Audovalde étant retourné à ſon prémier camp, y reçut des Envoyés de l'Exarque de Ravenne, dont il attendoit des nouvelles avec impatience, afin d'agir de concert avec lui. Ces Envoyés l'aſſurérent que dans trois jours l'Armée de l'Empereur ſe trouveroit en un endroit qu'ils lui marquérent, éloigné de quelques lieues du camp des François; que ſi-tôt qu'ils y ſeroient arrivés, on en donneroit avis par un ſignal qui ſeroit l'incendie de quelques chaumines d'une montagne, au pié de laquelle on avoit marqué le camp de l'Armée Impériale : mais trois jours ſe paſſérent, & encore trois autres après, ſans que l'on vît le feu, & qu'on pût rien apprendre de la marche de l'Exarque, qui de ſon côté avoit pris Mo- Ibid.

dène, Mantoue & Altino, & qui peut-être ne
590. vouloit pas être ſecouru avec de ſi grandes forces, qui lui rendoient ſes alliés formidables à lui-même.

Cela chagrinoit beaucoup le Général François, qui n'étoit pas aſſez fort pour entreprendre le ſiège de Milan ou de quelque autre Place conſidérable, Autharis aiant par-tout des garniſons très nombreuſes.

La diſſenterie s'y met & fait périr beaucoup de monde.

Néanmoins l'autre Corps d'Armée commandé par le Duc Cédin, & qui n'avoit pas ordre d'attendre les Troupes de l'Exarque pour agir, n'étoit pas oiſif. Il avoit pris un peu plus ſur la gauche, s'étoit avancé juſqu'à Plaiſance, & de là remontant au travers du pays ennemi en le ravageant, étoit venu juſqu'à Vérone, s'étoit jetté dans le pays de Trente, où il emporta neuf ou dix Places fortes, dont les noms pour la plupart ſont aujourd'hui fort inconnus, & même diverſement marqués dans les Livres imprimés & dans les anciens Manuſcrits. L'Ecrivain de l'Hiſtoire des Lombards les nomme en Latin Teſana, Moletum, Semiana, Appianum, Sagitana, Cimbra, Vitianum, Brentonicum, Volenés, Ennemaſé, ſans parler de deux autres Places qu'il ne nomme point, une dans le Territoire de Vérone, & l'autre dans un autre Territoire appellé Alſuca. Toutes ces Places furent pillées & raſées, & les Habitans emmenés captifs. L'Evêque de Sabiona, dont le Siège a été tranſporté depuis à Brixen, & l'Evêque de Trente, obtinrent quartier pour le Fort de Ferrage, que M. de Valois croit être celui que Caſſiodore appelle Verruca ſur la rivière d'Adige, & les Habitans au nombre de ſix cens ſe rachetérent à un ſou d'or par tête. L'Ile de ſaint Julien, où le Duc Minulfe commandoit pour le Roi des Lombards, ſe rendit auſſi. Le ſucceſſeur d'Autharis lui fit quelque tems après couper la tête pour ce ſujet. Enfin les affaires des Lombards alloient très mal, ſi les ennemis ordinaires des Armées Fran-

Ortelius in Theſauro Geograph.

Paul. Longob. l. 3. c. 32.

Mirzi Geograph. Eccleſiaſt.

Paul. Longob.

Françoiſes en Italie, je veux dire la chaleur exceſſive & la diſſenterie qui ſe mit dans les Troupes, n'euſſent combattu pour eux. 590.

Les François repaſſent les Monts.

Elles réduiſirent l'Armée Françoiſe en un pitoyable état: il en mourut un grand nombre, le reſte étoit tout languiſſant, & il n'eût pas été en état de regagner la France, ſi les vents & les pluyes de l'Automne aiant rafraichi l'air, ne les euſſent un peu remis. Cette Campagne fut de trois mois, après leſquels, comme il n'y avoit pas moyen d'attirer les Lombards à une bataille, & qu'ils ſe tenoient toujours dans leurs Places, on réſolut de repaſſer les Monts: mais avant que de quitter l'Italie, on fit faire ſerment de fidélité au nom de Childebert aux Villes qu'on avoit conſervées dans le pays de Trente, & qui avoient autrefois appartenu au feu Roi d'Auſtraſie Sigebert; & même les Généraux avant que de partir, firent avec Autharis une Trêve de dix mois. Après cela les Troupes chargées de butin rentrérent en France; ce qui n'empêcha pas que le défaut de vivres ne les affoiblît encore beaucoup dans leur retour. Le grand nombre de captifs qu'ils avoient avec eux contribuoit à augmenter ce mal; mais ces captifs dont ils faiſoient des eſclaves en France, étoient une grande partie des richeſſes des vainqueurs, qu'ils vouloient conſerver.

Epiſt. Exarchæ ad Childebertum.

L'Exarque après le départ des François ne laiſſa pas de continuer à profiter du deſordre des Lombards, pendant le reſte de l'Automne. Il reprit encore ſur eux Plaiſance, Parme & Rhégio, dont les Ducs ou Gouverneurs firent ſerment de fidélité entre ſes mains à l'Empereur. Il écrivit à la fin de la Campagne au Roi d'Auſtraſie une Lettre qui n'étoit pas tout-à-fait conforme aux rélations que firent les Généraux François à leur retour, & ſur leſquelles apparemment nos Auteurs contemporains écrivirent ce que j'en ai raconté: car il dit au Roi qu'après avoir emporté Mantoue, Altino & Modène pour attirer de ce

Epiſtola Romani Exarchæ ad Childebertum.

côté-là une partie des Troupes des Lombards,
590. il avoit envoyé au Général François qui commandoit un Corps de vingt mille hommes auprès de Vérone, pour le prier de convenir d'un lieu où ils puſſent ſe parler, & prendre enſemble des meſures pour le reſte de la Campagne; qu'il n'avoit pas voulu le faire, mais qu'il lui avoit ſeulement envoyé quelques-uns de ſes Officiers, tandis que ce Général, comme il l'avoit ſu de bonne part, négocioit lui-même avec Autharis; que cela ne l'avoit pas empêché de bien recevoir dans ſon Camp les Envoyés du Général; qu'il leur avoit propoſé de faire de concert & chacun avec ſes Troupes le ſiége de Pavie, où Autharis s'étoit renfermé; que c'étoit-là le coup de partie, & que la priſe de ce Prince étoit la perte de la Nation des Lombards; que ſi après cela on eût jugé à propos d'en venir à quelque négociation, il leur avoit engagé ſa parole que rien ne ſe feroit fait qu'avec leur agrément, qu'on n'eût rien conclu avant que d'avoir ſu les intentions du Roi; & qu'enfin leur trop prompt départ avoit relevé le courage aux Lombards qui ſuccomboient. „ Que vos Généraux, „ ajoute-t-il, produiſent les Lettres que je leur „ ai écrites ſur ce ſujet, & vous verrez ſi tout „ ce que je dis n'eſt pas véritable. " Il finit ſa Lettre en priant le Roi de trois choſes. La prémière, de commencer de bonne heure la Campagne prochaine, & avant que les Lombards puſſent avoir fait la recolte. La ſeconde, de confier ſon Armée à des Généraux mieux intentionnés & plus zélés pour la gloire de leur Prince. Et la troiſième, de leur ordonner d'épargner les Sujets de l'Empereur, que les François avoient traités par-tout en ennemis, & de relâcher ceux qu'ils avoient emmenés en captivité. Il étoit auſſi rare en ce tems-là qu'aujourd'hui, de voir des Alliés agir parfaitement de concert; mais juſqu'alors les François & l'Empire ne l'avoient jamais fait en Italie contre les Barbares. Chil-

de-

debert Roi d'Auſtraſie ſe conduiſoit avec l'Empereur Maurice contre les Lombards ſur les mêmes principes de politique, & dans les mêmes vues, que Théodebert avoit agi autrefois avec l'Empereur Juſtinien contre les Gots. Les François ne vouloient point voir l'Empereur paiſible poſſeſſeur de l'Italie; c'étoit un voiſin trop puiſſant pour eux, & ils vouloient au moins la partager avec lui. Ils étoient bien aiſe d'affoiblir les Lombards, mais non pas de les ruïner entièrement au profit de l'Empereur. 590.

Le Roi d'Auſtraſie aiant reçu la Lettre de l'Exarque, affecta de faire paroître du mécontentement de ſes Ducs, & en diſgracia quelques-uns, ainſi qu'on le voit par une autre Lettre de l'Exarque à ce Prince, où il lui rend compte des nouvelles conquêtes qu'il avoit faites dans l'Italie ſur les Lombards, & lui renouvelle les mêmes prières; mais tout cela n'aboutit à rien. Car les Lombards, que les pertes de cette Campagne avoient jettés dans la conſternation, n'oubliérent rien pour obtenir la paix avec la France. Altera Epiſtola Exarchæ ad Childebertum.

Ils ſavoient l'autorité que le Roi de Bourgogne avoit dans tout l'Empire François, & en particulier ſur l'eſprit du Roi d'Auſtraſie, & que c'étoit un Prince débonnaire, humain, pieux, & pacifique. Ils eurent recours à ſa médiation, & Autharis lui envoya des Ambaſſadeurs, qui lui parlérent avec toute la ſoumiſſion poſſible. Ils lui repréſentérent que depuis pluſieurs années, que les Lombards avoient fait la paix avec la France, ils n'avoient jamais violé le Traité; qu'ils n'avoient fait que ſe défendre, étant toujours attaqués les prémiers par les François; que de tout tems leurs ancêtres avoient été en bonne intelligence, & avoient entretenu l'alliance entre les deux Nations; qu'ils le ſupplioient de faire enſorte que cette amitié mutuelle ſe rétablît, & que les deux Peuples ſe ſecouruſſent l'un l'autre contre les entrepriſes d'un ennemi commun, qui ne Gregor. Turon. l. 10. c. 3.

 Paul. Longob.

cherchoit à les diviſer, que pour les perdre l'un
590. après l'autre.

Le Roi de Bourgogne les écouta favorablement, & après leur avoir promis de contribuer de tout ſon pouvoir à la paix, il les envoya au Roi d'Auſtraſie, à qui ils firent les mêmes proteſtations, les mêmes ſoumiſſions, & les mêmes demandes.

Paix entre les François & les Lombards.

Mais ſur ces entrefaites vinrent d'autres Ambaſſadeurs, qui apportérent à Gontran la nouvelle de la mort de leur Roi Autharis arrivée à Pavie. Il les renvoya comme les autres au Roi d'Auſtraſie, qui les congédia avec les prémiers en leur donnant de bonnes eſpérances. La paix ſe fit en effet peu de tems après avec Agilulphe ſucceſſeur d'Autharis, à condition d'un tribut de mille ſous d'or, auquel les Lombards ſe ſoumirent, & qu'ils rachetérent depuis par une plus grande ſomme une fois payée ſous le règne de Clotaire II. L'Evêque de Trente étant venu auſſi-tôt en France de la part du Roi des Lombards, en ramena quantité de captifs, dont la Reine Brunehaut, par une compaſſion digne d'une Princeſſe Chrétienne, en avoit racheté pluſieurs de ſon propre argent. La Bavière rentra dans ſon devoir; & ſoit que le Duc, père de la Reine des Lombards qui s'étoit révolté contre Childebert, fût mort; ſoit qu'il eût été obligé d'abandonner ſes Etats, le Roi d'Auſtraſie en créa un autre nommé Taſſillon. Nous en verrons, plus de cent ans après, encore un du même nom gouverner ce Duché, toujours avec la même dépendance des Rois de France.

Fredeg. in Chronic. c. 45.

Durant le cours de ces deux guerres d'Eſpagne & d'Italie que je viens de raconter, il ſe paſſa diverſes choſes dans les trois Royaumes de France, qui, bien que pour la plupart moins importantes par rapport à l'Etat, méritent toutefois d'avoir ici leur place.

Frédégonde fait poi-

La prémière eſt l'horrible attentat de Frédégonde, qui n'aiant jamais pardonné à Prétextat Evê-

Evêque de Rouen, la liberté avec laquelle il avoit demandé justice au Roi de Bourgogne, & d'être rétabli dans son Evêché, le fit poignarder dans le chœur de son Eglise, un Dimanche au milieu de l'Office. Quelque surprise & quelque affliction qu'elle affectât de faire paroître de cette mort, on eut contre elle des préjugés si forts & des convictions si manifestes, qu'on ne soupçonna jamais aucune autre personne. 586. *gnarder Prétextat dans l'Eglise.* Gregor. Tur. l. 8. c. 31.

Un des plus puissans Seigneurs de la Cour osa dire en sa présence, que c'étoit pousser trop loin la fureur, & qu'enfin on se résoudroit à prendre des mesures efficaces pour arrêter ces horribles excès : mais elle s'en défit dès la même journée en le faisant empoisonner. Leudovalde Evêque de Baieux après avoir pris l'avis de plusieurs autres Evêques, sans se mettre en peine de l'indignation de Frédegonde, fit fermer toutes les Eglises de Rouen, & défendit qu'on y célébrât l'Office & les saints Mystères, jusqu'à ce qu'on eût découvert l'auteur de cet effroyable sacrilège. Je croi que c'est-là le prémier exemple que nous ayons dans l'Antiquité de cette espèce d'interdit général. 586.

Le Roi de Bourgogne n'eut pas plutôt reçu la nouvelle de la mort du saint Prélat, qu'il envoya à Rouen trois Evêques, Arthémius de Sens, Véranus de Châlons sur Saone, & Agrécius de Troie. Ils avoient ordre de conférer avec les Seigneurs du Conseil du jeune Roi, de s'informer de l'auteur du crime, & de le faire amener, quel qu'il fût, à la Cour de Bourgogne : mais Frédegonde qui étoit maitresse de ce Conseil, représenta à ces Seigneurs, qu'il n'y avoit que trop longtems que le Roi de Bourgogne se donnoit la liberté de commander dans un Etat qui ne lui appartenoit point; que plus on lui souffroit de ces sortes d'entreprises sur l'autorité du Roi son fils & sur celle de son Conseil, plus il en faisoit, & que c'étoit à eux de faire voir en cette

586. te occaſion, s'ils étoient Sujets du Roi de Bourgogne, ou du fils de Chilpéric.

Ces Seigneurs, qui ne ſupportoient qu'avec peine depuis longtems cette conduite du Roi de Bourgogne, aiant entendu les trois Evêques, leur répondirent conformément aux intentions de Frédegonde ; qu'en effet le crime qui avoit été commis en la perſonne de l'Evêque de Rouen, étoit horrible ; qu'ils étoient dans la réſolution de ne le pas laiſſer impuni ; mais qu'on n'avoit pas beſoin pour cela du Tribunal de Bourgogne, & qu'ils avoient un Roi dont l'autorité ſuffiroit pour faire juſtice.

Ibid. Les trois Evêques repartirent avec menaces, que ſi on ne leur livroit la perſonne qu'on ſavoit qui avoit fait poignarder l'Evêque, & empoiſonner le Seigneur François, on verroit dans peu de tems le Roi leur Maitre venir avec une Armée ravager tout le pays, & enlever par force celle qu'on refuſoit de lui remettre entre les mains : mais ils ne purent rien obtenir, & Frédegonde eut encore le crédit de faire mettre à

Cap. 41. la place de Prétextat Malaine ou Mélantius *, celui qu'elle y avoit déja mis, lorſque le ſaint Evêque fut exilé, & qu'on ſoupçonnoit ſur de bonnes preuves d'avoir été complice de l'aſſaſſinat.

Gontran n'envoya pas d'Armée à Rouen, comme il en avoit menacé ; il avoit alors affaire de toutes ſes Troupes contre les Eſpagnols en Languedoc ; mais il ſe vengea de Frédegonde d'une autre manière. Elle avoit eu à ſa Cour un Duc nommé Beppolen, homme d'un eſprit droit & ferme, qu'elle n'avoit jamais pu gagner, & qu'elle trouvoit toujours contraire à ſes violens deſſeins : elle lui faiſoit tous les jours des affaires

* On prouve par la 52. Lettre du 9. Livre de S. Grégoire, que Mélantius fut mis à la place de S. Prétextat.

res, & le chagrinoit en tout ce qu'elle pouvoit, de ſorte qu'elle l'obligea à ſe retirer; & dans la conjoncture dont je viens de parler, il ſe réfugia auprès du Roi de Bourgogne. Ce Prince l'employa d'une manière à faire connoitre à Frédegonde, qu'il prétendoit avoir ſur tout l'Empire François, le droit & l'autorité qu'elle lui diſputoit. Il le déclara comme le Lieutenant de tout l'Etat du jeune Roi Clotaire, & l'envoya avec des Troupes pour ſe mettre en poſſeſſion de cette dignité. Quelques Villes le reçurent; d'autres refuſérent de le reconnoitre, & de ce nombre furent Angers & Rennes. Il laiſſa ſon fils auprès de celle-ci, comme pour la bloquer; les Habitans firent une ſortie ſur lui, qu'il ſoutint courageuſement; mais il y fut tué avec pluſieurs perſonnes conſidérables. 586.

Les Comtes de Bretagne Waroc & Widimacle prirent occaſion de ces brouilleries, pour faire des courſes dans le Territoire de Nantes; ce qui obligea Gontran à y envoyer des Troupes: mais il les fit devancer par Namatius Evêque d'Orléans, & Bertrand Evêque du Mans, & par quelques-uns de ſes Comtes, pour demander ſatisfaction de ces hoſtilités. L'affaire fut miſe en négociation, & Frédegonde y envoya auſſi des Deputés au nom du Roi ſon fils. Les Comtes Bretons conſentirent à réparer le dommage qu'ils avoient fait, renouvellérent leurs hommages aux Deputés du jeune Roi Clotaire, & s'engagérent à lui payer une ſomme d'argent, auſſi-bien qu'au Roi de Bourgogne. Mais le Comte Waroc n'eut pas plutôt été aſſuré qu'on avoit congédié les Troupes, qu'il revint ſur les terres des Nantois au tems de la vendange, & fit emporter à Vannes tout le vin qu'ils avoient fait. Le Roi de Bourgogne, furieuſement irrité, raſſembla une ſeconde fois ſon Armée; mais on ſe raccommoda encore. L. 9. c. 18. Cap. 18.

La guerre d'Eſpagne dont Gontran étoit tout occupé, rendoit ces accommodemens faciles, & par Cap. 7.

586. par la même raiſon les Pays voiſins des Pyrénées ſouffrirent beaucoup des courſes des Gaſcons qui demeuroient encore au-delà de ces montagnes, & qui firent impunément de grands ravages dans les plaines en-deçà. Le Duc Auſtrovalde les obligea de repaſſer les Monts, mais ſans leur faire beaucoup de mal.

Conjurations dans le Royaume d'Auſtraſie découvertes. Cap. 9.

Le Royaume d'Auſtraſie eut auſſi ſes mouvemens particuliers. Il s'y fit deux conjurations, l'une & l'autre contre le Roi & la Reine ſa mère. La prémière fut tramée par Frédegonde & par les Seigneurs du Royaume du jeune Clotaire, avec trois des plus conſidérables Ducs de celui de Childebert. Un de ces trois Ducs, nommé Raucingue, homme puiſſant, riche, & d'une ambition inſatiable, aiant eu ordre de traiter avec des Députés du jeune Clotaire pour quelques différends ſurvenus entre les deux Rois, ſe ſervit de cette confiance que ſon Maître avoit en lui, pour prendre des meſures avec ſes ennemis contre ſa vie & ſon Etat. La partie fut liée dans cette conférence, de la manière que je vais dire.

Le Duc Raucingue ſe chargea de faire aſſaſſiner Childebert; & quand cela ſeroit fait, on devoit ſe ſaiſir des deux petits Princes ſes fils. Raucingue devoit emmener avec lui Théodebert l'aîné des deux, le déclarer Roi d'Auſtraſie, & gouverner ſon Etat pendant ſa minorité. Le bruit qu'il affecta de faire courir quelque tems auparavant, qu'il étoit fils naturel du Roi Clotaire I. fit aſſez comprendre qu'il prétendoit lui-même au Trône.

Les deux autres Ducs, l'un nommé Urſion, & l'autre Berthefrède, devoient enlever le Prince Thierri qui étoit le cadet, déclarer la guerre au Roi de Bourgogne, le chaſſer s'ils pouvoient de ſon Royaume avec le ſecours de Frédegonde, proclamer Thierri Roi de Bourgogne, & s'en faire les Tuteurs & les Miniſtres. Pour la Reine Brunehaut, elle devoit être éloignée de tout maniment des affaires, comme elle l'avoit été pen-

pendant les prémières années de ſon veuvage & de la minorité de ſon fils. 586.

Comme le Duc Raucingue retournoit à la Cour afin de diſpoſer les choſes pour l'exécution de ſon méchant deſſein, le Roi de Bourgogne fut averti de tout; il pria Childebert de le venir voir ſans tarder pour une affaire de la dernière importance, & de trouver quelque prétexte pour empêcher qu'on ne ſoupçonnât du myſtère dans leur entrevue. Ils ſe virent, & convinrent des moyens de prévenir les Conjurés. Si-tôt que Childebert fut retourné, il envoya des gens affidés dans toutes les maiſons de Raucingue pour ſe ſaiſir de ſes papiers, & lui manda en même tems de le venir trouver. Le Duc y alla ne ſe défiant de rien, le Roi parla de diverſes affaires, & enſuite le congédia.

A peine fut-il hors de la chambre, que les Gardes, ſelon l'ordre qu'ils en avoient, le tuérent à coups d'épée, & le jettérent par les fenêtres. On trouva dans ſes maiſons plus d'or & d'argent qu'il n'y en avoit dans le Tréſor Royal, où toutes ces richeſſes furent apportées.

Cependant les Ducs Urſion & Berthefrède ne doutant point du ſuccès du déteſtable deſſein de ce perfide, avoient déja ſecrettement fait aſſez de Troupes pour en compoſer une Armée, lorſqu'ils apprirent que tout étoit découvert: voyant bien qu'ils étoient perdus, ils aſſemblérent le plus promptement qu'ils purent les gens de leur parti, & vinrent ſe retrancher du côté du Vaire * entre la Meuſe & la Moſelle, où étoient les Terres du Duc Urſion. Ibid. * Vabrenſe caſtrum.

La Reine Brunehaut aimoit Berthefrède, & elle avoit tenu depuis peu un de ſes enfans ſur les fonts de Baptême. Elle lui dépêcha un Courier, pour lui dire qu'elle lui promettoit ſa grace, s'il vouloit rentrer dans ſon devoir, & abandonner le parti d'Urſion, qu'elle avoit toujours fort haï. Il répondit qu'il avoit mérité de périr, & qu'il y étoit réſolu.

Le

586. Le Roi d'Auſtraſie aiant joint l'Armée de ſon oncle, marcha en perſonne de ce côté-là. Aux approches des Troupes du Roi, celles des Conjurés ſe diſſipérent pour la plupart. Les deux Chefs avec leurs familles & les plus déterminés de leurs amis ſe poſtérent ſur le haut d'une colline dans les terres d'Urſion, ſur laquelle il avoit fait autrefois bâtir une petite Egliſe à l'honneur de S. Martin. Ce lieu étoit de fort difficile accès, & avoir été fortifié.

Childebert en confia l'attaque au Duc Godégéſile, gendre de ce Duc Lupus, qu'Urſion & Berthefrède avec l'Evêque de Reims avoient étrangement perſécuté durant leur Miniſtère. Quand ils ſe virent prêts d'être forcés, & que les Soldats de Godégéſile commençoient à ſe rendre maitres de la colline, ils ſe réfugiérent dans la Chapelle. Godégéſile les y inveſtit, & y fit mettre le feu. Alors Urſion dans la néceſſité de périr ſortit l'épée à la main, tua tous ceux qu'il rencontra en ſon chemin, & entre autres un des Comtes du Palais nommé Trudulſe, juſqu'à ce qu'aiant reçu une bleſſure à la cuiſſe qui le fit tomber, il fut percé de pluſieurs coups. Godégéſile le voyant mort, commanda qu'on fît quartier au reſte, & ſelon l'ordre qu'il en avoit de la Reine Brunehaut, il fit dire au Duc Berthefrède qu'il pouvoit ſe retirer en ſureté. Celui-ci ſans tarder monte à cheval, tandis que les Soldats étoient occupés au pillage, gagne auplutôt Verdun, & va ſe réfugier dans la Chapelle de l'Evêché : mais le Roi aiant ſu qu'on l'avoit laiſſé échapper, dit tout irrité à Godégéſile qu'il y alloit de ſa tête, s'il ne lui apportoit celle de Berthefrède. Ce Général marcha à Verdun, & aſſiégea Berthefrède dans ſon aſyle; & comme l'Evêque lui en refuſoit l'entrée, il fit monter des Soldats ſur le toit de la maiſon, qui l'aiant découverte, tuérent ce malheureux à coups de tuiles dans la Chapelle même. Après cette exécution, pluſieurs qui avoient eu quelque part

à

à cette méchante intrigue, ſe ſauvérent hors du Royaume. Le Roi ôta les Gouvernemens à quelques Ducs ſuſpects, & en mit d'autres en leur place. 586.

Il y avoit eu dans la ſuite de cette affaire de fâcheuſes préſomptions contre Giles Evêque de Reims; mais ce Prélat, auſſi habile Courtiſan que grand fourbe & grand brouillon, s'étoit tiré d'intrigue en ſe réconciliant avec le Duc Lupus qui avoit beaucoup de crédit ſur l'eſprit du Roi, & en faiſant de magnifiques préſens au Roi même. Cette réconciliation de l'Evêque avec Lupus déplut fort au Roi de Bourgogne, qui avoit reçu ce Duc dans le tems de ſa diſgrace, & lorſque l'Evêque de Reims pendant la minorité de Childebert l'avoit pouſſé à bout. Ce Duc lui avoit promis en retournant à la Cour, que jamais il ne rentreroit en liaiſon avec l'Evêque, dont ce Prince connoiſſoit le méchant eſprit. Mais une ſeconde conſpiration aiant été découverte, un des complices chargea ſi fort ce Prélat, que le Roi d'Auſtraſie fut obligé de lui faire faire ſon procès; & c'eſt ce qui donna lieu de le convaincre de tant de crimes, que malgré l'envie que ſes Juges eurent de le ſauver, il ſuccomba. L. 10. c. 19. 590.

Cette ſeconde conſpiration fut étouffée avec moins de ſang que la prémière. Le Connétable * nommé Sunégiſile, & le Grand-Référendaire Gallus, en étoient les Chefs. Septimine Gouvernante des petits Princes en étoit auſſi: elle devoit tâcher par le crédit qu'elle avoit ſur l'eſprit du Roi d'Auſtraſie, de l'engager à répudier la Reine ſa femme, & à éloigner ſa mère de la Cour, afin que ces deux Seigneurs fuſſent ſeuls chargés de la conduite des affaires; & en cas qu'elle ne pût pas y réuſſir, cette miſérable devoit empoiſonner le Roi même. L. 9. c. 38. * Comitem ſtabuli.

Elle avoit déja empoiſonné ſon mari pour épouſer le Gouverneur des Princes nommé Droctulfe, avec lequel elle avoit un commerce criminel, & qu'elle engagea auſſi dans la conſpiration.

tion. La Reine étant en couche d'un enfant qui
590. mourut peu de jours après ſa naiſſance, entendit quelques paroles qui lui donnérent du ſoupçon : elle en avertit le Roi. Il fit auſſi-tôt arrêter la Gouvernante & le Gouverneur, qui dans la queſtion avouérent leur crime & toutes les circonſtances. Le Roi d'Auſtraſie néanmoins ne voulant plus répandre de ſang, ſe contenta de leur ôter à tous leurs Emplois & leurs appointemens, & de les envoyer en exil. Fâcheuſe condition des Princes ou trop jeunes, ou incapables de gouverner par eux-mêmes ! Chacun tâche de s'emparer de leur eſprit & de leur autorité : ſouvent ils ſont le jouet, & quelquefois la victime de l'ambition de ceux qui ne les ſervent que pour les dominer.

Le Connétable, dans la queſtion, avoit accuſé l'Evêque de Reims d'avoir conſpiré contre la vie du Roi avec les trois Ducs Raucingue, Urſion & Berthefrède, dont on venoit de faire juſtice. Sur cette dépoſition le Roi envoya à Reims enlever l'Evêque, qui ne faiſoit que de ſortir d'une longue maladie, & le fit tranſporter à Metz, où il fut mis en priſon. Le Roi convoqua auſſitôt un Concile des Evêques de ſon Royaume à Verdun pour le mois d'Octobre, afin d'y faire juger l'accuſé.

Childebert aſſemble un Concile à Metz.

Pluſieurs Evêques écrivirent au Roi, pour ſe plaindre de ce que ſur la ſimple dépoſition d'un Laïque, il avoit ainſi fait enlever avec ſcandale un Evêque au milieu de ſa Ville Epiſcopale, ſans avoir fait d'autres informations, & ſans l'avoir ouï. Sur quoi le Roi qui avoit beaucoup de vénération pour les perſonnes de ce rang, le renvoya à Reims, & différa le Concile juſqu'au
Ibid. mois de Novembre : mais quelques difficultés qu'ils fiſſent enſuite, de s'aſſembler pour un tel ſujet, alléguant la rigueur de la ſaiſon qui étoit très rude, les mauvais chemins, les inondations des rivières, il fallut obéir, & ſe rendre à Metz, où

où l'on tint le Concile, qu'on avoit d'abord résolu de tenir à Verdun. 590.

Le Roi commit pour cette affaire le Duc Ennode. Il interrogea l'Evêque dans le Concile, & d'abord lui objecta les grandes liaisons qu'il avoit eues avec Chilpéric l'ennemi déclaré de son Maitre, qui avoit fait assassiner Sigebert, arrêté Brunehaut, & envahi les Places d'Austrasie, & qu'il avoit reçu de ce Prince, des terres dépendantes de ces mêmes Villes, dont il s'étoit saisi. Il répondit qu'il ne pouvoit pas nier que Chilpéric n'eût eu beaucoup de bonté & de considération pour lui, mais qu'il n'en avoit jamais abusé contre les intérêts de son Maitre; que pour les terres dont on lui parloit, il les avoit reçues avec l'agrément & par l'autorité du Roi, & produisit en même tems les Actes de la donation que le Roi lui en avoit faite. Ces Actes aiant été portés au Roi, il protesta qu'il n'avoit point fait ces donations: on les porta au Chancelier Othon, pour y reconnoitre son seing qu'on y voyoit; il dit que ces Lettres n'avoient jamais été signées de lui, & l'Evêque fut convaincu d'une falsification manifeste. Ibid.

On produisit en second lieu contre lui des Lettres qu'il écrivoit à Chilpéric, & d'autres que Chilpéric lui avoit écrites: elles étoient pleines les unes & les autres de choses atroces contre la Reine Brunehaut, & entre autres on lisoit ces mots dans une de ces Lettres: *Si l'on ne coupe la racine, nous ne viendrons pas à bout de faire sécher le rejetton.* Ces paroles n'étoient pas trop obscures: elles vouloient dire qu'il étoit difficile de faire périr le jeune Roi Childebert, tandis que la Reine Brunehaut sa mère seroit en vie. L'Evêque nia qu'il eût écrit ces Lettres, ou que le Roi Chilpéric lui en eût écrit de telles: mais on lui confronta un de ses domestiques qui lui en représenta les originaux, ce qui lui ôta tout moyen de se défendre sur cet article.

En troisième lieu, on produisit un Traité de Li-

590. Ligue, par lequel Chilpéric & Childebert s'uniſſoient contre le Roi Gontran, pour le détrôner & partager entre eux ſon Etat. Childebert proteſta en préſence de ce Concile, que ce Traité ne lui avoit point été communiqué du tout; & adreſſant la parole à l'Evêque:

„ Quoi, malheureux, lui dit-il, eſt-ce ainſi „ que vous abuſiez de votre miniſtère, de ma „ jeuneſſe & de mon nom, pour mettre la diſſen„ ſion & allumer la guerre entre mes oncles? „ C'eſt donc vous qui êtes coupable de tous les „ deſordres & de tous les ravages que le Berri, „ le Pays d'Etampes, celui de Melun ſouffrirent „ dans cette funeſte & cruelle guerre? Vous ê„ tes reſponſable à Dieu de tant de ſang répan„ du, & il vous demandera compte de la vie de „ tant de malheureux qui ont péri, & que vous „ avez ſacrifiés à votre ambition & à votre avari„ ce. "

Il n'eut rien à dire à cette accuſation; car on lui montroit l'original même du Traité qui ſe trouva à Chelles parmi les papiers de Chilpéric, lorſqu'il y fut tué. Tout cela étoit confirmé par la confeſſion d'Epiphane Abbé de ſaint Remi, autrefois ſon confident, qui devoit être auſſi jugé dans ce Concile, & qui avoua que l'Evêque avoit, au tems de ce Traité, reçu de l'argent & d'autres préſens de Chilpéric, marquant les lieux où il les avoit reçus, la perſonne qui les lui avoit apportés, & toutes les circonſtances de cette négociation. Une partie de ceux qui avoient été ſes aſſociés dans l'Ambaſſade, où il traita avec Chilpéric ſur ce ſujet, ſe trouvérent là préſens, & dépoſérent qu'après avoir conclu d'autres affaires pour leſquelles ils avoient été envoyés, l'Evêque étoit demeuré longtems ſeul avec le Roi Chilpéric, ſans leur rien communiquer de ce qu'il avoit traité avec lui, & que n'aiant eu nulle participation de cet article, ils furent ſurpris de voir la guerre s'allumer entre les trois

trois Royaumes. Tout cela étoit vrai, & l'Evêque l'avoua. 590.

Les Prélats du Concile, ſurpris de voir le coupable convaincu de tant de crimes, demandérent au Roi en grace qu'il leur fût permis d'examiner ſeulement pendant trois jours la vérité de ces accuſations, qui malgré l'aveu du coupable leur paroiſſoient preſque incroyables; & ils l'obtinrent. Ils eſpéroient que l'Evêque, dans cet intervalle revenant à lui, trouveroit quelque moyen de défenſe pour diminuer au moins l'atrocité des choſes dont on l'accuſoit; mais l'Evêque de Reims, ſoit par un véritable ſentiment de confuſion de ſes crimes, ſoit par l'impoſſibilité de les déguiſer, ſoit pour attendrir le Roi ſur ſon malheur, leur dit en paroiſſant de nouveau devant le Concile : *Pourquoi différez-vous davantage à prononcer l'Arrêt à un coupable criminel de lèze-Majeſté? J'avoue que j'ai été infidèle au Roi mon Maitre, & que c'eſt moi qui ai mis tout l'Empire François en combuſtion, par les guerres que j'y ai ſuſcitées ou entretenues.*

L'Evêque de Reims & l'Abbé de ſaint Remi y ſont dépoſés.

Les Evêques du Concile voyant qu'après un tel aveu réitéré tant de fois, il n'y avoit pas moyen de le ſauver, ſe jettérent aux piés du Roi, implorant ſa miſéricorde, & le priant d'accorder la vie à ce malheureux qu'ils alloient punir ſelon les Canons, en le dépoſant de l'Epiſcopat. Le Roi ſe laiſſa fléchir, & auſſi-tôt les Evêques, après avoir fait lire les Canons qui pouvoient avoir du rapport au procès dont il s'agiſſoit, le dépoſérent. Enſuite il fut relégué à Strasbourg, qu'on lui aſſigna pour le lieu de ſon exil : une partie de ſes biens qui étoient grands, fut confiſquée au profit du Roi; & l'autre, qu'on ſavoit être des revenus de ſon Egliſe, fut laiſſée à la diſpoſition de ſon ſucceſſeur. L'Abbé de S. Remi fut auſſi dépoſé, comme ſon confident & ſon complice.

Le danger que les deux Rois avoient couru dans cette conſpiration, ne ſervit qu'à les unir en-

encore davantage, & ce fut en ce tems-là que le
590. Roi de Bourgogne remit Brunehaut en poſſeſſion de Cahors, qui lui appartenoit par un ancien Traité fait du tems de Chilpéric, & qui fut confirmé à cet égard par celui d'Andelau dont j'ai parlé.

La plupart de ces choſes ſe paſſérent durant
589. les guerres d'Eſpagne & d'Italie, & ce fut encore vers ce même tems-là que la France perdit deux Reines veuves de deux Rois, & qui toutes deux avoient vécu & moururent en réputation de grande ſainteté. L'une fut Ingoberge, femme du Roi Caribert, âgée d'environ 70 ans, qui fut aſſiſtée à la mort par Grégoire de Tours, grande aumônière, & depuis ſa viduité toujours dans les exercices de la pénitence : elle ne laiſſa qu'une fille, mariée depuis longtems au fils du Roi de Kent dans la partie Orientale de l'Ile de la Grande Bretagne, dont la Ville capitale étoit Cantorbéri.

Mort d'Ingoberge & de Radegonde, Reines de France.

Cap. 26.

L'autre Reine fut ſainte Radegonde, qui s'étoit retirée à Poitiers dès le vivant de ſon mari Clotaire I. Elle y mourut le treizième d'Août de l'an 587, dans le Monaſtère qu'elle avoit fondé & réglé ſelon les Conſtitutions faites par ſaint Céſaire Evêque d'Arles pour le Monaſtère de ſainte Céſarie ſa ſœur : elle en fit confirmer l'établiſſement par les quatres Rois règnans fils de Clotaire, & par le ſecond Concile de Tours tenu en l'année 567, vingt ans avant ſa mort. Elle avoit vécu comme une Religieuſe à la Cour, & dans le Monaſtère elle parvint à un ſi haut degré de ſainteté, que l'Egliſe l'a miſe depuis au nombre des Saints, dont elle fait une mémoire particulière.

Tom. I. Conc. Gall. p. 349.

Cependant Frédegonde, toujours la même, entretenoit ſes intelligences avec les ennemis du Roi de Bourgogne. Waroc Comte de Bretagne, homme inquiet, ne pouvoit ſe tenir en repos, & dès qu'il voyoit les Rois de France occupés de quelques guerres ou de quelques troubles domeſti-

L. 10. c. 9.

meſtiques, il ne manquoit guères de ſecouer le joug, & de tâcher de s'affranchir de la domination Françoiſe. Il prit le tems de ces conſpirations & de ces guerres civiles pour courir ſur les terres de France du côté de Rennes & de Nantes. Le Roi de Bourgogne y envoya des Troupes commandées par deux Ducs, l'un étoit le Duc Beppolen, l'autre s'appelloit Elvachaire. Le prémier étoit l'homme du monde que Frédegonde haïſſoit le plus, pour les raiſons que j'ai déja touchées : ce motif ſuffiſoit pour lui faire ſacrifier tous les intérêts de la France, & même ceux de ſon propre fils, à qui Rennes & Nantes appartenoient, quoique le Roi de Bourgogne s'y conſervât toujours cette autorité qu'il prétendoit avoir ſur tout l'Empire François. 589.

Elle convint donc avec le Comte de Bretagne de perdre ce Général, & profita de la jalouſie du Duc Elvachaire, pour le faire concourir à ce deſſein : elle fit enſorte qu'un grand nombre de ces Saxons établis auprès de Baieux, & qui étoient ſes Sujets, allaſſent groſſir les Troupes du Comte de Bretagne, & afin qu'on ne les y reconnût pas, elle leur ordonna de ſe couper les cheveux à la manière des Bretons, & de s'habiller comme eux. Le Duc Elvachaire de ſon côté ſe brouilla ouvertement avec Beppolen. Ils paſſérent néanmoins enſemble la rivière de Vilaine, firent le dégât au-delà, jettérent pluſieurs Ponts ſur la rivière d'Oude, qui entre vers Rhedon dans la Vilaine, & paſſe par Joſſelin & Maleſtroit. Là les deux Généraux ſe ſéparérent; le Duc Elvachaire prit à gauche pour marcher vers la Ville de Vannes, & Beppolen entra plus avant du côté où étoit l'Armée du Comte de Bretagne. Ibid.

Le Comte de Bretagne taille en pièces les François.

Aiant fait quelques lieues dans le pays, il trouva un Prêtre apoſté pour le trahir, qui s'offrit à lui ſervir de guide, & à le conduire droit au Camp du Comte de Bretagne pour l'y ſurprendre. Son malheur, ou plutôt ſon imprudence, lui fit accepter les offres de ce traitre. Il fit deux

jours de marche, pendant lesquels il eut plu-
589. sieurs avantages sur divers Partis de Bretons qu'il défit: mais le troisième jour aiant été engagé par son guide dans un pays plein de défilés & de marécages, le Comte de Bretagne tomba sur lui tout à coup avec son Armée, l'investit & le tailla en pièces. Le Duc blessé d'un coup de lance se défendit jusqu'à la mort, & demeura sur la place avec presque tous ceux qui l'avoient suivi.

Le Comte de Bretagne après cette victoire envoya demander la paix au Duc Elvachaire, qui aiant reçu de lui de grands présens, des ôtages, & de nouvelles assurances de garder mieux dans la suite les Traités faits avec les Rois de France, la lui accorda. Il fit de nouveau prêter le serment de fidélité à l'Evêque de Vannes & aux habitans du pays, qui eussent bien voulu être réunis à l'Empire de France, l'inquiétude du Comte de Bretagne les exposant éternellement aux pillages & aux représailles des François.

L'Armée Françoise ne se fut pas plutôt éloignée de Vannes, que le Comte de Bretagne oubliant à son ordinaire tous ses sermens, & le péril où il exposoit ses ôtages, du nombre desquels étoit son propre neveu, détacha son fils avec un Corps de Troupes, pour aller charger les François, qu'il sut être fort embarrassés à passer la rivière de Vilaine auprès de son embouchure.

Le Prince Breton aiant trouvé une partie de l'Armée qui n'étoit pas encore passée, l'attaqua, & en fit un grand carnage; plusieurs voulant se sauver à la nage, furent emportés dans la mer par le courant de l'eau; d'autres furent emmenés prisonniers, dont la Comtesse de Bretagne obtint quelque tems après la délivrance.

Le Duc Elvachaire, soit par trahison, soit par impuissance de se venger de cette insulte, à cause du mauvais état de ses Troupes, ne songea qu'à continuer sa marche. Il n'osa s'en retourner par le pays de Rennes, à cause des ravages qu'il y avoit faits en entrant en Bretagne: il marcha

cha droit à Angers, & alla gagner au-deſſus du pont de la rivière de Maienne, où les Payſans, qui à ſon approche s'étoient mis ſous les armes, pillérent les bagages de l'Armée, & lui tuérent pluſieurs Soldats. Il ſe dédommagea par les pillages qu'il fit en paſſant par la Touraine, où l'on n'étoit pas ſur ſes gardes : mais ce qu'il y eut de pis pour lui, fut que pluſieurs Officiers de l'Armée s'étant détachés, prévinrent ſon arrivée à la Cour de Bourgogne, l'y accuſérent de s'être laiſſé corrompre par l'argent du Comte de Bretagne, & d'avoir par ſon avarice fait périr l'Armée ; de ſorte que le Roi, après l'avoir fort mal reçu, lui ordonnna de ſe retirer & de ne plus paroître à la Cour. 589.

Cette guerre fut la dernière du règne du Roi de Bourgogne : la France fut tranquille & au-dehors & au dedans pendant quatre ans qu'il vécut encore : ſeulement le Roi d'Auſtraſie penſa périr encore une fois par la main d'un des aſſaſſins de Frédegonde, & elle-même eut bien de la peine à ſe ſauver dans une ſédition de la Ville de Tournai, où elle avoit fait tuer dans un feſtin trois perſonnes conſidérables de la Ville qu'elle y avoit invités. Si les Troupes de Champagne, que Childebert avoit commandées pour ſoutenir la révolte des Tournéſiens, avoient fait aſſez de diligence, elle ne lui eût pas échappé. Cap. 17.

Elle ſe vit encore à deux doigts de ſa perte par la maladie du petit Prince ſon fils, qui fut deſeſpéré des Médecins. Sur cette nouvelle le Roi de Bourgogne étoit parti de Châlons, & étoit déja à Sens pour venir à Paris, lorſqu'il apprit qu'il étoit hors de danger, ce qui l'empêcha de continuer ſon chemin. Toute méchante qu'étoit cette Reine, il n'y en eut jamais de plus dévote en ces ſortes d'occaſions. Elle envoya de groſſes ſommes d'argent au Tombeau de ſaint Martin, pour obtenir de ce Saint la guériſon du Prince ; elle dépêcha au Comte de Bretagne des Couriers, pour le prier de donner la liberté aux 590. Cap. 11.

prisonniers François qu'il avoit faits dans la dernière guerre ; & cette charité confirma tout le monde dans le soupçon qu'on avoit eu, que c'étoit par ses intrigues que le Général Beppolen avoit péri avec son Armée dans l'expédition de Bretagne.

590.

Cap. 28. Un peu après la guérison du jeune Roi, elle envoya des Ambassadeurs au Roi de Bourgogne, pour le prier de vouloir bien le tenir sur les fonts de Baptême, ainsi qu'il avoit promis de le faire quelques années auparavant. Il falloit être aussi bon que l'étoit ce Roi, pour donner encore cette marque de bonté à une Reine qui l'avoit voulu perdre tant de fois. Il le fit cependant, & donna ordre à quelques Evêques de se transporter à Paris, afin de préparer tout pour la cérémonie : il les suivit quelque tems après avec toute sa Cour, voulant lui-même en faire toute la dépense. Il se logea à Ruel, & ordonna que le Baptême se fît à Nanterre.

Le Roi d'Austrasie, à qui cette réconciliation de Frédegonde avec Gontran ne plaisoit pas, & qui appréhendoit toujours l'adresse de cette Reine, fit tout ce qu'il put pour traverser cette affaire. Il fit faire par son Ambassadeur de grandes plaintes à Gontran, de ce qu'il s'oublioit si aisément de ses promesses ; qu'il lui avoit promis de n'avoir jamais de commerce avec Frédegonde leur commune ennemie; mais qu'il voyoit bien par ses démarches, qu'il vouloit faire Clotaire Roi de Paris.

A cela le Roi de Bourgogne répondit, comme il avoit déja fait une autre fois ; que le Roi d'Austrasie ne devoit point s'inquiéter de cette marque de bonté qu'il donnoit au petit Prince Clotaire ; qu'étant prié de le tenir sur les fonts de Baptême, il avoit cru devoir accorder une chose qu'un bon Chrétien ne peut refuser sans scandale ; que c'étoit de peur d'offenser Dieu qu'il en usoit de la sorte ; qu'un Maitre invité par son domestique à faire cet honneur à un de

ses

ſes enfans, ne le refuſoit point, & que lui à plus forte raiſon ne devoit pas le refuſer à ſon neveu; que cette complaiſance ſeroit tout-à-fait ſans conſéquence; & que pourvu que lui-même continuât à garder les paroles qu'il lui avoit données, il n'auroit jamais ſujet de ſe plaindre qu'il manquât aux ſiennes. 590.

Le petit Prince fut baptiſé, on lui donna au Baptême le nom de Clotaire, qu'il avoit déja porté par avance, & Gontran le recevant entre ſes mains, dit ces paroles: „ Plaiſe à Dieu de „ conſerver la vie à cet enfant, de lui faire la „ grace de bien ſoutenir le nom qu'il porte, & „ de le rendre auſſi puiſſant que celui qui l'a por- „ té le prémier. " Il l'invita enſuite à manger à ſa table, lui fit des préſens, & après en avoir reçu de ſa part il s'en retourna dans ſes Etats. 591. *Baptême de Clotaire fils de Chilpéric.* Cap. 28.

Ce Baptême ſe fit en l'an 591, la ſeizième année du règne de Childebert, & la trentième de celui de Gontran, où Grégoire de Tours finit ſon Hiſtoire. Ce Prince mourut deux ans après, le 28 de Mars, âgé de plus de ſoixante ans, ſans qu'il ſe fût rien paſſé de mémorable pendant ces deux dernières années de ſon règne. C'étoit un Prince naturellement bon & pacifique, d'une conſcience très tendre, libéral envers les pauvres & envers les Egliſes, d'une vie auſtère, & véritablement Chrétien. Il pleura la mort de ſon mauvais frère Chilpéric, comme David celle de ſon fils Abſalon, & il pardonna à Frédegonde tous les attentats qu'elle avoit commis contre ſa perſonne. Si nous en croyons une Lettre de Hugues Abbé de Cluni à Philippe-Auguſte, Gontran ſe fit Moine à la fin de ſa vie. Ce fait y eſt rapporté comme certain; mais la diſtance de plus de cinq cens ans qu'il y a entre le tems de Gontran & celui de cet Abbé, jointe au ſilence de toutes nos Hiſtoires, me le rend au moins très douteux. Grégoire de Tours lui attribue des miracles même dès ſon vivant, & l'Egliſe l'a mis au nombre des Saints. Mais du reſ- *Mort de Gontran Roi de Bourgogne.* *Son caractère.* Cap. ult. 593. L. 9. c. 21. In Spicilegio, Tom. 2. p. 401.

593. te ce fut un médiocre Prince, qui gouverna toujours avec peu d'autorité, mal ſervi par ceux qu'il mettoit à la tête de ſes Armées, dont la licence qu'il n'avoit pas la force de réprimer, cauſa de tems en tems à quelques Provinces de France, de grands maux qu'il reſſentoit vivement, parce qu'il aimoit ſes Sujets comme il en étoit aimé.

La mort du Roi de Bourgogne ne pouvoit pas manquer d'apporter de grands changemens dans l'Empire François : ſon amour pour la paix, l'autorité qu'il s'étoit donnée ſur les deux jeunes Rois ſes neveux, l'intérêt qu'ils avoient à le ménager, & le contrepoids de ſa puiſſance, qui auroit entrainé la ruïne de celui des deux contre lequel il ſe ſeroit déclaré; tout cela avoit ſuſpendu les effets que devoient naturellement produire la haine & la jalouſie mutuelle de deux Reines du caractère de Frédegonde & de Brunehaut, qui étoient maitreſſes des affaires chacune dans l'Etat de leur fils : mais l'une & l'autre n'aiant plus ce frein qui les contenoit, il étoit difficile que les choſes demeuraſſent longtems tranquilles.

Childebert lui ſuccède. Childebert Roi d'Auſtraſie, déſigné depuis longtems par ſon oncle pour être le ſucceſſeur de ſes Etats, en prit poſſeſſion, ſans que perſonne entreprît de s'y oppoſer, & joignit le Royaume de Bourgogne à celui d'Auſtraſie. Sous ce nom de Royaume de Bourgogne, outre la Bourgogne même & ſes anciennes dépendances, étoit compris tout ce que Gontran avoit poſſédé, ſavoir le Royaume d'Orléans, & depuis la mort de Caribert une grande partie du Royaume de Paris, Arles & quelques autres Villes de Provence.

D'autre part, le jeune Roi Clotaire ſemble auſſi avoir été remis en poſſeſſion de tout ce qui étoit proprement & inconteſtablement du Royaume de ſon père Chilpéric. Ce fut ſans doute ſuivant la volonté du feu Roi de Bourgogne, qui, comme il l'avoit dit lui-même en ratifiant

le

le Traité d'Andelau si favorable à Childebert, ne vouloit pas paroître deshériter absolument ce pupille fils de son frère. Une chose est ici certaine, c'est que Soissons qui avoit choisi pour son Roi l'ainé des neux enfans de Childebert, retourna malgré cette élection sous l'empire de Clotaire & de Frédegonde après la mort du Roi de Bourgogne. 593. Gesta Regum Franc. c. 36.

Mais si ce partage se fit à l'amiable, la bonne intelligence entre les deux Etats, ou plutôt la dissimulation entre les personnes qui les gouvernoient, ne fut pas de longue durée. Childebert le plus puissant, animé par Brunehaut, avoit trop d'envie, trop d'intérêt, &, comme il le croyoit, trop de raisons d'opprimer Clotaire, pour le laisser si longtems en repos.

On lui rappella le souvenir de la mort de son père assassiné par les émissaires de Frédegonde; le péril qu'il avoit lui-même couru, lorsque dans cette funeste conjoncture n'aiant encore que cinq ans, il fut mis en prison avec la Reine sa mère; les embuches tendues encore depuis peu à l'un & à l'autre par cette ennemie obstinée, & toujours attentive aux occasions de les perdre; plusieurs autres crimes de cette Princesse jusqu'alors impunis; & enfin le doute où le feu Roi de Bourgogne même avoit été, si Clotaire étoit véritablement fils de Chilpéric. Des raisons beaucoup moins fortes que celles-là eussent été suffisantes pour animer un jeune Prince ambitieux, à tâcher de se rendre unique Monarque de l'Empire François, par la conquête du peu qui lui restoit à soumettre.

Il leva donc une grosse Armée, composée des Troupes du Royaume de Bourgogne & de celles du Royaume d'Austrasie; mit à leur tête deux de ses Ducs, l'un nommé Gondebaud, qui étoit apparemment celui-là même qui l'avoit autrefois sauvé de sa prison de Paris; & l'autre appellé Vintrion, un de ceux qui avoient commandé l'Armée d'Italie dans la dernière guerre contre Gesta Reg. Franc. c. 36.

les Lombards : ils entrérent par la Champagne
593. dans le pays de Soiſſons, & y firent de grands ravages.

Frédegonde, que la grandeur du péril ne déconcertoit point, aiant auſſi de ſon côté, par la promptitude du Duc Landri & des autres Seigneurs de ſon Royaume, aſſemblé une Armée, en fit la revue auprès de Brenne, où courant elle-même par les rangs, elle anima les Soldats à bien faire leur devoir pour la défenſe de leur Roi, & leur fit, avant que de les mettre en marche, diſtribuer beaucoup d'argent. Elle marcha avec l'Armée, aiant le jeune Roi Clotaire avec elle, non pas entre ſes bras, comme l'ont écrit pluſieurs de nos Modernes ſur la foi de l'ancien Auteur qui rapporte ce détail, mais
Ibid. qui ſe méprend en cette occaſion ; car Clotaire avoit alors neuf à dix ans, ceci s'étant paſſé en l'an 593. & ſon père étant mort en 584.

Sachant que l'Armée ennemie étoit beaucoup plus nombreuſe que la ſienne, elle crut qu'il falloit uſer de ſtratagême ; & elle en inventa un, qui ſuppoſe qu'en ce tems-là les François, dans leurs guerres, ſe ſervoient peu d'Eſpions.

C'étoit la coutume de la Cavalerie Françoiſe, ſi-tôt que l'Armée étoit campée, d'abandonner ſes chevaux, & de les laiſſer aller paitre dans les prairies, dans les campagnes & dans les bois d'alentour du camp, en leur attachant à chacun une ſonnette au cou pour les retrouver plus aiſément en cas qu'ils s'écartaſſent. C'eſt ſur cela que Frédegonde avoit imaginé le ſtratagême qu'elle propoſa dans le Conſeil de guerre, & qui fut approuvé. Elle ordonna qu'on décampât la nuit pour marcher droit au camp ennemi, & y arriver avant le jour : elle fit attacher des ſonnettes au cou de tous les chevaux, & fit prendre à tous les Cavaliers des branches d'arbres verds les plus groſſes & les plus fortes qu'ils purent porter. Ils marchérent dans cet équipage, & l'Infanterie ſuivit. Ils arrivérent avant la point-

te

te du jour proche de Trouci, Bourg ſitué ſur la petite rivière de Délette, où l'Armée ennemie étoit campée à quelques lieues de Soiſſons : on fit faire un très grand front à une partie de la Cavalerie, derrière laquelle on rangeoit l'Infanterie à meſure qu'elle arrivoit, & ſelon l'ordre qu'elle devoit garder à l'attaque du camp. 593.

L'Armée de Childebert eſt défaite par Frédegonde près de Trouci.

Dès la petite pointe du jour, qu'on ne pouvoit point encore aſſez diſtinguer les objets éloignés, un Soldat du camp d'une garde avancée dit à ſes camarades tout étonné : „ Que vois-„ je là ſur les hauteurs ? il m'y paroît comme „ un bois taillis, & il me ſemble qu'hier au ſoir „ je ne voyois de ce côté-là qu'un pays décou-„ vert. " Les autres ſe moquérent de lui, & lui dirent qu'apparemment aiant un peu bu le ſoir précédent, il avoit mal reconnu le pays, & vu ce qui n'étoit point. *N'entendez-vous point*, diſoient-ils, *les ſonnettes * de nos chevaux qui paiſſent le long de cette petite forêt ?* Mais fort peu de tems après la forêt commença à s'ébranler, & les trompettes ſonnant tout à coup de toutes parts, la Cavalerie s'étant ouverte, l'Infanterie vint avec de grands cris donner l'aſſaut au camp de tous côtés. Comme rien n'étoit prêt pour la défenſe, & que la plupart des Soldats étoient encore endormis, ce ne fut qu'une déroute ſans combat ; & la Cavalerie étant entrée après l'Infanterie, il ſe fit un maſſacre effroyable. Néanmoins le Duc Vintrion un des Généraux d'Auſtraſie, aiant malgré ce deſordre remis enſemble quelques Troupes, revint à la charge, & donnant à ſon tour ſur les Soldats de Frédegonde, occupés à piller, il en fit un grand carnage ; mais il

Frede-gar. c. 14. Paul. Diacon. l. 4. c. 41

* Je remarquerai à ce ſujet ce qui eſt dans le 29. Titre de la Loi Salique *de diverſis furtis ;* que ſi quelqu'un eſt convaincu d'avoir ôté la ſonnette du cou d'un cheval, il eſt condamné à quinze ſous d'or. *Si quis Skellam de caballia furaverit, CXX. denariis, qui faciunt ſolidos XV. culpabilis judicetur.*

il fut enfin repouſſé & obligé de fuir avec les au-
593. tres. Il y eut trente mille hommes ſur la place de part & d'autre ; mais la grande perte fut du côté des Auſtraſiens & des Bourguignons.

Dès le même jour Frédegonde marchant toujours à la tête de l'Armée, lui fit prendre ſa marche vers la Champagne, la conduiſit juſqu'à la vue de Reims, mit tout à feu & à ſang dans le pays, & s'en revint triomphante à Soiſſons avec ſes Troupes chargées d'un butin infini.

Une action ſi bien conduite, & avec tant de vigueur & de réſolution, fait connoître le génie & le caractère de Frédegonde, & fait paroître moins ſurprenante cette autorité qu'elle s'étoit acquiſe, & qu'elle avoit ſu ſe conſerver ſur les Grands & ſur les Peuples de ſon Etat dans des conjonctures auſſi délicates, que celles où elle s'étoit trouvée depuis la mort de Chilpéric, haïe à mort par deux puiſſans Rois, Régente d'un Royaume très affoibli & comme aſſiégé de toutes parts, & enfin tutrice d'un fils que pluſieurs ſoupçonnoient n'être pas fils du Roi ſon mari.

La déroute de Trouci, jointe à deux diverſions
594. ménagées par Frédegonde, obligea Childebert à la laiſſer en repos, & à lui donner le tems d'affermir la domination de ſon fils. Elle continuoit d'entretenir correſpondance avec Waroc Comte de Bretagne, qui étoit toujours prêt à rompre avec les François, & elle l'engagea à le faire de nouveau. Il entra ſur les terres de Childebert l'année ſuivante, & ce fut probablement du côté de la Touraine. Car nos Hiſtoriens ne marquent point l'endroit : ils diſent ſeulement qu'il ſe donna une ſanglante bataille entre les Bretons & les François, & qu'il y eut bien du ſang répandu des deux côtés, ſans nous apprendre rien de plus.

L. 4. de Bello Goth. La ſeconde diverſion fut faite à l'autre extrémité du Royaume de Childebert par les Varnes. C'étoit un Peuple qui étoit demeuré juſqu'alors
595. fort

fort paiſible. L'Hiſtorien Procope nous en marque la demeure au bord de l'Océan, à l'embouchure du Rhin du côté du Nord : ce fleuve les ſéparoit de l'Empire François par celui de ſes bras, qui du tems de Corneille Tacite étoit fort rapide, & portoit ſon nom & ſes eaux juſques dans l'Océan ; mais aujourd'hui affoibli par les canaux qui lui en ôtent une grande partie, il ſe perd dans les ſables de Hollande au-delà de Leyde avant que d'arriver à la mer. 595. Annal. l. 20.

Ces Peuples avoient leur Roi particulier du tems de Clovis, & ce fut un de ceux auxquels Théodoric Roi d'Italie écrivit, pour l'engager à entrer dans la Ligue qu'il méditoit de faire contre ce Prince en faveur d'Alaric. Après que les François ſe furent rendus tout-puiſſans dans les Gaules par la deſtruction du Royaume d'Alaric, les Rois des Varnes regardérent comme un point eſſentiel de leur politique de ne ſe les pas rendre ennemis, & d'avoir toujours une étroite alliance avec eux. Ce fut dans cette vue qu'Hermégiſcle un de leurs Rois épouſa en ſecondes noces une fille de Thierri Roi d'Auſtraſie, & ſœur de Théodebert I; & ce fut cette même raiſon de politique qui donna lieu à un incident rapporté auſſi par Procope, & qui n'eſt pas indigne d'avoir ici ſa place. Epiſt. Theodorici apud Caſſiod. Procop. l. 4. de Bello Goth. c. 20.

Ce Roi Hermégiſcle avoit un fils de ſa première femme nommé Radiger, lorſqu'il épouſa la ſœur de Théodebert. Il traita quelque tems après du mariage de ſon fils avec une ſœur d'un Roi des Anglois établi dans la Grande-Bretagne, en cet endroit de l'Ile qu'on appelle le Duché de Nortfolk, & l'affaire fut conclue; mais avant que cette Princeſſe paſſât la mer, Hermégiſcle tomba malade de la maladie dont il mourut. Dès qu'il s'étoit vu ſans eſpérance de guériſon, il avoit fait aſſembler les plus conſidérables de la Nation, auxquels ils parla de la ſorte : „ J'ai toujours tâché de faire enſorte que „ mes Peuples jouïſſent d'une grande paix ; & „ c'eſt Ibid.

595. „ c'eſt le motif qui m'a obligé à prendre ma ſeconde femme dans la Famille des Rois François : je n'en ai point eu d'enfans, mais je laiſſe un fils de ma prémière femme ſur le mariage duquel voici ma penſée, que vous examinerez après ma mort : je l'ai promis à un des Rois des Anglois pour ſa ſœur ; mais cette alliance me paroît beaucoup moins avantageuſe à la Nation que celle des François ; ceux-ci ſont vos voiſins, il n'y a que le Rhin entre vous & eux, & les Anglois ſont ſéparés de vous par la mer. Les François ſont puiſſans, & peuvent beaucoup vous nuire ou vous protéger utilement ; vous ne ſauriez vous les attacher par trop de liens, & celui du mariage eſt le plus fort de tous. Sans cela, & peut-être encore avec cela, ils trouveront des prétextes de vous faire la guerre & de vous anéantir ; c'eſt pourquoi engagez-les dans vos intérêts par tous les moyens poſſibles. Je ſuis donc d'avis que vous faſſiez agréer au Roi des Anglois les raiſons que vous imaginerez de ne point marier mon fils avec ſa ſœur, & que vous le mariïez au-plutôt avec la Reine ſa belle-mère, ce qui n'a rien de contraire aux Loix de cet Etat. " La choſe ſe fit après la mort de ce Prince, comme il l'avoit propoſé, & le Roi Radiger épouſa ſa belle-mère, ſœur de Théodebert.

La Princeſſe Angloiſe, furieuſement irritée de cette préférence, ne reſpiroit que la vengeance d'un affront qui étoit alors parmi les Anglois le dernier outrage : elle envoya néanmoins à ce Roi de ſa part, pour ſavoir les motifs qu'il avoit eus de la traiter ſi indignement. Comme on ne lui rapporta que des raiſons peu ſuffiſantes, elle obtint du Roi ſon frère des Troupes & des Vaiſſeaux, pour aller attaquer le Roi des Varnes : elle voulut être du voyage, & paſſa la mer avec un autre de ſes frères qui commandoit l'Armée.

Elle

Elle aborda au pays des Varnes; la deſcente ſe fit ſans réſiſtance, parce que les Varnes furent ſurpris. 595. Les Anglois ſe campérent à l'embouchure du Rhin; elle demeura dans le camp bien retranché avec une partie de l'Armée, & le Prince ſon frère avec le reſte entra dans le pays: il y donna bataille, défit les Varnes, dont un grand nombre demeura ſur la place, le reſte avec le Roi Radiger ſe ſauva dans les bois & dans les marais. Comme les Anglois n'avoient point de Cavalerie, ils n'avancérent point dans le pays, & après avoir pourſuivi quelque tems les fuyards, le Prince victorieux revint au camp avec ſes Troupes chargées de dépouilles. Ibid.

La Princeſſe le voyant arriver, lui demanda où étoit le Roi Radiger, ou du moins ſa tête. Il répondit qu'il leur avoit échappé. Elle repliqua, que ce n'étoit pas pour piller qu'ils étoient venus, mais pour ſe venger ſur la perſonne du perfide même; & elle pria les Soldats de ne ſe point rebuter, & de pourſuivre leur victoire. Ils obéirent & firent tant, qu'ils trouvérent Radiger qui s'étoit réfugié dans un bois, & l'amenérent: on le lui préſenta chargé de chaines; elle lui reprocha ſa perfidie, & lui demanda quelle raiſon il avoit eu d'en uſer de la ſorte? Il répondit qu'il y avoit été obligé par les ordres de ſon père, & par les prières des principaux de la Nation; qu'il l'avoit fait malgré lui, & qu'elle pouvoit le punir de ſon crime. Ibid.

La punition que j'ordonne, dit-elle, *c'eſt que vous chaſſiez inceſſamment ma rivale, & que vous me donniez dans votre cœur & ſur votre Trône la place qui m'eſt dûe.* Ce Prince pour ſauver ſa vie accepta l'offre, & renvoya ſa femme à Théodebert. L'Hiſtoire a paſſé ſous ſilence les ſuites de l'avanture de cette Princeſſe Françoiſe, qu'elle ne nomme point.

Soit donc que cette Nation eût continué depuis d'avoir ſes Rois, ſoit qu'elle eût été ſubjuguée par les François, & qu'à l'occaſion de la dé-

déroute des Troupes de Childebert, ou que sollicitée par Frédegonde elle se fût révoltée, comme notre ancien Historien le donne à entendre, il fallut que ce Prince y envoyât une Armée. Non seulement il soumit ce Peuple, mais il l'extermina de telle manière, qu'il n'en échappa presque personne, & le nom depuis ce tems-là n'en a plus paru dans notre Histoire.

595. Fredegar. c. 15.

Mort de Childebert.

Childebert ne vécut pas longtems après cette victoire: il mourut l'année suivante qui étoit la vingt-sixième de son âge, & après vingt ans de règne. Ce jeune Prince promettoit beaucoup. La Reine sa femme le suivit de bien près. Ces deux morts si promptes qui remirent le Gouvernement entier du Royaume entre les mains de la Reine Brunehaut, aiant eu un effet si conforme à l'ambition de cette Princesse, l'ont fait soupçonner par quelques-uns de nos Historiens, de les avoir procurées par le poison. Nos plus anciens Ecrivains, qui d'ailleurs se déchainent volontiers contre elle, n'en disent rien. Un autre Historien assez près de ce tems-là parle de ce soupçon de poison, mais sans le faire tomber sur Brunehaut. Une preuve manifeste de son innocence à cet égard, est que ceux qui la firent périr quelques années après, & qui lui reprochérent plusieurs crimes, dont au moins quelques-uns étoient certainement faux, ne l'accusérent jamais de celui-là.

596. Paul. Diac. l. 4. c. 12.

Théodebert & Thierri lui succèdent.

Théodebert l'ainé de deux fils de Childebert fut couronné Roi d'Austrasie second du nom, & Thieri le cadet eut pour son partage le Royaume de Bourgogne. On y ajouta l'Alsace qu'on détacha du Royaume d'Austrasie, suivant la volonté du feu Roi, qui souhaita que son fils Thierri eût ce pays dans son partage, parce qu'il l'y avoit fait élever en sa Maison de plaisance appellée Marlem, & que les Habitans le souhaitoient pour cette raison. Il eut de plus encore le Suntgau, où sont aujourd'hui les Villes de Ferrette, de Bedfort & de Mulhausen; le Turgau

Fredeg. Chron. c. 26.

où

où eſt l'Abbaye de St. Gal; & enfin une partie de la Champagne. La Tutèle des deux Princes & la Régence de leurs Etats fut confiée à leur aieule la Reine Brunehaut, qui choiſit ſa demeure dans le Royaume d'Auſtraſie, & mit auprès du jeune Roi de Bourgogne des Miniſtres dont elle étoit ſure, & qui furent toujours tout à elle: c'étoit Syagre Evêque d'Autun, & Garnier Maire du Palais. Théodebert avoit dix à onze ans, & Thierri neuf à dix. Ce Prince fit de nouveau Orléans la Capitale de ſon Royaume, le nom de Royaume d'Orléans demeurant néanmoins toujours aboli. Ainſi tout l'Empire François ſe trouva alors gouverné par deux femmes, mais qui égaloient les plus grands Rois par leur habileté & par leur courage. 596. Frede-gar.

Frédegonde ne manqua pas de ſe prévaloir de cette conjoncture: ſi-tôt qu'elle ſut la mort de Childebert, elle aſſembla des Troupes, & vint avec ſon fils Clotaire ſe ſaiſir de Paris & de pluſieurs autres Villes ſur le bord de la Seine. Brunehaut de ſon côté envoya au ſecours une Armée, qui fut défaite à platte couture par celle de Frédegonde dans un lieu appellé alors Latofao, & qu'on ne connoit plus. Mais enfin Frédegonde au plus haut point de ſa proſpérité mourut. Ce fut la plus ambitieuſe Princeſſe, la plus vindicative, la plus cruelle qu'on eût vue de longtems, & la plus digne de la haine de tout le genre-humain; mais la plus habile à s'attirer l'amitié, l'eſtime & le reſpect de ceux dont elle avoit beſoin pour ſe maintenir. Elle règna trente ans ſous le nom de ſon mari & de ſon fils; elle fit périr un Roi, deux Reines, deux fils de Roi, & une infinité de perſonnes de condition, dont elle crut la perte néceſſaire à ſa grandeur ou à ſa ſureté. Deux batailles gagnées en perſonne, ſon fils élevé & affermi ſur le Trône, de grandes & de promptes conquêtes avoient preſque effacé l'idée de ſes crimes, pour ne laiſſer plus penſer qu'à ſa gloire: digne en même tems *Frédegonde met en déroute l'Armée d'Auſtraſie.* *Sa mort.* Paul. Diac. l. 4. c. 12. 597.

&

& de l'exécration & de l'admiration de la poſ-
597. térité. Elle fut enterrée à St. Vincent * auprès de ſon mari Chilpéric.

Sa mort fut une heureuſe nouvelle pour Brunehaut, & lui donna lieu d'eſpérer de pouvoir établir tranquillement & à loiſir ſon autorité. Son prémier ſoin fut de finir toutes les guerres, & d'en lever tous les prétextes. Elle s'ôta d'abord de deſſus les bras des ennemis fâcheux à l'extrémité de l'Etat d'Auſtraſie: c'étoit la Nation des Abares, qui, ſuivant l'exemple que leur avoient donné leurs ancêtres au tems que Clotaire I. mourut, vinrent faire après la mort de Childebert des courſes dans la France Germanique. Elle s'accommoda avec eux, & moyennant une groſſe ſomme d'argent qu'elle leur fit donner, ils ſe retirérent. Elle confirma auſſi avec le Roi des Lombards la paix que ce Prince avoit conclue quelques années auparavant avec Childebert. Le Pape Pélage s'étoit autrefois oppoſé à celle que la France avoit faite avec ce Peuple, encore en partie Arien & en partie Paien. Mais S. Grégoire le Grand qui lui avoit ſuccédé, n'eut garde d'être mécontent du renouvellement de ce Traité; parce que le Roi des Lombards Agilulphe s'étoit déja fait Catholique avec la plus grande partie de cette Nation à la per-

* Il y a dans le Chœur de St. Germain des Prés, à gauche en entrant, un Tombeau, ſur lequel on voit la figure platte d'une Reine, d'un ouvrage à la Moſaïque. On prétend que c'eſt la figure de Frédegonde, & l'Inſcription le dit. Il y a beaucoup d'apparence que cette figure eſt originale, & que ce n'eſt point un ouvrage fait pluſieurs ſiècles après la mort de la perſonne qu'elle repréſente, comme ſont les Tombeaux de Childebert & de Chilpéric qu'on voit dans la même Egliſe. Je ne crois pas qu'il y ait lieu d'aſſurer que ce ſoit la figure de Frédegonde. Les caractères de l'Inſcription, qui pourroient le faire croire, ne ſont point de ce tems là. D'ailleurs il n'y a rien qui puiſſe établir le contraire.

perſuaſion de la Reine Théodelinde, par le moyen de laquelle ce ſaint Pape avoit procuré la paix à l'Italie. 597.

Les Lettres de ce grand Pontife à la Reine Brunehaut, aux deux Rois petits-fils de cette Princeſſe, à Childebert leur père, aux Evêques de France, à quelques Seigneurs François, ſont un des Monumens de l'Antiquité, dont nous devons faire le plus de cas. C'eſt dans une de celles qu'il écrivit au Roi Childebert, que l'on voit cet éloge ſi glorieux à la France: *Qu'autant que la dignité de Roi élève au-deſſus des autres hommes celui qui la poſſède, autant la qualité de Roi de France élevoit au-deſſus des autres Rois ceux qui en étoient honorés.* Cet éloge qui ne parle que des Rois, ſans y renfermer les Maitres de l'Empire encore très puiſſans alors, n'étoit pas vain. Le Royaume François étoit en ce tems-là le plus grand, le plus puiſſant & le plus floriſſant qu'il y eût en Europe. Celui des Viſigots en Eſpagne, celui des Lombards en Italie, les mieux établis & les plus étendus après le Royaume de France, ne lui étoient pas comparables. Ibid. Cap. 14.

Il y avoit encore quelques ſemences de diviſion entre la France & l'Empire. Quelques Places que les François poſſédoient en Italie du côté de Trente, le Val d'Aoſte & le Pays de Suze, dont le Roi Gontran avoit augmenté le Royaume de Bourgogne, étoient des occaſions continuelles de ſe brouiller avec l'Empereur ou avec les Lombards ſur le ſujet des limites, les terres de tous ces différens Princes ſe trouvant en certains endroits enclavées les unes dans les autres. La Reine Brunehaut envoya au Pape, de la part de ſon petit-fils Thierri Roi de Bourgogne, deux Ambaſſadeurs, pour le prier d'accommoder ces différends: & il s'en chargea d'autant plus volontiers, qu'il conçut l'importance de cet accommodement pour maintenir en Italie une paix qui étoit ſon ouvrage, & que ces divers intérêts pouvoient troubler à tous momens. Gregor. M. l. 11. ep. 8. 9. 57.

La

597. *La Reine Brunehaut a la Régence des Etats de ſes petits-fils.* M. de Valois Tom. 2. p. 480.

La manière dont le Pape écrivoit à cette occaſion & ſur d'autres ſujets à cette Princeſſe, montre clairement la vérité que j'ai avancée, qu'elle eut la Régence des Etats de ſes deux petits-fils, & ſur-tout du Royaume de Bourgogne, quoiqu'elle demeurât d'abord en celui d'Auſtraſie : & c'eſt en-vain qu'un de nos plus ſavans Hiſtoriens en a voulu douter. Non ſeulement le Pape lui donne le titre de Reine des François à la tête de ſa Lettre; mais encore il lui rend compte de toute cette négociation, & de pluſieurs autres points qui concernoient les affaires de France. Il dit qu'il a conféré avec ſes Ambaſſadeurs, qu'il leur a donné audience, & qu'ils l'ont informé de toutes les choſes dont elle les avoit chargés dans leurs inſtructions. Il s'adreſſe à elle dans pluſieurs Lettres ſur tout ce qui regarde les Egliſes de France & les intérêts du S. Siège, & il lui parle comme à celle qui diſpoſoit de tout dans l'Etat. Il écrivit auſſi au jeune Roi de Bourgogne, au ſujet de ce qui ſe paſſoit en Italie, mais d'une manière générale, & tout le détail des affaires eſt dans la Lettre qu'il adreſſa à la Reine.

Une des plus importantes qui ſoit traitée dans ces diverſes Lettres dont je parle, eſt celle de la converſion d'un des Royaumes d'Angleterre au Chriſtianiſme, ſur laquelle St. Grégoire écrivit à la Reine Brunehaut, aux trois Rois François, & aux plus conſidérables des Evêques de France ; & cette Reine y contribua tellement, qu'elle mérita de ce ſaint Pape ce bel éloge : *Qu'après Dieu, c'étoit à elle que l'Angleterre étoit redevable de ce bonheur.* Mais ce qui eſt encore de plus remarquable, c'eſt que la perſonne qui travaille le plus immédiatement à cette converſion en Angleterre même, fut une Princeſſe Françoiſe.

L. 9. Epiſt. 39.

Gregor. Turon. l. 9. c. 26. Beda, l. 1. Hiſt. Angl. c. 25.

Cette Princeſſe s'appelloit Berthe, & étoit fille du Roi Caribert, couſine-germaine de Clotaire Roi de Soiſſons, & du feu Roi d'Auſtraſie Chil-

Childebert, père des deux Princes actuellement règnans en Bourgogne & en Auſtraſie : elle avoit été mariée en Angleterre à Edibert Roi du Royaume de Kent, dont la Capitale, qui s'appelloit alors Doroverne, ſe nomme aujourd'hui Cantorbéri. Une des conditions du Traité de mariage avoit été qu'on lui laiſſeroit une entière liberté de conſcience, l'exercice de ſa Religion, & un Evêque avec elle pour l'y entretenir : cet Evêque s'appelloit Lieudard : elle avoit auſſi une Egliſe à ſon uſage dédiée à S. Martin, hors de la Ville de Cantorbéri : cette Egliſe avoit été bâtie lorſque les Romains étoient encore maitres de la Grande-Bretagne. 597.

La piété & la régularité de la Princeſſe, & les entretiens que l'Evêque avoit avec les Anglois ſur la Religion, fit venir à pluſieurs d'entre eux la penſée de ſe faire inſtruire. Le Pape le ſut; & voyant, comme il le dit, que les Evêques François, que ce ſoin regardoit plus que les autres à cauſe du voiſinage, ne ſongeoient point à profiter de ces bonnes diſpoſitions, il y penſa efficacement lui-même, & y deſtina des Miſſionnaires : ce furent de ſaints Moines, à la tête deſquels il mit le ſaint Abbé Auguſtin, depuis Evêque de Cantorbéri. Epiſt. ad Brunechil. 59.

Le Pape donna avis de leur départ à toutes les Cours de France, afin qu'ils fuſſent reçus dans les trois Royaumes avec charité, & qu'on leur y fournît des lumières & des expédiens pour faciliter l'exécution d'un ſi ſaint & ſi louable deſſein. On répondit parfaitement aux bonnes intentions du ſaint Pontife, & ſur-tout on leur donna pour les accompagner quelques François qui ſavoient l'Anglois, afin qu'ils puſſent leur ſervir d'Interprètes. Ils paſſérent donc dans le Royaume de Kent, & avec un peu de patience, dont ils eurent beſoin pour diſſiper quelques ſoupçons mal fondés que le Roi des Anglois avoit conçus de ce voyage, ils eurent permiſſion de prêcher & d'inſtruire ceux qui voudroient les écou- Beda, c. 25.

écouter; & enfin la Reine avec le tems fit si bien
597. auprès du Roi, que lui-même embrassa le Christianisme, & fut imité de presque tous ses Sujets.

Elle est exilée. Fredegar. in Chronic. c. 19.

Brunehaut ne put maintenir que deux ou trois ans dans le Royaume d'Austrasie, la tranquillité qu'elle lui avoit procurée, aussi-bien qu'au Royaume de Bourgogne. L'inquiétude des Grands qui portoient impatiemment de se voir gouvernés par une femme, la troubla bientôt. La suite, ou peut-être la cause de ces mouvemens fut la mort du Duc Vintrion, un des plus considérables Seigneurs de ce Royaume, dont la Reine ne s'accommodoit pas, & dont elle jugea à propos de se défaire. Les choses en vinrent jusqu'à la révolte, & les Seigneurs s'étant rendus maitres de la personne, & ensuite de l'esprit du jeune Roi Théodebert, l'engagérent à consentir à l'exil de sa mère. Cette Princesse craignant pour sa vie, fut obligée de s'enfuir secrettement de la Cour, & abandonnée de tous ses gens, elle se sauva dans la petite Ville d'Arci-sur-Aube, aux frontiéres de Champagne du côté du Royaume de Bourgogne.

Y étant arrivée toute seule, elle y trouva un homme de qualité nommé Didier natif d'Aquitaine, & allié à la Famille Royale, qui s'y étoit rendu déguisé en pauvre * de concert avec elle, pour

* Frédegaire dit que celui qui conduisit Brunehaut à la Cour de Bourgogne, étoit un pauvre qu'elle trouva par hazard, & à qui elle fit donner en récompense l'Evêché d'Auxerre. Cette circonstance d'un gueux fait Evêque d'Auxerre pour un tel sujet, a quelque chose de bizarre. Mais la Relation que j'ai faite de cet incident est appuyée sur l'Histoire des Evêques d'Auxerre, rapportée dans le prémier Tome de la nouvelle Bibliothèque des Manuscrits du P. Labbe, selon laquelle Didier, qui succéda à l'Evêque d'Auxerre, mort vers ce tems-là, étoit parent de la Reine Brunehaut, & le plus riche Prélat qu'il y eût en France. *Cujus secularis dignitas tanta extitit, ut ei nemo suo tempore, quamvis potentissimus, ex aquo se conferre potuerit.*

pour la conduire depuis là, juſqu'à la Cour de Bourgogne. Elle y arriva ſans courir aucun riſque. Son arrivée ſurprit agréablement le Roi qui l'aimoit tendrement, & qui ſachant la révolte des Auſtraſiens, étoit fort en peine d'elle. Il la reçut d'une manière capable de la conſoler de ſon malheur, & pour prémière marque de ſa tendreſſe, l'Evêché d'Auxerre étant venu à vaquer quelque tems après, il le donna ſur la prière qu'elle lui en fit, à ce guide fidèle, à qui elle étoit obligée de ſa liberté, & peut-être de ſa vie. Cependant la guerre ſe ralluma plus vivement que jamais entre les Princes François.

597. Hiſtor. Epiſcop. Autiſſiodor.

Clotaire Roi de Soiſſons, né en 584 l'année même de la mort de ſon père Chilpéric, avoit alors ſeize ans: il étoit demeuré en poſſeſſion de pluſieurs Villes ſur la rivière de Seine, dont la conquête fut la ſuite de la victoire qu'il avoit remportée l'année d'auparavant ſur les deux Rois ſes couſins. Ces deux Princes tout jeunes, car ils n'avoient que treize à quatorze ans, vinrent l'un & l'autre à la tête d'une puiſſante Armée, pour avoir leur revanche. Ce fut par le conſeil de Brunehaut, que le jeune Thierri Roi de Bourgogne entreprit cette expédition. Elle engagea Récarède Roi des Gots à lui envoyer un ſecours de Soldats; & Théodebert, outre les Troupes Françoiſes qui compoſoient ſon Armée, la fortifia de celles des Nations de delà le Rhin.

600. Fredegar. c. 20. Geſta Regum Franc. c. 37. Ex vita S. Bertharii Epiſc. Carnot.

Clotaire ſans s'étonner vint au-devant d'eux juſques dans le Royaume de Bourgogne, & les rencontra dans le Sénonois ſur la petite rivière d'Ouine, ** qui ſe jette dans le Loin au-deſſus de Moret. La bataille ſe donna auprès du Village de Dormeille: elle fut infiniment ſanglante de part & d'autre; mais la victoire demeura aux deux Rois. Clotaire, entièrement défait, gagna Melun avec beaucoup de peine, & de là vint ſe réfugier à Paris, & même, ſelon quelques-uns, il s'enfuit juſqu'à Arelaune, aujourd'hui la Forêt de Bretonne, vers l'embouchure de la Seine.

Défaite de Clotaire à Dormeille.

** Aroanna. Valeſius Notit. Gal.

Les

600. Les deux Rois pourſuivant leur victoire, reprirent la plupart des Villes ſituées ſur cette rivière, qui s'étoient ſoumiſes à Clotaire l'année précédente. Elles furent pillées, & un grand nombre des habitans du pays menés en eſclavage. Chartres fut auſſi priſe & abandonnée à la fureur du Soldat. Enfin comme l'Armée victorieuſe continuoit ſes progrès par-tout ſans réſiſtance, le Roi de Soiſſons fut contraint de demander la paix, qu'il n'obtint qu'à des conditions très rudes; ſavoir, qu'il céderoit au Roi de Bourgogne tout ce qu'il poſſédoit de Villes entre la Seine, la Loire, l'Océan & les frontières de Bretagne; & au Roi d'Auſtraſie une grande partie du pays entre la Seine, l'Oiſe & la Mer, qu'on appelloit le Duché de Dentelenus *, nom qu'il tiroit apparemment de quelque Duc qui l'avoit gouverné; de ſorte que le Royaume de Soiſſons fut preſque réduit à rien. C'eſt ainſi que finit en France le ſixième ſiecle, & la cent-quatorzième année depuis l'établiſſement de la Monarchie dans les Gaules.

Ex vita S. Bertharii. Fredegar. c. 20.

Ces victoires encouragérent les deux jeunes Princes, qui laiſſérent Clotaire en repos après l'avoir mis hors d'état de leur nuire, & ſongérent à pouſſer plus loin les bornes de l'Empire François, à l'exemple de leurs ancêtres.

Théodebert envoie une

Le Roi d'Auſtraſie ** envoya une Ambaſſade à Conſtantinople, pour offrir à l'Empereur Maurice

* Je crois que c'eſt de ce nom, mais corrompu, qu'une partie de ce pays s'appelloit, encore du tems de Charles le Chauve & ſous les prémiers Rois de la troiſième Race, le Comté de Tello ou de Talou. Il comprenoit alors Dieppe, Arques, la Ville d'Eu, & les environs de ces Places.

** Je ſai que Théophylacte Simocatte dans ſon Hiſtoire de l'Empereur Maurice, où il parle de cette Ambaſſade, dit qu'elle fut envoyée par Thierri Roi des François: mais ſans doute il s'eſt mépris, & a pris Thierri pour Théodebert; & cette mépriſe n'eſt pas fort extraordinaire dans les Auteurs Grecs, quand ils parlent des Rois François de ce tems-là. Thierri ne pou-

rice de faire avec lui une Ligue offenſive contre les Abares, qui incommodoient fort l'Empire du côté du Danube par leurs excurſions, l'aſſurant qu'il les attaqueroit avec toutes les forces de ſon Etat, pourvu que l'Empereur voulût lui payer une bonne penſion: le mot Grec ſignifie un tribut*; mais j'ai peine à croire que les François euſſent oſé le demander ſous ce nom à l'Empereur. En effet, ce Prince les reçut avec trop d'honnêteté, pour laiſſer croire qu'ils lui euſſent fait une demande ſi incivile. Il leur fit même des préſens; mais jugeant par le peu de ſecours que lui & ſes prédéceſſeurs avoient reçu d'eux dans les guerres d'Italie, où les François avoient toujours bien moins agi pour l'Empire que pour leurs intérêts propres, il n'accepta point leur propoſition. Il voulut néanmoins les piquer d'honneur, en leur diſant qu'une Nation auſſi généreuſe que la Françoiſe devoit faire paroître plus de deſintéreſſement; qu'il leur ſeroit très obligé s'ils vouloient bien attaquer les Abares de leur côté, tandis qu'il les attaqueroit du ſien, mais qu'il ne vouloit pas acheter ſi cher cette diverſion; de ſorte que la choſe n'eut aucune ſuite. 600.

Ambaſſade à l'Empereur Maurice.

Théodebert voyant qu'il n'y avoit rien à faire de ce côté-là, propoſa au Roi de Bourgogne d'aller ſubjuguer les Gaſcons. Cette brave Nation ne s'étoit pas encore établie en-deçà des Pyrénées, dans le pays auquel elle a depuis donné ſon nom; & il eſt impoſſible de marquer bien ſûrement le tems où cet établiſſement s'eſt fait. M. de Marca, & quelques-uns de nos plus ſavans

Théodebert & Thierri ſubjuguent les Gaſcons. Fredegar. c. 20.

pouvoit faire la guerre aux Abares, dont il étoit fort éloigné; mais c'étoit Théodebert Roi d'Auſtraſie, dont les Sujets dans la Germanie, & les Peuples les plus voiſins du Danube qui lui étoient ſoumis, ſouffrirent beaucoup des incurſions de ces Barbares ſous ſon règne & ſous celui de Childebert ſon père.

* Theophylact. L. 6. c. 3. φορὰς.

vans Ecrivains * le mettent vers l'an 586, peu de
602. tems après la mort de Chilpéric, fondés sur un
*Hist. de Bearn, l. 1. c. 24. Vales. Tom. 2. Histor. Franc. passage de Grégoire de Tours, qui ne prouve rien. Il n'y est fait mention que des excursions des Gascons, qui descendirent des Pyrénées pour venir piller dans la plaine, & nullement de la perte d'aucune des Villes que les François y possédoient, sans quoi les Gascons ne pouvoient pas demeurer dans le pays. Ainsi l'expédition des deux Rois ne fut point pour reconquérir cette partie de la France que leurs prédécesseurs n'avoient pas perdue ; mais pour faire une nouvelle conquête de ce qu'on appelloit alors la Gascogne ou la Vascogne au-delà des Pyrénées, c'est-à-dire, Pampelune, Calahorre, & les pays qui en dépendoient. Ils défirent & subjuguérent les Gascons, les firent leurs Tributaires, & leur donnérent un nommé Génialis, qui les maintint dans la soumission tandis qu'il les gouverna. C'est-là au moins la seconde fois que cette ancienne Gascogne fut sous l'obéissance de la France : car si nous en croyons un de nos anciens Auteurs, non seulement les Gascons, mais
Frede-gar. c. 33. encore les Cantabres leurs voisins avoient eu autrefois un Duc François, qui faisoit porter les tributs levés sur ces Peuples, à l'Epargne des Rois de France.

Cette humeur martiale & cette ardeur que le jeune Thierri faisoit paroitre pour la gloire, retraçoit à ses Sujets l'idée de son aieul Sigebert, qui environ au même âge que lui, s'étoit signa-
Frede-gar. c. 24. lé par plusieurs victoires à la tête de ses Armées ; mais il lui étoit fort peu semblable par un autre endroit, je veux dire par son incontinence. Il avoit déja à l'âge de dix-huit ans trois fils naturels d'une ou de plusieurs Maitresses ; & c'étoit la malheureuse politique de la Reine Brunehaut, qui le plongeoit & l'entretenoit dans ces débauches. Cette Princesse, jusqu'à sa retraite dans le Royaume de Bourgogne, paroît d'ordinaire dans nos Histoires avec un caractère de sa-

ſageſſe, & même de probité & piété, qui lui fait beaucoup d'honneur; mais elle changea dès que l'ambition, & une autre paſſion plus indigne d'une Reine, commencérent à la dominer. 602.

Se voyant exclue de la Régence du Royaume d'Auſtraſie, & réduite à celle du Royaume de Bourgogne, elle ſe regarda comme dépouillée d'un Etat qui lui appartenoit, & qu'elle devoit un jour reconquérir; elle appréhenda que celui qu'elle tenoit encore ne lui échappât; elle n'oublia ni crimes ni artifices pour ſe maintenir dans l'un & pour rentrer dans l'autre. Ce deſſein formé & toujours conduit par cette Princeſſe, fut la ſource de bien des maux que je développerai dans la ſuite; mais il fut principalement la cauſe de celui dont je parle, je veux dire des débauches du jeune Roi ſon petit-fils.

Elle craignit que ſi ce Prince s'engageoit dans un mariage légitime en épouſant une Princeſſe de la Famille de quelqu'un des Rois voiſins de la France, il ne perdît l'attachement & le reſpect qu'il avoit eu juſqu'alors pour elle; & qu'une Reine qui ſe rendroit maîtreſſe de ſon eſprit, ne l'empêchât elle-même de l'être toujours des affaires. C'eſt pour cela qu'elle fit enſorte, tant qu'elle put, qu'il n'écoutât aucune propoſition ſur ce ſujet. Le ſaint Abbé Columban aiant quelquefois parlé au Roi avec liberté là-deſſus, elle ne ceſſa point de le perſécuter depuis, & l'obligea à ſortir de France; & enfin toute ſon application fut à fournir toujours à ce jeune Prince de nouveaux objets capables d'occuper ſa paſſion. Fredeg. c. 36. Ibid.

La Charge de Maire du Palais, dont le pouvoir s'éleva dans la ſuite au-deſſus de celui des Souverains mêmes, donnoit dès ce tems-là beaucoup d'autorité dans les trois Royaumes à ceux qui la poſſédoient. Le Maire du Palais de Bourgogne étoit alors un Seigneur nommée Bertoalde: d'un grand mérite, ſage, prudent, modéré, habile dans la guerre, homme droit, incapable de trahir ſon devoir, & par conſéquent peu pro- *Brunehaut fait Protade Maire du Palais de Bourgogne.* Cap. 24.

602. pre à entrer dans les vues de la Reine Brunehaut; c'eſt pourquoi elle réſolut de le perdre. Elle en vint à bout, & mit en ſa place un homme tout dévoué à ſes intérêts: il s'appelloit Protade, de famille Gauloiſe: ſon habileté, & pluſieurs autres belles qualités d'eſprit & de corps l'avoient rendu très conſidérable à la Cour, & trop aimable à cette Princeſſe.

Cap 24. & c. 27.

Pour lui frayer le chemin à ce haut emploi, elle le fit Patrice ou Duc de la Bourgogne Transjurane, c'eſt-à-dire, de cette partie du Royaume qui étoit au-delà du Mont Jura, aujourd'hui appellé communément le Mont S. Claude, d'où dépendoit le Gouvernement de Genève, de Lauſane, & de pluſieurs autres Places juſqu'aux Alpes & juſqu'aux frontières du Royaume d'Auſtraſie; & dès-lors elle commença à travailler de concert avec lui à la perte de Bertoalde. Elle ſut que Clotaire Roi de Soiſſons, revenu de ſa prémière conſternation, penſoit à reconquérir une partie de ce qu'un Traité de paix forcé lui avoit fait perdre, & ſur-tout qu'il prenoit des meſures pour ſe remettre en poſſeſſion des Villes de la Seine: elle fit entendre au Roi de Bourgogne qu'il étoit à propos qu'un homme de poids & d'autorité comme Bertoalde fît la viſite de ces Places, pour y régler beaucoup de choſes, les mettre en défenſe, & voir en détail ce que ces nouvelles conquêtes pouvoient produire à ſon Tréſor. Le Roi approuva ſon avis, & donna ordre à Bertoalde de partir avec une eſcorte de trois cens hommes. Il fit la viſite des Places juſqu'à la mer, & s'arrêta à une maiſon de plaiſance du Roi dans la Forêt de Bretonne.

Cap. 25.

604. *Clotaire fait une invaſion dans le pays entre la Seine & la Loire.*

Ce fut durant ce voyage que Clotaire fit faire ſubitement une irruption dans le pays d'entre la Seine & la Loire, ainſi que Brunehaut l'avoit prévu. Son Armée étoit commandée par ſon Maire du Palais le Duc Landri: ce Duc menoit avec lui le petit Prince Mérovée qui ne pouvoit pas avoir plus de cinq ou ſix ans, ſon père Clotaire

taire né en 584 n'en aiant que vingt & un ou vingt-deux. Il ſemble que c'étoit la coutume d'en uſer ainſi en ce tems-là. Car nous avons vu que Frédegonde avoit avec elle à la journée de Trouci Clotaire lui-même, qui n'avoit alors que neuf à dix ans; & que dans l'autre victoire qu'elle remporta ſur Thierri Roi de Bourgogne & ſur Théodebert Roi d'Auſtraſie l'année d'après la mort de leur père Childebert, ces deux Princes ſe trouvérent auſſi dans l'Armée qui fut défaite, n'aiant que dix à onze ans: & leur père Childebert à l'âge de quatorze ans avoit marché en Italie avec ſes Troupes. Soit que cela ſe fît pour faire prendre à ces jeunes Princes l'eſprit guerrier dès leur plus tendre enfance, ſoit qu'on voulût par-là engager les Soldats & les Capitaines à faire mieux leur devoir, en les rendant reſponſables du riſque que couroient avec eux les héritiers de la Couronne. 604.

Landri s'étant donc ſaiſi de quelques Places entre la Seine & la Loire, marcha droit vers la Forêt de Bretonne, pour y ſurprendre & enlever le Maire du Palais de Bourgogne. Celui-ci aiant eu avis de ſa marche & deviné ſon deſſein, & ne voyant nulle apparence de tenir contre une Armée avec trois cens hommes, ordonne à ſes gens de ſe débander; & il fit ſi bien qu'il gagna Orléans, où il ſe mit en ſureté, contre l'attente de Brunehaut.

Le Duc Landri dont il étoit ennemi perſonnel vint l'y inveſtir, & demanda à lui parler. Bertoalde parut ſur le rempart, & Landri s'avança juſques ſur le bord du foſſé. Bertoalde au ſujet du reproche que lui fit Landri d'avoir fui, répondit qu'il avoit mauvaiſe grace de lui faire ce reproche; qu'il avoit fui ſeul devant une Armée, mais qu'il ne fuiroit jamais devant lui lorſque les forces ſeroient moins inégales; & que s'il vouloit, à l'heure même ils vuideroient leurs différends ſeul à ſeul entre la Ville & le Camp. Landri ne voulut pas accepter cette offre. Peu

de tems après, Bertoalde lui envoya faire un se-
604. cond défi, & lui fit dire, que soit qu'il fît toutes ces hostilités pour satisfaire sa propre haine, soit qu'il les fît par ordre de son maitre, il ne pouvoit pas douter que le Roi de Bourgogne ne regardât cette conduite comme une déclaration de guerre; que les Armées des deux partis se verroient bientôt en campagne, qu'alors il leur seroit facile de se joindre; qu'il lui promettoit qu'au jour de la bataille il paroîtroit au prémier rang habillé d'écarlate, afin qu'il le reconnût; & que s'il vouloit paroître de son côté dans le même équipage, ils auroient lieu de se satisfaire l'un l'autre. Landri le lui promit, & tous deux s'engagérent à ce duel par serment.

Cap. 25. *Bataille d'Etampes.*

Cependant Thierri Roi de Bourgogne assembla une Armée, pour venir au secours d'Orléans. Landri en leva le siège à son approche, & se retira vers Etampes, où il joignit un corps de Troupes qui l'y attendoit. Thierri l'y suivit accompagné de Bertoalde, & les deux Armées se trouvérent en présence le jour de Noël, prêtes à en venir aux mains. Il n'y avoit qu'un petit ruisseau & un défilé entre deux, que le Roi de Bourgogne commença à faire passer à son Armée.

A peine l'avant-garde étoit-elle passée, aiant Bertoalde à sa tête, qu'elle fut chargée par l'Armée de Landri, qui profitoit d'autant plus volontiers de cet avantage, que son Armée étoit moins nombreuse que celle du Roi de Bourgogne. Bertoalde, habillé d'écarlate comme il l'avoit promis à Landri, parut aux prémiers rangs & soutint bravement ce prémier choc, cherchant des yeux & appellant Landri, qui ne parut point. Bertoalde en avoit assez fait à cet égard pour son honneur; mais le chagrin le fit passer outre. Il avoit appris à l'arrivée du Roi de Bourgogne, que la Reine avoit si fort sollicité ce Prince, qu'il lui avoit enfin promis de donner à Protade la Charge de Maire du Palais. Cet affront fut si sensible à Bertoalde, qu'il ne put se résoudre à

y ſurvivre : de ſorte qu'aiant donné le tems par ſa réſiſtance au reſte de l'Armée de paſſer le ruiſſeau & de ſe ranger, il ſe jetta au milieu des ennemis ſuivi d'une troupe de braves gens qu'il avoit avec lui, & il y fut tué après avoir fait des prodiges de valeur. Ainſi périt ce brave homme, victime de l'infame paſſion de la Reine, & comme martyr de la vertu qui le lui avoit rendu odieux & redoutable. 604.

Toute l'Armée aiant paſſé le ruiſſeau & le défilé, le Roi de Bourgogne fit charger de tous côtés celle de Clotaire, qui fit peu de réſiſtance à cauſe de l'inégalité des forces. Il en reſta une grande partie ſur la place, & dans le deſordre de la fuite le petit Prince Mérovée fils de Clotaire, que Landri avoit avec lui, aiant été inveſti par les Bourguignons, fut pris, & ſelon un de nos Hiſtoriens, maſſacré par l'ordre de Brunehaut, du moins on le lui reprocha quelques années après. Le Roi de Bourgogne ſans tarder prit le chemin de Paris, & y fut reçu avec ſoumiſſion des habitans, à qui les guerres civiles faiſoient de tems en tems changer de maitre. Fredegar. cap. 26.

Tandis que le Roi de Bourgogne étoit venu attaquer le Duc Landri du côté d'Etampes, Théodebert Roi d'Auſtraſie s'avançoit auſſi avec la ſienne contre Clotaire, qui étoit à la tête d'un autre Corps du côté de Compiègne. On étoit là ſur le point de donner bataille, lorſque la nouvelle de la défaite de Landri auprès d'Etampes arriva. Apparemment ce nouveau ſuccès du Roi de Bourgogne donna de la jalouſie au Roi d'Auſtraſie, qui commença à le craindre. Au-lieu de donner ſur l'Armée ennemie déja conſternée, il écouta les propoſitions de paix que Clotaire lui fit faire, & ſe réconcilia avec lui. L'accommodement ſe fit pareillement quelque tems après avec le Roi de Bourgogne, mais les articles n'en ſont pas marqués dans l'Hiſtoire. *Paix entre Clotaire, Théodebert & Thierri.* Ibid. Cap. 26. 605.

Après cette Campagne, qui ne finit que bien avant dans l'Hiver, les Troupes étant congédiées,

& les Rois retournés chez eux, Thierri déclara
605. Protade Maire du Palais de Bourgogne. Il ne fut pas plutôt élevé à cette dignité, que suivant les impressions qu'il recevoit de la Reine, il entreprit deux choses : la prémière, d'écarter la
Cap. 27. plupart des Seigneurs qui avoient jusqu'alors eu part au gouvernement, & ne laissoient pas à Brunehaut toute l'étendue d'autorité qu'elle prétendoit avoir.

La seconde fut de satisfaire la vengeance de cette Princesse, qui aiant toujours sur le cœur l'affront qu'on lui avoit fait en la chassant du Royaume d'Austrasie, n'avoit pu jusqu'alors en tirer raison, & avoit en-vain fait tous ses efforts pour rompre la bonne intelligence qui étoit entre les deux Rois.

Protade, loué dans l'Histoire pour son esprit & pour son adresse, n'omit rien pour aigrir le Roi contre son frère Théodebert. La paix de Compiègne faite sans son consentement & contre ses intérêts, étoit un sujet de mécontentement très propre à l'irriter ; & puis les Ministres des Princes manquent-ils jamais de raisons pour les faire donner dans leurs desseins ? Quand Protade l'eut ébranlé, la Reine vint elle-même à la charge. Elle lui dit qu'elle avoit à lui faire confidence d'un secret qu'elle avoit appris de bonne part, depuis qu'elle étoit sortie du Royaume d'Austrasie.

Thierri déclare la guerre au Roi d'Austrasie.

„ Celui que vous regardez, lui dit-elle, com-
„ me votre frère, ne l'est pas, il n'est pas *fils*
„ du feu Roi Childebert : on trompa ce Prince,
„ & on lui supposa cet enfant, qu'il a toujours
„ cru faussement être son fils. Il est fils d'un
Cap. 27. „ misérable Jardinier. " Nous ne savons point les raisons dont elle se servit pour rendre cette supposition croyable : mais le droit qu'elle donnoit au Prince sur le Royaume d'Austrasie les lui fit trouver bonnes ; & Protade qui étoit présent à cet entretien les aiant fortement appuyées, on conclut à la guerre, & elle fut aussi-tôt déclarée au

Roi

Roi d'Auſtraſie, qui ne s'attendoit à rien moins. 605.

Il étoit alors occupé de deux autres affaires : l'une étoit la punition de la révolte d'une partie des Saxons, contre leſquels il avoit envoyé une Armée qui ne les ſoumit qu'après avoir tué & perdu auſſi beaucoup de monde : & l'autre étoit un Traité avec Agilulfe Roi des Lombards, qui aiant fait reconnoitre à Milan ſon fils Adaloalde pour Roi à l'âge d'un an & quelques mois en préſence des Ambaſſadeurs du Roi d'Auſtraſie, voulut auſſi renouveller la paix avec lui, & l'affermir par le mariage de ſon fils avec la fille de ce Prince : elle étoit encore au berceau auſſi-bien qu'Aldaloalde, & ce mariage fut conclu. Paul. Diac. l. 4. c. 31. & 32.

La guerre ne fut pas plutôt déclarée entre les deux frères, que les Armées ſe mirent en campagne, & ſe trouvérent campées fort près l'une de l'autre en un lieu nommé en Latin *Caraciacum*, ſans doute ſur les frontières du Royaume d'Auſtraſie & de celui de Bourgogne. Ce lieu eſt aujourd'hui inconnu.

Comme cette guerre avoit été conclue & entrepriſe ſans appeller au Conſeil d'autres perſonnes que la Reine & le Maire du Palais, les Seigneurs de Bourgogne commencérent à en murmurer entre eux, & y marchérent fort contre leur gré. Quand ils ſe virent tous enſemble dans le camp les armes à la main, ils parlérent plus hardiment. On diſoit tout haut dans l'Armée, qu'il étoit étrange que l'inquiétude d'un ſeul homme, & l'ambition d'une femme, miſſent le deſordre dans la Famille Royale, dont l'union avoit été juſqu'alors ſi avantageuſe aux deux Etats; qu'on étoit ſur le point de s'entre-égorger les uns les autres ſans ſavoir pourquoi; & qu'il falloit avant que de ſe battre, délibérer ſi on ne pourroit pas faire quelque accommodement.

Les principaux de l'Armée s'étant abouchés là-deſſus, députérent au Roi quelques-uns d'entre eux, pour lui repréſenter les ſuites fâcheuſes Fredegar. cap. 27.

de cette diviſion entre les deux Royaumes, &
605. le prier de voir ſi on ne pourroit point trouver le moyen de pacifier les choſes.

Protade eſt aſſaſſiné dans ſa tente.

Cependant grand nombre de Soldats inveſtirent la tente où Protade jouoit actuellement aux * échecs avec le prémier Médecin du Roi, & diſoient tout haut, qu'il valoit mieux ſacrifier ce boutefeu à la haine publique, que des Armées entières à ſes entêtemens. Le Roi, ſurpris de ce concert des Soldats & des Généraux, répondit avec fermeté à ceux-ci, que quand ſon Miniſtre ſeroit tiré du péril où les mutins l'avoient mis, il écouteroit les avis qu'ils avoient à lui donner; & auſſi-tôt commanda à un des Seigneurs, nommé Uncélénus, d'aller porter ordre de ſa part aux Soldats qui avoient inveſti Protade, de ſe retirer chacun à ſon quartier. Uncélénus partit ſur le champ, comme pour exécuter les ordres du Roi: mais étant un de ceux qui haïſſoient le plus Protade, au-lieu de faire retirer les Soldats, il leur dit qu'il venoit de la part du Roi leur déclarer qu'il ne prétendoit pas ſe faire le garant de la conduite de Protade, & qu'ils en fiſſent ce qu'ils voudroient. A peine eut-il lâché la parole, qu'ils entrérent dans la tente & y mirent en pièces ce miſérable, qui ne jouit que peu de mois d'un honneur qu'il avoit acheté par pluſieurs crimes.

* Ad tabulam cum Archiatro.

Thierri & Théodebert s'accommodent.

Thierri vit bien par cette exécution qu'il n'étoit pas lui-même en ſureté, & jugea à propos d'uſer de condeſcendance. On mit les différends des deux Rois en négociation. La néceſſité fit que tout s'acccommoda aſſez aiſément, & les deux Armées s'en retournérent ſans combattre.

606. La place de Protade fut remplie par un Seigneur nommé Claude, Gaulois d'origine comme lui, homme prudent, affable, qui avoit beaucoup d'eſprit, d'habileté pour les affaires & même de la ſcience, en réputation de valeur, zélé pour l'intérêt de la Nation, en un mot agréable à tout le monde. A la vérité, il ne put empêcher

cher que la Reine ne vengeât avec le tems la mort de Protade, & qu'il n'en coutât la vie à quelques Seigneurs; mais il fit en même tems prendre au Roi une réſolution toute contraire aux deſſeins de cette Reine, qui fut de demander en mariage la Princeſſe Ermenberge, fille de Bettoric ou Vitteric Roi d'Eſpagne. 606.

Il envoya pour ce ſujet trois perſonnes conſidérables en Eſpagne, ſavoir Aridius Evêque de Lyon, Eborin ſon Connétable, & un autre Seigneur nommé Rogon. Le Roi d'Eſpagne conſentit à cette alliance, après avoir tiré ſerment des Ambaſſadeurs au nom de leur Maitre, que la Princeſſe ſa fille ne ſeroit point dégradée du rang de Reine où ce mariage l'élevoit. C'étoit une précaution que la conduite du feu Roi Chilpéric, de Théodebert I. Roi d'Auſtraſie, & les amours mêmes de Thierri obligeoient de prendre. Les Ambaſſadeurs amenérent la Princeſſe au Roi à Châlons ſur Saone, où il la reçut avec de grands honneurs & des marques particulières d'affection & de tendreſſe. Mais Brunehaut, qui n'avoit pu venir à bout d'empêcher cette négociation, trouva moyen d'en empêcher l'effet dans un tems où toute autre qu'elle eût cru la choſe entièrement impoſſible. Elle fit d'abord naitre des incidens qui retardérent la cérémonie des noces; enſuite aiant gagné la ſœur du Roi nommée Theudelane qui avoit du crédit ſur l'eſprit de ſon frère, elle s'en ſervit pour le dégoûter de la Princeſſe. Soit donc que cette Eſpagnole n'eût pas de beauté, & qu'elle eût quelque autre défaut de corps ou d'eſprit qu'on exagéroit ſans ceſſe, Brunehaut & Theudelane tournérent tellement l'eſprit du Roi à ſon égard, qu'il différa un an entier à l'épouſer, & qu'enfin il ne put plus la ſouffrir, de ſorte qu'il la renvoya en Eſpagne; & ce qu'il y eut encore de plus indigne, c'eſt qu'on ne lui rendit pas ſa dot. 607. Fredegar. in Chronic. Cap. 30. Ibid.

Une conduite ſi injuſte penſa perdre le Roi de Bourgogne; car le Roi d'Eſpagne irrité d'un

607. tel outrage envoya des Ambaſſadeurs à Clotaire Roi de Soiſſons, pour l'engager à la guerre contre Thierri, à quoi il le trouva très diſpoſé. De Soiſſons, les Ambaſſadeurs d'Eſpagne accompagnés de ceux de Clotaire paſſérent à la Cour du Roi d'Auſtraſie qu'ils firent entrer dans la ligue, & enfin ils allérent de là en Italie. Théodebert y envoya auſſi ſes Ambaſſadeurs ; ils priérent tous enſemble Agilulfe Roi des Lombards de s'unir avec leurs Maitres, & il y conſentit. Ces trois Princes aſſemblérent chacun leurs Troupes, & ſe mirent en marche pour venir fondre de tous côtés dans les Etats du Roi de Bourgogne : mais ce terrible orage, ſoit par l'adreſſe de Brunehaut, ſoit par quelque autre incident que l'Hiſtoire n'a pas marqué, ſe diſſipa ſans nul effet, & le Roi d'Eſpagne ne fut point vengé.

C'eſt ainſi que Brunehaut abuſoit de l'autorité qu'elle avoit priſe ſur l'eſprit du Roi ſon petit-fils, & qu'elle ſacrifioit l'honneur, la réputation, la conſcience de ce Prince & la ſienne pour règner : mais enfin le tems de la vengeance arriva, & toute cette malheureuſe branche de la Maiſon Royale où l'ambition, la débauche, l'injuſtice étoient ſi publiquement autoriſées, abandonnée & maudite de Dieu, périt en peu de tems toute entière comme celle de Jéſabel & d'Achab, à laquelle elle fut tout-à-fait ſemblable.

Cette déſolation funeſte commença par la diviſion qui ſe mit de nouveau entre les deux frères, Théodebert Roi d'Auſtraſie, & Thierri Roi de Bourgogne, dont voici le ſujet.

La diviſion ſe met de nouveau entre ces deux Rois.

J'ai dit, en parlant du partage qui fut fait entre ces deux Princes de la ſucceſſion du Roi leur père, que l'Alſace, le Suntgau, le Turgau, & une partie de la Champagne avoient été démembrés du Royaume d'Auſtraſie & ajoutés à celui de Bourgogne. Théodebert dans la ſuite porta fort impatiemment cet avantage que le Roi ſon père avoit fait à ſon cadet, & aiant toujours eu deſſein de rejoindre ces pays à ſon Royaume d'Auſ-

d'Auſtraſie, il avoit été longtems ſans oſer l'entreprendre: mais enfin l'an ſix cens dix, comme le Roi de Bourgogne y penſoit le moins, il ſe jetta avec une Armée dans l'Alſace & s'en empara. 610.

Auſſi-tôt le Roi de Bourgogne ſe mit en devoir de tirer raiſon de cette injure, & demanda du ſecours à Clotaire Roi de Soiſſons. Théodebert lui envoya auſſi des Ambaſſadeurs pour l'attirer à ſon parti. Rien n'étoit plus avantageux à Clotaire, que la diviſion de ces deux Princes. Il ne ſe trouvoit jamais plus en aſſurance, que lorſqu'ils étoient en armes l'un contre l'autre, & il ne pouvoit guères eſpérer de conſerver ſon petit Etat qu'à la faveur de ces brouilleries. Il avoit alors à ſa Cour ſaint Columban, qui fuyoit la perſécution de Brunehaut. Il lui communiqua les propoſitions que ſes deux couſins lui faiſoient. Ce Saint, après avoir conſulté Dieu, lui dit d'un air & d'un ton prophétique: „ Seigneur, ne vous mêlez point de ces „ différends, Dieu a des vues bien oppoſées ſur „ vous & ſur ces Princes: je vous prédis que „ devant qu'il ſoit trois ans vous ſerez le maître „ paiſible des Etats de l'un & de l'autre." Clotaire ſuivit le conſeil du Saint, & déclara aux Ambaſſadeurs qu'il vouloit demeurer neutre. Mais enfin on mit l'affaire en négociation, & on convint de faire une Aſſemblée de pluſieurs Seigneurs François des deux Royaumes pour décider cette querelle. On choiſit la Ville de Seltz ſur le Rhin pour le lieu de la Conférence.

Jonas in vita S. Columbani.

Fredegar. cap. 37.

Le Roi de Bourgogne y vint avec dix mille hommes; mais Théodebert contre la foi donnée fit avancer promptement de tous côtés une groſſe Armée, qui s'étant ſéparée en pluſieurs corps, inveſtit le Roi de Bourgogne & le ſerra de ſi près, que pour pouvoir ſe retirer du danger où il étoit, il ſigna tout ce qu'on voulut, & conſentit que l'Alſace & tous les autres territoires qui avoient été démembrés du Royaume d'Auſtraſie,

y fussent réunis. Tandis que Théodebert faisoit
610. ainsi la loi à son frère en Alsace, Il avoit donné ordre aux Allemands d'entrer dans les terres de Bourgogne au-delà du Mont Saint Claude, où ils firent de grands ravages, défirent deux Comtes Bourguignons qui voulurent leur résister, & emmenérent quantité de personnes en esclavage.

Le Roi de Bourgogne ne se fut pas plutôt tiré des mains de son frère, qu'il prit des mesures pour se remettre au-plutôt en possession de ce qu'on
611. l'avoit obligé de céder par force. Il fit des préparatifs pendant toute l'année suivante, & voulut avant que d'attaquer le Roi d'Austrasie, s'assurer si Clotaire continueroit à demeurer neutre. Il lui offrit pour l'y engager de ne point faire de paix avec Théodebert, sans obliger ce Prince à lui rendre le Duché de Dentélénus entre l'Oise & la Seine, qu'il avoit été obligé de lui abandonner après sa défaite quelques années auparavant. Clotaire lui promit de demeurer neutre à cette condition.

L'année 612, dès le mois de Mai Thierri don-
612. na rendez-vous auprès de Langres à toutes les Troupes que devoient lui fournir les Provinces de son Etat; & après en avoir fait la revue, les conduisit par Andelot à une Place forte nommée Nasi, qu'on croit être le petit Nanci. Il la prit, & de là s'avança jusqu'à Toul. Ce fut dans la campagne voisine où le Roi d'Austrasie vint l'attaquer, que se donna une sanglante bataille. Les Austrasiens y furent défaits avec grand carnage, & Théodebert obligé de prendre la fuite. Il gagna Metz sa Capitale, & ne s'y trouvant pas assez en sureté, il passa jusqu'à Cologne.

Théodebert est défait auprès de Toul par Thierri. Fredegar. cap. 38. Vales. Notit. Gall.

Le Roi de Bourgogne le suivit avec son Armée; mais il ne jugea pas à propos de passer le Rhin, au-delà duquel Théodebert en fit bientôt une autre composée pour la plupart des peuples de Germanie, dont ces Princes, comme j'ai déja remarqué, ne se servoient en-deçà du Rhin, que

que dans les grandes néceſſités de leur Etat, à cauſe des ravages que ces Troupes avoient coutume de faire, tant dans le pays ennemi, que dans celui de leur Roi même, lorſqu'elles y entroient. 612.

Thierri aiant fait paſſer la Forêt d'Ardennes à ſon Armée, vint camper à Tolbiac, lieu déja fameux par la grande victoire de Clovis ſur les Allemands; & de là il portoit la déſolation dans toute la France Auſtraſienne, lorſqu'il eut avis que Théodebert venoit fondre ſur lui avec ſon Armée, compoſée de Saxons, de Thuringiens, & des autres Nations de la France Germanique. Il l'y attendit de pié ferme, & accepta la bataille qu'il gagna encore. Notre Hiſtorien dit qu'il n'y en avoit jamais eu juſqu'alors, où l'on ſe fût battu avec plus d'acharnement; que la mêlée dura très longtems ſans qu'on reculât ni de part ni d'autre; qu'après la défaite on voyoit des bataillons entiers de corps morts gardant encore leurs rangs, & ſi ſerrés les uns contre les autres, que pluſieurs étoient demeurés debout, comme s'ils avoient été encore vivans: mais il en périt pour le moins autant dans la fuite que dans le combat. Depuis Tolbiac juſqu'à Cologne dans l'eſpace de pluſieurs lieues, la terre étoit toute couverte de morts. Le vainqueur pourſuivit juſqu'à cette Ville-là ſa victoire, & il y fut reçu. Il détacha Bertaire ſon Chambellan après Théodebert qui fuyoit au-delà du Rhin; il l'atteignit, le prit & l'amena à Cologne, où Thierri lui fit ôter toutes les marques de la Dignité Royale, & juſqu'à ſon baudrier, & à ſon épée, dont il fit préſent à Bertaire, auſſi-bien que du cheval ſur lequel le Roi avoit été pris; enſuite il envoya ce Prince priſonnier à Châlons ſur Saône.

Il eſt défait une ſeconde fois à Tolbiac. Fredegar. Ibid.

Juſques-là Thierri n'avoit terni l'éclat de ſa victoire, que par beaucoup de dureté dont il avoit uſé à l'égard du Roi d'Auſtraſie ſon frère; mais il alla juſqu'à la cruauté, en faiſant tuer le fils de ce Prince nommé Mérovée, encore enfant.

Sa mort.

Bru-

612. Brunehaut fit couper les cheveux à Théodebert, pour lui ôter toute eſpérance de remonter ſur le Trône: ainſi elle fut pleinement vengée de l'affront qu'il lui avoit fait autrefois de la chaſſer de ſon Royaume d'Auſtraſie. Apparemment elle en ſeroit demeurée là; mais elle appréhenda qu'il ne s'échappât de ſa priſon, & que la guerre, que Thierri ſe diſpoſoit à faire au Roi de Soiſſons, ne donnât lieu à quelques mouvemens dans le Royaume d'Auſtraſie en faveur du Roi captif. Ce fut vraiſemblablement la raiſon qui la détermina à faire maſſacrer peu de tems après, cet infortuné Prince, auſſi brave, mais auſſi débordé & auſſi cruel que ſon frère: car il avoit tué de ſa propre main peu de tems avant ſa diſgrace, la Reine Belchilde, qui de ſa maitreſſe étoit devenue ſon épouſe. Il n'avoit qu'environ vingt-ſept ans. Par cette mort le Royaume d'Auſtraſie fut uni à celui de Bourgogne dans la perſonne de Thierri.

Jonas in vita S. Columbani. Frede-gar. c. 37.

La grande puiſſance où il ſe voyoit élévé, lui fit oublier la promeſſe qu'il avoit faite à Clotaire Roi de Soiſſons, de le faire rentrer en poſſeſſion du pays d'entre la Seine & l'Oiſe, comme ils en étoient convenus avant cette guerre.

Mort de Thierri. Clotaire qui connoiſſoit ſon humeur, voyant Théodebert perdu ſans reſſource après la défaite de Tolbiac, avoit jugé à propos de ne pas attendre ce préſent de la main du Roi de Bourgogne, & s'en étoit ſaiſi dans cette favorable conjoncture. Thierri lui envoya des Ambaſſadeurs pour le ſommer d'en retirer ſes Troupes, & ſur ſon refus lui déclarer la guerre. Clotaire tint ferme, réſolu à tout, plutôt que de renoncer à un droit auſſi bien acquis que celui-là. Le Printems ne fut pas plutôt venu, que le Roi de Bourgogne ſe mit en campagne avec une nombreuſe Armée, pour venir fondre dans le Royaume de Soiſſons: mais en paſſant par la Ville de Metz il y fut attaqué d'une diſſenterie, dont il mourut en peu de jours dans la vingt-ſixième année de ſon âge, & dans la dix-ſeptième année de ſon règne.

Il

Il ſemble que la divine Providence voulut vérifier ſur ce Prince & ſur ſon frère, la menace qu'elle fait aux impies dans ſes Ecritures, qu'ils ſeront enlevés dans le milieu de leur courſe, & qu'ils ne rempliront pas la moitié des jours qui leur étoient deſtinés, s'ils avoient vécu dans la crainte de Dieu & dans l'innocence. Toute l'Hiſtoire de leur règne dans nos Hiſtoriens n'eſt preſque qu'un tiſſu de guerres civiles, de violences, de débauches, d'injuſtices. Je dis dans nos Hiſtoriens, qui aſſurément ne nous ont pas tout dit. Car Mariana dans ſon Hiſtoire d'Eſpagne marque une choſe très conſidérable qu'ils ont omiſe : ſavoir, que les Gots d'Eſpagne qui avoient toujours tenu tête aux François, même en-deçà des Pyrénées, dans le Languedoc depuis la grande défaite de l'Armée de Clovis devant Arles, furent tributaires des Rois François du tems que Gondemar règnoit en Eſpagne. Mariana ajoute que cela ſe prouve par les Lettres d'un Comte de ce tems-là appellé Bulgaran Gouverneur de la Gaule Gothique, & que ces Lettres ſont dans des Archives à Alcala & à Oviédo : or ce Roi Gondemar qui règna en Eſpagne & en Languedoc depuis ſix cens dix juſqu'à ſix cens treize, ne peut avoir été ſoumis au tribut que par ces deux Princes dont le règne répond à ces années-là. Mais quoi qu'il en ſoit, il auroit fallu un grand nombre d'actions glorieuſes, pour effacer ou même diminuer l'infamie & l'horreur d'un ſi funeſte gouvernement. 613.

Mariana, l. 6, c. 2.

Cette mort du Roi de Bourgogne, dont quelques-uns contre toute ſorte de vraiſemblance ont accuſé la Reine Brunehaut, fit bien changer de face aux affaires. Clotaire ſur le point d'être accablé par un ſi puiſſant ennemi, ſe vit tout d'un coup délivré du danger par la retraite de l'Armée qui venoit fondre ſur lui. Brunehaut qui étoit alors à Metz avec les quatre fils de Thierri, dont Sigebert le plus âgé n'avoit que dix à onze ans, ſe trouva dans un étrange em-

Clotaire travaille à ſe rendre maître des Royaume d'Auſtraſie & de Bourgogne.

bar-

barras & dans une grande incertitude ſur les in-
613. tentions des Seigneurs & des peuples des deux Royaumes. Elle commença à prendre des meſures, pour faire déclarer Sigebert ſucceſſeur de ſon père dans les deux Royaumes d'Auſtraſie & de Bourgogne : mais Clotaire qui avoit auſſi ſes prétentions & une bonne Armée, travailloit très efficacement de ſon côté à ſe faire un fort parti dans les deux Royaumes. Pluſieurs Seigneurs Auſtraſiens ſe déclarérent pour lui, aiant à leur tête deux des plus conſidérables de cet Etat, l'un nommé Arnoul & l'autre Pepin. Il fut reçu par leurs brigues dans pluſieurs Villes, & il s'a-
Frede-gar. c. 40. vança juſqu'à Andernac, Place forte ſur le Rhin, entre Bonne & Coblentz, & s'en ſaiſit.

Brunehaut avec les quatre jeunes Princes s'étoit retirée à Wormes, d'où elle envoya deux Seigneurs à Clotaire, pour le prier de ne pas envahir un Etat qui ne lui appartenoit point, que le Roi en mourant avoit laiſſé aux Princes ſes fils, & d'en retirer ſes Troupes. Clotaire répondit qu'il ne prétendoit point employer la force & la violence pour ſoutenir ſes droits, qu'il étoit queſtion de faire une Aſſemblée de Seigneurs de la Nation pour en juger, & qu'il s'en rapporteroit à leur déciſion.

Ibid. La Reine cependant, qui s'attendoit bien à quelque réponſe de cette nature, fit partir le jeune Prince Sigebert avec Garnier Maire du Palais d'Auſtraſie, Alboin & d'autres Seigneurs, pour la Thuringe. Son deſſein étoit d'attirer à ſon parti par le moyen de ces Seigneurs, tous les divers Peuples de la Germanie, ſujets ou tributaires du Royaume d'Auſtraſie, & d'en faire promptement une Armée pour oppoſer à celle de Clotaire.

Ils ne furent pas plutôt partis, qu'elle eut avis que Garnier entroit ſecrettement dans le parti de Clotaire, & ſongeoit à ſe déclarer bientôt pour lui. Sur cet avis elle envoya un Courier à Alboin avec une Lettre, où lui marquant la con-

confiance qu'elle avoit en lui, elle lui écrivoit ce qu'elle avoit appris des deſſeins de Garnier; qu'il étoit de la dernière importance de ſe défaire au-plutôt de ce traître, & qu'elle attendoit de ſa fidélité cet important ſervice. Alboin aiant reçu la Lettre la déchira en pluſieurs petits morceaux, qu'il eut l'imprudence de jetter à terre. Un des gens de Garnier qui étoit préſent, étant demeuré ſur le lieu, ramaſſa, quand Alboin ſe fut retiré, tous les morceaux de la Lettre, & les aiant réunis vit de quoi il s'y agiſſoit, & l'alla auſſi-tôt porter à ſon Maitre. Garnier inſtruit de ce qu'on machinoit contre ſa vie, ſe tint ſur ſes gardes ſans faire ſemblant de s'appercevoir de rien; & ſoit qu'il eût déja pris la réſolution de favoriſer Clotaire, ou que cette défiance qu'on avoit de ſa fidélité, & le deſſein qu'on avoit formé contre lui, l'engageaſſent à le faire, il ne ſongea plus qu'à perdre Brunehaut & ſes enfans: travaillant en apparence avec beaucoup de zèle à leur attacher les Nations Germaniques avec leſquelles il traita, il s'appliqua à les gagner pour Clotaire. 613.

Alboin n'aiant pu exécuter l'ordre qu'il avoit reçu de faire périr Garnier, revint avec lui auprès de Brunehaut, qui croyant que la choſe étoit demeurée entre Alboin & elle, & jugeant par la conduite extérieure que Garnier avoit tenue dans ſes négociations de Germanie, que le ſoupçon qu'on lui avoit voulu donner de lui étoit faux, le prit encore avec elle pour s'en ſervir en Bourgogne. Elle y alla avec les petits Princes, afin de s'attacher les Bourguignons, tandis que pluſieurs de ſes Capitaines amaſſoient des Troupes de tous côtés dans la Germanie & dans les endroits du Royaume d'Auſtraſie qui ſuivoient ſon parti. Mais Garnier la ſervit en Bourgogne de la même manière qu'il avoit fait en Germanie; & trouvant la plupart des Grands & des Evêques fort animés contre elle, à cauſe que ſous le règne de Thierri elle les avoit tenus Cap. 41.

ex-

613. extrêmement bas, il convint avec eux de la faire inceſſamment périr & ſes quatre petits-fils, & de reconnoitre Clotaire pour Roi.

Il s'avance dans la Champagne. Cap. 42. Ce Prince, à qui les choſes devenoient tous les jours plus faciles pour l'exécution de ſes deſſeins, s'avança avec ſon Armée dans la Champagne, paſſa la rivière d'Aiſne, & marcha juſqu'auprès de Châlons ſur Marne. Il avoit déja dans ſes Troupes grand nombre d'Auſtraſiens déclarés pour lui, & étoit ſûr de pluſieurs Ducs de celle du jeune Sigebert qui vint au-devant de lui pour le combattre. En effet, ſur le point qu'on étoit d'en venir aux mains, les Généraux de l'Armée de Sigebert qui le trahiſſoient, firent ſonner la retraite, & en même tems les Soldats commencérent à fuir.

Fuite de la Reine Brunehaut. Cap. 42. Clotaire, ainſi qu'il en étoit convenu avec Garnie & les autres, arrêta ſes Troupes pour les empêcher de ſe débander ſur les fuyards; mais il les ſuivit marchant toujours en bataille à petites journées, laiſſant ainſi l'Armée ennemie ſe diſſiper partie d'elle-même, comme il arrive dans une fuite, partie par la colluſion des Chefs. Il marcha de cette ſorte juſqu'à la rivière de Saône. Brunehaut ſe ſauva dans la partie du Royaume de Bourgogne qui étoit au-delà du Mont Jura. Un des petits Princes nommé Childebert, & qui dans le rang qu'on lui donne en le nommant parmi ſes frères, paroît avoir été le ſecond, fut auſſi ſauvé, ſans qu'il parût jamais depuis. Les trois autres ou trahis par les conjurés, ou n'aiaint pu trouver moyen de paſſer la Saône, furent pris & conduits à Clotaire, qui fit tuer l'ainé Sigebert, & un des deux autres nommé Corbus. Le quatrième nommé Mérovée, que Clotaire avoit tenu lui-même ſur les fonts de Baptême, lui fit compaſſion. Il le fit ſecrettement tirer des mains de ceux qui vouloient le traiter comme ſes autres frères, le recommanda à un Comte qui l'éleva dans la Neuſtrie, & il vécut aſſez longtems en homme de con-

condition privée. Enfin Brunehaut ne put pas non plus trouver d'asyle assuré. 613.

Garnier fit si bien qu'il découvrit sa retraite, & elle fut arrêtée avec la Princesse Theudelane sœur du feu Roi Thierri, par Erpon Connétable d'Austrasie, dans Orbe Ville entre le Lac de Genève & le Mont Jura, & elle fut conduite jusqu'à un lieu appellé Rionava sur la Vingène, petite rivière qui se jette dans la Saône, jusqu'où Clotaire s'étoit avancé avec son Armée. *Elle est arrêtée.*

Elle fut là présentée à ce Prince fils de Frédegonde, héritier des sentimens de sa mère, & par conséquent l'ennemi le plus animé que Brunehaut pût avoir sur la terre. Ce fut en ce lieu-là même où sa mauvaise destinée en fit un des plus funestes, des plus pitoyables & des plus horribles exemples qu'on eût jamais vu de l'inconstance des choses humaines, & de ces malheurs où les Princes, quelque criminels qu'ils soient, tombent rarement, mais où l'on en a vu tomber quelquefois. Elle avoit fait assez de crimes pour mériter d'être immolée à la haine publique : mais on lui en imputa qu'elle n'avoit jamais commis, afin d'empêcher qu'on ne la plaignît dans les plus cruels supplices, où l'on avoit résolu de la faire expirer. Clotaire lui reprocha la mort de dix Rois, comprenant dans ce nombre non seulement ceux qui avoient porté le Sceptre, mais encore les fils de Rois, à qui l'on donnoit quelquefois ce nom. Il les lui nomma tous, savoir Sigebert son mari, le Prince Mérovée fils de Chilpéric : le prémier, parce qu'elle l'avoit engagé dans la guerre où il périt : le second, parce qu'elle l'avoit fait révolter contre son propre père Chilpéric, de quoi néanmoins Frédegonde ne l'accusa jamais. Mérovée fils de Clotaire même, pris à la bataille d'Etampes, & ensuite tué. Théodebert II. Roi d'Austrasie & un des fils de ce Prince. Thierri mort en dernier lieu Roi de Bourgogne, & ses trois enfans qu'on venoit de massacrer. Il la rendoit ainsi *On la fait mourir cruellement.*

res-

613. reſponſable de tous les crimes auxquels il prétendoit que ſon ambition avoit donné lieu, par les guerres qu'elle avoit excitées dans tout l'Empire François. Sur cela il la livra aux Bourreaux, qui lui firent ſouffrir pendant trois jours toutes ſortes de ſupplices. Enſuite on la fit monter ſur un chameau, & promener par tout le camp, où les ſoldats lui firent mille inſultes & mille indignités. Enfin on l'attacha par les cheveux, par un pié & par un bras à la queue d'un cheval indompté, qui la trainant en courant de tous côtés dans le camp, la mit en pièces, & finit ſon infamie & ſes tourmens. Son corps fut jetté au feu par la populace & réduit en cendres. Immédiatement après cette narration qui fait horreur, l'Hiſtorien fait le portrait du Roi Clotaire, où entre autres traits il fait entrer ceux-ci, que ce Prince étoit patient, humain, débonnaire, & fort craignant Dieu.

Appendix ad Marcelli Chronic. Fredegar. c. 42.

Un de nos célèbres Hiſtoriens modernes * entreprit il y a quelques années de faire l'Apologie de cette malheureuſe Princeſſe, qui avoit déja été faite par le Jéſuite Mariana dans ſon Hiſtoire d'Eſpagne, en faveur de ſon pays, où elle avoit pris naiſſance. M. de Valois, le plus habile de nos Hiſtoriens ſans contredit, avoit depuis réfuté l'Auteur Eſpagnol d'une manière ſolide, & que la replique de celui dont je parle, ne me paroît pas aſſez détruire. Pour moi je crois qu'à cet égard, comme en toute autre manière, on doit ſe donner de garde des extrémités. *Il faut* ici à mon avis rabattre des exagérations de nos anciens Hiſtoriens, qui écrivoient ſous les deſcendans de Clotaire, & ſur les Mémoires des Ecrivains contemporains de ce Prince, ſous lequel on affecta de rendre infiniment odieuſe cette infortunée Reine, & de la faire paſſer pour la plus déteſtable femme qui eût jamais été. Par-là on tâchoit de diminuer un peu l'horreur & l'affreuſe idée que donnoit le traitement cruel dont on avoit uſé à ſon égard, & dont on ne devoit

Son caractère.

* Cordemoi, Tom. 2. Hiſt. Franc. Hiſt. Hiſp. l. 5. c. 10.

devoit jamais uſer envers une perſonne du caractère & du rang dont elle étoit. Mais auſſi vouloir en faveur de cette Reine révoquer en doute ſur de foibles conjectures & par des raiſonnemens généraux, des faits rapportés par les plus anciens Hiſtoriens que nous ayons, & dont ils conviennent entre eux pour la plupart, c'eſt agir contre tous les principes de l'Hiſtoire. 613.

Il faut de plus diſtinguer ici les divers tems de ſa vie, ainſi que je l'ai déja remarqué en paſſant; car la conduite de cette Princeſſe ne fut pas toujours la même. Fortunat, Evêque de Poitiers, en dit beaucoup de bien; mais c'étoit du vivant de ſon mari Sigebert & de ſon fils Childebert. Grégoire de Tours n'en dit point de mal; mais ſon Hiſtoire finit avant la Régence de cette Reine, & ce ne fut que quelque tems après qu'elle eut pris goût au Gouvernement & à l'autorité ſouveraine, qu'elle ſe laiſſa emporter à ſon ambition, & qu'elle n'épargna aucun crime pour s'aſſurer la puiſſance abſolue dans les Etats de ſes deux petits-fils.

Le Pape Saint Grégoire le Grand lui écrivit pluſieurs Lettres, où l'on voit les louanges de ſa piété, de ſa charité, de ſa ſageſſe dans le Gouvernement; mais elle ſurvécut neuf ou dix ans à ce ſaint Pape, & c'eſt principalement dans cet eſpace de temps, que les Hiſtoriens nous la repréſentent toute autre qu'elle n'avoit été dans les années précédentes. Et puis, ſaint Grégoire qui avoit beſoin de ſon autorité pour ſeconder les Miſſionnaires d'Angleterre, & pour ſe conſerver en Provence le petit patrimoine de l'Egliſe Romaine, ainſi qu'il l'appelle, lui faiſoit ſa cour, en louant ce qu'elle faiſoit de bien, ſans toucher à certaines actions particulières, ou qu'il ignoroit, ou qu'il jugeoit à propos de diſſimuler: il ſe contentoit de lui marquer certains deſordres répandus dans les Egliſes de France, comme, par exemple, la ſimonie & le mauvais choix des ſujets qu'on élevoit à l'Epiſcopat. Enfin plu-

613. pluſieurs bonnes œuvres dont l'Hiſtoire lui rend témoignage, comme d'avoir bâti des Monaſtères, des Hôpitaux, racheté des Captifs, contribué à la converſion de l'Angleterre, ne ſont point incompatibles avec une ambition démeſurée, avec les meurtres de pluſieurs Evêques, avec la perſécution de quelques ſaints perſonnages, & avec une politique auſſi criminelle que celle, dont on lui reproche d'avoir uſé pour ſe conſerver toujours l'autorité abſolue. On a vu cent fois les Princes, & même des particuliers, joindre des extrémités auſſi oppoſées que celles-là, faire en même tems des œuvres du plus parfait Chriſtianiſme, & s'abandonner en Paiens aux plus grands excès que leur paſſion dominante leur inſpiroit.

Au reſte, la fin déplorable de cette Princeſſe, & tant de mauvais endroits de ſa vie, ne doivent pas faire oublier pluſieurs de ſes bonnes qualités qu'on a pu remarquer dans la ſuite de cette Hiſtoire, le grand talent qu'elle avoit pour gouverner, ſon courage, ſa fermeté, ſa grandeur d'ame, ſa libéralité, ſa magnificence. Il n'y a eu ni Roi ni Reine en France dont la mémoire ſe conſerve comme la ſienne dans pluſieurs ouvrages publics. Car ſans répéter ce que j'ai dit des Egliſes, des Monaſtères, des Hôpitaux qu'elle bâtit, dont quelques-uns ſubſiſtent encore, ou dont il eſt fait mention dans les Conciles, & dans quelques autres Monumens hiſtoriques de ce tems-là; ſans parler de pluſieurs Châteaux qui portoient ſon nom, & qui étoient encore ſur pié, ou dont on voyoit des reſtes quelques ſiècles après, il y a ſur les confins du Querci qu'elle poſſéda pluſieurs années comme un appanage, un Château qui s'appelle le Château de Brunehaut. Auprès de Tournai ſur le chemin de Bavay, il y a de vieilles ruïnes qu'on appelle les Cailloux de Brunehaut. Mais les plus illuſtres Monumens de la magnificence de cette Princeſſe ſont certains grands Chemins ou Chauſſées de

Aimoin. Præfat. in Hiſt. Franc.

la

la Gaule Belgique faites autrefois par les Romains, & détruites dans la ſuite des tems, qu'elle fit rétablir, & qui s'appellent encore aujourd'hui les Chauſſées de Brunehaut, une deſquelles va de Cambrai à Arras, d'Arras à Térouane, & de Térouane à la Mer. Il y a de plus en Bourgogne des reſtes d'autres Chemins ou des Chauſſées pavées ſi hautes, qu'on leur a donné le nom de Levées, & qui ſe nomment auſſi les Levées de Brunehaut. Enfin le Moine Aimoin dit qu'il reſtoit de ſon tems tant de ſemblables ouvrages de cette Princeſſe, qu'on s'étonnoit qu'une ſeule Reine, & qui ne règna que dans une partie de la France, en eût pu tant faire pendant ſa Régence & en tant de différens endroits. 613.

Malbrank de Morinis, l. 1. c. 12.

Il nous reſte un autre monument de cette fameuſe Reine. C'eſt ſon Tombeau, où ſelon la tradition, qui me paroît aſſez bien fondée, furent mis les triſtes reſtes de ſon corps. Il eſt dans l'Egliſe de l'Abbaye de Saint Martin lez Autun. M. l'Abbé Languet aujourd'hui Evêque de Soiſſons prit la peine de me le faire deſſiner ſur les lieux, lorſqu'il étoit Grand-Vicaire de M. l'Evêque d'Autun.

Ce Tombeau eſt une eſpèce de coffre de marbre veiné de blanc & de noir, de la longueur de ſix piés deux pouces. Il a en largeur un pié & dix pouces. Il eſt poſé ſur une traverſe de pierre commune, ſoutenue de quatre petits piliers d'un marbre tirant ſur le verd. Ces petits piliers ſont taillés en quarré, larges d'environ ſix pouces, & hauts d'un pié. Ils ont des eſpèces de chapiteaux & de baſes de pierres ordinaires, aſſez groſſièrement taillées. Le marbre qui couvre le tombeau ou le coffre, eſt taillé en forme de priſme. L'arcade ſous laquelle il eſt placé contre la muraille, a treize piés quatre pouces en hauteur ſur ſept piés & deux pouces de largeur.

Suivant une ancienne * Légende Latine de l'Ab-

* *Qua (Regina Brunichildis) licèt plura alia Monaſteria*

l'Abbaye, le corps de la Reine Brunehaut fut en-
613. terré d'abord ſous le grand Autel à l'entrée de la Chapelle de Notre-Dame ſous terre. Il n'y a pas ſoixante ans que cette Chapelle ſubſiſtoit encore.

Les Barbares (c'eſt-à-dire les Normans) aiant ruïné ce Monaſtère au huitième ſiècle, on tranſporta, quand il fut rétabli, le corps de la Reine Brunehaut au haut de l'aile de l'Egliſe du côté de l'Epître, & on le poſa contre la muraille où il eſt à préſent.

Le Cardinal Rollin qui fut le prémier Abbé Commendataire de cette Abbaye, & qui en cette qualité en prit poſſeſſion le dix-neuvième de Septembre de l'an 1462, fit faire au-deſſus du Tombeau l'arcade qui eſt ici repréſentée en forme d'arc de triomphe.

On voit contre la muraille au-dedans de l'arcade ces quatre vers en lettres Gotiques, mais que je mettrai ici en lettres vulgaires, afin qu'on les liſe plus aiſément.

Brunechеul fut jadis Royne de France
Fondatereſſe du ſaint lieu de ceans
Cy inhumée en ſix cent quatorze ans
Et attendant de Dieu vraie indulgence.

En 1632, M. l'Abbé de Caſtille qui poſſédoit cette Abbaye fit faire l'ouverture de ce Tombeau dont on dreſſa un Procès-verbal, où ſont nommés cet Abbé & pluſieurs autres perſonnes conſidérables du pays qui y aſſiſtérent. Il eſt dit dans ce Procès-verbal, que la pierre de marbre aiant été levée, s'eſt trouvé dans ledit ſépulcre un coffre de plomb dans lequel repoſent les reliques du corps de ladite Reine Brunehaut Fondatrice

teria fundaverit, in hoc tamen ſacro Cœnobio ſub magno Altari, & in ingreſſu Capellæ glorioſiſſimæ Mariæ Virginis glebam ſui corporis in tumulo marmoreo reponi voluit.

datrice dudit Saint Martin, consistant en cendres, poudres & ossemens, une molette d'éperon, & quelques morceaux de charbons.... En foi de quoi ont signé &c. 613.

Ces cendres, ces charbons, cette molette d'éperon me paroissent bien prouver que c'est-là le véritable Tombeau de la Reine Brunehaut : car en ces tems-là on ne bruloit point les corps des morts, mais celui de Brunehaut fut jetté au feu, comme le dit expressément un Auteur contemporain. C'est pour cela qu'on y voit des cendres & des charbons. Appendix ad Chronicon Marii.

Quant à la molette d'éperon, il faut savoir que quand quelque malheureux étoit condamné à être trainé à la queue d'un cheval indompté, de quoi l'on voit d'autres exemples en ce tems-là, on ajoutoit des éperons aux flancs du cheval, afin que dans le mouvement ils le piquassent, & le rendissent plus furieux. Apparemment dans cette agitation la molette d'un des éperons se détacha, tomba dans les habits de Brunehaut, ou s'enfonça dans sa chair. De sorte que le corps aiant été jetté au feu, cette molette fut ramassée parmi la cendre, les charbons & les os, & mise avec tout cela dans le tombeau.

Je sai que l'usage des coffres de plomb pour renfermer les corps, n'est pas si ancien que le siècle de Brunehaut : mais je suis persuadé que le Cardinal Rollin qui orna ce Monument en 1462, eut, comme il étoit fort naturel, la curiosité de voir ce qui étoit dedans, & que ce fut lui qui fit renfermer dans ce cercueil de plomb ce qu'il avoit trouvé dans le Tombeau.

Je ne crois pas non plus que le quatrain de l'Epitaphe ait été composé au tems de l'inhumation de cette Princesse. Ce n'étoit point alors l'usage de faire les Epitaphes en François : on les faisoit en Latin. De plus ce François est visiblement trop moderne. Enfin il y est dit que Brunehaut fut *jadis Royne de France*, or ce mot *Jadis* montre que les Vers ont été faits fort long-

tems après le Tombeau; & il eſt fort vraiſemblable que l'Epitaphe fut compoſée par le Cardinal Rollin, ou par ſes ordres; car le langage eſt tout-à-fait de ſon tems. Je crois donc que l'on peut regarder ſans trop de crédulité, ce Tombeau comme le véritable Tombeau de la Reine Brunehaut. Une courte Diſſertation ſur un fait de cette nature doit être permiſe dans l'Hiſtoire.

613.

Ce fut ſur la fin de l'année 613, qu'arriva cette extermination de la Famille & de la Branche de Sigebert prémier du nom Roi d'Auſtraſie; par là Clotaire II. fut mis en poſſeſſion de tout l'Empire François, la trentième année de ſon règne, à compter depuis la mort de ſon père Chilpéric, & à la trentième ou trente-unième de ſon âge; car il n'avoit que quatre mois quand il perdit ſon père.

Fin du Prémier Tome.

MAG 7016792

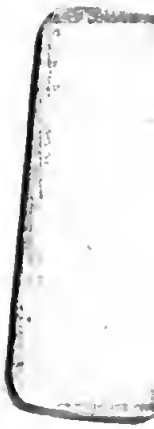

LEGATO
R. C
Borgo V
ROMA